This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49943 8

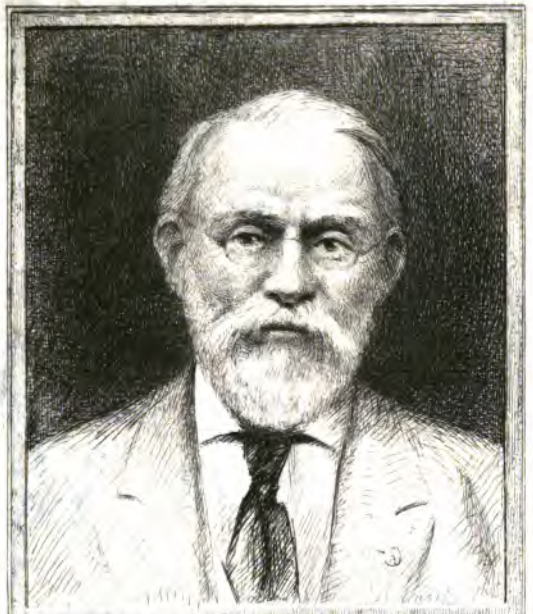

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
611
.B841
R4

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE. & d'Anjou

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie.**
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud.**

DOUZIÈME ANNÉE.

TROISIÈME SÉRIE. — TOME III.
(TOME XXIII DE LA COLLECTION.)

ANNÉE 1868. — PREMIER SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1868.

NANTES, IMP. VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 4.

Dunning
Nijhoff
2-25-27
13603

LA GRANDE ARMÉE VENDÉENNE

ET

LES PRISONNIERS DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.

—

A l'inverse de la Révolution, qui dut son premier essor à l'influence des classes lettrées, l'insurrection vendéenne fut un mouvement populaire dans la véritable acception du mot. Sans doute, lorsque par sa durée elle eut montré sa force de résistance, elle se trouva mêlée aux desseins de la politique et aux entreprises de l'émigration; mais le jour où le paysan fit appel à la force brutale, il n'eut qu'une seule pensée : se soustraire à l'oppression et reconquérir la liberté de ses autels. On a bientôt fait de dire que l'intérêt des prêtres et des nobles alluma ce grand incendie. Les masses ne se lèvent pas avec une pareille unanimité pour des intérêts imaginaires, et des centaines de paroisses ne se seraient pas laissées traîner au combat pour l'amour d'une cause qui n'eût pas été la leur.

De même que le paysan du reste de la France, celui de la Vendée militaire n'était point resté indifférent aux promesses d'une plus juste répartition des charges. Les cahiers rustiques des paroisses où furent consignées en 1789 tant de plaintes et de doléances, suffisent à attester que les hommes qui s'insurgèrent quatre ans plus tard ne marchaient point à la conquête de l'ancien régime. D'ail-

leurs, plus on grossira les avantages que la Révolution avait apportés à l'habitant des campagnes, plus on rendra invraisemblable le rôle de dupe que l'on prétend avoir été joué par lui dans cette guerre. Le laboureur d'il y a soixante ans savait aussi bien compter que celui d'aujourd'hui, et si la foi était plus grande chez lui, plus grandes aussi étaient sa défiance et sa timidité. Pour qu'il en vînt à secouer le joug, il fallut que le joug fût devenu intolérable.

En effet, les avantages de l'affranchissement avaient été de courte durée; nulle part on n'avait mieux senti que dans nos pays la vérité de cette parole du poète Eschyle: « Un nouveau maître est toujours dur. » Ce peuple était profondément religieux, et on lui avait imposé par la force un culte schismatique; il aimait ses prêtres, on les lui avait enlevés pour leur substituer des inconnus; sous quelque forme qu'il eût réclamé la liberté de conscience, ses pétitions avaient été foulées aux pieds. Les intérêts matériels n'avaient pas été moins atteints par le nouvel ordre de choses; le défaut de confiance, les assignats avaient paralysé les transactions les plus nécessaires jusqu'au fond des campagnes. Les administrations, tracassières dès le principe, parce qu'elles furent en général composées d'hommes de chicane, étaient devenues arbitraires et despotiques en raison des difficultés croissantes qu'elles avaient rencontrées. La loi sur le recrutement combla la mesure des déceptions, et le paysan s'insurgea lorsqu'il vit qu'on voulait l'envoyer au loin se faire tuer pour l'honneur de principes qu'on lui avait rendus odieux.

Il serait assez difficile de dégager la part d'influence que put avoir dans ce mouvement le dévouement à la royauté. A coup sûr ce mobile fut plus puissant chez les gens éclairés que dans les masses, et il ne me paraît pas que celles-ci aient entrevu, dans le rétablissement de la royauté, autre chose que l'anéantissement des municipalités, des districts et autres institutions nouvelles. Quant aux gentilshommes, malheureusement trop rares, qui étaient restés dans leurs terres, le seul fait de n'avoir point émigré montre bien que leurs sympathies n'étaient point pour les tristes hasards de l'intervention étrangère. C'est assez qu'à ceux-là mêmes on soit en

droit de reprocher d'avoir trop longtemps dédaigné leur titre de citoyen, qui seul pouvait les servir et la France avec eux. On ne saurait oublier que leur abstention de tous les actes de la vie publique, à un moment où toutes les fonctions étaient électives, contribua à peupler les administrations d'hommes résolus à pousser la Révolution à ses derniers excès. Tâchons du moins de les louer comme ils le méritent, de n'avoir point hésité à se lever quand le peuple des campagnes vint les prier de l'aider à secouer l'oppression commune, et gardons-nous d'oublier, quoi qu'on en puisse dire, qu'ils défendaient alors la plus précieuse des libertés, comme ils pratiquaient l'égalité et la fraternité, dans les marches et autour du feu des bivacs.

Ce n'est du reste pas d'aujourd'hui que des observateurs sérieux et bien informés se sont plu à reconnaître le caractère radicalement populaire de l'insurrection vendéenne. Au commencement du siècle, un ancien rédacteur de la *Chronique de la Loire-Inférieure,* organe du club des Jacobins en 1791, publiait à Nantes un ouvrage dont plusieurs pages sont consacrées à développer l'idée que je n'ai fait qu'indiquer. L'auteur des *Recherches économiques et statistiques sur le département de la Loire-Inférieure* ne croyait même pas que l'idée religieuse dût être placée au nombre des sentiments qui excitèrent la guerre civile, et il concluait en disant : « Ainsi les causes de l'insurrection sont locales; ainsi les prêtres et les nobles ne peuvent en être regardés comme les auteurs; ainsi la religion n'en fut pas le motif [1]. »

Buchez, ce précurseur du culte de Robespierre dont M. Hamel est aujourd'hui le savant et zélé pontife, ne s'exprime pas d'une manière moins explicite dans son *Histoire parlementaire de la Révolution,* où on lit, t. XXV, p. 91 : « Nous commencerons par les

[1] *Recherches économiques et statistiques sur le département de la Loire-Inférieure,* Annuaire de l'an XI, par Huet, in-4°, p. 443 et suivantes. — Consignons à titre de renseignement ce passage d'un rapport de Cambon à la Convention : « Ces misérables sont conduits par des fanatiques, car ils méprisent la noblesse. Ils disent hautement : Nous ne voulons pas de nobles, nous nous battons pour Jésus-Christ. » (*Moniteur* du 13 juillet 1793, séance du 11, p. 833.) — Voy. aussi M. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution,* t. VIII, p. 202.

troubles de Bretagne; il y eut là une conspiration royaliste, et comme pour attester la nullité de semblables moyens, elle n'y fut suivie d'aucun effet sérieux, tandis que dans la Vendée, *où la guerre naquit d'une spontanéité populaire,* sans l'ombre d'une conjuration, des combats, des batailles rangées, des siéges et des assauts furent les premiers actes des masses révoltées que le même sentiment avait fait courir aux armes. »

De nos jours, l'un des plus illustres écrivains de la démocratie, M. Edgar Quinet, qui dans son livre sur la *Révolution* s'est montré aussi hostile au catholicisme que juge sévère de Robespierre, ne diffère point de Buchez dans son appréciation du caractère populaire de l'insurrection vendéenne. Selon M. Quinet, les soulèvements de Lyon, de Marseille, de Toulon, furent politiques, mais la révolte de la Vendée fut religieuse : « Les paysans s'arment les premiers; la noblesse était encore incertaine dans ses châteaux quand ils vinrent la sommer de se déclarer. Ce sont des villageois qui entraînent les Lescure, les Larochejaquelein, les Bonchamps, les d'Elbée, les Charette. Contraste digne de remarque : du côté des révolutionnaires, les classes supérieures avaient poussé le peuple; chez les Vendéens, c'est le peuple qui pousse les classes supérieures[1]. » Venant à parler de l'idée qu'avait eue la Convention d'opposer aux généraux paysans de la Vendée des généraux pris dans les rangs du peuple, le même auteur constate que « cette égalité militaire, que les royalistes acceptaient dans leurs rangs, fut repoussée des républicains. » Les généraux improvisés furent mal vus, et il ajoute : « Cette contradiction entre l'esprit d'égalité dans les rangs des Vendéens, et la susceptibilité hautaine dans les rangs des républicains n'est pas un des moindres sujets d'étonnement dans cette guerre, qui en a fait voir tant d'autres[2]. »

Il suffit donc d'être de bonne foi et d'avoir étudié les faits pour reconnaître que les Français de l'Ouest qui, au mois de mars 1793, protestèrent en armes contre les lois de la République, n'étaient les ennemis d'aucune des réformes que la Révolution avait promis

[1] Quinet, *la Révolution*, Paris, 1866, t. II, p. 39.
[2] *Ibid.*, p. 44.

d'effectuer dans l'ordre des libertés publiques et des intérêts matériels. Les hommes les moins suspects de sympathies religieuses ou aristocratiques ne font point difficulté de proclamer aujourd'hui que l'établissement durable de la liberté en France a trouvé son principal obstacle dans les excès de ceux-là mêmes qui s'en étaient faits les aveugles et trop fervents apôtres[1]. Comment alors, au nombre des étonnements dont parle M. Quinet, ne pas placer en première ligne celui que l'on éprouve à voir les publicistes qui soutiennent avec le plus d'ardeur l'inaliénabilité de la liberté de conscience et du droit populaire, saisir avec empressement toutes les occasions de contester la gloire à laquelle n'ont point échappé les héros d'une guerre entreprise par des hommes du peuple? Rien de plus vrai cependant, et il suffit à ces publicistes que les Vendéens aient arboré l'étendard catholique pour mériter d'être honnis au nom du patriotisme et de la liberté. Ainsi le veut la *logique* des partis.

On aurait peine à croire en effet que ce fut l'unique amour de la vérité historique qui poussait naguère des écrivains de la presse quotidienne à raviver contre la mémoire de Bonchamps une discussion depuis longtemps éteinte. Quelques-uns de nos lecteurs se rappelleront peut-être à quelle occasion cette polémique s'engagea. M. de Falloux ayant, dans son rapport à l'Académie sur les prix de vertu, fait allusion au dernier vœu de Bonchamps en faveur des prisonniers de Saint-Florent, un écrivain de l'*Opinion nationale*[2], M. Jules Claretie, contesta formellement le fait, en invoquant l'autorité de M. Eugène Bonnemère, auteur de *la Vendée en 1793*. L'article de M. Claretie fut reproduit par le *Phare de la Loire*[3], et le petit-fils de Bonchamps, M. le comte de Bouillé, crut devoir protester contre les allégations de ceux qui déchiraient à la légère la plus belle page de l'histoire de son aïeul. Bien que plusieurs réponses aient été à ce propos échangées entre le *Phare de la Loire*

[1] Voy. Jean Raynaud, *Vie de Merlin de Thionville*, p. 132. — Quinet, *la Révolution*, t. I, p. 121. Telle était aussi l'opinion de Benjamin Constant. (*Mélanges de littérature et de politique.*)

[2] *Opinion nationale*, du 31 août 1867.

[3] *Phare de la Loire*, du 1er septembre 1867.

et l'*Espérance du peuple*, il m'a semblé que cet épisode méritait un examen plus impartial et plus approfondi que celui auquel ont pu se livrer le petit-fils du héros vendéen, et des journalistes puisant chaque jour leur érudition dans le premier ouvrage qui se trouve à leur portée. S'il est vrai que l'amour filial sera toujours un mauvais historien, à plus forte raison doit-on se défier de ceux qui ne réussissent point à dissimuler l'hostilité qui les anime.

I.

Quelques mots seulement pour rappeler les faits : c'était après la bataille de Cholet; l'armée vendéenne fuyait en déroute vers Saint-Florent pour y passer la Loire; cinq mille prisonniers patriotes se trouvaient enfermés dans l'abbaye et dans l'église de cette petite ville; on ne pouvait songer à leur faire passer le fleuve pour les traîner à la suite de l'armée; quelques Vendéens, se laissant envahir par les impitoyables calculs de la politique, et voyant qu'il importait au salut de leur armée de ne pas grossir les rangs ennemis, parlaient de laisser un libre cours à la fureur des vaincus; déjà leurs bandes ameutées poussaient des cris de mort contre les prisonniers; mais soudain la scène change : l'ordre d'épargner les prisonniers circule dans les rangs, et, chose admirable en un pareil moment, on obéit à ces ordres et les prisonniers sont respectés. Une tradition constante attribue cet acte d'humanité à l'initiative du général Artus de Bonchamps.

Mais faut-il croire la tradition? Ce récit n'est-il pas une simple légende? L'auteur que l'on dit si bien informé des choses de la Vendée, M. Eugène Bonnemère, affirme que Bonchamps n'a rien dit, et que le salut des prisonniers de Saint-Florent ne fut que le résultat du hasard et de la nécessité. Partant de là, on a même prétendu que ce trait n'avait rien d'admirable et qu'on ne pouvait louer les Vendéens de n'avoir pas accompli un horrible sacrifice.

Dans cette discussion, on le voit, la mémoire de Bonchamps

n'est pas seule en cause; c'est à l'armée vendéenne tout entière que l'on voudrait ravir un de ses plus beaux titres de gloire; la question s'élargit, mais son importance même nous fait un devoir de l'embrasser dans son ensemble.

Toutefois, je me hâte de le déclarer, je ne viens pas soutenir ici qu'il faille louer beaucoup les Vendéens de n'avoir pas massacré jusqu'au dernier les cinq mille prisonniers de Saint-Florent; un pareil carnage, que les lois de la guerre ne permettraient pourtant pas d'assimiler à celui des journées de septembre, eût été pour l'armée royale et catholique une tache d'infamie; je prétends simplement, et j'espère démontrer, qu'il est admirable qu'aucune violence n'ait été commise sur ces prisonniers, et qu'il sied mal aux héritiers de la tradition révolutionnaire de parler avec dédain de la modération de ces paysans armés, qui, au milieu des égarements d'une déroute, surent réprimer les élans de leur vengeance, dès qu'une parole généreuse les eut rappelés à eux-mêmes.

C'est ainsi que jusqu'à présent la chose avait toujours été comprise, et il faut, pour penser autrement, être arrivé à un degré de passion hostile auquel n'atteignirent point les patriotes qui à cette époque portaient les armes contre la Vendée.

Assurément si le salut des prisonniers eût été un acte indifférent ou bien le résultat de la nécessité, Merlin de Thionville n'eût point écrit au Comité de salut public sa lettre du 19 octobre si souvent citée, datée de Saint-Florent, et dans laquelle se trouve ce passage : « ..... Ces lâches ennemis de la nation ont, à ce qui se dit ici, épargné plus de quatre mille des nôtres qu'ils tenaient prisonniers. Le fait est vrai, car je le tiens de la bouche de plusieurs d'entre eux. Quelques-uns se laissaient toucher par ce trait d'incroyable hypocrisie. Je les ai pérorés, et ils ont bientôt compris qu'ils ne devaient aucune reconnaissance aux brigands. Mais comme la nation n'est pas encore à la hauteur de nos sentiments patriotiques, vous agirez sagement en ne soufflant pas mot sur une pareille indignité. Des hommes libres acceptant la vie de la main des esclaves ! ce n'est pas révolutionnaire. Il faut donc ensevelir dans l'oubli cette malheureuse action. N'en parlez pas même à la Con-

vention. Les brigands n'ont pas le temps d'écrire ou de faire des journaux, cela s'oubliera comme tant d'autres choses[1]. »

Bérard, le correspondant du département de Maine-et-Loire, n'eût pas davantage écrit au président de cette administration : « ..... A huit heures du matin (19 octobre 1793), je quittais Beaupreau et j'étais en route avec une partie de l'armée pour Saint-Florent; à Montrevault, quelle a été notre surprise de voir arriver à nous une foule considérable et plusieurs milliers de nos frères, des *bleus* déguenillés.. .. Beaupuy se porta en avant et quand il eut reconnu que c'étaient des prisonniers qui venaient d'être délivrés par Bonchamps expirant, il en fut attendri jusqu'aux larmes. Nous pleurions tous. Mon Dieu, quelle scène!... Il y a une âme dans ce Bonchamps, et je ne serai plus si implacable avec ces brigands que pourtant je déteste[2]. » Merlin avait raison; la nation n'était point à la hauteur de ses sentiments patriotiques; que ne vit-il aujourd'hui? il trouverait des patriotes capables de le consoler des sensibleries de Beaupuy, son camarade de Mayence.

Ces témoignages contemporains ont leur valeur; mais si l'on voulait ici accumuler les citations pour montrer que les historiens hostiles à la Vendée ont unanimement admiré la magnanimité des *brigands* de Saint-Florent, la chose serait des plus faciles. Qui ne connaît l'ouvrage intitulé *Victoires et Conquêtes*, ce bréviaire du chauvinisme bonapartiste sous la Restauration? Les auteurs ayant entrepris de promener leurs concitoyens sur tous les champs de bataille où a flotté le drapeau tricolore, n'ont jamais montré, que je sache, beaucoup de sympathie pour la Vendée; cependant leur expérience des choses de la guerre ne leur inspire pas seulement des louanges pour la conduite de la grande armée à Saint-Florent; ils vont jusqu'à plaider les circonstances atténuantes en faveur de ceux qui avaient eu la tentation d'horribles représailles : « L'excès de l'infortune et du désespoir exaspère tous les hommes

[1] Crétineau-Joly, *Vendée militaire*, 3e édition, t. I, p. 268. — Théodore Muret, *Vie populaire de Bonchamps*, p. 47. — *Notice pour servir à la biographie de Bourmont, extraite de la Biographie des hommes du jour*, par Germain Sarrut et Saint-Edme, p. 3. — Paris, Baudouin, 1842.

[2] Grille, *La Vendée en 1793*, t. II, p. 337.

et les porte souvent aux actes les plus atroces. Il ne paraîtra donc pas étonnant que, dans l'extrémité où les Vendéens étaient réduits, ils songeassent à se venger des maux que leur faisaient éprouver les partisans de la République, sur ceux de ces derniers que les chances de la guerre avaient mis en leur pouvoir et à leur discrétion [1]. »

La partialité nullement dissimulée de MM. Arnault, Jay et Jouy ne les empêchait point d'écrire en 1821, dans leur *Biographie des Contemporains*, à l'article Bonchamps : « Nous n'émettons aucune opinion sur le fait attribué à Bonchamps, mais que les cinq mille prisonniers doivent la vie à ce chef ou aux autres généraux vendéens, on reconnaît des Français à ce trait si généreux; il y en avait donc dans les deux partis [2]. »

Il ne s'est trouvé qu'un seul écrivain, et, je le dis à regret, c'est un écrivain royaliste, qui se soit obstinément refusé à reconnaître le mérite de cet acte d'humanité. Selon M. Le Bouvier Dumortier, auteur de la *Réfutation des calomnies dirigées contre Charette* [3], une pareille générosité eût été un acte insensé, à cause des suites dangereuses qu'il pouvait avoir pour l'armée, et si Bonchamps en était vraiment l'auteur, il faudrait blâmer son imprudence.

II.

Au surplus, il y a mieux à faire que d'abriter notre opinion derrière celle des autres. Quand par eux-mêmes les événements parlent si haut, on ne peut que gagner à les laisser parler; ils ont dans la cause une éloquence à laquelle ne sauraient atteindre les meilleurs raisonnements; car il n'échappe pas à la conscience publique qu'un acte qui paraîtrait tout simple en temps ordinaire, devient généreux dans une lutte sans merci, où le droit des gens

[1] *Victoires et Conquêtes*, 2e édition, t. VIII, p. 101.
[2] T. III, p. 245.
[3] Page 188.

était foulé aux pieds et que la Convention proclamait elle-même une guerre d'extermination.

Je suis tout le premier à reconnaître que, particulièrement dans la basse Vendée, les débuts de l'insurrection furent sanglants (beaucoup moins qu'on ne l'a dit, et je le prouverai quelque jour par des pièces authentiques); mais il ne s'agit pas ici de l'armée de Charette; et « il importe, avec M. Louis Blanc, de distinguer, dans la Vendée militaire, entre le peuple soit du haut Poitou, soit de l'Anjou, et celui du pays de Retz et des marais voisins de l'Océan. Au second revient la responsabilité des plus grandes violences; le premier avait des mœurs douces; aussi dans cette contrée les actes furent-ils moins sauvages et les chefs moins rudes [1]. »

Dès le commencement de l'insurrection cependant, et sans qu'aucune tentative sérieuse de conciliation ait été faite, tous les rebelles sont mis hors la loi par le décret du 19 mars 1793, privés de la garantie du jury et livrés aux commissions militaires. « Cet arrêt de proscription et de mort (c'est Savary qui parle), était plus propre à fortifier qu'à dissoudre la révolte. Il faisait sentir aux chefs, aux prêtres, etc., auxquels il ne restait aucun espoir, quelle que fût leur position, la nécessité de s'unir plus fortement entre eux, et d'attacher à leur sort la masse de la population. Pouvait-on d'ailleurs présumer que des cultivateurs eussent abandonné leurs foyers, leurs familles, leurs bœufs, leurs prêtres, toutes leurs habitudes enfin, pour profiter de l'amnistie incertaine qu'on leur offrait [2] ? »

Quand l'insurrection vendéenne éclata, Paris et les provinces semblaient résignés au despotisme de la Convention; la peur avait glacé toutes les âmes, et cette assemblée ne sut pas comprendre que la terreur qui intimide les peureux exaspère les braves. De là cette hauteur avec laquelle on exigea partout que les rebelles se rendissent à discrétion, sans leur faire espérer jamais le moindre redressement de leurs griefs. Des paysans, assez audacieux pour demander une liberté que la République avait proscrite, étaient

[1] *Histoire de la Révolution*, t. VIII, ch. III, p. 199.
[2] Savary, t. I, p. 124.

alors bien faits pour étonner; on compta qu'ils n'échapperaient point à la contagion de la peur, et qu'ils n'auraient point l'âme assez fière et assez haute pour oser se tenir debout au milieu de l'abaissement universel. Aussi n'est-ce que justice d'excepter la Vendée du tableau qu'un écrivain d'un grand talent a tracé de la France d'alors, en disant qu'elle « était, au sortir de la terreur, comme honteuse d'elle-même, tout le monde se sentant plus ou moins complice de cet effroyable holocauste, sinon pour y avoir coopéré, du moins pour l'avoir laissé s'accomplir [1]. »

Sans doute il faut faire la part de l'irritation causée par les menaces de l'intervention étrangère; mais il faut savoir aussi aux mains de quelle assemblée le pouvoir était alors tombé. Si nous interrogeons l'évêque Grégoire, pour savoir de lui « de quoi se composait cette majorité de la Convention qui décrétait, » il nous répond : « D'hommes féroces et surtout d'hommes lâches [2]; » paroles bien propres à justifier cet aveu de Carnot disant sous le Directoire : « La France a en horreur l'époque de la Convention [3]. » Peu de jours avant le soulèvement de l'Ouest, cette assemblée avait laissé apercevoir par quels gens et par quels moyens elle souffrirait que l'on servît la cause de la République. Le 8 février 1793, elle avait admis aux honneurs de la séance des pétitionnaires qui étaient venus se plaindre de ce que le Ministre de la justice eût été autorisé à « poursuivre les prétendus auteurs des journées des 2 et 3 septembre. » La cessation des poursuites était décrétée le même jour, et comme si les pétitionnaires avaient craint que l'opinion ne se méprît sur le sens de leur démarche, l'adresse contenait cette phrase : « Le premier mouvement de ceux qui s'armèrent pour aller à la rencontre des satellites de Brunswick fut de mettre leurs femmes et leurs enfants à l'abri de toute atteinte; ils se portèrent aux prisons, punirent les conspirateurs, mirent en liberté les innocents, et libres de toute inquiétude ils marchèrent fièrement à l'ennemi [4]. »

[1] Lanfrey, *Portraits politiques:* Daunou, p. 75 et 76.
[2] *Mémoires de Grégoire,* publiés par M. H. Carnot. Paris, 1837, t. I, p. 426.
[3] Quinet, *La Révolution,* t. II, p. 434.
[4] *Procès-verbal de la Convention,* t. VI, p. 121, séance du 8 février 1793.

S'il est impossible de soutenir que la vie des prisonniers de Paris fut pour la sûreté de la ville un danger comparable à celui que brava l'armée royale au passage de la Loire, comment, en la voyant marcher fièrement à l'ennemi, sans regret de son humanité, pourrait-on refuser de l'admettre aux honneurs de l'histoire ?

Les faits démontrent clairement que, dans l'esprit de la Convention, la répression de la révolte devait être impitoyable. Le 31 mars, cette assemblée accueille sans horreur la lecture d'une dépêche annonçant qu'à Pornic « 85 patriotes ont livré bataille (aux rebelles), en ont tué 200, et fait 300 prisonniers, que, dans leur fureur, ils ont également mis à mort [1]. » Le 24 avril, une dénonciation du département de Mayenne-et-Loire, signalant la conduite odieuse de plusieurs bataillons de l'armée de l'Ouest, arrive en séance publique. Il suffit que quelques représentants prétendent que les faits ont été exagérés, pour qu'aucune suite ne soit donnée à la dénonciation [2]. Bien plus, c'est quelques jours après que la Commune de Paris est autorisée à former ces bataillons de volontaires qui, recrutés à prix d'argent dans les bas-fonds des Sections, porteront dans nos provinces le meurtre, l'incendie, le pillage et le viol [3]. Cette armée est composée de telle sorte, que les patriotes eux-mêmes en ont peur. « Il est certain, dit l'un d'eux, que les Nantais ont nourri moins de crainte des brigands que des projets sinistres de la cour de Saumur, des généraux, de leur état-major, de Vincent, de Grammont, etc., des héros de 500 livres et de plusieurs représentants délégués dans les provinces de l'Ouest [4]. »

[1] *Moniteur* du 2 avril 1793, n° 92, p. 408. — Il serait injuste de passer sous silence la proclamation pleine d'humanité de la commission civile de Vihiers, dans le premier mois de l'insurrection. (Savary, t. I, p. 113.)

[2] *Moniteur* du 26 avril 1793, n° 116.

[3] Barrère, qui avait applaudi à la formation des bataillons de Paris (Savary, t. I, p. 199), disait, plus tard, des *héros de 500 livres* qu'ils étaient la honte de l'armée. (*Moniteur* du 29 juillet 1793, p. 895.) — Voir aussi Dugast-Matifeux, *Bibliographie révolutionnaire*, n° 74, et Grille, *La Vendée en* 1793, t. I, p. 212 et 340.)

[4] *Plaidoyer de Villenave dans le procès du comité révolutionnaire de Nantes*, Paris, Belin, 25 frimaire an III, p. 4. — Villenave avait, dans les premiers temps de l'insurrection, rempli les fonctions d'accusateur public devant le tribunal chargé de juger les rebelles.

Le 2 mai, les administrateurs de la Loire-Inférieure demandent à la Convention « une armée imposante, qui puisse soumettre les rebelles par sa masse, et fasse cesser la nécessité barbare où l'on est de les égorger [1]. »

Cependant la sédition croissait, et au nombre des causes de son rapide développement, les membres du comité central de la Loire-Inférieure n'hésitaient pas à placer la modération dont les insurgés usaient à l'égard de leurs adversaires. Le passage suivant, emprunté à leur correspondance, ne laisse aucun doute à cet égard :

« D'abord les brigands se montrant avides de pillages, cruels et féroces, inspiraient la haine et l'horreur; mais ils ont senti que cette marche, au lieu de les conduire à leur but, allait les entraîner dans le précipice. Ils se sont fait un autre plan de conduite : ils recueillent les prisonniers qu'ils peuvent faire, les traitent avec des égards, même avec politesse, et quand ils se croient sûrs d'eux, ils les renvoient dans leurs foyers y prêcher la révolte et la désobéissance aux lois de la République [2]. »

Si l'emploi de ce moyen profitait aux insurgés, il est de toute évidence qu'il ne pouvait nuire à la cause de la pacification. Mais plusieurs occasions de l'essayer se présentèrent, et on les repoussa avec horreur. Quand Haudaudine vint au département de la Loire-Inférieure, avec deux autres prisonniers patriotes, pour proposer de la part des rebelles un échange de prisonniers, « l'indignation la mieux caractérisée saisit tous les membres du comité, qui essayèrent de faire sentir aux trois prisonniers la honte dont ils s'étaient couverts en se chargeant de cette commission [3]. » Haudaudine crut que son honneur l'obligeait à retourner au camp vendéen, selon la promesse qu'il en avait faite, et nous retrouverons le *Régulus nantais*

[1] Procès-verbaux de la Convention, t. IX, p. 17. Séance du 2 mai 1793. — Le comité central de la Loire-Inférieure écrivait le 5 avril à la Convention : « Depui nos dernières dépêches, notre garde nationale, dans de fréquentes sorties, a tu beaucoup de ces malheureux. » (*Annales curieuses*, de Verger, V. 333).

[2] Lettre du comité central à la Convention, en date du 15 mai 1793. 3e cahier d la correspondance du comité central. (*Archives de la Préfecture.*)

[3] Procès-verbal de la séance du comité central, du 14 mai 1793, registre d comité, f° 50. (*Archives de la Préfecture.*)

au nombre des prisonniers de Saint-Florent. Dans les mêmes jours, deux prisonniers de Saumur, les grenadiers Huguet et Fremery, porteurs de propositions semblables, étaient venus à Doué trouver le général Leygonnier; cet officier avait informé la Convention de leur démarche, mais aucune réponse n'ayant été donnée, les deux prisonniers, esclaves de leur parole, étaient retournés à Saumur [1]. Quant aux chefs vendéens qui auraient pu être tentés d'employer leur autorité à pacifier le pays, la condamnation de Gaudin-Bérillais leur avait fait connaître la récompense réservée à leurs efforts [2].

Dans les villes, les membres des sociétés populaires « affectaient de dire qu'on transplanterait tous les citoyens de la Vendée, qu'on appellerait les patriotes des autres départements dans ces contrées, dont on leur partagerait les terres [3]. » De semblables menaces n'étaient pas seulement le fait de quelques habitués de clubs, les membres du comité central de la Loire-Inférieure écrivaient eux-mêmes : « Nous voyons clairement qu'il faudra en venir à enlever des campagnes tous les grains, les bestiaux et toutes espèces de subsistances, et même à emprisonner les femmes et la famille de tous les gens un peu riches des campagnes, si on veut en avoir raison. Il faudra en faire un désert inhabitable en les quittant, pour que les brigands ne puissent y retourner [4]. »

C'était la guerre, dit-on; et à entendre certaines gens, il semble que ce mot doit tout expliquer. C'était la guerre, soit; mais pourquoi confondre les lieux et les époques, et quand il s'agit de la grande armée de Bonchamps, de d'Elbée, de Lescure, de la Rochejaquelein, venir prétendre que « les Vendéens aussi bien que les

[1] Savary, t. I, p. 205. — Les grenadiers prisonniers, au nombre de 150, furent, peu après, mis en liberté. Voyez Lettre de Momoro et Damesme. Saumur, 27 mai 1793, *Revue rétrospective*, 2e série, t. VII, p. 277.

[2] Gaudin-Bérillais, gentilhomme de Saint-Étienne-de-Mont-Luc, condamné à mort le 18 avril 1793 par le tribunal extraordinaire de Nantes, malgré les déclarations de cinquante témoins affirmant qu'il n'avait usé de son influence que pour apaiser la sédition.

[3] Paroles de Laignelot à la séance du 10 vendémiaire an III. (Extrait du *Républicain français*, n° 675, reproduit dans la brochure intitulée : *Lecointre à la Convention, au peuple français*, p. 159 et 160.)

[4] Cahiers de la correspondance du comité central. Lettre du 6 mai 1793. (*Archives de la Préfecture*.)

chouans ne savaient guère ce que signifiait le mot *pitié?* [1] » Il n'est que trop vrai qu'en 1794 la lutte se ranima avec un acharnement inouï; mais qui ne sait que ce fut Turreau qui, par ses colonnes infernales, excita une commotion générale de la Vendée, et força à la révolte ceux mêmes qui n'avaient pris aucune part à la première guerre [2]? D'ailleurs, qui oserait parler de la cruauté des Vendéens en ces temps-là? C'était le temps des commissions Bignon, Parein et Félix, de la commission de Noirmoutier [3]; Carrier régnait à Nantes; c'était le temps dont Lequinio a retracé les horreurs avec indignation; il est inutile d'insister, la confusion des époques est impossible; il suffit de rappeler que Savary, en réfléchissant à l'impérieuse loi de la subordination militaire, a cru convenable de taire les noms des généraux chargés d'exécuter les ordres barbares de Turreau [4].

ALFRED LALLIÉ.

(La suite au prochain numéro.)

[1] M. Claretie, *Opinion nationale* du 31 août 1867.

[2] L'adjudant Hector Legros, cité par Savary, t. III, p. 29.

[3] Les deux premières prononcèrent, l'une 2,919 condamnations à mort, l'autre 1,158 (Berriat Saint-Prix, *La justice révolutionnaire*, Cabinet historique); la troisième environ 1,200. (*Mémoires inédits d'un ancien administrateur des armées républicaines*, Paris, Baudouin, 1823, p. 130; *Mémoires du général Aubertin*, même collection, p. 93.)

[4] Si l'on veut se rendre compte des horreurs de cette seconde période, il faut lire le procès de Carrier dans le *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, la brochure intitulée : *Pièces remises à la commission des* 21, le livre de Lequinio, et la *Vie de Carrier*, par Babeuf.

LE VIEUX MARINIER.

—

RÉCIT BRETON.

—

A M. A. DE LA BORDERIE.

—

I.

Trois garçons du même village
Allaient aux noces un matin;
Ils chantaient... quand, sur leur passage,
Ils rencontrent un vieux marin.

Son front était chargé de rides;
Ses rares cheveux étaient blancs;
Ses yeux gris, de larmes humides;
Il marchait à pas chancelants.

Près des jeunes gens il s'arrête :
— « Ecoutez-moi, mes beaux garçons,
» Vous irez ensuite à la fête,
» Et vous reprendrez vos chansons... »

— « Vieux marinier, l'heure me presse,
» Car je suis le garçon d'honneur. » —
— « Moi, je dois quêter à la messe. » —
— « Et moi je suis Job le tailleur.

» Au jeune fiancé je porte
» Cet habit neuf aux boutons d'or :
» L'étoffe en est brillante et forte,
» La couture est meilleure encor.

» Voyez la bordure écarlate,
» Ces dessins qui m'ont pris neuf jours :
» Nul ne ferait mieux, je m'en flatte... »
Et le tailleur parlait toujours ..

Mais le vieillard, d'un ton sévère,
Dit : « Ecoutez-moi, je le veux. » —
Or le vieillard est comme un père,
Pour le Breton respectueux...

— « Vieux marinier, marchons ensemble ;
» Nous allons ralentir le pas.
» Votre genou fléchit et tremble ;
» Vous vous reposerez là-bas.

» Venez, la fiancée est bonne ;
» Tous ses parents sont généreux :
» Ils ont mis en perce une tonne
» D'un cidre excellent et fumeux...

» Vous vous rafraîchirez, mon père,
» Puis vous prendrez part au festin :
» Celui-là sera gai, j'espère,
» Car nous y portons tous du vin. » —

— « Amis, je n'aime plus à boire, »
Répondit le pauvre vieillard,
« Mais je dois conter mon histoire,
» Et je la conte sans retard.

» Mon confesseur, un saint ermite,
» De moi l'exigea par serment.
» Ecoutez-la, partez ensuite,
» Dansez, chantez, buvez gaîment !

» Moi, je continûrai ma route,
» Pour trouver plus loin le bonheur,
» Cherchant quelque autre qui m'écoute ;
» Ainsi le veut mon confesseur ! »

II.

— Lorsque je partis pour l'Afrique,
Sur le trois-mâts *le Grand-Arthur*,
Il faisait un temps magnifique :
Le ciel, la mer, étaient d'azur.

Plus prompt qu'une mouette grise,
Le navire fendait les flots ;
Il filait dix nœuds, car la brise
Soufflait au gré des matelots.

Quoique séparé de nos femmes,
Hélas ! depuis bien peu d'instants,
Nous étions gais, car sur les lames
Riait un soleil de printemps...

Seul, près du bord, un pauvre mousse,
Comme nous tous, ne riait pas :
Il pleurait sa mère si douce
Qui pleurait, comme lui, là-bas...

Je ne l'aimais point... de sa mère
On m'avait refusé la main,
Et dit en me montrant son père :
— « Tous deux fianceront demain. »

Son père était le capitaine
D'un grand et beau bateau pêcheur ;
Franc et hardi, de Madeleine
Il avait su gagner le cœur.

Or, Madeleine était bien fière
Du gros Yvon, son premier-né,
Franc et hardi, comme son père,
Et de cheveux d'or couronné.

Je m'approchai du petit mousse
Qui pleurait là silencieux,
Avec une brusque secousse :
— « Allons, dis-je, sèche tes yeux !

» Crois-tu donc ainsi, petit drôle,
» Passer tout le jour sans travail ?
» Prends ce câble sur ton épaule ;
» Porte-le près du gouvernail ! » —

Et l'enfant redoublait de larmes,
En entendant ma rude voix ;
J'avais augmenté ses alarmes ;
Il fit le signe de la croix.....

« Eh quoi ! me prends-tu pour le diable, »
M'écriai-je d'un ton bourru ;
« M'entends-tu bien ?... porte ce câble ;
» Un autre aurait déjà couru... »

Je le poussai.... Vierge céleste,
Vous qui connaissez bien mon cœur,
Sans crainte, ici je vous atteste,
Je ne voulais pas ce malheur.

Quoique brutal, cruel, peut-être,
Je ne voulais pas, ô mon Dieu,
Tuer cet enfant comme un traître,
Mais sur lui me venger un peu.

C'était odieux, je l'avoue.....
Je ne comprends plus aujourd'hui
Que mon cœur contînt tant de boue,
Car un rayon du ciel m'a lui !....

Je le poussai.... l'enfant chancelle ;
Il glisse ; il tombe dans les flots,
Et son cri de terreur appelle
Autour de moi les matelots.....

Qu'est-ce?... Un homme à la mer... de suite
Chacun veut voler au secours;
On cargue la voile au plus vite :
— Cherchons encor... cherchons toujours ! —

En proie au remords qui me ronge,
Moi je n'épargne aucun effort ;
En vain je plonge et je replonge ;
Pas de mousse... hélas ! il est mort !

Hélas ! le fils de cette femme,
Objet de mes premiers amours,
Il est emporté par la lame.....
Il a disparu pour toujours!

Par ma faute, ma grande faute,
Le petit corps du pauvre Yvon
Est englouti dans la mer haute :
Mon Dieu qui pardonnez, pardon ! —

Le vieillard frappa sa poitrine
Et leva ses regards aux cieux.
Comme il souffrait, bonté divine !
Que de pleurs coulaient de ses yeux!

— « Vieux marinier, prenez courage :
» Le ciel a pitié du pécheur;
» Faites à Sainte-Anne un voyage,
» Et là priez avec ferveur.

» Allez autour de la chapelle,
» A genoux, un cierge à la main :
» Sainte Anne aux Bretons est fidèle,
» Vous ne la prirez pas en vain ! » —

III.

— Nous avions dépassé Madère,
Quand Yvon tomba dans les flots;
Jusque-là, toujours vent arrière
Et toujours nos bras en repos....

Mais le soir même où dans les ondes
L'enfant disparut à nos yeux,
Il souffla sur les mers profondes
Un vent terrible et furieux.

Quinze jours entiers la tempête
Siffla, sans trève, dans nos mâts ;
L'équipage perdait la tête,
Chacun tremblait, priait tout bas.

Moi, je croyais toujours entendre
Un cri... le dernier cri d'Yvon,
Je croyais toujours le voir tendre
Ses bras, en prononçant mon nom.

Je l'entendais dans la nuit sombre...
A la lueur de chaque éclair,
Je croyais voir passer son ombre
Sur chacun des flots de la mer.....

J'allai trouver le capitaine
Et là je déchargeai mon cœur ;
Je dis : « Votre perte est certaine :
» Je suis maudit par le Seigneur !

» Le ciel demande une victime
» Et son courroux s'apaisera ;
» Laissez partir l'auteur du crime
» Et la tempête le suivra....

» Sans doute il mourra ;... mais qu'importe ?
» Il est maudit ; il le sait bien :
» En son cœur l'espérance est morte ;
» Excepté vivre, il ne craint rien ! »

*

— Vite préparez la chaloupe ;
Mettez du vin ; mettez du pain ;
Placez une croix sur la poupe ;
Prenez un chapelet en main. —

*

Me voilà donc seul sur les lames,
Dans l'immensité de la nuit ;
Un éclair aux rapides flammes
Me montre le vaisseau qui fuit.....

L'ouragan gronde sur ma tête ;
Le gouvernail est emporté ;
L'esquif, au gré de la tempête,
Bondit sur le gouffre irrité.

Plein d'effroi, je pleure et je prie
La bonne reine de la mer :
— « Pitié de moi, douce Marie ! »
Ma bouche murmure un *Pater !*

La barque sombre ; un flot m'enlève :
Je ne vois plus ; je ne sens plus ;
Je me réveillai sur la grève,
Où m'avait laissé le reflux.

Le soleil brillait sur ma tête ;
Pas un nuage dans les cieux....
Rien n'annonçait plus la tempête,
Le flot était calme et joyeux.

Mais, autour de moi, sur la plage,
Se pressait — chose horrible à voir ! —
Une foule ardente et sauvage,
A l'œil fauve, au visage noir.

Ils poussent de longs cris de joie ;
Mon Dieu, quels lugubres accords !
Comme des corbeaux sur leur proie,
Ils fondent sur mon pauvre corps.

Ils m'emportent vers leurs cabanes,
Souffrant et garrotté toujours.
Là je suis gorgé de bananes,
Engraissé soixante longs jours !

Près de moi, dans la même enceinte,
Vingt nègres partageaient mon sort,
Les uns abattus par la crainte,
D'autres chantant leur chant de mort.

Enfin le jour fatal arrive,
Le jour joyeux du grand festin :
On nous fait marcher vers la rive,
Aux premiers rayons du matin.

Autour d'une effroyable idole,
Qui serre un squelette en ses bras,
La foule bondit, ivre et folle,
Et prépare l'affreux repas.

On vient d'attiser la fournaise ;
Déjà deux des captifs sont morts,
Et je vois frémir, sur la braise,
Les débris sanglants de leurs corps.

Le chef hideux des cannibales,
Qui suspend à son nez camard
Deux grands anneaux et quatre balles,
A le droit de choisir sa part.

Il est penché sur ma poitrine
Et fixe un œil ardent sur moi ;
Son geste m'apprend qu'il destine
Le blanc pour la bouche du roi.

C'en est fait... mais le canon tonne...
Cédant à de lâches terreurs,
La foule, en courant, abandonne
Ces lieux souillés de tant d'horreurs.

Un vaisseau cinglait vers la plage,
Portant pavillon de Tunis ;
Des Maures formaient l'équipage,
Gens barbares aux teints brunis....

Ils m'enchaînent sur leur navire.
Etait-ce à babord, à tribord?
Hélas! je ne saurais le dire,
Car j'étais plus qu'à moitié mort !

A Tunis, je devins esclave
Chez un renégat orgueilleux,
Lâche et voulant passer pour brave,
Aussi méchant que soupçonneux.

Il craignait que sa favorite
N'aimât plus l'esclave que lui...
Elle était laide, âcre et petite ;
Rien qu'à la voir vous auriez fui !

Un jour, j'aperçus cette femme,
A l'œil oblique, aux cheveux roux ;
Il me vit, crut lire en mon âme ;
Je souriais ; il fut jaloux !...

Plus il éprouvait de tendresse,
Plus nombreuses tombaient sur moi
Les rigueurs de sa main traîtresse...
Amour, que j'ai souffert pour toi !

Puis je ramai sur les galères,
Sous les ordres d'un capitan ;
En me donnant les étrivières,
On me récitait l'Alcoran.

Toujours des coups et des injures,
Que l'esclave eût tort ou raison,
Et, pour seul baume à ses blessures,
Le fouet remplaçant le bâton.

Je fus placé chez un derviche,
Chez un muphti, chez un fellah;
Tous, le pauvre comme le riche,
M'assommaient en l'honneur d'Allah...

Ils m'auraient empalé, je pense,
Pour ne pas me nourrir en vain;
Mais mon travail et ma souffrance
Etaient pour eux plaisir et gain.

Courbé sur le sol de l'Afrique,
Baigné d'épuisantes sueurs,
Sous l'âpre ciel qui de la brique
Souvent emprunte les couleurs,

O travaux de notre Bretagne,
Récolte des foins, des moissons;
Gais soins du pressoir qu'accompagne
Le vieux refrain de nos chansons;

Matins d'été, beaux soirs d'automne,
Foyers si chauds, propos si doux,
Cidre blond de la vaste tonne,
Que de fois je songeais à vous!...

IV.

Après dix-huit ans d'esclavage,
De bons et saints religieux,
A Tunis étant en voyage,
Rachetèrent le pauvre vieux.

Je m'embarque... je pars... la peste
Se jette sur le bâtiment:
Ils meurent tous, moi seul je reste,
Mais malade et sans mouvement. ...

Sur le pont de notre navire,
Sont étendus cinquante corps ..
O douleur! moi seul je respire;
Seul je vis au milieu des morts!

Trente-neuf jours, affreux voyage !
Au gré des flots, au gré des vents,
J'erre bien loin de tout rivage
Avec les morts, loin des vivants....

Le quarantième jour se lève
Et m'apporte un rayon d'espoir ;
Le navire touche à la grève ;
Hommes, je vais donc vous revoir !

Je pus me traîner jusqu'à terre
Et, sur la lisière d'un bois,
J'aperçus un vieux solitaire
A genoux au pied d'une croix.

Son front était si vénérable,
Que je sentis au fond du cœur
Naître comme un charme ineffable,
Plein de tendresse et de bonheur....

Je marchai vers le saint ermite :
— Mon fils, me dit-il, viens chez moi ;
Certes, ma chaumière est petite,
Mais grande encore assez pour toi.

Ami, tes membres sont bien raides,
Mais je soutiendrai tes efforts ;
Tu souffres, mais j'ai des remèdes
Et pour ton âme et pour ton corps. —

Les flots m'avaient couvert d'écume.
Bientôt le feu, pour me sécher,
Dans le bois sec pétille et fume :
Comme il m'est doux d'en approcher !

L'ermite, en soufflant sur la flamme,
Ranime mon corps et mes sens,
Mais sa parole, dans mon âme,
Excite des feux plus puissants.

— Je veux me confesser, mon père,
Dis-je, en tombant à ses genoux;
Apprenez-moi ce qu'il faut faire
Pour calmer le ciel en courroux. —

Et je lui contai mon histoire,
La mort d'Yvon, tous mes malheurs,
Trop bien gravés dans ma mémoire.
Le bon prêtre versa des pleurs...

— Tu fus bien malheureux, sans doute,
Me dit-il, en serrant ma main,
Mais quand Dieu parle et qu'on l'écoute,
Tout ciel sombre devient serein.

Sa voix va calmer ta souffrance....
Après les jours de châtiment,
Vont naître les jours d'espérance :
Dieu t'a puni, mais en t'aimant....

Retourne en paix vers le village
Où Fanche a tant pleuré sur toi;
Console-la d'un long veuvage,
Et des jours d'angoisse et d'effroi.

Tu m'as dit qu'elle était enceinte,
Lorsque partit *le Grand-Arthur;*
L'enfant d'une femme si sainte
Est pieux et bon... sois-en sûr...

Va prier avec Madeleine
Pour l'âme de son pauvre Yvon;
Tes pleurs adouciront sa peine;
Tes pleurs obtiendront ton pardon.

Mais partout, dans ton long voyage,
A ceux que tu rencontreras,
Dis ton histoire, ton naufrage,
Le malheur qui suivait tes pas.

Car si quelque autre envers les mousses
Veut être cruel comme toi,
Quand loin de leurs mères si douces,
Ils tremblent de deuil et d'effroi,

Il apprendra, par ta souffrance,
Qu'il est au ciel un Dieu vengeur
Dont la main protège l'enfance
Et punit un lâche oppresseur. —

Maintenant, mon histoire est dite....
Répétez-la, mes beaux garçons;
La noce attend : allez bien vite,
Chantez vos joyeuses chansons.

*

— « Où demeuriez-vous avec Fanche?
» Dites-le nous, vieux marinier. » —
— « Au bourg de Cangor, le dimanche
» On entend prêcher du foyer. » —

— « Et Madeleine, triste mère
» De ce pauvre petit Yvon? » —
— « Dans la paroisse de Lanmère,
» A la ferme de Kernavon... » —

— « Vieux marinier, vite j'emporte
» L'habit du futur qui m'attend,
» Debout sur le seuil de la porte. » —
Le tailleur partit à l'instant.

Il court.... sa vitesse est si grande,
Qu'il trébuche deux ou trois fois,
Et laisse tomber sur la lande
Son chapeau tout rempli de noix....

Aux enfants il les abandonne
Et court avec plus de vigueur :
— « Par saint Job, l'aventure est bonne!
» Dieu vous bénit, foi de tailleur!

» Venez, Fanche, et vous, Madeleine,
» Et vous, Nannic, aux blonds cheveux,
» Voir l'hôte que je vous amène ;
» Venez, Yvon, bel amoureux..... »

— « Vieux marinier, il faut vous dire
» Que voici votre mousse Yvon :
» Il fut sauvé par un navire
» Qui voguait de Brest à Bourbon.

» Et voici Nannic, sa promise;
» Votre fille vient vous prier
» De dire avec elle à l'église
» Un bon *oui*, mon vieux marinier!

» Embrassez votre douce Fanche
» Qui vous tend sa joue et sa main ;
» Elle est encore et blonde et blanche :
» Elle aura quarante ans demain.

» Elle a recueilli l'héritage
» D'un parent qui mourut ici ;
» Elle est aussi riche que sage,
» Et c'est sa maison que voici !

» Dites bonjour à Madeleine :
» Surtout ne soyez pas jaloux
» De son mari, le capitaine,
» Qui s'avance en riant vers vous.

» Embrassez-vous bien... moi je danse ! » —
Ainsi s'exprima le tailleur,
Puis il fit trois bonds en cadence:
Chacun l'imita de grand cœur!

*

En avant donc, binious et vielle ;
Sonnez, bombarde et galoubet:
Jamais fête ne fut plus belle
Et jamais bonheur plus complet.

V.

Job avait très-bonne mémoire :
Il se garda bien d'oublier
La terrible et touchante histoire
Du mousse et du vieux marinier.

Il la conta dans vingt villages,
Aux fiançailles, aux pardons :
La mère, quand ils sont bien sages,
La redit aux petits garçons.

Aussi les enfants, le dimanche,
Quand à l'église ils vont prier,
Reconnaissant sa barbe blanche,
Se montrent le vieux marinier.

HIPPOLYTE DE LORGERIL.

6 décembre 1867.

UN VENDÉEN, MARTYR EN CORÉE.

—

VIE DE HENRI DORIE, par M. l'abbé Ferdinand Baudry, un volume in-12. — Poitiers, Henri Oudin; Nantes, Mazeau et Libaros.

—

Dans la chronique de décembre 1866, la *Revue de Bretagne et de Vendée* a « enregistré » le nom de ce jeune prêtre vendéen, qui, le 8 mars précédent, tombait glorieusement sous le glaive de la persécution, avec d'autres invincibles soldats de Jésus-Christ, dans la presqu'île de Corée. Mais nos lecteurs doivent regretter qu'aucune main n'ait encore esquissé pour eux cette douce figure d'apôtre, si digne pourtant de prendre place, dans notre histoire et dans nos souvenirs, près de celle de l'abbé Mabileau. Nous serions heureux d'inspirer à quelques-uns le désir de l'étudier : il est impossible, croyons-nous, de la regarder attentivement, à la lumière de son auréole, sans l'admirer, l'aimer et souhaiter ardemment d'en révéler aux âmes chrétiennes la céleste beauté.

Si l'Eglise de Nantes sait fêter ses saints et ses héros avec une magnificence difficile à égaler, l'Eglise de Luçon, sa sœur, plus pauvre, mais non moins féconde, honore les siens avec des sentiments d'amour et d'enthousiasme aussi spontanés que profonds et persévérants.

Dès que la nouvelle de la mort, ou, pour mieux dire, du triomphe du Père Dorie, fut arrivée à Luçon, le vénérable prélat qui l'avait consacré au service des autels, quatre ans auparavant,

s'empressa d'adresser au curé de sa paroisse natale une lettre destinée à consoler sa famille, en lui montrant, dans les splendeurs du royaume éternel, « ce cher enfant maintenant assis pour jamais sur un trône plus brillant que tous les trônes du monde [1]. » Une grande cérémonie fut aussitôt projetée et préparée pour rendre hommage à sa mémoire dans la vieille église où il avait reçu le baptême. Le 4 décembre 1866, un nombreux clergé s'y pressait autour de son évêque, et, s'unissant aux parents et aux compatriotes du nouveau martyr de l'antique foi de la Vendée, faisait monter vers le ciel de solennelles actions de grâces pour la précieuse couronne décernée par le Seigneur à cet humble enfant de Saint-Hilaire-de-Talmont. Toute la population « s'était levée comme un seul homme » pour acclamer et invoquer ce puissant et bien-aimé protecteur du pays. M. l'abbé Gouraud, vicaire-général et supérieur du grand séminaire, prononça à sa louange, au milieu de la messe pontificale, avec cette éloquence du cœur qu'il possède à un si haut degré, un discours qui « tint pendant trois quarts d'heure l'assemblée tout entière suspendue à ses lèvres. » A la fin du repas qui réunit au presbytère les ecclésiastiques, dans les rangs desquels on voyait avec attendrissement, près de Mgr Colet, le père et le frère d'Henri Dorie, un de ses anciens professeurs du petit séminaire des Sables-d'Olonne, M. l'abbé Louis Grolleau, lut une entraînante pièce de vers, composée en son honneur.

Elle fut belle et touchante, cette fête de famille; mais elle ne dura qu'un jour et bien peu de privilégiés purent y prendre part. La gloire des justes doit croître, s'étendre et se perpétuer.

Déjà, un beau portrait photographié, tiré à des milliers d'exemplaires par un artiste vendéen devenu nantais, avait popularisé, dans le diocèse de Luçon, les traits du saint missionnaire. Ce portrait s'y trouve maintenant partout, dans les mains des prêtres et des fidèles, qui le vénèrent pieusement et appellent de tous leurs vœux le jour où, revêtant de plus grandes proportions, il sera solennellement placé sur les autels. Quoi de plus propre à exciter

[1] Cette citation et toutes celles qui suivront sont empruntées à la *Vie du P. Dorie.*

la piété que la vue de cet ascétique visage, illuminé et comme transfiguré par un regard et un sourire d'une mansuétude ineffable? Rien ne peut rendre le sentiment avec lequel notre jeune apôtre, pressant sur son cœur et offrant en même temps à l'adoration des hommes le Christ cloué à la croix, semble redire la sublime parole qu'il écrivait à un ami, en lui annonçant son prochain départ pour la Corée : « *Souffrir pour Dieu* est désormais ma devise[1]. »

L'Eglise de Luçon voulut bientôt consacrer à la mémoire de son martyr un autre monument. Les premiers chrétiens prodiguaient à ceux de leurs frères qui avaient eu le bonheur de verser leur sang pour Jésus-Christ les plus éclatants témoignages de respect, de confiance et d'amour, et non-seulement ils honoraient leurs noms, leurs tombeaux et leurs images, en invoquant le secours de leur intercession près de Dieu, mais encore ils s'attachaient presque toujours à écrire minutieusement, pour la méditer, la répandre dans le monde catholique et la transmettre à la postérité, la relation des actes de leur vie et des circonstances de leur mort. Il fallait donc qu'une main pieuse et autorisée « recueillît les moindres détails » de l'existence du P. Dorie, de « cette existence si courte en apparence, mais si pleine devant Dieu, si héroïque dans sa simplicité et dans sa modestie[2], » et les présentât, dans un livre appelé à devenir populaire, à l'admiration et à l'imitation de ses contemporains et des générations futures. Ce livre, dont nous voudrions louer dignement le mérite et l'intérêt, nous le devons à M. l'abbé Ferdinand Baudry, curé du Bernard, correspondant du ministère pour les travaux historiques, et membre zélé de plusieurs sociétés savantes. Nul ne pouvait mieux que cet ancien missionnaire diocé-

[1] M. Barotin, peintre distingué et très-habile photographe, né à Apremont (Vendée), et établi à Nantes depuis plusieurs années, a donné dernièrement au public, outre le portrait du P. Dorie et le groupe des missionnaires qui ont quitté la France avec lui, en 1864, un *Christ en croix* et une *Vierge du séminaire des Sables-d'Olonne*, qui sont de vrais chefs-d'œuvre de photographie. Nous souhaitons vivement la prompte exécution du projet qu'il a conçu de réunir dans un tableau, dédié au clergé vendéen, les portraits authentiques des évêques de Luçon, rangés autour de celui du cardinal de Richelieu. — La *Vie du P. Dorie* est ornée d'une reproduction de sa photographie, gravée par M. Charpentier, de Nantes.

[2] Approbation donnée par Mgr l'Evêque de Luçon à la *Vie du P. Dorie*.

sain, à l'âme si ardente, si saintement passionnée pour l'extension du règne de Dieu sur la terre, comprendre et raconter la vocation, le dévouement au salut des idolâtres, la fin magnanime du missionnaire apostolique.

Nous aimerions à exposer ici toutes les beautés d'une biographie si bien faite pour charmer, attendrir, et fortifier dans la foi tout cœur catholique et vendéen. Mais nous sommes obligé, à notre vif regret, de nous resserrer dans d'étroites limites : nous nous bornerons donc à ouvrir la *Vie du P. Dorié* et à la parcourir très-rapidement avec les lecteurs de la *Revue,* heureux si nous les portons ainsi à la lire entièrement et à la propager autour d'eux.

L'auteur a dédié son travail, comme le demandaient la justice et la reconnaissance, au noble bienfaiteur du jeune Dorie, à M. le comte de Bessay, dont les généreuses libéralités lui avaient ouvert l'entrée de la carrière sacerdotale. Son protégé se regardait comme son enfant, et il lui avait dit un jour : « Si je meurs martyr, c'est à vous que je le devrai. »

Une deuxième dédicace est adressée au digne prélat qui, après lui avoir conféré les ordres mineurs, l'avait béni avec une tendresse toute paternelle, inspirée surtout par un mystérieux pressentiment de l'avenir, quelques jours avant son départ pour le séminaire des Missions-Etrangères. Dans sa réponse à M. le curé du Bernard, Sa Grandeur le remercie de publier un livre qui « contribuera à éclairer, à édifier, à toucher un grand nombre d'âmes, et à rendre plus féconde encore, dans notre chère Vendée, l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, » et Elle « fait des vœux pour que ces pages, écrites avec le cœur, soient lues dans toutes les familles chrétiennes du diocèse. »

L'*Introduction* met en scène trois interlocuteurs, l'auteur lui-même, un colonel et un lieutenant de vaisseau, que le hasard a réunis autour d'une table d'hôte. Leur conversation, un peu trop longue peut-être, roule sur la récente persécution suscitée contre nos missionnaires par le gouvernement coréen, et sur le martyre des deux évêques et des sept prêtres français qui ont payé de leur vie leur zèle pour la conversion des infidèles. Mgr l'Evêque de Lu-

çon a exprimé en ces termes son jugement sur ce spirituel dialogue: « Votre introduction est pleine d'intérêt et de tact dans la réfutation des objections contre l'apostolat catholique. »

L'ouvrage est divisé en douze chapitres, que nous résumerons le plus brièvement possible.

Henri-Pierre Dorie, sixième enfant de Pierre Dorie et de Geneviève Bignoneau, naquit, le 23 septembre 1839, au Port-de-Jard, village dépendant de la commune de Saint-Hilaire-de-Talmont, qui fait partie du canton de Talmont et de l'arrondissement des Sables-d'Olonne. Il eut le bonheur d'être baptisé le jour même de sa naissance. Ses parents, honnêtes cultivateurs, l'élevèrent si chrétiennement et il profita si bien des leçons de sa vertueuse mère et de celles de son curé, qu'il fut jugé digne de faire sa première communion dès l'âge de dix ans. La ferveur avec laquelle il servait le prêtre à l'autel inspira à M. l'abbé Boulanger, alors vicaire de la paroisse, la pensée de le diriger vers l'état ecclésiastique. M. le comte de Bessay, dont son père était fermier, voulut bien subvenir aux frais de son éducation, et il entra au petit séminaire des Sables-d'Olonne, au mois d'octobre 1852, pour n'en sortir qu'en 1860. Un de ses anciens supérieurs, le vénérable M. Laporte, applique à son séjour dans cette pieuse maison cette gracieuse parole empruntée au livre de l'*Ecclésiastique* : « *Sicut lilium et balsamum aromatizans odorem dedit (in seminario Secorensi).* » C'est en 1855, pendant son année de sixième, qu'il entendit pour la première fois au fond de son cœur la voix de Dieu l'appeler aux missions étrangères, vers lesquelles se tournèrent dès lors tous ses désirs.

Il passa deux ans au grand séminaire de Luçon, y reçut la tonsure et les ordres mineurs, et s'y fortifia de plus en plus dans la résolution de se vouer à la prédication de l'Evangile dans les pays idolâtres. Tout semblait s'opposer invinciblement à la réalisation de son courageux dessein: sa complexion délicate et la faiblesse apparente de sa santé, la résistance de son protecteur et de son curé, et, par dessus tout, sa vive affection pour sa famille, que son départ devait plonger dans une indicible douleur. Le saint jeune

homme, avec une énergie de volonté dont on ne l'aurait pas cru capable, sut briser tous les obstacles de la nature et du monde et, sans autre appui visible que la bénédiction de son évêque, il se présenta et fut admis, le 13 août 1862, au séminaire des Missions-Etrangères.

Nous renonçons à le suivre dans sa préparation immédiate à la vie apostolique. Disons seulement qu'à Paris il s'unit par les liens d'une étroite amitié à un noble fils de la Bourgogne, au P. Simon-Marie-Antoine-Just Ranfer de Bretenières : la divine Providence avait prédestiné ces deux généreux disciples du Christ, si différents l'un de l'autre par l'origine et par la première éducation, mais dont les âmes brûlaient du même feu sacré, à cueillir ensemble, en Corée, la palme du martyre et à cimenter de leur sang l'alliance des églises de Dijon et de Luçon [1].

Henri Dorie, promu au sous-diaconat le 30 mai 1863, fut élevé au rang des diacres le 19 décembre de la même année et, le 21 mai 1864, « il reçut l'onction sacerdotale des mains de Mgr Thomine des Mazures, vicaire apostolique du Thibet : c'était un apôtre qui en consacrait un autre. » Il nous est impossible de ne pas reproduire ici la lettre qu'il adressait, le 3 juin suivant, à M. l'abbé Boudaud, vicaire de sa paroisse natale, et qui est si particulièrement intéressante pour nous, Vendéens :

« Mon Dieu ! quel beau jour ! que nous étions heureux tous, tant maîtres qu'élèves ! Le lendemain 22, j'ai dit ma première messe dans un petit oratoire placé au rez-de-chaussée de la maison. Le P. Guichard, de Bois-de-Céné, me la servait ; deux autres Vendéens, les PP. Cousin et Michaud, de Chambretaud, y assistaient dévotement. Tout était silencieux autour de nous ; que nous étions heureux ! Il m'est impossible de vous dire lequel de nous quatre était le plus ému. Nous nous embrassâmes tendrement, après la messe, et nous remerciâmes Dieu du fond de notre cœur de nous avoir conduits dans un si charmant asile. Le P. Cousin, qui n'est arrivé que depuis un mois, ne se sentait pas de joie et de bonheur. C'est bien dans cette circonstance que l'on touche, pour ainsi dire, du

[1] Nos lecteurs n'ignorent pas, sans doute, que Mgr Charles-Théodore Colet a été, pendant de longues années, vicaire-général de Dijon, avant de succéder, en 1864, sur le siége de Luçon, à Mgr Delamare, archevêque actuel d'Auch.

doigt la vérité de cette parole de Notre Seigneur : *Celui qui quittera pour moi son père, sa mère, ses frères, ses sœurs...., recevra le centuple en ce monde et, dans le siècle à venir, la vie éternelle.* Heureux si nous persévérons toujours dans les mêmes sentiments ! Nous sommes quatre Vendéens au séminaire des Missions : deux ou trois que je connais se préparent dans l'ombre pour les vacances prochaines, et ainsi bientôt on pourra dire, comme mon ancien directeur, M. Guitton : *la Vendée apostolique !* »

Notre *pauvre petit missionnaire* (c'est le nom qu'il se donnait), touchait enfin au terme de ses vœux. La Corée avait besoin de nouveaux ouvriers évangéliques : ses supérieurs, qui le connaissaient bien, le jugèrent assez fort pour l'envoyer cultiver cette portion stérile et ingrate de la vigne du Seigneur, tant de fois abreuvée et toujours si avide du sang des martyrs. A cette nouvelle, sa joie fut extrême. « Vive la Corée ! » s'écriait-il avec un enthousiasme inexprimable, en annonçant son départ. On lui donna pour compagnons le P. Huin, du diocèse de Langres, le P. Beaulieu, du diocèse de Bordeaux, et son ami intime, *le grand Just*, comme il se plaisait à l'appeler, le P. de Bretenières. Il devait quitter Paris avec eux et six autres confrères destinés à diverses missions, le 15 juillet, jour de la Saint-Henri. Son directeur du séminaire de Luçon, M. l'abbé Guitton, était accouru pour lui dire adieu, au nom de la Vendée, avec le vicaire de Saint-Hilaire et un de ses anciens condisciples. Tous trois se joignirent, le soir du 14 juillet, aux PP. Guichard, Cousin et Michaud, pour lui souhaiter sa fête, et on lui chanta ces couplets prophétiques, si touchants dans leur naïve simplicité, composés pour la circonstance par le P. Cousin, aujourd'hui missionnaire au Japon :

— Un jour naquit, au fond de la Vendée,
Un Vendéen,
Et Dieu disait : Voilà pour la Corée
Un Coréen.
Déjà fixé, le jour qui nous l'emmène
Etait écrit,
Et Dieu tout bas soufflait à sa marraine
Le nom d'Henri.

Hélas ! ce jour l'emporte sur ses ailes
Jusque là-bas !
Nous n'aurons plus de lui que des nouvelles
Jusqu'au trépas :
Sans une pierre où reposer sa tête,
Et sans abri,
Où sera-t-il quand reviendra la fête
De saint Henri ?

A son aspect, dans une autre patrie,
En ce temps-là,
L'enfer dira : Je ne crains que Dorie,
Et le voilà !
Peut-être alors on coupera sa tête
Pour Jésus-Christ,
Et deux fois l'an pour nous viendra la fête
De saint Henri.

Quand une fois la sanglante couronne
Ceindra ton front,
Pour obtenir de Dieu qu'il me la donne,
Sois mon patron ;
C'est le bonheur qu'à tous deux je souhaite :
S'il te sourit,
Offre ce vœu comme un bouquet de fête
A saint Henri.

Le P. Dorie s'embarqua à Marseille, le 19 juillet 1864. Un voyage de trois grands mois le conduisit, à travers mille dangers, dans la Mandchourie, province de la Chine, située en face de la presqu'île de Corée. Il fut obligé d'y séjourner tout l'hiver, et le vicaire apostolique de cette contrée lui donna pour résidence un village, appelé par les missionnaires *Saint-Joseph-des-Ours*, où il commença à exercer les fonctions du saint-ministère. Enfin, le 26 mai 1865, il atteignit secrètement avec ses trois compagnons, en récitant le *Te Deum*, le rivage coréen, et, le 23 juin suivant, il prit possession du poste assigné à son zèle par son évêque. C'était un village nommé Son-Kol, entièrement habité par des chrétiens, mais entouré de païens soupçonneux et pleins de haine contre les étrangers. Il y passa les huit derniers mois de sa vie, toujours caché, dans des

incommodités et des privations incroyables, partageant tout le temps qu'il ne consacrait pas à son cher troupeau entre la prière et l'étude de la langue du pays.

Les bruits de persécution, qui grondaient sourdement, ne tardèrent pas à éclater. Le gouvernement, résolu à exterminer tous les chrétiens, commença par les frapper dans leurs chefs. Arrêté dans sa résidence, le P. Dorie fut conduit et emprisonné à Séoul, capitale du royaume, et, quelques jours après, le 8 mars 1866, il y fut décapité avec Mgr Berneux, vicaire apostolique de la Corée, et les PP. Beaulieu et de Bretenières. Le 11 mars, les PP. Petitnicolas et Pourthié subirent le même sort, et enfin, le 30, Mgr Daveluy, coadjuteur de Mgr Berneux, les PP. Aumaître et Huin eurent à leur tour la gloire et le bonheur de verser leur sang pour la foi.

Sur douze missionnaires français qui évangélisaient la Corée, trois seulement avaient échappé aux recherches des païens. Tout le monde a lu avec la plus vive émotion les détails que nous a transmis le P. Ridel, de Nantes, sur le supplice et l'invincible courage des saints martyrs.

Les derniers chapitres de la *Vie du P. Dorie* sont pleins de renseignements instructifs et curieux sur la Chine et sur la Corée. Mais ce qui leur communique surtout, comme au reste de l'ouvrage, un attrait et un charme tout particulier, ce sont les lettres de notre jeune apôtre. Elles révèlent une piété, une ardeur de zèle, une force d'âme, une abnégation, une soif du martyre véritablement héroïques; mais, en même temps, elles manifestent des sentiments d'amour filial et fraternel, d'amitié, de reconnaissance et de charité si profonds, si tendres, si naïfs, que souvent, en les lisant, vous sentez les larmes vous gagner malgré vous.

Nous regrettons que l'auteur n'ait pas profité davantage, pour l'édification de ses lecteurs, de ces « cent-dix lettres, dont plusieurs de huit et même de dix pages, toutes écrites de 1862 à 1865 inclusivement, qui sont passées sous ses yeux. » Son livre est inférieur à la *Vie de Théophane Vénard*[1], parce que la correspondance

[1] Jean-Théophane Vénard, prêtre de la Société des Missions-Etrangères, né le 21 novembre 1829, à Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres), fut décapité au Tong-

du martyr n'y tient pas une aussi large place. Nous ne lui reprocherons pas les vulgarités et les négligences de style d'un travail fait à la hâte, et que les soins incessants du ministère paroissial ne lui ont pas permis de corriger. Il a atteint son but, il a victorieusement prouvé que la foi peut toujours transformer et diviniser les plus faibles natures, métamorphoser en lions les plus timides agneaux, et donner à l'Église des saints d'une stature incomparablement supérieure à celle de tous les grands hommes qu'admire et encense l'incrédulité.

La plus précieuse comme la plus douce récompense de M. l'abbé Baudry aura été certainement la lettre par laquelle Pie IX a daigné, le 19 octobre dernier, le remercier de l'envoi de la *Vie du P. Dorie*, et lui accorder, comme gage de sa gratitude et de sa haute satisfaction, la bénédiction apostolique.

Espérons qu'un jour viendra où le Vicaire de Jésus-Christ mettra solennellement au rang des bienheureux notre Henri Dorie avec les autres martyrs de la Corée, et où le diocèse de Luçon pourra lui offrir les honneurs et les prières du culte ecclésiastique.

Ancien élève du petit-séminaire des Sables-d'Olonne, où ce saint missionnaire s'est préparé, par huit années de prière et d'étude, aux travaux de l'apostolat et aux combats du martyre, celui qui vient d'écrire ces lignes a saisi avec bonheur l'occasion qui lui était offerte de déposer publiquement, à son tour, son humble hommage aux pieds de ce héros vendéen.

AMÉDÉE GALLET.

King, le 2 février 1861. Sa *Vie*, publiée à Poitiers par un auteur anonyme, est un ouvrage très-remarquable et très-intéressant. La 2e édition renferme l'éloquent discours prononcé en son honneur par Mgr l'Evêque de Poitiers, le 2 février 1862, dans l'église paroissiale de Saint-Loup.

TROIS BONNES RÉCOLTES *.

I. BEPRED BREIZAD, par M. Luzel (1865). — II. BOMBARD KERNÉ, par M. Prosper Proux (1866). — III. MARVAILLOU GRAC'H KOZ, par M. Gabriel Milin (1867). — IV. TELENN REMENGOL, par M. J.-P.-M. Lescour (1867).

I.

J'ai entendu chanter sur les frontières du Maine une chanson si jolie que je regrette qu'elle ne soit pas bretonne : c'est la chanson des *Batteurs de blé :*

Par un matin je me lève
Avec le soleil luisant,
Et j'entre dedans une aire
Par une porte d'argent.
Les batteux sont à l'ouvrage,
Et chacun s'en va chantant :
Eh! batteux, battons la gerbe,
Compagnons, joyeusement.

Ce joyeux lever, ce brillant soleil, cette belle aire, cette porte d'argent, ces bons compagnons allant au travail comme à une fête, et chantant, en battant la gerbe, j'ai tout retrouvé au Congrès de

* M. le vicomte de la Villemarqué veut bien nous communiquer ce morceau qui doit faire partie de la nouvelle édition de son étude si patriotique, intitulée : *la Renaissance bretonne.* (*Note de la Rédaction.*)

Saint-Brieuc; et je répétais mentalement les couplets des *Batteurs de blé;* — nos batteurs de science les valaient; ils les valaient aussi, nos camarades en poésie bretonne; leur ardeur n'était pas moins joyeuse, et les gerbes qu'ils apportaient n'étaient pas moins riches : trois années de moisson les avaient fournies.

Voici d'abord celle du *Bepred Breizad*[1], de M. Luzel, le *tuneful,* comme l'appelle si bien son digne confrère, le barde gallois Elfennydd; elle a été appréciée des juges délicats; les plus sévères de son pays lui ont adressé des félicitations : le recteur de la paroisse où se parle, dit le proverbe, « le plus joli breton de Bretagne, » le vénérable abbé Perrot, a écrit en l'honneur du poète des vers élégants et chaleureux parmi lesquels je distingue les suivants :

Bennoz d'id, Breizad kalounek,
Bennoz d'id ha d'az brezounek!
Ra vo deut mad enn Breiz-Izel,
Ar barz zo he hano Luzel!

Perag, evel hon tadou koz
Ne ganomp mui mintin ha noz?
Daoust a na ve pelloc'h e Breiz
Na kanerien na tud a feiz?

— Kanerien zo ha tud a feiz
Tud desket, tud gwiziek aleiz.
— Perag ne reont evel Luzel?
Hennez zo eur Bretoun fidel!

« Sois béni, Breton courageux, sois béni comme ton langage! soit le bienvenu en Basse-Bretagne le barde qui a nom Luzel!

» Pourquoi, comme faisaient nos pères, ne chantons-nous plus jour et nuit? Est-ce qu'il n'y aurait plus en Bretagne ni chanteurs ni hommes de foi?

— » Des chanteurs il en est, et des hommes de foi, et des hommes instruits et des savants beaucoup.

— » Pourquoi donc n'imitent-ils pas Luzel? Celui-là est un fidèle Breton! »

Moins enthousiaste et peu sensible à ce genre de fidélité, un illustre critique français qui prétend que « ce sont les transfuges de la patrie ou de la langue bretonne qui font le plus d'honneur

[1] Un vol. in-18, chez Haslé, à Morlaix, et, à Paris, chez Hachette.

au nom breton, » et juge M. Luzel trop patriote, trop persuadé de l'excellence de sa langue, trop imbu « de préjugés et d'entêtements, » excusable toutefois, — car il faut faire la part du *convenu* et *de la cocarde obligée ;* » — M. Sainte-Beuve veut bien reconnaître chez lui de la fraîcheur et de la veine. Il trouve « gentil » le motif d'idylle que le poète lui offre dans *Mona ;* la pièce consacrée à la mémoire de Brizeux lui paraît « touchante de forme et de sentiment, » et avec son flair très-fin, il devine ce que d'autres peuvent offrir de « charmant dans l'original. » — Quant à la langue de *Bepred Breizad,* il s'exprime ainsi, en m'interpellant, après Le Gonidec et ses disciples, d'un ton où je veux continuer à ne voir percer aucune malice, même adoucie : « Je laisse aux Le Gonidec, aux Le Huërou, s'il en existe encore, et à leurs successeurs, je laisse à mon savant confrère M. de la Villemarqué de décider si le breton en est pur et classique, s'il est digne du siècle d'Arthur. »

Du siècle d'Arthur ! ce serait un peu archaïque et assez inintelligible. Mais dans le cas où mon éminent confrère tiendrait à savoir à quoi s'en tenir sur les qualités du style de M. Luzel, je l'adresserais soit au colonel Troude, le plus ancien et le plus digne disciple de Le Gonidec, soit à M. l'abbé Henry, qui a toute la science d'un maître. Pour moi, je trouve suffisamment pure la langue de *Bepred Breizad,* quoiqu'elle soit de Tréguier plutôt que du Léon, et que le livre offre çà et là des mots et des vers étranglés. Ce n'est point

Ce breton incorrect et d'un mélange amer,

dénoncé par Brizeux et que personne n'écrit plus. C'est souvent la *linguam sonoram, jucundam, quam omnes intelligunt,* comme dit Cicéron du dialecte attique, et comme dirait M. le curé de Taulé de son bel idiome léonais. Je suis heureux que mon jugement s'accorde avec le sien, et je lui tends respectueusement la main par dessus des nuances qui, grâce à Dieu, ne sont pas des abîmes.

Une pièce de M. Luzel, où les qualités du style me semblent réunies à ce je ne sais quoi de fini que donne le travail aux seules œuvres vraiment durables, c'est le bardit qu'il a composé en l'honneur de sa langue natale et qui a eu tant de succès au Congrès celtique :

Iez Breiz.

Iez hon tadou, iez benniget,
A bep-amzer komzet 'n hon c'hreiz
A vihanik'meuz da garet,
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz !

Te'm euz karet, hag a garinn,
Iez kaer hon sent, iez glan hon feiz,
War ar bed keït ha ma vevinn, —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

Te ro d'in iec'het, pa venn klan,
Te laka skler ha glan ann deiz,
Iez Taliesin ha Gwenc'hlan, —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

Pa ve ma speret ankeniet,
Ha glac'har em c'halon e leiz,
Gant eur zonik'venn diboaniet, —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

Er broiou pell ma c'halonik,
Evel ar Gwennili d'he neiz,
A huana da iez Arvorik, —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

'Vel ma tiwall ar Mesaer
He oanedigou oc'h ar Bleiz,
Breiziz, diwallomp hon iez kaer, —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz !

La langue de Bretagne.

O langue de nos pères, ô langue bénie, de tout temps parlée parmi nous ! dès mon enfance je t'ai aimée ; car c'est toi, vieille langue, la vie de la Bretagne !

Je t'ai aimée et t'aimerai, belle langue de nos saints, sainte langue de notre foi, tant que je serai de ce monde ; car c'est toi, vieille langue, la vie de la Bretagne !

Tu me rends la santé, lorsque je suis malade, tu fais le jour brillant et pur, ô langue de Taliésin et de Gwenc'hlan ; car c'est toi, etc.

Quand mon esprit est dans le trouble, quand mon cœur est dans le chagrin, une chansonnette me console ; car c'est toi, etc.

Quand je suis en pays lointain, mon pauvre cœur, — comme l'hirondelle vers son nid — soupire vers la langue d'Armorique ; car c'est toi, etc.

Comme le berger défend du loup ses petits agneaux, défendons, Bretons, notre belle langue ; car c'est toi, etc.

Gwasket oud gant ar C'hallaoued,
Eneb ar gwir, eneb ar reiz,
Met did eo ma c'halon bepred, —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

Gouzanvomp peb-tra, tud ma bro,
Evomp dour, debromp bara heiz,
Met dalc'homp-mad bet'ar maro, —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

Kanomp hon gwerziou, hon soniou,
Stourmomp ouz ar Gall a c'houez preiz,
Stourmomp ! ha miromp hon giziou... —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

Gand eur werz-koz ha sin-ar-groaz
Pa c'houlenn ar paour kez lojeiz,
Hen digomeromp gant joa vraz, —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

Ha ni, Barzed newez Arvor,
Nin hen tou holl dirag ann deiz,
Dirag ann heol, dirag ar mor, —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

Ni droc'ho hon ton teod'nn hon bek
— Kleo, Brizeuk, da genvroiz keiz —
« *Kent wit dinac'h ar Brezonek,* » —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

Tu es opprimée par l'étranger, contre le droit, contre la loi, mais mon cœur est à toi toujours; car c'est toi, etc.

Souffrons tout, hommes de mon pays; buvons de l'eau, mangeons du pain d'orge, mais tenons bon jusqu'à la mort; car c'est toi, etc.

Chantons nos ballades et nos *sônes;* combattons l'étranger qui flaire une proie; combattons ! gardons nos coutumes; car c'est toi, etc.

Avec une vieille ballade et un signe de croix quand le pauvre demande qu'on lui ouvre, recevons-le avec bonheur; car c'est toi, etc.

Et nous, bardes nouveaux d'Armor, nous le jurons tous par le jour, par le soleil et par la mer; — car c'est toi, etc.

Nous couperons notre langue dans notre bouche, — entends, Brizeux, tes chers compatriotes ! — *avant de renier le breton;* car c'est toi, etc.

Me lavar, hag a lavaro :
— « Keit 'lammo ma c'halon em c'hreiz,
« Iez ma zud koz, me az karo ! » —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

Ha goude buhez ar bed-ma,
Enn eur Vreiz-all me am euz feiz
Da gomz Brezonek vel ama, —
Rag te, iez koz, eo buhez Breiz ! —

Voilà de l'inspiration, ou je ne m'y connais pas, et tous ceux qui savent le breton pourront certifier que je me suis vainement efforcé de reproduire dans ma traduction les nuances de l'original. Mais comment rendre dans une langue *fratesque et pleideresque,* pour emprunter l'expression de Montaigne, les délicatesses d'un idiome poétique et naïf? Mon illustre confrère de l'Institut se figure à tort que les paysans bretons ne peuvent chanter qu'*à la rigueur* les vers de M. Luzel. Si M. Sainte-Beuve avait voulu venir les voir de près, dans mon voisinage, il eût perdu, comme tant d'autres, bien des préjugés. Un juge très-impartial, M. Villermé, que l'Académie des sciences morales et politiques, dont il était membre, chargea d'une importante mission en Bretagne, en revint avec des idées toutes différentes de celles qu'il avait au départ; il racontait à ses collègues qu'à travers le détestable français de son interprète, il avait deviné toute la noblesse de l'idiome breton. « En effet, dit M. de Courson, la langue du paysan de la Basse-Bretagne n'est ni prosaïque, ni incorrecte, ni grossière, comme celle qui se parle dans les campagnes d'une grande partie de la France. M. Le Gonidec, cet excellent grammairien et lexicographe, ne cessait d'admirer la pureté et même l'élégance avec laquelle s'expriment ses compatriotes. »

Tant est vrai le mot de Brizeux !

Chez nous des travailleurs rustiques, point de rustres !

La publication que prépare M. Luzel des chants populaires qu'il

---

Pour moi je dis et je dirai : « tant que mon cœur battra dans ma poitrine, ô langue » de mes pères, je t'aimerai ! » car c'est toi, etc.

Et après la vie de ce monde, dans une autre Bretagne, je compte bien parler encore breton comme ici-bas ; car c'est toi, vieille langue, la vie de la Bretagne !

a recueillis dans le pays de Tréguier, mais surtout la collection de M. de Penguern, dont on commence enfin à connaître des morceaux d'une grande valeur historique [1], prouveront une fois de plus aux étrangers l'originalité, la pureté, la distinction de la langue et des sentiments des campagnes bretonnes; quant aux hommes compétents du pays, ils savent à quoi s'en tenir à cet égard.

II.

A côté du livre de M. Luzel on voyait au Congrès celtique la *Bombarde de Cornouaille* de M. Prosper Proux[2]. Voilà vingt-cinq ans qu'elle sonne; *labuntur anni!* mais pas les cœurs, grâce à Dieu : celui de notre cher poète a toujours vingt ans; il a gardé la note éclatante et gaillarde qui m'exaltait dans ma jeunesse; il jette avec la même force le vif *hollaïka* à ceux qui l'aiment et qui l'entendent d'un bout de la Bretagne à l'autre : *Ma vizenn barz* est un son de clairon; son salut fraternel aux *Bardes Cambriens*, une vraie fanfare : elle a électrisé les âmes à la réunion de Saint-Brieuc, et se prolongera jusqu'aux montagnes du Pays de Galles :

De l'est à l'occident, pays, répondez-vous !
L'un si cher à mon cœur, l'autre à mes yeux si doux !

Da Varzed Kemri.

Ra vezit deut mad, kenvreudeur,
Barzed helavar a Vreiz-veur,
Pa c'heuz prizet treuzi ar mor
'Vit starda dorn breudeur Arvor !

Aux Bardes de Cambrie.

Soyez les bienvenus, confrères, Bardes inspirés de la Grande-Bretagne, qui avez traversé la mer pour serrer la main de vos frères d'Armor !

[1] Je cite, entre autres, la *Vieille Ahès*, souvenir romain, publié par M. de la Borderie; le *Vieil aveugle Gwenc'hlan*, chant bardique, et *Gurvant*, chant héroïque, lus par M. du Cleuziou au Congrès de Saint-Brieuc; les *Moines de l'île Verte*, ballade historique du XIIe siècle, imprimée par MM. Geslin de Bourgogne et de Barthélemy.

[2] Un vol. in-18, Legoffic, éditeur à Guingamp.

Stignet kerden ho telennou
Da gana d'emp kanaouennou,
Kanaouennou kaer ar Varzed,
Savet enn amzer dremenet.

Lavaret d'emp hirio penoz,
Penoz, siouaz! enn oajou koz
Eo c'hoarvezet ann disparti
Etre hor breudeur ker ha ni.

Kanit diwar-benn ann Druzed
Enn ho dorn ar falz alaouret;
Ho baro hirr, ho zaeou gwenn
O prezeg war lein ann dol-men.

Kanit ar bobl nerzuz meurbed,
Ann dud gallouduz deuz bernet
Ar c'herrek pounner bern-war-vern,
Evit bezia ho fenn-tiern;

Ho deuz savet toliou, peuliou,
Sounn goude kalz a ganvedou
Sounn, hag o lavaret bepred:
« Bro! Breiz-Izel, ne varvo ked! »

Kanit ive a vouez huel
Ann emgann ru hag ar brezel
Ar roue ter, ar roue gwir
Arzur hag he gleze-meur dir,

Tendez les cordes de vos harpes et chantez-nous les poésies, les belles poésies bardiques composées dans le temps passé.

Dites-nous comment, hélas! dans les vieux âges arriva la séparation entre nos frères chéris et nous.

Chantez-nous les Druides armés de la serpe d'or, avec leur barbe vénérable et leur robe blanche instruisant le peuple du haut du dolmen.

Chantez le peuple plein d'énergie, les hommes forts qui ont entassé les uns sur les autres des rocs énormes pour la sépulture de leurs chefs;

Qui ont dressé les dolmens et les menhirs encore debout après bien des siècles, et qui diront toujours : « Le pays de Bretagne ne périra pas! »

Chantez encore d'une voix éclatante la bataille sanglante et la guerre, le roi bouillant, le roi loyal, Arthur à la grande épée d'acier,

Pignet war he varc'h glaz, sternet,
Pa'n em strinke ken kounnaret
E-kreiz stroll ann enebourien
Hag ho flastre evel merien.

Kanit Riwal ann diouganer,
Riwal ar barz hag ar goaper,
War eur skubelen a c'haolad
O nijal war zu ar Zabat.

Enn dro d'ezhan stroll ann diaoulou
O iudal euzuz er mezou;
Ar c'horred du war ann dorgenn
Penfollet gand ann abaden.

Ann ouc'hed-vor o soroc'ha,
Ar vor-gezek o c'hourina,
War grib eonuz ar gwagennou
Pa ziroll stourm ha kurunou.

Ar mor-verc'h koant, ken draitourez,
Hanter-besk hag hanter-vaouez
O kana flour d'ar verdaidi
Da lakat brevi ho listri.

Kanit bro ann Hiberni glaz
Bro ar verzerien, ar zent braz,
Efflamm, Ronan, Ke ha Sane,
Sent leun a feiz, a garante,

Quand monté sur son coursier gris tout équipé, il se précipitait avec furie au milieu des ennemis et les écrasait comme des fourmis.

Chantez Riwal le sorcier, Riwal le barde satirique, enfourchant un manche à balai pour s'envoler au Sabbat,

Et la foule des démons qui l'entourent, en hurlant à travers les champs, et les nains noirs de la colline, entraînés dans leurs folles rondes;

Et les marsouins aux longs grognements et les chevaux marins qui hennissent à la cime des vagues écumantes quand rugit la tempête et gronde le tonnerre;

Et la belle sirène si traîtresse, moitié femme, moitié poisson, qui séduit les marins par ses chants et les fait briser leurs vaisseaux contre les écueils.

Chantez le pays de la verte Irlande, le pays des martyrs et des grands saints, Efflam, Ronan, Ké et Sané, saints pleins de foi et de charité,

A ziskennaz enn Breiz-Izel
'Vit prezeg d'emp ann aviel,
A zavaz war gern ar peulven
Kroazou skedennuz Mab-ann-den,

Hag hon diskaz da azeuli
Ar map ganet er marchosi
Ni tud direiz n'hon doa binkoaz
Stouet hor penn dirak nep goaz.

Tridall a ra hor c'halonou
O klevet iez hor gourdadou
Hag ann delenn o sini c'houek
Enn douar zantel Sant-Briek.

Setu va dorn, kenvroidi,
Ha teir iouc'haden 'vit Kemri!
Ia, daoust d'ann amzer, daoust d'ar mor,
Breur vo Kemro da vap Arvor.

Oui, par le sang, et l'âme, — et le talent aussi! En voilà bien la preuve. Sans être un représentant aussi direct que M. Luzel de l'inspiration propre de Brizeux, M. Proux a un cœur qui s'émeut comme ce dernier : je vois la trace d'une larme sur l'ébène cerclé d'argent de sa *bombarde*. Est-ce celle que le *Conscrit breton* a versée, au régiment, en pensant à sa mère, à sa douce jolie Marie, dont les yeux brillaient de joie quand il entrait dans la maison; à son fauteuil d'enfant, vide au coin du foyer, à son bâton de chêne autour duquel l'araignée tisse sa toile, à son bon chien *Mindu*, qui se traîne en gémissant aux pieds de sa vieille maîtresse, et semble lui demander quand son jeune maître reviendra? Non; c'est une larme de bonheur; le jeune soldat est de retour :

Qui abordèrent en Bretagne pour nous prêcher l'évangile, qui élevèrent au sommet des peulvan la croix lumineuse du Fils de l'homme,

Et nous apprirent à adorer l'enfant né dans une étable, à nous, hommes indomptables, dont la tête ne se courba jamais devant personne.

Nos cœurs tressaillent d'allégresse aux accents de la langue de nos pères, aux sons harmonieux de la harpe résonnant sur le sol sacré de Saint-Brieuc.

Compatriotes, voici ma main! Et trois hourras pour la Cambrie! Oui, malgré le temps, malgré les flots, le Cambrien est frère du fils de l'Armorique.

— Ma mamm ! ma zad ! ma dous Mari !
War ma c'halon ! ha stard, ho tri !
C'hoarzomp ! gwelomp ! vad ra gwela !
Gwela gand eurusted ha joa !

« Ma mère ! mon père, ma douce Marie ! sur mon cœur ! tous trois ! que je vous presse ! Rions ! pleurons ! il est doux de pleurer, de pleurer de bonheur et de joie ! »

Mais il essuie ses yeux ; il revient sain et sauf : il se redresse :

— Sellit ouz-in ! iac'h pesk bepred !

« Regardez-moi ! toujours gaillard comme un poisson ! »

Dans la fournaise rouge, comme au milieu des maladies, c'est Notre-Dame, c'est la blanche Vierge de Bretagne qui a sauvé le pauvre soldat. Mais, Dieu soit loué ! il ne l'est plus : il lui tarde de quitter l'uniforme : « — Ma mère, mes habits de Breton ! et toi, Marie, vite des ciseaux pour couper mes moustaches !.... Tu ris ! Eh ! bien, je les regrette ! elles sentent encore la poudre ; elles ont été gelées, elles ont été roussies, mais jamais coupées par personne ! »

C'hoarzin a rez ! Ma ! Keuz m'euz d'he ;
C'houez ar poultr a zo c'hoaz gant-he ;
Bed int skournet, bed int rouzet ;
Hogen gant den n'int bet krennet !

Aimable fierté de soldat ! C'est fait ! « n'en parlons plus ; maintenant, un baiser... A quand la noce ? Pourquoi rougir ? Dis-le donc à ma mère, qui est ta mère aussi, depuis que la tienne est avec le bon Dieu. »

Je m'arrête ; il faudrait tout citer de ce petit chef-d'œuvre de sensibilité. L'auteur le termine par un élan patriotique :

« Ma'meuz desket eunn tamm gallek,
'Meuz ket dizesket brezounek :
Kernevod onn, penn kil ha troad !

« Si j'ai appris un peu de français, je n'ai pas désappris le breton : je suis Cornouaillais de pied en cap ! »

Et un vrai poète, je l'atteste. Détournant un mot du dernier couplet où il s'écrie :

Oh ! vit meuli hor Breiz karet
Uanomp hor moezou bepred !

« Oh ! pour louer notre chère Bretagne, unissons toujours nos voix ! »

je remplace *Breiz* par *Barz*, faute de pouvoir fondre en un même vers le nom de mon pays et celui du poète qui lui fait tant d'honneur. Il en ferait aux plus hautaines littératures, et bien à plaindre quiconque ne peut le lire dans l'original !

De ce qu'il a été, le barde remonte à ce que furent les siens : une petite chapelle, où il voit sculpté leur écusson, lui rappelle que l'un d'eux était à la bataille des Trente : loin de repousser, comme le comte de Chamisso, ce souvenir touchant, et de bénir avec lui trop philosophiquement la charrue qui passe sur les ruines de son château, il s'émeut :

Ia ! c'houi zo bet tud-chentil reiz !

« Oui, vous avez été de parfaits gentilshommes !... vous avez combattu jusqu'à la mort; le temps a déchiré vos pennons, renversé les tours de vos châteaux, mis en poussière vos ossements;

» Mais il reste un humble barde de votre race pour vous chanter dans la langue d'Armor. »

Evit kana e iez Arvor.

Et il dédie son chant à une noble dame de sa famille dont le cœur tressaillera, dit-il, en l'écoutant.

Mais cette sorte d'élégie martiale et rétrospective est unique parmi les effusions du poète ; sa veine s'épanche surtout en humour : *Ce que disent les cloches* et le *Pauvre Lazare* rappellent Swift et Lamb; on y voit, et dans d'autres pièces, encore plus accentuées, telles que le *Soldat fanfaron* et le *Chemin de fer*, quelle est la nuance d'esprit du malin sonneur de bombarde. Un seul grain de gaieté se fait sentir chez le *Monsieur Flammik*, de Brizeux; le *Fanfaron*, de M. Proux, est tout confit dans le sel; chacun lui en jette à pleines mains, à pleine pelle, à la gauloise : la femme du forgeron, la sage-femme, la fournière, madame l'institutrice, la buandière, la cordonnière (Cato-au-nez-en-pointe-d'haleine), la bonne sœur, l'*épouse* du tambour (Madelaine *ran-tan-plan*), Martine *bim baon*, la femme du sonneur de cloches, Jobennik-la-chè-

vre, cette danseuse enragée, qu'il dédaigne, toutes les commères du quartier, tous les caquets bon-bec en chœur, jusqu'au chien du barde, jusqu'à *Mindu* lui-même, c'est à qui donnera un signe de son mépris au ci-devant tailleur, au transfuge, au faux monsieur, au faux Breton, à l'arlequin mal déguisé.

Et le *Chemin de fer!* comment ramasser tous les traits qu'il fait pleuvoir sur ce pauvre bourru bienfaisant? Depuis les voies romaines de *la Vieille Ahez* jusqu'aux routes royales du duc d'Aiguillon, rien de pareil n'avait été vu : c'est le chemin maudit, le chemin de malheur, le chemin de la rage, le chemin de l'enfer, le chemin du diable; c'est Lucifer, maître de poste. A n'en pouvoir douter, la fin du monde approche, quand tous ceux qui vivaient du *clic-clac* de leur fouet, sont condamnés à boire de l'eau, quand la cabaretière ne voit plus passer que des chiffonniers, quand les louis d'or remplacent les liards sous les doigts crochus, quand le crapaud gonfle sa peau, plus heureux que la grenouille de la fable, quand les veuves essuient leurs yeux et que les vieilles filles sourient à l'espoir d'être *démoisies, dilouedet,* quand... mais je m'arrête effrayé de l'audace du nouveau Riwal :

Ire de femme est à douter;
Moult s'en doit chacun bien garder;

elles lui tendront quelque piége à loup : cependant il les brave, et même il signe, l'imprudent!

« Vous demanderez peut-être qui a fait cette chanson nouvelle? » — « C'est un Cornouaillais, qui s'essoufflait à remplir de vent sa bombarde. »

Goulenn a refot marteze
Piou 'n euz flutet ar zon neve?
— Eur c'hernevod, o c'houeza stard
Vid aveli he goz-vombard.

Flutet est aussi juste que joli; cependant, le rimeur campagnard Iann Karer voulait le remplacer par *temzet,* « épicé, » et il pourrait ne pas avoir tort.

« Combien as-tu de sœurs? » demande le chanteur à sa chansonnette. — « Trop, beaucoup trop, » se hâte de répondre je ne sais quelle petite personne revêche et intolérante, que je soupçonne

fort d'être encore dans la fleur de la *moisissure ;* « elle a plus de trente sœurs, dont une seule est jolie, et encore !... »

Les chanteurs et les chanteuses auxquels s'adresse sa chanson-préface, son *Miserere,* comme il l'appelle spirituellement, seront moins sévères ; ils ne trouveront point ses *zônes* ennuyeux, ce qui l'affligerait beaucoup, dit-il ; ils ne déchireront pas son livre, et ne le jetteront pas au feu ; encore moins en feront-ils des cornets à tabac, des enveloppes, *et cætera,* comme il leur en reconnaît le droit, vu qu'ils l'ont acheté ; la seule grâce qu'il leur demande, c'est de chanter ses chansons telles qu'il les a faites, sans les gâter, sans y rien changer, mais, par dessus tout, sans les émailler de mots français ou de sot breton, de breton de cuisine :

Dreist pep tra, n'ho marellit ket
Gant briz-brezonek paboret,
Briz-brezonek, — tra, la la,
Keginerez, — tra, la.

Brizeux faisait la même recommandation à un chanteur trégorrois, à qui il envoyait une chanson nouvelle :

Gardez-vous en l'offrant d'y mêler votre sel ;
Assez pour la table bretonne
Mêlent au pur froment le levain criminel.

Il n'est pas moins préoccupé de l'intégrité de ses vers, mais il le dit en artiste, en *roi des élégances.* Pétrarque est son maître. Si M. Proux en avait eu un, ce serait le vieux Régnier, qu'il a peu lu, j'imagine. Sans être de la même école, il est de la même famille d'esprits, — un esprit qui rit sous le verre, qui frémit et mousse, et parfois fait sauter le bouchon.

La Fontaine lui est plus familier ; il s'est amusé à mettre en chansons bretonnes plusieurs de ses fables, comme M. Milin, dont je parlerai tout à l'heure ; les deux poètes bretons ont rivalisé d'originalité pour naturaliser, parmi nous, l'inimitable bonhomme ; ils lui prêtent un langage et des idiotismes qui l'eussent ravi par leur odeur et leur saveur toutes celtiques : *miratur.... non sua poma.*

III.

J'ai déjà parlé du recueil que M. Gabriel Milin a publié sous le titre de *Marvaillou grac'h koz*[1], mais à mes seuls compatriotes sachant le breton ; qu'il me soit permis de reproduire en français mon appréciation ; chacun prend son bien où il le trouve :

Moi-même dans le four j'aime à mettre mon pain.

Voici, disais-je, des contes bien vieux et qui viennent de loin : il y a quelques quatre mille ans qu'ils couraient à sept mille lieues de la Bretagne. Nos ancêtres aimaient beaucoup à les entendre, du temps qu'ils s'en allaient d'une montagne à l'autre, avec leurs troupeaux, à travers l'Asie centrale : la mère les racontait à sa fille, au coin du feu, pendant l'hiver, et le père à son fils, à l'ombre, en été, et le fils et la fille, devenus vieux à leur tour, voyaient leurs enfants prendre plaisir aux récits qui avaient charmé père et mère autrefois.

Quand ils quittèrent leur patrie d'Asie pour venir habiter l'Europe, ils y apportèrent ces récits chers à leur enfance, et l'un d'eux appelé Bidpaï, en mit quelques-uns par écrit, afin qu'on n'en perdît pas le souvenir ; plus tard, ils furent traduits en grec par Esope, en latin par Phèdre, en vieux breton par saint Cado, en roman par une dame connue sous le nom de Marie de France, en français par Jean La Fontaine, le grand poète, et enfin, de notre temps, pour la seconde fois en breton par Ricou, et par M. de Goësbriand.

Un mot d'abord sur le travail de ces deux derniers ; j'examinerai ensuite celui de M. Milin.

Ricou était fils d'un laboureur qui voulait faire de lui un prêtre ; mais il ne répondit pas au désir de son père, et étant au collége il laissa en friche le champ de l'instruction. Des bribes de latin et quelque peu de mauvais français, il ne rapporta guère autre chose sous le toit paternel, si ce n'est un petit livre en loque et tout usé, en tête duquel on lisait ces mots latins : PHÆDRI FABULÆ,

[1] Un vol. in-18, à Brest, chez Lefournier.

Elles faisaient ses délices ; il regardait souvent celles qu'il avait traduites en français, au collége ; même, il emportait avec lui son petit livre au champ, et quand le travail cessait, il le tirait de sa poche, et allait lire, à l'écart, sous un arbre. Tant qu'un jour il se mit en tête d'en traduire une partie en breton.

Celui qui veut, celui-là peut, (*Ann neb a venn, hennez a c'hall*),

disaient nos pères [1] : Ricou entreprit de prouver qu'il pouvait ce qu'il voulait. Il se mit donc à l'œuvre, et dans le feu de la composition il disait fièrement aux gens de son endroit : « J'ai acheté en ville de la fine fleur de farine comme on n'en trouve pas à la campagne, sachez-le bien ! et j'en ferai un gâteau, tel que Jean-le-campagnard n'en a jamais mangé, je le jure ! »

— Pas n'était besoin de jurer, mon brave homme ; votre gâteau eût pu être plus délicat ; c'était *pain bon-et-mal,* rien de plus ; quant à votre farine, elle était assez fine, j'en conviens, mais dans la pâte il se trouvait plus d'un petit gravier qui m'agaçait les dents. —

Au fait, le travail de Ricou était loin de valoir celui de son modèle : il avait bien traduit les Fables de Phèdre, suivant le goût de sa paroisse, mais non selon le goût des personnes instruites. Dans l'idée de les embellir, il les bigarra de mots français ramassés en ville, dont l'effet, au milieu du breton, est celui de lambeaux d'étoffe rouge ou verte qu'un tailleur ivre coudrait à une robe blanche. Son orthographe non plus n'était ni rationnelle, ni méthodique, ni même arrêtée, car après avoir écrit un mot d'une manière, il l'écrivait d'une autre.

Si ses fables déplurent aux hommes instruits, Jean-le-campagnard y trouva aussi à redire : elles lui semblèrent trop écourtées, trop sèches, et trop maigres. Ce qui était bon à Rome, ne l'est pas en Bretagne ; le chant du petit oiseau est court, je le sais bien ; le *Pater,* non plus, n'est pas long, comme l'a dit Brizeux ; mais l'homme n'est pas un oiseau, et des fables ne sont pas des prières [1].

[1] *Nomenoé* (Barzaz Breiz), nouvelle édition, un vol. in-18, chez Didier, Paris.

[1] On chante de race, et parfois les fils mieux que les pères : j'ai eu communication, au Congrès de Saint-Brieuc, de jolis vers composés par le petit-fils de Ricou,

Voulant mieux faire que Ricou, M. de Goësbriand, de Kerdaoulaz, prit La Fontaine pour modèle, au lieu d'imiter le poète latin. Son manoir était un nid de rossignols; la nuit, le jour on y chantait; quand le père avait fini, les enfants élevaient la voix, et j'entends encore la chanson si douce d'une de ses filles :

Pe ger kaer ez eo Kerzaoulaz
Pa zeu ann noz da guzet,
Er gwez pa vez ann delliou glaz
Pa vez skeduz ar steret!

Oh! qu'il est beau Kerdaoulaz,
Quand la nuit étend ses voiles!
Quand la feuille des arbres est verte,
Quand les étoiles sont brillantes!

Mais le breton que l'on parlait à Kerdaoulaz, pour être meilleur que celui des gentilshommes tombés de derrière les carrosses, n'était pas tout à fait irréprochable. M. de Goësbriand le reconnaissait lui-même : « Je n'ai pas la prétention d'offrir à mes lecteurs du breton classique et pur de tout alliage, dit-il dans la préface de ses Fables; je ne connais que le breton vulgaire... J'aurais désiré ne me permettre que le moins possible des mots évidemment d'origine française, lorsque la même idée pouvait se rendre par un terme vrai breton; malheureusement la mesure et l'inexorable rime m'ont souvent imposé cette dure nécessité : je ne l'ai jamais subie sans un sentiment pénible, car c'est ainsi que notre vénérable idiome se perd. »

Et il s'écrie : « Avis aux jeunes écrivains bretons! »

« Quant à l'orthographe, ajoute-t-il, je me suis cru libre de choisir et de modifier, vu que l'orthographe bretonne n'est pas encore fixée : celle de M. Le Gonidec me paraît la plus rationnelle, mais on n'y est pas encore habitué. »

Il y a trente ans que M. de Goësbriand parlait ainsi; depuis lors on s'est habitué à l'orthographe de Le Gonidec.

le jeune M. Lecoat, instituteur à Trémel; il est de la bonne école, témoin son éloge de Le Gonidec :

Hag a vezo atao enn kalon pep Breizad,
N'euz forz nag belec'h nag a betare stad!

Quel charme offriraient les fables de M. de Goësbriand s'il avait été plus sévère! Quand elles sont si belles à entendre, comme elles feraient plaisir à lire! Elles plairaient à la fois aux yeux et aux oreilles.

M. Milin a suivi ses avis, mais non pas son exemple; connaissant la bonne voie, il n'a pas pris la mauvaise. Il est vrai qu'il a eu pour guide un écrivain passé maître, le colonel Troude. Élève lui-même de Le Gonidec, notre maître à tous, M. Troude aide depuis longtemps M. Milin de ses conseils. Bien mieux, il l'a pris pour collaborateur, et ils ont mis ensemble en breton le beau livre latin *De Imitatione Christi*, sous le titre : *Jezuz-Krist Skouer ar gristenien.* De plus, pressés par les enfants de Le Gonidec d'éditer la *Sainte Bible* traduite par leur père, le colonel a demandé secours à M. Milin, et ils viennent tous deux d'assumer le plus grand fardeau qu'aient jamais soulevé épaules de Bretons [1].

Porter un panier de fleurs est plus facile assurément; et M. Milin porte sans gêne et avec grâce celles qu'il a cueillies çà et là dans les courtils des vieux conteurs de fables, surtout dans le jardin de Jean La Fontaine. Le grand fabuliste est son modèle, comme il fut celui de M. de Goësbriand, comme il l'est de M. Prosper Proux, comme il le sera de quiconque voudra prendre exemple sur un maître incomparable qui n'a jamais trouvé son pareil, et qui ne le trouvera nulle part.

Mais en habillant à la mode bretonne les fables des pays étrangers, M. Milin ne se propose pas seulement d'amuser : sous forme de contes et de badinage, il donne d'excellentes leçons, et le choix qu'il a fait est digne d'un vrai chrétien, d'un sage, et d'un sincère Breton.

Quiconque le lira sentira son cœur s'enflammer pour Dieu, pour la vérité, pour son pays, pour tout ce qui est bon, bien, honnête et louable.

Comme ils l'auraient aimé, les maîtres d'autrefois! Que d'enseignements utiles auraient puisé chez lui les vieux saints de la Bre-

[1] Deux grands vol. in-8°; à Saint-Brieuc, chez Prudhomme; à Paris, chez Durand.

tagne, qui instruisaient d'une manière si charmante les enfants de notre pays !

N'est-il pas vrai, bon saint Hervé ? il me semble que vous auriez souri en lisant en tête d'une des fables de notre conteur votre sage maxime :

Gwill eo diski mabik bihan
Eget dastum madou d'ezhan.

Mieux vaut instruire le petit enfant
Que de lui amasser du bien.

Et la fable des *Deux Bourgeois,*

Dont l'un était instruit et pauvre,
L'autre ignorant, mais cousu d'or,

quel plaisir elle vous aurait fait !

Vous-même, bienheureux saint Cado, combien vous auriez apprécié le poète, vous qu'on surnommait le *Sage,* comme Esope autrefois ; vous qui saviez l'art, disait-on, « de trouver de l'or dans la cendre ! » Que d'or brillant, que d'or de bon aloi vous auriez trouvé ici ! Votre cœur eût été touché par les *Deux Pigeons;* votre esprit eût été charmé par *le Chien et le Loup, le Rat de ville et le Rat des champs, la Mouche et l'Abeille,* et d'autres apologues non moins remplis de sagesse, traduits à ravir en breton. L'auteur ne s'est-il pas souvenu de vos conseils, quand vous enseigniez aux Bretons ce qu'ils devaient haïr et ce qu'ils devaient aimer ? N'apprend-il pas à tous qu'il faut fuir le mal, faire le bien, et, lorsque l'honneur le commande, briser tout lien et toute entrave ; demeurer en paix sous son toit de genêt ; chasser loin du pays les pernicieux usages et les innovations mauvaises ; travailler opiniâtrément à augmenter le bien général ; quoi encore ? mille autres choses que le devoir exige ; aller quelquefois jusqu'à prendre conseil des quadrupèdes, des oiseaux, même des animaux les plus petits, de l'abeille, par exemple ; — mais non de la mouche, car elle ne travaille que pour elle seule.

O bon saint Cado, du haut du ciel où vous êtes, jetez un regard vers la terre, et vous verrez s'il suit ou non vos avis, votre fils, le poète, ou pour mieux dire, l'*abeille de la Bretagne,*

Qui revient joyeuse à sa ruche
Avec une charge de miel qu'elle a trouvée
Dans les prairies, sur mille fleurs.

Pauvre abeille! un rien lui suffit; un peu de fleur et de rosée, c'est assez pour la mettre en fête, c'est assez pour la faire chanter :

En Bretagne, en notre pays,
Partout de la cire et du miel!...
Étouffons le mal sous le bien;
Répandons-nous dans tous les prés
Pour cueillir les fleurs les plus belles.
A l'œuvre! en est-il de meilleure?

Bénissez-la, je vous en prie, bon saint Cado, et faites que jamais personne ne lui dise, comme la folle mouche à la sage abeille :

On te voit toujours à l'ouvrage,
Et tu ne gagnes rien!

Telle était la prière que j'adressais, dans sa langue même, au patron des vieux bardes gallois; et Dieu l'exaucera.

III.

Le livre de M. Milin, dont la moitié des exemplaires a été vendue en quelques mois, date du commencement de l'année dernière. Celui que je vais examiner est d'hier; il porte en tête : *D'Hor breudeur barzet Kymris;* « A nos frères les bardes gallois; » et ces mots : « Congrès celtique international. »

Un jour, passant à la porte de la cathédrale de Quimper, à deux pas du tombeau où l'on voit couchée la statue en marbre de Mgr Graveran, j'entendis un chanteur populaire en train de faire son éloge. J'approchai. Après une invocation à la madone de Rumengol, particulièrement invoquée en Basse-Bretagne, puis à saint Hervé, patron des poètes bretons, puis aux bienheureux évêques vénérés dans les diocèses de Cornouaille, de Léon, de Tréguier et de Vannes, le pauvre chanteur racontait de point en point à la foule la

vie du bon prélat. Sa naissance obsure à Crozon, ses études au bord de la mer, sa vocation qui lui est révélée un jour qu'il prie sur le Ménéc'hom, ses prières au tombeau de saint Gwénolé, ses visites à Notre-Dame de Rumengol, son entrée au séminaire de Paris, sa nomination à une chaire du grand séminaire diocésain, puis à la cure de Brest, et, en dernier lieu, au siége épiscopal de Quimper; rien n'était oublié. A ce moment, élevant davantage la voix, le chanteur s'écria :

Breman paotr bihan Krozon a zo eunn eskop braz!

« Le petit pâtre est devenu un grand évêque !

» Mais il n'oubliera pas, continua-t-il, les pauvres gens du milieu desquels il est sorti. Il les visitera dans leurs chaumières, il leur parlera leur langue. Il se plaisait à prêcher en breton, et il prêchait si bien que les vieilles gens disaient : « Il ferait un bon recteur ! » Si doucement il savait rapprocher le riche et le pauvre! pour tous ses enfants il avait un cœur d'or : amour, bonté, douceur, voilà, en trois mots, la vie de notre père, de notre cher évêque. »

Le chanteur n'avait garde de passer sous silence une circonstance mémorable de cette belle vie : son refus (noble exemple imité depuis par son excellent et bien-aimé successeur, Mgr Sergent) d'un archevêché : « Je veux, répondit-il, revenir en Bretagne, vivre et mourir parmi mes enfants. »

Encore moins, le pauvre mendiant, au pied de ces tours où il avait mis à la lettre sa petite pierre en l'honneur de saint Corentin, pouvait-il oublier celui qui avait fait appel à la charité patriotique des plus misérables pour les rebâtir :

« Les tours de la cathédrale de Quimper faisaient honte à voir ; depuis quatre cents ans elles n'étaient pas encore achevées. Un jour il dit si gentiment avec un sourire : « Bâtissons, mes enfants, les flèches de Saint-Corentin. » Et aussitôt Cornouaillais, Léonards, Trégorrois même, d'offrir chacun leur sou au bon évêque, et les blanches flèches de Quimper portèrent jusqu'au ciel le témoignage de la foi des Bretons. »

Le chanteur aurait pu ajouter que le bon évêque les regardait s'élever de son lit de mort avec amour.

Mais les pleurs commençaient à couler des yeux du mendiant et sa voix se troubla : « Prêtres et gens du monde, et vous, pauvres de Jésus, veufs, orphelins, vous tous infortunés, vous avez perdu votre ami, votre pasteur, votre père ; pour nous, ô Bretons, quel crève-cœur ! » Cependant il revint, en finissant, aux chères tours de sa cathédrale : « Bon pasteur, descendez du ciel sur les tours de notre église, bénissez le pays que vous avez aimé, bénissez les pauvres, les affligés, nos marins, nos soldats, tous les Bretons ; bénissez aussi les tombeaux où dorment nos pères et nos mères ; demandez à Dieu que nous gardions la foi, la foi de Gralon, de Gwénolé, la foi des vieux saints de Bretagne, afin qu'au jour du jugement dernier il y ait encore des Bretons qui prient agenouillés dans la sainte église de Rumengol. »

Goulennit digand Doue ma kendalc'hinp ar feiz
Feiz Gralon, feiz Gwenole, feiz ar zent koz a Vreiz ;
Ha deiz ar varn diveza e vo c'hoaz Bretoned
E iliz sakr Remengol, o pedi, daoulinet.

Ému par ces ferventes et patriotiques effusions, je demandai au chanteur le nom de l'auteur de la complainte. « C'est, me répondit-il, un Monsieur qui emploie beaucoup de son temps à composer des *gwerz* pour nous donner du pain. Son nom doit se trouver à la fin de la pièce. »

Et il me tendait l'élégie, imprimée sur une feuille volante, où je lus le nom de M. Lescour. C'est ainsi que j'ai fait la connaissance du poète.

La *Harpe de Rumengol* [1] est naturellement consacrée à celle dont le culte est cher à l'auteur :

« Patronne de ma tendre mère, bonne vierge de Rumengol, combien de fois ne m'avez-vous pas préservé de péril ! Je vous ai toujours invoquée ; maintenant, et avant de mourir, je chanterai vos louanges à mes frères d'Armorique. »

Comment l'inspiration lui vint, le voici :

« Avec ma mère, un jour, au lever du soleil, je me rendais au pardon, pour prier la vierge de *tout remède*.

» Nous passions par la forêt des *Rannou*, quand j'entendis des sons

[1] Un vol. in-18, à Brest, chez Lefournier.

plaintifs; quand j'entendis dans le creux d'un chêne une harpe qui soupirait,

» Et pendant qu'elle soupirait, se leva devant moi une ombre; l'ombre toute blanche de saint Gwénolé, qui me parla ainsi : « Tu vois la harpe d'or sur laquelle les vieux bardes de la Bretagne ont chanté : prends-la, et chante aussi. » Et je me mis à faire résonner la harpe. »

Ha me dá zon gand ann delenn!

Elle répond aux plus douces choses qu'un poète puisse mettre dans ses vers, selon la remarque de Châteaubriand, ses impressions religieuses et domestiques, les souvenirs qui lui viennent par réminiscence des premiers jours de sa vie; celle du barde de Rumengol n'a pas été semée de roses. On croit entendre, en l'écoutant, la voix du vieux Liwarc'h-hen, se plaignant de la destinée qui lui a été infligée dès le berceau. Après treize siècles, la harpe armoricaine est à l'unisson de la harpe galloise :

Planeden rust ha kalet da heulia penn-da-benn!
« Destinée rude et dure à suivre tout du long! »

Mais le barde de Lanvor n'a pas connu l'adoucissement dont le poète de Rumengol nous fait confidence :

Ia! glac'har ha karante, se tu va flaneden.

C'est d'abord l'amour que sa mère lui a inspiré pour « Jésus, le Dieu de nos pères, » comme la mère de Brizeux à l'auteur de *Ni zo bepred :*

... Dreist ann holl vadou
Karomp ar C'hrist, Doue hon tadou.

Les lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée* ont eu la primeur de l'*Eglise de ma paroisse.* Ils se rappellent avec quelle tendresse l'auteur parle de sa « tour étoilée » d'Hanvek, du joyeux carillon des cloches, des fonts baptismaux où il a été fait chrétien, de la table sainte où il s'est assis pour ses « premières pâques, » de la chaire du haut de laquelle l'instruisait son bon curé; de celle qu'il suivait jusqu'au pied du grand-autel, où elle venait se mettre à genoux, et qui, une fois son chapelet fini, lui disait :

Ma map, sell ar Mabik Jezuz,
War wreac'h he vamm garantezuz....
Hi zo eur vamm a garante
Hag evid omp a bed Doue.

Pa vi gand ann holl dilezet
Pa vo da galon baour mantret,
Tro, va map, tro da zaoulagat
Oc'h Jezuz beuzet enn he c'hoad.

« Mon fils, regarde l'enfant Jésus sur le bras de sa bonne mère;.. c'est une mère qui nous aime et qui prie Dieu pour nous.

» Quand tu seras abandonné de tout le monde, quand ton pauvre cœur sera brisé de douleur, tourne, mon fils, tourne les yeux vers Jésus baigné dans son sang. »

Personne n'a pu oublier le retour touchant que le poète fait ici sur lui-même :

Neuze, me oa c'hoaz eur bugel,
Bugel divlamm evel eunn el;
Breman ounn koz, ha ma bleo gwenn
Lavar d'in tosta ma zermen.

Ma mamm baour zo et gand Doue;
Heb dale me ielo ive.

« Alors, j'étais encore un enfant; un enfant pur comme un ange; maintenant je suis vieux, et mes cheveux blancs me disent que ma fin approche;

» Ma pauvre mère est allée à Dieu; bientôt j'irai moi-même à lui. »

Sa piété ne sépare point l'église de sa paroisse de la chapelle miraculeuse voisine : il est à la porte, en bras de chemise et pieds nus; il entend les petits oiseaux qui chantent gaiement leurs chansons à la Vierge; il n'ose entrer. Mais une fois dans la chapelle, il n'en peut plus sortir; il est ébloui, charmé; « quiconque y entre en pleurant s'en retourne en chantant; » pour lui il pleure aussi d'être forcé de s'en aller; et s'il part enfin ce n'est pas sans prier sa mère céleste qui est là de ne pas quitter sa main, comme il priait autrefois celle qu'il a perdue :

Krogit em dourn ha ma henchit!

cri du cœur, cri d'un fils qui est resté enfant!

A son retour, l'air retentit du chant des pèlerins qui expriment sur tous les tons leur reconnaissance à la Vierge *de tout remède :* l'un était aveugle, et il a fallu le conduire au pardon; maintenant « il va seul, » et salue « le soleil béni; » l'autre était venu en boitant; il a laissé ses béquilles dans l'église; ce soldat qui donne

le bras à une femme vénérable, a été voué par elle, et son fils lui a été rendu; ce marin a été sauvé du naufrage :

Wár ar mor braz ounn bet vruillet ha diruillet aliez,
Pilet gand ar glao, ann avel, ha tost da goll va buhez;
Me zaouline war bount al lestr d'ho pedi, stereden vor,
Hag hirio , Gwerc'hez, enn ho ti, me zoug ar groaz a enor.

Bien souvent ballotté par la mer en furie
Sous le souffle des vents, sous des torrents de pluie,
Moi, pauvre matelot, j'allais perdre la vie....
Mère de mon Sauveur,
Aujourd'hui je reviens avec la croix d'honneur[1].

Cet autre allait perdre plus que la vie, loin de Dieu et de la Bretagne :

Ha me pell euz a Vreiz-Izel, siouaz! me oa eat da goll!

La sainte Vierge a fait pour lui son plus grand miracle : il ne dit rien, il pleure. Mais voici un pêcheur de l'île d'Ouessant qui va le long de la grève vers son bateau; le barde-pèlerin l'aborde, et il apprend de lui la légende suivante :

La petite fille d'Ouessant.

Dans l'île d'Ouessant, il y avait une petite fille
Jeune, sage, belle comme un ange;
Elle s'appelait Korentine.

Hélas! elle n'avait pas encore quinze ans,
Que déjà elle portait sa croix.

Au bord de la mer, sur un rocher,
La petite Korentine pleurait amèrement.

Du fond de son cœur, sa prière
S'éleva ainsi vers le ciel :

« En combattant les vaisseaux anglais,
» Mon père s'est noyé dans la mer profonde.

» Le cœur de ma mère s'est brisé
» Quand elle a appris cette nouvelle.

» Je n'ai plus, hélas! personne au monde;
» Que ferai-je maintenant sur la terre!

[1] J'emprunte cette élégante traduction à l'auteur du poème *la Bretagne*, M. E. Mauriès, sous-bibliothécaire de la ville de Brest.

» Je n'ai plus sur la terre
» Ni père, ni mère, ni parent, ni ami ;

» Ma vie ne sera que deuil et douleur.

» — Non ! le pauvre a un père dans le ciel,
» Et à Rumengol une bonne mère.

» Ma mère m'a dit :
» Prie la Vierge bénie ;

» Prie la bonne Vierge de Rumengol,
» Et tu ne te perdras jamais.

» Etendez donc maintenant, ô Vierge,
» Votre sainte main sur votre enfant !

» Et moi, pauvre orpheline abandonnée,
» J'irai nu-pieds vous visiter ;

» Visiter votre maison, votre église de *tout remède.*

» Je ferai sept fois, à genoux, le tour de votre autel,
» Le jour du grand pardon ;

» Et sept fois aussi le tour de votre église vénérée;
» Sainte Vierge, patronne de la Bretagne,

» Les pauvres gens, *Madame Marie*,
» N'ont rien à vous offrir,

» Ni cierge, ni cordon de cire pour entourer votre église,
» Rien ! rien ! si ce n'est leur prière.

» Comme eux, hélas ! je suis pauvre; je n'ai
» Que mes cheveux blonds comme l'or.

» Je vous donnerai une couronne,
» Faite avec mes cheveux blonds,

» Et avec de jolies fleurs des champs,
» Une couronne mouillée de mes larmes. »

Elle s'est mise en route, la petite Korentine,
Tenant à la main une petite baguette.....

Elle approche, elle n'est plus loin ;
Elle aperçoit la tour sainte.

Quand elle la voit, elle s'agenouille,
Et son petit cœur bat bien fort.

En arrivant à Rumengol,
Elle baise les pieds de la Vierge

En disant : « Sainte mère,
» Ici, je voudrais mourir !

» Pauvre fille que je suis, je n'ai personne au monde;
» Prenez avec vous la petite Korentine !

» Ici reposera mon corps,
» Mon âme s'envolera avec vous ! »

Et la Vierge dit avec tendresse
A la pauvre petite fille :

— « Korentine, viens au ciel
» Louer Jésus, notre Seigneur. »

Kaourintinik, deuz d'ann envou,
Da veuli Jezuz, hon Aotrou.

Ne trouvez-vous pas que cette gentille Korentine est sœur de la *Jeffik* du *Barzaz-Breiz*, si touchante au milieu de ses *Fleurs de mai?*

Ce sont deux perles de la même eau ; seulement, l'une a reçu de M. Lescour l'éclat des perles orientales, l'autre est restée telle qu'on les retire des coquilles de nos rivières d'Armorique : pour donner à la première son poli il a suffi d'une larme, ou plutôt, — car je rends mal l'image délicate et charmante de la petite Korentine, — qu'elle reçût une rosée de larmes, qu'elle fût *roséyée*, comme on eût dit autrefois en français,

Glizennet gant va daelou.

A ce propos, je répéterai encore une fois que la grâce de la langue bretonne est intraduisible ; et que ni M. Luzel, ni M. Proux, ni M. Lescour, n'ont réussi à rendre sensibles au lecteur français, malgré leurs efforts, toutes les beautés de leur texte celtique ; M. Milin ne l'a pas tenté.

Dans son *Adieu* à sa chère église, adieu qui se chante sur un air à faire pleurer, noté, comme tous les autres, à la fin du volume, le pèlerin de Rumengol donne rendez-vous dans le ciel aux Bretons qu'il a rencontrés au pardon. Mais il n'aimerait pas à y être avec des Anglais, si j'en juge par un dernier couplet de la ballade de Korentine, où le rude patriotisme breton peut trouver son compte, mais où le goût note une dissonance.

Il n'y en a point dans les stances intimes qui viennent rompre la

monotonie d'un cantique un peu prolongé : *Ann hini a garann* est le *date lilia* du poète breton ; il fait aimer celle qu'il chante ; *Eur Vamm hag he bugel* rappelle « l'Alcôve sombre » de M. Victor Hugo, où

« L'enfant dort à l'ombre
» Du lit maternel. »

Je loue le poète de s'être arrêté là, et tenu constamment a la hauteur de son titre.

Pourquoi quelques lignes des *Notes* viennent-elles troubler une si heureuse harmonie? Pourquoi ne pas s'en tenir à la gracieuse introduction que le plus aimable des poètes bretons, *Rossignol* de fait et de nom (M. J.-M. Le Jean), a mise en tête du volume ? Mais une nouvelle édition purement bretonne, je me hâte de le dire, a déjà fait disparaître les lignes regrettables. Le barde n'a eu d'ailleurs aucune corde à arracher de la *harpe de Rumengol.*

Je parle depuis longtemps de harpe, et l'instrument nous manque, hélas! Nous l'avons vue au milieu de nous naguère, la grande harpe celtique à trois rangs de cordes, animée par des mains frémissantes de toutes les émotions qui agitaient nos pères. A son défaut, leur cœur nous reste, et je viens d'en recueillir les derniers, les plus généreux battements; je les ai recueillis avec le même amour que les accents lyriques des *Bardes bretons du sixième siècle,* et que les effusions de notre muse populaire : les uns et les autres nous honorent.

Dans une pensée toute fraternelle, nos poètes d'Armorique ont chargé le représentant de la musique et de la poésie galloises, au Congrès celtique, d'offrir leurs volumes à la sœur illustre qui l'a envoyé vers nous de l'autre côté du détroit. On jugera, dans le pays de Galles, si nos trois dernières récoltes poétiques méritent des hourras.

Pour moi qui ai commencé par la chanson des batteurs du Maine, je veux finir par le *iouc'haden* que poussent nos batteurs bretons quand le dernier coup de fléau a retenti dans l'aire.

H. DE LA VILLEMARQUÉ,
de l'Institut.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LES SURPRISES DE LA VIE, par M. Hippolyte Violeau. — Un vol. in-18. Paris, A. Bray, 20, rue Cassette.

Pendant les longues soirées d'hiver, comment charmer ses loisirs et les occuper utilement pour l'esprit et le cœur? C'est une question difficile à résoudre : les livres qui nous arrivent sont ou trop sérieux, ou trop futiles, et la littérature actuelle n'envoie que trop souvent à nos foyers des romans qui exaltent les sentiments et qui les faussent; heureux lorsqu'ils ne s'attaquent point aux vertus qui font la parure et la force du sanctuaire de la famille! « Il s'exhale de ces pages, selon la parole d'un profond penseur[1], une sensibilité malsaine et fausse. La jeunesse y apparaît comme un âge de feu, dévoré par ses propres flammes; la beauté, comme une victime; la souffrance y est sans relâche, le délire perpétuel, et la vertu elle-même, soit par les choses qu'elle éprouve, soit par les sentiments qu'elle inspire, y est incessamment souillée. Il n'est pas une héroïne de ces livres dont on ne puisse dire avec raison : *C'est une rose sur laquelle on a marché.* »

Certes, on est en garde contre de semblables productions. Cependant combien ne s'en glisse-t-il pas partout, sous des apparences trompeuses? Aussi, un ouvrage intéressant et utile ne doit-il pas être accueilli comme le meilleur ami, surtout lorsque la plume qui l'a écrit est depuis longtemps connue et aimée? *Les Surprises de la vie*, par M. Hippolyte Violeau, doivent donc apporter à nos foyers la plus agréable surprise.

Dans ce livre, les situations sont vraies, les caractères nettement

[1] *Pensées*, de Joubert, p. 387.

dessinés; le lecteur se croit transporté sur les lieux mêmes qui sont décrits. Quoi de plus naturel que le portrait de cette vieille servante, « qui appartenait bien à cette classe de serviteurs qui sont une bénédiction pour les familles où ils se font, après des peines et des joies communes, une parenté nouvelle, une parenté d'adoption. » (Page 10.) Quel délicieux tableau que celui de l'intérieur de ce vieux manoir! qu'il est admirable jusqu'à la fin, ce gentilhomme, plein de générosité, de délicatesse et d'une noble fierté! Qu'elle est simple et suave cette jeune fille, qui, comme toutes celles qui apparaissent dans ces nouvelles, sont des fleurs que le monde n'a pas flétries comme les roses dont parle Joubert; mais dont le parfum est toujours virginal. — Faut-il citer les paroles touchantes qu'un vénérable prêtre adresse au vieux gentilhomme exilé et ruiné, pour vaincre sa délicatesse qui refuse un secours? « Oubliez-vous, dit-il, que votre maître et le mien n'a voulu naître d'une famille illustre qu'au temps où cette famille était tombée dans la pauvreté?... De Bethléem au Calvaire, dans la route qu'il a préférée, que trouvez-vous, sinon le dénûment, l'assistance, l'aumône?... L'âne qui le portait à son entrée à Jérusalem, la table où il s'assit pour la dernière fois avec ses disciples avant sa passion, n'étaient pas à lui, il les avait empruntés, et ce fut aussi la charité qui lui donna, plus tard, un tombeau. Prenons garde, mon cher monsieur, de ne pas mépriser ce que Jésus-Christ nous présente comme digne d'amour. Les biens de la terre, après tout, sont si peu de chose pour les vrais chrétiens! Peu importe, croyez-moi, de les recevoir ou de les donner; l'essentiel est de n'y attacher aucune importance. » (Page 72.)

Rien n'est poétique comme le récit du retour de l'exil. « Tous les yeux étaient fixés sur la côte, tous les cœurs volaient en avant, bien loin, où blanchissaient les sables des grèves, où fleurissait l'ajonc, où se balançaient les rameaux des bois, où s'élevait la tour d'une église. A mesure qu'on se rapprochait de Saint-Malo, l'attendrissement devenait plus irrésistible. Tout à coup un jeune matelot, élevant la voix, entonna l'une de ces ballades si communes dans nos campagnes et dont l'harmonie plaintive a souvent tant de douceur : — « Petites vagues, disait-il, réjouissez-vous, et vous aussi,

hirondelles de mer, poussez des cris d'allégresse. Poussez des cris de plaisir, anges du paradis, voici la Bretagne rendue aux Bretons; voici les enfants rendus à leur mère! » (Page 80.)

Mais pourquoi citer? Chacun voudra lire ce gracieux recueil de nouvelles où la Bretagne se retrouve tout entière avec le culte de ses plus beaux souvenirs, la description de ses plus beaux rivages, soit que la scène se passe sur les côtes du Finistère, ou sur les magnifiques falaises du cap Fréhel, sur les bords enchantés de l'Arguenon ou sur ceux du Trémur.

Au milieu de ces récits qui captivent et qui émeuvent, se trouve toujours une leçon utile; il s'en exhale un parfum mystérieux qui pénètre les cœurs, une pensée de foi et d'espérance qui demeure au fond de l'âme, comme un baume, et une force pour les jours, si nombreux en ce monde, des *surprises de la vie;* car, ainsi qu'on le lit à la dernière page : « J'ai vieilli, persuadée de plus en plus de l'inanité de nos rêves, quand nous voulons couler, ici-bas, des jours sans contradictions pour notre esprit, sans mécomptes et sans déchirements pour notre cœur. Combattre, vaincre, mériter, voilà la tâche à remplir, et c'est pourquoi la mollesse devant l'épreuve, la fuite devant la douleur, m'affligent et m'épouvantent en même temps. Laissons, mon enfant, laissons les défaillances à ceux qui n'attendent rien des promesses divines : pour nous, quelle que soit la voie où nous veut la Providence, soyons debout, les reins ceints, tout prêts à marcher, comme les Hébreux, au festin de la Pâque. »

M. Armand de Pontmartin dit quelque part[1] : « L'âme, l'imagination, l'intelligence, de quelque nom que vous appeliez ces émanations divines, exilées, dépaysées et meurtries dans les durs et froids rouages du monde moderne, sont là, attendant les souffles d'en haut ou les vapeurs d'en bas, pour s'exalter ou s'abattre, se sauver ou se perdre. » — Le livre nouveau que nous donne l'auteur de *la Maison du cap* et des *Loisirs poétiques;* ce livre, où se reconnaissent, à la fois, dans leur triple unité, le moraliste, le poète et le chrétien, sera un de ces souffles vivifiants qui élèvent l'âme et la sauvent.

Vte GOUZILLON DE BÉLIZAL.

[1] *Correspondant*, t. XLIII, p. 633.

LE MARTYR DU GOLGOTHA, traditions orientales sur la vie et la mort de Jésus-Christ, par Don Enrique-Perez Eschrich, traduit librement de l'espagnol, par M. l'abbé H. Rivalland. — 1 magnifique volume in-8°, avec gravures sur acier. — Paris, Laplace; Nantes, Douillard, Libaros et Mazeau.

Nous aimons à recommander cette belle traduction du *Martyr du Golgotha*, récemment publiée par un jeune prêtre vendéen, tout en regrettant vivement de ne pas pouvoir consacrer un compte rendu à un ouvrage si digne des sympathies de tous les amis de la bonne littérature chrétienne. Du moins, reproduirons-nous les lettres que NN. SS. les Evêques de Luçon et de Poitiers ont adressées à M. l'abbé Rivalland :

« Luçon, le 4 décembre 1867.

« Monsieur et cher Abbé,

» J'ai lu, aussitôt que mes occupations me l'ont permis, votre traduction du livre de Don Enrique-Perez Eschrich, ayant pour titre : *Le Martyr du Golgotha, traditions orientales sur la vie et la mort de Jésus-Christ.*

» Cette lecture m'a vivement intéressé, et je ne doute pas que les beautés littéraires de l'ouvrage, jointes à l'intérêt pieux qui s'attache au fond du récit, ne lui assurent un succès mérité. Je n'y ai d'ailleurs rien trouvé qui soit contraire à la foi et aux bonnes mœurs.

» Je vous félicite du talent dont vous avez fait preuve dans l'exécution de ce travail, et des vues charitables qui, je le sais, vous ont porté à l'entreprendre.

» Recevez, Monsieur et cher Abbé, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

† CHARLES, évêque de Luçon. »

« Poitiers, le 22 novembre 1867.

» Monsieur l'Abbé,

» J'ai reçu le bel exemplaire du livre que vous venez de publier.

» *Le Martyr de Golgotha*, qui a obtenu un éclatant succès en Espagne, ne perdra rien à être lu dans notre langue. Au mérite de la traduction se joint l'attrait des splendides gravures répandues dans tout le volume. Cette publication sera de celles qui ont le privilége d'exciter l'intérêt et de séduire le public.

» Croyez, Monsieur l'Abbé, à mes sentiments bien dévoués.

† LOUIS-EDOUARD, év. de Poitiers. »

Que le traducteur du *Martyr du Golgotha* nous permette d'ajouter aux éloges de ces deux vénérés prélats nos sincères félicitations et l'expression de nos vœux pour le succès de sa remarquable publication.

AMÉDÉE GALLET.

UNE ANNÉE DE LA VIE D'UNE FEMME, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Un vol. in-18, Paris, Dillet.

Ainsi que le titre l'indique, cet ouvrage est la narration d'une année de la vie d'une jeune femme observatrice, qui sait peindre ce qu'elle voit et exprimer ses impressions vives et délicates. — Anna (c'est le nom de notre héroïne) revient, après avoir perdu sa fortune et son mari, chez sa belle-mère qui l'avait toujours repoussée et ne conservait pour elle que de l'indifférence et du dédain. L'intérêt de son unique enfant avait seul pu décider le noble cœur d'Anna à accepter l'hospitalité dans de telles conditions. Elle arrive au milieu d'une famille riche, mondaine, brillante, y reste un an, et, pendant ce séjour, entourée de types différents, de caractères et de goûts divers, elle voit se former des liens sérieux, se développer les qualités ou les défauts de chacun, et, prenant part elle-même aux événements, finit par trouver le prix de l'honnêteté de sa vie, de sa patience et de sa modération à l'égard de la mère de son mari, en formant une alliance conforme à ses désirs et qui lui rend l'indépendance et le bonheur.

C'est dans ce cadre si simple que Mlle Zénaïde Fleuriot a su placer de la variété, des détails intéressants et des remarques ingénieuses. Les caractères sont bien dessinés; celui de la belle-mère surtout, à la fois généreuse et bizarre, aimable dans le monde et maussade dans l'intimité, est soutenu dans tout l'ouvrage et nettement accusé; ceux des autres personnages, tracés non moins finement, révèlent, dans leur diversité, de l'étude et une véritable observation de la nature humaine.

Il ressort de la lecture de ce volume que Mlle Fleuriot, tout en cherchant à plaire et à intéresser par ses travaux d'imagination, se propose encore un but plus élevé : celui de mettre son talent au service des idées morales et religieuses, trop souvent ébranlées dans la littérature contemporaine. Il est, en effet, facile de tirer de cet intéressant récit des conseils utiles, des appréciations saines, qui exercent toujours une bonne influence sur de jeunes lecteurs.

AMÉLIE HUBANS.

LES MATERNELLES, poésies, par Mme Sophie Hüe. — Paris, Brunet, rue Bonaparte, 31 ; — Rennes, Daniel, Verdier, Hauvespre. — Un vol. petit in-8o.

Il y aurait une charmante étude à écrire sous ce titre : *Les Poètes des enfants en Bretagne;* et pour cela il faudrait examiner, puis comparer entre eux, trois volumes de vers, dus à des plumes bretonnes : nous voulons parler du *Livre des mères chrétiennes*, de M. Hippolyte Violeau, du *Livre des jeunes mères,* de M. A. de Beauchesne, et des *Maternelles,* de Mme Sophie Hüe. — L'espace nous manque aujourd'hui pour réaliser cette idée, qui tentera peut-être quelqu'un de nos collaborateurs, et nous devons nous borner à dire notre sentiment sur le plus récent de ces trois recueils, si dignes de nos meilleures sympathies.

Mme Sophie Hüe n'est point un écrivain de profession, comme les auteurs de *Louis XVII* et de *la Maison du Cap.* Elle a un petit-fils, *tête mutine avec cœur d'or, la tendresse avec la malice,* et, pour lui former l'esprit et l'âme, elle a composé, en se jouant, une centaine de courtes pièces : légendes, fables, anecdotes, élégies, suivant le besoin du moment. Or, il est advenu qu'une fois la gerbe recueillie, les amis de la grand'mère ont insisté pour que ces leçons, tour à tour si naïves et si fines, si touchantes et si pieuses, ne fussent pas tenues sous le boisseau, et pour que tous les enfants fussent admis, avec le petit Maurice, à tremper leurs lèvres à cette source de pure et chrétienne morale. Mme Sophie Hüe — et nous l'en remercions au nom de ses jeunes lecteurs — a consenti à sacrifier son amour-propre, et elle a publié, au profit des pauvres, ces vers, qu'elle n'avait jetés sur le papier qu'au profit de son seul petit-fils.

Les *Maternelles* sont divisées en trois parties : *Enfance, Seconde Enfance*, *Fin de l'Enfance.* Je ne puis pas songer à en faire l'analyse. Tout ce que j'en veux dire, à leur plus grande louange, c'est que je les ai soumises à une épreuve décisive : j'ai lu bon nombre de ces compositions à un cercle d'enfants de divers âges; et, — j'ai plaisir à le constater, — à peine un morceau finissait-il, mon

auditoire ravi s'écriait en chœur : « Que c'est joli! Encore! encore! »

Je ne signerai pourtant pas ce compte rendu, trop bref à mon gré, sans transcrire quelques vers, qui feront goûter le charme de cette sagesse maternelle.

L'Epine blanche.

— On me néglige, on me délaisse,
Disait une Epine en bouton,
Et pour chercher sous l'herbe épaisse
Je ne sais quoi de sombre, un avorton
Qui semble à peine une fleurette!
Qu'a-t-elle, cette violette,
Pour faire aux gens perdre leurs pas? —
Un oiseau qui passait lui répondit tout bas :
— Elle embaume et ne pique pas. —

Je prends, tout à côté de ce dialogue, l'élégie intitulée

L'Enfant au ciel.

— Mère, où donc est-il Adrien?
Il ne vient plus jouer pendant la promenade.
Moi, je l'aime beaucoup, mon petit camarade,
Je voudrais bien le voir; reponds, tu ne dis rien.
— C'est que c'est si triste à te dire :
Tu ne le verras plus; il est chez le bon Dieu;
Ses petits amis sont les anges du ciel bleu;
Il est mort, mon enfant. — L'innocent de sourire :
— Mais ce n'est pas triste cela,
Et je voudrais bien aller là.
Comme on doit s'amuser! — Mon enfant, sur la terre,
Adrien a laissé sa mère
Qui pleure toute seule. — Est-ce qu'avec l'enfant
La mère n'entre pas? — Souvent Dieu le défend.
— Je ne veux plus aller dans ces belles demeures,
Dit l'ange qui l'embrasse; oh! je ne saurais, moi,
Mère, m'amuser si tu pleures;
Garde-moi toujours avec toi.

Douce petite voix, tu ne te trompes guères :
S'il est encor des pleurs dans les cieux triomphants,
C'est qu'ils tombent des yeux des enfants sans leurs mères,
Où des mères sans leurs enfants.

La première édition des *Maternelles* s'épuise et il en va bientôt paraître une seconde : tant mieux pour les pauvres, les lecteurs de six à quinze ans, et l'aïeule de Maurice, qui méritait d'autant plus ce succès, qu'elle l'avait moins cherché et moins prévu.

EMILE GRIMAUD.

CHRONIQUE.

—

SOMMAIRE. — Les musiciens au Palais. — Nécrologie : MM. Bodin, de Rennes, Ogé, de Saint-Brieuc, Piet, de Noirmoutier. — Honneurs rendus à nos zouaves pontificaux : le lieutenant de Quatrebarbes, le sergent Rialan et le caporal Charrier. — Une découverte archéologique au Jardin-des-Plantes de Nantes.

Qu'on ne médise pas trop de la flânerie, elle sert parfois à quelque chose, et je viens, grâce à elle, d'apprendre, le mois dernier, qu'une petite campagne, organisée en 1867 par quelques associations musicales contre les droits des auteurs et compositeurs de musique, et surtout contre la Société formée par eux à Paris, n'a pas été plus heureuse que celle de 1866. C'était, en 1866, M. de Besselièvre qui avait été chef de file dans l'escarmouche : on connaît ses concerts des Champs-Élysées; son orchestre peut être excellent, mais ses prétentions juridiques l'étaient beaucoup moins. La Cour de Paris a été chargée de le lui dire. — En 1867, un même échec attendait les Sociétés chorales de Saint-Quentin, ainsi que la direction du Cirque américain Bell et Myers; enfin, en décembre dernier, la Cour de Rennes a eu aussi à se prononcer sur la question, après le Tribunal correctionnel de Rennes, dont elle a confirmé un jugement, rendu le 12 novembre 1867.

Pour moi, qui suis un ignare aux choses du Palais, cela eût très-bien pu passer inaperçu; mais dans un récent voyage le hasard m'ayant fait traverser les couloirs du temple de la chicane, au lieu de mur mitoyen ou de contrats, j'entendis parler romance, composition, symphonie, et, surpris de voir si peu d'*harmonie* entre messieurs les harmonistes, je prêtai l'oreille. Voilà pourquoi j'en parle.

Un concert, organisé par une association musicale dont le nom m'a échappé, avait été donné à Fougères, au mois de juillet, à l'occasion de l'inauguration d'un chemin de fer nouveau entre Fougères et Vitré. La fête avait été très-jolie; j'avais pu moi-même en juger, puisque, moyennant 2 francs 50 centimes, j'y avais assisté, loin de penser, à coup sûr, que je devenais complice involontaire d'un délit prévu par l'article 428 du Code pénal. Les entrées du concert, quoique moins coûteuses que celles

des auditions musicales organisées par la compagnie Ulmann, avaient cependant produit un certain bénéfice pour la caisse. On n'avait oublié qu'un point : c'était de se prémunir du consentement des auteurs dont on avait exécuté la musique ; Mozart, Beethoven ou Mendelsohn, tributaires du domaine public, n'y avaient rien à voir; il n'en était pas ainsi de Rossini, Plantade et autres, des œuvres desquels on avait donné des fragments. Je dis qu'on avait *oublié...*; bien mieux, comme pour poser en principe que le droit de chanter, à titre gratuit ou *autrement* dans une réunion publique, est vieux comme la musique elle-même, antique comme la parade foraine, on avait fait bon marché de défenses extra-judiciaires, par lesquelles les auteurs constitués en société civile, avaient averti qu'on n'eût pas à exécuter leurs œuvres sans leur consentement formel et préalable. Peut-être y avait-il même sous jeu une toute petite intention d'égratigner au passage quelque agent de cette société, mais si doucement, que le public n'aurait fait qu'en rire. C'est, du moins, ce que je puis induire d'un article de la *France chorale*, feuille parisienne, peu sympathique, à ce qu'il paraît, à cette société d'auteurs de musique, de compositeurs de paroles, voire même d'éditeurs, qui, m'a-t-on dit, ayant son siége dans la capitale, fonctionne depuis 1851.

On avait chanté, dans ce concert, un morceau de *Guillaume Tell*, l'air « Sombres forêts, » la jolie romance d'Haas, intitulée *les Bleuets*, la chansonnette de *Fortunia*, de Plantade, où Berthelier est si désopilant; on avait exécuté sur le violon un air varié de M. de Bériot, une fantaisie de Verroust pour le hautbois et une chansonnette d'Arnaud. — De là un procès intenté par MM. Rossini, Haas, Plantade, de Bériot et autres, et aussi par la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique dont ils sont membres. La demande se traduisait en dommages-intérêts ; le chiffre, on le conçoit, importait assez peu, quoiqu'on demandât 500 francs par morceau, ce qui eût rendu le menu du concert un peu dispendieux; mais l'intérêt des principes dominait, et cet intérêt est bien quelque chose, quand il s'agit de cette propriété intellectuelle, « qui porte au plus haut point l'empreinte de la personnalité humaine, » et qui, parce qu'elle est la plus intime, est aussi la plus inviolable des propriétés.

Le Tribunal de Rennes a proclamé fermement ces caractères de la propriété artistique. Sur les plaidoiries de Mes Eon et Loïc Petit, avocats de la Société des auteurs et compositeurs de musique et de MM. Rossini, Haas, Plantade et autres, il a consacré le droit qu'ont les auteurs, leurs héritiers ou représentants dont l'œuvre n'est pas encore tombée dans le domaine commun, d'empêcher que leurs morceaux soient exécutés dans des concerts publics, sans leur assentiment *préalable* et *par écrit*. Sans ce consentement, dit un décret du 19 janvier 1791, les ouvrages des au-

teurs vivants ne peuvent être représentés sur *aucun théâtre public* dans l'étendue de la France, sous peine de confiscation du produit de la représentation, au profit des auteurs. Le Tribunal va plus loin, et, suivant la voie ouverte par la jurisprudence actuelle, il étend ce texte même à de simples romances, à un morceau extrait d'un opéra, à une chansonnette chantée dans un concert.... D'autres arrêts avaient bien reconnu le même principe pour des valses ou des quadrilles joués dans des bals publics, pour des airs chantés dans des cafés-concerts ou exécutés par des orchestres de cirques. — D'un autre côté, les auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ont le droit de se réunir en société pour sauvegarder leur propriété artistique, fixer et réglementer les droits qu'ils percevront dans les concerts où l'on désire faire entendre leurs œuvres. Par arrêt du 26 décembre dernier, la Cour de Rennes a confirmé purement et simplement le jugement dont je viens de parler. — C'est à la flânerie, ai-je dit, que je dois d'avoir appris ce que je rapporte, et cela m'a amené aussi à songer un instant à notre tendance législative, qui consolide et élargit la propriété intellectuelle. Cette propriété, si négligée autrefois, à l'état de germe à l'époque où Boileau écrivait :

> Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime
> Tirer de son travail un tribut légitime,

ébauchée à grands traits à la fin du XVIIIe siècle, n'était en 1793 qu'un droit viager, transmissible seulement, par cession ou par héritage, pour un laps de dix ans; en 1810, ce droit, étendu aux veuves, était porté à vingt ans pour les enfants de l'auteur; la loi du 15 avril 1854 fixait à trente ans la période de jouissance des enfants; enfin, la dernière loi, du 14 juillet 1866, élève à cinquante ans cette période de trente ans votée en 1854; de plus, elle la fait profiter non-seulement à la veuve de l'auteur et à ses enfants, mais encore à tous ses héritiers ou représentants. Lors de la discussion de 1866, on demanda même, dans les termes les plus chaleureux, *la perpétuité* des droits intellectuels, perspective séduisante et sympathique sous plus d'un côté, mais qui fourmille d'inconvénients. L'idée n'était pas neuve : elle s'était déjà fait jour en 1841, dans un projet de loi qui fut repoussé. Le rapporteur de 1841 s'appelait Lamartine.

— Mais je m'amuse, cher lecteur, — sans trop vous amuser peut-être, — à des discussions de palais, quand je devrais être à l'église ou au cimetière, pour payer à nos morts un légitime tribut.

Dans cette même ville de Rennes, le 2 janvier, une foule immense conduisait à sa dernière demeure M. Jean-Jules Bodin, directeur de la ferme-école des Trois-Croix, auquel M. de Lorgeril, président de la Société départementale d'agriculture, rendait justice en ces termes :

« .... Elève de Grignon, où il s'était fait remarquer par son intelli-

gence, il fut appelé en 1835 à la direction de la ferme-école des Trois-Croix. Jugeant, avec cette prescience, qui est un des priviléges des hommes d'élite, que l'agriculture devait, dans ces temps de progrès et de transformations que nous traversons, demander, sous peine de déchéance, des auxiliaires à l'industrie et aux découvertes nouvelles, il s'occupa tout d'abord à perfectionner son outillage. Il établit sur cette ferme des Trois-Croix des ateliers de fabrication d'instruments aratoires qui, importés et modifiés par son intelligence, dotèrent l'agriculture d'éléments de prospérité nouvelle. Ses produits, perfectionnés par son expérience de tous les jours, lui valurent bientôt une juste célébrité, qui ne se limita pas au département, mais s'étendit à la France entière et aux pays les plus éloignés..... Au concours régional de 1863, se surpassant lui-même, il mérita les éloges les plus flatteurs, et sans conteste on lui eût décerné les plus belles récompenses pour les améliorations qu'il avait faites et les progrès qu'il avait réalisés; mais, ne voulant pas priver d'autres agriculteurs méritants de ces encouragements utiles, plus désireux de montrer la route à suivre que de recueillir pour lui-même des prix et des éloges, il refusa ces récompenses. C'est alors que, pour reconnaître tant de dévouement et d'abnégation, il fut nommé officier de la Légion-d'Honneur... »

Si dans M. Bodin l'Ille-et-Vilaine perdait un professeur éminent, les Côtes-du-Nord faisaient aussi une regrettable perte dans la personne du sculpteur, M. Ogé, décédé à Saint-Brieuc, vers les derniers jours de décembre. Voici les paroles prononcées à la cérémonie funèbre, par notre collaborateur M. Ropartz :

« Les amis d'Ogé chargent un de ses amis, un camarade de trente ans, de lui dire en leur nom un dernier et public adieu. Je n'ai point à faire devant cette tombe, prématurément ouverte, l'éloge de l'homme, encore moins l'appréciation critique de l'artiste. L'homme, tous ceux qui m'entourent l'ont connu; tous, dès lors, l'ont beaucoup aimé. Ogé a été parmi nous un exemple vivant de l'influence du travail intellectuel sur le sens moral; l'activité et l'austérité de sa vie avaient suppléé pour lui l'éducation première, et lui avaient simultanément donné la délicatesse suprême du cœur et la distinction exquise de l'esprit.

» L'artiste, qu'en puis-je dire en cette ville où chacun connaît aussi ces œuvres d'un ciseau élégant et naturel, fier et distingué, qui se sont multipliées pendant trente années d'une vie laborieuse et dévouée? Depuis cette statue tumulaire de Mgr de la Romagère, qui fut son premier début, jusqu'à ce fronton du palais de justice, qu'il achevait naguère, en passant par la magnifique chapelle de Notre-Dame d'Espérance, couronnée et remplie de ses œuvres les plus amoureusement fouillées, combien de statues charmantes ses compatriotes ne sont-ils pas habitués à saluer! La mort leur donne aujourd'hui, comme à toutes les œuvres humaines, un nouveau titre à la sympathie, et l'émotion de ces funérailles se perpétuera en les contemplant désormais.

» Ainsi, mon ami, vous restez encore au milieu de nous. Votre vie si pure, si dévouée, reproduisait chaque jour ces vertus chrétiennes dont votre ciseau reproduisait chaque jour les types et les héros. Dieu vous a donné votre récompense. A vos amis, à vos compatriotes, au pays dont vous avez été l'honneur, le soin de vous remplacer un peu pour cette si nombreuse et si intéressante famille que vous avez tant aimée. A ce fils

aîné, que vous avez déjà si heureusement initié aux principes de votre art, la charge de vous remplacer et de continuer, dans notre Bretagne, les traditions de l'art véritable, de l'art chrétien dont vous ne vous êtes jamais écarté. Ni les uns ni les autres ne failliront à leur tâche : que cette assurance soit notre dernier adieu! »

Signalons, en Vendée, la mort de M. Jules-François Piet, notaire honoraire, suppléant du juge de paix, ancien adjoint au maire de Noirmoutier, décédé le 28 novembre 1867, âgé de soixante-cinq ans. Vers 1822, M. Jules Piet publia, dans le *Lycée armoricain*, une épître en vers, intitulée : *Le Bois de la Chaise*. Les occupations sérieuses du notariat l'empêchèrent de se livrer aux études littéraires; mais, vers la fin de sa vie, moins absorbé par ses fonctions ministérielles, il entreprit de rééditer l'ouvrage de son père : *Mémoires laissés à mon fils* (Noirmoutier, imprimerie de l'auteur, 1806) et tirés à seize exemplaires.

Cette publication fut un acte doublement méritoire; car non-seulement M. Jules Piet a supprimé les souvenirs trop intimes de la première édition, mais il l'a complétée par des rectifications et des additions nombreuses, notamment par des recherches archéologiques, qui manquent complétement à la première édition. Disons encore que les *Recherches sur l'Ile de Noirmoutier*, « en donnant une plus grande publicité à l'ouvrage de F. Piet, faciliteront aux habitants de cette île l'étude de l'histoire et des productions naturelles de leur pays, en appelant en même temps sur Noirmoutier l'attention des étrangers[1]. » En outre, la réimpression de ce livre à deux cents exemplaires le rend plus utile que par le passé; car les livres sont faits pour instruire et populariser la science, et non pour satisfaire l'amour-propre de quelques curieux. — Cet ouvrage fit obtenir à M. Jules Piet une médaille de la Société française d'Archéologie et l'associa comme membre correspondant à la Société académique de Nantes et comme membre titulaire à la Société d'Émulation de la Vendée. — En 1865, M. Piet publia la *Nomenclature comparée des priviléges dont jouissaient, avant 1789, les habitants des îles de Noirmoutier, de Bouin, d'Yeu, etc.... (Annuaire de la Société d'Émulation de la Vendée)*, et, en 1866, dans le même recueil, le compte rendu de *Fouilles archéologiques* à Noirmoutier.

Ce chapitre funéraire serait incomplet si nous ne parlions des honneurs qui ont été rendus à nos victimes de la croisade romaine. — Le corps du comte Bernard de Quatrebarbes, ramené à Argenton, le 23 décembre, y a été l'objet de la manifestation la plus émouvante : Mgr l'évêque de Laval a prononcé, en face du cercueil, une éloquente oraison funèbre.

Le 19 décembre ne restera pas moins glorieusement marqué dans les souvenirs de la ville de Ploërmel. Ce jour-là, ses rues ont vu une affluence sans précédent, depuis qu'il y a cinq cents ans, la Bretagne confiait à sa

[1] *Introduction*, p. VII.

vieille église des Carmes les dépouilles mortelles de ses ducs Jean II et Jean III. — Il ne s'agissait pourtant, cette fois, ni d'un grand de la terre, ni même d'une notabilité officielle.

Joseph-Edmond-Marie Rialan appartenait, — par son père, notaire à Ploërmel, fils lui-même d'un honorable magistrat vannetais, à une de ces familles de vieille roche bretonne, vouées héréditairement au culte du devoir et dont les vertus sans faste, après avoir été l'honneur de nos anciennes cités, sont la force du présent et les meilleures espérances de la restauration future de la société; — et par sa mère, née de la Ville-Leroux, à une autre famille, vouée aussi elle à tous les genres de bien dans la ville de Nantes.

Il entra dans la vie en vrai chrétien, armé sans bruit des forces de l'Évangile par cette pieuse mère, aidée par les professeurs du collége Saint-Stanislas de Ploërmel, dignes héritiers de l'intelligent dévouement du grand abbé Jean-Marie de Lamennais à l'éducation de la jeunesse, et plus tard à Redon, par les zélés continuateurs de l'œuvre deux fois centenaire du bienheureux Eude. La pratique de la charité dans les deux conférences de S. Vincent-de-Paul, dont il fut l'âme et le président, ne l'empêcha pas d'acquérir, sans autre méthode scolaire que celle du temps de Bossuet, les notions exigées pour l'obtention des grades universitaires et en fit un homme prêt à tous les devoirs de la société contemporaine. Son cœur le poussait à voler au secours de sa meilleure sauvegarde, la sainte Église romaine, mère et fondement de tous les droits du monde, dès ces bancs du collége Saint-Sauveur, où s'étaient assis avant lui vingt et un braves volontaires de 1860 et deux des plus pures victimes de Castelfidardo, Paul de Parcevaux et notre noble et généreux ami Gaston du Plessix de Grenédan.

Mais il sut attendre son heure, et, avant de partir, s'armer pour les bons combats de la vie de toutes les forces d'une éducation complète. — Licencié en droit, bachelier-ès-sciences, sans cesser pour cela d'être excellent congréganiste de la sainte Vierge à Rennes, aimé et estimé de tous, il pouvait prétendre aux avantages d'une brillante carrière dans son pays, quand il fut tout offrir à Pie IX. Après deux ans de pratique exemplaire de la vie du soldat au repos, pour beaucoup plus difficile à supporter que le feu de l'ennemi, il avait l'insigne honneur, si pleinement mérité, de tomber sur le champ de bataille, frappé au front d'une balle garibaldienne, en enlevant un des derniers retranchements de Mentana.

Voilà ce que sept à huit mille Bretons, présidés par Mgr de Vannes, ont voulu honorer dans ces funérailles, ou plutôt dans ce triomphe; car le deuil s'efface devant la gloire du sacrifice. Quand du haut de la chaire du vieux sanctuaire ducal, l'évêque « a célébré le bonheur de celui qui » avait obtenu la couronne de justice après le bon combat; lorsqu'il a

» invoqué cette âme bienheureuse, ce jeune saint, et appelé les bénédic-
» tions de son sang sur l'Église militante, sur le Saint-Père, aujourd'hui
» si affligé, sur la France, sur la Bretagne et le diocèse de Vannes, sur
» la paroisse de Ploërmel, sur cette famille désolée, sur ce père et cette
» mère si courageux dans le sacrifice, » tous les cœurs étaient avec lui. Tous aussi battaient à l'unisson en accompagnant au champ du repos transitoire des chrétiens (*ad dormitorium*), ce glorieux cercueil, décoré du simple uniforme de sergent des zouaves pontificaux, porté par des élèves de Saint-Stanislas, fiers de cet honneur en attendant ceux des luttes à venir, et que conduisait, en tête de deux cents prêtres, M. l'abbé Richard, vicaire-général de Nantes, qu'il représentait à cette grande fête catholique.

Le pays tout entier était là, — les vieux, les jeunes, les grands et les petits; aux coins du poêle, des gentilshommes et des soldats de la légion d'Antibes et des zouaves, les nobles d'autrefois et les nobles d'aujourd'hui et de demain; le respectable aïeul du défunt, entouré de tous les siens, et la famille d'un autre glorieux mort des mêmes combats, le paysan Guérin (d'Elven); toutes les classes, toutes les conditions, tout le monde, le peuple, en un mot, le vrai peuple, n'en déplaise à tous les *Siècles* et à tous les *Phares*... de la Loire et d'ailleurs; le peuple qui ne convoite pas, qui travaille, croit et se dévoue, au besoin, à autre chose qu'à la matière; que le nihilisme des solidaires et des athées révolte et dégoûte; venu là en voitures, en charrettes, à cheval, à pied, à pied surtout, le *pen-bas* à la main, sans réclames officielles ou officieuses, conduit par l'électricité du cœur, pour affirmer sa foi sur la tombe d'un martyr et remercier, au nom de tout ce que la société a de noble et de généreux, les parents dont l'attachement aux vérités religieuses et sociales, au milieu des aberrations présentes, sait former de tels défenseurs à l'Église et à la patrie, inséparables dans leur dévouement.

Si, le 3 décembre, malgré la rigueur de la saison, l'église de Chavagnes-en-Paillers (Vendée), était trop étroite pour la population qui s'y pressait, c'est qu'on n'y priait pas seulement — comme on l'a fait dans toutes nos villes — pour les héros tombés à la défense de la cause sacrée de Pie IX; mais aussi pour le repos de l'âme d'un compatriote, Alexis-Hilaire Charrier, caporal aux zouaves pontificaux, mort à Rome, âgé de dix-sept ans, des fatigues de la bataille de Mentana. — Pour ceux qui étaient présents, le R. P. Trotin, professeur de seconde au petit séminaire, a retracé, dans un touchant discours, les vertus et le dévouement du jeune caporal de zouaves; et, pour nous, les chrétiens du dehors, un vicaire de la paroisse, M. l'abbé François Baudry, a consacré à la gloire de ce *brave enfant du Bocage,*

Dont les pères ont fait la *guerre de géants*,

des strophes pleine d'une émotion qui se communique [1]. Le poète vendéen s'écrie, — et cette apostrophe s'adresse bien à tous les martyrs, frères d'armes d'Hilaire Charrier :

...Oh! Dieu t'aura placé dans sa sainte milice!
A ta rencontre, au seuil du palais immortel,
Ils seront accourus rayonnants de lumière,
Ces héros, Pimodan, Guérin, La Moricière,
Tous ceux qui sont tombés pour Pie IX et l'autel.

LOUIS DE KERJEAN.

— Le mois dernier, nos archéologues ont été mis en émoi par la nouvelle d'une importante découverte. En procédant aux travaux de transformation qui s'exécutent au Jardin-des-Plantes de Nantes, les ouvriers ont rencontré sous leur pioche les déchets d'un atelier de fondeur gaulois. Plus de cent cinquante fragments d'objets métalliques ont été recueillis dans le même gisement : tronçons d'épées et de javelots, débris de lances, de bracelets, de boucliers et de poignards, etc. Grâce à l'intelligence des ouvriers, et surtout au zèle éclairé de notre savant conservateur du Musée archéologique, M. Parenteau, cette découverte, d'un ensemble si curieux, en échappant au creuset de nos forges industrielles, va compléter d'une manière remarquable la série de nos instruments de l'âge de bronze.

Précédemment, MM. Lukis et Marionneau avaient entrepris des fouilles dans la commune de Maisdon, et cette première tentative leur a fait trouver des témoignages irrécusables de la civilisation gauloise; mais les frimas les ont contraints de remettre à des temps plus propices la poursuite de leurs intéressantes recherches.

— Notre collaborateur, M. C. du Chalard, ingénieur de la Marine, attaché au port de Nantes, vient d'être nommé officier de la Légion-d'Honneur.

ERRATA. — Dans la livraison de décembre, p. 432, article sur *le Pape*, on a oublié de nommer le *prêtre éminent* auquel est empruntée la citation : c'est M. l'abbé Fournier, curé de Saint-Nicolas de Nantes. (*Voyage à Rome*, p. 165.)

— Le 2e vers de la 3e strophe des *Oiseaux de ma fenêtre* (même no, p. 459), a été imprimé ainsi :

Votre voix, vos *jeux* même, à travers les carreaux,

quand il aurait fallu mettre :

Votre voix, vos *yeux* même, à travers les carreaux.

---

[1] Voir, sur la couverture, le titre de cette poésie, qui se vend au profit de l'armée pontificale.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE.

—

ALMANACH-ANNUAIRE judiciaire, administratif, commercial, industriel et agricole de l'arrondissement de La Réole. 1868. In-18, 108 p. — Rennes, imp. Oberthur; Sauveterre de Guyenne, lib. Chollet..... 50 c.

ALMANACH de la Loire-Inférieure pour l'année bissextile 1868, contenant le calendrier nantais, les foires de la Loire-Inférieure et de la Vendée, les faits mémorables de 1867, etc... In-12, 40 p. — Nantes, imp. Lemesle et Méhouas; lib. Douillard frères..... 10 c.

ALMANACH de Nantes et de la Loire-Inférieure, pour l'année 1868. In-12, 48 p. -- Nantes, imp. Ve Mellinet..... 15 c.

ALMANACH du comice agricole de Nozay et Derval. Calendrier du Cultivateur. 1868. In-18, 36 p. — Châteaubriant, imp. et lib. Marchand. 10 c.

ALMANACH de Nantes pour l'année bissextile 1868, contenant les foires de la Loire-Inférieure, Vendée, Morbihan, Maine-et-Loire et Ille-et-Vilaine. In-12, 40 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud... 10 c.

ALMANACH morbihannais pour l'année 1868, contenant le calendrier selon le rit romain, la table des marées depuis Douarnenez jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, les foires de la Bretagne, etc. In-18°, 60 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

ALMANACH populaire de la Bretagne, contenant le tableau des grandes marées, les foires de la Bretagne, etc. 1868. In-18, 108 p.— Rennes, imp. Catel et Cie..... 15 c.

ANNUAIRE de Lorient et de son arrondissement, guide administratif et commercial pour l'année 1868. Précédé d'une notice topographique sur Lorient; par Alfred Saurel. In-16, 132 p. — Lorient, imp. et librairie Corfmat..... 50 c.

ANNUAIRE départemental de la Société d'Émulation de la Vendée. 1868. In-8°, 284 p. — Napoléon-Vendée, imp. Ve Ivonnet.

ANNUAIRE statistique, historique et administratif du département du Morbihan, pour l'année 1868; par Alfred Lallemand. In-18, 107 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

EMPIRE (L'), C'EST LA PAIX. Chant national français; par Bonnet-Belair. In-8°, 8 p. — Redon, imp. Guillet.

PRINCIPES DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE; par P. Péchot, professeur de pathologie interne à l'Ecole de médecine de Rennes. In-18 jésus, 432 p. — Rennes, imp. Leroy fils; Paris, lib. Delahaye..... 4 fr.

RIO-JANEIRO; par Paul Pointel. In-16, 19 p. — Saint-Servan, imp. Le Bien.

VIRGILE DÉSHÉRITÉ. OVIDE EXILÉ, poésie; par un étudiant. In-8°, 24 p. — Rennes, imp. Leroy.

LA FONTAINE DE BARANTON.

—

Oui, c'est elle, l'honneur des sources d'Armorique.
BRIZEUX, *Les Bretons*, ch. XIV.

I.

A l'extrémité occidentale de la forêt de Paimpont, aujourd'hui le plus respectable débris de cette merveilleuse Brocéliande qui couvrait jadis une grande partie du centre de la Bretagne; — sur le versant d'une colline, du sommet de laquelle l'œil parcourt une immense étendue de pays, panorama splendide où se perdent disséminés les bourgs de Tréhorenteuc, Mauron, Gaël, Concoret, etc.; — à la lisière même de la forêt, et dans un recoin de cette lande sauvage de Concoret, solitude étonnante, véritable désert sans toits et sans arbres et sans aucun sentier battu, où chacun, à sa fantaisie, peut comme aux temps primitifs errer librement à travers plaines, rochers, ruisseaux, fondrières, au milieu d'un absolu silence que ne trouble pas même le chant des oiseaux; — enfin, dans un site qui mérite d'être connu, et dont la vue récompense amplement des peines du voyage, réside, humblement cachée dans les bruyères et les broussailles, déchue, presque ignorée maintenant, la Fontaine de Baranton; fontaine fameuse pourtant chez nos aïeux, par les prodiges dont les romanciers des XIIe et XIIIe siècles ont recueilli les antiques légendes, et dont ils nous ont conservé le souvenir. C'est à Baranton qu'aimaient à se réunir les Fées habitantes de la vallée, curieuses de mirer leur visage dans ses eaux claires comme

« fins argens » ; — les paladins de la Table Ronde, et Arthur lui-même à leur tête, Arthur, l'effroi des païens saxons, y sont venus chercher des aventures et accomplir leurs plus belles prouesses ; — Merlin, le prince des bardes, le devin par excellence, le mystique amant des pierres et des fontaines, s'est assis près de la source vénérée, au perron sacré qui porte son nom, et les *verts pins* qui l'ombragent ont retenti des chants de sa harpe inspirée. — Non loin, et près de la fontaine de Jouvence, déshéritée, hélas ! inerte aujourd'hui et indigne de son nom, la forêt offre encore un souvenir du prophète, à la voix patriotique duquel la nation bretonne se rua contre le Saxon, l'envahisseur abhorré. Du côté de Saint-Mâlon, se trouvent les restes d'un dolmen détruit, appelé le Tombeau de Merlin. La tradition du pays désigne cette enceinte de pierres comme la triste prison où, dans l'attente du dernier jour, gémit le célèbre enchanteur, victime de l'imprudence de sa mie, Viviane, une fée des bois,

Et son élève en amour, en magie [1].

Cette contrée est donc riche de souvenirs, et sans parler des traîtres enchantements du Val sans retour, des embrasements de la forêt, des géants et des monstres, ses épouvantables gardiens, nous allons voir combien, à elle seule, Baranton a excité l'imagination des anciens poètes.

Ce lieu était sans doute en honneur depuis une haute antiquité, car, d'après une variante de son nom, que l'on écrit aussi Belenton, ce qui signifie montagne de Bélen, on peut supposer que Belen, l'Apollon des Gaulois, y recevait un culte [2] ; mais les plus anciens monuments littéraires aujourd'hui connus, où soit fait mention de la fontaine merveilleuse, ce sont les traditions bardiques, desquelles est résulté le conte cambrien d'*Owenn*, appelé encore : *la Dame de la Fontaine*, conte dont les principales scènes se passent à Baranton même. M. de la Villemarqué en a donné la traduction d'après le manuscrit d'Oxford, connu sous le nom de *Livre rouge*, et qui a dû être commencé dans les premières années du XIVe siècle. Mais

[1] Creuzé de Lesser. *Table Ronde*, chant XI, Paris, 1812.
[2] De la Villemarqué. *Les Romans de la Table Ronde*, 1860, p. 234.

la plupart des pièces contenues dans ce précieux recueil sont d'une époque bien plus ancienne, et quelques-unes remontent même jusqu'au VIe siècle. Le conte d'*Owenn*, sans qu'il soit possible de lui assigner une date certaine, était populaire avant l'année 1147 [1]; il doit donc être bien antérieur à cette date, et précède sans contredit l'œuvre de Wace et de Chrestien de Troyes. Mais les éléments primitifs de ce conte peuvent revendiquer une antiquité bien plus reculée encore. « Avant le VIe siècle, dit l'abbé de la Rue [2], les bardes gallois avaient chanté la gloire et la valeur d'Yvain (Owenn) »; et M. de la Villemarqué rapporte une poésie du barde Taliésin, qui célèbre les vertus de notre héros [3]. Sans aucun doute, les fables de Baranton ne sont pas moins anciennes; bien plus, étant pour ainsi dire appropriées au site, on peut les regarder comme innées et sans âge déterminable. Après avoir été élaborés et transmis de génération en génération par tradition verbale, ces matériaux épars furent recueillis et conservés par l'écriture. Le témoignage de Girald le Cambrien et de Geoffroy de Monmouth, qui vivaient dans la seconde moitié du XIIe siècle, antérieurs par conséquent au *Livre rouge*, établit que les conteurs populaires du pays de Galles ne se bornaient pas à réciter les histoires qu'ils avaient apprises par tradition, mais qu'ils les possédaient aussi par écrit dans des livres rédigés en langue cambrienne et fort anciens [4]. Ces livres et ces légendes ont dû servir à l'auteur du conte d'*Owenn;* il y a choisi ses fables et les a coordonnées pour en composer un ensemble doué de quelque unité. Le conte d'*Owenn* ne saurait donc être considéré comme l'invention d'un seul, et le manuscrit d'Oxford lui-même n'en est pas la première copie. En effet, le roman d'Yvain, de Chrestien de Troyes, ayant été composé peu après l'année 1160, c'est-à-dire longtemps avant le *Livre rouge*, et M. de la Villemarqué reconnaissant lui-même que Chrestien a pris pour modèle le conteur cambrien, force est bien d'admettre entre l'époque inconnue où vivait celui-ci et la transcription de son œuvre au *Livre*

[1] De la Villemarqué. *Les Romans de la Table Ronde*, p. 91.
[2] *Essai historique sur les Bardes*, Caen, 1834, t. I, p. 26.
[3] *Les Romans de la Table Ronde*, p. 89.
[4] *Id.*, p. XIX.

rouge, d'autres copies aujourd'hui détruites ou inconnues et que l'auteur français a dû consulter [1]. Enfin, il reste maintenant démontré, grâce aux travaux de ces quarante dernières années, que ces légendes de la Table Ronde sont propres aux Bretons de Galles comme à leurs frères armoricains; elles ont alternativement passé d'une rive à l'autre, comme les flots de leur mer commune; c'est chez eux qu'elles ont pris naissance et qu'elles se sont propagées; les poètes français du XIIe siècle, chantres d'Arthur et de ses compagnons, n'ont rien inventé, mais sont venus largement puiser aux sources celtiques, qui leur sont bien antérieures; et attribuant à chacun la part qui lui revient dans cette œuvre immense de la Table Ronde, Creuzé de Lesser, avec d'autres critiques, soutient que la Bretagne Armorique pourrait à bon droit réclamer comme sienne la conception des plus importants romans, tels que ceux de Méliadus, Lancelot et Tristan le Léonais [2].

J'extrais du livre de M. de la Villemarqué (*les Romans de la Table Ronde*) les passages du conte d'*Owenn* qui ont rapport à notre fontaine. Après les avoir lus, on objectera peut-être que le nom de Baranton n'y paraît pas une seule fois, et l'on se demandera pourquoi nous lui attribuons des honneurs non justifiés. En effet, les Celtes d'Écosse prétendent eux aussi posséder la vallée, la fontaine et le bloc de marbre dont il va être question; mais tout cela est à nous, et l'on aurait tort de garder sur ce point le moindre doute; les auteurs que nous citerons ensuite, nous fourniront déjà des preuves; car en rapportant les mêmes prodiges, ils n'omettront point le nom de Baranton, et nous en indiquerons quelques autres pour compléter la démonstration.

Ecoutons le conteur cambrien : — Arthur est assis dans son fauteuil, entouré de ses chevaliers. « Ne vous en déplaise, seigneurs, dit-il, je vais faire un somme en attendant l'heure du dîner. Pour vous, vous pouvez vous amuser à conter des histoires et vous faire servir une cruche d'hydromel et quelques viandes. Là-dessus l'empereur s'endormit. » Le vaillant Kénon fait alors le récit de ses

[1] Certaines bibliothèques privées, en Angleterre, possèdent des copies du XIIIe siècle des contes gallois. — De la Villemarqué, *id.*, p. XVIII.

[2] Creuzé de Lesser. *La Table Ronde*, p. XIV.

aventures. Il court le monde pour chercher qui le puisse vaincre. Il rencontre *l'Homme noir* et lui demande son chemin. L'Homme noir lui répond du ton d'une cloche que l'on met en branle : « ... Gravis cette côte boisée ; là tu trouveras un espace découvert, une sorte de longue vallée [1], et au milieu de cette vallée, un grand arbre, dont les branches sont plus vertes que le plus vert sapin ; et sous l'arbre il y a une fontaine [2], et au bord de la fontaine il y a un bloc de marbre, et sur ce bloc il y a un bassin d'argent attaché à une chaîne d'argent pour qu'on ne puisse point l'enlever. Prends le bassin et remplis-le d'eau, et verse l'eau sur le bloc, et alors tu entendras un grand coup de tonnerre, et il te semblera que le ciel et la terre tremblent de fureur ; et une telle averse suivra le coup de tonnerre, qu'il te sera presque impossible de la supporter sans mourir ; et l'averse sera mêlée de grêle, et après l'averse le temps deviendra beau. Mais il n'y aura pas une seule feuille de l'arbre que l'averse n'aura enlevée. Et alors un essaim d'oiseaux descendra sur l'arbre, et tu n'auras jamais entendu dans ton pays de chant comparable au leur. Et pendant que tu prendras plaisir à écouter le chant des oiseaux, tu entendras un grand bruit et des plaintes dans la vallée ; et tu verras paraître un chevalier monté sur un cheval noir, et habillé de satin noir, et portant au bout de sa lance une banderolle de toile noire ; et il accourra aussi vite qu'il pourra pour te combattre ; et si tu prends la fuite, il t'atteindra, et si tu l'attends, aussi vrai que tu es à cheval, il te mettra à pied. Et si tu sors sain et sauf de cette avetnure, tu n'as pas besoin d'en chercher d'autres. —

« Je me mis donc à cheminer, tant que j'arrivai au haut de la côte, et j'y trouvai tout ce que l'homme noir m'avait prédit. Et je m'avançai vers l'arbre, et je vis la fontaine dessous ; et le bloc de marbre et le bassin d'argent attaché à la chaîne, et je pris le bassin, et je le remplis d'eau, et je le versai sur le bloc de marbre : et voilà que le tonnerre gronda avec encore plus de fureur que l'homme noir ne me l'avait annoncé ; et après le tonnerre, l'averse, et en vérité, je te le dis, Kaï, il n'y a ni homme ni bête qui puisse

[1] La vallée de Concoret.
[2] La fontaine de Baranton.

supporter une pareille averse sans mourir, car il n'y a pas un seul de ses grêlons qui ne traverse la chair et la peau jusqu'aux os. Je tournai la croupe de mon cheval à l'orage, et je couvris sa tête et son cou d'une partie de mon bouclier, tandis que je m'abritais moi-même sous l'autre, et de la sorte je soutins l'orage. »

Finalement, survient le chevalier vêtu de satin noir ; le combat s'engage : Kénon est renversé du premier coup. Le vainqueur s'empare de son cheval, et sans même faire attention à Kénon, le laisse s'en aller confus.

« Là-dessus, Arthur s'éveillant demanda s'il avait dormi longtemps. — Oui, sire, un peu, répondit Owenn. — Est-il temps de dîner? — Il en est temps, sire, dit Owenn. » — Alors on se met à table.

Le lendemain, le vaillant Owenn, que rien ne peut intimider, part tenter l'aventure si fatale à Kénon. Il suit les mêmes chemins, rencontre les mêmes personnages, suscite les mêmes prodiges ; mais le chevàlier noir est vaincu dans un combat mortel, et Owenn épouse la dame de la fontaine ; et il défendit la fontaine avec la lance et l'épée, partageant avec ses barons les dépouilles du vaincu, et jamais seigneur ne fut plus aimé de ses vassaux ; et cela dura trois ans.

Mais Arthur regrette toujours Owenn dont on n'a plus entendu parler, et mourra de chagrin s'il ne le retrouve. Le roi, suivi de trois mille chevaliers et guidé par Kénon, fils de Kledno, se met à sa recherche. L'on ne manque pas de repasser par les mêmes lieux et l'on arrive à la fontaine. Kaï, le premier, ose provoquer sa colère ; la grêle tombe si dru, qu'elle tue un grand nombre des personnes de la suite d'Arthur. Le chevalier noir accourt défendre sa fontaine. Kaï est renversé. Tous les chevaliers d'Arthur viennent se faire battre tour à tour. Gwalhmaï et le roi seuls ne se sont pas encore mesurés. Le roi s'apprête au combat. Gwalhmaï entre en lice. Après de terribles coups de lance, qui font l'admiration des assistants, le haume de Gwalhmaï est détourné, son visage est mis à découvert. Les deux héros se reconnaissent, le combat cesse. Arthur déclare qu'aucun des deux champions n'a été vaincu par l'autre. On s'embrasse alors avec tant d'ardeur, que la vie des gens

est en péril. On dévore en trois jours le festin pantagruélique qu'Owenn prépare à son roi depuis trois ans ; et le conte..... n'est pas fini ; mais comme la suite des aventures n'est plus à la fontaine, nous ne continuerons pas au-delà cette citation déjà bien longue.

En suivant l'ordre chronologique, après la légende galloise d'*Owenn*, nous trouvons le *Roman de Rou*, de Robert Wace. Né en 1096, en face des côtes de la Bretagne-Armorique, à l'île de Jersey, Robert, ou plutôt Richard Wace, voyagea en France et étudia à Caen, où il passa une partie de sa vie, et devint chanoine de Bayeux. Il n'est donc point impossible qu'il ait vu Baranton, si la curiosité l'y a poussé, comme il le dit, et qu'il en ait entendu célébrer les merveilles au lieu même. Quoi qu'il en soit, conteur peu convaincu, il n'affirme rien, et rejette toute responsabilité sur les crédules Bretons. Le tableau qu'a tracé le poète anglo-normand dans les quelques vers suivants est remarquable de simplicité. Ce n'est guère qu'une ébauche, mais si les détails manquent, les idées sont gracieuses et fécondes, et elle a le mérite de nous indiquer, outre le prodige si connu de la fontaine, un autre thème des fables que l'on débitait sur Baranton, c'est-à-dire les Fées, dont le voisinage ne contribuait pas médiocrement à son renom.

La fontaine de Berenton
Sort d'une part lez le perron ;
Aler i solent veneor
A Berenton per grant chalor.
Et o lor cors l'ewe puisier
Et li perron de suz moillier
Por co soleint pluée aveir :
Issi soleit jadis pleuveir
En la forest tut envirun ;
Mais jo ne sai par kel raisun
Là solt l'en li fées véir
Se li Bretunz disent veir
Et altres merveilles plusors... .
Là alai-jo merveilles querre,
Vis la forest et vis la terre,
Merveilles quis, maiz nes trovai,
Fol m'en revins, fol i alai,

Fol i alai, fol m'en revins,
Folie quis, por fol me tins [1].

Ce passage forme comme une petite digression dans le *Roman de Rou*. Wace ne mentionne Baranton qu'en passant. Parmi les seigneurs bretons qui suivirent Guillaume à la conquête de l'Angleterre, ayant à nommer ceux des environs de Bréchéliant, nom sous lequel il désigne Brocéliande, il en prend occasion pour consacrer quelques mots à la fontaine voisine, dont les merveilles étaient populaires, et pour se vanter d'y avoir fait un voyage. La fontaine n'apparaît donc point ici comme une copie, une réminiscence de celle du conte gallois, que Wace pourtant a pu connaître; elle est présentée comme une simple curiosité du pays, et ne figure pas à autre titre dans le poème. L'abbé de la Rue laisse entendre que Wace, dans son voyage en Bretagne, n'avait pas pour but unique de voir la fontaine; le motif véritable, c'était plutôt le désir de connaître les Fées, dont il n'était peut-être pas éloigné d'admettre la réalité et dont la petite Bretagne passait pour être devenue le refuge et le séjour préféré. La lande de Concoret était certainement privilégiée sous ce rapport. Elle est coupée obliquequement dans le sens de sa largeur par une longue coulée étroite et peu profonde, décorée encore aujourd'hui du nom de *Val des Fées*, parce qu'on la croyait la résidence habituelle des Fées, ces êtres surnaturels que les humains avaient tant d'intérêt à se rendre favorables. Le nom de Concoret que porte le bourg voisin ne signifie pas lui-même autre chose; *Kon Kored* veut dire en effet : Vallée des Fées. — On concevra sans peine la déception de Wace et le dépit qu'il n'a pu s'empêcher d'exprimer.

Vers le milieu de ce même XIIe siècle, de 1145 à 1148, par conséquent, au temps de Robert Wace et de Chrestien de Troyes, Baranton reçut un autre genre de célébrité. Eudon, ou Eon de l'Etoile, né à Loudéac, d'une famille noble, habita dans la paroisse de Concoret, dont un village s'appelle encore de son nom, *la Rue-Eon*. Cet homme, tout à fait illettré, voulut bien s'imaginer et parvint à persuader à des gens simples, qu'il

[1] *Roman de Rou*, par F. Pluquet. Rouen, MDCCCXXVII, t. II, p. 143, vers 11518.

était le fils de Dieu, et celui qui doit venir juger les vivants et les morts. Il paraît que ces mots : *per* EUM *qui venturus est, etc.*, se prononçaient alors *per* EON, et c'est sur un pareil jeu de mots qu'il fonda son hérésie, si de telles extravagances peuvent s'appeler hérésie. Il s'adonnait à la magie, et sut attirer dans la forêt un grand nombre de fanatiques, avec lesquels il s'en allait piller les églises et les bourgs; puis il les rassemblait à Baranton et les rassasiait de festins et d'orgies. Leurs pratiques suspectes et nocturnes, aussi bien que leurs brigandages, contribuèrent à jeter sur ce lieu un mauvais renom de sorcellerie, dont les habitants de Concoret sont victimes encore aujourd'hui, et entretinrent cette croyance, que les garous, les sorciers et toutes ces incarnations de l'Esprit malin aimaient à rôder dans les parages de la fontaine. — L'histoire d'Eon de l'Etoile et de sa misérable fin qui arriva en 1148, se trouve rapportée dans Guillaume de Neubridge [1]. Othon de Frizingen en fait une courte mention [2]. Ensuite d'Argentré, dom Morice, de Roujoux, etc., l'ont reproduite plus ou moins complétement. Le chanoine Mahé, ayant consulté sur ce point la tradition du pays, a pu ajouter de nouveaux détails [3].

Il est possible d'un autre côté que Wace, au lieu de la vraie Brocéliande de Paimpont, n'ait visité que la Brocéliande de Quintin ou de Loudéac, et n'ait point vu la Fontaine aux merveilles. Ces divers quartiers de la forêt-mère [4] ont assez longtemps porté le nom générique de Brocéliande, et la confusion était facile. A cette époque,

[1] Dans : *Rerum britannic. scriptores vetust.* — Lugduni CIↃ IↃLXXXVII, livre I, chap. XIX, p. 369.

[2] *De gestis Friderici Cæsaris*, t. I, livre I, chap. LIV et LV, p. 439. — Dans *Germaniæ historicor. christiani Urstisii.* — *Francfort*, MDCLXX.

[3] *Antiquités du Morbihan*, p. 422.

[4] On sait aujourd'hui, d'une façon certaine, que la forêt de Brécilien, à une époque très-ancienne, s'étendait depuis Montfort et Guichen jusque dans la paroisse de Paule (arrondissement de Guingamp), dont un village porte encore le nom de Brécilien. On peut donc dire sans exagération qu'elle occupait, au centre de la Bretagne, un espace de trente lieues de long, sur douze à quinze de large. (*Prolégom. du cartul. de Redon*, par Aur. de Courson, page CCII). Un titre de 1467 (*Usements de la forêt de Brecilien*) nous apprend qu'alors elle n'avait plus que sept lieues de long. Wace la désigne comme

Une forest mult longue et lée,
Ki en Bretagne est mult loée.

il n'était bruit que du fameux Eon de l'Etoile, et peut-être la Brocéliande de Loudéac, bourg d'où il était natif, absorbait-elle l'attention au détriment de l'autre, et l'avait-elle fait momentanément oublier.

II.

Chrestien de Troyes, mort en 1191, a composé, entre autres, le roman d'*Yvain et la dame de Brécilien*, imitation développée du conte cambrien d'*Owenn*. Il ajoute des détails nouveaux dans la description de la fontaine; son récit indique, parmi des fables, des particularités réelles qui porteraient à croire que l'auteur n'a décrit qu'après avoir vu et examiné lui-même :

La fontaine verras qui bout,
S'est-elle plus froide que marbre;
Ombre li fait li plus biaux arbres
Ke onques peust faire nature;
En tout temps sa feuille si dure
Qu'il ne la perd par nul hiver.
Et si pend un bassin de fer
A une si longue chaënne
Qui dure jusqu'à la fontaine.
A la fontaine trouveras
Un perron tel com' tu verras;
Et d'autre part une chapèle
Petite, mais elle est moult belle.
S'au bassin vels de l'ève prendre
Et dessus le perron espandre,
Là verras une tel tempeste
Qu'en ce bois ne remaindra beste,
Chevrel ne daim, beste ne porcs.
Nes li oisel en istront hors:
Car tu verras si foudroyer,
Venter et arbres peçoyer;
Pleuvoir verras et espartir
Que si tu t'en peux despartir
Sanz grant mal et sanz grant pesance,
Tu seras de meillor chaance
Que chevalier qui y fust onques.

Calogrenant, le Kénon du conte gallois, loin d'être intimidé par le présage de si rudes épreuves, se rend à la fontaine. Mais que tout y est magnifique !

A l'arbre vis un bassin pendre
Del plus fin or qui fust à vendre
Onques encore en nule foire.
De la fontaine, poez croire
Qu'elle bolait comme eve chaude.
Li perron est d'une esmeraude
Ainsi perciez comme un bohors, *(bouclier)*
Si ot un rubi par dehors
Plus flamboyant et plus vermeil
Que n'est au matin le soleil. [1]

Mais ce que nous ne devons point passer sous silence, c'est le renseignement précieux que Chrestien prend soin de nous fournir et par lequel, comblant l'omission du conteur gallois, il ne laisse plus la moindre place au doute quant au théâtre des exploits d'Owenn. En quels lieux de si inestimables pierreries ? En quels lieux ces terribles conflits des éléments ?

Or c'était en Broceliande,
Une forest. En une lande
Entrai.....

L'abbé de la Rue fait remarquer que Chrestien de Troyes, au début du *Chevalier au lion*, reconnaît avoir emprunté le fond de cet ouvrage aux poésies des bardes armoricains, apportant ainsi une nouvelle preuve en faveur de leur priorité et de l'originalité de notre fontaine [2].

Le *Roman d'Yvain et la dame de Brécilien*, intitulé encore : *Le Chevalier au lion*, a été publié, en 1838, à Londres, par M. de la Villemarqué, dans la première partie des *Mabinogion* de lady Charlotte Guest.

M. Creuzé de Lesser a condensé en quelques vers toute l'histoire d'Yvain. Voici comment il parle de la fontaine, et l'idée qu'il se fait du perron :

[1] Baron du Taya. *Brocéliande*, p. 170. — De la Villemarqué. *Les Romans de la Table Ronde*, 1860, p. 234.

[2] *Essai sur les Bardes*, p. 26, t. I.

..... Un vilain me cria: Chevalier,
Dans un combat si vous voulez briller,
Allez tout près agiter la fontaine.
J'y cours: je vois un perron somptueux;
Je le descends, et touche à peine l'onde,
Que tout à coup un vent impétueux
Emporte au ciel la vague furibonde.
L'orage accourt, l'éclair luit, le ciel gronde,
Et le tonnerre à coups tumultueux
Semble annoncer le dernier jour du monde.
Je bravai tout, etc. [1].

La réalité de prodiges aussi extraordinaires, loin d'être mise en doute, quant au fond, fut au contraire acceptée par de graves écrivains en prose. Le savant évêque Girald le Cambrien, né dans le pays de Galles en 1146, et mort en 1220, affirme ainsi la vertu magique des eaux de Baranton :

De duobus Britanniæ, scilicet Armoricæ, et Siciliæ fontibus admirandis.

Est fons in Armorica Britannia, similis hujus ex parte naturæ [2], *cujus ex aquis, in cornu bubali haustis, si petram ei proximam forte perfuderis, tempore quantumlibet sereno et à pluviis alieno, pluvias in continenti non evades. Est et in Sicilia, etc.* [3].

Ce n'est point ici le lieu de reprocher à Girald son extrême crédulité; Pline, en son livre XXXI, qui traite des eaux et des fontaines, ne lui cède en rien. D'ailleurs ne pourrait-il pas, avec le naturaliste latin, répondre aux sceptiques : — Sachez que, dans aucune partie de la nature, il ne se fait de plus grands prodiges. — Le passage de Girald que nous venons de citer, est pour nous d'une certaine importance; l'on peut, je crois, en déduire aisément la preuve que la fontaine de Baranton et ses prodiges sont propres à notre Bretagne, et non point une importation d'outre-mer. En effet, Girald a rassemblé avec quelque soin, dans ses ouvrages, les curiosités réelles ou fabuleuses des fontaines de divers pays, et du sien

[1] *La Table Ronde*, chants IV et V.

[2] Il s'agit d'une fontaine située en Irlande, plus singulière encore que la nôtre.

[3] *Topographia Hiberniæ*, cap. VIII. Dans Camden, *Anglica hibernica.... à veteribus scripta.* — Francfort, MDCII, in-fol., p. 719.

surtout. Or, nul doute que, s'il eût pu nous convaincre de plagiat en nous présentant, en Irlande, en Cambrie ou dans le reste de l'île, le type de notre Baranton, il n'eût pas manqué de le faire. Mais, puisque non-seulement il nous la laisse sans conteste, et que, bien plus, il précise sa situation, en spécifiant la Bretagne Armorique, *scilicet Armoricæ*, nous pouvons tenir pour assuré que la fontaine du conte gallois d'*Owenn*, c'est notre fontaine de Brocéliande, et que les poètes de la Grande-Bretagne nous l'ont empruntée.

Cette conclusion ressort également de la discussion approfondie à laquelle s'est livré l'abbé de la Rue ; et comme il n'est ni gallois, ni armoricain, son opinion a d'autant plus de valeur, qu'elle est tout à fait débarrassée de l'influence de l'amour-propre national. Nos fables et nos contes de fées, héritage des Gaulois, inventions créées sur notre sol armoricain, étaient sans doute adoptées et avaient cours chez les Gallois, à cause de la communauté d'origine et des rapports incessants qui reliaient les deux pays. Mais on sait qu'elles furent écrites en *bas breton* et recueillies dans le *Brut y Brenhined* livre que Gautier Calenius, archidiacre d'Oxford, apporta en Grande-Bretagne, et que, vers 1125, Geoffroy de Monmouth traduisit en latin, en le déclarant fort ancien. Trente ans plus tard, Wace le fit passer en français, sous le nom de *Roman de Brut*. Après avoir établi l'origine et la provenance de ces fables, l'abbé de la Rue ajoute : « La mère-patrie (l'Angleterre) serait injuste, si elle prétendait usurper la gloire acquise par sa colonie.... Ce ne sont pas seulement nos premiers poètes qui racontent les merveilles de la fontaine de Baranton, qu'on nommait encore la fontaine de Bréchéliant ; les historiens bretons les détaillent aussi très-amplement, ils osent même nous donner les faits comme incontestables. Ces merveilles, qui tiennent au sol armoricain, sont donc des fables nées sur ce sol et que l'Angleterre n'a pu y transférer [1]. »

Contemporain de Girald de Cambrie, Guillaume le Breton Armoricain, comme il se qualifie, natif du diocèse de Léon, et qui

[1] *Essai historique sur les Bardes*, etc., t. I, p. 77 et 78.

vécut de 1165 à 1226, a écrit l'histoire de Philippe-Auguste, dont il était le chapelain, dans un poème latin en douze chants, intitulé : *Philippide*. Dans une digression sur le flux et le reflux, il mentionne le prodige de Baranton comme un fait aussi étonnant, aussi inexplicable, mais non moins certain. C'est au livre VI, à partir du vers 520, que se trouve ce curieux passage. On le lira avec intérêt dans le texte latin, car les vers ne manquent pas de mérite [1]. M. Guizot, dans le tome XII des *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, a donné la traduction de la *Philippide*, mais le phénomène de Baranton s'y trouve décrit d'une façon tout à fait inexacte, pour lui enlever, sans doute, un peu de son surnaturel, et le rendre moins difficilement acceptable. A la rigueur pourtant, ce passage peut être entendu à la manière de M. Guizot; mais alors on se trouve en contradiction avec tous les auteurs, qui, tous, exigent que l'on répande l'eau de la fontaine sur le perron, tandis que, d'après le traducteur de Guillaume, on doit jeter dans la fontaine la première pierre venue.

Voici une version qui me semble plus exacte, quant à ce point. — Après avoir risqué, au sujet du flux et du reflux de la mer, diverses théories à la manière des poètes, l'auteur s'écrie :

« Laquelle de ces explications rend mieux compte de si grands mouvements, ou bien, aucune de ces opinions ne contient-elle la vérité? Cherchez, vous qui avez le pouvoir de connaître le cours secret de la nature, et qui, tandis que le cœur des mortels ne sait que rester dans la stupéfaction, doués d'un esprit divin, avez appris à assigner à chaque fait une cause certaine; qui dites que l'art de la physique vous a dévoilé quel concours ou quel agencement des choses produit le prodige admirable de la fontaine de Bréceil. Que son eau par la plus légère aspersion vienne à mouiller la pierre qui gît à côté, aussitôt l'air se résout en épais nuages chargés de grêle, il est contraint de mugir des éclats soudains du tonnerre et de se condenser en obscures ténèbres. Ceux qui sont présents et qui tout à l'heure demandaient à être témoins du phénomène, commencent à aimer mieux qu'il leur restât inconnu comme auparavant,

[1] La *Philippide* a été insérée dans le tome v de la collection Duchesne, et dans le tome XVII du recueil des *Historiens de France*, par dom Bouquet.

tant leur âme est dans l'effroi, tant l'extase a saisi leurs membres. Chose étonnante sans doute, vraie pourtant, et attestée par bien des gens. Heureux qui a pu connaître la cause de pareils faits, que Dieu a voulu laisser ignorer aux mortels, si l'on peut appeler du nom d'homme celui que tant de science élève au-dessus de l'humanité. Pour nous, qui suivons humblement l'humaine condition, il nous suffit de connaître le fait; qu'on nous permette d'en ignorer la cause. »

Gaspar Barthius, critique allemand fort estimé, qui en 1657 a donné une édition de la *Philippide*, accompagnée de savants commentaires, dit à ce sujet: « Je voudrais bien moi aussi être renseigné sur cette fontaine dont notre Breton parle comme d'une chose fort connue. En Auvergne existe, dit-on, un lac où, si l'on jette une pierre, il se produit de pareils prodiges. Ce lac, d'après François des Rues, *Délices des Gaules*, p. 461, se trouve à une demi-lieue de la ville de Besse, près le mont Dor. »

Il paraît qu'au commencement de notre siècle, on avait bien oublié chez nous Bréceil, Brocéliande et Baranton, car, outre que M. Guizot force le sens d'une phrase pour rabaisser la merveille de la fontaine au niveau du phénomène moins extraordinaire du lac d'Auvergne, dom Brial[1] en 1818 ne sait même pas ce que c'est que Bréceil. Ce mot est accompagné de la note suivante : — *Intelligendus videtur auctor de ardenti in Delphinatu fonte, de quo vulgata sunt mirabilia plura; vel de celebri in Alvernia juxta urbem Besse lacu, cui, si lapis injiciatur, talia portenta fiunt.*

Ainsi, il prend la fontaine de Bréceil pour une fontaine du Dauphiné ou un lac d'Auvergne, et ne fait guère que reproduire le commentaire de l'allemand Barthius.

Au commencement du XIIIe siècle, Huon de Méri, moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, auteur d'un poème : *le Tournoiement de l'Antéchrist*, vint, paraît-il, rejoindre l'armée de saint Louis, pendant la guerre qui eut lieu en Bretagne sous la minorité de ce prince. L'*Histoire littéraire de la France*[2] s'explique d'une façon ambiguë sur ce point de la vie, du reste, peu connue,

[1] Dom Bouquet, t. XVII, p. 193.
[2] T. XVII, p. 800.

de notre auteur. Il raconte lui-même, dans son poème, qu'arrivé en Bretagne, il veut visiter le monument le plus curieux de ce pays, et s'avance armé vers la périlleuse fontaine de Brocéliande :

Vi la fontaine près de moy,
Ço fut la quinte nuit de moy
Ke la trovai par aventure.
La fontaine n'iest pas oscure,
Ainz est clere com fins argens....
Le bacin, le perron de marbre
Et le verd pin et la caière
Trovai en icelle manière
Comme la descrit Chrestiens (*de Troyes*).
En plus clere ewe crestiens
Ne reçut unques jur baptesme.

Il remplit le bassin de l'eau de la fontaine pour la répandre sur le perron; mais chaque temps de cette périlleuse opération ébranle graduellement l'équilibre de la *machine ronde*, et bientôt les pauvres humains sont menacés du cataclysme dernier.

Quand jo mis la main el puchier,
Tut le firmament vi trubler;
Quand j'ai puchié, lor vi dubler
Cele trembler en quatre doubles,
Et si fud mit tanz noir à troubles.
Quant j'oi sur le perron versé,
Jo qui tut sul i fud laissé
Ne talent n'en ai de mentir,
Mès le ciel oï desmentir
Et esclaircir de tutes parz.
En plus de sis miles parz
Est la forest enluminée.
Si tut le ciel fut cheminée
Et tut le munt arsist ensemble,
Ne feist pas comme semble
Tel clarté ne si grant orage....
Kar à chascun coup du tonnoire
La foudre du ciel descendoit
Ke tranchoit et parfendoit,
Parmi les bois chesnes et fous (*hêtres*).
Or écutez com jo fud fous
Et esperduz et entrepris

Ke encore plein bacin de ewe pris
Et suz le perron la floti....
Lors dubla la noise et la guerre
Que j'oï mener vers tut le munde,
Car du tonnoire à la runde
Tute la terre senti trembler.
Jo guidai bien ke assembler
Feist dex ciel et terre ensemble.
Ço fud folie ço me semble
De deux fois le bacin vidier.

Ni Kaï, ni Owenn n'eurent, en effet, la témérité de l'ironique moine de Saint-Germain. Il échappa pourtant sain et sauf aux fureurs redoublées de l'ouragan, et la nature, un instant bouleversée par le caprice insensé du poète, recouvra son calme et son cours régulier [1].

A la même époque, Vincent de Beauvais (1200 à 1264) a fait des connaissances humaines une vaste compilation intitulée *Speculum majus*. Le *Speculum naturale*, l'une des parties de l'ouvrage, au livre v, chap. 30, traite *de Miraculis fontium*. La merveille de Baranton y trouve sa place; mais l'auteur, justement défiant et trop sage pour rien affirmer, se borne à rapporter la croyance commune : — *In Britannia minori asserunt esse fontem, de quo aqua hausta, si projiciatur super lapidem vicinum illi fonti, videtur oriri pluvia repente, cum grandine et vento vehementi.* — Les autres curiosités mentionnées dans ce chapitre sont à peu près du même genre.

L'*Image du monde*, de Gautier de Metz, poème manuscrit des premières années du XIVe siècle et qui, comme son nom l'indique, contient la description du monde et de ses merveilles, n'oublie point la fontaine de Bretagne et lui fait l'honneur de lui consacrer quatre vers sur les douze mille environ dont il se compose [2]. (Fol. LXXI, verso, col. 2, ligne 36.)

[1] Les vers ci-dessus sont empruntés à une citation de M. Miorcec de Kerdanet, insérée dans le *Lycée armoricain*, t. VIII, p. 339, 1826. — Le *Tournoiement* n'a pas été édité.

[2] L'abbé de la Rue prétend que l'*Image du monde* traite fort au long des merveilles de Bréchéliant.

En Bretaigne a ce trouve l'on
Une fontaine et un perron ;
Quand l'on gete l'eve desus ,
Si vente et tonne et respleut ius (*en bas*).

Les *Usements et coustumes de la forest de Brécélien,* publiés dans les prolégomènes du *Cartulaire de Redon,* (p. CCCLXXXVI) par M. Aurélien de Courson, contiennent un témoignage authentique de la croyance aux merveilles du perron de Bellenton. Ce titre est daté de Comper, « le pénultième jour d'aoust, l'an mil IIII^c LXVII, » et signé : *O. Lorence*[1] :

« Item, auprès dudit breil, il y a ung aultre breil, nommé le breil de Bellenton, et auprès d'icelui y a une fontayne nommée la Fontayne de Bellenton, auprès de laquelle fontayne le bon chevalier Ponthus fist ses armes, ainsi que on peult voir par le livre qui de ce fut composé[2].

» Item, joignant ladicte fontayne, y a une grosse pierre que on nomme le perron de Bellenton, et toutes les foiz que le seigneur de Montfort vient à la dicte fontayne et de l'eau d'icelle arouse et moulle le dit perron, quelque chaleur temps assuré de pluye, quelque part que soit le vent et que chacun pourrait dire que le temps ne serait aucunement disposé à la pluye, tantost et en peu d'espace, aucunes foiz plus tost que le dit seigneur ne aura peu recoubvrer son chasteau de Comper[3], aultres foiz plus tard, et que que soit, ains que soit la fin d'icelui jour, pleut au pays si habundaument que la terre et les biens estans en ycelle en sont arousez et moult leur prouffite. »

Le *Démostérion,* de Roch Le Baillif, en 1578, ne parle guère de Baranton que pour mémoire. Voici ce qu'on y lit (page 8 des préfaces) : — « Il (l'auteur) eût pu ajouter beaucoup de choses....., comme aussi les beautez de la forest de Bresselian où se void en-

[1] Cette signature *O. Lorence* est celle du chapelain et secrétaire du comte de Laval, alors seigneur de Montfort et de la forêt de Brécilien, pour qui avait été faite cette rédaction des *Usements* de la forêt, dont le fond est d'ailleurs bien plus ancien et doit remonter au moins jusqu'au XIIIe siècle.

[2] M. Baron du Taya en a donné un extrait dans son livre de *Brocéliande,* p. 193, ainsi que du *Roman de Butor de la Montagne,* en ce qui a rapport à la fontaine.

[3] Le château de Comper n'est guère qu'à sept kilomètres de la fontaine.

core le perron de Merlin, l'ancien plaisir des chevaliers errans; (que quelques ignorants ont voulu dire estre fables en tout et histoires faictes à plaisir), et la fontaine de Balanton en laquelle se baignoit la beste glatissant, qui estoit la proye; comme une autre bouteille de S. Greal, que par figures philosophiques lesdits chevaliers si ardemment poursuyvoient. »

Où notre auteur a-t-il découvert cette « beste glatissant » qui se baigne à Baranton et qui apparaît ici pour la première fois? A quel conte, à quel roman veut-il faire allusion?

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, la fontaine tombe dans l'oubli; les habitants des bourgs voisins conservent, il est vrai, le souvenir de ses merveilles; mais poètes et romanciers se taisent.

Il y a trente ans à peu près, M. de la Villemarqué attira de nouveau l'attention sur ces lieux, tant célébrés jadis; il les parcourut et décrivit le Tombeau de Merlin, le Val des Fées, la Fontaine. Le récit de son excursion fut publié dans la *Revue de Paris* (7 mai 1837), sous le titre d'*Une visite au tombeau de Merlin*. Le même auteur parle encore de la fontaine dans son livre *les Romans de la Table Ronde*, p. 231. Après lui, beaucoup d'écrivains se sont occupés de Baranton, et l'on peut consulter, entre autres : *Brocéliande*, par Baron du Taya, 1839; — le *Dictionnaire* d'Ogée, nouvelle édition, article *Paimpont*; — le *Magasin pittoresque*, année 1846 (il donne une vue de la fontaine, elle est un peu flattée); — Souvestre, *le Foyer breton*; — l'abbé Oresve, *Histoire de Montfort*; — Brizeux, *les Bretons*, chant XIV, etc.

Telles sont les archives de notre fontaine; telles sont les fictions qui lui ont acquis une réputation à laquelle ne saurait prétendre nulle autre nymphe des eaux. Le XIIe et le XIIIe siècles sont donc surtout l'époque glorieuse de Baranton.

Les citations que j'ai rapportées auront fourni, je l'espère, des preuves suffisantes à l'appui de cette proposition : que l'origine des fables de Baranton est antérieure à Wace et à Chrestien, et qu'elle est purement armoricaine, bien que ces fables apparaissent pour la première fois dans un livre écrit en Cambrie.

(*La fin au prochain numéro.*)

LA GRANDE ARMÉE VENDÉENNE

ET

LES PRISONNIERS DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.

III.*

En 1794 la *Grande Armée* n'existait plus; elle avait été détruite à Savenay; mais à l'époque qui nous occupe, elle faisait encore trembler la République. Puisqu'on lui a reproché de n'avoir point connu la pitié, jetons un coup d'œil sur les principaux rassemblements qui contribuèrent à la former; pour cette rapide revue, je ne veux d'autres guides que des écrivains dévoués à la tradition révolutionnaire.

A Cholet, dans les premiers jours d'avril 1793, un grand nombre de prisonniers patriotes, exposés au danger d'être fusillés par une colonne d'insurgés bretons, sont relâchés par d'Elbée, désireux de les sauver. « Le comité, dit Savary, fit dans cette circonstance tout ce qui dépendait de lui pour empêcher cette boucherie.....; la cour était environnée de paysans de la contrée, la tête nue, les mains jointes, priant le bon Dieu *de ne pas permettre qu'on égorgeât les prisonniers.* On retrouve ici l'homme de la Vendée abandonné à lui-même [1]. »

Le 7 mai 1793, le général Leygonnier écrit de Thouars que le

* Voir la livraison de Janvier, pp. 5-19.

[1] Savary, t. I, p. 156.

désordre le plus complet règne dans sa division. « La désertion augmente chaque jour, les paysans abandonnent leurs drapeaux par compagnies entières. Dans le moment actuel, je n'ai pas deux mille hommes..... *L'ennemi renvoie la majeure partie des prisonniers*, après avoir exigé d'eux le serment de ne plus porter les armes contre les Vendéens [1]. » Plusieurs chefs royalistes marquent leur passage à Parthenay par une proclamation, dans laquelle on lit : « La manière dont nous nous sommes comportés à l'égard de tous les habitants de cette ville, doit leur prouver que tous nos efforts et tous nos vœux sont pour la paix et la concorde [2]. »

Il est vrai qu'à la prise de Fontenay il y eut un commencement de représailles, mais M. Fillon va nous dire en quelles circonstances :

« Les républicains étaient à peine entrés (dans la ville), que déjà la colonne de Balingue leur barrait le passage. Toute chance de succès étant devenue impossible, 3,250 posèrent les armes. Tandis qu'ils se rendaient, un soldat blessa Bonchamps d'un coup de feu. Ce fut le signal d'un massacre autour de la place, que Lescure eut beaucoup de peine à arrêter [3]. »

La manière dont furent traités les prisonniers de Fontenay est connue : on exigea d'eux qu'ils se coupassent les cheveux, et on leur remit une sorte de passeport contenant promesse de ne plus porter les armes contre le roi et la religion catholique. Cette mesure fut accompagnée de la publication d'une proclamation où on lit : « Les prisonniers que nous rendons à leurs familles attesteront nos vertus et nos bienfaisances, et ceux que nous détenons sauront vous exprimer un jour la douceur avec laquelle ils auront été traités. »

A propos des passeports qui furent délivrés à Fontenay, M. Fillon remarque qu'ils sont signés indistinctement des divers chefs, et il ajoute que lorsque les Vendéens eurent une imprimerie, ils en fabriquèrent qui portaient toujours la mention de la coupe des cheveux [4]. Je dois à la vérité de déclarer qu'il ne m'est point encore

[1] Savary, t. I, p. 212.
[2] Savary, t. I, p. 217.
[3] B. Fillon, *Histoire de Fontenay*, p. 387.
[4] *Ibid.*, p. 398. Ces passeports furent longtemps en usage, car Grille en cite un

arrivé de rencontrer de pareils imprimés dans les cartons des commissions militaires devant lesquelles étaient traduits les Vendéens.

Le même auteur conclut en disant que la guerre n'était point encore devenue atroce, et que les chefs n'avaient point renoncé à se faire des partisans par la douceur. Il faut savoir convenir que cette politique avait bien son mérite, à un moment où le tribunal extraordinaire, institué à Nantes le 13 mars 1793, avait, à lui seul, envoyé à l'échafaud quarante rebelles de la Loire-Inférieure.

Le 10 juin, après la prise de Saumur, « des soldats et des fuyards, pris en grand nombre par les brigands, eurent les cheveux coupés et furent renvoyés, après avoir juré de ne plus servir [1]. »

Avec Westermann la guerre devient plus terrible; plusieurs châteaux sont brûlés dans le haut Poitou [2], tandis qu'à Ancenis (juillet 1793) les rebelles sont battus et perdent 8,000 hommes [3]. En occupant cette ville, Merlin (de Douai) et Gillet promulguent un arrêté ayant pour objet d'inviter les insurgés à rentrer dans l'ordre; tout individu qui, dans un certain délai, ne justifiera pas d'une cause d'absence légitime, sera réputé être dans l'armée vendéenne; en conséquence, tous ses biens, tant meubles qu'immeubles, et s'il n'est pas chef de famille, ceux de ses père et mère seront confisqués [4]. Durant le mois d'avril, une commission militaire, établie à Ancenis, y avait prononcé 24 condamnations à mort [5].

Le 26 juillet, le Comité de salut public arrête, et, peu de jours après, la Convention décrète....: « Art. 5. Le ministre de la

portant la date du 8 novembre 1793. (*La Vendée en* 1793, t. III, p. 36.) Au sujet de la coutume des Vendéens de couper les cheveux de leurs prisonniers, la correspondance des commissaires du pouvoir exécutif en Vendée, signale un étrange abus : les déserteurs de l'armée républicaine se faisaient eux-mêmes couper les cheveux, afin d'être plus facilement excusés de ne pas aller au feu contre les Vendéens. (Correspondance administrative sur la guerre de la Vendée, juin, juillet 1793. *Revue rétrospective*, 2e série, t. VII, p. 413, et t. VIII, p. 85.)

[1] *La Vendée en* 1793, t. I, p. 202.

[2] Westermann, dans le récit de sa *Campagne de la Vendée*, p. 5, dit que, le 2 juillet, les brigands étaient tellement intimidés par ces incendies, qu'à Bressuire ils prirent la fuite sans tirer un coup de fusil.

[3] Lettre de Félix au conseil général de la commune de Paris. *Moniteur* du 9 juillet 1793.

[4] Arrêté du 8 juillet 1793, daté d'Ancenis. (*Archives du greffe.*)

[5] Papiers de la commission militaire d'Ancenis. (*Archives du greffe.*)

guerre enverra (en Vendée) des matières combustibles pour incendier les bois, les taillis et les genêts. — Art. 6. Les forêts seront abattues, les repaires[1] des rebelles seront détruits, les récoltes seront coupées....., les bestiaux seront saisis. » Des compagnies de pionniers seront spécialement formées pour exécuter ce décret. Les effets de cette mesure ne se font pas longtemps attendre; le 23 août, des commissaires d'une section de Paris écrivent de Saumur: « Les deux armées découvrent le pays et mettent le feu aux bois et aux genêts [2]. » Dans le même temps, « beaucoup de déserteurs républicains se jettent sur les fermes et y commettent d'abominables excès. Ils font détester la République à ceux qui étaient le plus disposés à l'adorer [3]. » Des bataillons entiers allaient faire des razzias, et, dans des foires improvisées, les volontaires tenaient boutique ouverte du produit de leurs rapines [4].

On publie des lettres de représentants où il est question de la prochaine destruction totale des brigands [5]. On continue d'engager ces derniers à se rendre; mais comment sont accueillis ceux qui font leur soumission? Nous lisons dans un mémoire adressé à Rewbell sur les moyens d'éteindre la guerre de la Vendée : « Promettez des primes, garantissez l'impunité aux rebelles, ne les trompez pas, ne les fusillez pas, comme on l'a fait, quand ils seront devant vous [6]. »

Il faudrait supposer les Vendéens doués d'une mansuétude surhumaine pour oser prétendre qu'ils n'usèrent jamais de représailles envers les auteurs de pareils excès. Néanmoins le soin avec lequel tous les historiens hostiles ont enregistré le traitement infligé au chef et à plusieurs soldats du bataillon de volontaires *le Vengeur* [7],

[1] Grille, *La Vendée en* 1793, t. I, p. 335. — *Moniteur* du 27 juillet 1793, p. 888. Les villes étaient comprises dans cette dénomination générale de *repaires*. Voyez une brochure de 50 pages, imprimée par Momoro, et intitulée: *Rapport à la Convention nationale sur la suspension arbitraire du général Rossignol*, p. 16.

[2] Lettre signée Lenoir et Lemaître. (*Moniteur* du 29 août 1793, p. 1025.)

[3] *La Vendée en* 1793, t. II, p. 39.

[4] *Ibid.*, p. 41.

[5] Lettre des représentants Turreau, Ruelle, Gillet et Cavaignac, du 27 août 1793. (*Moniteur* du 1er septembre, p. 1038.)

[6] Grille, *La Vendée en* 1793, t. II, p. 89.

[7] On lit dans le *Bulletin de la Vendée* du 30 septembre 1793 (journal des

indique suffisamment que de semblables exécutions durent être fort rares, car, si on les avait plusieurs fois répétées, le souvenir précis en eût certainement été conservé. En cette matière, on ne saurait trop se défier des imputations générales, et, par exemple, Prieur de la Marne n'est point une autorité à invoquer contre les Vendéens, quand il tient ce discours : « En arrivant à l'armée[1], nos braves défenseurs me dirent : Représentant, il y a six mois que nous combattons sans faire de prisonniers; quand les brigands prennent de nos frères, ils les massacrent impitoyablement. Je leur répondis : Eh bien ! je marcherai à votre tête et nous ne ferons point de prisonniers[2]. »

Qui s'attendrait à trouver plus de justice envers les Vendéens dans le rapport de Momoro, l'ami de Ronsin et d'Hébert, le même qui, à son retour de l'Ouest, complimentait aux Jacobins son camarade Parein de la grande quantité d'aristocrates qu'il avait fait guillotiner en Vendée[3]? On ne saurait douter en effet, d'après Momoro, que les royalistes ne conservassent leurs prisonniers, et, sauf que ce commissaire donne à entendre, selon une calomnie fort répandue alors[4], qu'ils célébraient par des sacrifices humains

royalistes) : « *On vient de commencer* à exercer vis-à-vis des meurtriers incendiaires les actes de justice qu'ils se sont attirés. On a mis à mort les prisonniers pris dans l'affaire de Chantonnay, qui portaient le nom de *vengeurs*, c'est-à-dire d'assassins, de brûleurs, etc. » — Voyez sur ce point *Mémoires de Mme de Sapinaud*, p. 26.

[1] Prieur de la Marne arriva à l'armée de l'Ouest dans les premiers jours d'octobre 1793. (Voy. sa lettre datée de Saumur. *Moniteur* du 20 du 1er mois — 11 octobre 1793.)

[2] *Journal des Débats et des Décrets*, séance du 1er frimaire, an III, n° 801, p. 1052. — J'ai cité Prieur de la Marne préférablement à Carrier, dont on incriminait la conduite à ce moment et que l'on eût pu croire intéressé à déclarer dans cette même séance « que dans toutes les colonnes avant son arrivée à l'armée, sitôt qu'on avait pris des brigands, on les fusillait. »

[3] Compte rendu de la séance des Jacobins, *Moniteur* du 22 du 1er mois — 13 octobre 1793, p. 87.

[4] Les assertions les plus odieuses sur le fanatisme superstitieux des Vendéens circulaient alors dans l'opinion publique. (Voy. à ce sujet l'opinion de l'auteur des *Mémoires d'un ancien administrateur des armées de la République*, édités par Baudouin, p. 33.) Le rapport du représentant Villers, sur la participation du clergé aux exécutions des patriotes de Machecoul, fut le point de départ d'une foule d'autres calomnies du même genre.

les mystères de leur religion, il se montre parfaitement informé. « Les brigands, dit-il, ont la politique de bien traiter les soldats dits de ligne, afin de les engager à se ranger de leur parti. Ils les renvoient même très-facilement lorsqu'ils ne veulent pas rester avec eux. Ils maltraitent au contraire nos volontaires; ils en font fusiller plusieurs par semaine et *notamment les jours de bonne fête.* Ils les nourrissent mal et les tiennent à Châtillon, Cholet, Mortagne, sous la garde des habitants du pays, et quelquefois des femmes seulement et des vieillards[1]. »

La vérité est que, dans le mois qui précéda le passage de la Loire, le nombre des prisonniers de guerre au pouvoir des Vendéens, était devenu tellement considérable, que leur mise en liberté eût été, pour l'armée ennemie, un secours relativement énorme. Sans parler de ceux de Saint-Florent, que l'on évalue généralement au chiffre de cinq mille, et qui, nous le verrons bientôt, rejoignirent l'armée républicaine dans la matinée du 19 octobre, Westermann, le 13 octobre, en avait délivré mille à douze cents à Châtillon[2], douze cents à Beaupreau dans la nuit du 17 au 18[3], et, d'après le rapport de Richard et Choudieu, « un grand nombre » avait déjà recouvré la liberté à Cholet[4]; en tout, environ huit mille. Est-il besoin de faire remarquer que les Vendéens n'en seraient point venus à voir peser sur eux la lourde charge de tant de bouches inutiles, dans un temps où leurs récoltes étaient livrées aux flammes, s'ils n'avaient pratiqué le respect de la vie de leurs prisonniers?

[1] *Rapport sur l'état politique de la Vendée* fait au Comité de salut public, etc., par A. Momoro..., commissaire national envoyé en mai 1793, par le conseil exécutif, dans les départements de l'Ouest. Paris, le 22 du 1er mois (13 octobre 1793), p. 22.

[2] *Campagne de Westermann en Vendée*, p. 15.

[3] Lettre de Carrier au Comité de salut public en date du 20 octobre 1793. (*Revue rétrospective*), 2e série, t. v.

[4] *Rapport de Richard et Choudieu*, p. 68. — Selon Carrier (lettre du 20 octobre, *loc. cit.*), trois cents prisonniers auraient été délivrés à Cholet et quatre cents à Mortagne. — « Le nombre de tous ceux qui ont été rendus à la liberté depuis huit jours s'élève à plus de huit mille. » Lettre de Bourbotte, Turreau, Choudieu et Francastel, du 30 du 1er mois — 21 octobre 1793. *Moniteur* du 3 du 2e mois, p. 134.

Au commencement de septembre c'est le représentant Bourbotte qui donne une nouvelle impulsion à la vengeance nationale. Il est allé à Paris plaider la cause du général Rossignol que ses collègues ont calomnié, et auquel on ne peut, selon lui, reprocher autre chose que ses dispositions à exécuter à la lettre les terribles décrets de la Convention. « Qu'on ne nous contrarie plus, disait-il à ses collègues, et, dans trois semaines, nous n'aurons laissé dans la Vendée que des ossements[1]. » Le 8 septembre, Bourbotte est à Angers, et il y prend un arrêté pour réglementer l'incendie[2]. « On fait la part du feu, dit Grille, et partout le feu se propage;... (cet arrêté) laisse aux généraux l'ordre des flammes, et, à l'occasion, le simple caporal, chef de poste, brûlera les repaires!... La Vendée fume[3]! »

Dans la crainte que les patriotes ne trouvent à redire à ces procédés, le même représentant leur fait espérer des indemnités, et il les console en leur écrivant : « Bons habitants de ces pays où les brigands ont osé établir leurs repaires, vous qui êtes toujours restés fidèles à la patrie, ne vous alarmez pas de ce que vos propriétés ont été incendiées. Ce n'est pas qu'on a voulu vous punir; au contraire, on veut vous protéger et vous défendre[4]. » De son côté, le représentant Choudieu écrit de Poitiers : « Ne balançons pas, brûlons et rasons tout. Ce n'est pas à plaisir qu'on condamne à mort une population répandue sur une vaste contrée[5]. »

Le mot de Grille que j'ai cité tout à l'heure : « La Vendée fume, » n'est point une vaine figure de langage. Le général Bard, auprès de Saint-Laurent de la Salle (canton de l'Hermenault), brûle cinq châteaux et détruit « tous les repaires. » Léchelle, dans sa marche sur La Roche-sur-Yon, « brûle tout et prend tous les bestiaux...; le 16 septembre, Rey entre à Sigournay[6] et y fait mettre

[1] *Moniteur* du 30 août 1793, N° 242. Séance du 28. — *Rapport à la Convention sur la suspension du général Rossignol.* Brochure imprimée par Momoro, pp. 3 et 7.

[2] Voy. l'arrêté dans Savary, t. II, p. 104.

[3] *La Vendée en* 1793, t. II, pp. 119 et 120.

[4] Proclamation du 14 septembre 1793. *Ibid.*, t. II, p. 147.

[5] Lettre du 14 septembre 1793. *Ibid.*, t. II, p. 151.

[6] Bourg situé au nord-est de Chantonnay.

le feu [1]. » Le 24 septembre, le Département de Maine-et-Loire porte à son comble l'exaspération des cultivateurs; faisant exécuter les décrets de la Convention, il arrête que tous les bestiaux et chevaux saisis dans la Vendée seront vendus au profit de la République [2]. »

De Saumur, le 30 septembre, Choudieu et Richard écrivent à Merlin (de Thionville) : « Aujourd'hui une division de l'armée de Doué a dû incendier Vihiers ; elle doit ensuite incendier Coron ; mais trop faible pour aller jusqu'à Cholet, c'est à l'armée de Mayence qu'est réservé l'honneur de débarrasser la République de cette horde de brigands [3]. » Les présomptions de Richard et Choudieu n'étaient pas sans fondement, car peu de jours après, le général Santerre écrivait de Doué, au même représentant Merlin : « Comme je savais que, à dater de la lettre du 28, tu marcherais le quatrième jour, j'ai fait brûler Soulaine le 30 septembre, le 1er, Vihiers. J'ai fait faire des incursions sur plusieurs autres points... Je ferai brûler la Fougereuse aujourd'hui, si elle ne l'a été hier [4]. »

Après l'affaire du Moulin-aux-Chèvres, non loin de Châtillon, les représentants envoient à la Convention une dépêche qui se termine ainsi : « Nous marchons à grands pas vers la fin de la guerre ; l'armée de la République est partout précédée de la terreur, le fer et le feu sont maintenant les seules armes dont nous fassions usage [5]. » Le général Chalbos, rendant compte du même combat au ministre de la guerre, lui mande : « Les rebelles sont dans une déroute complète et leurs repaires en feu [6]. » Tiffauges, abandonné par les Vendéens fuyant devant Kléber [7], est brûlé par ordre des représentants [8]. Le 14 octobre, Westermann est à Châtillon; il

[1] *La Vendée en* 1793, t. II, p. 174.

[2] *Ibid.*, t. II, p. 213.

[3] *Vie et correspondance de Merlin de Thionville*, par Jean Reynaud, p. 95.

[4] *Ibid.*, p. 96. Lettre du 3 octobre 1793.

[5] Lettre des représentants Choudieu et Bellegarde, du 9 octobre 1793, *Moniteur* du 24 du premier mois de la République (15 octobre), p. 97.

[6] Savary, t. II, p. 239.

[7] *Ibid.*, t. II, p. 251.

[8] Sur l'incendie de Tiffauges, dont ne parle pas Savary, voy. les déclarations con-

trouve la ville abandonnée. « Je voulais, raconte-t-il lui-même, finir une bonne fois de ce repaire, devenu si souvent funeste à nos armées. Je fis mettre pied à terre à ma cavalerie et fis mettre le feu. Vers onze heures du matin, toute la ville était incendiée. Plus de deux mille brigands cachés dans les greniers sautèrent par les fenêtres et périrent encore [1]. » Mortagne ne fut pas mieux traité [2].

Il serait difficile d'être complet, et je n'ai pas la prétention de l'être ; je crois néanmoins avoir suffisamment démontré que la Convention faisait à la Vendée une véritable guerre d'extermination ; on ne saurait donc sérieusement prétendre que l'absence de représailles à Saint-Florent fut un acte tout simple ne méritant aucune louange ; bientôt nous suivrons pas à pas l'armée vendéenne dans sa marche de Cholet à la Loire, et il ne deviendra pas moins évident que ni l'occasion ni le temps ne lui manquèrent pour assouvir sur les prisonniers patriotes son besoin de vengeance.

Personne, je le suppose, ne sera tenté de contester les faits que j'ai groupés dans ce travail ; je les ai empruntés à des documents ou à des auteurs révolutionnaires, et il importe peu que Savary considère comme « dégoûtants de mensonge [3] » la plupart des rapports des représentants. Sans doute on ne saurait nier que ceux-ci ne se soient attribués souvent très-gratuitement des actes propres à les faire valoir; mais qui voudra croire qu'ils se soient calomniés eux-mêmes en imputant des excès imaginaires à l'armée et aux généraux soumis à leur autorité ? La maxime : *Nemo auditur allegans turpitudinem suam* n'a point cours hors du palais, et il faut avoir une étrange idée des droits de l'histoire, pour venir jeter l'interdit sur une source d'informations aussi importante que les écrits contemporains de ceux des personnages qui ont joué le premier rôle. On pourrait faire la même réponse à l'historien Grille, qui se met fort à l'aise avec les pièces qu'il a citées lui-même, en disant que « c'était un système d'exagérer la fureur des incendies

signées au *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, VIIe partie, N° 16, p. 61. Procès de Carrier.

[1] *Campagne de la Vendée du général Westermann*, pp. 15 et 16.

[2] *Mémoires d'un ancien administrateur des armées républicaines* (collection Baudouin), p. 98.

[3] Savary, t. II, p. 285.

et d'en augmenter le nombre sur le papier, afin de répandre la terreur, non-seulement dans la Vendée, mais en France, à Paris, à l'étranger, et d'arrêter, s'il se pouvait, ainsi les conspirateurs et les rois de l'Europe par excès d'impassibilité et d'énergie [1]. »

Ce système, on ne le connaît que trop, et chacun sait qu'il s'appelle *la Terreur;* il ne peut se justifier, car si son impuissance à l'égard de l'étranger est manifeste, il eut pour résultat d'acclimater en France le pire des despotismes, celui qui se pare des couleurs de la liberté [2]. Mais plût à Dieu que les actes, qui firent son succès momentané, n'eussent existé que sur le papier! Malheureusement les témoignages sont trop nombreux, trop concordants, pour qu'il soit possible d'accréditer l'idée d'un prétendu complot systématique dans lequel serait entrée une génération tout entière.

Prenons pour exemple la description du territoire ravagé sur la rive gauche de la Loire, à l'époque qui nous occupe. Tous les mémoires, et il est inutile de les citer [3], constatent que le pays, situé au nord de Châtillon jusqu'à la Loire, était dans un horrible état de dévastation. Or, que disent les représentants? Bourbotte, Turreau, Choudieu et Francastel mandent, le 21 octobre, au Comité de salut public : « On ferait beaucoup de chemin dans ces contrées avant de rencontrer un homme et une chaumière, car, à l'exception de Cholet, de Saint-Florent, et de quelques petits bourgs où le nombre des patriotes excédait de beaucoup celui des révolutionnaires, nous n'avons laissé derrière nous que des cendres et des monceaux de cadavres [4]. » Cette lettre est lue à la Convention ; elle constitue, si l'on veut, le rapport à sensation; par un décret spécial, il est décidé qu'elle sera imprimée, et, par courriers extraordinaires, envoyée à tous les départements, aux armées, etc. [5] Carrier, quand il écrira à son tour au Comité de salut public, quelques jours après, tracera-t-il un tableau diffé-

[1] Grille, *La Vendée en* 1793, t. III, p. 16.

[2] Voir dans ce sens Quinet, *La Révolution, passim.*

[3] Voir cependant les *Mémoires d'un ancien administrateur des armées républicaines,* p. 98.

[4] *Moniteur* du 3 du 2e mois — 24 octobre 1793, p. 134.

[5] Décret du 2e jour du 2e mois. *Journal des Débats et des Décrets,* N° 400, p. 22.

rent? Nullement; mais il a une crainte : c'est qu'on ait desservi la garnison de Mayence auprès du Comité, en la représentant comme n'ayant pas pris une part suffisante à la dévastation, et voici comment il la défend : « On a osé vous insinuer qu'elle est dans des principes contraires à ceux des autres armées; quelle horreur! Et moi je vous assure qu'elle professe le républicanisme le plus prononcé, le plus brûlant. N'ai-je pas eu mille occasions pour m'en convaincre? Je n'ai pas vu un seul soldat, un seul officier qui ne s'indignât d'horreur, qui ne mît à l'instant à mort tous les brigands pris, qui criaient : *Vive le ré!* Et qui mieux qu'eux en a purgé la Vendée? Qui mieux qu'eux a incendié toutes leurs propriétés? Si elles ne sont pas devenues toutes la proie des flammes, c'est que notre marche a été trop rapide; mais, qu'on aille se promener sur toutes les routes où cette garnison s'est portée, et on verra si on trouve autre chose que des ruines [1]. » Il est inutile de faire observer que cette lettre n'a été publiée qu'après un demi-siècle, et qu'au moment où Carrier l'écrivait, il n'avait point encore intérêt à accuser les autres pour s'excuser lui-même; je ne veux point ici examiner si la garnison de Mayence, dont on a tant loué l'humanité, méritait ou non les éloges de Carrier [2], mais on accordera facilement que cette curieuse justification montre bien que le Comité de salut public ne se contentait point d'une terreur propagée par l'opinion, puisque encore fallait-il, pour être à l'abri de ses soupçons, avoir pris une part active aux mesures les plus barbares.

J'ai fourni des lettres, voici des paroles : Merlin de Thionville entre à la Convention, à son retour de Vendée, le 16 brumaire — 6 novembre [3] : « La Vendée, dit-il, n'est plus qu'un monceau de

[1] Lettre datée d'Angers, du 2e jour de la 2e décade du 2e mois de l'an II — 2 novembre 1793. *Revue rétrospective*, 2e série, t. v, p. 115.

[2] On lit dans une lettre de Rewbell à Merlin, du 30 septembre 1793. — (*Vie et correspondance de Merlin de Thionville*, p. 91) : « Tu verras par la lettre ci-jointe de Hoffmann, combien les Mayençais lui donnent de la tablature. *Il y a parmi eux des gueux assez mal famés*, qui n'avaient pas de souliers à mettre; ce sont ceux-là qui ont les prétentions les plus exagérées, et qui crient le plus fort. »

[3] Ce fut seulement le 9 brumaire an II, 30 octobre 1793, que fut décrétée la dénomination nouvelle des mois et des jours. Jusque-là, on datait, comme nous l'avons vu, du quantième de telle décade du 1er ou du 2e mois.

cendres arrosé de sang. J'excepte seulement Cholet, avec deux ou trois villages, qui sont venus au-devant des républicains leur jurer fraternité, et les seconder dans la guerre de la liberté [1]. » Et cette ressemblance des témoignages sur les faits principaux ne serait que le résultat d'un plan combiné!

IV.

La fin prochaine de la guerre avait été décrétée par la Convention ; dans sa proclamation à l'armée, du 1er octobre, cette assemblée avait écrit : « Soldats de la liberté, il faut que tous les brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre [2]. »

L'événement sembla un instant devoir donner raison à la prédiction de Barère, rapporteur du décret; l'armée vendéenne, après la défaite de Cholet, se trouvait acculée à la Loire, et si des mesures avaient été prises pour contrarier son passage sur l'autre rive, elle eût difficilement échappé à une totale destruction.

Dans la nuit du 16 au 17 octobre, les différents corps de l'armée républicaine se trouvaient réunis autour de Cholet; leur manœuvre consistant à enfermer l'ennemi dans un cercle de plus en plus étroit, avait réussi; la combinaison de leurs mouvements avait atteint ce résultat de concentrer au nord de Cholet et en avant de Beaupreau toutes les forces dont pouvaient disposer les généraux vendéens.

Le 17 octobre, au matin, on tint un conseil de guerre. Kléber proposa de faire partir sur le champ les deux corps d'armée (Mayence et colonne de Bressuire), et de se porter sur trois colonnes, savoir : celle de droite par Jallais, d'où il serait aisé de tourner la position de Beaupreau, en cas que l'ennemi eût intention d'y tenir, ou de se porter sur Saint-Florent pour l'attaquer en queue, si, comme l'assuraient différents habitants de Cholet, il

[1] *Journal des Débats et des Décrets*, N° 414, p. 219.
[2] *Moniteur* du 2 octobre 1793, N° 275, p. 1166.

avait l'intention de passer la Loire ; celle du centre sur Beaupreau, par le May ; enfin celle de gauche sur Gesté, pour l'arrêter et le couper, en cas qu'il voulût se retirer vers Nantes. Ce plan avait eu l'approbation de Marceau et de Merlin (de Thionville) ; mais la colonne de Bressuire étant trop épuisée pour exécuter de suite ce mouvement, l'armée de Mayence étant trouvée trop faible pour être ainsi dispersée, et d'autre part l'intention des Vendéens de passer la Loire paraissant fort incertaine, il fut décidé que, selon l'expression du général en chef Léchelle, on marcherait en masse sur Beaupreau [1].

« Pendant que l'on discutait ainsi, raconte Kléber dans ses mémoires, une partie de l'armée rebelle passait en effet la Loire à Saint-Florent, tandis qu'un corps de quarante mille hommes, commandé par d'Elbée et Bonchamps, marchait sur Chollet, où il croyait sans doute surprendre nos troupes plongées dans le vin et abandonnées au pillage. Mais nous étions sur nos gardes [2]. »

Bonchamps, de son côté, avait, dans la prévision du passage de la Loire, envoyé, pour s'emparer de Varades, MM. de Talmont et d'Autichamp [3]. Ce poste avait été par eux emporté dans la nuit du 16 au 17 octobre, après une faible résistance [4]. La liberté du passage se trouvait ainsi assurée, et, s'il faut en croire Kléber, il commença dans la matinée du 17 octobre [5].

L'armée vendéenne n'était pas seulement une armée, c'était la population d'un pays tout entier. Le biographe de Merlin de Thionville raconte que ce représentant, dans ses conversations, aimait à rapprocher le passage de la Loire de la description que César nous a laissée de l'état des Helvètes, quand il les surprit dans leur fuite. Ici, c'était également une province dont tous les habitants se dérobaient à l'ennemi, avec leurs charriots, leurs bestiaux, leurs bagages ; les femmes, les enfants, les blessés pêle-mêle ; point de

[1] Voy. Savary, t. II, p. 262. — Grille, *La Vendée en* 1793, t. II, pp. 305 et 306.
[2] Savary, t. II, p. 263.
[3] *Mémoires de Mme de la Rochejaquelein*, édit. Baudouin, p. 238.
[4] Savary, t. II, p. 292.
[5] Kléber dit encore, parlant de sa marche du 19 octobre sur Saint-Florent: « L'armée rebelle passait la Loire depuis deux jours. » (*Eod.*, p. 279.)

chefs, une terre nouvelle et inconnue, le désespoir et la peur dans toutes les attitudes et dans tous les cris [1]. Il y a grandement lieu de supposer que dans la journée du 17, on tâcha de presser le passage de cette portion encombrante de l'armée; la partie militante était restée en arrière pour tenter à Cholet une dernière fois la fortune [2].

La bataille de Cholet commença le 17 octobre, vers une heure de l'après-midi [3]; « Jamais, dit Kléber, (les rebelles) n'ont donné un combat si opiniâtre, si bien ordonné, mais qui leur fut en même temps si funeste. Ils combattaient comme des tigres, et nos soldats comme des lions. » Les pertes furent énormes des deux côtés. La mêlée dura cinq heures environ, et l'obscurité seule empêcha l'armée républicaine de poursuivre les fuyards au-delà de Pégon, lieu situé à égale distance de Cholet et de Beaupreau.

Ce serait au moment où tous les chefs vendéens, essayant un dernier effort, se réunirent en un escadron, et se précipitèrent désespérés avec quelques cavaliers au milieu des rangs ennemis, que Bonchamps aurait reçu au bas-ventre une blessure mortelle [4]. La retraite sur Beaupreau s'opéra dans le plus grand désordre, et, dans la nuit même, cette place fut emportée par les troupes républicaines.

A dix heures du soir, dit Savary, quelques bataillons se trouvaient entre Cholet et Beaupreau, quand Westermann, qui n'avait pris aucune part à l'action de la journée, se présenta escorté d'un détachement de cavalerie. Les troupes étaient sans vivres et sans munitions; il fallait ou retourner à Cholet ou marcher sur Beaupreau; ce dernier parti fut adopté unanimement, et, par une surprise aussi

[1] *Vie de Merlin de Thionville*, par son gendre Jean Reynaud, p. 87.

[2] Une autre partie très-considérable de l'armée passa le fleuve à Ancenis, dans la journée du 19. De Varades, le prince de Talmont avait couru à Ancenis, sur la rive droite, en avait chassé la garnison, et y avait trouvé cinquante bateaux, qui servirent à passer le matériel et un grand nombre de soldats. (*Notes manuscrites sur l'arrondissement d'Ancenis*, par Verger, p. 671, Biblioth. de Nantes; — Rapport de Richard et Choudieu, p. 69. — Voir aussi la lettre de Merlin, d'Ancenis, le 20 octobre 1793, *Journal des Débats et des Décrets*, N° 402, p. 49.

[3] *Mém. de Kléber; Rapport de Beaupuy*. Savary, t. II, pp. 263 et 268.

[4] *Mémoires de Mme de Bonchamps*, p. 49. — *Mémoires d'un ancien administrateur des armées républicaines*, p. 100.

hardie qu'habilement conduite, Beaupreau tomba au pouvoir des républicains[1]. « Vers une heure du matin, raconte Westermann, je me trouve devant Beaupreau ; trois avant-postes ennemis furent égorgés à l'arme blanche ; au premier coup de canon ennemi, nous sommes sur son canon, et nous entrons au pas de charge dans la ville ; tout ce qui se présente devant nous est renversé et taillé en pièces ; 20,000 brigands prirent la fuite, abandonnèrent dix pièces de canon et caissons, etc.[2] » Ceux des paysans qui prirent la direction de Saint-Florent durent y arriver le 18 octobre, vers le lever du jour[3].

Le détachement était trop fatigué pour les poursuivre ; il resta à Beaupreau et le premier soin des généraux fut de reconnaître les positions autour de la ville, d'y établir des troupes et d'informer de suite le général en chef Léchelle de la situation et du besoin que l'on avait de cartouches, d'artillerie, et de canonniers[4].

Cependant l'armée, dit Savary, s'était mise en marche de Cholet à huit heures du matin se dirigeant sur Beaupreau[5]. A l'arrivée des généraux en cette ville on tint un conseil de guerre. On ne pouvait plus douter du passage de la Loire par les Vendéens à Saint-Florent ; il s'agissait de décider si toute l'armée se porterait à la poursuite ou si elle formerait plusieurs colonnes pour couvrir Angers et Nantes. Kléber s'opposa à ce qu'on fit marcher l'armée

[1] *Rapport de Beaupuy*, Savary, t. II, p. 272.

[2] *Campagne de la Vendée, du général Westermann*, p. 17.

[3] Les diverses dates de ces événements ne peuvent donner lieu à aucune confusion. Tous les documents officiels, rapports, etc., sont unanimes à déclarer que la bataille de Cholet eut lieu le 17 octobre, et que Beaupreau fut enlevé par Westermann, dans la nuit qui suivit cette bataille. (*Rapport de Léchelle*, Savary, t. II, p. 277. — *Rapport de Richard et Choudieu*, p. 67. — *Choudieu à ses concitoyens*, p. 29. — *Copie d'une lettre écrite par Westermann à la société des Jacobins*, p. 14. — C'est donc par suite d'une erreur matérielle que Westermann et Le Bouvier Desmortiers, le premier dans sa *Campagne de la Vendée*, p. 17, le second dans sa *Correspondance avec M. le Cte de Bouillé*, p. 19, ont écrit que cette bataille avait été livrée le *dix-huit* octobre.

[4] Savary, t. II, p. 274.

[5] « Le 18, le corps de l'armée se rendit fort tard à Beaupreau. Cette lenteur justement accusée empêcha de marcher ce jour-là sur Saint-Florent. » Lettre de Carrier au Comité de salut public, datée d'Angers, le 2e jour de la 2e décad., ou 2e mois de l'an II — 2 novembre 1793. (*Revue rétrospective*, 2e série, t. V, p. 110.)

en masse sur Saint-Florent, dans l'incertitude où l'on était de trouver les moyens de passer le fleuve en cet endroit; et il proposa d'y envoyer un officier avec une escorte pour s'assurer de l'état des choses. L'avant-garde, sous son commandement, devait, le lendemain de bonne heure, aller rejoindre cet officier à Saint-Florent, avec ordre de se porter sur Angers, si elle ne trouvait aucun moyen de passer le fleuve. Le reste de l'armée attendrait le rapport de l'officier envoyé à la découverte. Cet avis fut suivi.

Le capitaine Hauteville, de la Légion des Francs, partit le soir même du 18 avec trente à quarante chevaux, et arriva à Saint-Florent le 19, vers les trois heures du matin. Il y trouva quelques pièces de canon, des caissons et des approvisionnements. Dès que le jour parut, il fit charger les pièces et tirer par ses chasseurs sur l'île dans laquelle se trouvaient encore beaucoup de Vendéens qui se jetèrent à l'eau pour gagner la rive opposée[1].

Il est ainsi parfaitement démontré que, durant la journée tout entière du 18 octobre, les prisonniers patriotes se trouvèrent à la discrétion de l'armée vendéenne; car en admettant que les fuyards fussent très-pressés de traverser le fleuve, les bateaux ne pouvaient passer à la fois qu'un petit nombre d'entre eux. Ce point se trouvant dorénavant à l'abri de toute contestation, on peut regarder comme épuisée la controverse concernant l'impossibilité matérielle dans laquelle se serait trouvée l'armée vendéenne de sacrifier les prisonniers.

Peut-être, dans le récit qui va suivre, trouvera-t-on quelques lacunes que mes recherches n'ont point réussi à combler; mais ces lacunes ne portent que sur des faits d'un intérêt très-secondaire. Ainsi je n'ai pu connaître avec certitude depuis combien de temps l'église et l'abbaye de Saint-Florent avaient été transformées en prison, ni à quelles catégories de l'armée républicaine apparte-

[1] Savary, t. II, pp. 279 et 280. — Bérard, le correspondant du département de Maine-et-Loire, confirme ces faits et ces dates. Il écrivait le 19 octobre : « Ce matin, à trois heures, Hauteville est venu en reconnaissance sur Saint-Florent.... Tout de suite, ayant trouvé sur la terrasse des canons ennemis avec leurs caissons, il les a fait pointer sur la Meilleraie, et il a tiré à toute portée sur les bandes éparses de fuyards qui traversaient la Loire et les îles. » Grille, *La Vendée en* 1793, t. II, p. 337.

naient les prisonniers. Personne, je le suppose, ne s'étonnera que l'effroyable confusion qui régna dans cette journée ait jeté quelque obscurité dans la mémoire de témoins que rien ne sollicitait à retenir ces choses. Le plus illustre de tous ceux qui ont publié des mémoires, Mme de la Rochejaquelein, a récusé elle-même, pour les événements de cette journée, l'autorité de ses souvenirs, et elle commence le chapitre consacré à la relation du passage de la Loire en disant : « Je n'ai pu retrouver dans ma mémoire les récits que je vais faire ; j'avais trop de douleur pour voir distinctement ce qui se passait autour de moi ; on m'a raconté depuis des détails qui étaient confus dans mon souvenir. [1] »

Il est donc très-facile de s'expliquer qu'elle ait pu être inexactement renseignée sur M. Cesbrons d'Argognes, qu'elle présente [2] comme ayant amené à Saint-Florent les cinq mille prisonniers républicains. M. Cesbrons en avait amené seulement trois cents, et ceux-là sont les seuls dont j'ai réussi à déterminer la provenance. Il résulte des informations recueillies, il y a quelques années, de la bouche de l'un d'eux [3], que la plupart de ces trois cents patriotes, gardes nationaux ou volontaires, étaient tombés au pouvoir de l'armée de Charette, dans le courant du mois de mai, à la suite de combats livrés aux environs de Legé. Longtemps ils étaient demeurés en prison à Montaigu ; le jour de la Saint-Pierre, le vent, en leur apportant le bruit de la canonnade du siége de Nantes, leur avait causé les plus vives perplexités, car on les tenait dans une complète ignorance des événements. De Montaigu, ils avaient été dirigés sur Cholet, quelque temps avant la concentration des armées républicaines, et, de Cholet, M. Cesbrons les avait amenés à Saint-Florent. Ce récit explique parfaitement la présence d'Haudaudine en ce lieu, le 18 octobre ; autrement on aurait peine à comprendre comment

[1] *Mémoires*, chap. XIV, p. 238.

[2] *Ibid.*, p. 241.

[3] Je ne crois pas commettre une indiscrétion en disant que je tiens ces renseignements de M. Dugast-Matifeux, dont le nom fait autorité dans les questions d'érudition révolutionnaire. Je le prie de recevoir ici l'expression de ma gratitude pour les bienveillantes indications qu'il m'a fournies maintes fois, et dont le mérite est doublé par la différence des points de vue sous lesquels, chacun de notre côté, nous envisageons les années qui ont suivi 1789.

le *Régulus nantais*, venu de Montaigu à Nantes, le 14 mai, pour proposer un cartel d'échange de prisonniers, retourné à Montaigu, dès le lendemain, se serait, en définitive, trouvé au pouvoir de l'armée de Bonchamps.

Il n'est point à ma connaissance que l'on ait jamais sérieusement contesté le fait que, dans la journée du 18, des cris de : Mort aux prisonniers ! furent proférés dans les rangs de l'armée vendéenne. Ici je ne craindrai pas d'invoquer des documents royalistes. On peut lire, à la suite des *Mémoires de Mme de Bonchamps*, le certificat signé de trente-sept officiers et soldats de l'armée royale, où il est déclaré que, « irrités de la blessure mortelle de leur général (Bonchamps) sur le point de rendre le dernier soupir, les soldats voulaient faire périr les prisonniers renfermés dans l'abbaye ; déjà les canons étaient dirigés contre l'édifice[1]. » Un autre certificat atteste que les Vendéens demandaient à grands cris la mort des prisonniers[2]. Les renseignements fournis à Mme de la Rochejaquelein lui ont permis d'écrire : « Les officiers délibérèrent sur le sort de ces prisonniers.... Chacun fut d'avis dans le premier mouvement de les faire fusiller sur le champ[3]. » Quelques lignes plus loin, elle représente Mme de Bonchamps forçant à se retirer de la place le vieux M. d'Argognes qui échauffait les soldats pour faire massacrer les prisonniers[4]. Le volontaire dont j'ai évoqué les souvenirs se rappelait parfaitement que lui et ses compagnons s'attendaient à être sacrifiés.

S'il est vrai que des cris de mort aient été proférés par des bandes de gens armés, que nul obstacle matériel ne pouvait arrêter, ce serait, il faut bien le reconnaître, un vrai miracle que cette fureur populaire se fût calmée d'elle-même. Il n'est pire tentation que celle du désespoir, et la disposition à s'exalter au contact des passions d'autrui a souvent pour résultat de produire dans les foules la sauvage émulation des violences sanguinaires ; malheur

[1] *Mém. de Mme de Bonchamps*, édit. Baudouin, pièces justificatives, p. 101. Certificats de 1817.
[2] *Ibid.*, p. 103.
[3] *Mém. de Mme de la Rochejaquelein*, p. 241.
[4] *Ibid.*, p. 242.

aux victimes en de pareils moments, si une réaction énergique ne vient pas tout à coup calmer l'émotion ! Il est donc tout à fait impossible d'expliquer que les prisonniers aient été respectés, si l'on se refuse à admettre qu'ils le furent par l'effet d'un ordre sorti de la bouche d'un chef influent et confiant dans la magnanimité de son armée.

Cet ordre, je n'hésite pas à le dire, fut donné par le général Bonchamps. Sans doute, je le sais, parfois la tradition s'égare, et la critique historique n'a jamais tort de servir la vérité au prix de nos plus chères illusions. Je serais pourtant bien étonné que la critique la plus jalouse trouvât à reprendre à la légende autre chose que la forme solennelle avec laquelle il ne paraît pas prouvé que cet ordre fut proclamé.

On aurait tort de croire que la question de Bonchamps ressemble à ces problèmes historiques sur lesquels le temps a répandu ses obscurités, et qu'on ne peut résoudre partiellement qu'en procédant par conjectures, hypothèses, rapprochements, déductions; si nous nous entourons nous-même de tout cet attirail, c'est que nous vivons dans un temps où la vérité est obligée d'avoir trois fois raison. Nous sommes ici en présence d'un fait positif, constaté, au moment où il se produisit, par des témoignages désintéressés, circonstance qui exclut toute idée de légende. On voudra bien reconnaître, je l'espère, que si quelqu'un fut en bonne situation pour connaître la vérité, ce furent les personnes qui annoncèrent aux prisonniers qu'ils devaient la vie à l'intervention de Bonchamps. C'est une opinion qui ne soutient pas l'examen de prétendre que l'on se servit, à son insu, du nom de ce général [1]. L'émotion une fois calmée, il se serait bien trouvé quelqu'un pour revendiquer, auprès des prisonniers, le mérite du stratagème. Si donc le lendemain, 19 octobre, les prisonniers proclament unanimement Bon-

[1] M. Verger, ayant interrogé des témoins du passage de la Loire, qui lui ont déclaré que Bonchamps était mort lorsque fut donné l'ordre d'épargner les prisonniers, conclut ainsi : « Quelques chefs vendéens, révoltés sans doute de l'atrocité qu'on voulait commettre, se servirent du nom de Bonchamps pour faire respecter leurs paroles. Honneur à eux : ils se sont effacés pour laisser la gloire à Bonchamps ! » (*Manuscrit sur l'arrondissement d'Ancenis*, chap. Varades, p. 657. — Bibliothèque de Nantes.)

champs leur libérateur, c'est qu'on le leur avait dit, et que telle était l'opinion générale des gens rassemblés à Saint-Florent dans la journée du 18 et dans la nuit suivante.

Je crois avoir déterminé avec précision, en m'aidant de Savary et de plusieurs rapports officiels, le moment de la marche de l'armée républicaine de Beaupreau à Saint-Florent. On n'a point oublié que le capitaine Hauteville, qui précéda l'armée de plusieurs heures, n'arriva à Saint-Florent que dans la matinée du 19. C'est donc bien à la journée du 19 que se rapportent les différents récits de la rencontre de l'armée républicaine et des prisonniers.

Bérard, dont j'ai déjà cité la lettre, les joint à Montrevault : « Beaupuy, dit-il, se porta en avant, et, quand il eut reconnu que c'étaient des prisonniers *qui venaient d'être délivrés par Bonchamps expirant*, il en fut attendri jusqu'aux larmes... ; il y a une âme dans ce Bonchamps, etc.[1] »

Savary et Kléber, qui assistaient à la même scène, ne la racontent pas d'une manière différente. Ecoutons Savary : « Vers les onze heures du matin, les avant-postes sur la route de Beaupreau signalèrent un grand nombre d'individus, qui se dirigeaient vers eux ; Beaupuy s'y porta de suite. C'était les prisonniers républicains, au nombre de quatre à cinq mille, *qui tous proclamaient pour leur libérateur Bonchamps*, prêt à rendre le dernier soupir.... Il faut avoir entendu le récit de leurs peines, de leurs espérances, enfin l'expression de leur reconnaissance pour s'en faire une idée[2]. »

Voici maintenant Kléber : « Nous rencontrâmes en route plus de quatre mille prisonniers.... Nous apprîmes qu'ils avaient échappé à la mort, à la prière de Bonchamps, qui, expirant à la suite de ses blessures, avait demandé et obtenu leur grâce[3]. »

[1] Lettre déjà citée de Bérard au président du département de Mayenne-et-Loire, datée de Saint-Florent, 19 octobre 1793. Grille, *La Vendée en* 1793, t. II, p. 338.

[2] Savary, t. II, p. 278. — Savary accompagnait Kléber, *loc. cit*, p. 260. — Cet historien a écrit que la rencontre des prisonniers avait eu lieu le 18 octobre; c'est une inadvertance, car la date du 18 est démentie par l'enchaînement des faits, tel qu'il l'a déduit lui-même, et par tous les autres documents.

[3] Citation de Savary, *loc. cit.* Les mémoires de Kléber n'ont pas été publiés à part, mais Savary en donne de très-longs extraits.

Sur ses notes, un volontaire républicain, en marche sur Saint-Florent, laisse tomber cette phrase : « Nous passerons le fleuve aussi. Bonchamps est mort; c'est sûr, et avant d'expirer, il a demandé la grâce de cinq mille prisonniers. C'est beau cela. Je n'en étais plus, je m'étais sauvé d'avance[1]. »

Cet autre volontaire, dont j'ai dit quelques mots, faisant appel à ses souvenirs, déclarait qu'il avait toujours pensé devoir à Bonchamps sa délivrance, et il ajoutait cette particularité inédite, que lui et un certain nombre de ses compagnons, ayant été mis en liberté dans la soirée (du 18), furent recueillis dans une maison par les soins de Mme de Bonchamps, qui leur procura les moyens de se coucher. Le lendemain, de grand matin, Mme de Bonchamps, ayant peut-être quelques inquiétudes pour leur sûreté, les aurait engagés à se sauver, en leur disant : Partez, voilà vos amis qui arrivent ; et ils se seraient immédiatement jetés dans toutes les directions.

Comme il est bien certain que Mme de Bonchamps ne donna point l'hospitalité à cinq mille hommes, cet épisode montre combien, en étudiant ces deux journées, on est exposé à s'égarer si l'on attache trop d'importance à certains points de détail, concernant seulement quelques prisonniers. L'aventure n'est point inconciliable avec la déclaration que signèrent, en 1817, Haudaudine et quatre de ses compagnons, déclaration portant que, dans la journée du 18 octobre, ils durent leur salut au caractère noble et généreux de M. de Bonchamps, et que leur délivrance eut lieu le lendemain par l'armée républicaine[2]. Il y aurait plutôt lieu de s'étonner que les péripéties de ces trente-six heures eussent été les mêmes pour chacun des cinq mille hommes renfermés dans l'église et dans l'abbaye.

Après avoir consigné dans mon enquête les graves dépositions des républicains, me sera-t-il permis d'interroger à leur tour les compagnons de Bonchamps? Les nombreuses années qui se sont écoulées avant qu'aucun d'eux eût songé à démentir les insinuations

[1] Note de Guitet sur les étapes et combats dans le 6e bat., t. IV, p. 447, de l'ouvrage de Grille intitulé : *Lettres et documents sur les volontaires de Maine-et-Loire*, 4 vol. in-8°, Amyot, 1850.

[2] *Mémoires de Mme de Bonchamps.* Pièces justificatives, p. 104.

produites contre l'authenticité du dernier vœu de Bonchamps, ne me paraissent point de nature à infirmer la valeur de leur témoignage, mais elles nous fournissent l'explication la plus plausible de certaines divergences de détail, dont M. Le Bouvier Desmortiers, ainsi que nous le verrons plus tard, a cru pouvoir tirer des conclusions fort exagérées.

Je me borne donc à l'avancer maintenant, mais je le prouverai bientôt, les attestations royalistes signées en 1817, sont d'une netteté parfaite sur le point principal de la grâce des prisonniers demandée et obtenue par Bonchamps [1].

ALFRED LALLIÉ.

(La suite à la prochaine livraison.)

[1] Ces attestations ont été plusieurs fois reproduites, notamment à la suite des *Mémoires de Mme de Bonchamps*, dans la *Vie populaire de Bonchamps*, par Th. Muret, et récemment dans un article de la *Revue de l'Anjou* (Novembre 1867) intitulé : *Bonchamps et les prisonniers de Saint-Florent.*

Cet article très-concluant est du savant conservateur de la Bibliothèque d'Angers, M. Lemarchand. Si j'avais été plus tôt informé de la publication de ce travail, je ne me serais point exposé au reproche immérité d'avoir eu la présomption de le refaire.

LE SECRET DE MARTHE.

ESQUISSE EN DEUX TABLEAUX.

Personnages :

Mme THOMPSON, veuve d'un officier supérieur.
MARTHE, sa fille, dix-neuf ans.
HENRICH MAX, professeur de musique et compositeur allemand.
GAETAN DE KERUZOR, jeune homme de Paris, vingt-cinq ans.
UN DOMESTIQUE.

La scène se passe à Ville-d'Avray, près Paris; le théâtre représente l'intérieur d'un châlet; un piano au milieu de l'appartement; un portrait d'officier supérieur au-dessus de la cheminée; une fenêtre donnant sur la rue; une autre fenêtre et une porte ouvrant sur un parterre servant de cour d'entrée à gauche.

PREMIER TABLEAU.

SCÈNE Ire.

MARTHE ET MAX.

MAX. — Voyons, ma chère élève, qu'avez-vous? et pourquoi, depuis quelque temps, ne montrez-vous plus cette franche gaieté, cet enjouement naïf, qui nous charmaient! Je m'en inquiète; cela me trouble et me poursuit.

MARTHE. — Rassurez-vous, mon cher maître; rien n'est changé

dans mon existence. Je suis toujours heureuse de la tendresse de ma mère, et reconnaissante de votre affection et de votre dévouement.

MAX. — Ta, ta ta. Il faut que ça finisse. Je suis venu tout exprès de Paris pour pénétrer ce mystère. J'ai manqué l'heure de mon cours, afin... de vous demander une explication. Un vieillard isolé comme moi, doué de mon expérience, voyez-vous, c'est un ami que rien ne distrait de son affection. J'ai sur vous, Marthe, un double droit, que me donnent, mon amitié, d'abord, puis le soin tout particulier que j'ai pris de votre éducation musicale. Il ne sera pas dit que moi, Henrich Max, ex-maître de chapelle de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, j'aurai consacré huit années à Mlle Marthe Thompson, pour que Mlle Marthe Thompson ait des secrets pour son vieux maître et lui retire sa confiance.

MARTHE, *souriant.* — De grâce, mon cher maître, ne vous fâchez pas. Vous avez pris, sans doute, pour de la tristesse quelques rêveries naturelles à mon âge. Nous autres, jeunes filles, nous sommes ainsi faites ; parfois nous regardons le ciel, un nuage qui passe, et nous soupirons.

MAX. — C'est possible, mais cela ne vaut rien.

MARTHE. — De regarder le ciel?

MAX. — Non, mais de soupirer pour si peu de chose.

MARTHE. — Dites plutôt qu'on est heureuse de n'en avoir pas d'autre occasion. Au reste, tenez, je crois aussi que les jeunes filles soupirent, pour apprendre à soupirer et pour se rendre... intéressantes à leurs propres yeux. Il semble que notre vie soit notée comme un morceau de musique...

MAX. — Et qu'il faille observer les *soupirs?*

MARTHE. — Au reste, que me reprochez-vous? Ai-je négligé d'étudier les derniers morceaux que vous m'avez apportés?

MAX. — Nullement, vous les jouez presque aussi bien que Thalberg et Prudent ; votre manière devient réellement magistrale. Hier, je vous écoutais, le front penché sur ma main, et, par moments, je croyais entendre cet ami d'enfance dont je vous ai parlé souvent, Conrad Walter, auquel ni ses contemporains, ni la postérité, n'ont rendu justice. Il dort, depuis plus de trente ans, le

pauvre Conrad, dans le cimetière de Vienne. Moi seul peut-être connais la place où il repose !

MARTHE. — Tout ce que je sais, je le tiens de vous. Si mon jeu vous rappelle celui de Conrad Walter, c'est par vous que j'en ai reçu la tradition ; ce n'est qu'un reflet affaibli de votre propre talent.

MAX. — La voilà qui essaie de me flatter, pour me faire prendre le change. C'est ma faute aussi de m'être laissé aller à ce souvenir. Pauvre Conrad !... — Je vois, Marthe, que j'aurai de la peine à obtenir votre confiance et votre secret.

MARTHE. — Mon secret ?... encore !

MAX. — Oui, oui,... j'ai étudié le cœur humain, et même le cœur des femmes. Vous avez une préoccupation, un secret. Gardez-le, puisque vous craignez de le confier à mon amitié ; mais vous ne pourrez pas m'empêcher de songer, avant toute chose, à votre repos, à votre bonheur, parce que je vous regarde comme ma fille.

MARTHE. — Et de quelle nature, mon cher maître, croyez-vous donc que soit mon secret?

MAX. — D'une certaine nature qui est toujours inquiétante. Ah ! l'on ne peut rien nous cacher, à nous autres, vieux musiciens. L'art s'empreint de toutes les émotions de l'âme, même les plus fugitives, les plus secrètes, les mieux dissimulées. Croyez-vous, par exemple, que le même morceau, joué dans des dispositions différentes, ait la même expression ?... Je devine ce que vous pensez, quand vos doigts parcourent le clavier. Depuis huit ans que je vous écoute, c'est ainsi que j'ai suivi pas à pas l'éducation de votre intelligence et le développement de vos facultés. Votre style a d'abord été calme et suave, comme la piété filiale, comme la naïve confiance d'une jeune fille...

MARTHE. — Vraiment, votre pénétration me ferait peur.

MAX. — Puis, votre manière est devenue plus vague, plus rêveuse, bien que plus fortement accentuée. Enfin, elle a subi, dans ces derniers temps, une transformation nouvelle : votre style est devenu inégal, quoique toujours pur, un jour mélancolique, inspiré, le lendemain dramatique et passionné. On dirait, tantôt un torrent précipitant sa course au milieu des obstacles, renversant tout ce qui

l'arrête, bondissant, écumeux; tantôt un ruisseau limpide, suivant docilement son cours au milieu des campagnes, contournant paisiblement le pied des collines et baignant de ses eaux fraîches et silencieuses les hautes herbes et les fleurs penchées sur son lit. Oui, votre style évoque en moi le souvenir de ce pauvre Conrad, mort à vingt et un ans, comme je vous l'ai raconté, malheureux par le cœur.

MARTHE. — Tous les Allemands sont poètes, mon cher maître, mais, heureusement, ils ne sont pas devins...

MAX. — Ah !... on sonne à la porte du châlet.

MARTHE, *regardant par la fenêtre qui donne sur le jardin.* — Ma mère se promène dans le parterre. Elle ouvre... c'est monsieur...

MAX. — Monsieur qui ?

MARTHE. — Monsieur... de Keruzor.

MAX. — M. de Keruzor, ce jeune élégant...

MARTHE. — Oui, notre voisin, celui qui a loué le petit cottage, en face de notre châlet.

MAX, *à part.* — M. de Keruzor, je m'en doutais; je devine tout maintenant.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, Mme THOMPSON, M. GAETAN DE KERUZOR.

Mme THOMPSON. — Marthe, voici monsieur de Keruzor qui arrive de Paris tout exprès pour nous voir et pour vous donner votre leçon de prononciation italienne.

MAX, *à part.* — Il lui donne des leçons d'italien.

Mme THOMPSON, *à Max.* — C'est bien aimable à M. de Keruzor de venir visiter deux pauvres campagnardes comme nous. N'est-ce pas, mon cher Max ?

MAX, *en s'inclinant devant M. de Keruzor.* — Hum !...

M. DE KERUZOR. — Mes meilleurs moments sont ceux que je passe ici, madame.

Mme THOMPSON. — Voilà de la galanterie.

M. DE KERUZOR. — C'est de la franchise, et vous devez me croire :

votre maison simple, votre accueil bienveillant, le naturel parfait qui règne ici, m'attirent irrésistiblement.

Mme THOMPSON. — Quand vous n'êtes pas absorbé par les plaisirs de Paris.

M. DE KERUZOR, *gaiement*. — Ah ! mademoiselle Marthe, prêtez-moi le secours de votre indulgence ; je suis attaqué sur un point vulnérable...

MARTHE. — Lequel ?

M. DE KERUZOR. — On m'accuse d'aimer trop vivement les plaisirs de la capitale, d'être follement attaché aux pompes de ce monde. Est-ce vrai ?

MARTHE. — Personne n'est meilleur juge que vous, à cet égard ; défendez-vous, si vous êtes innocent, ou plutôt, avouez franchement ; c'est le meilleur moyen d'obtenir votre pardon.

M. DE KERUZOR. — Eh bien ! cela n'est vrai qu'en apparence. Je suis un peu de mon siècle, je le confesse ; j'offre, comme beaucoup de mes contemporains, un mélange de folie et de raison, de gaieté et de réflexion. J'ai commis plus d'une imprudence, plus d'une étourderie ; mais la raison reprend toujours ses droits. Lorsque l'essaim bruyant de mes amis me permet de m'interroger, de descendre en moi-même et de faire mon examen de conscience, je sens que le fond est sérieux et que je suis à la veille de changer complétement de vie. C'est dans ce but que j'ai loué mon petit cottage de Ville-d'Avray. J'y reprends des études depuis longtemps négligées, j'y répare le temps perdu...

Mme THOMPSON. — En attendant, vous préférez rester à l'état de lion, et le cottage de Ville-d'Avray ne vous voit guère que trois fois par semaine.

M. DE KERUZOR. — Vous pouvez y compter mes voyages, car je n'y viens jamais sans passer quelques moments, quelques heureux moments ici. Oui, vous voir est un bien réel pour moi. Ici, je me retrempe, j'abjure des idées fausses, étroites, et je romps avec des travers ridicules. Ces visites me rafraîchissent l'âme ; elles me rendent meilleur.

Mme THOMPSON. - Vous avez choisi le plus sûr moyen de repousser mes attaques, et même de me rendre honteuse d'avoir

commencé ainsi les hostilités. Soyez certain, monsieur, que le sentiment réel que nous éprouvons, ma fille et moi, est une sincère reconnaissance pour vos aimables visites, et pour le soin que vous avez voulu prendre de coopérer, aussi vous, à l'éducation de Marthe, en lui enseignant à prononcer correctement le plus pur toscan.

M. DE KERUZOR, *s'inclinant.* — Vous savez que j'ai été élevé à Florence, où mon père a longtemps rempli des fonctions diplomatiques. Mais vous me faites souvenir de mes fonctions professorales. Mademoiselle Marthe est-elle disposée à prendre aujourd'hui sa leçon ?

MARTHE. — Je ne demande pas mieux, puisque monsieur de Keruzor veut bien s'occuper un instant de moi.

DE KERUZOR. — Continuons-nous la *Divina Comedia* de l'austère, du terrible Dante Alighieri?

MARTHE. — Voilà le volume, et la page où nous en sommes restés est marquée.

Mme THOMPSON. — J'ai à causer avec M. Max; nous vous laissons ici. Nous irons, notre vieil ami et moi, nous asseoir sur ce banc, en face, à deux pas, à l'ombre de ces clématites. De là nous nous verrons sans nous troubler.

MARTHE. — Mais, maman, ce banc, c'est la classe d'italien; c'est là que je prends toujours ma leçon. Je trouve que l'on prononce bien mieux en plein air. *(Elle interroge du regard M. de Keruzor.)*

Mme THOMPSON. — Ah ! j'oubliais. — Allez donc vous asseoir sur ce banc, si monsieur de Keruzor....

M. DE KERUZOR. — Je partage l'avis de mademoiselle. Le temps est d'ailleurs si pur et si doux!

(*Marthe et M. de Keruzor sortent.*)

SCÈNE III.

MAX, Mme THOMPSON.

Mme THOMPSON. — Avouez que nous avons dans M. de Keruzor un aimable et charmant voisin ; plus vous le connaîtrez, et plus....

MAX, *d'un ton grondeur.* — Les visites de ce monsieur ne me

sont pas destinées. En fait d'intimité, je crois que nous en resterons au point où nous en sommes. Entre gens qui ne sauraient sympathiser, la connaissance est fort inutile.

Mme THOMPSON. — Vous voilà bien sévère aujourd'hui.

MAX. — Vous ne m'aviez jamais parlé de ce nouvel ami. Franchement, je ne saurais vous féliciter de cette connaissance... Une femme, isolée comme vous, et gardienne d'un bien aussi précieux que Marthe, ne doit ouvrir la porte de sa maison qu'avec une extrême prudence. Comment ce monsieur s'est-il donc introduit ici ?

Mlle THOMPSON. — Je pourrais me refuser à vous donner ces éclaircissements, surtout puisque vous les demandez avec des formes qui dénotent des préventions aussi défavorables pour M. de Keruzor que pour moi; mais je connais trop votre amitié, et je respecte trop les droits que cette amitié vous donne sur nous, pour vous montrer à cet égard la moindre susceptibilité. Nous avions rencontré M. de Keruzor à Paris, dans une soirée, chez la mère d'une des amies de Marthe. Quelque temps après, il y a environ deux mois, M. de Keruzor a loué le cottage en face, et voilà les deux circonstances très-simples qui nous ont rapprochés.

MAX. — Vous avez trouvé tout simple que M. de Keruzor affermât un cottage en face de votre châlet?

Mme THOMPSON. — Il avait l'habitude de louer une petite maison de campagne près de Paris, chaque été; cette année, il a choisi Ville-d'Avray. Quoi de plus simple?

MAX. — Pauvres femmes !

Mme THOMPSON. — Je vous comprends, vous me croyez bien aveugle.

MAX. — Comme toutes les mères.

Mme THOMPSON. — Vous plaignez Marthe d'être si mal gardée, n'est-ce pas? Savez-vous qu'il y a, à côté de cette pitié, un soupçon un peu injurieux pour elle?

MAX. — Dieu m'en garde ! Marthe est aussi pure que sincère; mais Marthe est une jeune fille, douée, je le crois, d'une sensibilité vive, élevée dans la solitude et l'ignorance du monde, de ce Paris qui s'agite ici près, avec ses passions et ses vices, et dont,

en écoutant bien, nous pourrions entendre, dans le lointain, la voix tumultueuse, cette voix où se confondent tant de cris de joie et tant d'accents de douleur!...

Mme THOMPSON. — Est-ce que j'ignore tout cela?

MAX. — Peut-être n'y avez-vous pas assez réfléchi.

Mme THOMPSON. — Vous êtes notre ami, expliquez-vous; je vous pardonne tout d'avance, même une injuste sévérité.

MAX. — Eh bien! je vous en dirai davantage. Je connaissais vaguement M. de Keruzor, lorsque j'ai su, il y a peu de temps, qu'il était reçu chez vous. Inquiet de ces relations nouvelles, j'ai voulu compléter mes renseignements sur sa personne et sa conduite. — M. de Keruzor est un homme du monde, un lion. Il avait quelque fortune. Est-elle dévorée? est-elle seulement compromise? Qui pourrait le dire? Il l'ignore peut-être lui-même. Comme il nous l'avouait, tout à l'heure, assez ingénûment, il est plus léger et plus étourdi que vicieux, mais c'est déjà beaucoup trop. Dans quel but croyez-vous qu'il se soit introduit chez vous?

Mme THOMPSON. — Dame! il nous connaissait, il nous avait rencontrées, comme je vous l'ai dit, chez des amis communs; puis, le hasard l'a amené à Ville-d'Avray.

MAX. — Le hasard!

Mme THOMPSON. — Le voisinage a fait le reste. Mais je vous devine, vous croyez que Marthe est l'unique objet de ses visites, et peut-être supposez-vous que ce cottage loué n'a été qu'un prétexte pour s'introduire ici et se rapprocher d'elle. Eh bien! je serai très-franche : Marthe, qui ne s'en inquiète guère, plaît peut-être à M. de Keruzor. Ne voilà-t-il pas un grand mal! Et, en tous cas, ne suis-je pas là pour l'empêcher de s'aggraver? N'ai-je pas des yeux et des oreilles?

MAX. — Des yeux et des oreilles de mère.

Mme THOMPSON. — Ne sont-ce pas les meilleurs?... Mais j'irai plus loin : veuillez me dire ce qu'il y aurait de si extraordinaire à ce que M. de Keruzor.... ?

MAX. — Ah! nous y voilà!...

Mme THOMPSON. — Eh bien! oui, nous y voilà. Supposez que

Marthe plaise réellement à M. de Keruzor, — et vous avouerez qu'elle a tout ce qu'il faut pour cela, — y aurait-il de quoi crier au miracle, si Marthe, sans fortune, à la vérité, mais fille du brave Thompson, ancien lieutenant-colonel de la garde royale, épousait M. Gaëtan de Keruzor?

MAX, *gravement et lentement.* — Toutes les mères se ressemblent, et même, plus elles sont tendres et dévouées, plus leur tendresse est justifiée par les qualités et les dons naturels de leurs enfants, et plus leur aveuglement est profond.

Mme THOMPSON. — Vous devenez misanthrope, mon vieux maître de chapelle.

MAX. — Dites que je connais un peu mieux le monde que vous, et que, malgré mon admiration et ma tendresse pour Marthe, j'apprécie plus sûrement que vous, en ce moment, le danger auquel votre imprudence l'expose. Marthe est sans patrimoine; le talent que je cultive en elle avec tant de soin, depuis huit ans, sera sa seule ressource. Si elle vous perdait, que deviendrait-elle? La pension de veuve d'un officier supérieur dont vous jouissez, s'éteindra avec vous. Aujourd'hui sans dot et un jour sans fortune, telle est la position actuelle, et tel est l'avenir de votre enfant. Et vous croyez que, parce qu'elle est naturellement charmante, distinguée de manières, et élevée avec le plus grand soin, M. de Keruzor l'épousera?... Vous êtes folle, et votre folie vous coûtera peut-être, pour ne rien dire de plus, le repos et le bonheur de votre unique enfant.

Mme THOMPSON. — Décidément, mon cher Max, vous voyez tout en noir. Ne vous ai-je donc jamais parlé de mes pressentiments sur l'avenir de Marthe? Ne vous ai-je pas dit qu'elle sera heureuse et riche?

MAX. — Oui, un jour, m'avez-vous dit, vous êtes allée consulter Mlle Lenormand, du temps qu'elle vivait.

Mme THOMPSON. — Je ne le nie pas; mais cette prophétie n'a fait que corroborer des espérances mieux fondées.

MAX. — Vous êtes de force à doter Marthe avec une prophétie de Mlle Lenormand. Ce serait la première fois, avouez-le, qu'on aurait inséré cette clause dans un contrat de mariage.... En ce cas,

je ne vous conseille pas de la marier séparée de biens. (*Riant.*) Ah ! ah ! !

Mme THOMPSON. — Riez, mais Marthe sera riche et fera un grand parti. Tenez, hier encore, je me suis enfermée dans ma chambre, et j'ai recommencé ma grande réussite composée de soixante-quinze coupes. Eh ! bien ! au bout de deux heures de calculs, j'ai encore retrouvé mon sept de trèfle, qui est une succession, et le valet de cœur, qui est le bon parti. Ils reparaissent toujours à point nommé....

MAX. — Balivernes !

Mme THOMPSON. — Je vais vous parler plus sérieusement. — Vous savez que mon mari était d'origine irlandaise, de la famille catholique des Thompson, du comté d'Enniskillen. Son père, qui n'avait pour tout bien que la cape et l'épée, avait quitté son pays et sa famille, comme tant d'autres de ses compatriotes, pour servir en France dans le régiment qu'on appelait alors Royal-Irlandais. On sait combien les souvenirs et les relations de famille sont respectés en Irlande, surtout chez les vieilles races catholiques. Nous avons reçu, de temps à autre, à des époques bien éloignées, à la vérité, des nouvelles des Thompson. En ce moment, la famille est à la veille de s'éteindre. Le dernier, — Patrick Thompson, — fixé depuis longtemps à la Jamaïque, est aujourd'hui chef de la puissante maison de commerce Thompson et Macfarlane. Patrick Thompson est vieux, sans enfants, et très-riche, assure-t-on.

MAX. — Et vous attendez sa succession ?

Mme THOMPSON. — Pourquoi pas, pour une part, du moins ? Il y a un an environ, il nous écrivit une lettre fort amicale, où il m'appelait sa cousine. J'eus soin, dans ma réponse, de lui parler de Marthe. Il connaît parfaitement notre position. Enfin, dans une seconde lettre, que j'ai reçue dernièrement, il me dit : « Je suis vieux, j'ai peu de temps à vivre, et je mourrai sans doute loin du pays de mes pères. Mais j'ai toujours devant les yeux cette petite tour ruinée, couverte de lierre, qui domine une pauvre colline entourée d'un marais, et qui a été le berceau de l'antique race catholique dont votre fille est le dernier rejeton. Je suis heureux d'apprendre que, fidèle à la religion de ses pères, elle a conservé in-

tacts les sentiments héréditaires d'honneur et de fierté des Thompson de Frogmore. »

MAX. — Eh bien! voilà un oncle d'Amérique tout trouvé! C'est charmant... dans un vaudeville ou un proverbe, mais, croyez-moi, on ne marie plus les filles avec cela.

Mme THOMPSON. — Vous êtes désolant, vous ne croyez à rien.

MAX. — Maintenant que je connais vos espérances, ou plutôt vos illusions, permettez-moi d'achever ce que j'avais à vous dire. M. de Keruzor, sur lequel vous comptez plus que vous ne voulez le dire, n'a aucune intention sérieuse en se présentant ici. Je vais vous le prouver. Tous ceux qui le connaissent à Paris savent qu'il doit épouser Mlle de Kernezin, d'une famille bretonne comme la sienne, riche héritière du faubourg Saint-Germain, où elle est très-recherchée. Croyez-vous que Marthe, obscure et sans dot, puisse lutter avec cette brillante rivale, et ne voyez-vous pas maintenant combien votre imprudence est grave?

Mme THOMPSON, *étonnée.* — Êtes-vous sûr de ce que vous venez de me dire?... S'il en était ainsi, j'avouerais..... que.... j'aurais été trop confiante!...

MAX. — Croyez-moi, il n'y a pas un seul instant à perdre : — provoquez une explication. La leçon d'italien a été beaucoup trop longue. Je descends au jardin, où je vais faire en sorte de retenir Marthe et de vous envoyer cet élégant M. de Keruzor. (*Il sort.*)

SCÈNE IV.

Mme THOMPSON.

Ce bon Max a peut-être raison, les visites de M. de Keruzor sont devenues trop régulières et trop fréquentes. Quant à Marthe, elle est flattée sans doute des attentions d'un jeune homme très-répandu et jouissant d'une réputation méritée d'esprit, d'élégance et de distinction; mais, la visite finie et la leçon d'italien prise, elle revient à son piano, calme comme une jeune fille chez laquelle la coquetterie même ne s'est pas encore éveillée. M. de Keruzor aurait entamé sa fortune? voilà qui est grave... On lui destinerait une riche héritière?... Il faut éclaircir tout cela, et, s'il est ruiné ou engagé

ailleurs... alors... plus de leçons d'italien. Ce ne serait pas l'homme que promet à Marthe l'heureuse destinée qui l'attend, et qui.... doit se réaliser.

SCÈNE V.

Mme THOMPSON ET M. DE KERUZOR.

Mme THOMPSON. — Eh bien ! monsieur, la leçon d'italien est finie : avez-vous été content de votre élève?

M. DE KERUZOR. — On ne peut plus satisfait; l'intelligence de Mlle Marthe est si vive, et son organe est d'ailleurs si sonore et si pur, qu'on ne saurait en trouver de plus propre à parler, comme disent les Italiens, la langue toscane avec des lèvres romaines.

Mme THOMPSON. — Je vous renouvelle, monsieur, tous mes remerciements pour votre bonté....

M. DE KERUZOR. — Que ne ferait-on pas pour Mlle Marthe? et quel trésor vous possédez-là, madame!

Mme THOMPSON, *d'un ton sérieux.* — Vous m'avez souvent fait l'éloge de ma fille, monsieur de Keruzor. Vous savez combien les mères sont sensibles à ces témoignages, et je vous déclare que je partage cette faiblesse, si naturelle et si générale. Pourtant, malgré ma partialité pour Marthe, partialité qui prend sa source et dans la vive tendresse que je ressens pour elle, et dans la position particulière où nous nous trouvons, je ne saurais m'abuser au point de croire que rien ne lui manque en ce monde, et que le ciel l'ait douée de tout ce qui peut assurer le bonheur ici-bas... Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage, et vous comprenez déjà que je fais allusion à notre isolement et à notre position de fortune, position qui, je crois vous en avoir instruit, pourrait peut-être s'améliorer un jour.

M. DE KERUZOR. — Les qualités de Mlle Marthe, ses talents acquis, les charmes de sa personne, sont de larges compensations à ces dons de la fortune que le hasard accorde et retire à son gré.

Mme THOMPSON. — Je vous comprends. Mais ces qualités dont vous parlez, et que je luis reconnais, peuvent créer aussi pour elle

de grands dangers. Ils peuvent, par exemple, faire naître autour d'elle des sentiments passagers, de ces admirations éphémères, que l'on rencontre partout dans le monde, et Marthe, élevée loin du bruit, si jeune et si inexpérimentée, courrait..., à la longue, le risque de se méprendre sur la nature et la portée de ces sentiments. C'est à moi de veiller sur son repos et de prévoir à temps ces dangers, si je les voyais.... poindre.

M. DE KERUZOR. — C'est là sûrement le premier devoir d'une mère.

Mme THOMPSON. — Ce devoir m'incombe peut-être en ce moment. J'irai droit au but : vous nous faites, monsieur, l'honneur de venir souvent ici ; nous vous recevons de la seule façon qui nous soit permise, c'est-à-dire avec la simplicité qui caractérise tout dans cette modeste habitation. Les visites fréquentes d'un jeune homme, comme vous, dans une maison de campagne habitée par une veuve et une jeune fille, ont toujours quelque signification. On dira, je serai moi-même autorisée à croire, que vous y venez un peu pour Marthe. Eh bien ! l'on m'assure qu'à Paris vous vous êtes fait remarquer par les soins que vous donnez depuis longtemps à une jeune personne que je ne connais pas, mais dont la position, selon l'opinion du monde, serait de beaucoup supérieure à celle de ma pauvre Marthe... Je devrais m'arrêter ici ; j'en ai déjà peut-être trop dit, mais j'ajouterai que l'on parle aussi de votre vie un peu dissipée, et l'on craint que vos revenus n'aient pas toujours suffi à vos dépenses. J'ajoute bien vite que, si la première de ces allégations était fondée, il est clair que c'est avec d'autres personnes que vous auriez à discuter le second point...

M. DE KERUZOR. — Vous avez été d'une grande franchise, madame, et, loin de m'en plaindre, je vous en remercie. J'imiterai moi-même cet exemple. Je devine facilement le nom de la jeune personne dont on vous a parlé : c'est Mlle de Kernezin. Son père était très-lié avec le mien, et il est possible qu'un projet d'union ait été formé par quelques membres de nos deux familles. Qu'il me suffise de vous dire, en ce moment, que rien n'a été arrêté à ce sujet, et que, de part et d'autre, nous sommes restés dans la plus entière liberté.

Mme THOMPSON. — Mais rien n'est rompu, et vous continuez....

M. DE KERUZOR. — Je continue à voir la famille de Kernezin, avec laquelle, je vous l'ai dit, j'ai toujours eu d'étroites relations.

Mme THOMPSON, *à part.* — Il nous trompait. (*Haut, avec froideur.*) Je n'ai aucun droit, monsieur, pour pousser cette enquête plus loin.

M. DE KERUZOR. — Quant à cette seconde accusation, celle qui porte sur la situation de mes affaires personnelles....

Mme THOMPSON, *avec dignité.* — Monsieur de Keruzor, oubliez, je vous prie, cette indiscrétion. Je n'ai, je le répète, aucun droit pour vous interroger sur ce point, et je me repens beaucoup de vous avoir répété ce que j'aurais dû oublier, comme ne tombant en aucune façon sous ma compétence. Que vous soyez plus ou moins riche, que vous ayez mis plus ou moins de prévoyance dans l'administration de votre fortune, à quel titre puis-je recevoir vos confidences sur ce sujet ?

M. DE KERUZOR. — Eh bien ! madame, admettez, si vous voulez, que je veux être confiant à toute force, jusqu'à l'importunité. Je tiens, plus que vous ne le pensez, à vous éclairer sur ce point. Il est vrai que ma première jeunesse a été un peu dissipée. Orphelin fort jeune, je me suis trouvé, à l'époque de ma majorité, entièrement libre de disposer de mes revenus. Sans être prodigue, j'ai manqué d'ordre..., je l'avoue.

Mme THOMPSON, *à part.* — Il est ruiné ! (*Haut, en riant.*) Vous avez fait comme tant d'autres.

M. DE KERUZOR. — Sans doute, j'ai, comme beaucoup d'autres fils de famille, payé mon tribut à la jeunesse. Du moins, puis-je dire hautement qu'au milieu de ce tourbillon, mon cœur est resté pur. J'ai vu de près la dépravation : elle m'a toujours dégoûté. J'ai horreur des escrocs dorés, des fripons titrés, de même que je méprise les don Juan de contrebande, qui fourmillent dans la société contemporaine. Maintenant, ce bruit m'ennuie, me fatigue, et, pour le fuir, pour échapper à mille amis, ou plutôt à mille importuns, j'ai demandé à Ville-d'Avray, à ce cottage ombragé l'incognito de la retraite, un peu de calme et de silence. J'y ai trouvé tout cela ; j'y ai trouvé, en outre, les relations les plus aimables...

Mme THOMPSON, *à part.* — Il devient sentimental ; Max avait raison, c'est un homme ruiné, sans ressources, un lion aux abois. Mlle de Kernezin l'aura mis à la porte ; il aura flairé, dans sa détresse, la succession de Patrick Thompson. Peste ! il faut s'en défaire au plus vite. (*Haut.*) Monsieur de Keruzor, je projette de me rendre avec Marthe chez Mme de Villefort, près de Senlis. Elle nous presse depuis longtemps de passer avec elle le mois de septembre. Nous partirons dès demain, et les leçons d'italien seront forcément suspendues...

M. DE KERUZOR. — Vous ne m'aviez rien dit de ce projet.

Mme THOMPSON. — Il était cependant formé depuis longtemps... Ah ! voilà (*Elle regarde par la fenêtre*) le bon Max qui se dispose à retourner à Paris ; j'ai un mot à lui dire. (*Elle sort.*)

SCÈNE VI.

M. DE KERUZOR.

Je vois qu'il n'était pas nécessaire que je fisse l'aveu de ma position à Mme Thompson : elle la connaît. Peut-être la croit-elle plus mauvaise qu'elle n'est réellement. Ce qui me reste de fortune est peu de chose ; mais enfin ces débris me suffiront désormais. Je dois rompre avec le passé et dire un long adieu à ce monde frivole. Ses plaisirs depuis longtemps n'ont plus d'attrait pour moi. J'aspire à une autre vie. Marthe, Marthe, ce châlet, une vie sérieuse, occupée, le bonheur ici, près d'elle, c'est là, c'était là, du moins, mon seul vœu. Se réalisera-t-il ? Il est évident que Mme Thompson y mettra obstacle... Mais si Marthe...? Voilà ce qu'il faut éclaircir à tout prix. Vingt fois j'ai été sur le point de lui ouvrir mon cœur, d'interroger le sien. L'amour vrai est timide ; j'ai hésité !... Eh bien ! cette lettre lui dira mes projets d'avenir, mes vœux, mes espérances, lui dévoilera mon âme tout entière. Je lui offre ma vie, sans rien lui déguiser. Si elle me comprend, si elle m'approuve, ma destinée sera fixée sans retour. Oui, je ne saurais vivre sans elle. — Elle part demain. Comment lui faire parvenir ce billet ?... Ah ! je vais le déposer dans ce volume du Dante, qui lui appartient, qu'elle feuillette chaque jour, pour répéter sa leçon, puis... oui... pour attirer

plus sûrement son attention, je nouerai autour de ce volume ce ruban de velours noir, qui s'est détaché avant-hier de sa coiffure, que je lui ai dérobé... qu'elle m'a peut-être abandonné. (*Il noue le ruban.*) — Remettons le volume à sa place, sur l'étagère, près de ses livres favoris. — Maintenant, adieu... ou au revoir, modeste asile! Te fuir avec douleur, ou te revoir avec ivresse, errer loin de toi, sans inspirations, sans espérances, sans soleil, ou bien travailler ici, sous les yeux de Marthe, pour elle, le front essuyé par sa main, y recevoir le salaire du cœur, ce salaire qui rémunère de toutes les fatigues, telle est l'alternative qui m'attend! — Adieu donc pour toujours, ou à bientôt, au revoir! (*Il sort par le parterre et on entend la porte extérieure se refermer.*)

SCÈNE VII.

Mmes THOMPSON ET MARTHE.

Mme THOMPSON, *d'un ton grave.* — Max est un ami précieux, il vient de nous rendre un véritable service.

MARTHE. — Lequel donc, ma mère?

Mme THOMPSON. — M. de Keruzor... n'est pas ce que je croyais.

MARTHE. — M. de Keruzor?...

Mme THOMPSON. — Oui... Je le croyais riche: Max m'a appris qu'il est ruiné, et il vient de m'avouer lui-même qu'il ne lui reste rien, ou à peu près.

MARTHE. — Eh bien! ma mère, est-ce que nous sommes riches, nous?

Mme THOMPSON. — C'est justement pour cela, ma chère enfant, que nous n'avons pas besoin de rechercher ceux qui nous ressemblent de ce côté. Il n'y a rien à gagner à faire de semblables connaissances.

MARTHE, *à part.* — Mon Dieu!...

Mme THOMPSON. — J'ai annoncé à M. de Keruzor que nous irions passer le mois de septembre chez Mme de Villefort, qui nous presse depuis si longtemps, tu le sais, de lui donner quelques semaines, et je l'ai remercié des attentions qu'il a eues pour toi.

MARTHE, *contenant son émotion.* — Ah! ma mère... je regrette

que vous ne m'ayez pas instruite plus tôt de ce projet; j'avais, aussi moi, un devoir à remplir vis-à-vis de M. de Keruzor; j'avais,... dis-je,... à joindre mes remerciements aux vôtres... Il a été si bon pour moi!...

Mme THOMPSON. — J'ai parlé pour nous deux. — A l'avenir, Marthe, je désire que, si le hasard nous faisait rencontrer M. de Keruzor, tu te montres très-réservée, très-circonspecte à son égard. J'ai de bonnes raisons pour cela.

MARTHE. — Ah! ma mère..., vous en disiez tant de bien!

Mme THOMPSON. — Je le croyais riche, te dis-je. D'ailleurs, il recherche une héritière du faubourg Saint-Germain, qui, du reste, ne veut probablement pas de lui.

MARTHE, *à part.* — Que je souffre!

Mme THOMPSON. — Aussi je compte qu'à partir d'aujourd'hui, tu effaceras entièrement de ton souvenir ce lion... empaillé, qu'il ne nous convient plus de voir. Nous irons demain à Paris; nous dirons adieu à ce bon Max, et, après avoir fait quelques emplettes, nous prendrons la voiture de Senlis, qui nous laissera au bout de l'avenue du château de Villefort. N'oublie pas d'emporter les morceaux que tu joues le mieux. Mme de Villefort reçoit beaucoup de monde; nous verrons chez elle des jeunes gens de Paris, de véritables lions, ceux-là, qui viendront y ouvrir la chasse, et... *(à part)* je ne vois pas pourquoi nous n'en ferions pas autant de notre côté? (*Elle embrasse sa fille. Haut.*) Tu es un peu émue? Ce n'est pas inquiétant. Va, crois-moi, cela passe bien vite. Demain, ma chère enfant, tu n'y penseras plus.

SCÈNE VIII.

MARTHE, *seule.*

La tête me tourne... Comme mon cœur bat!... Que de force il m'a fallu pour me contenir!... Je ne le verrai donc plus!... Il se marie à Paris!... Oh! ma mère, que vous jouez cruellement avec mon cœur!... Non! ce n'est pas vrai, M. de Keruzor n'est pas capable de tromper. Hélas! n'est-il pas libre?... Quel aveu m'a-t-il fait?...

J'avais cru lire dans son regard. Sans doute, je m'étais trompée. C'était une illusion de ma folle vanité. — Il est ruiné, dit ma mère. Ah ! peu m'importe ! ai-je jamais songé à sa fortune ? Non. Ai-je seulement pensé à cet obstacle ? Je ne l'ai même pas aperçu. — Mais je suis folle. Pourquoi ne le reverrai-je pas ? Il reviendra... (*Elle aperçoit le volume du Dante fermé avec le ruban noir ; elle le prend et le retourne dans ses mains.*) Ah ! non, non, je sais tout maintenant : il ne songe pas à moi ; il ne reviendra pas ; je ne le verrai plus, sa pensée appartient à une autre ! (*Elle tombe sur un fauteuil.*) Ce livre, il l'a fermé pour toujours, et ce nœud funèbre formé de ce ruban, je le comprends, est un sceau fatal, posé par lui, afin de séparer sans retour le passé de l'avenir. Ce sceau est sacré, je ne le briserai jamais. Il n'y faut plus songer : tout est fini !

Js DE L'AUNAY.

(La fin à la prochaine livraison.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LE ROI S'ENNUIE, drame en trois actes, en vers, par M. Le Guyader (représenté sur le théâtre de Rennes le 28 novembre 1867).

Ces dernières années auront vu naître une réaction dramatique dont la portée n'échappera à personne. De hardis et courageux efforts ont été tentés pour faire sortir le théâtre de la fausse route où cherchait à l'engager la littérature malsaine dite *école réaliste*. La reprise d'*Hernani* et le succès de la *Conjuration d'Amboise*, à Paris, nous ont enfin vengé de tant de scandales dont la muse tragique avait à rougir. — Le mouvement s'est étendu à la province. Il y a quelques mois, Bordeaux applaudissait, dans *le Béarnais*, une tentative heureuse de drame historique. Dans cet élan spiritualiste et décentralisateur, la Bretagne devait avoir son représentant, et, le 28 novembre dernier, nous avons assisté, à Rennes, aux débuts, en cette voie, d'un jeune poète breton. Sans doute on relèvera, dans la pièce nouvelle, des inexpériences et des imperfections. On pourrait peut-être désirer, dans la conception de l'intrigue, plus de force, dans le dialogue, plus de vivacité ; mais ce sont défauts de jeunesse que l'âge fait disparaître. Les dramaturges habiles ne nous manquent pas ; mais les poètes ! où sont-ils ?

M. Le Guyader, l'auteur du *Roi s'ennuie*, possède, lui, à un rare degré, les qualités qui font le poète : la délicatesse, l'énergie, l'élévation, le souffle enfin. Une analyse de son œuvre nous prendrait trop de place ; nous ne pouvons que citer quelques vers, au hasard.

La scène se passe à Paris, le 23 et le 24 août, veille du jour de la Saint-Barthélemy ; c'est dire assez que ce roi qui s'ennuie est Charles IX, — Charles IX dominé par sa mère, qui lui fait peur :

J'ai peur de vous, madame, avec tous vos poisons !

et dont il dit quelque part :

Les autres ont, le soir, pour effleurer leur bouche,
Les baisers d'une mère, et moi, je vois, le soir,

Ma mère, comme un spectre, à mon chevet s'asseoir;
Mais ce n'est pas d'amour qu'elle berce mes songes!

Le premier acte est au Louvre; l'Italienne poursuit son fils, acharnée à son œuvre de mort; mais elle a de la peine à arracher au faible roi l'arrêt de la Saint-Barthélemy :

Quoique nous soyons rois, si notre œuvre est impie
Devant le Dieu vengeur, tôt ou tard on l'expie.
Si nous n'avons pas peur de la postérité,
Madame, ayons au moins peur de l'éternité.

Il signe! mais bientôt après, vaincu par les belles paroles du huguenot Pardaillan, il révoque l'ordre donné et s'écrie :

Pas un des huguenots, cette nuit, ne mourra.....
Par la messe, madame, on les sauvera tous!

Par malheur il était trop tard : Anténor, le page favori du roi, vient raconter à Charles IX le commencement du massacre; il a vu

.... Monsieur de Guise ouvrir une fenêtre
Et jeter en riant au milieu des soldats
Un cadavre sanglant.

C'est Coligny qu'on massacrait. — Sire, dit le page encore ému de ce meurtre,

Sire, c'était bien mal à tous ces gentilshommes
De mettre ainsi le pied sur le corps d'un vieillard!

Ce récit est plein de sentiment, d'indignation et de terreur naïves.

Le second acte se passe chez Marie Touchet, la favorite du roi. — Marie, tout émue des massacres de la nuit, maudit devant Charles, qui vient chez elle et dont elle ignore la royale condition, les égorgeurs et le roi, leur chef. — Marie, répond Charles, navré de ces paroles,

Il faut avoir pitié de ceux qui font le mal!

La scène capitale de l'acte est celle où Pardaillan, poursuivi par les massacreurs, se réfugie dans la maison de Marie Touchet, qui lui fut fiancée autrefois. Après trois années d'absence, il ne la retrouve que pour apprendre son déshonneur, et pour éclater contre elle en reproches et en malédictions :

Malheur! vous n'êtes plus cette vierge timide,
Qui laissait entrevoir sous sa paupière humide

Tous les bonheurs du Ciel et toutes les pudeurs !...
Madame ! c'est bien mal d'avoir brisé ma vie !

Marie se jette à ses pieds.

Madame ! c'est en vain que vous tendez les bras !
Vous me plaisez ainsi ; ne vous relevez pas !...

Puis, songeant au roi, Pardaillan s'écrie :

Mais moi je ne veux pas que vous voyiez cet homme !
Si vous l'aimez encor, ce pâle gentilhomme,
Vous ne l'aimerez plus, quand je vous aurai dit
Que cet homme est un roi que vous avez maudit.

Le troisième acte nous ramène au Louvre, où Charles IX, en des paroles pleines d'ironie, félicite les auteurs de la Saint-Barthélemy :

C'est bien ! messieurs ! c'est bien ! vous êtes de grands hommes.
Vous vous êtes conduits en nobles gentilshommes !
C'est si beau de tuer à l'ombre de la nuit,
Et d'égorger quelqu'un endormi dons son lit !...
Mais vous n'êtes pas seuls ! Dieu connaît bien les autres.
Ne riez pas, messieurs ! je suis aussi des vôtres !
Madame, que voici, m'a montré le chemin.
Félicitons-nous donc et donnons-nous la main.

Et lorsque sa mère et son frère rient de ses terreurs et de ses remords, Charles répond :

Je suis libre de croire aux peines d'outre-tombe.
Si vous n'y croyez pas, ne venez pas du moins
M'arracher des pudeurs dont les Cieux sont témoins.
S'il me plaît de prier — car la prière expie —
Ne venez pas mêler votre sourire impie
A ces derniers élans d'une âme qui se meurt
Et qui demande à Dieu de lui rendre l'honneur !

Bientôt après, le roi courbe le front ; morne, il entend la malédiction énergique de Pardaillan et la plainte amère de Marie, qui, désabusée de son amour pour ce roi qu'elle a appris à connaître, se tue sur le corps du huguenot.

L'ange est parti ; le ciel reprend tout ce que j'aime !

Et le roi s'affaisse sans espoir !

Le malheur va si bien à la tête d'un roi ! !

Il faut des bornes à toute chose, même aux citations des beaux

vers. — Ceux que nous avons transcrits font assez soupçonner la mâle facture, l'énergique simplicité, et souvent la douce mélancolie des autres. Mais à quoi bon les louanges à un poète qui, malgré ses dix-huit ans, sait gagner des couronnes en un tournoi poétique? Naguère encore, M. Le Guyader remportait, au concours de Brest, une médaille d'or pour sa belle *Légende d'Is*. Félicitons-le plutôt d'une tentative qui a ses périls. C'est presque une témérité que de faire jouer, en province, un drame en vers. Les essais y sont rares et les chutes nombreuses. Une première représentation soulève fréquemment des orages. Dans celle du 28 novembre, nous n'avons entendu que le tonnerre des applaudissements.

LOUIS TIERCELIN.

PETITE BELLE, par Mlle Z. Fleuriot. — Un vol. in-18. — Paris, Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

Le roman contemporain, en France, si nous le considérons dans ses trois principaux représentants, Mme Sand et MM. Jules Sandeau et Octave Feuillet, n'est rien moins qu'une peinture de la vie réelle : c'est plutôt une sorte de poème en prose d'où les personnages accessoires et les petits détails sont bannis comme contraires à l'unité et à la dignité de l'œuvre. — Bien différent est le roman anglais, tel que le comprennent Dickens, Bulwer, Thackeray, Wilkie Collins et dix autres dont les livres, moins parfaits sans doute comme œuvres d'art que ceux de George Sand, de Feuillet ou de Sandeau, sont bien autrement *vrais* et humains. De même que dans la vie, chaque être et chaque chose y a sa place, et l'auteur n'a garde d'oublier les vieux meubles ou ces autres vieux amis de la maison, le chien et le chat domestique, et la maison elle-même; leurs romans sont des tableaux fidèles de la réalité, où ne manque pas le reflet de l'idéal, et, pour ma part, je ne sache pas un seul ouvrage de George Sand qui puisse soutenir la comparaison avec *Pisistrate Caxton* de Bulwer, par exemple.

Mlle Z. Fleuriot, déjà connue par d'agréables nouvelles, est entrée dans la voie des romanciers anglais, sans abdiquer les qualités qui sont propres à notre littérature, la mesure et la proportion. On les retrouve avec beaucoup d'autres dans *Petite Belle :* point de grandes scènes, ni de grandes phrases, mais des descriptions exactes, des détails caractéristiques, des événements vraisem-

blables ; point de personnages plus grands que nature, point de *héros*, mais des enfants, des jeunes gens et des vieillards qui ont des qualités et des défauts, des vertus et des vices, et qui vous inspirent de la sympathie ou de la répulsion, comme si vous les aviez connus ; aussi bien vous les connaissez après avoir lu Mlle Fleuriot, et vous ne les oublierez plus.

J'engage le lecteur à parcourir, en même temps que *Petite Belle*, un roman de M. Jules Sandeau, *Vaillance*.

Comme *Petite Belle*, *Vaillance* est une jeune orpheline élevée en toute liberté, le long des grèves bretonnes. Le point de départ est le même, mais bientôt quelle différence! Combien l'œuvre de Mlle Fleuriot est plus vraie et plus intéressante! Sans parler du dénoûment de *Vaillance*, qui semble emprunté à un conte de fées, que de tons faux, impossibles, dans l'œuvre de M. Sandeau! Que de scènes inadmissibles, celle-ci par exemple : Vaillance est triste ; ses trois oncles, — un vieux loup de mer, un ancien dragon de la garde impériale, et un cloarec, — s'approchent d'elle : « Parle, commande, ordonne, dit Christophe aux abois; veux-tu que j'apporte tous les trésors de l'Inde à tes pieds? — As-tu envie d'une étoile du firmament? s'écria Jean qui ne voulut pas se laisser vaincre en générosité ; j'irai la demander pour toi au Père éternel, et, s'il refuse, je la décrocherai du bout de mon épée, et reviendrai te la mettre au front. » — Joseph dit à son tour en se penchant vers elle : « Si tu voulais à ta ceinture une des fleurs qui croissent sur la cime des Alpes, enfant, j'irais te la chercher. » A toutes ces questions, la jeune fille était restée muette... » Voilà où conduit le système que je signalais en commençant et dont Mlle Fleuriot a eu le bon esprit de s'affranchir.

Que lui manque-t-il pour prendre rang dès aujourd'hui parmi nos meilleurs romanciers? Elle a un rare talent d'observation, le don d'intéresser en restant simple, l'art de donner à ses personnages le relief et la vie ; une seule chose lui manque encore, mais une chose nécessaire, le style. Qu'elle s'attache à faire disparaître les négligences qui parfois déparent le sien ; qu'elle lui donne un tour plus original, plus d'élégance et de vigueur, et elle écrira alors, non plus seulement des livres honnêtes que l'on lit avec un vif agrément, mais des œuvres durables qui prendront place sur le rayon préféré de la bibliothèque, celui des volumes que l'on aime à relire.

EDMOND BIRÉ.

UNE PROMENADE AU CHATELIER, EN ERBRAY.

—

DÉCOUVERTE DE DÉBRIS ROMAINS.

—

Au mois de septembre dernier, je partais, avec quelques écoliers en vacances, pour faire une promenade dans la paroisse d'Erbray, située à dix kilomètres environ de Châteaubriant. Avec un bon cheval, il nous fallait moins d'une heure pour franchir cette distance. Pendant que nous trottions gaiement sur ces routes larges et faciles, bienfait de l'âge présent, bienfait encore trop inconnu en nos modestes communes : — Que nous sommes loin pourtant, me disais-je à moi-même, du temps où les rois nous honoraient de leur visite ! Charles IX, qui a séjourné plusieurs fois en notre ville, a parcouru, lui aussi, ces campagnes, mais assurément par des chemins bien différents et dans un autre équipage. Abel Jouan, le secrétaire de Sa Majesté, nous apprend qu'après dix-huit jours de repos à Châteaubriant, le roi en *partit le samedy, neuvième jour de novembre (1565), pour aller diner au bourg Delbret* (Erbray), *qui est un pauvre village, et coucher à la Motte* (Glain), *qui est un petit chasteau en un boys. — Et pour ce jour,* III *lieues.* Il en avait fait quatre, le jour de son arrivée en notre ville : c'était le *nec plus ultra* de la grande vitesse possible en ces temps. Je suppose que quatre bœufs, *au pas tardif et lent,* attelés à la *chaise roulante*, promenaient le monarque à travers d'horribles chemins, creusés en précipices :

On sait assez que le Destin
Adresse là les gens, quand il veut qu'on enrage.
Dieu nous préserve du voyage!

Pour moi, regardant mon léger véhicule voler sur les pas de mon coursier rapide, je m'estimais plus heureux que ce roi trépassé..., et que bien d'autres qui ne le sont pas.

Du bourg d'Erbray au Marais, but de notre promenade, il n'y a qu'un pas. M. le curé, dont tant de fois j'éprouvai la complaisance, voulut nous accompagner et nous servir de guide. J'étais bien éloigné de penser à faire des découvertes : visiter une honnête famille, dont les enfants sont à notre collège, et passer la soirée dans les champs, tel était le but de cette course, aussitôt exécutée que conçue. Mais, pendant que l'on devisait de choses fort insignifiantes, le nom de Châtelier, prononcé pour désigner une ferme voisine, vint frapper mon oreille et piquer ma curiosité. On sait que cette expression est restée aux lieux occupés par les garnisons romaines. Je conjecturai que je pourrais bien retrouver là les traces de cette occupation dans le pays conquis, et, dans ce vague espoir, je me mis aussitôt en route. D'ailleurs, le soleil était splendide, la campagne délicieuse à contempler, et le pays nouveau pour tous : il n'en fallait pas tant pour mettre en mouvement mon petit monde.

Chemin faisant, je pus admirer le sol fertile et bien cultivé de cette immense paroisse, que l'industrie moderne est encore venue enrichir par l'exploitation du calcaire abondant qui forme ses coteaux. Tout près de nous, vingt fours à chaux, envoyant dans les airs leur fumée blanchâtre, attestaient l'activité et la richesse que cette vaste exploitation répand dans le pays. Nous suivions le cours sinueux d'un ruisseau que son lit desséché rendait assez semblable à un reptile sans vie, roulé dans la poussière ; mais les pluies d'automne et d'hiver lui rendront la vie ; alors il glissera, serpentant dans la plaine, au pied des vertes collines, tantôt large, tantôt profond, enlaçant dans ses plis capricieux les prairies et les bois. Son nom, (ruisseau de la Forge-Neuve), nous apprend qu'il est un des affluents de l'étang dont les eaux alimentaient, au temps de sa prospérité, l'importante forge de Moisdon. Il fallut quitter le ruisseau pour gravir le coteau où ma curiosité devait se satisfaire. Nous avions beau nous élever, le pays avait peine à se découvrir à nos regards, tant les grands chênes se pressent les uns près des autres ! De quelque côté qu'on se tourne, sur tous les points de cette paroisse, l'on n'a qu'un horizon très-borné, les champs dispa-

raissent sous les vertes ceintures d'arbres qui dessinent leurs contours : vous croiriez être au milieu d'une forêt non interrompue; et je n'ai point oublié qu'une fois, égaré dans des chemins sans issue, perdu, avec mon troupeau d'écoliers, au milieu de ce labyrinthe sans horizon, je dus faire monter les plus agiles au haut des arbres pour chercher une maison, un clocher, qui dirigeât nos pas. — Enfin, nous allions arriver au sommet de la colline, lorsque je me vis au pied de buttes de terre, relevées en manière de fossés gigantesques, qui m'avertirent que nous étions au Châtelier.

Le fermier qui nous reçut attira tout d'abord mon attention et me fit oublier un instant l'objet de ma visite. Je ne retrouvais, ni dans son visage, ni dans ses manières, le type indigène; cet homme avait dû respirer l'air de la Loire. Il était du nom et de la famille de ce redoutable chef de chouans, qui fit une si longue et si rude guerre à la République. Tout le pays a connu l'intrépide Terrien, dit Cœur-de-Lion; et les coups hardis qu'il exécuta au milieu de ces campagnes, sous tous les clochers de la contrée et jusque sous les murs de notre ville, assez mauvaise citoyenne, furent longtemps dans toutes les bouches, au foyer du laboureur. — Quel homme! s'écriait mon fermier enthousiasmé; quelle adresse! quelle légèreté! Quand il faisait un bond en l'air, il pouvait frapper trois fois ses talons l'un contre l'autre avant de retomber à terre. — Ils ne m'attraperont jamais, disait-il à ses compagnons; quand vous entendrez dire que Cœur-de-Lion est entre leurs mains, ne le croyez pas. — Il avait raison; durant sa longue et périlleuse carrière, il échappa à tous les dangers. En 1832, le vieux soldat royaliste essaya de relever le drapeau pour lequel il avait si longtemps combattu... Les temps étaient trop changés. — Terrien m'apprit que ce lieu avait été une *huguenoterie*. — Ces retranchements que vous voyez, me dit-il, ont été plus élevés et leurs fossés plus profonds; mais on a commencé à en rejeter une partie dans les douves, d'où ils étaient sortis, pour faire nos aires et rendre à la culture le terrain qu'ils occupent inutilement. Dans la partie que nous avons rasée, nous avons trouvé un squelette entier, non pas couché, mais debout, et une quantité d'ossements humains. Çà et là, dans le milieu de cette masse de terre, existent des trous carrés, de trois mètres environ de profondeur, recouverts et formés de pierres plates, dans lesquels nous n'avons rien trouvé.

A quel usage étaient destinés ces trous? Que signifiait la présence de ce squelette et de ces ossements? Je vais dire ma pensée, en attendant l'explication de mieux informés que moi. — Dès l'apparition du calvinisme en cette contrée, c'est-à-dire vers 1560, on vit la plupart des petits seigneurs du voisinage se faire huguenots, à l'envi les uns des autres. Comment n'auraient-ils pas ouvert leurs châteaux et leurs cœurs à une religion qui s'était *déformée*, pour leur épargner la peine de se *réformer* eux-mêmes? Aussi la Coquerie en Saint-Aubin, Chambalan en Rougé, la Jounière et le Bois-Péan en Fercé, la Hée en Villepot, le Moulin-Roul et la Garenne en Soudan, le Châtelier en Erbray, etc., etc., ne tardèrent pas à suivre l'exemple du seigneur de la Roche-Giffard près Sion : ils se transformèrent en prêches, où les religionnaires, c'est-à-dire les employés et officiers seigneuriaux, s'assemblaient clandestinement pour exercer leur culte, sous la présidence d'un ministre, et aviser aux moyens de répandre le nouvel évangile.

Au temps de la Ligue, ces hauts protecteurs de la secte apportèrent au parti royaliste l'appoint de leur influence et des ressources dont ils disposaient. Les temples évangéliques se changèrent en forteresses et se remplirent de soldats qui désolaient le pays et favorisaient les entreprises fréquentes qui se faisaient sur Châteaubriant.

Kerboudel, sieur de la Cour-Péan (château très-voisin du Châtelier), Kerboudel, ardent ligueur et gouverneur de la ville pour le duc de Mercœur, n'était pas d'humeur à souffrir longtemps de pareilles manœuvres. On vit disparaître successivement plusieurs des châteaux qui l'incommodaient davantage : la Jounière, la Tourrière, la Hée et la Garenne furent rasées jusqu'au sol. Pareil sort dut atteindre le Châtelier qui nous occupe ici, quoiqu'il n'en soit pas fait mention expresse dans la pièce où j'ai puisé ces détails; mais cette pièce fait entendre positivement qu'elle ne nomme pas toutes les ruines dont la veuve de Cour-Péan avait peur de porter la responsabilité. D'ailleurs, la position du Châtelier, ses retranchements, le rendaient plus propre que bien d'autres à recevoir garnison et à soutenir les attaques du parti contraire. Ce qui le prouverait encore, c'est que, sauf un pan de mur, utilisé dans la construction d'une étable, tout a disparu : il ne reste aucune trace des bâtiments de cette époque.

Que le Châtelier ait été le théâtre de quelque action militaire; que le bruit des armes et les gémissements des mourants aient retenti dans cette enceinte, aujourd'hui si paisible; ou bien, qu'il n'y ait eu là que les victimes ordinaires de la loi qui pèse sur tous les mortels, la dure nécessité de ces temps de troubles civils nous incline à croire que l'on dut enterrer les cadavres sur le lieu même, et dans l'endroit le plus secret, pour ne les pas exposer à la profanation. Si cette explication ne paraissait pas suffisante, on pourrait ajouter que, le cimetière paroissial étant très-éloigné, on était en danger de tomber entre les mains des ennemis qui tenaient la campagne, et que, d'ailleurs, les catholiques n'eussent pas souffert que l'on polluât leur cimetière, en y recevant les corps de schismatiques déclarés.

On parle encore d'une grille en fer qui fermait l'entrée principale, et j'ai pu voir, sous les racines d'un chêne séculaire qui le recouvre, un reste de mur, si bien cimenté, que les meilleurs outils ont peine à disjoindre les pierres qui le composent.

Cependant ces particularités n'avaient pour moi qu'un intérêt secondaire; il me tardait d'apprendre ce qu'était ce Châtelier invisible, auquel je prêtais une existence et une origine bien autrement significatives qu'à la *huguenoterie* du XVIe siècle. J'interrogeai Terrien, qui répondit à mes questions de la manière la plus satisfaisante et avec une intelligence peu commune. J'appris donc que, dans les terrains situés sous sa ferme et qui me semblent avoir formé une enceinte séparée de l'enceinte supérieure, il se trouvait des briques, dont plusieurs avaient des rebords. Je le priai d'aller m'en chercher; et, quelques instants après, il m'apportait trois fragments de ces briques bordées, qu'à leur couleur, à leur forme et à leurs proportions probables, je jugeai en tout semblables aux briques romaines que j'avais rencontrées au camp de Chénehutte, près Saumur. Je venais de mettre la main sur le premier débris romain qui, à ma connaissance, ait été découvert dans ces parages.

Dans une seconde visite que je fis, quelques jours plus tard, au Châtelier, je fouillai moi-même la prairie où se trouvent ces briques. C'est une terre légère, noirâtre et qui ne ressemble point à la terre des champs voisins. Je pus me convaincre par moi-même de la grande quantité de ces briques, puisque chaque coup de pelle en découvrait plusieurs morceaux. Malheureusement, ces

morceaux sont petits et tellement mêlés à la terre végétale, qu'il est impossible de reconnaître s'ils ont été apportés d'ailleurs, ou s'ils gisent sur l'emplacement même occupé par la construction dont ils faisaient partie. Mes recherches n'ont pu aboutir à d'autres résultats. On doit comprendre quelles modifications ont dû subir ces lieux, quels bouleversements ont dû y opérer les maîtres si divers qui, pendant dix-huit siècles, s'y sont succédé. Des fouilles, plus profondes et sur une plus grande échelle, pourraient compléter cette première découverte ; nous n'avons ni le temps ni les moyens de les entreprendre. — Des terres voisines contiennent encore, dit-on, de ces tuiles ; et un autre champ porte le nom de *Champ du Potier*.

Concluons : ces briques à rebords, le nom du lieu, la position, si conforme aux règles que les Romains suivaient pour leurs campements, nous prouvent, mieux qu'une écriture hiéroglyphique du moyen âge, que les dominateurs de l'univers n'ont pas seulement occupé ce point comme un camp volant, mais qu'ils y firent un séjour prolongé; qu'ils le jugèrent assez important pour y établir une station militaire, destinée à surveiller les mouvements des indigènes et à prêter son secours aux autres postes semblables [1], répandus sur toute la surface du pays conquis.

Quant au nom de *Châtelier*, j'en précise ainsi l'origine : la station était divisée en deux parties : l'une était le *castrum*, ou camp proprement dit, occupée par les soldats légionnaires ; l'autre, de moindre étendue, mais plus fortifiée, était affectée à la demeure du commandant et autres officiers de la station ; c'était le *castellum*, d'où est venu le mot de *château* et *châtelier*.

Un point important serait de savoir s'il n'existait pas une voie romaine aboutissant ou passant à cet endroit. Je ne désespère pas de l'éclaircir, un jour ; mes études sur les voies romaines en ce pays sont encore trop incomplètes pour me permettre de formuler toute ma pensée sur le Châtelier d'Erbray. Il n'est pas si difficile qu'on le pourrait croire de compléter ces connaissances. Il existe une tradition orale qui, à la vérité, s'affaiblit de jour en jour, mais dont il est encore possible de recueillir les derniers échos. Si les

[1] Ces *châteliers* ne sont pas rares ; il serait facile d'en indiquer d'autres, peu éloignés de celui-ci.

hommes dévoués à la science se livraient à ces intéressantes recherches, nous arriverions infailliblement à retrouver le tracé général de ces voies.

Maintenant, pour terminer le récit d'une promenade d'où le lecteur reviendra peut-être plus fatigué que moi, qu'il me soit permis, appuyé sur tout ce que je viens de dire, de poser ce problème à de plus savants : — Où était situé le *castellum* romain, près duquel, dit-on, Brient éleva le château qui porte encore aujourd'hui son nom ?

L'abbé C. Goudé.

CHRONIQUE.

—

SOMMAIRE. — Le rétablissement du culte de saint Convoïon à Redon. — M. l'abbé Le Hir. — La ruine de Tyr, de Sidon et de Babylone. — Comment le plus grand orientaliste de l'Europe jugeait M. Ernest Renan.

Les fêtes pour la restauration du culte de saint Convoïon, à Redon, ont été décrites dans les *Semaines religieuses* de Rennes, Vannes et Nantes. Je ne reviendrai donc pas sur les détails de ces cérémonies, à la fois si majestueuses et si touchantes; mais la *Revue de Bretagne et de Vendée* ne peut pas sembler indifférente à cet élan de foi qui, trois jours durant, a transporté la ville de Redon et ses hôtes hors des préoccupations de la politique et des inquiétudes du présent, pour les reporter tout entiers vers les souvenirs religieux du passé. Non, de semblables manifestations sont trop belles et portent en elles trop de germes d'espérance d'un meilleur avenir, pour que celui qui écrit ces lignes n'en ait pas été profondément ému et n'essaie de faire partager à nos lecteurs quelques-unes de ses impressions.

Ainsi, le samedi 18 janvier, malgré les inclémences du ciel, a été beau par l'empressement de cette foule, — où tous les rangs sont confondus, peuple, bourgeois, aristocratie, magistrature, fonctionnaires, — à s'unir, dans l'antique église de Saint-Sauveur, par le lien d'un sentiment commun de fidélité et d'amour, la fidélité au souvenir et au culte d'un saint, l'amour de la vérité et des saines doctrines qui régénéreraient bientôt notre France, si nous avions beaucoup de jours comme celui-là. C'est ce qu'a bien compris le jeune prédicateur chargé, au début de ces fêtes, d'annoncer la parole de Dieu. — « Vous avez un saint pour fondateur de votre cité, dit-il à son auditoire; c'est à l'ombre de ses vertus et de ses œuvres, c'est par le mérite de ses sacrifices, par la puissance de son intercession, que Redon a commencé à vivre, s'est accrue, s'est fortifiée, et est enfin devenue cette ville florissante et religieuse que ses enfants préfèrent à toute autre et que ses hôtes ont peine

à quitter. — D'où vient donc cette force d'attraction, cette force de conservation et de fécondité? De la sainteté, qui est, même ici-bas, la source de toute paix, de toute liberté et de toute gloire. » — Ce thème a été développé, pendant près de trois quarts d'heure, avec un incontestable talent, par le P. Thirard, de l'ordre des Eudistes.

Le dimanche, tout prend un air radieux; le soleil lui-même se met de la partie; les accords d'une musique religieuse ajoutent à la solennité des offices, et, au sortir de la grand'messe, célébrée par Mgr Bécel, évêque de Vannes, on se retire, sous le charme de la parole de Mgr Saint-Marc, archevêque de Rennes. — Il ne comptait pas, dit-il, monter en chaire; mais comment résister au désir du bon curé et à celui de ses paroissiens, qui ont donné tant de preuves d'affection à leur premier pasteur? Aussi son cœur les bénit et aime à s'épancher dans le leur. — « Conservez, mes enfants, conservez, leur dit-il, cet esprit de foi, qui vous distingue, même au milieu des paroisses si chrétiennes de notre Bretagne; honorez saint Convoïon, en imitant ses exemples, et restez fidèles aux traditions des ancêtres, sans vous laisser éblouir par le prestige trompeur du soi-disant progrès. ».

Cependant l'après-midi est venue, et, les vêpres dites, une longue procession, ayant à sa tête l'archevêque de Rennes, l'évêque de Vannes et l'abbé mitré de Solesmes, Dom Guéranger, parcourt les rues de Redon, en se dirigeant vers la chapelle de N.-D. de la Salette, qu'on va bénir tout à l'heure. Cette gracieuse chapelle, chef-d'œuvre de goût et d'élégance, est due au talent, et on pourrait ajouter à la générosité, de M. Saint-Marc, frère de Mgr l'archevêque, en même temps qu'au zèle et à l'inépuisable charité du pieux curé de Redon et de ses paroissiens. Il n'y a que lui qui puisse l'oublier, dans la courte allocution qu'il adresse à son métropolitain à la porte de la chapelle. Aussi avec quelle amabilité l'archevêque répare-t-il cet oubli! C'est ce dont je pourrais témoigner, puisque j'étais assez heureux pour me trouver à côté de Mgr Saint-Marc, de manière à ne pas perdre la moindre des perles de grâce, de bienveillance et d'esprit qu'il distribue avec une prodigalité princière. On ne saurait moins faire, quand on est si riche. Ces voûtes, si légères, si délicatement ornées, vont désormais abriter la prière des jeunes congréganistes: O Marie! exaucez ces cœurs purs; détournez de notre France ces fléaux qui les menacent; nous les oublions dans la joie d'un si beau jour; mais demain reviendront l'anxiété, la misère, le froid, et tout ce cortége de maux qui, cette année plus particulièrement, se sont abattus sur notre pays. Consolatrice des affligés, et vous sainte Anne, patronne des Bretons, et vous, saint Convoïon, que nous célébrons aujourd'hui, protégez-nous! — Telles sont les pensées qui s'agitent au fond des cœurs, qui se traduisent dans les hymnes et les litanies, qui remuent l'âme de cette multitude, s'imposant même aux sceptiques, et se manifesteront,

tout à l'heure par la parole ardente de M. l'abbé Fournier, ce soir par ces guirlandes de feux, au milieu desquels Redon illuminée nous apparaît comme un phare éclairant la vieille Armorique à travers ces ténèbres du siècle, ces bas-fonds du sensualisme, où nul bon Breton ne se laissera jamais entraîner.

Je viens de nommer l'abbé Fournier; comment peindre cette puissance de l'orateur chrétien, qui tient tout un auditoire suspendu à ses lèvres? La vie de saint Convoïon se déroule dans ses rapports avec l'Eglise, avec les seigneurs, qui lui disputent la terre, arrosée de ses sueurs, où il a planté son bâton pastoral, avec Nominoë, le fondateur de l'indépendance bretonne, qui l'honore de son amitié et le charge d'ambassades auprès du roi de France et du pape; enfin, avec le duc Salomon, qui lui donne l'abbaye de Maixent, où ils dormiront ensemble leur dernier sommeil. — C'est ici même, dans cette église abbatiale de Saint-Sauveur que saint Convoïon, guidé par une croix miraculeuse, comme autrefois les bergers par l'étoile de Bethléem, bâtit son premier ermitage; c'est ici qu'il a travaillé, aimé, souffert, gagné le ciel. Ne le suivrez-vous pas dans cette voie de l'immolation et du dévouement, mais aussi de l'immortalité? Certes, vous le ferez, enfants de la catholique Bretagne, et j'en ai pour garants vos fils qui combattent et qui meurent pour la Religion et le Souverain-Pontife, avec la palme du martyre à Castelfidardo et celle de la victoire à Mentana. Heureux le pays où les fils savent se sacrifier à une si noble cause et où les pères regrettent de ne pouvoir les suivre! Puisse-t-il de son sein, comme d'un foyer de lumière et de chaleur, jaillir assez d'étincelles, pour que le cœur de la France en soit réchauffé et retrouve ces généreux battements qui le faisaient palpiter au temps des croisades, lorsque Pierre l'Ermite entraînait nos pères au cri de *Dieu le veut!* —

Je n'essaierai pas de retracer ce magnifique discours, dans lequel M. Fournier s'est surpassé lui-même. D'autres l'ont fait ou le feront; mais je tiens à signaler une erreur, produite par un instant de distraction, bien naturelle au milieu des nombreux développements historiques auxquels l'orateur a dû se livrer. On a cru que M. Fournier, si plein de tact dans ses compliments aux évêques et à l'abbé de Solesmes, digne restaurateur en France de l'ordre des Bénédictins, avait oublié les Eudistes, leurs continuateurs sous ces cloîtres, où ils ont fait revivre toutes les traditions d'un glorieux passé. Il n'en est rien, et j'ai parfaitement entendu l'orateur, après avoir parlé des enfants des grandes familles du pays, que saint Convoïon et ses successeurs reçurent et instruisirent dans l'abbaye qu'il avait fondée, s'écrier, en se tournant vers le Père Gaudaire: — Aujourd'hui encore, c'est vers Redon que nos familles chrétiennes dirigent leurs enfants. Là, sous la direction des Eudistes, qui, sans faire oublier les Bénédictins, ont su rivaliser avec eux, notre jeunesse bretonne

croît en science et en vertu, et si quelqu'un hésitait à croire que l'esprit de saint Convoïon est toujours parmi nous, il n'aurait qu'à regarder le digne successeur de ses travaux pour s'en convaincre. —

Il est six heures et demie ; c'est à peine si on prend le temps de dîner pour courir aux illuminations, et j'en connais qui ont complétement oublié qu'ils avaient grand'faim, pour ne pas être en retard sur l'enthousiasme public. La figure du saint, éclairée en transparent, brille à un grand nombre de fenêtres ; le couvent des Ursulines surtout se distingue par une profusion de lumières, qui fait resplendir sa façade en cordons de feu. C'est partout une animation, une foule, à croire que Redon s'est transformée tout à coup en une populeuse cité. Il y a là vraiment une fête populaire, la fête de tous, un souvenir reconnaissant, un appel à l'espérance.

La ville avait dignement honoré et son saint fondateur, et les hôtes illustres venus pour lui rendre hommage, et les pèlerins plus humbles, n'apportant que le tribut de leur foi et de leurs prières. L'antique abbaye, devenue le collége des Eudistes, ne pouvait rester en arrière. Elle aussi, après avoir eu part aux démarches faites pour la restauration du culte de saint Convoïon, devait avoir part à l'honneur. Pendant toute la journée du lundi, on a pu se croire revenu aux plus beaux temps de Saint-Sauveur. Les cloîtres, ornés de guirlandes de verdure, portent partout de pieuses inscriptions destinées à rappeler les souvenirs des Bénédictins, à les unir à ceux du présent. Hier, Dom Guéranger avait célébré une messe, pendant laquelle cette jeunesse si chrétienne, mettant en pratique le précepte, était venue tout entière recevoir le pain des forts, qui les soutiendra dans la lutte. Aujourd'hui, après la consécration de cette charmante chapelle, élevée par les Eudistes à côté de sa vénérable sœur, l'abbé de Solesmes, assisté par les pères de son ordre, Dom Jausions et Dom Guépin, célèbre solennellement la grand'messe. Il y a dans le cérémonial quelques détails particuliers qui intéressent les assistants, en même temps qu'une voix forte, partie de la tribune, porte dans nos âmes l'amour de Dieu qui l'inspire, et que les sons mélodieux du nouvel orgue, dû au talent de M. Debierre, nous entretiennent dans cette douce rêverie où la prière semble avoir des ailes pour s'envoler aux cieux.

Un magnifique festin a réuni tous les hôtes engagés par le P. Gaudaire, et les convives, sans dédaigner les charmes de la table à laquelle ils étaient assis, ont eu encore le plaisir des yeux et de l'esprit, en admirant la gracieuse décoration de la salle et les cartouches en style lapidaire, qui retraçaient toute la carrière apostolique de saint Convoïon.

Je ne parlerai pas du ballon qu'on a lancé, de la musique qui s'est fait entendre pour les évêques, après dîner; mais ce que je ne puis taire, — et je regrette de ne pouvoir en parler plus longuement, vu la place restreinte que

la *Revue* m'accorde, — c'est la petite conférence de Saint-Vincent-de-Paul tenue devant les prélats. Tout ce qu'il y a de plus aimable dans la naïve reconnaissance de la jeunesse, tout ce qu'il y a de plus touchant dans les pratiques de la charité, si tendre à cet âge, a été dit et raconté par le président et le secrétaire de cette conférence adolescente. Aussi, quand le petit trésorier a promené sa bourse, toutes les mains se sont ouvertes sous l'inspiration des cœurs émus, et les pauvres devront bénir l'heureuse idée de cette collecte, inspirée par Mgr Saint-Marc. Si l'affection des élèves envers leur bienveillant archevêque éclatait en applaudissements, il faut avouer qu'ils étaient bien mérités : il est impossible d'être plus paternel, plus aimable, plus spirituel que ne l'a été Mgr Saint-Marc, pendant cette réunion, qui laissera à d'autres qu'à nous, — car j'ai vu couler des larmes sur plus d'un visage, — de précieux souvenirs. Il a mérité que M. l'abbé Fournier lui dise : — « Non, Monseigneur, ne parlez pas de votre triste figure, car jamais je n'en vis de plus souriante et qui rendît les autres plus heureux ! » — Sans oublier l'illumination des cloîtres, le beau discours de Dom Guéranger, qui a noblement soutenu l'honneur de son ordre et ajouté un anneau à cette glorieuse chaîne qui relie les Bénédictins aux Eudistes, puis le salut solennel qui a clos les exercices religieux, je terminerai ce compte rendu par les paroles de M. Fournier, à la fin de la petite conférence dont j'ai parlé : — « J'ai été émerveillé de la foi et de l'ardeur dont on a fait preuve au congrès de Malines ; ne nous laissons pas vaincre sur ce terrain. Jeunes gens, vous êtes l'espoir de l'avenir ; songez que la vie est un combat, et qu'en France, en Bretagné, on vous retrouve au premier rang de l'honneur et de la religion : *Catholiques et Bretons toujours* [1] ! »

La Bretagne et le catholicisme ! qui les a plus honorés l'une et l'autre que ce prêtre si modeste, si saint et si savant, M. l'abbé Le Hir (Arthur-Marie), auquel Morlaix est fier d'avoir donné le jour, le 5 décembre 1811. Après avoir fait d'excellentes études au collége de Saint-Pol-de-Léon, il était entré au grand séminaire de Quimper, en 1828, et en 1833, à Saint-Sulpice, où il fit ses études théologiques. Il entra ensuite dans la société des prêtres de Saint-Sulpice et fut nommé directeur au séminaire de Paris. Destiné à la chaire d'Ecriture sainte, il suivit pendant deux ans les cours de M. de Quatremère et de M. de Sacy, apprit à fond l'hébreu, l'arabe, le chaldaïque, le syriaque, le sanscrit, et devint le plus savant orientaliste de l'Europe.

M. Le Hir a trop peu écrit pour le public. La mort est venue l'enlever au moment où il se décidait à livrer à l'impression le fruit de ses immenses

[1] Nous devons le récit qu'on vient de lire à l'obligeance de notre ami, M. C. du Chalard, qui, plus heureux que nous, a pu être témoin de ces belles fêtes de Redon. — L. K.

études. Jusqu'ici il n'a paru de lui que douze articles, recueillis dans la savante Revue qui a pour titre : *Etudes religieuses, historiques et littéraires.* Cette Revue, on le sait, est entièrement dirigée par des Pères de la Compagnie de Jésus. Mais les rédacteurs avaient trop de sagesse et d'habileté pour ne pas comprendre de quel prix était un collaborateur comme M. l'abbé Le Hir. Grâce à eux, le public peut soupçonner quel savant illustre était le modeste sulpicien, et surtout, hélas ! il peut comprendre quelle perte sa mort est pour l'Eglise.

Voici les titres des articles insérés par M. Le Hir dans les *Etudes religieuses :*

1° *Epigraphie phénicienne* (juin et juillet 1864). C'est une étude historique et linguistique sur quelques inscriptions phéniciennes.

2° *Le pape saint Calliste et les Philosophoumena* (octobre et novembre 1865). L'auteur raconte l'histoire de saint Calliste, d'après les *Philosophoumena.* Il apprécie la valeur de ces documents et rétablit la vérité des faits. En résumé, c'est une justification complète du pape saint Calliste.

3° *Des origines du christianisme et de la religion de Zoroastre* (janvier et avril 1866). Le savant orientaliste réfute M. E. de Bunsen. Il prouve que les dogmes chrétiens ne sont pas contenus *explicitement* dans le Zend-Avesta ; que Jésus-Christ n'est pas un disciple et un continuateur de Zoroastre.

4° *Examen critique d'un livre intitulé* LES APOTRES, *par M. Renan* (mai 1866.) M. Le Hir juge d'abord l'*auteur* des *Apôtres* et flétrit en termes énergiques le rôle odieux joué par M. Renan. Puis il examine le livre lui-même. L'écrivain athée prétend « n'aspirer qu'à trouver le vrai et à réaliser le beau. » M. Le Hir prouve que *les Apôtres* ne réalisent que le *laid* et ne trouvent que le *mensonge.* Ce dernier point est assez développé pour réduire en poudre toutes les assertions fondamentales de M. Renan.

5° *Du IVe livre d'Esdras* (déc. 1866, mars et mai 1867). A propos d'un manuscrit syriaque du IVe livre d'Esdras, découvert à Milan par le docteur Ceriani, M. Le Hir résout d'une manière définitive les principales questions posées par les savants sur ce livre apocryphe. Il analyse d'abord les chapitres III-XIV, d'après le manuscrit syriaque; puis il recherche la date du livre, sa patrie et sa langue originale; enfin, il en apprécie la doctrine et s'efforce de découvrir à quelle religion l'auteur appartenait.

6° *Les Prophètes d'Israël* (oct., nov. et déc., 1867). C'est le dernier et le plus important des travaux publiés par M. Le Hir. *Les Prophètes d'Israël* sont une réfutation de M. Réville (*Revue des Deux Mondes*). L'écrivain rationaliste avait tracé à sa manière l'histoire de la prophétie. Il en avait recherché l'origine, les causes, les phases diverses, les progrès et

ce qu'il en appelle la décadence. M. Le Hir suit M. Réville pas à pas, relève ses erreurs et dissipe les illusions les plus répandues et les plus dangereuses de l'école rationaliste. La dernière partie des *Prophètes d'Israël* a pour but de discuter et de prouver l'authenticité parfaite du livre entier d'Isaïe. C'est une étude extrêmement savante, où l'auteur met en œuvre toutes les ressources de sa science d'orientaliste. Elle offre des aperçus lumineux, des réflexions profondes, et d'admirables traductions des plus célèbres passages du prince des prophètes.

Il est impossible de donner, par l'analyse, une idée des trésors d'érudition que renferment les douze articles de M. Le Hir. Impossible aussi de faire ressortir, suivant leur mérite, la puissante dialectique, la haute sagesse, le sens exquis et surtout la splendeur des horizons qu'on y rencontre. Mieux vaut citer simplement cette belle et forte page sur la ruine de Tyr, de Sidon et de Babylone :

« J'ajoute pour achever le tableau de cette désolation (de Sidon et de Tyr), qu'elle s'est étendue du tronc aux branches, de la racine de l'arbre jusqu'à ses extrêmes rameaux, du cœur de la Phénicie à ses colonies les plus florissantes. Que reste-t-il de Carthage, la nouvelle Tyr, la rivale de Rome et la patrie d'Annibal? Il y a trente-quatre ans que les Français ont mis le pied sur le sol africain. Qu'ont-ils découvert qui fit revivre cette civilisation perdue? On dirait que la malédiction de Noé a poursuivi Chanaan au-delà des mers, qu'elle s'est attachée à son cadavre, et que ses membres, épars sur toutes les plages, ont été condamnés à demeurer partout sans sépulture.

» D'autres empires, en effet, ont porté, comme celui de Chanaan, le poids de l'anathème. Les prophètes ont vu la foudre tomber sur Ninive, et ont été épouvantés de sa ruine. Et pourtant, quand Ninive disparut de la surface du globe, il resta quelque chose d'elle dans son tombeau. Plusieurs de ses palais, ensevelis sous des amas de décombres, s'y sont conservés en partie, et ses monuments, exhumés de nos jours, ont dépassé, par l'admiration qu'ils inspirent, les espérances les plus audacieuses.

» C'est que Dieu avait à venger sa parole accusée d'exagération et de mensonge. On ne niera plus désormais que Ninive n'ait été la grande ville aux dimensions démesurées, indiquées dans le livre de Jonas; et cet aveu a été arraché à la science par les découvertes les plus récentes.

» L'Egypte à son tour, mère des superstitions et de l'idolâtrie, entendit la menace de Jéhova et sentit la pesanteur de son bras. Ses colonnes et ses blocs énormes ont été renversés dans la poussière.....

» Reste Babylone, l'image de la confusion, de la réprobation finale et de l'enfer; elle seule a été effacée de la même sorte que Tyr, et, comme celle-ci, *balayée*, selon l'étrange expression d'un prophète, *par le balai de la* suprême *désolation*.

» Il fallait constater d'abord cette grande catastrophe et en rappeler la cause aux yeux inattentifs, qui la voient sans en être émus. Mais, du reste, on saisirait mal ma pensée, si l'on me soupçonnait de vouloir jeter le dédain ou le plus léger discrédit sur ce genre d'études, et insulter à ceux qui s'en occupent. Ah! je leur dirais plutôt qu'ils font très-bien d'écouter ces voix muettes dont il ne reste plus qu'un faible écho, que les ruines les plus

silencieuses sont aussi les plus éloquentes, que sur le rocher désert où fut Tyr, comme sur la plaine marécageuse de Babylone, l'âme se recueille et comprend mieux l'exclamation d'un grand orateur devant un grand cercueil : Dieu seul est grand ! » — (Juin 1864, p. 393.)

Voilà certes de nobles pensées et de graves paroles. Veut-on un tableau d'un tout autre genre? Qu'on lise ces lignes où M. Le Hir conserve encore tant d'indulgence et de pitié pour son ancien élève, l'auteur de la *Vie de Jésus* :

« M. Renan sait que je ne le hais pas. Et plût au ciel que la Providence, qu'il n'invoque plus, fît tomber entre ses mains quelque rouleau poudreux enfoui pendant des siècles, où fussent consignées les annales de Tyr et de Sidon ! Plût au ciel que laissant là la Bible, il s'honorât lui-même, en honorant sa patrie, par des travaux d'histoire et d'archéologie sur les pays qui ont été le théâtre de ses recherches! J'applaudirais à ses efforts, je louerais ses succès, et, s'il était nécessaire, j'excuserais ces écarts dont les plus habiles ne sont pas sûrs de se préserver :

» *Quas... humana parum cavit natura.*

» Mais c'est lui qui nous oblige à *changer notre voix* [1]. Quand, au nom de la critique et de la philologie, il nous accuse de ne rien comprendre à nos Livres saints, et qu'il en sème dans le monde des traductions mensongères; quand il déchire chaque feuillet de l'Evangile; quand il enfonce sa dent venimeuse dans les pages si chastes et si pures du sacré Cantique, et qu'il jette à la multitude des sots ce poison d'un nouveau genre à dévorer; quand il se rit de l'admiration de Bossuet pour les contre-sens de la Vulgate, parce que ce noble génie y a vu de la raison, de la suite, de l'unité, de l'ordre, de la sagesse, de la grandeur, de la profondeur, de la majesté, un éclat de vérité et une flamme de charité incomparables; quand il y substitue, de gré ou de force, le décousu, la contradiction et le blasphème, et je ne sais quel monstrueux mélange des excès d'un stoïcisme contre nature et de relâchements qui seraient plus dignes d'Epicure; quand il s'abaisse jusqu'à flatter les sentiments vaniteux de la foule, jusqu'à mendier ses suffrages et la prendre pour juge des plus hautes questions d'histoire et de théologie, a-t-il encore le droit d'exiger de nous que notre indignation se contienne? En repoussant ses attaques, nous ne faisons que nous défendre; nous soutenons une lutte généreuse pour ce que l'homme a de plus cher et de plus inviolable, *pro aris et focis.*

» .... J'achève ma tâche avec la douloureuse perspective d'éloigner pour longtemps un ami des jours anciens que mes bras ouverts ne se sont point lassés d'attendre, mais avec la conscience d'accomplir un devoir. » — (Juillet 1864, pp. 513-528.)

Ces lignes si émues ne trahissent-elles pas toute l'âme, tout le cœur de l'illustre et à jamais regrettable sulpicien ?

LOUIS DE KERJEAN.

[1] Mutare vocem meam. *Gal.*, IV, 20.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE.

CAPRICE D'OVIDE (UN), comédie en un acte et en vers; par Th. de Veillechèze. In-16, 43 p. — Nantes, imp. Merson..... 1 fr. »
(Représenté pour la première fois sur le Grand-Théâtre de Nantes, le 16 septembre 1867.)

CÉRÉMONIAL à l'usage des religieuses trinitaires du monastère de l'Immaculée-Conception de Plancoët, diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier. In-8o, 307 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Guyon.

FANTAISIE (UNE), comédie en trois actes et en prose; par Al. Glais-Bizoin, député. In-12, 162 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Guyon..... 2 fr. »

HISTOIRE DE LA BRETAGNE ancienne et moderne; par Ch. Barthélemy (de Paris). Nouvelle édition. In-8o, 367 p. et 4 grav. — Tours, imp. et lib. Mame et fils.

HISTOIRE NATURELLE du Morbihan. Catalogues raisonnés des productions des trois règnes de la nature, recueillies dans le département. Botanique. Catalogue des plantes phanérogames observées dans le département; par M. Arrondeau, inspecteur de l'Académie. In-8o, IV-123 p. — Vannes, imp. Galles.

LANGON (LE), Velluire et le Poiré (Vendée); par Benjamin Fillon. In-8o, 45 p. — Fontenay-le-Comte, imp. Robuchon.

NOMS DES HABITANTS DE FONTENAY-LE-COMTE, inscrits au rôle de la contribution patriotique, dressé en vertu du décret de l'Assemblée nationale des 6 et 9 octobre 1789. Publié par Benjamin Fillon. In-8o, 40 p. — Fontenay-le-Comte, imp. et lib. Robuchon.

OUEST AUX CROISADES (L'); par H. de Fourmont, conservateur-adjoint de la Bibliothèque publique de Nantes. Tome III, in-8o, 457 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud..... 25 fr.
Les deux premiers volumes ont été publiés en 1864 et 1866.

SERVICE HYDROMÉTRIQUE DU BASSIN DE LA LOIRE: Tableau graphique des hauteurs d'eau de la Loire et de ses principaux affluents, mesurées aux échelles pendant l'année 1865. — *Idem* pendant l'année 1866. — Tableau graphique des hauteurs d'eau de pluie tombées dans le bassin de la Loire pendant l'année 1865. — *Idem* pendant l'année 1866. — Paris, imp. Regnier et Dourdet.

SOLDATS DU PAPE (LES). Journal de deux zouaves bretons (MM. Alain et Hervé Sioc'han de Kersabiec); par le Vte E. Sioc'han de Kersabiec. In-8o, 46 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, lib. Libaros.

VIE DE GABRIEL DESHAYES, apôtre de la Bretagne pendant la Révolution, ancien vicaire de Beignon, ancien recteur d'Auray et vicaire-général de Vannes, fondateur des frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel, etc.; par l'abbé F. Laveau. In-18 jésus, 378 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle.

ÉTUDES SUR LA RESTAURATION.

LE MINISTÈRE DE M. DE VILLÈLE*.

Le 12 décembre 1821, le comte d'Artois manda chez lui, à midi, MM. de Villèle et Corbière, et leur annonça, de la part de Louis XVIII, que le duc de Richelieu et tous ses collègues ayant donné leur démission, l'intention du Roi était de former un nouveau ministère, dans lequel il appelait les deux chefs parlementaires de la droite, qu'il recevrait à trois heures de l'après-midi. Pour que cette audience pût être utilement employée, le Roi avait voulu que les deux députés sussent d'avance de quelle manière il entendait composer la nouvelle administration; ils auraient ainsi le temps de la réflexion et le loisir de peser leurs objections, s'ils en trouvaient à faire. L'intention du Roi était donc de mettre M. de Blacas aux relations extérieures avec la présidence du conseil, M. de Corbière à la justice, M. de Villèle à l'intérieur, M. de Chabrol ou M. de la Bouillerie aux finances, M. de Clermont-Tonnerre à la marine, M. de Bellune à la guerre, et de conserver M. de Lauriston au ministère de sa maison.

Les deux chefs de la droite présentèrent immédiatement leurs objections contre le choix de ce personnel ministériel, et MONSIEUR en reconnut la valeur. M. de Blacas était absent de France, et il ne pouvait être rendu que dans six semaines à son poste; or les

* Le VIe volume de l'*Histoire de la Restauration* paraîtra dans quelques semaines. M. Alfred Nettement veut bien nous offrir le chapitre qui en forme le début.
(Note de la Rédaction.)

circonstances pressaient, elles ne l'attendraient pas; depuis six ans, ses fonctions diplomatiques le retenaient hors du pays; par conséquent il n'avait pu suivre le mouvement des idées et des intérêts à l'intérieur; il avait été le favori du roi, il ne l'était plus, il ne pourrait le redevenir; enfin, son nom soulevait dans l'opinion publique plus de prévention que de faveur. Le nouveau ministère ne pouvait donc sans imprudence l'accepter pour son chef dans un moment aussi critique. Quant à M. de Chabrol ou M. de la Bouillerie, comment placer aux finances des hommes incapables d'aborder la tribune, sous un gouvernement de libre discussion, surtout quand, sur les six mois de session, quatre étaient absorbés par les débats du budget? Les deux chefs de droite, qui connaissaient les liens étroits du comte d'Artois avec le vicomte Mathieu de Montmorency, et le crédit de ce noble personnage à la chambre des pairs, proposèrent de substituer son nom à celui du comte de Blacas, pour le ministère des affaires étrangères, mais en supprimant la présidence du conseil; le garde des sceaux, le premier dans la hiérarchie, présiderait en l'absence du Roi. M. de Villèle entrerait, s'il le fallait, aux finances, où l'appelaient ses connaissances spéciales et la confiance qu'il inspirait à la chambre dant cet ordre de questions. M. de Corbière prendrait le portefeuille de l'intérieur; le reste comme au projet du Roi. Il fallait encore trouver un garde des sceaux; on parcourut la liste des magistrats qui pouvaient avoir des titres à ces hautes fonctions, et le nom de M. de Peyronnet, que son réquisitoire devant la cour des Pairs dans le procès de la conspiration militaire du 19 août avait mis en relief, fut prononcé. Le comte d'Artois donna son approbation à tous ces projets d'arrangements ministériels.

A trois heures, MM. de Villèle et de Corbière étaient chez le Roi, qui les écouta avec beaucoup de bienveillance et les retint jusqu'à quatre heures. Il ne leur cacha pas sa ferme résolution de ne pas admettre dans le ministère ceux qui avaient pris part au vote du paragraphe de l'adresse qu'il avait trouvé offensant pour la dignité du trône, et leur annonça qu'avant de prendre une résolution définitive, il voulait tenter une dernière démarche pour retenir MM. de Richelieu, de Serre et Roy, qui, s'ils y consentaient, feraient partie de la

nouvelle administration. Il ajourna donc les deux députés, pour sa réponse définitive, à une seconde audience, qui aurait lieu le lendemain.

Dans l'intervalle des deux audiences, M. de Villèle reçut la visite du vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld, qui insista vivement pour que les deux chefs de la droite n'entravassent par aucune opposition les bonnes intentions du Roi. Comme M. de Villèle lui faisait part des détails qu'il tenait du duc de Richelieu sur la santé affaiblie de Louis XVIII et l'assoupissement où ce prince tombait dès qu'on voulait l'entretenir d'affaires, le vicomte de la Rochefoucauld lui assura que le Roi se portait à merveille; cette prétendue somnolence dont le duc de Richelieu avait parlé était simulée; c'était une arme défensive, une ruse politique qu'employait le Roi pour se séparer, avec moins d'ennuis et plus vite, des ministres sortants; les nouveaux ministres le trouveraient tout autre. Le jeune interlocuteur de M. de Villèle ajouta que ces ministres se convaincraient bientôt que le Roi était très-bien disposé pour les idées royalistes. Enfin, après un long éloignement, les deux augustes frères s'étaient cordialement rapprochés; de sorte que le ministère de droite aurait l'immense avantage d'être soutenu, à la fois, par le roi régnant et l'héritier présomptif; seulement il fallait se hâter de tendre la voile au vent favorable, car on ne pouvait espérer du Roi cette initiative vigoureuse et cette persistance de volonté que l'on aurait souhaité de trouver en lui.

Comme M. de Villèle laissait percer quelque surprise en voyant son jeune interlocuteur si bien informé, le vicomte de la Rochefoucauld, pour donner au nouveau ministre toute confiance dans l'exactitude de ces renseignements, crut devoir lui confier de quelle bouche il les tenait. C'était de celle de Mme la comtesse du Cayla, dont le Roi avait fort goûté la conversation dans ces derniers temps, et qui, depuis le départ de M. Decazes, lui avait succédé dans la faveur et dans la confiance royale. Or le vicomte de la Rochefoucauld avait, ainsi que plusieurs personnes de sa famille, des liens d'une étroite et ancienne amitié avec cette dame, qui avait l'oreille de Louis XVIII. Pour donner une preuve à l'appui de l'exactitude de ses paroles, M. de la Rochefoucauld ajouta qu'avant

la nuit M. de Villèle recevrait un billet de la main du Roi, qui l'appellerait, ainsi que M. de Corbière, au château.

Dans cette conversation intime, la situation, qui se manifestait par l'avénement d'un ministre de droite, achève de trouver son explication. Pendant que les violences impolitiques de la gauche, aggressive et menaçante à la tribune et dans la presse, conspiratrice et factieuse dans le monde extra-légal, avaient obligé les intérêts et les esprits modérés, effrayés de l'élection de Grégoire, du meurtre du duc de Berry, des révolutions de Naples, de Piémont et d'Espagne, des conjurations militaires, à se rapprocher de la droite, une influence parallèle avait agi sur le Roi et l'avait rapproché de son frère, de la famille royale et des royalistes. Il y avait plus de connexité qu'on ne l'a dit entre ces mouvements. Louis XVIII était avant tout l'homme des choses possibles. Même dans les questions de faveur qui, par leur nature, sont du domaine de l'arbitraire, il évitait de se heurter contre des obstacles qu'il jugeait invincibles. Il avait par-dessus tout besoin d'un repos occupé et intéressé par un commerce d'esprit, et il avait déjà prouvé, à un second retour, en 1815, qu'avec une situation qui changeait, il pouvait aussi changer de favori. C'est ce qui arrivait encore une fois. On a beaucoup insisté, dans les Mémoires secrets du temps, sur la part qu'eut Mme du Cayla au changement qui se fit dans la situation des affaires, à la fin de 1821 ; il est juste d'ajouter que le changement qui s'était fait, dès 1820, dans la situation générale, et qui se dessina d'une manière de plus en plus marquée dans cette année et l'année suivante, eut une part beaucoup plus considérable encore à la fortune de Mme du Cayla. Les événements qui précipitaient M. Decazes sur la pente du pouvoir la poussaient chaque jour plus avant dans la faveur du Roi. Elle devint nécessaire au château, du moment où le duc Decazes devint impossible au pouvoir ; et, comme elle appartenait par ses opinions à la droite, celle-ci, en arrivant aux affaires par la marche générale des événements, allait se trouver armée du même moyen d'influence que les doctrinaires et le centre gauche avaient eu auprès du Roi dans la personne de M. Decazes.

L'événement confirma les paroles de M. de la Rochefoucauld. M. de Villèle, qui dînait, le 13 décembre, chez M. de Castelbajac,

reçut, à table même, un billet du Roi, qui l'appelait au château avec M. de Corbière pour huit heures du soir. Le duc de Richelieu et ses deux collègues ayant refusé d'une manière absolue de faire partie du ministère de la droite, Louis XVIII était prêt à entendre les idées des deux députés sur la formation d'un cabinet renouvelé dans son entier. Ils soumirent au Roi les objections qu'ils avaient présentées à MONSIEUR, et Louis XVIII ne leur cacha point qu'il tenait peu à la liste; c'étaient les ministres sortants qui la lui avaient proposée. Seulement quand, après avoir exposé leurs objections contre l'entrée de M. de Chabrol ou de M. de la Bouillerie aux finances, ils ajoutèrent que ce ministère avait tant d'importance aux yeux de la chambre, par suite de l'influence qu'on y exerçait sur les intérêts publics, qu'ils croyaient que l'un des deux devait l'occuper, le Roi fit observer que le ministère des finances était le dernier en rang au conseil; il aurait donc cru faire tort aux deux chefs de la droite en le leur offrant. Jaloux de ses prérogatives et respectueux observateur des lois de la hiérarchie, Louis XVIII les suivait pour les autres comme il voulait qu'on les suivît pour lui-même. M. de Villèle, croyant avoir remarqué que l'objection du Roi avait produit de l'impression sur M. de Corbière, s'offrit sur le champ pour le ministère des finances, en disant que le poste le plus honorable était celui où l'on pouvait être le plus utile; il ajouta que, s'il entrait aux finances, il était nécessaire que son ami, M. de Corbière, fût à l'intérieur, parce que c'était le ministère où l'on avait le plus de rapports avec les membres des deux chambres. Le Roi sourit, quand M. de Villèle lui proposa le vicomte Mathieu de Montmorency pour le ministère des affaires étrangères, en ajoutant comme condition qu'il n'y aurait pas de président du conseil, attendu que personne, dans le nouveau cabinet, n'exerçait une prépondérance assez marquée pour se trouver naturellement appelé à cette haute situation. Sollicité de s'expliquer, le Roi demanda aux nouveaux ministres s'ils ignoraient que le personnage honorable qu'ils voulaient se donner pour collègue était le point de mire d'une coterie, dont l'influence sur lui pourrait créer de grands embarras. Ils répondirent que la déférence du vicomte Mathieu de Montmorency pour le Roi, et son désir de ne pas entraver la

marche d'un ministère dont il ferait partie, leur paraissaient une garantie suffisante de sa conduite politique. Le Roi les invita à se donner le temps de la réflexion, et les ajourna, pour prendre un parti définitif, au lendemain à la même heure.

Avant de quitter le Roi, MM. de Villèle et de Corbière lui avaient exprimé, dans le cours de l'entretien, la disposition où ils seraient de conserver le duc de Richelieu et M. Roy dans leurs situations, si ces deux ministres consentaient à y rester. La présence du duc de Richelieu, ajoutèrent-ils, n'avait eu des inconvénients qu'à cause de son entourage. Son nom, sa haute position en Europe, sa juste réputation de loyauté, pouvaient le rendre utile. Quant à M. Roy, que M. de Corbière définissait avec sa causticité spirituelle, « un dogue couché sur sa caisse, » il était étranger à la politique, et sa présence rassurait les intérêts. En outre, on éviterait ainsi l'ébranlement qu'imprimait toujours à la chose publique un changement complet de cabinet. Cette proposition parut déplaire au Roi, qui le fit sentir spirituellement à ceux qui en prenaient l'initiative : « ils m'ont refusé de rester, leur dit-il; vous êtes libres, si cela vous convient, de tenter une démarche après la mienne. » Embarrassés comme ils étaient sur le choix d'un garde des sceaux, — et l'idée qu'ils avaient eu d'appeler à ce poste éminent M. de Peyronnet, qu'un procès politique venait tout récemment de mettre en lumière, témoigne de cet embarras, — ils tentèrent, au sortir du cabinet du Roi, une démarche auprès de M. de Serre, que le hasard leur fit rencontrer. Celui-ci traversait en ce moment le salon qui précédait le cabinet du Roi, à la signature duquel il venait présenter quelques ordonnances; il alla droit à eux, et leur parla de la retraite du ministère dont il faisait partie, et de leur nomination. Alors M. de Villèle se hasarda à lui exprimer le regret de ce qu'il n'avait pas voulu, ainsi que le Roi le leur avait assuré, rester dans le nouveau ministère. M. de Serre lui répondit très-franchement qu'il se garderait bien de le faire, attendu que le nouveau cabinet n'en avait pas pour trois mois [1]. C'était l'opinion de tous les ministres

[1] M. de Villèle, à la correspondance et au carnet duquel nous avons emprunté ces détails intimes sur la formation du nouveau ministère, ajoute sur son carnet : « M. de Serre, par son caractère et son talent, méritait les instances particulières

sortants et de leurs amis, et l'on a vu qu'une des raisons qui avaient déterminé M. Royer-Collard à concourir au renversement du ministère Richelieu, c'était la conviction qu'un ministère de droite ne pouvait rester debout à la tribune plus de quelques semaines [1].

MM. de Villèle et de Corbière se convainquirent bientôt que le Roi était bien informé, en leur disant que tous les membres de l'ancien cabinet s'étaient engagés d'honneur à ne pas faire partie du nouveau. Ils échouèrent dans leurs démarches, et lorsque le lendemain, 14 décembre, ils se réunirent aux Tuileries, ce fut pour proposer au Roi la liste arrêtée à l'origine avec MONSIEUR : MM. de Villèle aux finances, Corbière à l'intérieur, le duc de Bellune à la guerre, de Clermont-Tonnerre à la marine, Mathieu de Montmorency aux affaires étrangères, M. de Lauriston, seul ministre restant, à la maison du Roi, et M. de Peyronnet au ministère de la justice. Le Roi accepta la liste, et MM. de Villèle et de Corbière se rendirent immédiatement chez M. de Peyronnet, qu'ils trouvèrent prêt à se mettre au lit; ils le ramenèrent au château, pour qu'il prêtât serment entre les mains du Roi. Le lendemain, 15 décembre, l'ordonnance contenant la nomination du nouveau ministère parut au *Moniteur*, contresignée par M. de Lauriston. Puis, les jours suivants, parurent les ordonnances qui soldent les comptes politiques avec les ministres qui s'en vont; une ordonnance contresignée par M. de Peyronnet contint la nomination de MM. de Serre, Siméon, la Tour-Maubourg, Portal, comme ministres d'Etat. Puis suivaient une ordonnance contresignée par M. le duc de Richelieu, nommant le général de la Tour-Maubourg gouverneur des Invalides; deux autres

que nous venions de faire auprès de lui. MM. Roy, Siméon et Portal venaient de se faire créer pairs; seuls entre les ministres députés, M. de Serre ne fit rien pour obtenir cette faveur. » (*Documents inédits.*)

[1] M. de Villèle lui-même ne paraît pas compter sur la longévité du ministère. Il écrit à Mme de Villèle, à la date du 20 décembre 1821 : « Laissez votre logement à Toulouse, comme si nous devions y retourner dans six mois, et ne prenez pas pour cela des soins inutiles. Je ne veux pas faire de ceci la vie éternelle.... Si la situation s'améliore, je rentrerai avec enchantement dans la vie privée. En attendant, il me faut votre secours et celui de ma famille, pour m'aider à supporter ma situation politique. » (*Documents inédits.*)

ordonnances, également contresignées par le duc de Richelieu, et nommant MM. Roy, Portal et Siméon pairs de France [1].

C'était, disons-le en passant, une étrange imprudence que d'envoyer ainsi les ministres disgraciés dans la haute chambre, où ils allaient trouver un noyau d'opposition préparé contre les idées et les hommes de la droite par M. le prince de Talleyrand, qui avait eu une si grande part à l'établissement de la pairie, et sur les bancs de laquelle l'élément de gauche avait été singulièrement fortifié par M. Decazes après l'ordonnance du 5 septembre.

Le ministère de droite faisait ainsi son avénement à la fin de l'année 1821, dans des circonstances qu'il importe d'apprécier. Sans doute il arrivait porté par un mouvement d'opinion qui n'avait pas cessé de grandir, depuis que les intérêts alarmés et les esprits modérés, effrayés de la gravité de la situation, s'étaient éloignés du ministère Decazes. Le coup de tonnerre de la mort de M. le duc de Berry avait imprimé une vive impulsion à ce mouvement, et la naissance du duc de Bordeaux, en promettant à la branche aînée de la maison de Bourbon un avenir, l'avait favorisé. Le ministère profitait donc de ce grand souffle d'espérance qui enflait la voile de la monarchie. Mais il avait de graves difficultés et de nombreux obstacles à vaincre. Il allait se trouver en face des factions révolutionnaires qui avaient, dans une certaine mesure, favorisé son avénement, parce qu'elles comptaient sur sa présence pour surexciter les passions de leur parti et le précipiter dans des entreprises violentes. Les conspirateurs, qui avaient noué leur trame dans l'ombre, voyaient dans son arrivée comme une provocation attendue et comme un signal. En outre, il avait à percer, au-delà des Pyrénées, à l'horizon, un nuage obscur et menaçant qui grossissait à vue d'œil. Enfin, il entrait aux affaires sans avoir pu maintenir cette alliance de la droite avec le centre droit qui avait été le nerf du second ministère Richelieu. Il était presque d'une seule nuance, ce qui rétrécissait sa base dans les deux chambres, mais surtout à la chambre des pairs, et dans le pays comme dans les deux chambres. Par suite, il manquait de ce contrôle intérieur et de ce frein si

[1] Ces ordonnances étaient datées du 24 octobre 1821.

nécessaire à la droite pour résister à ses propres entraînements, car il n'avait pas à faire valoir cette nécessité des transactions qui est à peu près la seule sagesse des partis. Ajoutez qu'il avait d'autant plus à craindre les passions de son propre parti, que ces passions avaient été surexcitées par plus de quatre années d'une ardente opposition, et que, dans les derniers temps, la direction politique paraissait au moment d'échapper aux deux chefs parlementaires de la droite, qui n'avaient pas voulu s'associer à la guerre à outrance faite au second ministère Richelieu. Il y avait donc, dans la droite, des habitudes de guerre intestine qui pouvaient s'enraciner. On devait d'autant plus le craindre, que ceux qui avaient renversé le ministère Richelieu n'étaient pas ceux que le Roi avait appelés dans le nouveau cabinet; il les en avait, au contraire, exclus. On pouvait appréhender qu'ils ne gardassent à la fois des prétentions et des rancunes, et plusieurs d'entre eux, comme MM. de la Bourdonnaye et de Lalot, étaient des orateurs puissants sur la droite, tandis que le nouveau cabinet ne comptait parmi ses membres que deux orateurs, MM. de Villèle et de Corbière. Le nouveau cabinet avait donc à craindre à la fois l'abstention malveillante des chefs du centre droit, qui avaient refusé d'entrer dans la combinaison ministérielle, le mécontentement et les rancunes de plusieurs membres influents de la droite, que le Roi n'avait pas voulu y admettre, outre l'opposition violente et prévue du centre gauche et de la gauche. C'étaient beaucoup d'ennemis. Il importe de ne pas oublier que l'exemple de ces coalitions, qui rapprochent les extrêmes pour abattre un ministère que les partis, par des motifs divers, aspirent à renverser, avait été donné. Sans doute ces obstacles ne devaient pas se présenter tous à la fois dès le début de l'administration; mais ils existaient, et il fallait prévoir leur action, d'abord latente, qui précéderait leur action à ciel découvert.

ALFRED NETTEMENT.

LE SECRET DE MARTHE.*

—

ESQUISSE EN DEUX TABLEAUX.

—

DEUX ANS APRÈS.

—

DEUXIÈME TABLEAU.

(*Même décoration.*)

SCÈNE Ire.

Mme THOMPSON ET UN DOMESTIQUE EN GRANDE LIVRÉE.

Mme THOMPSON, *donnant des ordres au domestique.* — J'avoue que cette bicoque est trop petite et mal distribuée pour le service..., mais j'entends que l'on s'écarte le moins possible des usages adoptés.

ANTOINE. — Mais il n'y a même pas d'antichambre. Je ne sais où me placer pour me tenir aux ordres de Madame.

Mme THOMPSON. — Tant pis pour vous : à défaut d'antichambre, vous vous tiendrez dans le jardin.

ANTOINE. — Dans le jardin? en bas de soie, tête nue, les cheveux poudrés, au grand soleil....

Mme THOMPSON. — Vous prendrez un parasol.

ANTOINE. — Et s'il fait de la pluie?

Mme THOMPSON. — Alors, prenez un en-tout-cas.... Je vous ai gagé à titre de valet de pied. Vous devez occuper l'antichambre,

* Voir la livraison de février, pp. 130-147.

annoncer ceux qui viennent ici, monter derrière ma voiture, quand je sors, etc..... Il nous plaît d'habiter momentanément cette petite maison, où l'architecte a oublié l'antichambre. J'en suis bien fâchée pour vous : placez un banc à la porte, dans le jardin, et allez vous y asseoir.

ANTOINE. — Il le faudra bien. (*Il sort.*)

SCÈNE II.

Mme THOMPSON.

(*Elle cherche une glace pour examiner sa toilette et se place devant un petit trumeau qui orne le dessus de la cheminée.*)

Une glace grande comme la main ! et encore qui vous donne un petit reflet verdâtre, à vous faire ressembler à une aigue-marine [1]. — Grand Dieu ! comment avons-nous pu végéter si longtemps dans cette tanière ? — J'ai, dans le jardin de mon hôtel de la rue de Varennes, des caisses d'oranger plus grandes et plus habitables, si elles étaient vides et renversées, que ce malheureux petit châlet tout entier.

SCÈNE III.

Mme THOMPSON, MAX.

ANTOINE, *entr'ouvrant la porte donnant sur le jardin et annonçant :* M. Henrich Max, maître de chapelle de Sa Majesté Impériale et Royale l'Empereur d'Autriche.

MAX, *se retournant.* — Vous pouvez dire M. Max tout court.

ANTOINE. — C'est..... par les ordres de Madame.

Mme THOMPSON. — Asseyez-vous, mon bon Max. Que je suis aise de vous voir ! Pour vous du moins, il n'y aura rien d'étranger et de nouveau ici.

MAX. — Non, sans doute. Ce lieu est celui où je vous ai vue pour la première fois, il y a dix ans au moins, et où j'ai passé bien des moments qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Ce piano est celui sur lequel Mlle Marthe a déchiffré ses premiers morceaux. Que je suis heureux de vous retrouver toutes deux ici !

[1] Pierre précieuse bleuâtre.

Mme THOMPSON. — Vous voilà comme Marthe. Vous vous souvenez que nous quittâmes ce châlet, il y a tantôt deux ans, à l'époque où la succession de mon cousin Patrick Thompson de Fragmore, de la Jamaïque, changea si subitement et si complétement notre position. Nous achetâmes alors notre hôtel de la rue de Varennes, qui certes ne ressemble guère à ceci. Eh bien! toutes les magnificences de cette demeure, tout le luxe dont nous y sommes entourées, tous les plaisirs et les distractions de Paris, n'ont pu effacer du souvenir de Marthe ce pauvre châlet.

MAX. — Elle a conservé des goûts simples, c'est dans sa nature.

Mme THOMPSON. — Elle n'a pas eu de repos qu'elle n'eût acheté cette bicoque. Le propriétaire, devinant que c'était un caprice, la lui a fait payer horriblement cher. Aucun sacrifice ne l'a arrêtée : elle y tenait par-dessus tout. Passe encore si elle s'était contentée d'y mettre un gardien, et d'y venir de temps à autre pour quelques heures ! C'est un but de promenade comme un autre. — Mais s'y établir pour tout le mois de septembre, exiger que les anciens meubles soient replacés exactement comme ils étaient autrefois !....

MAX, *regardant autour de lui.* — C'est vrai !... Rien n'est changé : on croirait que c'est toujours resté comme ça. Voilà le piano au milieu, votre chaise de tapisserie dans le coin du foyer, le portrait du commandant au-dessus de la cheminée, le cadre qui contient sa croix de Saint-Louis au-dessous du portrait, l'étagère chargée de livres, et les deux petits vases bleus du Japon, remplis de dalhias.....

Mme THOMPSON. — C'est elle qui a surveillé, hier, tout cet arrangement et elle n'a rien oublié. — Pour moi, je me suis occupée de l'installation de nos domestiques et du service en général. Nous sommes si à l'étroit ici !

MAX. — Vous vous y trouviez fort au large, le temps passé.

Mme THOMPSON. — Le passé est passé, mon cher Max. Maintenant, il me faut mes aises. J'ai pourtant réduit au strict nécessaire le nombre des domestiques que nous avons amenés ici. Nous avons laissé le reste de nos gens à Paris. Mais j'ai trouvé indispensable d'avoir deux femmes de chambre, un valet de pied, un cocher, un cuisinier, sans compter les aides. Comment vivre sans cela ? Seule-

ment...., je ne sais où les fourrer. Il m'a fallu louer une écurie et une maison à côté, et encore nous sommes les uns sur les autres.

MAX. — Et comment se trouve Mlle Marthe ?

Mme THOMPSON. — Marthe est radieuse. Elle est si contente d'être ici ! L'air de Ville-d'Avray lui sera très-bon. J'espère même que le séjour que nous allons y faire rétablira tout à fait sa santé. Cet espoir me fera passer sur bien des choses, je vous assure.

(*Antoine entre et présente à Mme Thompson, sur un plateau d'argent, des lettres et des journaux.*)

Mme THOMPSON, *examinant et décachetant plusieurs billets.* — C'est mon courrier de Paris.... Ah ! une invitation à dîner dans la Chaussée-d'Antin, chez le riche banquier prussien Raffaëlsen.... Un billet charmant de la duchesse de Santa-Croce, une invitation à une soirée chez la comtesse d'Epaulmaigre.... En voilà assez : nous répondrons négativement à tout cela. J'ai à Paris tant de peine à obtenir de Marthe qu'elle veuille bien paraître à une soirée, que je n'essaierai certes pas de l'y entraîner de Ville-d'Avray. — Elle m'a d'ailleurs signifié, en arrivant ici, qu'elle y ferait une retraite d'un mois, sans en sortir.

MAX, *gravement.* — Elle a besoin de repos.

Mme THOMPSON. — Quel bonheur d'être riche, mon cher Max ! Combien de fois j'ai fait cette réflexion, depuis hier que nous sommes revenues ici ! Ce n'est pas à vous que je décrirai la vie que nous y menions autrefois. A peine y recevions-nous quelques visites d'amis et d'un petit nombre de voisins. Quelle différence ! Dès ce matin, on m'adresse des invitations de tous les coins de Paris. Quoi que nous fassions, en dépit des goûts de retraite et de silence de Marthe, nous entendrons ce soir piaffer, à la porte de notre châlet, les attelages pur-sang d'une demi-douzaine de phaétons et de coupés. On n'oublie point les gens riches.....

MAX. — A moins qu'ils ne deviennent pauvres.....

Mme THOMPSON. — Ah ! je serais parfaitement heureuse, si Marthe recouvrait sa santé d'autrefois et la gaieté de sa première jeunesse.

MAX. — Il faut l'espérer.

Mme THOMPSON. — Je n'ai rien négligé pour lui rendre ces ines-

timables biens. J'ai craint pour sa poitrine : je l'ai conduite, cet été, comme vous savez, aux Eaux-Bonnes. Là, comme à Paris, elle a été entourée, adulée. Tout ce qu'il y avait aux eaux d'élégant et de distingué nous accompagnait dans nos promenades. Eh bien ! ni les eaux, ni les distractions que nous y avons trouvées en foule n'ont agi sur sa santé. Elle était même moins bien à son retour.

MAX, *avec gravité et secouant la tête.* — Sans doute vous vous êtes trompée, et ce n'est pas de la poitrine qu'elle souffre apparemment.

Mme THOMPSON. — J'ai consulté les meilleurs médecins de Paris : ils n'y comprennent rien. Mais, ce qui me fait le plus de peine, ce qui m'effraie le plus, c'est cette absence chez elle de vivacité, je dirais presque de volonté. — Elle a toujours été très-douce ; mais enfin, elle avait autrefois des caprices, des goûts, et lorsqu'elle était contrariée dans ses désirs, elle obéissait, mais en protestant, en suppliant tout au moins. Maintenant, rien de tout cela. Ce serait à moi aujourd'hui d'interroger ses goûts et de m'y conformer, si toutefois je les approuvais, car..... c'est elle, elle seule, qui est maîtresse de cette immense fortune. Eh bien ! elle me consulte en tout, ou plutôt elle me laisse tout faire, disposer de tout. Elle trouve tout bien. On croirait qu'elle ignore le changement qui s'est opéré dans sa position.

MAX. — Ce que je puis dire, c'est qu'elle est restée la même pour moi, pour son vieux professeur.

Mme THOMPSON. — Mon désir serait de la marier, et Dieu sait si les occasions manquent : Marthe est un des plus riches partis de Paris. Elle a été demandée par la ville et la province. On ferait un volume d'autographes, des lettres que j'ai reçues à ce sujet. Ducs, comtes, barons, banquiers, elle a eu le choix. — A toutes ces demandes, elle répond constamment qu'elle n'est pas décidée, que sa santé n'est pas bonne, qu'elle a le temps d'y songer. — Je n'ose plus lui en parler. — C'est comme un parti pris. — Vous vous souvenez de mes dispositions superstitieuses du temps où je faisais des patiences et des réussites. Le sept de trèfle est venu, la succession ; quant au valet de cœur, je l'attends..... j'ignore tout à fait d'où il viendra.

MAX. — Mlle Marthe se décidera peut-être tout d'un coup.

Mme THOMPSON. — Elle est jeune, je le sais : à peine vingt-un ans.... Elle sera, du reste, enchantée de vous voir. Elle me disait, hier : Max viendra demain...., il me l'a promis, il nous jouera quelques morceaux de son oratorio.... Car vous voilà un grand homme, un musicien lauréat, dont le nom va devenir européen....., applaudi à tout rompre. Ah ! quelle part nous avons prise à votre succès ! Quelle soirée pour Marthe ! Comme elle vous a embrassé avec effusion, quand vous êtes entré dans notre loge, après l'heureuse représentation de votre magnifique oratorio !

MAX. — Chère enfant ! je sais toute son affection pour moi. Je lui avais tant parlé de mon œuvre, dont la musique était toute faite dans ma tête, et à laquelle il ne manquait qu'un libretto, ou plutôt un poète pour le faire !

Mme THOMPSON. — A propos, vous nous présenterez votre poète anonyme : vous nous l'avez promis. Il renoncera à son *incognito* pour nous, n'est-ce pas ?

MAX. — J'espère vous le présenter avant peu, aujourd'hui même.

Mme THOMPSON. — C'est peut-être quelque poète crotté ; mais, introduit par vous, il sera toujours le bienvenu : il a du talent..... Ah ! voici Marthe.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, MARTHE.

MARTHE, *serrant la main de Max avec effusion.* — Mon cher maître, combien j'avais besoin de vous ! Hier, j'ai tout disposé dans ce salon en interrogeant mes souvenirs, et je croyais être arrivée à une restauration complète du châlet. De temps à autre, toutefois, je jetais un regard autour de moi et je me disais : Il manque ici quelque chose ; il y a là un vide, une lacune, un oubli. Alors je considérais de nouveau mon œuvre et je me disais : Mais non...., tout est bien à sa place, rien n'est oublié. — Enfin, au lieu de regarder autour de moi et de questionner ma mémoire, j'ai interrogé mon cœur..... et..... c'était vous qui manquiez.....

MAX. — Charmante ! Et maintenant tout est donc complet ?

MARTHE, *plus tristement*. — A peu près..... je crois.....

Mme THOMPSON. — Je vous laisse ensemble. Reprenez vos anciennes causeries ; grondez encore votre élève, comme par le passé : je vous y autorise, et elle aussi.

MAX. — Je ne me le permettrais pas.....

SCÈNE V.

MAX ET MARTHE.

MAX. — Eh bien ! mademoiselle Marthe.....

MARTHE. — Voilà que ça commence mal : de grâce, dites-moi Marthe tout court. Est-ce que vous ne voyez pas tous ces meubles s'agiter d'étonnement en vous entendant parler ainsi ? — Il faut respecter la couleur locale : ainsi, mon cher maître, ici, je suis pour vous Marthe, votre élève, et rien de plus..., comme autrefois..., n'est-ce pas ?

MAX. — Il le faut bien, puisque vous le voulez. Comment, chère Marthe, vous trouvez-vous dans votre petit châlet ?

MARTHE. — Ah ! je voudrais ne jamais en sortir. Si vous saviez avec quel bonheur j'en ai repris hier possession ! J'en ai parcouru tous les recoins. J'ai retrouvé dans le parterre la plupart des fleurs et des arbustes que j'y avais plantés. Mais combien on les a négligés ! Que de soins il leur faut pour reprendre leur santé et leur vigueur ! Elles souffrent aussi, elles. C'est moi qui m'en occuperai, comme autrefois. J'ai déjà commencé, et je m'imagine, folle que je suis, que ces pauvres fleurs sont heureuses de me retrouver. Je suis allée ensuite m'asseoir sur ce banc ombragé de clématites, où j'ai..... passé de si bonnes heures autrefois. Enfin, quand je me suis retirée dans ma chambrette, et que j'y ai retouvé mon petit lit en fer, avec ses rideaux de mousseline blanche, et ces meubles de bois de sapin odorant, je suis tombée à deux genoux devant cette image de plâtre de la Vierge, couronnée des premières fleurs artificielles que j'aie faites, et j'ai prié Dieu, du fond de mon cœur et longtemps,.... de me rendre ma vie d'autrefois.... de me la rendre.... tout entière.....

MAX. — Vous ne regrettez donc ni votre salon doré de la rue de Varennes, ni les meubles splendides qui le décorent, ni le luxe qui vous y entoure? Il y a pourtant bien de la différence entre cette magnifique et bruyante demeure et la modeste et silencieuse retraite de Ville-d'Avray.

MARTHE. — Mon cher maître, je ne regrette rien de tout cela. Ce bruit, ce luxe, cette étiquette, ne sont pas dans mes goûts. C'est venu tout d'un coup et trop tard pour moi. Ma mère s'en trouve heureuse : cela me semble, à moi, un peu vide et faux. — La part du cœur y est si petite!

MAX. — Mais les distractions et les plaisirs du grand monde...

MARTHE. — Les gens du grand monde, de ce monde exclusif de Paris, ne se distinguent des autres que par un vernis assez transparent. Heurtez-les, ce vernis s'écaille, et vous voyez bientôt que le fond ne répond guère à la surface. De la vanité, de l'égoïsme, de l'obséquiosité vis-à-vis de quelques-uns, de la morgue pour tous les autres; rien de sincère, de simple.

MAX. — Et ces jeunes gens élégants, qui galopent à votre portière lorsque vous allez au bois, qui se montrent si heureux de la plus légère préférence, qui savent si bien solliciter un regard, un sourire...

MARTHE. — Des cœurs d'airain... qui ont soif d'or... Je suis injuste : il y a, sans doute, des exceptions, mais... je ne les ai même pas cherchées.

MAX. — Il y a en vous un fond de tristesse, ma chère Marthe. Je l'ai souvent remarqué.

MARTHE, *avec un sourire mélancolique.* — C'est vrai, je ne saurais le cacher, à vous surtout, qui êtes notre vieil ami et... le meilleur. Il y a des jours, des moments où je suis un peu triste. Ma mère ne s'en aperçoit pas toujours. Je fais ce que je puis pour le lui cacher... Je crois que je mourrai jeune... bientôt peut-être...

MAX. — Quelle folie!

MARTHE. — Je ne regretterai pas la vie...

MAX. — Laissons cela, et parlons plutôt du passé. Il y a longtemps que vous n'aviez revu Ville-d'Avray?

MARTHE. — Il y aura deux ans demain, vous vous en souvenez sans doute, que nous partîmes, ma mère et moi, pour aller passer quelques semaines chez Mme de Villefort, et c'est là que nous apprîmes, par une lettre de la Jamaïque, la mort de mon oncle Patrick Thompson, qui m'avait, par testament, légué sa fortune tout entière. Nous quittâmes aussitôt le château de Villefort. Ma mère donna congé au propriétaire du châlet, et nous nous établîmes à Paris, où l'on relégua au grenier de l'hôtel de la rue de Varennes la plupart de ces meubles que j'ai remis hier à leur place... et qui n'en sortiront plus.

MAX. — Oh! oui, je me souviens très-bien, dans leurs moindres détails, de ces grands événements. La veille de votre départ pour Senlis, j'étais venu vous voir. J'avais manqué l'heure de mon cours; je voulais causer avec vous, et notre conversation fut interrompue par la visite de... M. de Keruzor... *(mouvement de Marthe)*, de ce jeune homme, votre voisin, qui vous donnait obligeamment des leçons de prononciation italienne. L'avez-vous revu depuis?

MARTHE, *avec effort.* — Jamais...

MAX. — Cela ne m'étonne pas.

MARTHE. — Pourquoi cela? Vous savez donc ce qu'il est devenu?

MAX. — J'entends parler quelquefois de M. de Keruzor.

MARTHE. — Vous ne me l'aviez jamais dit. (*Avec intérêt.*) Où est-il?

MAX. — En France, mais depuis peu de temps.

MARTHE. — Il l'avait donc quittée?

MAX. — Vous ne le saviez pas? Les journaux, ceux que vous lisez, ont cependant parfois cité son nom. Il y a deux ans, quelques jours après votre départ de Ville-d'Avray, M. de Keruzor, obéissant à ses convictions religieuses, se rendit à Rome où il s'engagea dans les zouaves pontificaux. Il combattait au premier rang à Castelfidardo, et tombait sur ce champ des martyrs...

MARTHE, *vivement.* — Ah! fut-il grièvement blessé?... Est-il guéri?

MAX. — Rassurez-vous : quelque graves que fussent ses blessures, il a complétement recouvré la santé. Il porte, à la vérité,

sur son front une noble cicatrice; mais il a retrouvé aux eaux, dont il revient, le mouvement de la main droite, paralysée par suite d'une seconde blessure.

MARTHE, *étonnée et comme ravie.* — Quoi! vous ne m'en aviez jamais rien dit! M. de Keruzor a donc bravement défendu cette cause, pour laquelle j'ai fait tant de vœux moi-même!... A-t-il conservé son pied-à-terre à Ville-d'Avray? Si nous le revoyons ici, l'air de la campagne activerait sa guérison. *(Elle se tourne vers la fenêtre.)* Mais les persiennes de la petite maison sont hermétiquement fermées. Nous ne le reverrons plus sans doute. Peut-être, d'ailleurs, a-t-il épousé cette jeune personne dont on parlait alors... Mlle de Kernaizin.

MAX. — Je sais de bonne source qu'il n'y a jamais songé le moins du monde.

MARTHE. — Mais, tout me surprend dans vos paroles. Autant qu'il m'en souvient, M. de Keruzor n'était pas très-bien placé dans votre opinion. Vous ne faisiez pas son éloge, sans restrictions du moins. Comment se fait-il que vous sachiez tous ces détails, et que vous les racontiez sans y mêler la moindre critique?

MAX, *avec gravité.* — J'avoue que j'avais conçu de M. de Keruzor une opinion injuste. Les événements et quelques occasions singulières m'ont entièrement détrompé sur son compte, et je suis heureux de pouvoir vous dire que je ne connais personne plus digne d'estime... Je veux même saisir la première occasion pour le proclamer devant Mme Thompson.

MARTHE. — Quel plaisir vous me faites! Croyez-vous qu'il ait conservé quelque souvenir de nous? J'avoue que le revoir ici serait l'achèvement de cet heureux passé que j'ai voulu reconstruire, hier, et où vous tenez une si grande place...

MAX, *interrompant.* — Et où le professeur d'italien a naturellement la sienne. Eh bien! j'y ai songé, et je suis à peu près certain que nous le reverrons avant peu... Mais j'aperçois madame votre mère parcourant, avec son ample toilette, le pauvre petit parterre dont les allées étroites n'étaient pas faites pour cette envergure. Je cours l'y rejoindre, quand ce ne serait que pour dé-

barrasser ses précieux volants de dentelle des branches d'arbustes auxquelles ils vont sûrement s'accrocher.

SCÈNE VI.

MARTHE, *seule.*

Voilà la première fois, depuis deux ans, que j'entends parler... de M. de Keruzor. Si vous saviez, mon bon Max, combien vos paroles m'ont fait plaisir! Que de fois, depuis ce coup de théâtre, ce changement inattendu dans notre existence, j'ai cherché, dans cet immense Paris, les traces de M. de Keruzor! Souvent, oui souvent, dans nos courses et nos promenades en voiture, j'ai interrogé les visages le long du chemin, étonnée que ce long et monotone panorama se déroulât chaque jour inutilement devant mes yeux fatigués. Maintenant, tout s'explique. Il ne faisait pas partie de ces foules. Tandis que je priais, il combattait au loin. Il tombait sanglant sur le champ de bataille où succombait cette noble cause... Un soir cependant, oui, un soir, il y a peu de temps, je l'ai aperçu, j'en suis sûre. C'était dans la salle où l'on exécutait l'oratorio de Max. Au fond, et dans l'ombre d'une loge, j'ai entrevu un instant, un seul instant, j'en suis certaine, son front pâle et l'éclair de son regard... puis tout disparut... Il nous fuit peut-être... Blessé par ma mère, à une époque où je n'étais cependant qu'une pauvre fille, une artiste sans dot, il aura pensé que la fortune avait élevé, entre nous, une barrière que sa fierté lui défendait d'aborder. Ah! s'il m'avait mieux connue!... C'est ici que nous nous vîmes pour la dernière fois. *(Elle prend un livre sur l'étagère.)* Voilà ce volume du Dante, avec le sceau fatal qu'il y a apposé lui-même, et que j'ai respecté. Eh bien! je veux rouvrir ce livre et parcourir de nouveau ces pages, là où nous les lûmes ensemble, là-bas, sur ce banc... Je rattacherai ce pauvre ruban noir à ma coiffure, et je serai Marthe d'autrefois. (*Elle dénoue le ruban et ouvre le livre. Il en tombe une lettre.*) Une lettre! à mon adresse! *(Elle l'ouvre et lit :)*

Mademoiselle,

Me pardonnerez-vous d'oser vous écrire? Oui, si vous comprenez bien la pureté de mes intentions... Je vous ai voué le plus respectueux, le plus profond dévouement. Mais ma franchise m'oblige à vous dire qu'une seule des apparences sous lesquelles je me suis présenté ici est fausse... Vous me croyez riche, et je ne le suis plus. Je me prépare à y suppléer par le travail. Je crains toutefois que madame votre mère, qui ignore ma véritable position, n'y voie un obstacle à la réalisation de mon vœu le plus cher. Si j'obtenais de vous un encouragement, je ferais tous mes efforts pour lever cet obstacle. Si vous vous taisez, je devrai croire que vous aussi vous condamnez mes espérances; mon devoir alors sera de vous fuir et de chercher dans la retraite et dans le travail les seuls adoucissements qui conviendront à ma douleur.

GAETAN DE KERUZOR.

Ville-d'Avray, 1er septembre.

Fatalité! M. de Keruzor avait conçu pour Marthe pauvre une affection vraie, respectueuse, désintéressée, et je l'ignorais, et cette preuve irréfragable de sa sincérité était là, depuis deux années, sans que rien m'ait dévoilé son existence! Pourquoi ce nœud fatal qui scellait ma destinée ne s'est-il pas brisé de lui-même entre mes mains? Je comprends maintenant l'interprétation que M. de Keruzor a dû donner à mon silence. Je comprends sa muette et noble résignation. Sans cette découverte j'aurais éternellement gardé mon secret. Mais je sens qu'il m'échappe, et Max du moins saura que Marthe porte un cœur que l'orgueil n'a pas desséché. *(Elle ouvre la fenêtre donnant sur le parterre et appelle Max.)*

SCÈNE VII.

MARTHE ET MAX.

MAX. — Marthe, qu'avez-vous? vos traits sont altérés.

MARTHE. — Mon cher maître, mon bon Max, j'ai un secret à vous confier. Asseyez-vous là, près de moi.

MAX. — Parlez : vous connaissez ma vieille amitié.

MARTHE. — Il y a deux ans, à pareil jour, oui, à pareil jour, vous me demandiez ce que j'éprouvais, quelle était la cause d'une préoccupation, d'une tristesse passagère que vous aviez cru remarquer en moi. Je vous dissimulai mes véritables pensées. Ce jour-là, vous vous en souvenez, ma mère prit subitement la résolution de quitter Ville d'Avray et d'éloigner M. de Keruzor, qui venait fréquemment nous voir. Nous partîmes. Vous savez le reste. Eh bien! votre pénétration ne vous avait pas trompé. Vous aviez deviné que j'étais reconnaissante du dévouement respectueux de M. de Keruzor. J'ignorais que ce dévouement prît sa source dans une affection vraie, désintéressée, généreuse. Jusqu'à aujourd'hui, il n'y a qu'un instant, je suis restée dans cette ignorance. Une circonstance singulière, un billet, un aveu, une demande en mariage, déposée dans ce volume il y a deux ans, vient de me dévoiler tout ce qu'il y avait de profond et de sincère dans son dévouement; cette découverte m'a brisé le cœur et son secret lui échappe. Je le verse en vous dont je connais l'amitié paternelle. Le monde trouve que ma main a aujourd'hui quelque prix... Vous comprenez... Vous apprécierez avec ma mère qui ignore tout et à laquelle je veux répéter ce que je viens de vous dire.

MAX. — Chère Marthe... ayez confiance. Tout s'éclaircira avant peu. (*Il s'approche de la fenêtre donnant sur la rue.*) Ah! voilà les persiennes du châlet qui s'ouvrent.... On le dirait habité comme autrefois.

SCÈNE VIII.

LES PRÉCÉDENTS, Mme THOMPSON.

Mme THOMPSON. — Max, votre poète n'arrive pas. Voilà six heures. J'espérais cependant le garder à dîner avec nous.... Sait-il manger à table? Est-il présentable?

MAX, *regardant par la fenêtre donnant sur le parterre servant de cour d'entrée.* — Ma foi, le voilà! Il traverse le jardin... (*Il entre...*)

ANTOINE, *ouvrant la porte.* — M. Gaëtan de Keruzor!

Mme THOMPSON. — Monsieur de Keruzor ! Est-ce monsieur, qui est l'auteur de votre libretto, Max?

MAX. — Oui, Madame, c'est lui-même.

Mme THOMPSON. — Monsieur est devenu poète !

(Silence de quelques instants.)

MAX, *d'un ton sérieux, s'avançant vers Mme Thompson.* — Madame, puisque l'occasion s'en présente, j'ai un devoir de conscience à remplir près de vous, et je veux m'en acquitter sans retard. Il y a deux ans, ici même, je crus devoir, vous vous en souvenez, mettre en éveil votre prudence maternelle.... Mal renseigné, je l'avoue, sur le compte de M. de Keruzor, que je ne connaissais pas alors personnellement et que j'étais loin d'apprécier à sa juste valeur, je vous engageai, sinon à rompre vos relations avec lui, du moins à les rendre moins fréquentes.... Ma conscience, je le répète, m'oblige en ce moment à rétracter complétement ce que j'avançais alors sans preuves. Je suis donc heureux de trouver cette occasion de proclamer hautement devant vous la profonde estime que je professe pour M. de Keruzor qui, depuis deux ans, a quitté la France et rapporte aujourd'hui d'Italie, comme vous pouvez le lire sur son front, une noble et fière cicatrice, reçue sur le champ de bataille de Castelfidardo....

Mme THOMPSON, *avec admiration.* — De Castelfidardo ! !

MAX. — Oui, Madame ; maintenant j'hésite.... Dois-je continuer?.. Si je parle, cependant, je suis sûr de remplir un devoir vis-à-vis des personnes qui me sont le plus chères.... Vous me disiez tout à l'heure, Madame, votre désir de rendre à Marthe sa gaieté d'autrefois... Peut-être le moyen d'y parvenir s'offre-t-il de lui-même... Devinez-vous?

Mme THOMPSON *réfléchissant.* — Parlez ouvertement... Que voulez-vous dire? (*Silence... Elle regarde alternativement Marthe et M. de Keruzor.*) Je commence à deviner. (*Marthe et M. de Keruzor s'approchant de Mme Thompson saisissent, chacun de son côté, l'une de ses mains. M. de Keruzor fléchit un genou. Mme Thompson se tournant vers sa fille.*) Maintenant, je crois comprendre. Parlez,

Marthe. Je désire par-dessus tout assurer votre bonheur; ainsi que votre fortune, votre main vous appartient.

MARTHE. — Pourrais-je mieux la placer que dans une main mutilée en défendant une noble cause, et qui, d'ailleurs, je le sais aujourd'hui, me fut autrefois généreusement tendue, lorsque celle que je donne en ce moment avait si peu de prix?

Mme THOMPSON. — Qu'il en soit ainsi. Je vous approuve. (*Elle unit les deux mains, puis se retournant vers Max.*) Eh bien! c'était là le valet de cœur! C'était écrit là-haut.

MAX. — Je m'associe cordialement à votre bonheur, et nous chanterons gaiement ensemble le refrain de la vieille chanson :

Du jour que l'on aime,
On ne choisit plus.

Js. DE L'AUNAY.

LA GRANDE ARMÉE VENDÉENNE

ET

LES PRISONNIERS DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.

—

V.*

Comment, dira-t-on, peut-il se faire qu'une tradition qui repose sur un ensemble de preuves aussi solides ait trouvé et trouve encore des contradicteurs? Chaque parti cependant a fourni les siens, et la démonstration serait incomplète, si je négligeais de réfuter les objections, captieuses quelquefois, futiles le plus souvent, qui ont été produites.

Parmi les adversaires de la tradition de Bonchamps, il en est deux qui méritent particulièrement de fixer l'attention. L'un est M. Le Bouvier Desmortiers, le premier en date, le plus ardent à contester le fait, puisqu'il ne l'a pas discuté moins de quatre fois; l'autre est M. Bonnemère, auteur de *la Vendée en 1793*, compilation indigeste où les erreurs abondent et dans laquelle, malgré certains documents de sérieuse érudition, l'ignorance du sujet se montre à découvert. On verra qu'il a peu servi à M. Bonnemère d'être venu le dernier, et qu'il n'a pas même su profiter des arguments produits avant lui.

M. Le Bouvier était un fort brave homme, qui avait fait la guerre

* Voir la livraison de Février, pp. 108-129.

en Vendée et qui, à bon droit, très-reconnaissant envers Charette de lui avoir sauvé la vie, consacra plusieurs ouvrages à exalter ce héros et à le venger des attaques publiées contre lui. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a observé que la reconnaissance pouvait aisément devenir une passion exclusive et compromettre alors la sûreté du jugement. M. Le Bouvier n'a pas su complétement mettre sa reconnaissance à l'abri de ce danger ; Charette est impeccable, infaillible ; ce sont toujours d'autres chefs qui ont commis les fautes qu'on lui reproche. Or, ce général ayant été blâmé par quelques-uns de ne s'être pas associé à l'expédition d'outre-Loire, M. Le Bouvier eût été infidèle à son programme en se montrant favorable aux chefs qui décidèrent cette campagne, « plus éclatante que sage [1]. »

Au premier rang de ceux que, par le titre même de sa *Réfutation*, M. Le Bouvier appelle les calomniateurs de Charette, on rencontre M. Alphonse de Beauchamp, auteur de l'*Histoire de la guerre de la Vendée et des chouans*, ouvrage en trois volumes, portant la date de 1806. La nouveauté du sujet, que Berthre de Bourniseaux seul avait déjà traité dans un court abrégé, une forme littéraire accessible à tous, avaient procuré au livre de M. Alphonse de Beauchamp un véritable succès. Je n'ai point à me demander comment il se fait que M. Alphonse de Beauchamp, ancien employé au Comité de sûreté générale, ancien commis aux bureaux du ministère de la police, dans les archives duquel il puisa principalement ses matériaux, ait auprès de certaines gens la réputation d'un auteur royaliste ; mais son hostilité contre Charette est une chose facile à constater. Il est également très-facile de voir qu'une bonne partie de la *Réfutation* de M. Le Bouvier est dirigée contre M. de Beauchamp. « C'est à lui (à M. de Beauchamp) — dit-il, dans l'avant-propos de sa *Réfutation* — principalement que je m'adresse pour venger la mémoire de Charette et l'honneur de sa famille [2]. »

Ainsi disposé, le panégyriste du héros poitevin crut aisément que Beauchamp avait inventé beaucoup de faits et notamment la

[1] *Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette.* Un vol. in-8° de plus de 600 pages, Paris 1809, p. 191.

[2] *Ibid.*, avant-propos, p. vij.

scène de la délivrance des prisonniers [1]. Si M. Le Bouvier s'était borné à contester certains détails, comme le roulement de tambours précédant la lecture de la proclamation de Bonchamps [2], il aurait, je crois, fait une saine critique, car aucun document n'autorisait Beauchamp à orner son récit de la sorte; mais M. Le Bouvier ne s'est pas arrêté là. Selon lui, la prétendue délivrance des prisonniers « est une fable depuis le commencement jusqu'à la fin.... On sentira que la grâce des uns eût été un signal de mort pour les autres. Puisque M. de Bonchamps n'avait pas un lieu de sûreté à contenir les prisonniers, leur mort devenait une mesure indispensable de salut pour les Vendéens... Si son âme défaillante, en s'épuisant par un dernier bienfait, eût eu la force d'en prévoir les suites, il aurait abandonné les prisonniers à leur mauvais sort [3]. »

Il est bon de rappeler qu'au moment où M. Le Bouvier s'exprimait ainsi, aucun des documents que j'ai produits n'avait encore été livré à la publicité : il se trompait cependant en attribuant à Beauchamp l'invention de la *fable* de la délivrance des prisonniers. Un général républicain, dont le témoignage ne saurait être indifférent, puisqu'il servait sous les ordres de Chalbos, au moment du passage de la Loire, Danican [4], avait, dès l'année 1796, publié à Londres une brochure dans laquelle on lit : « Ce que nos généraux et nos augustes représentants n'eurent jamais la bonne foi d'avouer, c'est que, sur le point même où les Vendéens s'embarquaient pour fuir leur patrie, ils donnèrent la vie et la liberté à cinq ou six mille de nos soldats, prisonniers depuis quatre mois dans l'abbaye de Saint-Florent. *Ce fut à l'humanité de Bonchamps*, qui mourut le lendemain de ses blessures, ainsi qu'aux sollicitations de son

[1] *Ibid.*, p. 189. — A propos de cet incident, M. Le Bouvier dit, en parlant de Beauchamp : « On verra encore mieux par la suite combien il a mis de contes dans son histoire et d'histoires dans ses contes, » p. 191.

[2] *Histoire de la guerre de la Vendée et des chouans*, par Alphonse de Beauchamp, 1re édit., 1806, t. I, p. 368.

[3] *Réfutation des calomnies*, pp. 189 et 190. — M. Le Bouvier, en parlant des suites, fait allusion à un acte odieux qu'aucun historien ne voudrait soutenir aujourd'hui, mais que la passion du moment avait accrédité. On prétendait que les prisonniers, après leur délivrance, avaient tiré sur leurs libérateurs.

[4] Savary, t. II, p. 262.

épouse, *que les républicains durent leur salut.* Ce qu'il y a de singulier, c'est que tout le monde sait cela comme moi, et que personne n'a eu le courage de révéler ce trait d'humanité qui est sublime [1]. »

Ainsi, en 1809, M. Le Bouvier dit que la délivrance des prisonniers sur la demande de Bonchamps est une fable. Il n'admet pas même qu'il y ait eu des prisonniers délivrés, et il se contente, pour le prouver, de citer un passage de la lettre de Bourbotte, Turreau, Choudieu et Francastel, dans lequel ces représentants disaient : « Indépendamment de tous les prisonniers délivrés à Mortagne, Châtillon, Cholet et Beaupreau, *nous en avons arraché des bras de l'ennemi 5,500 à Saint-Florent.* Ces malheureuses victimes se sont jetées dans les bras de leurs libérateurs, qu'ils baignaient des larmes de la joie et de la reconnaissance [2]. »

Bonchamps, toujours selon M. Le Bouvier, n'eut point de décision à prendre : « il n'était point à Saint-Florent ; on l'avait transporté de Beaupreau au village de la Melleraye, dans une petite île située près de cette ville. Il y mourut, après un court entretien avec quelques amis, notamment avec M. l'abbé Martin, trésorier de son armée. Son corps fut porté à Varades [3]. »

Ces deux affirmations, qui constituent la première attaque de M. Le Bouvier, sont fort inoffensives. Je crois avoir démontré que les prisonniers républicains ne furent point arrachés des bras des brigands, mais, s'il restait encore à ce sujet quelques doutes dans l'esprit du lecteur, voici deux lettres de Carrier qui viennent fort à point pour détruire l'incertitude. Ce représentant écrivait, le 20 octobre, de Nantes : « Le reste de nos troupes a joint, le lendemain 18, la division de Beaupreau. Nous nous disposions à attaquer Saint-Florent, lorsque nous avons été instruits que les rebelles évacuaient ce dernier asile, et avaient déjà passé la Loire. *Cette nouvelle nous*

[1] *Les brigands démasqués*, par Danican, 3e édit., p. 78. Londres, 1796.

[2] *Réfutation des calomnies*, p. 191. — Cette lettre est celle que j'ai appelée la lettre à sensation, lorsque j'en ai cité d'autres passages. — Du 30 du premier mois — 21 octobre 1793. — *Moniteur*, N° 33, p. 134. — *Journal des Débats et des Décrets*, N° 400, p. 21.

[3] *Réfutation*, p. 190.

est parvenue par environ quatre mille prisonniers venant de Saint-Florent qui nous ont attesté la mort de d'Elbée [1]. »

La lettre du 2 novembre, datée d'Angers, n'est pas moins explicite : « Le 18, le corps d'armée se rendit fort tard à Beaupreau ;.... *le lendemain*, les représentants du peuple s'assemblèrent [2],..... *une foule de prisonniers, arrivés dans la nuit, et à l'aube du jour,* nous avait déjà appris que la terreur et la consternation s'étaient tellement répandues dans l'armée des brigands... qu'ils avaient fui à Saint-Florent et passé la Loire [3]. »

M. Le Bouvier se chargera lui-même de réduire à néant les effets de sa seconde affirmation et il reconnaîtra plus tard qu'il s'est trompé, en disant que Bonchamps mourut « dans une petite île, auprès de Beaupreau, » la petite île dont il s'agit étant située près de Varades, de l'autre côté de la Loire.

Quand parurent les *Mémoires de Mme de la Rochejaquelein* (1814), livre où Charette n'est pas toujours jugé avec une grande bienveillance [4], M. Le Bouvier eut du moins la consolation d'y trouver une explication du salut des prisonniers de Saint-Florent qui justifiait sa répugnance à reconnaître Bonchamps pour leur libérateur.

Mme de la Rochejaquelein ne contestait pas la tradition ; elle se bornait à insinuer que les chefs, ayant décidé la mort des prisonniers, avaient reculé devant l'horreur de l'exécution, et que ceux-ci avaient témoigné plus tard à Mme de Bonchamps leur reconnaissance de ce qu'elle avait réussi à calmer la fureur de M. Cesbrons d'Argognes.

[1] *Revue rétrospective*, 2e série, t. v, p. 107.

[2] La marche des colonnes sur Nantes et sur Angers fut le résultat d'un conseil de guerre tenu à Beaupreau, le 19 octobre, en présence des représentants. — Voyez *Rapport de Richard et Choudieu*, p. 69.

[3] *Revue rétrospective*, 2e série, t. v, p. 110. — La lettre est datée du 2e jour de la 2e décade du 2e mois de l'an II. — « La terreur, dit Westermann, était tellement imprimée chez les rebelles que 5,000 prisonniers furent délivrés par l'effet seul de cette terreur, au moment où *le conseil des brigands balançait à les faire périr*, et plus de *cinq heures avant que nos pelotons d'avant-garde parussent.* » (*Copie d'une lettre de Westermann aux Jacobins*, le 8 ventôse an II, petite brochure, p. 15.)

[4] La Bibliothèque publique de Nantes possède un manuscrit inédit de M. Le Bouvier Desmortiers, contenant la réfutation d'un certain nombre d'assertions de Mme de la Rochejaquelein, concernant Charette.

Mieux informée, Mme de la Rochejaquelein, dans les autres éditions de ses *Mémoires*, compléta son premier récit, et reconnut son inexactitude en disant qu'elle avait ignoré que M. de Bonchamps « eût fait crier grâce en son nom [1]. » Peut-être eût-elle mieux fait d'alléguer que, la chose lui paraissant douteuse, elle avait omis d'en parler, car on ne peut supposer qu'elle l'ait complétement ignorée. M. de Barante avait publié, en 1812, dans la *Biographie universelle de Michaud*, une notice sur Bonchamps, où non-seulement il attribuait le salut des prisonniers aux principaux chefs vendéens, mais où il énonçait d'une manière positive que Bonchamps expirait lorsque les prisonniers coururent le danger d'être massacrés [2], et, de plus, que la pétition en faveur de sa veuve avait seule accrédité le bruit de son intervention en cette affaire. Or, il est peu vraisemblable que M. de Barante qui, durant son séjour à Bressuire, en qualité de sous-préfet, avait collaboré aux *Mémoires* [3], eût professé, sur les événements de la guerre civile, des idées différentes de celles de Mme de la Rochejaquelein.

Quoi qu'il en soit, la première version des *Mémoires* est telle qu'on pouvait l'attendre de la veuve de Lescure qui, « n'ayant pu retrouver dans ses souvenirs les récits » concernant les divers épisodes de Saint-Florent, s'est fiée « aux détails qu'on lui a racontés depuis [4]. »

« Les officiers, dit-elle, délibérèrent sur le sort de ces prisonniers. J'étais présente ; M. de Lescure était couché sur un matelas, et je le soignais : chacun fut d'avis, dans le premier mouvement, de les faire fusiller sur le champ. M. de Lescure me dit, d'une voix affaiblie et qui ne fut point entendue : c'est une horreur ! Mais quand il fallut aller donner l'ordre et faire exécuter ces malheureux, personne ne voulut s'en charger ; l'un disait que cette affreuse boucherie était au-dessus de ses forces, l'autre qu'il ne voulait pas faire office de bourreau....; d'autres disaient que ce serait autoriser les représailles des bleus. »

[1] Edition Baudouin, p. 242.
[2] *Biographie Michaud*, 1re édition, t. v, p. 94.
[3] Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II, p. 418.
[4] *Mémoires de Mme de la Rochejaquelein*, p. 238.

Elle ajoute que, depuis, des prisonniers ont témoigné leur reconnaissance en sauvant Mme de Bonchamps, au moyen d'un certificat qui « attestait que M. de Bonchamps, d'après la sollicitation de sa femme, avait obtenu leur grâce de l'armée vendéenne. Mme de Bonchamps n'a pas pu revoir son mari ; on lui avait caché l'état où il était [1]. »

Ces affirmations, eussent-elles été maintenues, ne sauraient prévaloir sur celles qui ont été produites ; la tradition de Bonchamps n'a pu naître de la pétition des prisonniers en faveur de sa veuve, puisque, six mois avant l'arrestation de celle-ci, l'armée républicaine avait salué Bonchamps comme le libérateur. Mais quand on songe que Mme de la Rochejaquelein, aussitôt qu'elle connut les certificats insérés dans la *Vie de Bonchamps*, par M. Chauveau, en 1817, rectifia, au moyen d'une note, le passage que je viens de citer, on aurait mauvaise grâce à lui reprocher beaucoup de ne s'être pas faite le héraut de la gloire de Bonchamps.

En suivant l'ordre des temps, nous rencontrons l'ouvrage intitulé : *Victoires et conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français*, lequel, ainsi que nous l'avons dit au début de ce travail, adopte pleinement la tradition de Bonchamps. Charette étant fort maltraité dans ce livre, en général peu favorable à la Vendée, M. Le Bouvier, avec une fidélité qui l'honore, rentra dans la lice pour venger son héros. Il se garda bien d'oublier l'affaire de Bonchamps à Saint-Florent, et, au *chapitre des erreurs* de sa *Lettre aux auteurs anonymes de l'ouvrage intitulé Victoires et Conquêtes*, un paragraphe spécial est consacré à cette *erreur*.

Il est curieux d'observer que la thèse de M. Le Bouvier subit ici une légère transformation. Il ne soutient plus que l'armée vendéenne fut complétement étrangère au salut des prisonniers ; c'est à Bonchamps tout seul qu'il a cette fois affaire, et pour en finir avec la tradition, il produit la lettre d'un *témoin oculaire*, de celui-là même qui l'avait mal renseigné jadis, en lui disant que Bonchamps était mort aux environs de Beaupreau. « Je me l'étais persuadé à tort, déclare ce témoin : j'étais au château de Beaupreau,

[1] *Mémoires*, p. 242.

le soir de la bataille de Cholet. Je vis apporter M. de Bonchamps sur un brancard; il était sans mouvement. Nous étions plusieurs qui nous empressâmes pour le voir; le soin qu'on mit à nous en empêcher nous persuada cette erreur, et dans la douleur de cette perte nous nous en tenions pour certains; mais on lui donna quelques soins au château, et on le transporta au village de la Mellerais, près de Saint-Florent, où il expira après un court entretien avec ses amis, et notamment avec M. l'abbé Martin..... M. de Bonchamps ne parla point en public, comme l'a dit l'*historien* (Alphonse de Beauchamp), et ne fut point arrêté pour aucun soin de l'armée à Saint-Florent. Il dit à ces messieurs (qui me l'ont répété depuis mon N° 9) : « Je vous l'ai dit bien des fois, que tel devait être notre sort, etc..... » Ce témoin ajoute : « Je désire réparer à temps mon erreur[1]. »

Ce *témoin oculaire*, qui n'a pas vu autre chose qu'un mort sur le brancard qui portait Bonchamps vivant, a donc entendu dire que la scène racontée par l'*historien* n'eut point la solennité qu'il lui a donnée; il n'avance rien de plus, et il n'aura pas même besoin de se contredire pour proclamer plus tard la vérité de la tradition.

Voilà le document au moyen duquel M. Le Bouvier s'imagine devoir triompher de toutes les contradictions. « Ce récit d'un témoin oculaire, s'exclame-t-il,..... détruit l'erreur accréditée que c'est à la sollicitation de Bonchamps que 5,000 prisonniers.... qu'on allait mitrailler, obtinrent leur grâce. Bonchamps, comme on vient de le voir, ne s'arrêta point à Saint-Florent.... il n'était point en état de faire les choses contradictoires que l'historien met dans sa bouche. » Il ne triomphe pas moins en citant le passage où Mme de la Rochejaquelein (1re édition) raconte les démarches d'Haudaudine pour sauver Mme de Bonchamps; ces démarches ont pu seules donner lieu à la tradition fabuleuse qu'il combat, et si le fait eût été vrai, il aurait plaidé plus éloquemment en faveur de Mme de Bonchamps que la pétition des prisonniers.

Je n'ai amoindri aucune objection, et, au point où nous en

[1] *Lettre aux auteurs anonymes de l'ouvrage intitulé Victoires et Conquêtes*, p. 109, par l'auteur de la *Vie de Charette*, brochure de 134 pages. Paris, 1818, Pélicier, Dentu et Chaumerot.

sommes, nous n'avons devant nous qu'une affirmation de M. de Barante à laquelle M. Le Bouvier n'est peut-être point étranger, et une affirmation de M. Le Bouvier, basée sur celle que Mme de la Rochejaquelein a rétractée plus tard.

Cet échafaudage est-il bien solide? Le lecteur va pouvoir en juger par lui-même.

Bonchamps, rien n'est plus certain, est mort à la Meilleraie; mais, comme pour aller mourir en ce lieu il fallait qu'il traversât Saint-Florent, il est tout naturel de supposer qu'on dut y attendre pour lui une occasion favorable de passer le fleuve. Il est d'ailleurs si vrai qu'il s'y arrêta, que Bérard commence sa lettre du 19 octobre en disant : « Je t'écris de la chambre que vient de quitter Bonchamps [1]. » D'après le volontaire Guitet, ce chef aurait même, avant de mourir, fait appeler un soldat républicain nommé Despeigner et lui aurait parlé [2]. En outre, l'abbé Martin, que tout le monde, y compris M. Le Bouvier, s'accorde à présenter comme ayant assisté aux derniers instants de Bonchamps, déclare, « sur sa conscience et sur son honneur, » que, « le 18 octobre, M. de Bonchamps.... étant blessé et rendu à Saint-Florent, dans la maison Duval, dans la chambre touchant la rue, reçut un officier d'une autre division qui lui dit qu'il y avait cinq à six mille prisonniers, etc..... M. de Bonchamps répondit qu'il ne fallait pas égorger des ennemis devenus prisonniers. En même temps il donna l'ordre positif de les respecter [3]. »

C'était pour la troisième fois que M. Le Bouvier Desmortiers entretenait le public de la question de Bonchamps, lorsqu'il publia, en 1819, sa *Correspondance avec M. A. de Bouillé* [4]. Il faut savoir

[1] Grille, *La Vendée en* 1793, t. II, p. 336. — Le 19, la nouvelle de la mort de Bonchamps n'était point encore parvenue à Saint-Florent; Merlin de Thionville, dans la lettre que j'ai citée au commencement, écrivait à cette date : « Bonchamps n'a plus que quelques heures à vivre. »

[2] *Lettres et documents sur les volontaires de Maine-et-Loire*, par Grille, t. IV, p. 447.

[3] *Mémoires de Mme de Bonchamps*. Pièces justificatives, p. 106. Cette pièce porte la date du 5 juin 1817.

[4] *Correspondance de M. le comte Arthur de Bouillé et de M. Le Bouvier Desmortiers, concernant la gloire militaire de M. de Bonchamps, général vendéen*. Broch. in-8° de 32 pages. Paris, 1819, Mme Huzard.

reconnaître que, cette fois, il avait été provoqué par une lettre de M. de Bouillé, où le gendre de Bonchamps lui reprochait un peu durement de s'être montré, dans la *Lettre aux auteurs anonymes,* injuste envers son beau-père. M. de Bouillé avait joint à sa lettre une déclaration de M. Soyer, de ce même *témoin oculaire,* dont M. Le Bouvier avait fait tant de bruit, bien que son témoignage se bornât à établir que Bonchamps n'avait point parlé en public, déclaration où M. Soyer ne cherchait nullement à nier que l'ordre eût été donné par Bonchamps.

Ce dernier trait surtout paraît avoir été sensible à M. Le Bouvier; et « la surprise que lui causa la lettre surpassa de beaucoup l'indignation qui l'avait dictée [1]. » Il se remit à l'ouvrage, et voici le résumé fidèle de son argumentation :

Jamais il n'a voulu contester les droits de M. de Bonchamps à l'immortalité. « Ils reposent sur une base plus solide qu'un prétendu mouvement de bienfaisance rapide comme l'éclair, et dont les suites ont été si déplorables, que s'il y eût survécu, il les aurait expiées par des larmes de sang [2]. » Glissons rapidement sur ce passage : il y aurait malice à profiter de termes qui ont certainement trahi la pensée de l'auteur. Autrement, ce mouvement de bienfaisance qui n'exista jamais et n'en eut pas moins des suites déplorables, ferait penser aux *cent louis,* de Mme de Goezman, *rejetés la veille du jour.... où on ne lui a jamais parlé de ces quinze louis* [3].

M. Le Bouvier s'élève ensuite contre cette manie du XIXe siècle de faire parler les morts illustres, et, abordant les certificats, il repousse celui du 4 juin [4] (Gruget, 1er signataire), parce qu'il y est dit que la liberté fut rendue aux prisonniers dès que Bonchamps eut demandé leur *grâce.* Là, il revient à son ancienne thèse des prisonniers délivrés par l'arrivée de l'armée républicaine, et, en outre de la lettre des représentants, il invoque le certificat d'Haudaudine et autres, où ils disent avoir été délivrés par l'armée

[1] *Ibid.,* p. 9.
[2] Page 16.
[3] Beaumarchais, *Supplément au mémoire à consulter.*
[4] Voir les certificats dans un des ouvrages où ils ont été reproduits, et que j'ai indiqués *supra.*

républicaine. Ce qui l'irrite contre le certificat signé Gareau et Lebrun, c'est qu'il y est parlé d'un *ordre* de Bonchamps, contradiction grave du premier; car « demander une grâce à ses soldats, et donner un ordre à toute l'armée, sont, dans le même instant et sur le même fait, deux choses contradictoires dont l'une est nécessairement fausse [1]. »

Pour amortir l'effet d'un autre certificat (Martin-Baudinière), il lui reproche de débuter par cette phrase ambiguë : « Le 18 octobre 1793, le surlendemain de la bataille de Cholet. » « Si, dit-il, le 18 octobre était le surlendemain de la bataille de Cholet, elle s'était donc donnée le 16, *or c'est le 18 qu'elle eut lieu* [2]. » J'abrège : donc Bonchamps, qui est mort le 18, n'a pu délivrer des prisonniers dans la journée du 20. Puis enfin, comment croire un témoin qui prétend que des prisonniers ont crié : Vive le roi ! quand Haudaudine ne dit rien de semblable dans sa déclaration ?

Telles sont, dans toute leur force, ou plutôt dans toute leur faiblesse, les arguties derrière lesquelles M. Le Bouvier s'est retranché en dernier lieu pour se dispenser de croire à la tradition de Bonchamps et demeurer d'accord avec ses affirmations de 1809. En dernier lieu n'est pas le vrai mot, car, avant de mourir, M. Le Bouvier contestera encore ce qu'il a toujours contesté; mais, pour plus de simplicité, il se bornera, cette fois, à renvoyer pour la démonstration aux *Mémoires de Mme de la Rochejaquelein* [3].

Pour n'avoir plus à revenir sur ces certificats royalistes, je dirai tout le premier qu'il ne serait pas impossible, en empruntant le verre grossissant de M. Le Bouvier, d'y découvrir encore quelques contradictions de la force de celles qu'il a relevées; mais ils n'en conserveraient pas moins toute leur force probante, relativement au fait principal.

C'est un véritable lieu commun de rappeler que le caractère des attestations de complaisance est de présenter les circonstances accessoires du fait avec une uniformité que dément la diversité des appréciations humaines. Il résulte de l'expérience des cours

[1] *Correspondance de M. A. de Bouillé, etc.*, p. 18.
[2] M. Le Bouvier se trompe d'un jour.
[3] Nouvelle édition de sa *Vie de Charette*, Nantes, Mellinet, 1823, p. 139.

d'assises que l'identité parfaite des déclarations dispose plus vite l'auditeur à suspecter un concert entre les témoins que les dépositions, concordantes sur le fait principal, mais diverses par les détails qui les accompagnent. Spécialement quand il s'agit d'événements accomplis dans un moment de trouble, il est impossible que les rapports des témoins ne présentent pas quelques divergences.

On trouvera peut-être que je me suis donné une peine inutile en réfutant par le menu les objections de M. Le Bouvier; mais je n'étais pas libre de négliger des écrits dont M. B. Fillon invoquait naguère encore l'autorité. En 1860, le savant auteur de l'*Histoire de Fontenay* énonçait comme fait incontestable, que Bonchamps était mort vingt-quatre heures avant que les prisonniers ne courussent risque de la vie, et il n'avait pas de meilleur garant que « Bouvier Desmortiers, l'historien de Charette, qui l'a, disait-il, victorieusement démontré dans une brochure à laquelle les partisans de la légende n'ont répondu que par des déclarations très-pauvrement agencées [1]. »

VI.

M. Eugène Bonnemère, dont le livre a éclairé M. Claretie sur la fausseté de la *légende* de Bonchamps, a pris, j'en suis convaincu, beaucoup moins de peine que M. Le Bouvier à composer sa démonstration; aussi personne ne lui enviera le succès qu'il a obtenu.

L'auteur de *La Vendée en 1793* [2] a, pour écrire l'histoire, un procédé qui lui est propre, et que je me dispenserai d'appeler par son nom. Lorsque j'achetai son livre, il y a deux ans, je n'aurais point osé le juger comme je vais le faire, parce qu'il convient de laisser aux gens qui ont légèrement corrigé leurs épreuves, le temps de

[1] *Lettres inédites de la Vendée à M. A. de Montaiglon*, par B. Fillon. Paris, Tross, Un vol. in-8°, p. 100. (Citation empruntée à l'article de M. Lemarchand.)

[2] *La Vendée en* 1793, par Eugène Bonnemère. Un vol. in-12. Paris, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1866.

publier leurs *errata;* mais aucun scrupule ne peut m'empêcher aujourd'hui de signaler au public un auteur qui, pour avoir raison, cite d'une manière infidèle les textes qu'il invoque.

Ainsi, par exemple, racontant l'émeute de Châtillon, du 22 août 1792, M. Bonnemère écrit : « 22 août 1791. Gorgés de vin, ces vainqueurs d'une heure tombent ivres-morts par les rues ; les gardes nationaux les expulsent[1], » et, en note : B. Fillon, *Pièces contre-révolutionnaires,* p. 18. Vous allez à la page 18, et vous lisez : « A la première décharge, il y eut plusieurs hommes de tués. La majeure partie des séditieux étaient *si ivres* qu'ils étaient couchés dans les rues à dormir et *qu'on les tuait à loisir.* Il y eut... cinquante hommes de part et d'autre de tués[2]. » Ailleurs, voulant montrer la cruauté des comités royalistes du pays de Retz, aux premiers temps de l'insurrection, il cite, toujours d'après les *Pièces contre-révolutionnaires* de M. Fillon, un billet où les membres du comité du Port-Saint-Père annoncent qu'ils ont *massacré* plus de quarante suspects ; vérification faite dans le livre de M. Fillon, à la page indiquée par M. Bonnemère, il se trouve que M. Fillon, copiant fidèlement la pièce originale, a imprimé : « Nous avons *incarcéré* plus de quarante suspects[3]. » Si l'on voulait s'amuser à relever les simples bévues de cet auteur, la liste en serait longue. On montrerait M. Bonnemère blâmant les historiens de n'avoir pas décrit exactement le pays (p. 5), et faisant de la *plaine* (p. 15) une peinture qui s'applique si bien au *marais,* qu'on est tenté de lui pardonner de nommer *maraichin* l'habitant de la plaine (p. 16). Ailleurs, il paraît ignorer que la constitution civile du clergé, de juillet 1790, avait établi un évêque par département, et il parle d'une révolte éclatant, « le 1er mai 1790, le jour de l'élection de l'évêque[4] de

[1] *La Vendée en* 1793, p. 74.

[2] M. Fillon, *loc. citat.*, conteste ce chiffre en note, mais l'erreur est mince, car une lettre officielle relate qu'il y eut six patriotes et quarante rebelles tués en cette rencontre. (Voy. *Moniteur* du 31 août 1792, N° 244, p. 1033.) — Voir aussi L. Blanc, *Hist. de la Révol.*, t. VIII, p. 184.

[3] Comparer *La Vendée en* 1793, de M. Bonnemère, p. 134, et les *Pièces contre-révolutionnaires*, p. 45.

[4] M. Fillon (*Histoire de Fontenay,* p. 356), auquel il renvoie, a pourtant écrit d'une façon très-claire : « Le 1er mai, jour de l'élection de l'évêque, une révolte sanglante éclata à Saint-Christophe-du-Ligneron. »

Saint-Christophe-du-Ligneron » (p. 47). Cette date de 1790 est trois fois répétée dans la même page, comme étant celle de la prestation de serment.

M. Bonnemère est allé si vite en composant son livre qu'il a marqué, pour l'arrivée de Charette à Machecoul, trois dates différentes : le 14 mars (p. 126), le 11 mars (p. 131), et une date indéterminée qui, d'après le propre récit de l'auteur, ne peut être ni le 11, ni le 14 (p. 134). Je ne donne ici que la fleur du panier, car je n'ai point fait une étude spéciale du livre de M. Bonnemère.

On devine qu'un écrivain aussi fécond en ressources ne pouvait être fort embarrassé pour démontrer que la délivrance des prisonniers de Saint-Florent « fut l'œuvre de tous et de personne » (p. 223). Il paraît même qu'il y réussit à merveille, puisque M. Claretie, commentant la réclamation de M. de Bouillé, a répondu au petit-fils de Bonchamps : « J'ai dit tout cela, un livre vivant à la main, un livre d'histoire sévère que M. de Bouillé n'a point lu, car il me paraît surtout connaître l'histoire par les légendes de son parti ; j'ai dit tout cela, et M. Eugène Bonnemère l'avait dit avant moi dans son beau travail sur *La Vendée en 1793* [1]. »

Livre vivant, histoire sévère, il s'en faut de peu que M. Claretie n'applique à son ami le premier hémistiche d'un vers fameux : *Sévère historien !* Fort heureusement pour nous, il a contenu sa louange, car ce serait à regretter de n'être pas d'un parti où la gloire est à si bon marché. Il ne faudrait pourtant pas, dans son propre intérêt, que M. Claretie, s'oubliant lui-même pour louer les amis, se laissât entraîner trop souvent à conseiller aux autres de lire des ouvrages qu'il n'a pas lus. Le romancier n'y gagnerait rien, et l'historien pourrait y compromettre son autorité.

Dans le même article, où il reproche à M. de Bouillé de n'avoir étudié l'histoire que dans les légendes de son parti, et où il s'essouffle à prouver que le parti royaliste a eu ses Carriers, la fatalité veut qu'il dise : « Que M. de Bouillé lise là-dessus les notes de F. Grille. » Or, s'il prenait la peine de les lire lui-même, il y trouverait, pas plus loin qu'à la page 14 du tome Ier, un jugement

[1] *Opinion nationale* du 5 septembre 1867.

ainsi formulé sur les *Mémoires de Mme de la Rochejaquelein* : « Il y a dans cette galerie de la comédie autant que du drame... on ôte à Bonchamps le trait sublime qui lui a valu à Saint-Florent un tombeau de marbre.... que de singes l'ont suivi! Les faiseurs et les barbouilleurs ont pris chez lui le mot d'ordre [1]. » Je suis de trop bonne foi pour laisser à penser que cette boutade de Grille s'adresse aux écrivains de la couleur de M. Claretie; mais, en bonne justice, si nos amis la prenaient pour eux tout entière, ne feraient-ils point tort de sa part à M. Claretie?

Le reproche de n'avoir pas lu les notes de Grille ne saurait atteindre M. Bonnemère. Il les a étudiées, et il en a fait un usage aussi légitime en les citant souvent qu'en donnant à son volume in-12 le titre des trois in-8° qui contiennent ces notes. Je suis même heureux de pouvoir reconnaître que les récits de Grille, noyés dans une foule de documents, précieux seulement aux travailleurs, sont devenus beaucoup plus accessibles au public sous la forme littéraire que M. Bonnemère leur a donnée. D'ailleurs, moins que personne, je serais bien venu à contester à l'auteur le droit de prendre dans le livre de Grille tout ce qui convenait à sa thèse, et de repousser le reste, notamment le « trait sublime qui a valu à Bonchamps un tombeau de marbre; » mais la vérité est une assez grande dame pour que ceux qui veulent la couvrir lui apportent autre chose que des lambeaux usés ou un voile de contrebande. Car il y a de tout cela, et même quelque chose de plus, dans le tableau que M. Bonnemère a tracé des scènes de Saint-Florent.

Il ne lui suffit pas de montrer que Bonchamps n'obtint pas la grâce des prisonniers; il veut encore que, ce jour-là, le bourg de Saint-Florent ait été le théâtre d'une « action bien plus sublime, dont il est temps de restituer la gloire à son auteur [2]. » Selon lui, le vrai héros de cette journée se trouvait parmi les républicains, et s'appelait Haudaudine. C'était le 17 octobre; on avait fait, dit-il, de nombreux prisonniers de part et d'autre, et, pour en obtenir

[1] *La Vendée en* 1793, par F. Grille, t. I, pp. 14 et 15. — Le mot *lui* s'adresse à M. de Barante, que Grille considère comme l'unique auteur des *Mémoires de Mme de la Rochejaquelein*.

[2] *La Vendée en* 1793, par Eugène Bonnemère, p. 223.

l'échange, on avait envoyé sur parole, à Nantes, « un jeune négociant qui jura de venir rapporter, favorable ou non, la réponse des autorités de Nantes. Cinq mille soldats républicains, laissés aux mains des insurgés, seront impitoyablement massacrés s'il manque à ses engagements. » Amené devant les commissaires du gouvernement, Haudaudine, faisant taire la voix de l'humanité et celle de son propre intérêt, s'attache à montrer que « les prisonniers royalistes ont pour les bleus, à cause des noms que portent plusieurs d'entre eux, une importance beaucoup plus grande que celle que les prisonniers patriotes peuvent avoir pour les royalistes, etc..... » « On voulut combattre ces arguments, mais Haudaudine, à force d'énergie, fit décider le refus de l'échange proposé [1]. » Il retourne auprès des insurgés faire connaître la fatale décision; ni les prières de sa famille, ni les conseils des *administrateurs du district* ne peuvent le retenir. « Furieux en apprenant le refus stoïque des républicains nantais, les Vendéens jurent de se venger sur les cinq mille captifs que Haudaudine a rejoints. Cesbrons lui-même excite leur rage. » Les prisonniers vont être massacrés; « quelques-uns, voulant éviter à leurs cadavres l'injure d'être confondus avec ceux des royalistes, gravent dans leur chair avec un canif le mot magique de liberté. »

M. Bonnemère cite alors [2] quelques lignes du récit d'Alphonse de Beauchamp, mais, ne pouvant taire combien il lui en coûte d'être obligé de le contester, « il est parfois, dit-il, pour l'historien, de douloureux devoirs. »

Que cette entrée en matière ait séduit M. Claretie, rien n'est plus naturel; mais encore faudrait-il qu'à défaut de vérité elle présentât au moins quelque vraisemblance. Ce serait le moment où l'armée républicaine entourait les Vendéens d'un cordon de fer et de feu que ceux-ci auraient choisi pour proposer un échange de prisonniers! et, tandis que sept ou huit représentants aux pouvoirs illimités se trouvaient à Cholet, on aurait envoyé Haudaudine aux administrateurs du district de Nantes pour traiter de cet

[1] *La Vendée en* 1793, par M. Bonnemère, pp. 220 et suiv.
[2] *Ibid.*, p. 222.

échange ! M. Bonnemère voudrait-il nous faire croire qu'il ignore ce qu'étaient alors les districts et les représentants en mission ?

Quand Haudaudine vint à Nantes, non le 17 octobre 1793, mais le 14 mai précédent, comme nous avons eu déjà occasion de le dire, demander l'échange de prisonniers faits aux environs de Legé par Charette et détenus, non à Cholet ou à Saint-Florent, mais à Montaigu, tous les corps administratifs spécialement réunis, et non pas seulement le district, déclarèrent que « cette proposition était un piége adroitement tendu pour semer la division, » vu que les brigands « n'ignorent pas que les corps administratifs n'ont ni les pouvoirs ni la volonté de traiter avec eux [1]. » Aussi, dès le lendemain, le comité central écrivait-il au représentant Coustard : « Les nommés Haudaudine, etc....., ont eu la lâcheté de se charger d'une mission infamante de la part des insurgés auprès des corps administratifs; à 7 heures du soir, ils ont demandé l'entrée du comité central ; ils ont été admis et ont fait part de la mission dont ils étaient chargés; elle consistait dans une proposition d'échanger les prisonniers de part et d'autre. Vous devez pressentir, citoyen, combien cette ouverture nous a tous indignés [2]. »

Il est également aisé de se convaincre, en lisant la délibération du comité central, que les envoyés n'alléguèrent point que la vie des prisonniers répondait du succès de leur négociation. Mais cette circonstance émouvante, dont M. Bonnemère a orné son récit, n'est pas de son invention. Il y a longtemps que, sur la foi du *Moniteur*, les différents historiens de la Vendée se transmettent cette calomnie. On trouve en effet dans ce grave journal une lettre datée de Nantes, où l'acte d'Haudaudine est apprécié avec plus de justice qu'il ne l'avait été par les administrateurs; mais, en revanche, le correspondant ne craint pas d'affirmer que : « les rebelles avaient d'ailleurs assuré (les envoyés) que dans le cas où ils manqueraient à leur parole, ils sacrifieraient jusqu'au dernier des prisonniers en leur pouvoir [3]. »

[1] Registre du comité central des trois corps administratifs. Séance du 14 mai 1793; registre N° 2, f° 50 et suiv. (*Archives de la Préfecture.*)

[2] Lettre du comité central, du 15 mai 1793, au représentant Coustard à Machecoul. 3e cahier de la correspondance du comité central. (*Arch. de la Préfecture.*)

[3] *Moniteur* du 9 juin 1793, N° 160, p. 689.

Faut-il ajouter encore que la même délibération ne dit rien des prétendus efforts d'Haudaudine pour décider les administrateurs à refuser l'échange proposé? Tout au contraire, elle nous apprend que les mêmes administrateurs, qui devaient qualifier le lendemain de mission lâche et infamante la démarche d'Haudaudine et de ses compagnons, ayant essayé de leur montrer que la parole d'honneur n'obligeait point envers les rebelles, « les trois prisonniers n'ont répondu à ces observations qu'en persistant dans ce qu'ils venaient de dire[1]. » Le discours que M. Bonnemère a mis dans la bouche d'Haudaudine est donc entièrement apocryphe[2].

La vérité a pourtant réussi à se faire jour dans un petit détail du texte de l'auteur que j'ai cité ou analysé. L'amateur curieux des infiniment petits consentira peut-être à noter que l'un des prisonniers, se croyant arrivé à ses derniers moments, grava sur son bras « le mot magique de liberté. » Cela est vrai; nous dirons même que ce héros portait un de ces noms qui ne s'oublient pas. Il s'appelait Laveaux, et il devint plus tard, à Nantes, l'un des séïdes du fameux noyeur Lamberty. Traduit dans les mêmes jours que Mme de Bonchamps devant le même tribunal qui la condamna, cet homme, que l'on accusait d'avoir secondé Lamberty dans d'abominables et infâmes excès de pouvoirs, échappa à la sentence capitale que l'on requérait contre lui, en faisant valoir comme un acte de sublime patriotisme le tatouage de son bras[3].

Des documents que je viens de produire, il ressort donc, avec la dernière évidence, que si quelque chose put éclipser la gloire de Bonchamps à Saint-Florent, dans la journée du 18 octobre, ce ne fut point le rôle joué par Haudaudine, et moins encore l'acte sans nom du citoyen Laveaux. Au surplus, je suis tout prêt à rendre hommage à l'imagination de l'auteur qui a su inventer une scène

[1] Délibération déjà citée.

[2] *La Vendée en* 1793, par M. Bonnemère, p. 220.

[3] Sur la présence de Laveaux à Saint-Florent, voy. Mellinet, *la Commune et la Milice de Nantes*, t. VIII, p. 158. — Pour le réquisitoire et le jugement, voy. registre de la commission du Mans, à la date du 4 floréal an II, 23 avril 1794. (*Archives du greffe.*) — Ce trait fut raconté à la Convention par Philippeaux, et l'insertion en fut décrétée dans les Annales de la vertu. (Voy. *Journal des Débats et des Décrets*, 19 brumaire an II, N° 417, p. 262.)

plus dramatique que la scène consacrée par la tradition; mais je n'en suis pas moins quelque peu étonné de voir les faits ainsi dénaturés par un écrivain qui a la prétention d'être plus sérieux et plus vrai que ses devanciers.

VII.

Ayant ainsi commencé, on comprend que M. Bonnemère ne pouvait hésiter à se prononcer contre l'authenticité du dernier vœu de Bonchamps. Je suppose qu'il n'a point connu les nombreuses attaques dirigées dans le même sens par M. Le Bouvier Desmortiers; car il n'eût point dédaigné l'alliance du vieux magistrat dont les interprétations ont convaincu M. Fillon. Quoi qu'il en soit, M. Bonnemère est plus alerte en ses déductions que le défenseur de Charette, et si la *tradition* ne reposait sur des fondements solides, je crois en vérité qu'il en aurait eu raison.

Plusieurs de ses arguments ne sont pas nouveaux. Je ne m'arrêterai point aux conséquences qu'il tire du prétendu silence de Mme de la Rochejaquelein[1]. Je pourrais me borner, en ce qui concerne l'article de M. de Barante, à renvoyer le lecteur à ce que j'en ai dit plus haut; mais M. Bonnemère a eu le talent de si bien rajeunir le témoignage de M. de Barante qu'il lui a donné une valeur nouvelle qui nécessite quelques mots d'explication. J'ai dit que l'article dont il s'agit datait de 1812; j'ajouterai qu'il est signé Barante fils; la raison en est simple : le père de M. de Barante, collaborant lui aussi à la *Biographie universelle de Michaud,* il fallait bien que les signatures portassent des qualifications distinctes. Quand on a donné, en 1842, une nouvelle édition de la *Biographie Michaud,* la notice de M. de Barante fils sur Bonchamps a été reproduite purement et simplement, et, par le même motif que dans l'ancienne édition, elle apparaît signée Barante fils. Ces petits détails sont, en

[1] *La Vendée en* 1793, par M. Bonnemère, p. 223.

général, connus de ceux qui étudient : M. Bonnemère n'a pas daigné s'en instruire. Pour lui la notice sur Bonchamps insérée dans la *Biographie universelle* date d'hier, et, sans songer que l'auteur des *Ducs de Bourgogne*, le collaborateur de Mme de la Rochejaquelein, n'a pas laissé d'héritiers de son nom, il citera sa notice en disant : « Enfin, dans un article royaliste, *le fils même de l'auteur des Mémoires de Mme de la Rochejaquelein, M. de Barante,* a écrit les lignes suivantes... »

Je ne veux pas répéter pour la dixième fois que cet article de 1812 n'a rien à faire dans une discussion dont les principaux éléments étaient inconnus au moment où il fut composé : il est beaucoup plus simple d'ouvrir l'*Histoire de la Convention nationale* (1851-53); on y verra que M. de Barante, mieux informé vers la fin de sa vie, ne songeait nullement à contester la tradition de Bonchamps. On lit dans cet ouvrage : « Bonchamps mourant de sa blessure, avant de rendre le dernier soupir, avait obtenu leur grâce (des prisonniers). Lescure, qui ne devait pas non plus tarder à mourir, entendant quelques officiers subalternes parler de les fusiller, s'était, d'une voix affaiblie, récrié contre cette horreur.... Léchelle écrivit à la Convention que c'était lui qui les avait sauvés[1]. »

Les *Mémoires de Mme de Bonchamps* fournissent à M. Bonnemère un argument bien autrement puissant qui le conduira à déclarer « qu'il paraît hors de doute, que, non content de son action sublime, Haudaudine a *fait* par surcroît le mot célèbre qui a popularisé le nom du général vendéen[2]. » Ici, vraiment, la plume hésite, et je m'arrêterais si je ne croyais, moi aussi, « qu'il est parfois pour l'historien de douloureux devoirs. » En effet, comment dire à M. Bonnemère qu'il n'a pas lu les *Mémoires de Mme de Bonchamps,* dont il a donné plusieurs extraits ? Et, s'il est vrai qu'il les ait lus, comment lui rappeler qu'il a écrit les lignes suivantes : « Enfin, et ceci me paraît concluant, *Madame de Bonchamps elle-même ne cite pas ce trait de son mari* et raconte la scène d'une façon toute différente[3] ? » Comment ailleurs, après la reproduction du passage

[1] M. de Barante, *Histoire de la Convention nationale,* t. III, liv. VI, p. 503.
[2] *La Vendée en* 1793, par M. Bonnemère, p. 227.
[3] *Ibid.*, p. 224.

des *Mémoires* où Mme de Bonchamps raconte de quelle manière Haudaudine imagina de la sauver (passage qui, dans le même alinéa des *Mémoires*, est précédé de ces mots : « *M. Haudaudine.... qui était du nombre des prisonniers sauvés par mon mari* à Saint-Florent[1]) » s'est-il oublié au point d'interpréter la phrase où se trouve le mot *imagina* d'une façon toute contraire à son véritable sens? « Pour pouvoir imaginer, dit-il, que Mme de Bonchamps absente avait obtenu de son mari mourant la grâce des cinq mille républicains, *ce qu'elle ne dit pas* d'ailleurs, car *il n'est nullement question* dans tout cela du mot de Bonchamps, qui méritait cependant d'être rapporté par sa veuve s'il eût été dit, — *il fallait bien que Haudaudine imaginât préalablement que c'était à Bonchamps que cette grâce était due*[2]. »

Je veux bien admettre que l'auteur de *La Vendée en 1793* ait des yeux qui le servent mal quand il les afflige de la lecture des écrits royalistes, et par suite que les divers passages où Mme de Bonchamps parle de la grâce des prisonniers, obtenue par son mari, lui aient échappé; mais, ce qui ne se conçoit pas, c'est qu'il ait pu écrire un livre sur, ou plutôt contre la *Vendée*, sans étudier l'*Histoire de la Révolution* de M. Louis Blanc. Cet illustre écrivain lui aurait enseigné l'art difficile d'accommoder l'histoire à ses passions sans jamais fausser matériellement une citation, et lui aurait appris aussi que les détails concernant le salut des prisonniers par Bonchamps se trouvent dans les *Mémoires de Mme de Bonchamps*, pp. 50-53[3].

Il serait inutile de discuter plus longtemps avec M. Bonnemère : je crois avoir suffisamment montré que ses objections ne portent aucune atteinte à la tradition de Bonchamps, et chacun peut aisément constater que la légèreté de ses procédés l'a conduit à se laisser prendre dans ses propres filets. Libre à M. Claretie de le louer et d'exalter son *livre vivant;* nous n'aurons point la maladresse de nous en offusquer; de pareils ouvrages nous consolent

[1] Comparez les *Mémoires de Mme de Bonchamps*, édit. Baudouin, p. 83, avec *La Vendée en* 1793, de M. Bonnemère, p. 225.

[2] *La Vendée en* 1793, par M. Bonnemère, p. 226.

[3] *Histoire de la Révolution*, par M. Louis Blanc, t. IX, p. 369.

amplement du déplaisir que nous pouvons éprouver à voir quelques idées fausses se propager sous leur couvert.

VIII.

Trop souvent, dans le cours de ce travail, il a été question des services rendus par Haudaudine à Mme de Bonchamps, pour que je puisse me dispenser de préciser ici quelle fut la nature des rapports qui ont uni ces deux noms dans l'histoire.

Il est regrettable que l'on ne trouve pas sur tout cela des renseignements exacts dans les *Mémoires de Mme de Bonchamps*. Cette dame a eu la malheureuse idée de confier la rédaction de ses souvenirs à Mme de Genlis, le plus fécond *bas-bleu* de son siècle, et il en est résulté un livre d'une lecture assez attrayante, mais dépourvu de toute valeur historique. Je veux bien croire, puisque Mme de Bonchamps y a laissé attacher son nom, que les *Mémoires* présentent les faits principaux avec une certaine vérité; mais, spécialement pour la période qu'il nous reste à étudier, le roman déborde de beaucoup l'histoire. Les renseignements que je vais donner n'auront pas le mérite de tout expliquer; mais comme ils sont extraits de pièces originales, on ne peut du moins méconnaître leur valeur.

Après le passage de la Loire, Mme de Bonchamps avait suivi l'armée vendéenne, et enduré avec courage tous les dangers d'une existence nomade, dont chaque pas était semé d'angoisses, que son veuvage rendait encore plus douloureuses. Elle n'eut pas tort de croire pendant longtemps que son titre d'épouse de Bonchamps ne serait point une sauvegarde, et, après la déroute du Mans, elle avait erré de ferme en ferme pour éviter d'être reconnue.

Arrêtée au milieu des champs, dans la commune de Saint-Herblon, elle fut conduite devant le comité révolutionnaire d'Ancenis, qui l'envoya tout de suite à Nantes, en même temps qu'une quarantaine d'autres femmes soupçonnées d'incivisme.

A son arrivée à Nantes, elle fut, le 3 germinal an II (23 mars

1794), écrouée au Bon-Pasteur, ainsi que ses compagnes, et le registre de cette prison constate que toutes les femmes amenées avec elle recouvrèrent peu après la liberté par ordre, soit du comité révolutionnaire, soit des représentants [1].

Il est tout à fait hors de vraisemblance que des honneurs militaires lui aient été rendus, à son arrivée à Nantes, ainsi qu'il est dit dans les *Mémoires*. Ce n'est point en faveur de la femme d'un brigand que l'on eût commis une pareille infraction aux règles de l'égalité, et jamais il n'entra dans les habitudes de cette époque de tenir le moindre compte de la qualité des gens ; les procès-verbaux du Comité révolutionnaire ne mentionnent même pas l'arrestation de Mme de Bonchamps.

En revanche, nous devons la croire quand elle dit qu'au Bon-Pasteur, elle eut beaucoup à se louer de l'humanité de M. Thomas, chirurgien de la prison. Cet hommage n'a rien qui nous étonne, car peu de patriotes de ce temps-là méritèrent, au même degré que Thomas, l'estime des honnêtes gens. Il avait réussi par ses instances à obtenir que l'on établît une infirmerie au Bon-Pasteur [2], et un jour il avait refusé courageusement d'exécuter un ordre du Comité révolutionnaire ayant pour objet de transférer à l'Entrepôt un certain nombre de malades qui infailliblement y seraient morts [3].

Attaché à une prison de femmes, c'est à lui qu'incombait le plus souvent le soin de contrôler le dire des femmes condamnées à mort qui se déclaraient enceintes. Comme cette situation, régulièrement établie par un certificat, avait pour résultat de faire surseoir à l'exécution [4] jusqu'à plus ample informé, et provisoirement d'accorder un délai de trois mois, beaucoup de femmes, dans l'espoir de gagner du temps, recouraient à l'expertise bienveillante du

[1] Registre d'écrou du Bon-Pasteur, f° 44. (*Archives du Greffe.*)

[2] Voy. *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, VIe partie, p. 278. Procès du Comité révolutionnaire de Nantes.

[3] Voy. la brochure de Phelippes, intitulée : *Noyades, Fusillades.* Paris, Ballard père, p. 28.

[4] Fouquier-Tinville repoussait cette jurisprudence. Voir Berriat-Saint-Prix, *La justice révolutionnaire*, N° 102.

chirurgien Thomas [1]. Nous verrons bientôt que Mme de Bonchamps dut la vie à ce moyen.

Il y avait, au moment où elle fut arrêtée, un mois environ que Carrier avait quitté Nantes, et la terreur semblait enfin entrée dans une voie d'apaisement relatif. Tandis que le Tribunal révolutionnaire multipliait les acquittements, la Commission militaire, présidée par Lenoir, se disposait à aller tenir ses assises à Paimbœuf [2], et les membres de la *Commission du Mans*, présidée par Bignon, venaient d'achever à la campagne une villégiature de plusieurs semaines, repos motivé par les fatigues de la judicature la plus active et la plus meurtrière dont notre histoire locale ait conservé le souvenir [3].

Mme de Bonchamps était depuis plusieurs jours au Bon-Pasteur, où peut-être elle eût été oubliée comme tant d'autres prévenues, lorsque se produisit tout à coup une réaction de terreur, dont la cause m'échappe, mais dont il est aisé de retrouver des traces non équivoques. Le 5 germinal an II (25 mars 1794), l'accusateur public de la Commission du Mans, David Vaugeois, écrit au commandant temporaire de la ville de Nantes : « Je t'envoie, citoyen, des mandats d'arrêt contre quatre-vingts personnes de cette ville. Je t'invite à les faire mettre à exécution le plus promptement possible [4]. » Peu après, les 13 et 14 germinal (2 et 3 avril 1794), la Commission du Mans, transportée au Château d'Aux, y condamne à mort deux cents prisonniers vendéens.[5] Cette boucherie s'exécute sur les ordres d'un représentant assez obscur, nommé Garreau,

[1] J'ai trouvé, dans les dossiers des commissions militaires et du Tribunal révolutionnaire, plusieurs de ces certificats signés de Thomas. L'un d'eux, portant la date du 22 nivôse, an II (11 janvier 1794), comprend les noms de dix femmes. (*Archives du Greffe.*)

[2] La commission Lenoir, qui siégeait à Nantes, place Louis XVI, fonctionna à Paimbœuf du 7 au 22 germinal an II.

[3] Voy. la curieuse lettre de Bignon, de Nantes, 25 ventôse an II (15 mars 1794). (*Pièces remises à la Commission des* 21, p. 110.) La Commission du Mans tirait son nom du lieu de sa formation; mais, sauf quelques séances, elle ne fonctionna que dans la Loire-Inférieure.

[4] Minute de la main de David-Vaugeois. (*Archives du Greffe.*)

[5] Voyez *Le Château d'Aux en* 1794, par M. Dugast-Matifeux, broch. de 36 pages. Nantes, 1867.

auteur d'un projet ridicule consistant à former une compagnie de musiciens qui traverseraient la Vendée au son des instruments, dans l'espoir que leur musique enchanteresse, renouvelant les miracles d'Orphée et d'Amphion, adoucirait les habitants et relèverait les toits incendiés [1].

Une sentence capitale, prononcée contre la femme d'un des chefs vendéens les plus connus, était un acte de nature à avoir un retentissement utile à la réaction de terreur que l'on voulait produire. Je suis amené à penser de la sorte, en considérant que l'on s'y prit de manière à obtenir sûrement la condamnation de Mme de Bonchamps, tandis qu'on négligea d'autres prisonnières d'une moindre notoriété, que leur passé semblait désigner cependant plus qu'elle aux vengeances républicaines, la veuve de Souchu par exemple.

La Commission du Mans avait à peine achevé la double hécatombe du Château d'Aux, qu'elle fut chargée de juger Mme de Bonchamps, disons mieux, de la condamner à mort; ce que n'eût point fait le tribunal révolutionnaire d'après ses errements d'alors. Ce tribunal tenait à motiver ses jugements, soit au moyen des dépositions des témoins entendus, soit au moyen de pièces écrites, et l'on n'avait sous la main ni témoins ni pièces à opposer à l'accusée. Devant une *commission*, la procédure était bien autrement sommaire. Les seuls éléments consistaient dans un court interrogatoire, et la condamnation venait de suite. J'ai retrouvé celui que fit subir la commission Bignon à Mme de Bonchamps, le 15 germinal an II (4 avril 1794). Il est fort peu compromettant, et comme il forme la seule pièce de conviction, le juriste révolutionnaire le plus retors aurait peine à établir que la sentence fut conforme aux lois en vigueur.

Marie-Renée-Marguerite Scépeaux, veuve de Charles-Melchior Artus de Bonchamps, capitaine des grenadiers au régiment ci-devant Aquitaine, demeurant, avant son mariage, au couvent de Bellechasse, et depuis, à la Baronnière, district de Saint-Florent, inter-

[1] *Mémoires d'un ancien administrateur des armées de la République*, p. 175.

rogée, répondit : « qu'elle avait été arrêtée dans les champs de Saint-Herblon, district d'Ancenis ; que, depuis la déroute du Mans, elle allait de ferme en ferme, déguisée en paysanne, demandant son pain jusqu'au 1er de ce mois, où elle fut arrêtée... ; qu'elle avait perdu son mari le 18 octobre ; qu'elle n'avait suivi les brigands que depuis la mort de son mari. Interrogée si elle avait fait son possible pour empêcher son mari d'aller avec les brigands, a répondu qu'elle n'y avait point tenté. » — « Interrogée pourquoi elle était restée avec les brigands depuis le passage de la Loire, après la faculté qu'elle avait eue de se ranger parmi les armées républicaines, a répondu que la crainte seule l'en avait empêchée [1]. »

Que l'on veuille bien se représenter cette jeune femme de vingt-six ans, accablée d'infortunes, seule en présence des juges de la sinistre Commission du Mans, et l'on comprendra qu'elle n'ait point songé à invoquer pour sa défense l'acte généreux de son mari mourant. Le moment n'était point encore venu de pousser l'indulgence au point d'innocenter quelqu'un en considération des mérites d'un de ses proches ; même après le 9 thermidor, on ne croira pouvoir y parvenir qu'en attribuant à la femme elle-même l'acte généreux de son mari.

Le jugement « déclare la nommée ci-dessus atteinte et convaincue d'avoir de son plein gré suivi l'armée des brigands, de l'avoir fait avec des intentions hostiles et le dessein de nuire aux intérêts de la République; pour réparation de quoi lui applique l'art. 4 de la loi du 19 mars dernier [2], et la condamne à la peine de mort énoncée en ledit article... et en considération de la déclaration faite par la condamnée qu'elle est enceinte de cinq semaines, ordonne un sursis de trois mois à l'exécution du jugement... ; ordonne qu'à la diligence de l'accusateur militaire le présent jugement sera imprimé et affiché [3]. » Cette sentence porte la date du 17 germinal ; mais il y a tout lieu de penser qu'elle fut rendue le 16, et que la

[1] Interrogatoire original signé de Mme de Bonchamps, du président Bignon et de l'accusateur public David-Vaugeois.

[2] Divers décrets, dont la commission Bignon ne tenait aucun compte, avaient adouci celui du 19 mars 1793.

[3] Registre de la Commission du Mans, N° 183.

déclaration de grossesse n'eut lieu qu'après le jugement : on trouve au dossier une lettre de la main de David-Vaugeois, portant la date du 17 germinal, adressée au citoyen Herbron, officier de santé, à Nantes, et ainsi conçue : « Je t'invite et te requiers, citoyen, de te transporter sur le champ à la prison dite du Bouffay [1] pour y faire la visite de la femme Bonchamps, *jugée hier à mort* par la commission ci-dessus, et *qui depuis s'est déclarée grosse*. Tu voudras bien me faire passer, etc. »

Quoi qu'il en puisse coûter à une femme de reconnaître, même longtemps après, qu'elle dut la vie à une telle déclaration, l'aveu tout simple de la chose inséré dans les *Mémoires* m'eût paru préférable à toutes les phrases de Mme de Genlis [2]. Ces phrases n'expliquent rien et sont une énigme pour tous ceux qui savent qu'en ce temps-là les exécutions se faisaient dans les vingt-quatre heures du jugement. La réticence se comprend d'autant moins, que le moyen était fort employé, et qu'antérieurement à la publication des *Mémoires de Mme de Bonchamps*, Mme de la Rochejaquelein avait écrit la phrase suivante, reproduite dans toutes les éditions de son ouvrage : « Son mari (M. de Bonchamps) était mort depuis longtemps. Elle fut obligée de dire que ce prétendu enfant était d'un officier républicain [3]. »

Le sursis de trois mois explique donc parfaitement comment l'exécution de Mme de Bonchamps put être différée jusqu'au 17 messidor an II — 5 juillet 1794. Mais comment échappa-t-elle, de juillet à octobre, époque de la pétition d'Haudaudine, aux conséquences de la condamnation du 17 germinal? Fut-elle oubliée dans la prison? Obtint-elle un nouveau sursis, et quel en fut le motif? Voilà ce que les *Mémoires* ne disent point d'une manière nette. Mme de Genlis représente Mme de Bonchamps enfermée au Bouffay, d'où elle voyait deux fois par jour sortir des prisonniers pour aller à la mort, et tout cela est d'une fausseté évidente, puisqu'il n'y eut pas *à Nantes* vingt exécutions durant la longue

[1] On transférait souvent au Bouffay les accusés sur le point de subir leur jugement, et, après leur condamnation, ils y restaient jusqu'à l'exécution.

[2] *Mémoires*, p. 81 et suiv.

[3] *Mémoires de Mme de la Rochejaquelein*, p. 338.

période de sa détention [1]. On ne peut guère admettre l'intervention efficace d'un certain marquis du Molard, dont il est parlé dans les *Mémoires*. Un oubli est peu vraisemblable ; un nouveau sursis, basé sur les mêmes raisons que le premier, ne peut se supposer, car il devenait chaque jour plus évident que la déclaration de grossesse manquait de sincérité. La voix de l'humanité parla-t-elle au cœur des représentants en mission? Je voudrais bien le croire, mais pourquoi le député Bô aurait-il, en messidor, fait surseoir à l'exécution de Mme de Bonchamps, alors que, deux mois plus tard, après le 9 thermidor, il ne s'opposa point à celle de Mme Dubois de la Guignardière, condamnée à mort pour les mêmes motifs [2] ? Ainsi, il n'est pas trop hardi de conjecturer que le souvenir du salut des prisonniers de Saint-Florent fut le motif réel d'un sursis indéfini accordé à la veuve du héros vendéen. Si, comme je l'ai démontré, la tradition de Bonchamps était acceptée par les volontaires républicains, il serait étonnant que les représentants l'eussent ignorée.

J'inclinerais à conjecturer aussi que l'influence d'Haudaudine s'exerça d'une manière occulte longtemps avant l'époque où il présenta sa pétition à la Convention ; car cette pétition n'y arriva que le 23 vendémiaire an III — 14 octobre 1794. A ce moment les passions étaient fort apaisées, la clémence était à l'ordre du jour, durant la mission, à Nantes, des représentants Bollet et Bourgeois, qui, le 22 septembre 1794 — 1er vendémiaire an III, avaient fait enlever la guillotine demeurée en permanence sur la place du Bouffay [3].

Si loin qu'il soit de ma pensée de prétendre diminuer le mérite

[1] *Mémoires de Mme de Bonchamps*, p. 83. — Il faut en dire autant du prétendu danger d'être guillotinée, que Mme de Bonchamps aurait couru au mois de janvier 1795, si sa fille avait eu quelques années de plus. Voy. p. 87 des *Mémoires*.

[2] Les exécutions assez rares qui se firent à Nantes à la suite du décret du 19 floréal an II — 8 mai 1794, portant suppression de la plupart des tribunaux révolutionnaires des départements, eurent lieu par jugement de la commission Félix, venue de Noirmoutiers, laquelle avait été exceptionnellement maintenue en exercice. Cette commission condamna Mme veuve Dubois, âgée de 61 ans, en même temps que M. François-Pierre Macé de la Roche-Saint-André, le 6 fructidor an II — 23 août 1794.

[3] Lettre de Bollet et Bourgeois à l'accusateur public. (*Archives du Greffe.*)

d'Haudaudine, la vérité oblige à reconnaître que ce respectable citoyen voulut payer une dette de reconnaissance à la veuve de Bonchamps, et qu'il ne songea nullement à inventer, à *faire*, comme on l'a dit, le mot qui a immortalisé Bonchamps. Qu'il ait voulu témoigner sa reconnaissance à la veuve, la chose est assez claire; car, à moins de montrer qu'il entreprit d'arracher d'autres victimes à l'échafaud, il faut bien admettre qu'il eut quelques motifs particuliers de s'attacher au salut de celle-là, et quelque espérance d'y réussir. Quant aux fameuses paroles, il ne put avoir l'idée de les inventer, puisque dans sa pétition il mettait Bonchamps sur le second plan, pour faire rejaillir sur sa veuve tout le mérite de l'acte de Saint-Florent.

Qui pourrait nier d'ailleurs qu'une pareille tactique, un pareil mensonge, si l'on veut, ne fût indiqué par la prudence? Je l'ai déjà dit, il faudrait bien peu connaître l'esprit de ce temps-là pour s'imaginer que, de prime-saut, la Convention eût admis la théorie de la solidarité de la vertu entre les divers membres d'une famille. Une loi célèbre[1] avait pu imputer à crime le fait d'être père, mère, frère ou sœur d'un émigré; je n'ai vu nulle part que l'on ait tenu compte à un royaliste de sa qualité de parent d'un patriote. Pour des gens, qui avaient vu, avec indifférence, marcher à l'échafaud la Lucile de Desmoulins et la femme d'Hébert, c'eût été un titre bien léger que celui de femme d'un *brigand*, si humain et si généreux qu'on eût fait ce brigand.

Je n'ai pu me procurer la pétition d'Haudaudine[2]; mais j'ai retrouvé l'expédition du décret qui fut rendu à son sujet, le 23 vendémiaire an III — 14 octobre 1794. Il est ainsi conçu : « La Convention nationale, après avoir entendu la pétition des volontaires

[1] Loi du 17 septembre 1793, dite *Loi des suspects*.

[2] J'espérais que, dans les cartons du Comité de législation, on pourrait trouver la pétition d'Haudaudine et le rapport fait à son sujet; le récit du fait, le nom des signataires, les dates, me semblaient de nature à jeter quelques clartés sur l'affaire de Bonchamps; toutes les recherches, faites sur ma demande aux Archives de l'Empire, ont été infructueuses. Ces pièces, vraisemblablement, n'ont point été détruites, comme tant d'autres, que les survivants de la Convention ont habilement fait disparaître sous l'Empire; mais qui sait en quelles mains elles se trouvent aujourd'hui?

habitant la commune de Nantes, qui demandent la révision du procès de la veuve Bonchamps, condamnée à mort par jugement de la Commission, etc., laquelle veuve n'a point été exécutée, étant enceinte, ils exposent qu'elle a sauvé la vie aux pétitionnaires, et à six mille patriotes, au mois d'octobre 1793 (vieux style), que les rebelles voulaient fusiller, décrète que la pétition sera renvoyée au Comité de législation, qui fera son rapport[1]. »

Le Comité de législation prit son temps, et le décret d'amnistie du 12 frimaire an III — 2 décembre 1794[2], avait déjà plusieurs semaines de date quand fut à la fin promulgué l'édit de grâce, qui a donné lieu à tant d'interprétations erronées. Le 29 nivôse an III — 18 janvier 1795, Merlin de Thionville assistait à la séance de la Convention[3], et, sans la moindre protestation de ce représentant qui était si bien informé de l'affaire, Pons de Verdun[4] donna lecture du rapport sur la pétition d'Haudaudine. Mon regret de n'avoir pu me procurer ce rapport a redoublé, quand j'ai vu dans la notice de Rabbe sur Pons de Verdun que ce représentant « fit valoir en faveur (de Mme de Bonchamps) la générosité avec laquelle son mari mourant avait sauvé la vie à plusieurs centaines de prisonniers républicains[5]. »

Rabbe, si bien informé d'ordinaire sur les circonstances de la vie des conventionnels, s'est-il trompé? La réaction contre la Terreur, qui faisait chaque jour des progrès rapides, ainsi que l'atteste le décret du même jour, étendant à tous les condamnés non exécutés la mesure édictée en faveur de Mme de Bonchamps, permit-elle à Pons de

[1] Expédition du décret. (*Archives du Greffe.*) Voy. aussi *Moniteur* du 25 vendémiaire an III, N° 25.

[2] Ce décret était un premier pas dans la voie de l'amnistie accordée aux rebelles des départements de l'ouest qui déposeraient les armes. Voy. le rapport de Carnot, la proclamation aux habitants de l'ouest et le décret. (*Journal des Débats et des Décrets*, N° 800, p. 1028 et suiv.)

[3] Voir dans le *Moniteur* du 2 pluviôse an III, page 503, la proposition que fit Merlin de Thionville à cette même séance sur un autre sujet.

[4] Une circonstance, qui pourrait avoir influé sur le choix de Pons de Verdun comme rapporteur de l'affaire de Mme de Bonchamps, c'est que ce représentant avait, le 17 septembre 1794, fait décréter qu'aucune femme, prévenue de crimes capitaux, ne pourrait être mise en jugement si elle était reconnue enceinte.

[5] *Biographie des Contemporains*, t. IV, p. 986.

Verdun de présenter les faits dans toute leur vérité? Je ne saurais le dire; toujours est-il que le décret rendu « sur la pétition d'un grand nombre d'habitants de la commune de Nantes et de volontaires nationaux, en faveur de la veuve Bonchamps, » constate que c'est la « citoyenne Bonchamps » qui, « à la suite d'une action, a sauvé la vie à un grand nombre de patriotes, » ce pourquoi son jugement est déclaré non avenu, et la Convention ordonne qu'elle sera mise en liberté [1].

Et maintenant, de bonne foi, dirons-nous au lecteur, est-il possible de soutenir que Bonchamps, ce chef, dont ses ennemis disaient que sa mort valait une victoire, a usurpé les honneurs que l'histoire lui a rendus? Peut-on se dispenser d'associer à sa gloire ce peuple de paysans, plus grand encore par sa modération que par son courage? Non, assurément, et ce serait mal louer ce chef si populaire que de le louer tout seul. Si donc on me demandait de porter un jugement sur ce débat, je dirais : Bonchamps, gentilhomme initié par son éducation à toutes les délicatesses de l'esprit et du cœur, a, ce jour-là, par une inspiration sublime, montré tout ce que la vieille société avait conservé de grandeur et de vertu; mais la nation française a le droit d'être plus fière encore de ces paysans grossiers et incultes que Bonchamps put, au moyen de quelques paroles, élever à sa hauteur.

ALFRED LALLIÉ.

[1] *Journal des Débats et des Décrets*, nivôse an III, N° 848, p. 417.

POÉSIE.

EN PASSANT DANS LA RUE LAFFITTE.

Quelle est cette plante bizarre,
Que souvent je reviendrai voir ?
Est-elle chère ? Est-elle rare ?
Il me plaît de n'en rien savoir.

Je veux l'aimer pour elle-même,
Pour sa grâce et pour sa beauté :
C'est bien ainsi qu'il faut qu'on aime ;
Mais combien peu s'en sont douté !

Prompt à me gâter son prestige,
Du grec ou du latin tiré,
Le nom savant dont on l'afflige,
Toujours trop tôt je le saurai.

Comme à plaisir, sa feuille est teinte
De méandres capricieux :
C'est la nature qui l'a peinte ;
Et Redouté n'eût pas fait mieux.

De cette verdure royale,
Frais piédestal, écrin charmant,
Moitié d'émeraude et d'opale,
Elle monte légèrement,

Tout en laissant pendre autour d'elle
De longs sarments aventureux,
Flottants, légers et pêle-mêle,
Comme une femme ses cheveux.

Sa fleur, étrange, effarouchée,
N'a pas l'air du monde réel :
A chaque brindille attachée,
Elle semble tomber du ciel.

La tige vacille et se penche
Sous mille pétales tremblants :
On dirait que sur chaque branche
Il neige des papillons blancs.

Elle a ce que n'ont pas les roses,
Malgré leur éclat sans rival,
Et ce qui manque à tant de choses :
La couronne de l'idéal.

Pour un bal de lutins coiffée,
Chez Titania, chez Obéron,
C'est la fleurette qu'une fée
Voudrait mettre à son chaperon.

Et le hasard plus qu'ironique
L'a jetée en boutons naissants
Sur les gradins d'une boutique,
Pour être vendue aux passants.

Restons, voyons qui la préfère :
Un poète l'envie, hélas !
Mais sans doute elle est rare et chère ;
Le poète ne l'aura pas.

L'aérienne fantaisie
N'a pas trouvé d'autre chaland ;
Elle est faite de poésie
Et va rester chez le marchand.

N'importe où le sort la destine,
Elle n'aurait son vrai milieu
Que sur un beau plat de la Chine,
Ou dans le jardin du bon Dieu.

SOPHIE HUE.

Paris, avril 1864.

DEUX AMES DEVANT DIEU.

I.

Le Temps s'est tout à coup arrêté dans sa course ;
Sur les mondes détruits son pied reste rivé ;
La lumière et la vie ont refermé leur source :
Du Jugement dernier le jour est arrivé.

Jéhovah s'est assis ; la céleste phalange
L'environne, debout, l'encensoir à la main ;
Et les morts, réveillés par la voix de l'Archange,
Du divin tribunal prennent tous le chemin.

La foule aux pieds de Dieu s'accumule, infinie....
Là, tout est confondu ; là, se sont effacés
Les titres vaniteux, l'éclat du faux génie...
Que les grands sont petits ! que d'orgueils terrassés !

D'un royaume ou d'un champ qu'il ait été le maître,
Qu'il ait porté le casque ou la toge, chacun,
Devant le juge, vient à son tour comparaître ;
Et l'arrêt éternel n'en excepte pas un !

Déjà, sur les méchants l'Enfer étend ses flammes ;
Les bons au Paradis précipitent leur vol ;
Dieu n'a plus à dicter que le sort de deux âmes :
L'une, Jules César, — l'autre, Vincent de Paul.

II.

Et la terrible Voix qui commande au tonnerre,
Dit à celui qui fut le plus grand des Romains :
Qu'as-tu fait ?
— Moi, répond César, j'ai fait la guerre ;

J'ai cueilli des lauriers aux deux bouts de la terre;
Le monde, tout entier, a tenu dans mes mains...
— Assez! dit Jéhovah, des hauteurs de son trône...
Et toi, Vincent de Paul, toi, qu'as-tu fait?
— L'aumône.
Je suis né, pauvre, obscur, sous un toit malheureux;
Frère des indigents, j'ai mendié pour eux.
Des charitables cœurs j'ai provoqué la ligue;
Au vieillard, qui n'a plus de foyer, j'ai donné
Une fille; une sœur, au sombre condamné;
Une mère, d'amour et de veilles prodigue,
A l'enfant que la sienne avait abandonné...
C'est tout ce que j'ai fait...
— Il suffit à ta gloire.
L'aumône ouvre le ciel bien mieux que la victoire...
Va rayonner parmi les saints; ta place est là!...
Vainqueur de Darius ou vainqueur de Pompée,
Jamais, dans mon royaume, on n'entre par l'épée.
Le plus grand, à mes yeux, ce n'est pas celui-là,
Qui, des peuples faisant une atroce mouture,
Dans l'art d'assassiner les hommes excella;
Mais celui qui, voyant tomber ma créature,
Lui releva le front et lava sa blessure...
Sur la terre, où régnaient le mensonge et l'erreur,
Les peuples, couronnant une audace suprême,
A qui tuait le plus donnaient le diadème;
Combien de fois le crime a fait un empereur!
Devant mon tribunal, rien ne peut vous absoudre,
Meurtriers tout-puissants! Vos lauriers sont en poudre;
La mort, en vous frappant, a broyé votre char;
Mais le sang qui sur vous fait éclater la foudre,
Ne s'est point effacé... Montre tes mains, César!...

Dieu se tait... sur les cieux un voile immense passe...
Et je n'entends plus rien... je ne vois que l'espace...

HIPPOLYTE MINIER.

23 février 1868.

SOUVENIRS BRETONS A L'ÉTRANGER.

—

L'ÉGLISE ET LE TOMBEAU DE SAINTE URSULE

A COLOGNE.

—

« En Bretaigne estoit un roy très-chrestien nommé Nothus ou Maurus, qui engendra une fille nommée Ursule. »
(Légende dorée.)

De tout temps le peuple breton honora dévotement sainte Ursule et ses compagnes, n'oubliant point que le sang de ses premiers rois coulait dans les veines de cette pieuse et courageuse princesse. « La bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, dit Albert le Grand, était extrêmement dévote à ces saintes vierges, et en leur honneur donnait toutes les semaines à disner à onze vierges [1]. » Plusieurs de nos chapelles sont dédiées à ces nombreuses martyres de la virginité, et la pieuse congrégation des Ursulines a répandu leur culte dans la plupart de nos villes.

Lorsqu'on visite Cologne, la grande cité allemande [2], baignée par le Rhin, et pittoresquement ornée de vieilles tours féodales, de majestueuses basiliques et de nombreux clochers, on court risque de se laisser charmer par la merveille du lieu, — cette immense

[1] *Vies des saints de Bretagne.*

[2] « On dit parmi les Allemans que celuy qui n'a pas veu Cologne n'a point veu l'Allemagne, *qui non vidit Coloniam non vidit Germaniam.* » (*Cabinet des Grands*, éd. de 1688.)

cathédrale, l'un des plus prodigieux chefs-d'œuvre de l'architecture religieuse, — au point d'oublier les autres églises, pourtant si remarquables, que renferme la ville. Parmi ces dernières, il en est une que les Bretons chérissent de préférence : c'est l'antique et vénérable église paroissiale de Sainte-Ursule. Ils n'ont garde de l'oublier : ils savent qu'elle renferme le tombeau de leur sainte princesse et les ossements de ses onze mille compagnes.

Visitant Cologne, il y a quelques mois, après avoir admiré la cathédrale et prié devant le splendide tombeau des Rois Mages [1], je courus donc à Sainte-Ursule pour y vénérer les précieux restes de nos martyres. Ce que j'y vis me frappa tellement que j'ai cru, à mon retour, pouvoir intéresser quelques lecteurs en publiant mes notes de voyage sur cette église et sur ses tombeaux.

I.

Je n'insisterai pas sur l'histoire de sainte Ursule et de ses compagnes. Je ne puis pas cependant la passer sous silence. Je vais d'abord faire connaître la légende de notre sainte, et je la ferai suivre de quelques courtes réflexions.

L'église de Sainte-Ursule possède deux séries de tableaux représentant l'histoire de sa patronne [2]. L'une, plus ancienne, se trouve dans la nef méridionale. C'est une très-intéressante collection de peintures du moyen âge : malheureusement, ses inscriptions étant seulement en langue allemande, j'ai dû noter de préférence la seconde série, bien moins remarquable sous le rapport de l'art, mais qui offre du moins des légendes latines à côté du texte allemand. Pour faire connaître ces tableaux, qui entourent le chœur, et pour raconter en même temps l'histoire de sainte Ursule, il me suf-

[1] Tout le monde sait que cette merveilleuse cathédrale renferme, entre autres richesses, les ossements des trois princes orientaux qui vinrent adorer l'enfant Jésus à Béthléem.

[2] Une partie de ces curieuses peintures ont été reproduites de nos jours, avec le plus grand talent, par M. Kellerhoven, dans sa belle publication sur sainte Ursule.

fira de reproduire ici les légendes explicatives de ces vieilles peintures [1].

1er *Tableau :* Sainte Ursule, fille de Dioneth, roi de Bretagne, et de Daria, sa femme, naît vers l'an 220, et, encore enfant, se consacre au Seigneur.

2e *Tableau :* Le roi Aggripin envoie des ambassadeurs demander pour son fils la main de sainte Ursule.

3e *Tableau :* Dioneth consent, à la prière d'Ursule, sa fille, à l'accomplissement des conditions de mariage qu'un ange a prescrites à cette princesse.

[1] Voici le texte même de ces légendes :

1er *Tableau :* « Sancta Ursula circa ann. 220 Dionetho et Daria regibus in Brittania genita virginitatem tenera Deo consecrat. »

2e *Tableau :* « Aggripinus rex, missis legatis, Ursulam filio conjugem poscit. »

3e *Tableau :* « Pactis dotalibus ab angelo præscriptis, Ursulæ rogatu, Dionethus pater annuit. »

4e *Tableau :* « Oblatis et receptis muneribus et pactis, legati discedunt hilares. »

5e *Tableau :* « Concordi duorum regum studio undecimilia virginum collecta destinantur ad sanctam Ursulam. »

6e *Tableau :* « Exhortatur sancta Ursula virgineum exercitum ad Dei timorem et navales exercitationes. »

7e *Tableau :* « Conscensis, anno 237, navibus, ex coorto divinitùs vento, per ostia Rheni ad littus Germanicum in portum Tielensem provehuntur. »

8e *Tableau :* « Tiela Coloniam classis adverso Rheno navigat, ab Aquilino præsule et civibus excepta perhonorificè. »

9e *Tableau :* « Colonia, cœlesti monitu, Romam sancta Ursula peregrinat. »

10e *Tableau :* « Basileæ virgines, relictis navibus, cum loci præsule Pantulo, transcendunt Alpes pedestri itinere. »

11e *Tableau :* « Romæ, Cyriacus multas earum baptisat, ibidem martyrum tumulos piè visunt. »

12e *Tableau :* « S. Cyriacus, divinitùs admonitus, Antero sibi substituto, pontificatum renuntiat et cum multis e clero Roma discedit martyrii cupidus. »

13e *Tableau :* « Basileæ, conscensis iterum navibus, secundo Rheno descendunt Argentinam, ubi S. Aurelia febri moritur illustrata miraculis. »

14e *Tableau :* « Moguntiæ, S. Etherius sponsus cum suis occurrit S. Ursulæ; baptisatur à Cyriaco, cunctique sacra synaxi refecti Coloniam navigant. »

15e *Tableau :* « Dum Gothorum et Hunnorum exercitus vallat Coloniam, pontifex et S. Ursula ad martyrium omnes excitant. »

16e *Tableau :* « Sponsus Etherius cum viris et virginibus in conspectu sanctæ Ursulæ trucidatur. »

17e *Tableau :* « Postremo sancta Ursula brachio et corde sagittis trajecta concidita, sancto Michaele et sancto Joanne Christo repræsentatur. »

4e *Tableau :* Tout étant réglé, et leurs présents ayant été acceptés, les ambassadeurs s'en retournent tout joyeux.

5e *Tableau :* Par les soins des deux rois, onze mille vierges sont rassemblées pour accompagner sainte Ursule.

6e *Tableau :* Sainte Ursule enseigne à cet angélique bataillon la crainte de Dieu et l'exercice naval.

7e *Tableau :* L'an 237 elles s'embarquent, mais, poussées par un vent providentiel, elles abordent aux bouches du Rhin, au port de Tile, en Germanie.

8e *Tableau :* De Tile, la flotte remonte le Rhin jusqu'à Cologne, où elle est reçue avec de grands honneurs par Aquilin, évêque de cette ville, et par les habitants.

9e *Tableau :* Célestement avertie de quitter Cologne, sainte Ursule se dirige vers Rome.

10e *Tableau :* Les vierges laissent leurs vaisseaux à Bâle, et, accompagnées de Pantule, évêque de cette ville, elles traversent à pied les Alpes.

11e *Tableau :* Le pape Cyriaque baptise à Rome plusieurs d'entre elles, puis toutes visitent pieusement les tombeaux des martyrs.

12e *Tableau :* Saint Cyriaque, divinement averti, renonce au suprême pontificat en faveur d'Anthère, et quitte Rome avec plusieurs membres de son clergé, brûlant du désir du martyre.

13e *Tableau :* De retour à Bâle, les vierges s'embarquent de nouveau et descendent le Rhin; mais Aurélie, l'une d'elles, meurt de la fièvre à Strasbourg, après avoir fait de grands miracles.

14e *Tableau :* Saint Ethérius, le fiancé d'Ursule, accourt au-devant d'elle à Mayence; saint Cyriaque le baptise, puis, tous fortifiés par la sainte Eucharistie, ils naviguent vers Cologne.

15e *Tableau :* L'armée des Goths et des Huns assiégeant alors Cologne, le saint pontife et Ursule exhortent leurs compagnons au martyre.

16e *Tableau :* Le fiancé Ethérius est massacré avec ses hommes et les pieuses vierges en présence de sainte Ursule.

17e *Tableau :* Sainte Ursule tombe la dernière, frappée de flèches au bras et au cœur; son âme est présentée à Jésus-Christ par saint Michel et par saint Jean.

II.

Cette légende en tableaux est le résumé des traditions du moyen âge touchant sainte Ursule : c'est cette histoire que racontent la *Vie de la Sainte* attribuée à saint Cunibert, qui vivait au VIIe siècle; — la grande et la petite légende du *Bréviaire romain;* — les *Révélations de sainte Elisabeth de Schœnau,* — et celles du bienheureux Herman de Steinfeld [1]. Je ne veux point examiner ici la valeur historique de ces documents, à coup sûr tous respectables, mais cependant discutables. Il me paraît très-certain que sainte Ursule est née en Grande-Bretagne, qu'elle a quitté son pays en compagnie de plusieurs milliers de vierges, et qu'elles ont toutes souffert le martyre aux environs de Cologne, pour conserver leur foi et leur honneur.

Mais, en même temps, comment expliquer le voyage de onze mille jeunes filles à la recherche supposée d'autant de maris [2] ? Comment déterminer le siècle précis dans lequel vécut la sainte? A quel *Conan* ou chef breton (ce qui est la même chose) fut-elle fiancée? Et surtout comment admettre l'existence de ce pape Cyriaque, inconnu dans l'histoire? Voilà autant de difficultés sérieuses, que n'ont pas résolues à mon gré la plupart des auteurs qui ont écrit sur sainte Ursule [3]. Celui qui me semble avoir jeté le plus de clarté sur ce chaos de vérités et de pieuses erreurs est, je l'avoue franchement, notre historien Dom Lobineau. Voici comment il parle de sainte Ursule et de ses compagnes :

« Il paraît que, dans la désolation de la Bretagne insulaire causée par l'invasion des Saxons, plusieurs Bretons étant passés dans

[1] On peut avantageusement consulter à ce sujet les *Annales hagiographiques* de M. Barthélemy, *Vies des saints de France*, III.

[2] Le *Bréviaire romain* dit formellement que les onze mille jeunes filles étaient destinées à épouser autant de soldats bretons.

[3] Pas même M. l'abbé Pardiac, auteur d'un excellent article sur cette question, inséré dans la *Revue de l'art chrétien*, 1860.

Quant aux travaux des Bollandistes à ce sujet, je n'ai pu les lire, la nouvelle édition des *Acta Sanctorum* que je reçois n'étant pas encore arrivée à sainte Ursule.

l'Armorique, et y ayant trouvé un établissement meilleur et plus paisible qu'ils ne l'avaient espéré, mandèrent à leur femmes et à leurs filles de les venir trouver, et qu'alors Ursule et ses compagnes s'embarquèrent pour aller joindre leurs parents; mais que, surprises d'une tempête, elles furent jetées à l'embouchure du Rhin, où elles rencontrèrent une troupe de barbares qui les firent captives, les emmenèrent jusqu'auprès de Cologne, et trouvant que toutes, plus jalouses de la conservation de leur pudicité et de leur foi que de la conservation de leur vie, résistaient généreusement à leurs recherches brutales, ils les massacrèrent impitoyablement dans un transport de fureur que quelque débauche d'idolâtrie et le mépris de leur passion avait allumée [1]. »

Hormis le voyage de Rome, qui demeure peu probable, quoique très-possible, car on sait combien ce pèlerinage était fréquent chez les premiers Bretons; hormis, dis-je, ce voyage et l'abdication prétendue de Cyriaque, qu'il faut bien historiquement rejeter, quelque parti qu'on embrasse, tout s'accorde parfaitement, avec Lobineau, dans l'histoire et dans la légende. Ursule est née en Grande-Bretagne, d'un roi appelée Dionet, que l'histoire nous apprend être le frère de Riwal, premier roi de la Domnonée armoricaine. Elle est fiancée à un jeune prince breton, nommé par les uns Etherius, désigné par les autres sous le nom générique de Conan ou chef, émigré, en tous les cas, sur les côtes de la Petite-Bretagne. Ursule, accompagnée d'autres femmes, essaie de rejoindre ses frères les Bretons sur la terre étrangère, et il est bien à remarquer que les anciennes traditions disent toutes qu'il y avait non-seulement des vierges, mais encore des femmes mariées et même des hommes à la suite de la princesse. C'est donc tout simplement une véritable et nombreuse émigration, comme les Ve et VIe siècles en virent successivement en grand nombre traverser l'Océan pour échapper aux fureurs des Saxons. Si la troupe d'Ursule n'aborda pas en Armorique, elle conquit la couronne du martyre et s'en alla, comme dit le poète,

Vers une autre Bretagne, en des mondes meilleurs.

[1] *Vie des Saints de Bretagne*, éd. de 1724.

III.

Les Huns durent massacrer sainte Ursule au milieu du Ve siècle : si ce n'est pas certain, c'est du moins très-probable. La colline que couronne l'église de notre sainte à Cologne s'appelle encore *colline des Huns*, et une des rues qui la sillonnent se nomme *rue du Sang*.

C'est aussi une très-respectable tradition que cette église a été construite sur le lieu même où souffrirent les martyres.

L'église actuelle de Sainte-Ursule est en partie romane; mais son architecture est peu remarquable, surtout à Cologne, où abondent de superbes basiliques de même style. Dans le chœur, une vieille inscription rappelle la première fondation d'un temple en l'honneur des saintes martyres bretonnes ; cette inscription est en latin, et en voici la traduction [1] :

« Le conseiller Clématius quitta l'Orient, poussé par d'éclatantes visions divines, et attiré par les vertus et le martyre des célestes vierges. En accomplissement d'un vœu, il fit rétablir à partir des fondements cette église. Si, nonobstant la majesté de cette basilique érigée sur le terrain même où les saintes vierges ont répandu leur sang pour la gloire de Jésus-Christ, quelque personne déposait des corps autres que ceux des saintes vierges, qu'elle sache que les flammes éternelles l'atteindront. »

Une autre inscription, qui se rapporte à la précédente, se trouve sur un petit sarcophage de pierre élevé au-dessus du sol, soutenu par deux piliers et placé au bas des nefs. Voici ce qu'on lit sur cet antique tombeau, où repose, dit-on, Viventia, fille de Pépin d'Héristal, décédée en bas âge.

[1] Cette inscription est ainsi conçue :

« *Divinis flammeis visionibus frequenter admonitus, et virtutibus magnæ majestatis martyrii cœlestium virginum minentium ex partibus Orientis exhibitus, pro voto, Clematius V. C. de proprio in loco suo hanc basilicam, voto, quo debebat, a fundamentis restituit. Si quis autem super tantam majestatem hujus basilicæ, ubi sanctæ virgines pro nomine Christi sanguinem suum fuderunt, corpus alicujus deposuerit, exceptis virginibus, sciat se sempiternis ignibus tartarii puniendum.* »

Sur une des faces du sarcophage :

« *Clematius, hoc templum anno 462 restaurans, in eo aliorum corporum sepulturam sub pœna vetuit.* »

Sur l'autre face :

« *Viventia bis hic sepulta, totiès a terra ejecta, modo hoc mausolæo inclusa ; anno 644* [1]. »

C'est qu'en effet, à Sainte-Ursule de Cologne comme à Notre-Dame de Chartres, on n'inhuma jamais personne. On était persuadé que la terre de l'église colonaise rejetait pendant la nuit les corps qu'on avait osé mettre parmi les tombes des vierges bretonnes.

Il paraît qu'au moyen âge une abbaye fut fondée à Sainte-Ursule de Cologne [2] ; mais je n'ai point de renseignements sur ce monastère qui n'existe plus.

Dans l'église, devenue paroissiale, de Sainte-Ursule, le rétable du maître-autel est occupé par un vaste tableau, œuvre de Cornelius Schütte, élève de Rubens. Cette belle peinture représente le martyre de la sainte. La voûte du chœur continue dans une fresque l'histoire glorieuse d'Ursule, figurant sa réception dans le ciel et son triomphe parmi les bienheureux. Mais j'ai hâte d'arriver aux tombeaux des martyres.

IV.

Les chrétiens qui recueillirent avec respect les corps des bienheureuses vierges ne mirent pas à part, semble-t-il, celui de sainte Ursule, et l'on finit par ne plus distinguer entre d'aussi nombreuses reliques celles de l'héroïque princesse. Un miracle le découvrit aux Colonais dans les circonstances suivantes : Le saint évêque Cunibert célébrait un jour le saint sacrifice dans l'église des saintes vierges. Pendant l'office divin, apparut, au grand étonnement du

[1] C'est-à-dire : « Clématius, qui restaura cette église en 462, interdit, sous peine grave, d'y enterrer d'autres corps. »

« Viventia, inhumée dans ce lieu à deux reprises, autant de fois rejetée par la terre, repose maintenant dans ce sarcophage, 644. »

[2] *Guide dans l'église de Sainte-Ursule de Cologne*, p. 29.

peuple, une colombe d'une éclatante blancheur ; elle se posa d'abord sur la tête de l'évêque ; puis, prenant son vol, elle parcourut l'église et finit par s'arrêter sur la tombe d'une des martyres : on ouvrit ce tombeau, et l'on acquit la certitude qu'il renfermait le corps de sainte Ursule.

Un ancien tableau représente, dans la chapelle septentrionale de l'église, ce fait merveilleux ; au-dessous, on lit ce qui suit :

« *Dum S. Cunibert episcop. in templo sanctarum virginum et martyrum solemniter sacris operaretur, candida de cœlo columba caput ipsius ambire visa fuit, ejusque indicio tumulum et corpus S. Ursulæ, spectante populo, reperit.* »

Le corps de sainte Ursule fut ainsi seul levé de terre, au VIIe siècle ; les ossements de ses compagnes ne furent exhumés qu'en 1156, époque à laquelle le vénérable Gerlac, abbé de Duitz, les leva solennellement.

Le tombeau actuel de notre sainte est un monument du XVIIe siècle, construit en marbres blanc, rouge et noir. Il est élevé de terre, peut avoir deux mètres de longueur, et affecte la forme d'un sarcophage, sur le couvercle duquel repose une statue de marbre blanc.

Cette statue est très-remarquable. Sainte Ursule est représentée couchée, revêtue d'un manteau royal, et gracieusement couronnée ; sa tête s'appuie sur un riche coussin ; à ses pieds une colombe, symbole de son innocence, semble contempler avec complaisance son paisible sommeil.

Autour du sarcophage est gravée cette inscription :

JOANNES CRANE SAC. CÆS. MAJ^TIS CONSILIARIS IMP.
AVULICUS ET MARIA VERENA HEGEMILEREN CONJUGES
HOC VIVO MARMORE INCLUDI FECERUNT, AN° 1659,
SEPULCHRUM S. URSULÆ INDICIO COLUMBÆ DETECTUM ;

c'est-à-dire : Jean Crane, conseiller aulique de l'Empereur, et Marie Véréna, sa femme (d'Hégémileren ?) firent renfermer sous

ce marbre, en 1659, le tombeau de sainte Ursule, découvert par une colombe [1].

V.

L'église de Sainte-Ursule de Cologne est unique au monde. A peine y avez-vous mis le pied, que vous vous arrêtez involontairement dans un narthex d'architecture grossière, aux sombres voûtes romanes, à l'aspect sévère, presque lugubre. Trois tombeaux sont devant vous ; ce sont de grands sarcophages des premiers siècles chrétiens, dont un seul en dos d'âne porte une croix : là dorment du sommeil éternel trois compagnes de sainte Ursule. Adossés à la muraille, d'antiques reliquaires, armoires et coffres bardés de fer, côtoient ces vieilles sépultures.

Mais, quand on entre dans la nef, l'étonnement redouble. Tout le long des murs, apparaissent d'immenses tombeaux levés de terre, grossièrement maçonnés et stupidement badigeonnés ; aucune inscription sur ces tombes, au nombre d'une vingtaine ; seulement sur l'une d'elles se soulève un pontife à demi couché : c'est Pantule, évêque de Bâle ; un autre compagnon des vierges, Cyriaque, le prétendu pape, repose non loin dans un vieux cercueil de pierre ; les autres tombes renferment des martyres.

En avançant vers le chœur, on remarque que la muraille de ce chœur est double : tout le vide laissé entre les deux murs est rempli d'ossements ; çà et là de larges ouvertures, fermées de grilles dorées, laissent voir des reliques amoncelées ; elles remplissent l'énorme espace de 80 pieds de longueur sur 10 pieds de hauteur et 2 pieds de largeur ; ce sont des milliers de corps [2] ! Bien plus, de tous côtés dans l'église, dans les nefs et dans les chapelles, s'ouvrent de grands arceaux, sortes de tombeaux-arcades, pratiqués dans la muraille, à toute hauteur et dans toutes les formes. Ces

[1] Comme on le voit, le corps de sainte Ursule ne repose point dans ce tombeau : nous le trouverons bientôt dans la *Chambre d'or*.

[2] Ces mesures et tous les chiffres des reliques qui suivent sont extraits des intéressantes notes publiées par M. Will, curé de Sainte-Ursule de Cologne.

reposoirs voûtés sont également fermés de grilles dorées, et l'on y compte le nombre prodigieux de mille vingt-huit crânes à demi enveloppés dans des étoffes de velours brodées d'or.

Mais le précieux trésor de Sainte-Ursule ne se borne pas là : quittons l'église et entrons dans la *Chambre d'or*.

VI.

La Chambre d'or est une salle gothique richement décorée et contiguë à l'église de Sainte-Ursule. Elle offre une surface de 660 pieds carrés sur 40 pieds de hauteur; toutes ces parois intérieures sont garnies de reliques précieusement enchâssées.

M. Raoul de Navery, dans ses *Légendes d'Allemagne*, a bien mieux décrit cette salle que je ne le pourrais faire; j'ai eu le bonheur de pouvoir vérifier moi-même l'exactitude de son récit : qu'on me permette donc de lui laisser la parole.

« Au nombre des merveilles qui font l'admiration des voyageurs, et attirent le concours des pèlerins et des artistes, il faut placer, à Cologne, *la Chambre d'or*, reliquaire précieux, écrin de diamants et de perles, enrichi par la munificence des rois. La Chambre d'or est oblongue; des branches de palmes et de feuillages d'or couvrent les murailles. Dans les caprices de leurs enroulements, ils laissent apercevoir des plaques brunies, des paillettes d'argent, des bandes de velours pourpre. Les plaques brunes sont les crânes des martyrs; la partie inférieure de la tête est entourée d'étoffes précieuses richement brodées. Au-dessus de ces vastes armoiries à jour, se déroulent des inscriptions formées par l'ingénieux arrangement des ossements. Vous y lisez : *Sainte Marie, priez pour nous !* puis les chiffres du Sauveur et ceux de la Vierge; au-dessus de l'autel, le nom de sainte Ursule. Des deux côtés de la salle, des treillis d'or encadrent des niches régulières renfermant chacune un buste d'argent, de grandeur naturelle; si vous soulevez la partie supérieure de ces bustes, qui est à charnières mobiles, vous y

voyez le crâne intact des compagnes de sainte Ursule. Toutes ces figures ont une expression de calme et de placidité qui repose le cœur. Sur le socle de ces bustes sont écrits des noms doux et harmonieux[1]. »

Ces bustes sont au nombre de cent-vingt : trente-trois d'entre eux sont plaqués d'argent; plusieurs sont enrichis de pierres précieuses. Quant aux crânes ornés de broderies conservés dans les reliquaires de la Chambre d'or, on en compte six cent-douze.

Un autel s'élève au fond de la salle, et sur cet autel est déposé le buste de sainte Ursule, orné d'un diadème de haute valeur. Tout près est un reliquaire, auquel on a donné la forme des restes qu'il contient : c'est un bras de la sainte ; sa main est chargée de bagues. Deux châsses brillent devant l'autel : merveilles d'orfèvrerie, elles ont la forme d'églises romanes et sont en métal doré, ornées de piliers et d'arcatures en émail. L'une d'elles renferme le corps de sainte Ursule et l'autre le corps de saint Ethérius, que l'on regarde comme le prince breton auquel la sainte fut fiancée. Un troisième sarcophage en bois doré contient les ossements d'un saint Hippolyte.

Dans le milieu de la salle, sur une belle table, sont réunis en grand nombre d'intéressants reliquaires d'or, enrichis de pierres précieuses, de rubis et de saphirs. Ils renferment le voile de sainte Ursule, le filet de soie et d'or qui retenait ses cheveux, son bandeau de princesse, des fragments de sa robe, son anneau de fiancée et la flèche qui lui perça le cœur.

Telle est la Chambre d'or, où l'on vénère les principales reliques de sainte Ursule et de ses compagnes, « chambre éblouissante, souvenirs vénérés qui pénètrent l'âme d'une intime poésie. Jamais ossuaire ne laissa le cœur plus ému[2]. »

VII.

Je termine cette étude par quelques mots sur le culte rendu à notre sainte.

[1] *Légendes d'Allemagne*, p. 206 et suiv.
[2] *Ibidem*.

La dévotion à sainte Ursule se répandit partout au moyen âge; la science, la poésie, les beaux-arts, la piété élevèrent un trône d'honneur à la pieuse princesse bretonne.

Des sociétés savantes tout entières l'adoptèrent pour leur patronne : « La célèbre université de Coimbre, en Portugal, lui voua un culte tout spécial; celle de Vienne, en Autriche, se plaça sous sa protection. Au XIIIe siècle, à Paris, le collége de la Sorbonne, « *clairvoyant œil de la théologie,* » fut dédié à sainte Ursule. Ce collége faisait, chaque année, le 21 octobre, deux panégyriques latins, l'un le matin, l'autre le soir, en l'honneur de la sainte[1]. » Pendant que les docteurs célébraient à l'envi les martyres bretonnes, les poètes les chantaient sur les plus gracieux tons. Parmi ces derniers se distingua surtout le pieux Hermann de Steinfeld : écoutez un peu ses ravissantes mélodies en l'honneur des saintes vierges :

O puellæ, ô agnellæ,
Christi caræ columbellæ,
Sine dolo, sine felle,
Cœli stellæ, Dei cellæ,
Jubilate, purpuratæ,
Coronatæ, congregatæ,
Cum Agno innocentiæ.

O dilectæ consorores,
Quarum nunquam marcent flores,
Ipse sibi vos prævidit,
Qui de valle vos præcidit,
Vos elegit, vos collegit,
Et in sartum sibi fregit
Pulcherrinum divinitas.

O jeunes filles, ô petites brebis, chères petites colombes du Christ, sans ruse, sans fiel, étoiles du ciel, maisons de Dieu, réjouissez-vous de la pourpre qui vous pare et de votre union avec l'Agneau d'innocence.

O chères sœurs tendrement unies, dont les fleurs ne se flétriront jamais, c'est pour Lui qu'il vous a destinées, ce Dieu qui vous a cueillies dans la vallée, vous a choisies, assemblées, et s'est formé de vous un très-beau bouquet.

[1] *Revue de l'Art chrétien,* III, 372.

Te, o turba generosa,
Præit illa florens rosa,
Sola rosa principalis,
Nec est ibi rosa talis,
Quæ sit sibi coequalis,
Mater tota curialis,
Quæ tulit cœli Dominum.

O multitude généreuse, à votre tête marche celle qui est une rose épanouie, qui seule mérite ce nom de rose et à laquelle nulle rose n'est comparable; c'est la Mère même qui a enfanté le Seigneur de la cour céleste [1].

Le souvenir d'Ursule inspirait en même temps les beaux-arts. La peinture produisait ce fameux tableau du *Dombild*, chef-d'œuvre de maître Etienne et l'un des trésors de la cathédrale de Cologne, si riche en merveilles; la sculpture représentait admirablement la sainte, couchée sur son tombeau; l'orfévrerie ciselait la célèbre nef de Reims, « navire d'une très-précieuse agate réhaussée d'or et de pierres précieuses, » don magnifique du roi Henri III [2], et elle décorait ensuite la somptueuse Chambre d'or.

Ainsi, la toile, le marbre, les verrières et les métaux précieux célébraient à leur façon, par la main des artistes, la gloire des onze mille vierges.

Le culte de sainte Ursule grandit donc de siècle en siècle; de toutes parts on demandait à l'Eglise de Cologne quelques corps saints des martyres bretonnes, et les papes durent donner un bref pour régler cette pieuse dévotion [3].

De nombreuses églises furent élevées en l'honneur des saintes vierges. Mais il appartenait au XVIe siècle de rendre ce culte encore plus populaire. A cette époque, en effet, sainte Angèle de Mérici donna au monde le double spectacle d'une grande dévotion à sainte Ursule et d'une rare humilité. Fondatrice d'une congréga-

[1] Le texte et sa traduction sont empruntés aux *Annales hagiographiques de France*, III, 172.

[2] On pouvait voir dernièrement à l'Exposition universelle de Paris ce royal bijou, dans la galerie de l'Histoire du travail.

[3] Ce bref, donné vers la fin du XIVe siècle par un pape nommé Boniface, est encore aujourd'hui affiché dans l'église de Sainte-Ursule de Cologne.

tion destinée à l'enseignement des jeunes filles, elle la plaça sous le patronage de celle qui avait su conduire tant de vierges au martyre, et lui imposa le nom d'Ursulines.

Et maintenant, comment ne redirions-nous pas avec un noble orgueil cette ancienne séquence de Cologne :

« Vraiment bienheureuse es-tu, ô terre de Bretagne, toi qui as donné le jour à tant d'illustres vierges [1] ! »

Il est incontestable, en effet, qu'Ursule naquit de parents bretons; or, les Bretons d'Armorique sont les frères des Bretons des Iles, et

... les vierges d'Eir-Inn et les vierges d'Arvor
Sont des fruits détachés du même rameau d'or [2].

Ursule appartient donc à cette race héroïque qui, après avoir peuplé l'*Ile des Saints*, vint apporter en Armorique la civilisation chrétienne; elle fut la digne sœur des Samson et des Tugdual, des Corentin et des Pol, puisqu'elle était réellement nièce de Riwal, un de nos premiers rois; elle fit partie de cette glorieuse pléiade de saints émigrés, qui brillèrent au Ve et au VIe siècle, comme des astres au firmament, sur cette noble terre de Bretagne que nous habitons. Ursule est *notre* sainte, et à Cologne, devant ses reliques, comme en France, au pied de sa statue, nous sentons notre âme se recueillir, notre cœur se réjouir et nos genoux fléchir devant l'héroïque vierge, qui échangea la couronne terrestre des Bretons contre le céleste diadème des bienheureux.

L'abbé GUILLOTIN DE CORSON.

[1] « Beata vere quæ tot electas virgines
Protulisti, Britannia. »
(*Annales hagiographiques de France.*)

[2] *Marie*, par Brizeux.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

SUGER ET SON TEMPS, par M. Alfred Nettement. Nouvelle édition. — Un vol. in-8o. Paris, Lecoffre. — Nantes, Mazeau et Libaros.

Nous sommes loin, Dieu merci, de l'époque frivole et triste où Voltaire, écrivant ces romans qu'il décorait du nom d'*Histoire de Charles XII*, d'*Histoire de Pierre-le-Grand*, etc., pouvait s'assurer qu'il serait pris au sérieux et que de nombreux garants se lèveraient au besoin pour affirmer sa science, sa véracité, et surtout sa bonne foi. Aujourd'hui, nous sommes plus exigeants. Il n'est plus permis de produire au jour de la publicité des récits sans preuves ; on veut l'indication précise des sources. C'est là un progrès réel que nous ont valu les mensonges, poussés jusqu'à la folie, des disciples du patriarche : le dégoût nous ramène dans les sentiers du vrai.

M. Alfred Nettement, qu'en aucun temps ces réflexions ne pouvaient atteindre, assurément, a voulu, comme un autre, satisfaire à cette légitime exigence des lecteurs. Dans l'*introduction* de son œuvre nouvelle, il s'est plu à énumérer la longue série des ouvrages qu'il a consultés et qu'on peut feuilleter après lui. Presque tous sont contemporains du héros qu'il veut peindre ; en sorte qu'on peut dire qu'il l'a peint avec les vraies couleurs, qu'il le fait de nouveau vivre et agir sous nos yeux. Ce n'est pas tout, d'ailleurs, de retrouver les vieux livres, de compulser les mémoires, de traduire les chroniques et les lettres : il le faut faire avec discernement et goût ; il faut revêtir ce travail ardu de lumière, l'encadrer dans un style à la fois grave et chaleureux. Voilà l'œuvre principale du narrateur, venu après tant d'autres ; c'est ce qu'a senti

M. Nettement, et à quoi il a réussi, comme on pourra très-bien s'en rendre compte : je n'ai point à insister.

Suger et son temps : que de choses en ce peu de mots ! quel vaste horizon ! quelle scène ! quels acteurs ! C'est le XIIe siècle, l'aurore des grands siècles du moyen âge ; déjà la lumière blanchissant les ombres, éclairant les sommets, annonçant les splendeurs qui se préparent. — La vie de Suger s'écoule sous les règnes de trois rois de France, qui paraissent chacun avec un caractère particulier. Il voit, enfant, les désordres de la cour de Philippe Ier, la résistance de l'Église, les querelles des seigneurs, le relâchement dans les cloîtres ; — jeune homme, il se lie, d'une amitié qui ne se démentira jamais, avec Louis-le-Gros, qui recourt sans cesse à ses lumières, lui commet l'éducation de son fils, et le fait confident et exécuteur de ses desseins de réorganisation et de réforme ; — sous Louis-le-Jeune, Suger gouverne le royaume ; mais il le gouverne en sujet fidèle, en religieux vraiment digne de son habit et de son état, en ministre plus soucieux de la dignité de son maître que de sa propre grandeur. Quand il meurt, la France est constituée ; Philippe-Auguste va venir, et quelque puissants que soient les Plantagenets, nous pourrons leur résister et les vaincre.

Ce sont donc de grandes pages de l'histoire de France qui se déroulent là ; l'auteur le savait et en a usé pour élever d'autant l'intérêt de son livre ; mais il l'a fait en homme habile. — Suger est sans cesse au premier plan : tout se meut autour de lui, souvent par lui ; les plus grands événements, — la querelle des investitures, les croisades, — les plus grandes luttes intellectuelles et scientifiques, les plus grandes figures en tous genres, — Louis-le-Gros, Louis-le-Jeune, les empereurs d'Allemagne et de Constantinople, les rois d'Angleterre, d'Écosse, de Sicile, les papes Pascal II, Calixte II, Eugène III ; saint Bernard, Guillaume de Champeaux, Abélard, Pierre-le-Vénérable, — se pressent et se succèdent sans se nuire, sans se confondre. C'est là le grand art ; l'auteur, en restant fidèle à son titre, ouvre sur l'histoire générale de larges aperçus, que le lecteur charmé embrasse sans efforts.

Pour mieux prouver ce que j'avance, il faudrait citer ; j'ai le regret de ne le pouvoir faire. Si l'espace ne me manquait, je transcrirais ici

la fin de la remarquable *introduction*, à partir de la page XVIII. Je veux, au moins, me consoler en faisant une dernière réflexion. On exagère souvent ce que notre époque a d'incontestablement bon, pour écraser d'autant plus les siècles qui nous ont précédés. Tout est parfait en nos jours ; tout fut à reprendre jadis, et surtout la hiérarchie sociale. A en croire certains écrivains, l'ancienne société française était à compartiments : chacun, né dans une classe, y devait mourir ; l'étude, la science, le courage, le génie, la vertu n'y pouvaient rien. *Suger et son temps* donne, pièces en main, le plus complet démenti à ces assertions, qui seraient ridicules, si elles n'étaient honteuses en leur fond, qui est le mensonge voulu, la haine et l'envie. On y voit, en effet, comment, « vers l'an 1091, un homme d'une humble lignée, qui se nommait Helinand, vint donner son fils à l'abbaye de Saint-Denis et l'y consacra à Dieu ; » comment cet enfant devint l'ami et le confident des rois, des papes, des saints; comment ce fils du peuple finit par être proclamé par son roi *Père de la Patrie* et honoré comme tel. « J'ai vu, dit le moine Guillaume, j'en atteste Dieu, le roi des Français, au milieu du cercle des premiers de l'État, se lever respectueusement devant ce grand homme, assis sur un marchepied ; lui, leur dicter d'utiles préceptes comme à des inférieurs, et eux tous, suspendus, pour ainsi dire, à ses lèvres, écouter ses paroles avec la plus profonde attention. Quand ces conférences étaient finies, Suger voulait reconduire le monarque ; mais celui-ci ne souffrait jamais qu'il fît un pas, ou se levât de son siége. » — Cela se passait six cents ans avant le fameux *Quatre-vingt-neuf*, et prouve, une fois de plus, qu'on sut en France, longtemps avant cette date, rendre au vrai mérite les hommages auxquels il a droit.

Vte ÉDOUARD DE KERSABIEC.

AUX HOMMES DE BONNE FOI. — LA DIVINITÉ DU CHRISTIANISME DÉMONTRÉE PAR UN FAIT, par le R. P. V. Alet, de la Compagnie de Jésus. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, éditeurs, et chez les principaux libraires. — Un vol. in-12, prix : 1 fr. (Envoi *franco* contre 1 fr. 20 de timbres-poste.)

Voici quelle est l'idée qui a inspiré cet opuscule. — Aujour-

d'hui, plus que jamais peut-être, on est généralement dégoûté de controverses religieuses; et les gros livres qui traitent ces matières ne sont guère lus. Cependant la conscience ne dort pas chez les âmes honnêtes, et, bon gré, mal gré, l'éternelle question revient toujours : *Le Christianisme est-il un fait divin?* A cette question, qui soulève tout un monde de considérations diverses, l'auteur répond ici par un simple récit historique, appuyé sur les témoignages les plus irrécusables. D'un côté, les solennelles prophéties consignées dans nos saints Livres et dont l'authenticité nous est parfaitement garantie par trois mille ans de tradition hébraïque et deux mille ans bientôt de tradition chrétienne; de l'autre, le manifeste accomplissement de ces divins oracles dans les événements qui accompagnèrent la ruine de Jérusalem sous Titus, et amenèrent la substitution tant prédite de l'Eglise à la Synagogue, du peuple nouveau à l'ancien peuple : tel est le double tableau que l'écrivain retrace à nos yeux en traits aussi fidèles que saisissants. Il ne discute pas, il n'argumente pas : il raconte, en homme bien informé, qui a les mains pleines de preuves; puis, il dit au lecteur : jugez vous-même et concluez. Plusieurs centaines de citations, toutes, nous le savons, vérifiées aux sources, montrent avec quel soin a été élaborée cette petite œuvre d'érudition et de théologie. Nous pensons avec le P. Alet que nul homme sérieux et de bonne foi ne pourra lire attentivement ces pages rapides, sans être vivement frappé d'un si merveilleux ensemble de faits, accomplis au grand soleil de la publicité, et cent fois mieux établis que la plupart des faits de l'histoire profane. Si le volume a trop peu d'étendue pour renverser en détail toutes les difficultés qui empêchent de croire, du moins donne-t-il à réfléchir. Après l'avoir parcouru, on ne dira plus avec une assurance vraiment sincère : le christianisme manque de preuves. Les croyants trouveront là une lumineuse confirmation de leur foi; les incrédules apprendront à douter; et l'honnête homme, qui doute en si grave matière, cherche, étudie, consulte, prie et ne s'arrête plus jusqu'à ce qu'il soit parvenu au plein jour de la vérité.

L'auteur de *la Divinité du Christianisme démontrée par un fait*, prêche, en ce moment, avec un grand succès, la station de Carême

à la cathédrale de Nantes. Il avait prêché celle de 1866, à Rome, dans l'église Saint-Louis-des-Français, et, sur l'invitation de Mgr Mermillod, le Carême de 1867, à Notre-Dame de Genève.

L. DE K.

JEANNE DE CLISSON, poème historique, par M. Émile Péhant, conservateur de la Bibliothèque publique de Nantes. — 2 vol. gr. in-18 jésus. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, éditeurs, pl. du Commerce, 4.

L'année dernière, dans une notice sur M. Émile Péhant, j'exprimais le désir que ce poète, longtemps endormi, se réveillât. Il s'est réveillé ; la Muse est venue, et ce n'est plus cette jeune fille rêveuse qui lui dictait, à vingt ans, des sonnets touchants et désolés ; c'est la grande Muse de l'épopée, celle qui soufflait naguère à nos poètes les beaux vers de *Jocelyn* et d'*Eviradnus*. Un épisode peu connu de l'histoire de Bretagne a fourni à M. Péhant le sujet d'un poème éminemment dramatique. Il a pris pour héroïne Jeanne de Belleville, mère d'Olivier de Clisson, vengeant la mort de son mari, odieusement dégradé et mis à mort par le roi de France, allié de Charles de Blois. Le moyen âge chrétien et chevaleresque revit dans d'immenses tableaux, peints avec un éclat et une vigueur superbes. On dirait que la verve, les idées et les images se sont accumulées dans l'âme du poète pendant un silence de trente années, et qu'elles se sont tout à coup répandues, presque malgré lui, sur des pages brûlantes d'émotion. Je crois que la Bretagne aura lieu de s'enorgueillir de cette œuvre et j'engage de toutes mes forces les lecteurs de la *Revue* à se ranger parmi les souscripteurs dont M. Péhant attend le concours pour commencer l'impression de son poème.[1]

JOSEPH ROUSSE.

L'extrait suivant de l'*Histoire de Bretagne*, de Dom Lobineau (t. I, pp. 333-334), résume parfaitement tout le sujet du poème de *Jeanne de Clisson :*

[1] Voir les conditions de la souscription, sur la 3e page de la couverture, aux *Publications bretonnes et vendéennes*.

« Le roi de France, sans autre forme de procez, fit arrester Olivier de Clisson dans un tournoi, lui fit trancher la teste sur un échafaut à Paris, pendre son corps aux fourches de Montfaucon, et porter sa teste à Nantes, où elle fut mise sur le bout d'une lance à l'une des portes de la ville.

» Quand les amis d'Olivier de Clisson eurent appris ce qui lui estoit arrivé, ils s'assemblèrent et allèrent trouver la Dame de Belleville sa veuve. Le désir de vangeance dont elle estoit animée lui fit prendre une résolution extraordinaire. Elle se mit à la teste de quatre cens hommes, dont elle laissa la plus grande partie en embuscade auprès d'un chasteau qui tenoit pour Charles de Blois et qui estoit gardé par le Galois de la Heuse, avec quarante soldats; et aïant pris seulement quarante hommes avec elle, qui estoient armez *sous cotte,* elle se présenta à la porte du chasteau. Le Galois de la Heuse la reconnut, et comme il ne savoit encore rien du suplice de son mari, il crut qu'elle se promenoit, et lui fit ouvrir la porte, après avoir fait baisser le pont-levis. Aussi-tost la compagnie de la Dame donna le signal avec un cor de chasse, et le reste des quatre cens hommes accourant au chasteau, s'en rendirent maistres, et tuèrent le Seigneur du lieu avec toute la garnison, par le commandement de la Dame, qui ne voulut faire cartier à personne, quelque prière que les siens lui en fissent. Il n'y eut que le Capitaine qui trouva moïen d'échaper. Charles de Blois, instruit de cette avanture, assembla du monde pour reprendre son chasteau, mais la Dame ne l'y attendit pas; elle se mit en mer avec sa troupe, et vangea la mort de son mari sur beaucoup de marchands françois. »

CHRONIQUE.

—

SOMMAIRE. — Comment Mme George Sand écrit l'histoire.... de la Vendée. — La bûche de Noël et son utilité en critique. — Ce qu'un juge compétent pense et dit de *Cadio*. — Le capitaine et pilote du Roi. — Un salut aux Canadiens français, soldats de Pie IX. — M. de Cornulier-Lucinière, contre-amiral. — Nécrologie : M. Henry Baudoux, conservateur du Musée de peinture de Nantes.

Quand vous jeûneriez un peu de ma prose, pendant ce carême, le mal, ami lecteur, ne serait pas très-grand; le mal deviendra même un bien, si, au lieu de tracer des lignes tirées de mon cerveau, ma plume s'emploie à transcrire quelques pages empruntées à des écrivains renommés et qui ont toutes vos sympathies, comme vous l'allez bien voir.

Il y a déjà longtemps que je me proposais de m'entretenir familièrement avec vous de l'étrange façon dont Mme George Sand s'est permis de traiter la Vendée et les Vendéens, dans un drame que la *Revue des Deux-Mondes* a récemment publié sous le titre de *Cadio*. J'éprouvais, pour ma part, le besoin d'en faire justice; mais — et j'en remercie le ciel — M. Armand de Pontmartin s'est chargé de ce rôle, dans une de ses causeries du samedi. C'était aux environs de Noël. (L'espace m'a manqué pour vous offrir plus tôt cette éloquente réfutation.) Le spirituel critique, assis, idéalement, bien entendu, devant son foyer, où flambe la bûche symbolique, imagine d'alimenter son feu avec tous les livres, éclos dans l'année, qui, selon lui, ne méritent pas de franchir le seuil de celle qui va s'ouvrir. Il jette en pâture à ce tronc de chêne « tout ce qui s'est écrit de mauvais, de méchant, de paradoxal, d'ennuyeux, d'immoral, de niais, de grotesque, d'absurde et d'oiseux pendant cette triste année 1867, surchargée de cette énorme tumeur qu'on a appelée l'Exposition universelle. »

Après une citation empruntée au beau livre de M. de Laprade, *le Sentiment de la nature chez les modernes*[1], lequel n'a rien à redouter de sa bûche de Noël, M. de Pontmartin s'écrie :

[1] La *Revue* se donnera le plaisir de l'examiner, le mois prochain.

« Mais *Cadio* ! ô douleur ! ô déchéance volontaire ! nous n'aurions pas demandé à Mme Sand de se déclarer pour la Vendée ; encore fallait-il la comprendre ! C'est pour nous un perpétuel sujet de surprise et de tristesse, que des poètes, de grands artistes, s'obstinent ainsi à méconnaître toute une face de l'histoire, de la beauté morale, ou, en d'autres termes, de cet idéal qu'ils aiment, qu'ils regrettent et sans lequel la poésie et l'art ne sont plus que lettre morte. Cet idéal est-il donc si riche, la source où s'abreuvaient les âmes généreuses est-elle donc si abondante, pour qu'il soit permis de défigurer et de travestir tout ce qui gêne l'esprit de parti ? Ah ! nous qu'on accuse de partialités étroites et aveugles, nous vous avions donné de meilleurs exemples ; Châteaubriand a prodigué tous les trésors, toute la magie de sa palette aux gloires républicaines ; Lacordaire a trouvé des accents magnifiques pour célébrer la vertu et le patriotisme des générations nouvelles sous les traits du général Drouot.

» Ainsi ce sublime épisode de la Vendée se réduirait, d'après l'auteur de *Cadio*, à quoi ? à je ne sais quelle égoïste alliance entre *ci-devant* prêtres et paysans, menacés ou frappés, les uns dans leurs priviléges, les autres dans leur prépondérance, ceux-là dans ce vulgaire bien-être qui préfère le travail rustique et le pain quotidien aux fatigues de la guerre. L'élan héroïque, le dévouement intrépide, le mépris du danger, la soif du martyre, tout ce qui vient de se renouveler sous nos yeux pour une sainte cause, tout cela, du moment que la royauté l'inspire et que la religion le consacre, n'est plus que mensonge, chimère, sophisme d'imaginations égarées ou corrompues, erreur d'intelligences ignorantes ou bornées. Voyez plutôt quels sont les types choisis par Mme Sand pour personnifier son idée. Le vieux gentilhomme éclairé et patriote, M. de Sauvières, n'entre dans le mouvement que parce qu'on lui fait honte de ses efforts pour réconcilier le présent et le passé. Henri, son neveu, le véritable héros du drame, déserte ses traditions de famille, sa foi, son drapeau, pour servir la république ; la république de Marceau et de Hoche, qui est aussi celle de Fouquier-Tinville et de Carrier. L'esprit franchement vendéen et chouan est représenté par deux hommes, Raboisson et Saint-Gueltas : l'un, brave, spirituel, prodigue de son sang et de sa vie, mais voltairien et athée ; l'autre, misérable copie des don Juan de 1830, bigame, meurtrier, ne reculant devant aucun crime pour assouvir ses passions indomptables, revêtu de cette défroque satanique que je croyais reléguée dans les vieux magasins du romantisme, et poursuivant sur les champs de bataille un fantôme de gloire terrestre qui lui donne le pouvoir de dominer tous les hommes et de séduire toutes les femmes.... La Rochejaquelein, d'Elbée, Lescure, Bonchamp, Cathelineau, Charette, d'Autichamp, d'Andigné, voilà ce que l'art révolutionnaire fait de vous et de vos émules !

» Et Cadio ? J'admets pour un moment la pensée de Mme Sand, l'inspi-

ration de ce drame diffus, long, compliqué, fatigant, appréciable seulement pour les gens du métier. Cadio est un jeune paysan, un frère bâtard de la *Petite Fadette*, mi-parti d'idiotisme et d'illuminisme.... Il commence par remplir un rôle d'obéissance passive au service des passions vendéennes, et finit par devenir un homme de génie, un flambeau révolutionnaire, un des plus brillants officiers de l'armée républicaine. Il peut alors aspirer sans ridicule à la noble main de Louise de Sauvières, une des nombreuses victimes du terrible Saint-Gueltas.

» Soit : le roman et le drame moderne nous ont depuis longtemps habitués à voir l'orgueil nobiliaire et la fierté des jeunes patriciennes humiliés et vaincus par le *coup de foudre* plébéien. Nous pouvions assister à un intéressant travail psychologique, suivre, dans l'âme de Cadio, ces transformations successives, ce passage gradué de l'ombre épaisse à la pleine lumière, en admettant que la foi et l'innocence soient l'ombre, et que la lumière se trouve dans leurs contraires ; mais pour que cette métamorphose fût intéressante, pour que cet élève de la Révolution et de l'amour eût droit à nos sympathies, pour que Louise ne s'avilît pas en nous laissant deviner qu'elle acceptera un jour la main de Cadio, il faudrait que cette main ne fût pas tachée de sang, qu'elle fût devenue martiale en restant pure, qu'elle n'eût pas trempé dans tous les atroces excès de la répression et de la Terreur; il faudrait que le doux visionnaire, que ses premiers songes avaient livré aux influences du château et du presbytère, ne se fût pas, à force de progrès, changé en énergumène, en cauchemar vivant, monomane de tuerie, de destruction et de mort, associé volontaire aux exécutions et aux fusillades.... Oh ! la Pitié, la Pitié, qui a presque fait de Delille un poète, voilà qu'elle vous manque en ce sujet plein de larmes; vous oubliez d'en demander le secret à votre admirable maître Shakespeare, qui aurait tant de choses à vous apprendre; Shakespeare, le vengeur immortel de toutes les majestés, le *flétrisseur* immortel du régicide !

» Le peuple n'est pas mieux traité dans ce drame étrange, œuvre de sourde colère et de mansuétude dérisoire, que les nobles et les prêtres. Les rares paysans qu'on y aperçoit n'ont pas une étincelle au cœur. Ils ne sont préoccupés que du soin de garder quelques provisions, d'échapper aux maraudeurs des deux partis, et d'esquiver l'enrôlement forcé. Pauvre peuple ! vous l'encensez quand sa passion répond aux vôtres, quand son bras renverse ce que vous avez sapé. Vous acceptez, vous glorifiez l'élément populaire, lorsque vous pouvez le faire entrer dans l'ensemble de vos opérations destructives contre tout ce qui entrave votre haine, embarrasse votre conscience et froisse votre orgueil. Il est alors la démocratie intelligente, victorieuse, reine de l'avenir et du monde, arbitre de nos destinées. Mais, sitôt que ce peuple, qui est bien le maître, après tout, de choisir ses inspirations et ses mobiles, les demande à un idéal

supérieur, dès qu'il se désintéresse de lui-même pour se dévouer à Dieu et au roi, il n'est plus qu'une tourbe grossière, un amas de rustres et de brigands, fanatisés par les robes noires et les talons rouges; il n'y a pas assez de gendarmes pour le réprimer, et ses excès, s'il en commet dans un paroxysme de colère ou de souffrance, deviennent un texte éternel d'anathèmes contre la cause qu'il a servie.

» Vous êtes révolutionnaire, d'accord; mais s'il est vrai, comme dit le proverbe, que tout est bien qui finit bien, on peut naturellement en conclure que tout est mal qui finit mal. Or voici ce que nous pourrions supposer en vous lisant : un mauvais moment à passer; si nous le voulons absolument, des cruautés commises; trop de sang répandu; une phase de Terreur; mais après! Quelle aurore! Quelles conquêtes! Quelle somme de liberté, de repos, de bonheur, achetés au prix de ces légers sacrifices! Allons! marions la noble Louise de Sauvières et le pauvre Cadio, au nom de la réconciliation universelle, devant l'autel de l'Etre suprême! Qu'importent les malheurs d'une génération, si désormais nous sommes tous d'accord, si l'âge d'or recommence, si l'égalité fleurit dans les mœurs et la fraternité dans les cœurs, si la félicité du genre humain se charge de justifier les moyens et de laver les souillures? Voilà ce que l'on pourrait croire en lisant la dernière page de ce drame, et ce qui lui donnerait un sens. Mais l'histoire est là, et vous savez ce qu'elle répond. Une période de barbaries et d'horreurs telles qu'il n'en exista jamais; puis de la boue faite avec du sang; puis une phase de licence et d'ignominie; puis un coup de talon éperonné sur les derniers restes de ce fier régime; puis la grotesque métamorphose des tribuns en courtisans; puis l'humanité mise en coupes réglées ou déréglées, et un tel accord d'exigences chez le maître, de bassesse chez les serviteurs et de résignation chez les victimes, qu'il vient un moment où les terres restent en friche faute de bras pour les cultiver, et où il n'y a plus en France que des mères en deuil, des veuves et des orphelins. »

— Écartons ces pénibles souvenirs, en écoutant les mâles et vibrantes strophes par lesquelles notre illustre collaborateur, M. Victor de Laprade, vient de saluer, à Lyon, les volontaires pontificaux du Canada, dont le passage à travers la France n'a été qu'une marche triomphale. Nous, Bretons, nous sommes fiers de ce dévouement admirable : n'est-ce pas un des nôtres, un Malouin, celui qui prenait le titre de *capitaine et pilote du Roi*, n'est-ce pas Jacques Cartier, qui, vers le milieu du XVIe siècle, découvrit le Canada et facilita en ces contrées sauvages l'entrée de cette religion, pour la défense de laquelle se sont levés et armés ces intrépides chrétiens?

Aux Canadiens français, soldats de Pie IX.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN.
Devise du Canada, inscrite sur le drapeau des volontaires.

Allez votre chemin, Français du Nouveau-Monde!
Race de nos aïeux tout à coup ranimés.
Allez, laissant chez nous une trace féconde,
Offrir un noble sang au Dieu que vous aimez.

De nos jeunes croisés vous êtes deux fois frères;
Marchez aux mêmes cris et dans les mêmes rangs,
Faisant dire comme eux par vos œuvres guerrières :
Quand Dieu frappe un grand coup, c'est de la main des France.

De l'Océan dompté vous connaissez la route;
Vous ne portez le frein d'aucune injuste loi;
Venez donc, et montrez à l'Europe, qui doute,
La jeune liberté servant la vieille foi.

Lorsqu'hier, étonnant et charmant notre ville,
Comme chez des amis, joyeux et familiers,
Vous marchiez, jeune gens au port mâle et tranquille,
J'ai reconnu le sang de nos preux chevaliers.

C'était leur franc visage et leur allure franche,
Toute l'antique France en un vivant miroir,
Tout : leur sainte devise et leur bannière blanche
Et ce noble parler sentant son vieux terroir.

Oui, c'est le même sang et le même génie
Gardés purs et sauvés de nos récents travers,
La France d'autrefois alerte et rajeunie
Par la liberté sainte et la vie aux déserts.

Allez votre chemin, celui de nos ancêtres,
Ce chemin des martyrs, qu'ils ont fait tant de fois;
Gardez Rome éternelle au plus clément des maîtres,
Image de son Dieu trônant sur une croix.

Allez, comme eux, souffrir, mourir pour la justice.
Notre Europe est livrée aux plus sombres hasards;
Au seuil de l'avenir, il faut que l'on choisisse
Entre le joug du Christ et celui des Césars.

Libres soldats, nourris près d'une république,
Fils d'une terre où l'homme a toute sa fierté,
Vous témoignez, au nom de la jeune Amérique,
A la fois pour le Christ et pour la liberté.

Portez au Roi-Pasteur votre sang et nos larmes;
Nos droits sont dans le sien confondus aujourd'hui.

Vous, qui baisez les pieds de ce vieillard sans armes,
Nul César ne vous voit inclinés devant lui.

Amis, de vos forêts, à travers notre France,
Je ne sais quel parfum se répand sur vos pas;
Une clarté vous suit, une fraîche espérance,
Un sacré souvenir qui ne périra pas.

Vous nous laissez heureux d'avoir revu des frères,
Fiers d'avoir pu serrer votre loyale main.
Dieu vous aime!... il fera tomber les vents contraires;
Français du Nouveau-Monde, allez votre chemin!

— Et maintenant, quel Vendéen, quel Breton, c'est-à-dire, quel catholique, nous reprochera d'avoir donné ici l'hospitalité à la protestation du critique de la *Gazette de France* et au cri d'admiration de l'auteur des *Poèmes évangéliques?*

LOUIS DE KERJEAN.

— Par décret du 4 mars, notre compatriote, M. René de Cornulier-Lucinière a été élevé à la dignité de contre-amiral. Entré dans la marine en 1827, M. de Cornulier fut nommé élève de première classe en 1830, décoré de la Légion d'honneur pour la prise de la casbah de Bône, le 10 mai 1832; promu enseigne de vaisseau le 1er janvier 1833, et lieutenant de vaisseau le 1er décembre 1840; nommé, en 1847, officier de l'ordre portugais de *la Tour et l'Epée*, pour sa participation au traité de Sétuval; promu capitaine de frégate le 2 décembre 1852; officier de la Légion d'honneur, le 12 août 1854, à la suite d'une croisière dans la mer Noire; puis capitaine de vaisseau, et officier de l'ordre turc du Medjidié, le 2 décembre 1855, pour la prise de la forteresse de Kinburn, à l'attaque de laquelle il avait sous ses ordres la batterie flottante la *Lave;* commandeur de la Légion d'honneur le 10 août 1861. Enfin, M. de Cornulier a participé au bombardement et à la prise d'Acapulco (expédition du Mexique); commandé l'Ecole navale, et a été, à plusieurs reprises, associé aux travaux du conseil d'amirauté. — Cette sèche énumération ne suffit-elle pas, et au-delà, à justifier le décret du 4 mars?

— M. le docteur Bureau, de Nantes, a été nommé l'un des vice-présidents de la Société botanique de France.

— M. Henry Baudoux, conservateur, depuis dix-sept ans, du Musée de peinture et de sculpture de Nantes, est décédé le 24 février, à l'âge de soixante-dix ans. M. Baudoux avait remplacé M. Bédert. Il a puissamment contribué aux améliorations successives de notre collection d'œuvres d'art, et il était sur le point de publier une nouvelle édition du Catalogue du Musée, œuvre pénible et difficile, à laquelle M. Baudoux s'était livré tout entier.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE.

—

ADIEUX A LA BRETAGNE, par M. Samuel Ferguson; in-8o, 9 pages. — Saint-Brieuc, imp. Guyon.

ADIEUX D'UN CONSCRIT BRETON (vers); par M. A. David. Traduction de M. P. Proux, in-8o, 10 p. — Saint-Brieuc, imp. Guyon.

ALMANACH ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, pour l'année 1868; in-18, 248 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud..... 1 fr. 25

ALMANACH-ANNUAIRE COMMERCIAL de Luçon et de la Vendée pour 1868. in-12, 72 p. — Luçon, imp. et lib. Cochard-Tremblay..... 25 cent.

ALMANACH DES ADRESSES DE RENNES, annuaire d'Ille-et-Vilaine et des tribunaux du ressort de la cour impériale de Rennes. 21e année, 1868, in-18, 360 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

ALMANACH DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE D'ILLE-ET-VILAINE pour 1868. Calendrier agricole, par J. Bodin, in-18, 72 pages. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

ANNUAIRE administratif, industriel et commercial du département d'Ille-et-Vilaine, de la cour impériale de Rennes et de tous les tribunaux du ressort. Almanach des adresses. 1868, 36e année; in-12, 348 pages. — Rennes, imp. Leroy fils.

ANNUAIRE administratif, statistique et commercial du département de la Vendée. Année 1868, in-12, 252 p. — Napoléon-Vendée, imp. Sory.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DE GRAND-JOUAN, par Jules Rieffel, directeur de l'école impériale d'Agriculture de Grand-Jouan. 3e année, in-8o, 175 p., et une planche. — Paris, imp. et lib. Ve Bouchard-Huzard..... 4 fr. 50

ANNUAIRE DE SAINT-MALO, Saint-Servan, Dol et de l'arrondissement. Année 1868, in-16, 208 p. — Saint-Malo, imp. Renault.

ANNUAIRE DU COMMERCE (étrennes nantaises) pour l'année 1868, précédé d'une description de Nantes, etc., in-18, 324 p. — Nantes, imp. veuve Mellinet..... 1 fr. 25

ARMORIQUE (L') en 1867. Traduction de M. James Kenward, in-8o, 17 pages. — Saint-Brieuc, imp. Guyon.

AUX GALLOIS, LES BRETONS! cantate du congrès celtique international de 1867; paroles de M***, musique de Charles Collin; in-8o, 7 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Guyon.

DEUXIÈME ÉTUDE HISTORIQUE sur la numismatique bretonne. (Première période du monnayage autonome breton.) Etude sur le monogramme monétaire de Conan II et sur l'erreur qui fait de ce monogramme un emprunt de celui d'Erbert du Mans. Deniers inédits de Conan II et de

Geoffroy, comte de Rennes, avec une planche reproduisant ces deniers; par J.-M. R. Lecoq-Kerneven, in-8o, 39 pages. — Rennes, imp. Catel, lib. Verdier..... 3 fr.

DESCRIPTION des objets de l'âge de la pierre polie, contenus dans le musée archéologique de la Société polymathique du Morbihan; par L. Davy de Cussé, conservateur du musée, L. Galles, conservateur-adjoint du musée, et G. d'Ault-Dumesnil, membre de la société polymathique. In-8o, 32 p. et 2 planches. — Vannes, imp. Galles..... 1 fr. »

BRETONS (LES) insulaires et les Anglo-Saxons, du ve au VIIe siècle; par Arthur de la Borderie. In-18 jésus, 268 p. — Nantes, impr. Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, lib. Didier et Cie.

ENQUÊTE SUR LES SELS. Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, t. I. Introduction, pièces préliminaires, dépositions, région de l'Ouest; in-4o, XL-518 p. — Paris, imp. impériale.

HISTOIRE DES BAROMÈTRES ET MANOMÈTRES ANÉROÏDES. Biographie de Lucien Vidie, de Nantes, inventeur du baromètre et du manomètre anéroïdes, par Auguste Laurant; in-8o, 409 pages et portrait. — Nantes, imp. Merson; Paris, lib. Dentu.

L'AGRICULTURE EN BRETAGNE, par R. de la Pervenchère; in-8o, 88 p. — Nantes, imp. Mangin.

LA COLOMBE DU BARDE, par G. Milin, roitelet de Bretagne; in-8o, 7 pages. — Saint-Brieuc, imp. Guyon.

LA LANGUE DE BRETAGNE, bardit, par F.-M. Luzel; in-8o, 7 pages. — Saint-Brieuc, imp. Guyon.

LE ROI S'ENNUIE, drame en trois actes, par F. Le Guyader, étudiant; in-18, 51 p. — Rennes, imp. Leroy fils.

Représenté sur le théâtre de Rennes, le 28 novembre 1867.

LES ADIEUX DU BARDE (vers), par J.-M. Le Jean; in-8o, 7 pages. — Saint-Brieuc, imp. Guyon.

LES DOLMENS DE LA TRINITÉ-SUR-MER (canton de Quiberon, arrondissement de Lorient), par L. Davy de Cussé et L. Galles; in-8o, 8 pages et planche. — Vannes, imp. Galles.

LES ÉGLISES ET LES CHAPELLES DE LA BARONNIE DE CHATEAUBRIANT, en 1663, par A. Guillotin de Corson; in-8o, 60 pages. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

LE SOUVERAIN. Considérations sur l'origine, les fonctions, les prérogatives de la souveraineté, les droits et les devoirs réciproques des souverains et des peuples, par A. L. H. M. J., ancien professeur d'histoire; in-8o, 535 p. Nantes, imp. Bourgeois, Paris, lib. Renault.

LISTE DES ADRESSES DE LA VILLE DE NANTES, par ordre alphabétique de rues et de noms, avec le tableau des places, quais, rues, etc., par V. F. et E. G., grand in-12; IV-261 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud..... 3 fr.

Cartes et Plans.

PLAN DE NANTES, dressé par Joanne, gravé par Pierre Tardieu. — 1 feuille jésus, in-plano. — Nantes, lib. Th. Veloppé..... 2 fr.

GALERIE DES POÈTES BRETONS

—

ÉDOUARD TURQUETY

—

I

Si c'est un sentiment doux à l'homme de penser que sa tombe ne sera point trop éloignée de son berceau, et qu'elle sera creusée dans cette terre, — moins vile que l'autre, — qui s'appelle *le sol natal*, ce doit être là un vœu particulièrement cher au poète. — Notre poète breton Turquety a, du moins, eu le contentement de le voir exaucé.

Edouard Turquety, né à Rennes, est mort près de Paris, le 18 novembre dernier, dans sa retraite de Passy, où, depuis plusieurs années, malade, presque ignoré du public, oublié, négligé de ceux qui l'avaient le plus prôné, à une autre époque, il ne vivait plus que dans le petit cercle très-restreint de la famille et de quelques amis.

Quinze jours après, — le 5 décembre 1867, — par un temps pluvieux et triste, un convoi modeste suivait les rues de Rennes et prenait le chemin du cimetière. Sur le cercueil, près de la croix de cire, était attachée la couronne d'immortelles, qui, dans nos conventions, sert de symbole à la gloire humaine, encore que cela ait trop souvent l'apparence d'une ironie. De rares amis, qu'on pouvait compter d'un regard, conduisaient le deuil, et, en voyant

ce cortége, on ne pouvait se défendre de songer au fragment d'un poème oriental qui avait, un jour, fixé les méditations de Turquety lui-même : — « Mon cœur s'est rappelé les amis de ma jeunesse ; j'ai dit : Où sont-ils?... L'écho m'a répondu : Où sont-ils ?... »

Peut-être ce convoi et cette couronne sont-ils devenus l'objet d'un point d'interrogation, de la part de plus d'un indifférent qui passait? Nous vivons, dit-on, dans un siècle de progrès : les grandes théories industrielles sont à l'ordre du jour ; le monde des affaires s'agite autour de nous, nous enserre et nous absorbe. Qu'au milieu de ces préoccupations diverses, un cercueil passe, nous nous découvrons par respect, mais il n'y a plus guère de voix qui s'élève pour dire : — Un poète vient de nous quitter !

Comment se soustraire à des considérations d'une teinte plus rembrunie, quand, sous la plume du critique, comme sous les branches d'un compas, vient se placer ainsi la vie d'un homme, l'existence désormais close d'un poète, et que, rapprochant les divers termes de cette carrière parcourue, on rencontre le souvenir de l'époque où l'étoile jetait ses premiers feux et donnait ses meilleures promesses?

« Edouard Turquety, — disait une revue bretonne imprimée en 1833, — Edouard Turquety appartient à cette pléiade de jeunes écrivains qui doivent un jour augmenter et soutenir la gloire de notre pays. Car, si vous regardez bien, vous verrez poindre dans le ciel une naissante constellation dont la lueur incertaine se dégage, à mesure que descendent ces astres lumineux dont les derniers rayons éclairent encore l'horizon. »

— Turquety est né à Rennes, le 21 mai 1807 ; son père, homme honorable qu'entourait une estime méritée, y exerçait la profession du notariat. On cite encore le dévouement de l'officier ministériel à ceux qui lui confiaient leurs intérêts; il n'avait qu'une modique fortune; ce qui, dit-on, ne l'empêchait pas quelquefois d'oublier de réclamer ses honoraires aux clients qui allaient frapper à la porte de son étude, située à Rennes, rue du Four-du-Chapitre. C'est là, entre son père, sa mère, pour laquelle il eut toujours un culte, et un frère qui mourut jeune, qu'Edouard passa ses premières

années, à l'ombre d'un simple logis, qui devait plaire à l'enfant, justement par cette tournure modeste et par le parfum d'un autre siècle que reflète encore, — sans doute pour peu de temps désormais, — l'étroite et vieille rue que je viens de nommer. Turquety étudia le droit à Paris et fut reçu avocat; son père, par une pente d'idées naturelle, le destinait à sa carrière; il rêvait pour lui cette gloire peu ambitieuse que procure à l'homme d'affaires la confiance d'une clientèle qui vient avec déférence écouter ses conseils; peut-être, tout au plus, quelque autre distinction honorifique s'adressant davantage au citoyen, comme celle qu'il avait reçue lui-même, car il fut adjoint du maire de Rennes, sous l'administration municipale de M. de Lorgeril.

Mais le fils avait devant les yeux une perspective toute différente : il était plus épris d'André Chénier, de Klopstock et de Lamartine que du Code civil et du prestige des contrats. *Musa ales,* dit un ancien; et la poésie est comme l'oiseau : elle vole contre le vent. Les minutes de l'étude du père finirent par avoir tort.

Il avait vingt-deux ans, quand parut, en 1829, un petit volume, sans préface, intitulé *Esquisses poétiques,* qui fut imprimé à un petit nombre d'exemplaires, à Paris, chez Delangle, et assez rare aujourd'hui, mais qui devait, plus tard, être réédité sous un autre titre. Le titre était pourtant bien trouvé; ce n'étaient encore que des *esquisses,* un peu vagues, indécises de contour, mais empreintes surtout de cette jeune saveur de la vingtième année qui sait nous faire pardonner bien des défauts. C'étaient les préludes d'une lyre encore neuve : à travers ce dessin, auquel manquaient parfois le trait, la vigueur et le nerf, apparaissaient déjà le poète tout entier et ses tendances. — Turquety écrit avec désintéressement, pour répondre à ses croyances; tout d'abord et par vocation, il se sépare de cette autre école, jeune aussi, qui se pique de scepticisme et qui s'imagine que détruire, c'est édifier; sa lyre sera tour à tour consacrée aux intimités du cœur et aux cantiques de la foi; suivant l'expression d'un critique, il ira « la prendre aux murailles du sanctuaire; » deux mots résumeront ses vers et deviendront bientôt le titre d'un nouveau volume de poésies : *Amour et Foi.*

Aimer et croire, tel est son programme, tel est son idéal; mais il aime dans une atmosphère de sereine clarté, d'un amour voilé et presque mystique, et il croit simplement, ardemment, avec ferveur, comme il prie sans orgueil, à deux genoux et la tête baissée.

La première édition d'*Amour et Foi* parut en 1833; l'ouvrage eut un succès mérité et contribua à fixer mieux l'attention sur le volume des *Esquisses poétiques*. Ici, l'auteur explique nettement son but. C'est un but complétement religieux; « l'écrivain est toujours lui-même, c'est-à-dire catholique avant tout, et c'est en cela, dit-il dans la préface, que le genre de ce volume diffère de la poésie religieuse telle que l'a créée en France un poète illustre, doublement sacré par son rare génie et par sa belle âme. »

Il n'est pas sans intérêt d'apprendre de la bouche d'un homme quel est son drapeau; cela lui assure au moins le bénéfice des situations franches. Du reste, le jugement se trouve juste, et, sans que nous ayons la prétention de comparer deux talents de différent degré, quoiqu'ils appartiennent à la même famille poétique, précisons le caractère de chacun en disant que Lamartine est un poète *religieux*, et Turquety un poète *catholique*.

Le volume intitulé *Poésie catholique* parut en 1836, et les *Hymnes sacrées* en 1838; 1841 vit reprendre les *Esquisses poétiques*, sous le titre de *Primavera;* bon nombre de morceaux nouveaux y sont ajoutés. Un heureux accueil salua ce volume, où le poète, comme on forme une gerbe de fleurs de printemps, avait voulu placer ses premières impressions, l'éveil de son âme d'enfant, et ses épanchements de jeune homme.

Un dernier ouvrage, intitulé *Fleurs à Marie*, date de 1845, et j'aime mieux passer sous silence un poème politique, assez malencontreusement éclos en 1852, au souffle du coup d'Etat de décembre, *les Représentants en déroute*. Plusieurs des amis de l'auteur s'y trouvèrent atteints. — Il arrive, au milieu de certaines rafales, qu'un voyageur, assailli par le vent, perd momentanément de vue le point où il va. Le lui aura-t-on pardonné plus tard? Je ne sais. Turquety l'a espéré en mourant. Du reste, il avait de lui-même retiré l'édition.

A une époque précédente, notre poète avait pris une certaine part à la rédaction de la *Gazette de France;* il avait travaillé au feuilleton littéraire de cette feuille, de 1839 à 1842, et ceux qui possèdent la collection de la *Gazette* peuvent retrouver, sous ces dates, de charmantes compositions en prose qui révèlent une autre face du talent de Turquety.

En 1847, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Mais, à partir de 1848 jusqu'au maladroit écrit de 1852, le poète se tait : — « La source est suspendue, écrivait-il pendant cette période à un jeune rhétoricien qui s'appelait M. Victor Fournel, et qui l'exhortait à reprendre la plume; les temps sont trop graves pour qu'on ose élever la voix. Les cigales ne chantent pas pendant l'orage, et, si elles avaient l'orgueil de le faire, le bruit du tonnerre étoufferait leur grêle et mesquine chanson. Jamais la misère de l'homme et sa profonde impuissance ne se révèlent mieux qu'à ces époques de destruction et de rénovation où il disparaît, roulé comme un grain de sable dans le tourbillon des événements qui l'entraînent. Tâchons de nous sauver du naufrage, et que la lyre, puisqu'elle ne sait plus aujourd'hui élever les murailles de la cité et calmer les bêtes fauves, comme du temps d'Orphée, n'essaie pas de lutter contre les trompettes des clubs et contre les *cornets à bouquin* du mardi-gras. »

Dès lors Turquety ne revint plus à Rennes qu'en passant; sa famille était à peu près disparue, et, chez les amis qui l'avaient si chaleureusement acclamé en 1833, l'accueil s'était refroidi. Il en avait froissé quelques-uns; la critique, moins bienveillante, avait fait entrevoir son aiguillon, et Turquety lui-même, d'une âme délicate, mais d'une nature très-sensible, susceptible à l'excès, rendait plus difficile l'heure du rapprochement. Il s'était définitivement fixé à Paris : ce fut un sacrifice qui dut lui coûter beaucoup; car, bien que sa poésie ne soit pas, autant que celle de Brizeux, imprégnée du parfum de la terre natale, il aimait passionnément son pays : c'était toujours la joie dans le cœur qu'il revenait

..... dans sa belle Bretagne
Au sortir de Paris, de ce triste Paris,
Où l'on ne voit ni mers, ni forêts, ni montagne.

Il y reparut en 1852, pour épouser une jeune fille charmante, distinguée de naissance et d'esprit, Mlle de Gacon. Puis, heureux d'une union qui répondait par ses délicatesses aux aspirations de son âme de poète, il regagna la capitale, qu'il ne quitta plus qu'à de rares intervalles.

Il y vivait retiré, dans une petite maison écartée, à Passy, à quelques pas du Bois de Boulogne, fuyant, autant que possible, le bruit et la pleine lumière, ignoré des journaux, échappant au voisinage, ne recevant à son foyer qu'un petit nombre d'amis, et croyant que le bonheur de la vie intime, où son âme s'était concentrée, perd plus qu'il ne gagne à compter beaucoup de témoins.

Si quelqu'une de ses précédentes éditions fut reprise, aucune nouvelle poésie ne fut livrée à l'impression. Cependant ses manuscrits lui eussent permis de le faire, et des œuvres posthumes, que le public recueillera bientôt, prouvent qu'il avait continué de suivre son penchant littéraire.

Une autre passion était venue s'y joindre : celle des vieux livres, et particulièrement des vieux poètes. Les spécimens rares de notre ancienne typographie étaient pour lui des bijoux pour lesquels il s'était épris d'une belle ardeur, et dont il rêvait à tout prix de se former un écrin. D'ailleurs, ses connaissances de bibliophile étaient variées : des articles d'une critique éclairée, des notes bibliographiques devenues précieuses, des études fines et profondes sur divers poètes du XVIe siècle (notamment sur Du Bellay et Olivier de Magny), études insérées dans plusieurs recueils, et surtout dans le *Bulletin du Bibliophile* de Techener, montrent que Turquety ne se contentait pas de posséder dans sa collection beaucoup de livres curieux, mais qu'il *savait* les posséder, qu'il les étudiait avec soin, les fouillait avec amour et les appréciait avec justesse. Il y a beaucoup à puiser dans les travaux, imprimés ou inédits, qu'il a laissés, même pour ceux qui connaissent le mieux la littérature de la Renaissance.

Plus fortuné que d'autres dans sa chasse aux vieux volumes, et tout en furetant aux éventaires poudreux des bouquinistes, notre poète fit un jour une trouvaille : il rencontra un ami. Laissons ce dernier raconter lui-même à quelle occasion cela se fit :

« Notre commune passion pour les poètes du XVIe siècle fut l'origine de notre rapprochement. Turquety venait d'acquérir un livre rare, mais incomplet. Je possédais le même ouvrage, imparfait aussi, et nos deux exemplaires pouvaient se compléter l'un par l'autre. Instruit de cette circonstance, j'allai le voir, pour lui proposer de tirer au sort à qui possèderait un exemplaire sans lacunes. Mais je me trouvai en présence d'un homme tellement bon, aimable et sympathique, que le désir de conclure un marché fut soudain remplacé par celui de gagner un ami. Quand je le quittai, les feuillets de mon livre avaient passé dans le sien. »

Une connaissance aussi fortuitement ébauchée entre les deux bibliophiles devait faire naître une intimité précieuse. On échangea d'abord quelques lettres, puis de fréquentes visites; il en résulta une amitié qui ne se démentit jamais, dans laquelle Turquety apporta tout son cœur, et dont M. Prosper Blanchemain, — car c'est lui dont j'ai parlé, — a donné la preuve la plus sensible en assistant le poète jusqu'à la dernière crise du mal qui l'a emporté.

Tourmenté depuis plus de vingt-cinq ans par de cruelles insomnies, Turquety, pour les calmer, avait fait usage de narcotiques. Depuis deux ans surtout, l'abus de la morphine l'avait épuisé ; vint un jour où il fallut mourir du poison qui lui était devenu familier, ou bien tenter de s'en abstenir ; l'abstention elle-même contenait un suprême danger, parce qu'elle devait priver l'organisme d'un élément factice, auquel il s'était insensiblement accoutumé. Turquety a succombé à cette lutte, alors qu'il ne comptait encore que soixante ans.

Ces deux dernières années furent particulièrement empreintes de tranquille mélancolie ; il était silencieux, absorbé ; on eût dit qu'un pressentiment l'eût touché ; une vague atteinte de ce mal nommé la misanthropie passa même sur lui ; l'enjouement, la gaieté, qui venaient encore, à de rares intervalles, trancher sur le fond rembruni de son caractère, ne se firent plus jour ; l'heure du recueillement avait sonné : l'homme et le chrétien s'y préparaient. Dans la perspective poétique où le catholicisme lui était apparu, deux faces de la religion l'avaient surtout frappé : l'une, solennelle,

imposante, inexorable, dantesque; l'autre, attirante, douce et pleine de mansuétude; celle-ci par sa couleur l'avait surtout séduit : elle s'accommodait mieux aux inclinations de son âme; sa muse, plus suave que forte, s'y était complue davantage. C'est dans cette atmosphère toute sereine d'espérance, d'apaisement et de pardon, que s'est achevée la carrière du poète Turquety, entre la femme qu'il avait choisie, et le ministre du Dieu auquel il avait consacré son inspiration.

Telle devait bien être la fin de l'auteur d'*Amour et Foi;* le tableau en est modeste et simple, mais il repose la pensée de tel ou tel autre dénoûment, où s'éteignaient aussi des âmes de poètes, sans que la mémoire du public en ait pu conserver autre chose qu'une émotion pleine d'amertume.

II

Nous avons dit que presque tous les ouvrages d'Edouard Turquety eurent le même mobile et le même but : faire prévaloir le dogme catholique sur la poésie spiritualiste à laquelle Lamartine avait si brillamment ouvert la voie ; à des aspirations un peu vagues vers le Dieu inconnu, substituer les accents d'une croyance mieux définie, plus pratique, plus précise dans ce qu'elle embrasse; « combattre, ainsi qu'il le dit, une poésie passive, de doute et de découragement, par la poésie tout active de la foi et de l'espoir, » et adresser ses vers, comme un livre de prières, « aux âmes dont la croyance ne s'est point altérée au contact de l'époque. »

On en jugera mieux par quelques fragments, empruntés à une pièce dédiée à Lamennais :

Credo.

— Je crois à Jéhovah, je crois à l'Etre immense
Par qui tout se colore et par qui tout commence,
Foyer de la création :
Je crois à ce grand souffle, à cette âme inconnue

Qui, comme un vaste éclair illuminant la nue,
Flottait dans l'abîme sans nom.

Je crois qu'aux reflets purs de cette grande aurore
Qui chassait les vapeurs, on vit le sol éclore,
Et germer sous un ciel profond :
Je crois que l'Océan, ce roi de la tempête,
Elancé du chaos, trouva sa couche prête,
Et s'y précipita d'un bond.

Je crois encor, je crois qu'après tous ces prodiges,
Merveilles sans mesure, étincelants vestiges
Qu'il semait aux cieux et dans l'air,
Dieu suspendit son vol; Dieu, debout sur le monde,
Anima de son âme une argile inféconde
Et que la fange devint chair.

Je crois au Christ, continue-t-il plus loin dans cette profession qui est le résumé de sa foi, au Christ,

.....Verbe divin :
Je crois que sous ses pas courbant la terre et l'onde,
Il jeta tour à tour aux quatre coins du monde
Sa loi qui n'aura pas de fin.
.....

Je crois que l'Homme-Dieu reviendra. Sa parole
Remûra les tombeaux comme une argile molle,
Les morts auront tous leurs réveils;
Je crois qu'à ce grand jour qui dort au fond des âges,
Le Christ apparaîtra le pied sur les nuages,
La tête au milieu des soleils.

Une pièce du volume de *Poésie catholique* doit également être indiquée ici; je voudrais la citer tout entière, pour le souffle lyrique qui s'y rencontre et qui se soutient pendant les douze strophes :

Le Prêtre.

On l'a dit, notre siècle emporte,
Pêle-mêle dans ses limons,
Ce qu'une race ardente et forte
Eut de splendeurs et de grands noms.

Tout s'en va, manoirs, basiliques,
Murs vénérés, saintes reliques,
Tout s'en va lambeau par lambeau;
Vieux débris d'une vieille race,
Dont la France se débarrasse
Avec la hache et le marteau.

O siècle ! était-ce donc là l'œuvre
Que ton bras s'était imposé ?...
C'est le vil marteau d'un manœuvre
Qui te fait raison du passé !
Encor si ta folle colère
Ne s'acharnait que sur la pierre...
Mais non; la ruine est ailleurs :
Ta hache encor pleine de boue
Se redresse, entame et secoue
Le monument des vieilles mœurs.

Les mœurs !... oh ! voilà ce qui croule,
Déraciné par tous les vents;
Voilà ce que maudit la foule,
Dans les ténèbres de nos temps.
Eh bien ! c'est à nous de le dire;
C'est à nous, quand on veut proscrire
L'autel désert et mutilé,
C'est à nous d'entrer dans la rue
Et de rasseoir chaque statue
Sur son piédestal ébranlé.

Le prêtre ! oui, je le dis sans crainte,
Je le proclame devant tous,
C'est la figure la plus sainte
Qui se rencontre parmi nous.
Le prêtre, c'est la haute image,
Le vivant débris d'un autre âge,
D'un passé toujours combattu !
Le prêtre, c'est une puissance;
C'est la grandeur de l'innocence,
La royauté de la vertu.

Cette tendance au lyrisme religieux s'accuse de plus en plus dans les dernières œuvres de l'auteur; c'est la note qui résonne presque exclusivement dans les *Hymnes sacrées*, dont quelques-unes

furent mises en musique par Berlioz, et dans les *Poésies catholiques.*

Un coup d'œil jeté sur ses précédents ouvrages fera connaître, au contraire, beaucoup de pièces de vers qui reflètent l'expression d'autres sentiments, et qui pourraient, à ce titre, prendre très-convenablement leur place dans tous les recueils possibles d'odes, d'élégies ou de poésies fugitives.

Citons, pour qu'on s'en assure, quelques vers retenus en feuilletant les *Esquisses.* Il écoute, par exemple, les harmonies d'une cloche qui tinte au loin, vers le soir :

La Cloche.

— On dirait qu'un esprit, voltigeant dans l'espace,
Se plaît à recueillir ce son triste qui passe,
Et le prolonge encore en murmures confus,
Jusqu'à ce qu'il expire au fond des bois touffus.

Qu'avec mélancolie il meurt sous le feuillage,
Cet écho gémissant des cloches du village !
N'avez-vous pas senti, vous tous qui l'écoutez,
Quel trouble glisse alors dans les cœurs agités ?

N'avez-vous pas rêvé quelque vague chimère,
Soit un doux souvenir des baisers d'une mère,
D'une amitié perdue, ou de ces heureux jours
Que l'on connaît enfant pour les pleurer toujours !

Ailleurs, c'est le souvenir d'une promenade solitaire à l'ombre des bois ; sujet rebattu sans doute, mais que peut rehausser encore le charme de l'expression :

— Glissez, heures du soir, heures toujours chéries,
Où la reine des nuits dévoile un front charmant :
Heures douces du soir, glissez plus lentement
Avec le bruit des vents, avec nos rêveries.

Voici les vaporeuses imaginations qui peuplent les longues *nuits d'hiver :*

Amis, entendez-vous sur les vitres tremblantes
Passer ces bruits du soir qui font rêver les cœurs ?

On dirait quelquefois des voix sourdes et lentes,
Mélange merveilleux de plainte et de douceur.

Or, auprès du foyer, racontez-nous, ma mère,
Ces magiques récits qui me charmaient enfant;
Dites l'heureux follet, ami de la chaumière,
Qui dans l'âtre fumeux se glisse avec le vent;

Et ces brigands hardis qu'un bois sombre recèle,
Quand le voyageur pâle, au milieu du chemin,
Voit tout à coup le fer qui dans l'ombre étincelle,
S'arrête, et sur son cœur passe en tremblant sa main.

Dans la pièce suivante, il ébauche d'un trait pur le profil d'une pauvresse, entrevue sous un porche et qui vient de mourir :

La Mendiante.

Qu'elle était triste à voir, cette femme inconnue
Qui demandait l'aumône et qu'on ne verra plus !
Son visage était pâle, et sa main étendue
Tremblait même avant le refus.

Ses yeux suivaient de loin la foule indifférente;
Et si quelqu'un, voyant sa démarche souffrante,
Lui parlait de secours, doucement, et bien bas,
Pour répondre elle avait ses pleurs et son silence :
Mais dans les pleurs parfois il est une éloquence
Que la voix n'exprimerait pas.

Et quand des cœurs aigris, repoussant sa prière,
Opposaient à sa plainte un orgueilleux dédain,
Sous ses voiles grossiers dérobant sa misère,
Bien vite elle éloignait son importune main.

A bénir le Seigneur sa bouche accoutumée,
Sa bouche au long murmure était toujours fermée;
Elle souffrait, timide, et plaignant les ingrats.
L'ombre la dérobait, cette douce victime,
Car elle avait appris qu'une larme est un crime
Devant les heureux d'ici-bas.

Ivre de ses plaisirs, le riche de la terre
Repousse avec effroi jusqu'au nom de douleur;
Il faut des chants de joie à sa fête éphémère,
Un soupir glace son bonheur.

Quand le soir brunissait les vitraux de l'église,
Sur les marches de pierre on la voyait assise ;
L'espoir embellissait son front pâle et vieilli :
Car devant ce grand Dieu par qui l'âme est calmée,
Le désir du puissant monte en vaine fumée,
Le vœu du pauvre est accompli.

-te femme, on ne la voit plus, et pourtant l'heure de la prière -ssée; la vieille mendiante est morte, et dans l'église on a entendu les prêtres murmurer l'hymne funèbre, auprès de son cercueil abandonné :

Votre heure arrive enfin, pauvre âme délaissée;
Orpheline ici-bas, un père vous sourit;
Montez vers votre époux, ô chaste fiancée;
Plus haut, plus haut encor... Vos pleurs vous ont placée
A la droite de Jésus-Christ.

Indiquons, dans le recueil d'*Amour et Foi,* — celui où le talent du poète a le plus de séve, — les morceaux intitulés *Océan, Sainte-Hélène, Caliban,* dont Shakespeare lui a donné le type, et les stances gracieuses du *Sommeil de la jeune fille.*

Le tableau de la mort de Napoléon est tracé d'une main puissante, qui dépasse en énergie les tons qui lui sont habituels; on entend, d'abord, mugir la tempête :

Sainte-Hélène.

— C'était la nuit, nuit sombre, étrange, merveilleuse;
Un nuage, abaissant sa ceinture houleuse,
Entourait l'île aux noirs abords;
Et sous l'épais rideau d'un horizon sans flammes,
La convulsive mer précipitait ses lames
Qui râlaient en battant les bords.

Point d'astre à l'horizon; — l'orage, sous son aile,
Couvait, cette nuit-là, quelque œuvre solennelle;
Les cieux n'osaient se découvrir,
Les cieux semblaient attendre, et l'île, étroite et sombre,
Le front ceint de vapeurs, bondissait dans cette ombre,
Comme un volcan prêt à s'ouvrir.

Mais par dessus ces bruits, rumeur sourde et profonde,
Qu'on eût dit arrachée aux entrailles du monde,
L'oreille distinguait un nom;
L'Océan l'exhalait dans sa langue sublime,
Et les arbres des bords criaient de cime en cime:
Napoléon! Napoléon!

.....

L'avide conquérant qui rêva plusieurs terres
Se courbait à son tour : la mort aux larges serres,
La mort l'avait pourtant étreint;
Elle avait abattu ce front où, tant d'années,
L'univers appuya toutes ses destinées,
Comme sur des bases d'airain!

....C'en est fait : — le voilà qui, de sa couche sombre,
Jette un œil dédaigneux sur les fastes sans nombre
De son empire triomphant :
Cette âme, dont le vol dépassa toutes gloires,
Cette âme, qui se fit un monde de victoires,
Ne voit, ne rêve qu'un enfant.

Son enfant! c'était là sa dernière pensée.
Son enfant! c'est à lui que, dans l'ombre glacée,
Il tendait ses bras au hasard :
Point d'enfant! — Oh! des pleurs sillonnaient sa paupière;
Car il avait gardé les entrailles du père
Dans sa poitrine de César.

Alors, se redressant sur le bord de la couche,
Il écouta : — Des mots se pressaient dans sa bouche,
Son sein haletant se gonflait;
Et, comme l'ouragan secouait sa demeure,
L'homme-siècle comprit que c'était là son heure,
Puisque le monde s'ébranlait.

Près de ces images fortes, de ce style retentissant, plaçons, par contraste, quelques strophes du *Sommeil de la jeune fille :*

Parmi les franges d'or, sur l'oreiller soyeux,
La jeune fille, au soir, pose un front moins joyeux,
Endort une âme moins charmée
Que dans l'humble hameau cher à son cœur aimant,
Où la fraîcheur des bois caresse doucement
Son lit de mousse et de ramée.

.... Son regard, plus serein qu'une étoile des cieux,
Se ferme avec douceur : sur son bras gracieux
Sa tête en murmurant s'incline;
Elle dort, son beau cou mollement réplié,
Comme le passereau qui repose, oublié,
Sur le gazon de la colline ;

Et jusqu'au frais matin prolongeant sa langueur,
Le plus doux des sommeils environne son cœur
D'espérance et de rêveries;
Elle parle, et sa voix n'est qu'un suave accord :
Heureuse si l'amour n'arrache pas encor
Un nom de ses lèvres fleuries !

Par une sympathie native, le poète qui recherche ces touches gracieuses, est aussi attiré par l'aspect de ce qui souffre, il y arrête complaisamment son regard ; il recommande d'aimer et de secourir

Ces hommes de tristesse, élus de la douleur,
Qui sentirent d'abord sur leur bouche enfantine
Le baiser du malheur.

Ce sentiment lui inspire la pièce intitulée : *Souffrances d'hiver.* L'idée, sans doute, n'a rien de neuf, mais qu'importe, si la vérité du sentiment doit nous émouvoir au passage :

L'aquilon seul gémit dans les campagnes nues :
Tout se voile : les cieux, vaste océan des nues,
Ne reflètent sur nous qu'un jour terne et changeant :
L'orage s'est levé, l'hiver s'avance et gronde,
L'hiver, saison des jeux pour les riches du monde,
Saison des pleurs pour l'indigent.

Laissons cette pièce, qu'on ira retrouver dans son volume, et qui fait songer au morceau de Victor Hugo, intitulé *Pour les Pauvres,* imprimé dans les *Feuilles d'Automne* à peu près à la même époque. Citons plutôt, comme plus originale, et comme exprimant un genre que nous n'avons pas encore suffisamment indiqué chez Turquety, la pièce ayant pour titre : *Course de la Mort.* Le coloris en est sombre, la note fantastique; à voir passer rapidement cette *cavale*

hérissée, qui se tient si ferme sur le sol, malgré le fol élan de sa course, on pourrait la croire échappée d'un tableau d'Holbein; c'est celle qu'enfourche ce lugubre voyageur nommé dans l'Apocalypse : — « *Et ecce equus pallidus, et qui sedebat super illum nomen illi Mors.* »

La Course de la Mort.

A l'œuvre, ô ma cavale blanche,
Plus rapide que l'avalanche,
A l'œuvre, à l'œuvre, il est minuit.
Je suis, — écoutez, cieux et terre, —
Je suis la moissonneuse austère
Qui ne glane que dans la nuit.

Voici l'heure où mon bras peut enserrer sa proie;
L'homme vient de cacher son œil à peine clos,
Et la puissante nuit laisse pendre avec joie
Sa chevelure sur les flots.

A l'œuvre. Aucun bruit ne s'élance,
Le sol est semé de silence,
On dirait que le monde attend;
Le sommeil a pris dans ses voiles
La terre comme les étoiles :
A l'œuvre, il faut saisir l'instant.

Le jour, quand je fais choir une tête courbée,
Ce n'est pas franchement, c'est à la dérobée,
Car l'homme que j'atteins n'est presque jamais seul :
Mais la nuit, oh! la nuit, je frappe en souveraine;
Pas de regard jaloux qui m'offusque et me gêne,
Quand j'étends sur un front les plis de mon linceul.

.... Oh! j'aime à voir l'agonie,
J'aime une face ternie,
Un cœur prêt à se briser;
J'aime à voir un front farouche
Se crisper devant ma bouche
Qui lui donne un dur baiser.

.... Me voilà! voyez-vous de quel pas je me lance!
Écoutez, écoutez mon dard siffler d'avance;

Eh bien ! que pensez-vous de ma course par l'air ?
Oh ! vous auriez beau fuir, beau demander une heure,
Je saurai vous atteindre, eussiez-vous pour demeure
Les cavités du globe au-dessous de la mer.

Oui, ma main n'est jamais lasse ;
Fouillez donc, dans votre effroi,
Fouillez l'abîme ou l'espace,
Vous n'y trouverez que moi.

Cachez-vous dans le roc même ;
Le pied de mon coursier blême
Creusera ses profondeurs,
Pour qu'il ne manque à mes fêtes
Pas un cheveu de vos têtes,
Pas un ressort de vos cœurs.

Car je règne. — Oh ! pourquoi tressaillir quand je passe,
Pourquoi sous mon pied fort contracter ta surface ?
Faible terre, ne sais-tu pas
Que tu me fus donnée, et que tu n'es que cendre ?
Ne sais-tu pas qu'un jour tu dois, comme eux tous, rendre
Ton dernier soupir dans mes bras ?

— J'en ai fini avec les citations : elles ont eu pour moi l'avantage de mieux fixer les faces diverses du talent du poète. En matière de critique, comme bien ailleurs, dire est quelque chose, montrer est encore mieux : on aime à juger par soi. Du reste, on y gagne en précision ; car, où il faudrait des pages pour esquisser un jugement, il suffit d'un geste pour dire : — Voilà ce que c'est.

La manière de Turquety, souvent accentuée, énergique, élevée, est plus généralement élégante et gracieuse ; — mais non pas de cette élégance limée, polie à la pierre ponce, dont parlent Ovide et Catulle, et qui atteint si facilement l'afféterie. Ses vers sont coulants, faciles, harmonieux ; ils tombent avec aisance, comme une étoffe soyeuse qui se drape d'elle-même en plis naturels ; on y rencontre de la chaleur, de l'élan lyrique, parfois une fibre nerveuse, mais, — surtout pour nous, accoutumés, depuis, à une autre école, dont nous ne repoussons que l'exagération, — il semble que l'image, le ton, le coloris, y fassent trop souvent défaut. L'oreille s'y complaît

comme en une musique aisée, où la monotonie finit par se glisser; l'œil n'y trouve pas suffisamment à son gré le tableau avec ses lumières, ses plans, ses arêtes et ses vigueurs; aux sujets grandioses il manque quelquefois l'essor; aux poésies légères, aux sujets de genre, il manque ce trait, cette variété, ce tour original et à soi, qui ont assuré une certaine personnalité à plus d'un poète de second ordre. Enfin, à lui, comme à tant d'autres, peut-être reprochera-t-on quelques-uns de ces épanchements par trop pleureurs qui ont défrayé une certaine école du romantisme et *inondé* le public. Nous sommes loin du siècle de Molière, où la mélancolie n'était qu'une maladie de foie qu'on guérissait par la diète; les rêveries nuageuses ont peine à se défendre de la note fade, et la mélancolie demande à être traitée avec discrétion.

Quoi qu'il en soit, par ses pensées et par son style, Turquety aura dans nos souvenirs la place qui appartient à un poète pur, délicat, élevé; comme l'écrivait Charles Nodier en 1834, il demeurera au premier rang « entre les jeunes poètes qu'a produits la noble école religieuse de M. Lamartine. »

Cette appréciation, tracée par la main d'un juge si sûr, et le nom même de Charles Nodier nous ramènent à l'année 1829, époque où Turquety apparut dans le monde des lettres. Un nouvelliste du temps, M. Émile Souvestre, raconte une soirée à laquelle il assistait à Paris, un mercredi du mois d'août 1829, chez Charles Nodier, alors attaché à la bibliothèque de l'Arsenal. Ce souvenir aura ici le mérite de fixer la place qu'il faut assigner à Turquety, dans le mouvement romantique de cette période. S'il n'est pas étoile de première grandeur, il appartient du moins à la constellation. Laissons parler M. Souvestre[1] :

« Je m'étais retiré dans un coin du salon, d'où mes regards se promenaient partout, et où je pouvais, dans l'isolement, recevoir chaque impression et en jouir à l'aise. Mes yeux s'arrêtèrent sur un groupe placé devant moi : au fond, sous un rideau négligemment relevé, près d'une glace qui, comme un foyer étincelant, reflétait les vingt bougies allumées, était assis un jeune homme à la pose nonchalante et aux fraîches couleurs; près de lui se trouvait

[1] *Lycée armoricain*, t. XIV, p. 315.

une jeune femme dans toute sa beauté de nouvelle épouse, et entre eux un bel et joyeux enfant qui cachait sa tête blonde entre les bras de sa mère. Ce groupe me frappa : on eût dit le modèle d'une composition de Devéria. Je me penchai vers le maître de la maison, et je lui demandai le nom de ce couple heureux. — Victor Hugo. —

» Je continuai à promener mon regard sur les groupes dispersés dans l'élégant salon. Là-bas, près de cette jeune fille attentive, ce jeune homme au regard tendre, au sourire spirituel? — Émile Deschamps. —

» — Et cette femme si blanche, si douce, si affectueuse? — Madame Amable Tastu. — J'allais continuer, quand mon regard tomba sur un jeune homme assis à l'écart et appuyé sur un piano, dont ses doigts distraits effleuraient quelquefois les touches. Il était pâle; des cheveux négligés cachaient une partie de son front; ses yeux se promenaient autour de la salle, avec une sorte de mélancolie nonchalante. Ces traits, cette habitude de corps souffrante et affaissée, semblaient me rappeler un vague souvenir d'enfance.... mais je cherchais en vain son nom. Nodier s'avança vers lui et le pressa de réciter des vers de sa composition; on s'assit en cercle, les femmes se rapprochèrent. Victor Hugo vint se placer auprès du jeune poète et lui fit un signe d'encouragement. Le jeune homme se défendit mollement, puis commença d'une voix douce une élégie intitulée : « *Un Souvenir d'enfance.* » Des murmures flatteurs l'accueillirent; enfin, Nodier fit cesser les éloges et demanda une pièce ayant pour titre : « *Dernier asile.* » Il y eut moins d'applaudissements, mais Victor Hugo s'approcha de lui pour lui serrer vivement la main.

» Je pus alors rejoindre Nodier. — Le nom de ce jeune homme? dis-je. — Édouard Turquety, répondit-il. — »

Tels sont les souvenirs que nous fournit la chronique de ce temps-là : on aime à les recueillir, au lendemain du jour où la mort, qui frappe les poètes comme les autres hommes, est venue réveiller des sympathies endormies, en même temps qu'imprimer sa consécration dernière à un talent qui désormais appartient au passé.

Loïc Petit.

LA FONTAINE DE BARANTON

—

III *

Il serait intéressant de rechercher l'origine de ce pouvoir surnaturel attribué depuis des siècles à Baranton. Est-ce une pure invention des poètes bardiques? ou plutôt ceux-ci, et les auteurs du moyen âge après eux, n'ont-ils fait que nous transmettre, sous une forme fabuleuse, la connaissance de faits à peu près oubliés aujourd'hui ? J'adopterais volontiers cette opinion. En effet, rien ne vient sans cause, et les croyances populaires les plus invraisemblables ont presque toujours pour point de départ un fait simple et naturel, mais que l'esprit inventif des conteurs exagère et embellit d'âge en âge jusqu'à le rendre méconnaissable, et auquel il est ensuite bien difficile de remonter. Je crains que Baranton ne nous en soit la preuve.

La célébrité de Baranton peut trouver son origine, ou bien dans quelque particularité plus ou moins curieuse de ses eaux, ou bien dans une circonstance qui lui soit extrinsèque, telle que sa situation, son entourage. Nous connaissons les traditions relatives aux fées du voisinage; quant à sa situation, je présume que ce que l'on appelle la Haute-Forêt de Paimpont doit être une des parties les plus élevées de la Haute-Bretagne. On y trouve des collines de 255 mètres au-dessus du niveau de la mer, et celle aux flancs de laquelle coule Baranton atteint à un chiffre de peu inférieur [1]. Les hommes ont toujours aimé à consacrer les lieux élevés au culte de la Divi-

* Voir la livraison de février, pp. 89-107.

[1] Contrairement à ce que semble indiquer son nom, la Basse-Bretagne offre des

nité, et les fontaines surtout chez les druides ont été l'objet de leur vénération. Cette circonstance d'être placée à la base, pour ainsi dire, de la plus haute montagne du pays, et d'une montagne consacrée, pourrait à la rigueur rendre compte du respect dont la fontaine de Baranton a toujours été entourée.

Peut-être aussi, l'humble fontaine de Brocéliande a-t-elle profité du voisinage de son altière protectrice, et a-t-elle été admise à participer au privilége des enchantements et des merveilles dont les poètes et la crédulité ont enrichi certaines forêts, et celle-ci en particulier.

Rien de plus effrayant que les enchantements de Brocéliande. « Tantôt au milieu de la nuit les arbres tout en feu paraissaient former un vaste incendie, et à cet éclat fantastique succédait une obscurité profonde qui faisait frissonner. Des fantômes gémissants s'y mêlaient aux dragons volants et autres animaux hideux, et le silence de la nuit n'était interrompu que par des cris tumultueux qui mettaient le comble à l'horreur. » Sénèque, dans sa tragédie de *Thyeste*, parle d'une forêt enchantée qui offre la plus grande analogie avec celle de Brocéliande. Chacun connaît la description que fait Lucain de la forêt druidique des environs de Marseille, remplie, elle aussi, d'apparitions fantastiques. Les deux poètes latins auraient-ils connu les traditions armoricaines ; ou bien les uns et les autres se sont-ils inspirés à une source commune[1] ? Mais quelle cause, pour Brocéliande au moins, a pu donner l'idée de ces enchantements eux-mêmes ?

Les auteurs de la nouvelle édition du *Dictionnaire d'Ogée* en ont essayé une explication. Il paraît que le terrain marécageux des environs de la fontaine et du bas de la vallée réalise parfois les conditions atmosphériques où se produisent dans l'air les figures des objets convenablement éclairés, comme cela s'observe au Brocken, pic de la chaîne du Harz dans le Hanovre, et comme Bouguer et Lacondamine racontent l'avoir vu au Pérou sur le mont

sommets notablement plus élevés. La montagne de Saint-Michel, dans la commune de Braspartz (Finistère), a 383 mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer : c'est le point le plus élevé de toute la Bretagne.

[1] Mahé, *Antiquités du Morbihan*, p. 426.

Pambamarca [1]. Des personnes dignes de foi leur ont affirmé avoir aperçu plusieurs images de leurs corps dans le brouillard du matin, lorsqu'elles se trouvaient placées entre le soleil levant et les vapeurs condensées au-dessus des bas-fonds. — Certes, de telles apparitions sont bien faites pour frapper l'imagination de gens superstitieux et tout disposés à voir dans un phénomène rare, insolite et inexpliqué, quoique naturel et normal, un effet de l'intervention capricieuse des puissances occultes. Malheureusement, sans contester en aucune façon la possibilité du phénomène en lui-même, j'ai quelque raison pour douter de sa réalité à Baranton. En effet, celui-ci n'est pas de ceux que l'on oublie dans une contrée, même quand on n'en serait témoin qu'à des intervalles de temps fort éloignés. Or, j'ai interrogé sur ce point des personnes instruites et de simples paysans qui paraissaient être bien au courant des traditions et des curiosités locales, et aucun n'avait la moindre idée de ce que je lui demandais.

M. Poignant, de Montfort, décédé, il y a environ vingt ans, dans un âge fort avancé, avait étudié avec soin cette contrée de Baranton. Dans ses notes manuscrites, il s'étonne, comme bien d'autres, qu'un tel lieu ait pu, par lui-même, devenir aussi célèbre. Essayant d'en découvrir la cause, il imagine que les druides avaient sur la colline une sorte d'observatoire, et que, de là, ils pouvaient prévoir les orages et en imposer au peuple en les attribuant à la vertu de la fontaine. Son attention s'était donc portée, avec raison, sur les phénomènes naturels, et si quelque vague légende de spectres, d'apparitions aériennes, fût parvenue à son oreille, nul doute qu'il ne se fût empressé de l'accueillir; mais il garde sur ce sujet un complet silence.

Après tout, cet oubli des uns, ce silence d'autre part, ne sauraient prévaloir contre des affirmations bien précises. Espérons que d'autres seront plus heureux dans leurs investigations. Sous plus d'un rapport, le phénomène en question mériterait assurément qu'on se donnât la peine d'entreprendre quelques observations, et peut-être n'y perdrait-on pas son temps. En effet, le passage suivant, extrait d'une lettre que M. l'abbé Piéderrière, recteur de

[1] *Magasin pittor.*, 1833, p. 341, et 1840, p. 221.

Saint-Gravé, diocèse de Vannes, a bien voulu m'adresser, et à laquelle, dans le cours de cet article, je ferai plus d'un emprunt intéressant, viendrait à l'appui du fait énoncé dans le *Dictionnaire d'Ogée*. « Quand le soleil, pendant les belles matinées du printemps, lance ses rayons lumineux partout, vous voyez parfois les environs de Baranton couverts d'un gros nuage qui se traîne lentement et majestueusement sur terre. Il est nuancé de mille couleurs ; tantôt il s'élève sur la crête de la forêt, y reste ou disparaît, tantôt il redescend. Suivant ses marches ou contre-marches, il annonce le beau temps, l'orage ou la pluie. Bien des fois je me suis trouvé au milieu de ce nuage, qui n'est pas toujours sans quelque charme, et, une fois surtout, je me sentis comme effrayé par la perspective d'une sorte de féerie qui frappait mes yeux : c'était étrange. Oui, j'affirme qu'il y a eu là des effets de mirage. Je crois que le fait indiqué dans le *Dictionnaire d'Ogée* est certain. J'ignore si le drainage du marécage aura fait disparaître entièrement les phénomènes de mirage. »

Nul, je le reconnais, n'a plus d'autorité que M. l'abbé Piéderrière pour parler de Baranton, puisqu'il a pu l'observer, non point une fois en passant, mais pendant des années. Cependant, même en admettant ces visions aériennes comme des faits bien avérés, resterait encore à démontrer le rapport qu'elles peuvent avoir avec le prodige de Baranton, lequel est tout autre, ainsi que nous l'avons vu.

Si pour légitimer, ou plutôt excuser la faveur dont a joui Baranton dans les romans et les croyances populaires, il nous faut trouver une cause, il vaut mieux, je crois, la chercher dans la fontaine elle-même ; mais, ici, ne nous flattons pas de réussir davantage.

Lorsqu'on voit Baranton, on reste vraiment surpris de son aspect morne et dénudé, et l'on se demande par quel caprice d'imagination nos ancêtres se sont complu à rendre ce lieu responsable des prodiges dont la tradition s'est perpétuée jusqu'à nous, et à certains desquels les habitants d'alentour ajoutent encore quelque créance. En effet, les fontaines étaient communes dans la forêt, puisque, d'après les titres des *Usements de Brécélien*, on y compte *deux cents brieux de boays, chacun portant son*

nom différent de l'autre, et, ainsi que on dit, autant de fontaynes chacune portant son nom [1]. En quoi donc Baranton se distinguait-elle des autres? Est-ce que seule elle aurait eu le privilége d'offrir des eaux salubres, lorsque ses sœurs étaient toutes suspectes et entachées de quelque vice? A-t-elle jamais possédé quelque vertu médicinale bien réelle? A notre époque, de telles questions ne peuvent guère être décidées, car la nature des eaux change avec le temps. Avouons du moins que cela n'est guère probable. — Et puis, en quittant le terrain des fictions et des légendes, si l'on se place à un point de vue tout à fait réaliste, à part le site qui conserve sa beauté d'autrefois, on ne trouve à Baranton absolument rien de remarquable, si ce n'est des eaux fraîches et limpides, qualités qui sont loin d'être rares dans les innombrables fontaines de Bretagne, et sur lesquelles il est difficile d'échafauder du merveilleux; et, de plus, un dégagement de bulles gazeuses, ce qui est peut-être moins commun. Telle est la seule particularité de Baranton, et peut-être ce modeste phénomène, que chacun peut observer aujourd'hui, serait-il le point de départ de la vertu surnaturelle qu'on lui a attribuée. J'y reviendrai plus loin.

J'ai visité Baranton, à plusieurs reprises, désireux de connaître un lieu témoin de tant de merveilles, de goûter ses eaux si vantées; désireux aussi d'observer ce dégagement gazeux que signale Chrestien de Troyes, quand il parle de la *fontaine qui bout.*

Ce que je vais dire complètera donc les descriptions que l'on a faites de la fontaine, de laquelle on ne s'est guère occupé, jusqu'à présent, qu'au point de vue, le seul intéressant, des légendes; et la seule nouveauté que je pense pouvoir offrir, nouveauté bien prosaïque, c'est l'analyse chimique de ses eaux, à laquelle j'ai apporté quelque soin.

On aborde à la fontaine de plusieurs côtés: par Paimpont, par Concoret, ou à travers les landes interminables de Tréhorenteuc, du Pertuis-Néanti et de Folle-Pensée. Les chemins, quand il y en a, ne sont pas absolument impraticables aux voitures; mais il est vrai de dire que l'on est moins en péril là où il n'y en a pas. Le mieux est d'aller à pied.

[1] *Cartulaire de Redon*, Prolégomènes, p. CCCLXXXVI.

Son nom s'écrit de différentes façons. *Baranton* est la désignation la plus répandue. En passant à Concoret, on nous avait parlé de *Berenton*. Une heure après, au milieu de la lande, rencontrant des paysans des villages de Haligant et de Folle-Pensée, nous crûmes user du plus pur langage en prononçant *Berenton*. — « Non, non, dirent-ils, c'est *Belenton*. » — Lequel de ces trois noms est le véritable? — Chacun se trouve en des écrits divers. M. de la Villemarqué semble pencher pour *Belenton*, qui offre une étymologie assez directe. Nous nous rangerons à son avis et au dire des paysans des villages limitrophes, fidèles gardiens des noms, et la moins contestable des autorités. Les étymologies proposées par M. Poignant semblent, elles aussi, exclure *Berenton*. Pour lui, les deux noms *Bellanton* et *Baranton* sont synonymes, et dérivent : le premier, de *Bœlen ton*, colline des prêtres; l'autre, de *Barren ton*, colline du tribunal, parce qu'il suppose que les druides y rendaient la justice [1].

Belenton me semble donc le nom primitif. A ce nom, qui rappelait peut-être des pratiques païennes, on substitua plus tard celui de *Baranton*, qui sonne d'une façon peu différente. Ainsi se nommait le pieux cénobite que les Irlandais ont placé au rang des saints, le pilote habile qui conduisit jusqu'à Taprobane le roi Arthur, cruellement frappé à la funeste bataille de Camblan, et le remit, avec l'aide du barde Taliésin, aux mains de la fée Morgen et de ses huit sœurs, qui s'occupent avec un art merveilleux du soin de guérir sa blessure [2]. Berenton serait une forme mixte résultant de l'usage simultané de l'une et de l'autre dénomination. Les paysans, qui regardent comme authentique le nom de Belenton, et chez qui s'est transmise aussi la notion vague d'une consécration

[1] Serait-ce à cause d'un souvenir traditionnel que *Barren ton* était désigné pour le lieu de réunion de la *cour de délivrances*, où se jugeaient les contraventions aux usements de la forêt?

[2] Taprobana viret.....
Illuc post bellum Camblani, vulnere læsum
Duximus Arcturum, nos conducente Baryntho,
Æquora cui fuerant et cœli sidera nota.

Vita Merlini, éditée par M. Francisque Michel. Paris, 1837, pp. 36 et 37.

à quelque saint chrétien, associent ces deux idées, et pour eux la fontaine est celle de saint Belenton.

Saint Barintus ou Barenton, dont on a voulu faire le patron de notre fontaine, était irlandais, s'il faut en croire les légendes, et vivait à la fin du VIe siècle, au temps de saint Brendan, dont il fut le compagnon. Nous n'avons que peu de détails sur sa vie et ses actes, et ce que nous en savons tient beaucoup du merveilleux. Nous le voyons apparaître dans la légende de saint Brendan, légende qui semble avoir eu grande faveur, il y a sept à huit cents ans, puisqu'elle fut écrite dans presque toutes les langues. Elle a été publiée par M. Ach. Jubinal [1]. Cette brochure n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires, et elle est assez rare; c'est pourquoi j'en extrais le passage où notre saint est mis en scène, en l'abrégeant toutefois, autant que cela a été possible, et rajeunissant quelque peu le style :

« Un soir que saint Brendan était dans son oratoire, saint Barintus s'approche de lui en pleurant, se prosterne et se met en prière. Mais Brendan le relève et le presse de lui raconter, pour son édification, les miracles qu'il a vus en mer. Barintus commence ainsi : Mon fils Mernoc, m'ayant quitté, s'est retiré dans une île appelée l'Ile-Délicieuse; j'ai appris qu'il avait avec lui plusieurs moines, et que Dieu avait opéré par son entremise un grand nombre de miracles. J'ai voulu le visiter... Après que nous eûmes parcouru toute l'île, il me mena au rivage et me dit : Mon père, entrons dans cette barque et naviguons contre occident, et à l'île dite Terre de promission des saints que Dieu donnera à nos successeurs. Nous commençâmes à naviguer, mais bientôt les nues nous environnèrent entièrement, et à peine pouvions-nous distinguer l'avant ou l'arrière de notre barque. Plus loin apparut une grande clarté et nous découvrîmes une terre riche et portant toutes sortes de fruits. Nous marchâmes quinze jours dans cette île sans en trouver la fin. Nous arrivâmes à un fleuve, et, indécis si nous devions le traverser, nous attendîmes le conseil de Dieu... Alors nous apparut un homme au milieu d'une grande clarté; et, nous ayant salué et appelé par notre nom: Dieu, nous dit-il, vous a dévoilé cette île qu'il donnera un jour à ses saints, ce fleuve est à la moitié de l'île, et il ne vous est pas permis d'aller au-delà; retournez-donc d'où vous venez. Nous lui demandâmes son nom et d'où il était. — Pourquoi ne m'interroges-tu pas plutôt sur cette île? Depuis le commencent du monde, elle est telle que tu la vois. Y as-tu senti la faim, la soif et le besoin du sommeil? Le jour y est continuel, car Notre-Seigneur Jésus-Christ en est

[1] *La Légende de saint Brandaines*, Paris, MDCCCXXXVI.

la lumière, et si les hommes n'avaient point transgressé la loi de Dieu, ils seraient restés dans cette terre de douceurs.— Nous revînmes, et cet homme nous accompagna jusqu'à notre barque, mais il fut enlevé à nos yeux. Nous arrivâmes de nouveau à cette région de ténèbres, et enfin à l'île Délicieuse. Nos frères nous reçurent avec une grande joie disant : Pourquoi nous avez-vous abandonnés ? Nous savons que notre abbé se retire souvent dans une partie de l'île et qu'il y demeure quelquefois pendant un mois. Je me mis à les réconforter, disant : Mes frères, veuillez n'en rien penser que du bien. Ici près est une île appelée Terre de promission des saints, où le jour n'a point de fin : c'est elle que visite l'abbé Marnoc, et les anges de Dieu la gardent. N'avez-vous pas reconnu à l'odeur de nos vêtements que nous avons été dans le paradis de Dieu ? Les frères me répondirent : Nous savons que vous avez été dans le paradis, car nous avons souvent senti, pendant quarante jours, le parfum des vêtements de notre abbé. Je leur dis : J'y suis resté avec mon fils deux semaines sans boire et sans manger. — Enfin, au bout de quarante jours, ayant reçu la bénédiction des frères et de l'abbé, je suis revenu avec mes compagnons. Après ce récit, saint Brendan se prosterna, ainsi que ses frères, en glorifiant Dieu ; le lendemain, saint Barintus retourna à sa cellule. »

Ensuite, saint Brendan s'embarque avec saint Barintus et plusieurs de ses frères, pour aller à la recherche de la terre de promission. Le voyage dure sept ans, et le reste de la légende nous raconte les principaux épisodes de cette pieuse odyssée.

Durant cette longue pérégrination, Barintus acquit sans doute tous les secrets de l'art nautique, et l'auteur de la vie de Merlin ne pouvait choisir un marin plus expérimenté pour lui confier le salut du roi Arthur.

Il est inutile, je pense, de faire remarquer que cette légende ne contient que des faits apocryphes. Aussi les Bollandistes l'ont-ils rejetée de la vie de saint Brendan, dans laquelle, du reste, il n'est fait aucune mention de saint Barintus, qui pourrait bien n'être qu'un personnage légendaire.

Après l'histoire de son patron, revenons à la fontaine.

La fontaine de Baranton a la forme d'un carré long. Elle mesure $1^m,40$ de largeur et deux mètres environ en longueur. La surface de l'eau est à $0^m,80$ au-dessous du sol. La profondeur d'eau n'est guère que de $0^m,40$. Le trop-plein s'écoule par un ruisseau à fleur de sol, qui ne tarde pas à s'élargir en un petit marécage et arrive enfin au bas de la vallée. Elle est maçonnée de trois côtés avec des pierres

taillées, dont plusieurs ont été arrachées. Le quatrième côté, un des petits, celui d'où naît le ruisseau, est tout à fait dégradé. Jadis, il était formé d'une margelle d'une seule pierre. Des personnes m'ont certifié l'avoir vue en place; mais elle fut renversée pour faire boire les bestiaux plus facilement. Le châtiment, disent les paysans, suivit de près, et les chevaux du sacrilége furent atteints de la gale, juste vengeance de la fontaine violée.

Ensuite, la margelle, gisante dans le ruisseau et devenue inutile, fut trouvée à sa convenance par un homme qui l'employa à la construction de sa maison, au village voisin : mais là, personne ne s'en vante et n'accuse son prochain; on n'y a même pas trop souvenance de la margelle de la fontaine.

Au côté opposé à la margelle, dans l'épaisseur même du mur, à quelques centimètres au-dessus du niveau de l'eau, était ménagée une petite grotte, une niche voûtée, dont on voit encore quelques vestiges : une sorte de marche, sur laquelle on peut descendre, était le sol même de cette niche, qui semble avoir été relativement assez spacieuse. On y avait placé une statue de saint Joseph, avec quelques ornements. Des gens actuellement vivants se rappellent l'avoir vue. Le paysan qui nous en parlait l'appelait saint Belenton. La niche et la statue ont été détruites, et les pierres jetées dans la fontaine, qu'elles encombrent; mais il n'y a pas plus de quarante ans que la fontaine était bien entretenue, et son délabrement actuel excite maints regrets.

M. de la Villemarqué, s'appuyant du passage cité plus haut de Chrestien de Troyes, est disposé à croire qu'il existait autrefois une chapelle à Baranton. Cela n'aurait assurément rien d'étonnant, car, en Bretagne, non-seulement bien des fontaines étaient et sont dédiées à quelque saint, mais plus d'une église a été construite sur des fontaines consacrées à des idoles, pour transformer un culte qu'on ne pouvait anéantir. Cependant, on ne trouve aucun vestige, et personne ne se souvient d'avoir entendu parler d'une chapelle en ce lieu : les notes de M. Poignant n'en font aucune mention. On serait donc réduit à croire que le trouvère français aurait voulu désigner tout simplement le petit sanctuaire caché dans la fontaine, que, d'âge en âge, par un sentiment de piété, quelques

personnes ont pris soin de réparer et d'entretenir. Ainsi s'expliquerait à la rigueur ce détail que nous fait connaître Chrestien :

Et d'autre part une chapéle
Petite, mais elle est moult belle.

On trouve dans le manuscrit de Concoret quelques lignes qui témoignent pourtant de la présence d'une véritable chapelle à Baranton. Ce manuscrit, rédigé pendant la Révolution par M. Guillotin, prêtre réfractaire, est une sorte de registre paroissial où l'auteur, avec les baptêmes et les mariages, a inscrit les événements politiques qui retentissaient et s'accomplissaient dans le pays. Il y a consigné aussi quelques légendes et de vieux souvenirs. M. Guillotin passe pour avoir été un homme fort instruit et qui avait lu quantité d'antiques parchemins. M. S. Ropartz a publié son journal, mais en partie seulement [1]. C'est à M. Piéderrière que je dois la communication de ce curieux passage, qui jette la lumière sur plusieurs points historiques, et notamment sur Eon de l'Etoile, dont le caractère semble avoir été travesti par la plupart des écrivains. Le chanoine Mahé a rapporté son histoire à peu près avec les mêmes détails que M. Guillotin. L'un et l'autre avaient peut-être puisé à la même source. Je cite le manuscrit : « Vers 1140, Guillaume sire de Montfort fit bâtir le château de Rox auprès d'un monastère situé dans un endroit qui a conservé le nom de Moinet. Il voulait y loger son châtelain de Balenton qu'il trouvait dans un lieu trop isolé et trop exposé au brigandage. Il avait en même temps le projet de transférer à Belenton les religieux dont les possessions convenaient beaucoup à ses plans, et surtout à ceux de ses agents. Il fit donc approprier le château de Ponthus à sa nouvelle destination. Mais les ermites forcés à ce changement de résidence furent très-mécontents et firent éclater leurs plaintes contre le châtelain du Rox et autres. Un d'entre eux nommé Eon de l'Etoile, alors prieur du nouveau monastère, fut tellement affecté qu'il tomba dans des égarements d'esprit. On sait son histoire. Les châtelains le dénoncèrent comme hérétique et sorcier à l'évêque de Saint-Malo, qui fit supprimer la communauté, ainsi qu'il est rapporté dans le

[1] Saint-Brieuc, 1853, chez Prud'homme.

Sanctoral malouin. La maison et son enclos furent démolis, et les pierres servirent à bâtir le village de Folle-Pensée. — Les seigneurs de Ponthus avaient une chapelle à Balenton qui survécut à la destruction du château et monastère, et où l'on allait en procession dans les grandes sécheresses pour obtenir de la pluie. »

Quoi qu'il en soit, de cette chapelle des seigneurs de Ponthus il ne reste aucune trace, même dans le souvenir des habitants. Le château de Ponthus lui-même n'est plus représenté que par des tas de cailloux dispersés à droite et à gauche de l'alignement de Baranton, vers le sommet de la butte, à un kilomètre environ de la fontaine, et bien des gens de Folle-Pensée ignorent aujourd'hui son emplacement.

A cinq minutes de la fontaine, en se dirigeant vers le château de Ponthus, on trouve un espace d'une centaine de pas, appelé le *Champ-de-Bataille*. Je n'ai pu recueillir le moindre renseignement sur le fait d'armes dont l'on peut supposer que ce lieu fut le théâtre. Peut-être est-ce là que « le bon chevalier Ponthus fist ses armes, » car le roman rapporte que ce fut près de la fontaine. L'épisode du roman de Ponthus que M. Baron du Taya a publié dans son livre de *Brocéliande* sous le titre de « Pas d'armes de Brocéliande, » semble calqué sur le conte d'Owenn. Il s'agit encore d'un chevalier noir cachant son nom et joutant contre les plus vaillantes lances de Bretagne et de France qu'il a conviées à la fontaine des Merveilles ou des Aventures, en la forêt de Berthelien. Chaque fois, avant de combattre, Ponthus arrose le perron. Mais cette cérémonie, accessoire sans importance, n'a plus d'autre but que d'ébahir les chevaliers étrangers. Du reste, tout se passe comme d'ordinaire. « Le chevalier noyr print une coupe d'or, et puisa en la fontaine et en arrousa la pierre, et il commença à tonner et à gresler et à faire fort temps ; mais il ne dura gayres. »

Dans le passage cité plus haut de Huon de Méri, l'*Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, traduit *caière* par *chaire*, et M. Baron du Taya fait de même. Huon de Méri a pris pour modèle Chrestien de Troyes ; il le suit dans la description de la fontaine, et ne fait guère que l'abréger ; comme lui, il énumère le bassin, le perron de marbre, le vert pin : il n'omet que la chaîne de fer et la chapelle.

Mais qu'est-ce donc que cette *caière,* que seul il mentionne, et que Chrestien n'a point vue? *Caière,* c'est bien une chaire, un siége quelconque. J'avoue que je n'ai trouvé, soit à la fontaine, soit dans les souvenirs locaux, rien qui justifie la présence d'une chaire. Mais c'est en vain que l'on tourmente le mot latin *chaia, caia*[1], pour en faire dériver *caière* et lui donner un sens différent : les lois de l'étymologie s'y opposent. Cependant, puisque le mot *cathedra,* dont le sens primitif est *siége*, en est bien arrivé à désigner l'église même où siége l'évêque, est-ce que, par une métonymie du même genre, Huon n'aurait pas voulu par ce mot *caière* marquer la petite chapelle elle-même? Cette supposition est bien hasardée, mais ne faut-il pas essayer de trouver l'explication de cette *caière?* Certes, le besoin d'une rime pousse parfois les poètes à d'étranges artifices et de dures nécessités; mais il répugne d'admettre qu'un écrivain jette, à la fin de sa ligne, deux ou trois syllabes dépourvues de sens, par cette seule raison qu'elles forment une rime de la meilleure espèce.

Peut-être, enfin, *caière* n'est-il qu'une sorte de pléonasme pour signifier le perron (déjà nommé), *sur lequel on peut s'asseoir;* et cette explication, qui n'est pas moins naturelle, ne sera pas, je l'espère, rejetée de tout le monde.

La fontaine n'est point recouverte en dessus; l'ajonc et la bruyère l'abritent un peu. Le fond m'a paru n'être point dallé et formé de menu gravier de grès, comme les pierres du sous-sol dans cette partie de la forêt.

Telle est la fontaine de Baranton. A tout prendre, ce n'est qu'un trou en terre, et pour la voir il faut être dessus.

(La fin à la prochaine livraison.)

[1] Voir Ducange.

M. DE LAPRADE CRITIQUE LITTÉRAIRE

—

LE SENTIMENT DE LA NATURE CHEZ LES MODERNES, par M. VICTOR DE LAPRADE, de l'Académie française [1].

—

I

La *Revue* a rendu compte, dans sa livraison du mois de juillet 1866, de l'ouvrage de M. Victor de Laprade intitulé : *Le Sentiment de la nature avant le Christianisme.* Nous voudrions aujourd'hui entretenir nos lecteurs de son nouveau volume : *Le Sentiment de la nature chez les modernes.* Ces deux livres, qui se complètent l'un par l'autre, forment cependant deux œuvres séparées, indépendantes, et je les comparerais volontiers à deux frères, qui ont tous les deux la même physionomie et qu'unissent les liens les plus étroits, et qui ont pourtant chacun leur existence propre, leur vie particulière, leur personnalité.

Le volume que nous annonçons aujourd'hui à nos lecteurs comprend l'histoire du sentiment de la nature dans les arts et dans la poésie, depuis l'avénement du Christianisme jusqu'à nos jours.

Une indication rapide des principales divisions qui composent l'œuvre nouvelle de M. de Laprade, suffira pour en faire apprécier l'intérêt : elle comprend huit livres, dont voici les titres : — *I. Le*

[1] Un beau volume in-8° (XI-528 pages). Paris, 1868, librairie académique de Didier et Cie.

Moyen Age; II. La Renaissance; III. La Poésie française au dix-septième siècle; IV. Le dix-huitième siècle; V. La Poésie anglaise; VI. La Poésie allemande; VII. La Poésie française au dix-neuvième siècle; VIII. Des tendances actuelles de l'esprit humain vis-à-vis de la nature.

On le voit, le sujet est immense. M. Victor de Laprade n'a pas reculé devant son étendue : il a poursuivi, pendant dix-huit siècles, l'étude du sentiment de la nature, non-seulement chez les poètes et les prosateurs, mais dans les monuments des arts, dans l'architecture, la peinture et la musique. Certes, un tel cadre est trop vaste pour pouvoir être entièrement rempli, et il serait facile de signaler, dans le tableau de l'éminent artiste, plus d'une lacune. Il s'est lui-même au-devant de l'objection et il y a répondu dans sa préface : « Une *Histoire du sentiment de la nature* poursuivie dans tout ce qui s'y rattache comprendrait, dit-il, outre l'histoire de la poésie et des arts, une bonne part de celle des religions et des superstitions populaires, l'histoire des premières industries et du commencement des sciences physiques, celle des premières migrations humaines, quelque chose de l'histoire des mœurs et coutumes des nations. Si l'auteur, en présence d'un pareil sujet, n'en a pris que la fleur, s'il n'a posé le pied que sur les cimes, ne mérite-t-il pas pour cela quelque indulgence ? N'était-il pas autorisé pareillement, en matière d'érudition et de critique, à ne présenter que les résultats les plus généraux sans fouiller les questions de détails avec la minutie d'un archéologue ? N'a-t-il pas dû s'imposer une foule d'omissions qu'il regrette ? Combien de poètes éminents dans la France, dans l'Allemagne, dans l'Angleterre contemporaine, ont fait preuve d'un sentiment vif et profond de la nature et qu'il a fallu passer sous silence ! On ne doit pas demander à un résumé philosophique les mérites d'un dictionnaire. La valeur des faits est dans les conclusions doctrinales qu'on en peut tirer. Si l'histoire n'est pas un enseignement, c'est une comédie de marionnettes. Le nombre des faits nécessaires à connaître pour en exprimer la théorie n'est pas illimité. Autant nous avons de goût pour l'histoire et l'érudition sérieuse, autant nous dédaignons la curiosité. Le

musée du Louvre nous suffit sans les magasins de bric-à-brac du quai Voltaire et les ventes de l'hôtel Drouot. »

Nous nous rangeons sans peine à l'avis de M. Victor de Laprade, et nous ne ferons sur ce point qu'une seule réserve. A la fin de son chapitre sur Tennisson et la poésie anglaise contemporaine, il parle de l'Amérique en ces termes : « Une grande civilisation, émanée de l'Angleterre, se forme au-delà de l'Atlantique. L'Amérique aura, elle a déjà ses poètes. Du contact de cette société si neuve, si différente de nos vieilles sociétés européennes, avec un sol si récemment dompté, avec des paysages si différents des nôtres, naîtront sans doute bien des formes nouvelles du sentiment poétique.... Sur cette grande société qui vient de traverser triomphalement une crise si redoutable, sur la philosophie, l'art, la poésie qui doivent y fleurir, il est impossible aujourd'hui de formuler rien de plus que des conjectures [1]. » — Cette affirmation n'est-elle pas trop absolue, et n'y aurait-il pas lieu, dans une *Histoire du sentiment de la nature,* de consacrer quelques pages à Longfellow et à Fenimore Cooper : à Longfellow, l'auteur d'*Evangéline* et de la *Légende dorée ;* qui a pris rang parmi les grands poètes d'un siècle qui en compte de si grands, et qui, par bien des côtés, frère de M. de Laprade, a inscrit comme lui sur sa bannière cette devise : *Excelsior. Plus haut ! Toujours plus haut !* — A Fenimore Cooper qui a écrit, dans *les Pionniers*, *la Prairie* et *le Dernier des Mohicans,* l'épopée de cette vie étrange, mais non sans grandeur, où la civilisation et la sauvagerie se rencontrent, au milieu de paysages grandioses, sur une sorte de terrain neutre, sur une lisière vague et indéterminée ; qui a créé, dans le personnage de Natty-Bumpo, un type immortel ; et qui a mérité que Châteaubriand lui décernât cet éloge : « Le Nouveau-Monde, qui n'a d'autres antiquités que ses forêts, ses sauvages et sa liberté, vieille comme la terre, a trouvé dans M. Cooper le peintre de ses antiquités [2]. »

Puisque je suis sur le chapitre des réserves, j'en ferai une seconde.

La *poésie descriptive* a inspiré à M. de Laprade plusieurs pages

[1] Page 289.
[2] Préface des *Etudes historiques.*

spirituelles, ingénieuses, piquantes, mais d'une implacable sévérité [1]. « Le genre descriptif, dit-il, est à la fois vide de poésie et *privé de style*. Les œuvres qui s'y rapportent ont droit, sans doute, de figurer dans une nomenclature littéraire, mais restent en dehors de l'histoire sérieuse de la poésie. » Et plus loin : « Ces produits de l'ébénisterie littéraire, cette prose rimée du XVIIIe siècle sur les *Saisons*, les *Mois*, l'*Agriculture*, la *Navigation*, l'*Homme des champs*.... n'ont pas même, à défaut de poésie, un peu d'*art véritable !*... Toutes ces descriptions célèbres semées dans les poèmes de Delille et qui faisaient pâmer d'aise les lecteurs de 1760 à 1820 sont quelquefois, il faut l'avouer, de véritables tours de force, mais dans le genre des prodiges du casse-tête chinois. » Je passe aisément condamnation sur les *saisons*, les *mois*, la *navigation* et l'*agriculture*, sur Saint-Lambert, Roucher, Esménard et Rosset; mais je demande grâce pour Delille. M. de Laprade rappelle que le règne du chantre des *Jardins* a duré depuis 1760 jusqu'en 1820.

La France a retenti soixante ans de sa gloire !

N'est-ce donc rien que cela, et comment admettre qu'un écrivain, sans style, sans art véritable, ait pu conserver le sceptre de la poésie pendant soixante ou, pour être plus exact, pendant cinquante années ? M. de Laprade, en effet, s'est trompé, lorsqu'il fait remonter à 1760 la popularité des œuvres de Delille. La traduction des *Géorgiques*, qui fut son premier ouvrage, parut seulement à la fin de 1769; les *Jardins*, qui vinrent ensuite, ne furent publiés qu'en 1780. Quoi qu'il en soit, Delille, pour n'être pas digne du premier rang, mérite pourtant de briller au second. Il a de grands défauts, — qui n'a pas les siens? — mais il a aussi de grandes qualités : sa période poétique se plie et se replie avec aisance ; son vers est souple et facile ; il a devancé Victor Hugo et André Chénier lui-même dans l'usage des rejets, des enjambements et des césures variées ; il a une fécondité rare et un esprit merveilleux ; — et l'esprit sera toujours, même en poésie, une qualité éminemment française. Lorsque la critique se montre trop rigoureuse pour Delille, je suis tenté de lui dire ce que le poète Roucher, alors sous

[1] Livre IV, chapitre v.

les verroux, écrivait à sa fille qui relevait les nombreux défauts du traducteur des *Géorgiques* : « Je les reconnais avec toi, mais, d'un autre côté, tu ne me parais pas rendre toute la justice qui est due à sa grâce, à son harmonie, à ce *je ne sais quoi* qui plaît, même dans sa manière française, aux amateurs impartiaux de l'antiquité. » Voilà sur Delille la note juste, celle dont M. de Laprade s'est un peu trop écarté peut-être, à mon sens du moins.

II

Ces réserves une fois faites, il ne me reste plus qu'à louer : tâche à la fois facile et douce avec un écrivain tel que M. Victor de Laprade, avec un livre tel que *le Sentiment de la nature chez les modernes*.

Etudier à la loupe la vie et les œuvres d'un écrivain, puiser dans sa correspondance, dans celle de ses amis, dans les *mémoires* de ses contemporains, et, à l'aide de tous ces documents, ranimer une physionomie littéraire, est œuvre délicate, et tel académicien que nous ne voulons pas nommer ici y excelle. Mais combien il est plus difficile de résumer en quelques pages les traits généraux de la physionomie d'une époque, d'étudier, non plus un homme, mais un siècle, non plus un livre, mais toute une littérature ! Entre un volume de *Causeries* ou de *Portraits littéraires* et une *Histoire du Sentiment de la nature* telle que M. de Laprade l'a écrite, il y a la même distance qu'entre un tableau de genre et un tableau d'histoire, entre une toile de Gérôme et une grande page d'Hippolyte Flandrin.

M. Victor de Laprade est passé maître dans cette critique large, compréhensive, élevée, qui domine de si haut la critique d'analyse et de détails ; il aime à planer sur les cimes comme d'autres se plaisent à cheminer dans les broussailles. Il sait faire œuvre de philosophie en même temps qu'œuvre de critique. Que ce gros mot de *philosophie* n'effraie pas trop le lecteur ! Chez l'auteur des *Symphonies*, le philosophe est doublé d'un poète et d'un artiste, et, ce qui ne gâte jamais rien, d'un homme d'esprit. Aussi quelle variété, quel agré-

ment dans ces pages où il fait successivement passer sous nos yeux Dante et Pétrarque, l'Arioste et le Tasse, Camoëns et Milton, Cervantes et Shakespeare, Daniel de Foë et Robert Burns, Byron et Tennisson, Wieland et Klopstock, Goëthe et Schiller, Fénelon et La Fontaine, Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre!

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié cette éloquente étude sur Châteaubriand qui forme aujourd'hui un des plus beaux chapitres du livre; on sent dans ces pages vaillantes le souffle de l'Océan, le frémissement de la vague sur la grève bretonne, l'écho du dialogue sans cesse interrompu et repris sans cesse entre la mer et le tombeau du Grand-Bé.

Les deux chapitres consacrés à Lamartine et à Victor Hugo ne sont pas moins remarquables[1]; jamais ces deux grands poètes n'ont rencontré juge plus compétent, admirateur plus enthousiaste. « Comme poésie de la nature, dit M. de Laprade, rien de plus parfait n'a paru que les *Harmonies*[2]. » Je souscris volontiers à cet éloge, ainsi qu'à l'appréciation suivante : « La nature écoutée dans la poésie de Lamartine est une âme qui chante, dans celle de Victor Hugo c'est un orchestre qui accompagne. — L'orchestre manquait avant Victor Hugo aux mélodies de la poésie française, la couleur à notre dessin, le relief à nos ciselures. On ignorait encore tout le parti qu'on peut tirer du monde visible pour exprimer le monde intellectuel, pour contraindre la matière à révéler l'esprit. Les poètes parlaient comme les géomètres, en termes abstraits, généraux, selon l'avis de Buffon, c'est-à-dire en termes vagues et qui ne démontrent pas l'objet particulier à l'imagination et aux sens. C'est assez pour éclairer la raison, c'est trop peu pour échauffer le cœur et donner à l'âme l'ébranlement poétique. Si l'on veut émouvoir l'homme dans son centre et le disposer à l'action, il faut intéresser la sensibilité non moins que l'intelligence. La partie sensible de l'âme confine aux organes physiques et par eux à la nature; il faut que la nature intervienne par des images dans tout langage qui veut être éloquent. Nous avions besoin de faire rentrer dans notre style poétique l'imagination que Boileau et

[1] Livre VII, chapitres II et III.
[2] Page 514.

Voltaire en avaient bannie. C'est l'œuvre de Victor Hugo et de son école. Ne nous plaignons pas trop de la profusion qui succède à la stérilité. Il est plus facile d'élaguer une forêt que de la créer... Avoir donné à la langue de Voltaire et des Encyclopédistes ce luxe d'images, ces couleurs splendides, c'est œuvre de génie, c'est le fait d'un grand artiste enté sur un grand poète. Le français de Victor Hugo, pour l'éclat pittoresque, la variété et le relief des épithètes, l'opulence des figures qui font voir et toucher la pensée, pour la sonorité des rhythmes, cette langue, hier si terne et si effacée, n'a plus rien à envier au grec d'Homère [1]. »

J'aimerais à citer encore les pages dans lesquelles M. Victor de Laprade met en regard le poète des *Méditations* et celui des *Feuilles d'automne*. Ces *parallèles*, qui furent si longtemps à la mode dans notre littérature, tombés en désuétude aujourd'hui, ne sont plus considérés que comme un exercice de rhétorique : il y a là cependant matière, sous la plume d'un véritable écrivain, à des rapprochements et à des contrastes dignes d'être notés. Le *parallèle entre Lamartine et Victor Hugo* est d'autant plus remarquable qu'il n'est aucunement cherché, qu'il a été composé sans artifice oratoire, et je ne serais pas étonné que M. Victor de Laprade l'eût fait *sans le savoir*. Il est malheureusement trop long pour être reproduit, et je dois emprunter de préférence au chapitre sur les *poètes contemporains* [2] quelques lignes qui appartiennent de droit à la *Revue de Bretagne :* elles ont pour objet Brizeux, *Marie* et *les Bretons :*

Cet autre Breton connaît, comme le grand René, la tristesse du Celte en face des nouveautés envahissantes..... Il a, comme lui, la passion de la liberté, l'élan vers tout ce qui est généreux. C'est l'honneur de son esprit et du temps où il écrivait que, même en une sorte d'idylle comme *Marie,* les hautes pensées morales, non parfois sans quelques visées métaphysiques, viennent relever la description, le récit et l'expression des sentiments les plus familiers..... Ce souci de la beauté morale, de la grandeur, de l'esprit en face du monde matériel est ce qui le distingue profondément d'une foule de poètes d'idylles qui l'ont suivi, entouré, et qui sont surtout des peintres de paysages anacréontiques ou des ciseleurs de camées. Sans parler de l'exquise chasteté de ses tableaux, il y a en lui une sobriété de détails, un constant spiritualisme dans le choix des

[1] Page 425.
[2] Livre VII, chapitre IV.

images qui le sépare des simples coloristes, pour qui tout ce qui est visible est bon à reproduire. C'est un poète de la nature, et c'est un peintre de l'idéal. Son poème des *Bretons*, si familier, on pourrait dire si réaliste, par les scènes qu'il admet, côtoie sans cesse l'épopée et y pénètre souvent. Cette œuvre, qu'il affectionnait à si juste titre, et que *Marie* a tenue un peu dans l'ombre, reprendra un jour toute sa valeur. Elle a deux mérites immortels, la vérité, la ressemblance du tableau et l'exécution parfaite. C'est là qu'on retrouvera la Bretagne tout entière, quand ce torrent d'uniformité, qu'on appelle le progrès, aura balayé du sol toute la vieille poésie. Nous revendiquons ce poème pour le sentiment de la nature, parce que la peinture du paysage de tout le monde extérieur s'y trouve constamment et étroitement mêlée à celle des mœurs et des traditions, si intimement mêlée par chaque image, chaque métaphore, chaque épithète, que la longue description, le paysage proprement dit, devient presque inutile. Le paysage est rare, dans l'œuvre de Brizeux, sous forme de tableau complet et séparé, parce qu'il se reflète en détail dans chaque vers à la façon des anciennes épopées. Au fond, à travers l'élégie, l'idylle et la chanson, Brizeux est de génie épique comme les vieux conteurs bretons et gallois. Il est concis et nerveux, et n'a rien de l'abondance orientale de la poésie lamartinienne. Il a, d'ailleurs, étudié la sobre élégance et la précision des contours à la grande école. Il a sculpté son vieux chêne celtique et parfois son granit de Bretagne avec un ciseau athénien. Plus d'un fragment de marbre de Carrare, rapporté par lui d'Italie, venu du Pentélique ou de Paros dans le vaisseau d'André Chénier, a reçu de sa main la ciselure des vases antiques. Et ce beau vase n'est pas, comme chez tant d'autres, un simple ornement d'architecture, une curiosité de musée archéologique, il est plein d'une liqueur généreuse; le parfum du sentiment s'en exhale, la chaleur de l'idée morale s'y mêle à chaque atome pour réjouir ou fortifier ceux qui s'en abreuvent.

Noble et touchant hommage d'un grand poète à un grand poète, du chantre de *Psyché* au chantre de *Marie*.

Assurément, le lecteur ne se plaindra pas de la longueur de nos citations. Nous voudrions les multiplier, mais force nous est de finir et d'indiquer les conclusions de M. de Laprade.

Il recherche, en terminant, quelles sont les tendances actuelles de l'esprit humain vis-à-vis de la nature, et il constate que le caractère particulier de nos poètes et de nos peintres c'est le don de la couleur, le goût de tout ce qui est extérieur à l'âme et à la volonté. De même dans la philosophie et dans les sciences, le natu-

ralisme et le matérialisme dominent; quand ce n'est pas une doctrine formelle, c'est du moins une habitude, une tendance à faire au monde extérieur la part prépondérante, et, par suite, à amoindrir l'homme devant la nature.

Tel est, en effet, le résultat auquel est arrivée notre époque, si enivrée cependant de ses prétendues victoires sur la matière. M. de Laprade établit très-bien que l'homme n'est réellement libre et créateur que dans l'ordre moral, — qui n'existe plus. « Nous nous ferions fort de démontrer, dit l'illustre écrivain, que cette domination de la nature, à laquelle l'homme moderne se prétend arrivé, ne sera pour lui que la suprême servitude, si l'idée du surnaturel, si le culte de la justice, si la notion de l'idéal, si la religion, en un mot, ne l'aide pas à s'en affranchir [1]. »

Là est la vérité, et le dernier chapitre, — *Que faut-il entendre par l'Idéal?* — est destiné à la mettre en lumière. M. de Laprade y a merveilleusement réussi. Que ne pouvons-nous reproduire ici en leur entier ces pages dans lesquelles l'auteur, s'élevant de plus en plus avec son sujet, ne s'arrête qu'après avoir atteint les plus hautes cimes de l'éloquence! Nous en citerons du moins quelque chose.

Conduit à montrer dans Jésus-Christ le divin exemplaire sur lequel l'humanité doit se régler, M. Victor de Laprade ajoute :

Les questions qui s'élèvent dans l'art, à propos de l'idéal humain, sont étrangères à ce livre; mais en touchant à la notion de l'idéal, au sujet de la peinture du monde physique, nous avons été forcément amené à nommer le suprême idéal, l'idéal substantiel et vivant en qui se conçoivent toutes les formes de la vie et de la pensée. Appelant le divin λόγος du nom qu'il a porté parmi les hommes, nous avons prononcé le nom de Jésus. Saluons-le d'un acte d'adoration et d'amour.

Ainsi, sans l'avoir ni prévu, ni cherché, en obéissant à la logique d'une âme sincère, à travers une simple critique d'art librement faite et sans parti pris, nous arrivons à conclure par une profession de foi religieuse. Il est impossible d'éviter pareille conclusion dans un sujet sérieux. Tout, dans l'ordre poétique et moral, dans ce qu'on appelle l'*esthétique*, tout dérive de l'idée religieuse; tout y aboutit forcément. Les esprits superficiels sont seuls à le méconnaître; les timides aiment à le dissimuler. A l'heure où nous sommes, toutes les forces de l'esprit humain semblent portées sur la question religieuse, toutes les haines, toutes les lâchetés,

[1] Page 480.

toutes les injustices de parti la prennent pour prétexte. Ne nous en plaignons pas; ce retour des passions religieuses fait la grandeur de notre temps. Le besoin de l'idéal a reparu; la soif de Dieu s'est rallumée parmi les hommes, puisse-t-elle ne plus s'éteindre! Que chacun accepte franchement sa part de travail et de blessures dans cette lutte sacrée. Nous rougirions de ne pas proclamer, en finissant, le mot qui peut nous dénoncer aux adversaires acharnés du catholicisme, et dont le soupçon suffit à désigner la poésie la plus indépendante à tant d'amères ou puériles critiques. Ce mot n'était pas indispensable au bout d'un livre conçu au seul point de vue de la philosophie et de l'histoire. Nous avons écrit en face de la nature et des faits, oubliant toute autre autorité que celle de la raison; le plus libre penseur peut signer le volume, en déchirant la dernière page, s'il est peu conséquent ou trop soucieux de la popularité. Nulle influence étrangère à la pure logique ne nous a guidé; nous avons suivi docilement le cours irrésistible de notre pensée; c'est la nature elle-même qui nous a conduit au surnaturel, et l'évidence du surnaturel à l'évidence du christianisme.

Épris des fêtes splendides que donnent les forêts et les montagnes à l'imagination et au cœur, attiré par le prestige de la beauté visible, par les promesses de révélations que fait à l'homme cet éblouissant univers, nous avons vécu dans l'intimité du monde rustique. Il nous a enseigné tout ce que nous savons de l'éternelle poésie. C'est devant lui que notre pensée s'est ouverte au rayonnement de l'invisible idéal. Nous avons suivi, à travers l'histoire, la marche du sentiment poétique poursuivant cet invisible au fond de la nature et s'approchant chaque jour davantage de la vraie notion de l'idéal, en faisant une part plus large à la conscience humaine et à la liberté. Au-dessus des magnificences du monde extérieur, les grandeurs de l'âme et de la personnalité libre nous sont apparues comme la raison d'être et la fin de toutes ces merveilles visibles. Ainsi, commencé au milieu de l'enivrement des solitudes alpestres, dans la société des chênes et des bruyères, continué dans la conversation des grands morts sur les hauteurs de la poésie, ce livre est achevé aux pieds du Christ.

L'*Histoire du sentiment de la Nature* restera, nous ne craignons pas de le dire, comme un des plus beaux livres de notre temps. C'est l'œuvre d'un critique et d'un poète, d'un philosophe et d'un artiste, et aussi, on l'a bien vu, l'œuvre d'un chrétien. Écrit avec amour, exquis de forme, rempli de gracieuses images et de nobles sentiments, je le comparerais volontiers à ce beau vase antique dont M. Victor de Laprade parle quelque part :

Beau vase athénien plein des fleurs du Calvaire.

EDMOND BIRÉ.

LES BRETONS A ROME

—

JOSEPH RIALAN

SERGENT AUX ZOUAVES PONTIFICAUX*

—

« Ne jetons pas sur cette tombe, s'est dit M. Robert Oheix, en prenant la plume pour retracer la vie et la mort de son héroïque ami, « le Guérin de 1867, » ne jetons pas sur cette tombe, où tout respire une immortelle espérance, une froide couronne d'immortelles que le premier vent d'automne emporterait à quelque point ignoré du monde ou du ciel; la seule louange digne de nos morts est de tirer de leur existence des exemples et des préceptes : leur vie doit enseigner la nôtre et glorifier la cause qu'ils ont servie. » — Les pages suivantes, que le jeune auteur nous permet d'emprunter au chapitre intitulé : *l'Ecole*, feront déjà voir avec quelle âme il a su peindre et louer le martyr de Mentana.

(Note de la Rédaction.)

Sorti du collége Saint-Sauveur de Redon, Joseph Rialan allait faire, dans la vie publique, le véritable essai de ses forces; et tout d'abord, il fallait choisir une carrière. Sa famille s'attendait à ce qu'il parlât de partir pour Rome, ou d'entrer au séminaire. Mme Rialan, comme beaucoup de ceux qui avaient vu de près son adolescence et sa jeunesse, pensait qu'il embrasserait ce dernier parti : il n'en fut rien. Joseph déclara que, n'étant point encore fixé sur le choix d'une carrière, il désirait faire son droit. Et, au

* Tel est le titre d'un beau volume in-8°, de près de 400 pages et orné d'un portrait gravé de J. Rialan, volume qui sera mis en vente dans quelques jours. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud. — Paris, J. Lecoffre.

mois de novembre 1862, il commença à suivre les cours de la Faculté de Rennes.

C'est toujours un moment difficile que celui où un jeune homme se trouve face à face avec la liberté : elle a par elle-même tant d'attraits ! Et puis, enfermé jusque-là, asservi à la volonté d'un maître, forcé au travail et à la régularité, il se voit tout à coup délivré de toute entrave, maître de son temps, maître aussi de ses mœurs : il peut, sans encourir des reproches immédiats et des châtiments directs, vivre de la vie qui lui plaît. A cet instant, les âmes les mieux trempées hésitent quelquefois : la nouveauté, la réaction, l'indépendance, — trois grandes attractions, — les sollicitent. C'est la réalité de cette fiction de Prodicus et de Xénophon, reproduite et christianisée par saint Basile : Hercule, jeune encore, tiraillé en sens divers par le vice et la vertu.

Tous ceux qui ont connu Joseph Rialan savent qu'il n'hésita pas. Avec la même simplicité de cœur et de manières qui avait présidé jusqu'alors à l'accomplissement de ses devoirs, il accepta, dès le principe, comme règle de sa vie, les deux grandes vertus qui avaient fait toujours sa force et ses succès : l'amour du travail, — l'obéissance à ses devoirs moraux et religieux.

D'autres que moi l'ont connu : ils rendront témoignage. — Voici une lettre, qui paie à Joseph Rialan un trop juste tribut d'éloges pour que j'en retranche un seul mot :

« Rennes, le 28 novembre 1867.

» Mon cher ami,

» Lorsqu'en 1862, Rialan vint à Rennes commencer ses études de droit, c'était pour moi un inconnu ; mais j'observai bientôt sur sa figure tant de bonté, de calme, de douceur, de franchise, de candeur, que je supposai immédiatement que ce devait être un excellent garçon ; je ne m'étais point trompé. Je me rapprochai de lui et je fis sa connaissance, si bien que, peu après, le connaissant plus intimement, je fus convaincu que son visage n'était que le miroir de son âme. Dès lors, de simple condisciple qu'il était, il devint pour moi un ami vrai, sincère et dévoué.

» Comme étudiant, Rialan n'était point un élève ordinaire : travailleur infatigable, il ne craignit point d'entreprendre et de mener de front, pendant la première année, son examen de bachelier-ès-sciences et son premier examen de droit. Son professeur de sciences lui ayant fait observer

qu'il fallait, pour être reçu à son examen, (qui devait avoir lieu quatre mois après), travailler au moins six heures par jour sa partie scientifique : « J'arriverai alors, répondit-il, car, sans négliger en rien mes études de » droit et les cours, je puis consacrer huit heures par jour à préparer » mon examen ès-sciences. » — Quatre mois après, il fut, en effet, brillamment reçu bachelier-ès-sciences, ce qui ne l'empêcha pas d'être reçu à son examen de droit du mois d'août suivant, avec trois boules blanches et *éloges !* Du reste, ce fut avec le même succès qu'il subit tous ses examens.

» Élève d'une exactitude exemplaire, il n'eût, à aucun prix, consenti à manquer une leçon de droit, prenant exactement ses notes ; immédiatement après le cours, il rentrait pour les mettre en ordre et les étudiait presque aussitôt. Non-seulement il suivait les cours réguliers, mais, tenant à faire des études de droit très-sérieuses, il se rendait encore aux conférences, qu'un si petit nombre d'élèves ont l'habitude de fréquenter. — Lorsqu'il travaillait dans sa chambre, sa porte était close aux étrangers comme aux amis, et si, par hasard, on la trouvait ouverte, et qu'on vînt, dans ces heures de travail, le distraire de ses occupations, il vous mettait *poliment* à la porte.

» D'un naturel gai, franc, ouvert et complaisant, il s'attira bientôt l'affection de tous ses professeurs et l'estime de ses condisciples, estime qu'il sut, par son caractère doux et conciliant, conserver pendant tout son cours. D'une grande énergie de caractère, il soutint toujours avec fermeté (si l'occasion s'en présentait, mais ne la recherchant jamais), ses principes religieux et politiques, sans se fâcher ni s'emporter contre ceux qui l'attaquaient.

» Quant à la morale, Rialan était très-sévère pour lui-même et indulgent pour les autres. — Le matin, il commençait presque toujours sa journée par l'audition de la messe, et, le soir, il allait à Saint-Aubin dire ses prières devant l'image de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Il faisait partie de la congrégation de la sainte Vierge, de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, communiait fréquemment, et, le jour de ses examens, portait lui-même un cierge à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, en laquelle il semblait mettre sa plus grande confiance. Simple et humble en toutes choses, sa piété était ignorée de plusieurs; mais bien des personnes l'avaient cependant remarqué dans notre église Saint-Aubin, et, plus d'une fois, sur le portrait qu'elles m'en faisaient, ou en me le montrant, je leur ai dit le nom de celui qui implorait alors les saints avant de le devenir lui-même.

» Excusez cet amalgame de vérités, que je regrette de n'avoir pas le temps de mettre en ordre.

» Tout à vous,

» J. GRANGE, *avocat.* »

Cette porte, fermée à tous, m'a toujours été ouverte, et je dois à ce privilége, qui m'était aussi cher alors qu'il m'est aujourd'hui glorieux, de savoir la vie de Joseph Rialan telle qu'elle était : que ne puis-je la dire aussi bien qu'elle mériterait de l'être ! Au moins aurai-je le mérite de l'essayer. Voici donc ce que j'ai vu dans ce jeune homme, dont la physionomie demeurera un type, à quelque point de vue qu'on se place et soit qu'on le considère comme étudiant, comme chrétien ou comme homme.

Sa nature était, avant tout, une nature active, et il trouvait à exercer cette activité, car il avait double lutte à soutenir : lutte muette et toute d'action contre le mauvais exemple, — c'est la plus efficace de toutes, — lutte orale aussi contre les ennemis de ses principes.

Il défendait, en effet, sa foi par la parole, comme il devait, plus tard, combattre et mourir pour elle ; et plaise à Dieu que l'effusion de son sang obtienne le retour à la vérité de ceux que sa bonne foi n'a pu convaincre ! Rialan était né soldat de l'Eglise. Je n'oublierai jamais ces longues promenades que nous faisions chaque jour ensemble sur les bords de la Vilaine, sous les ombrages du Mail. Il exposait alors le sujet de ses conversations du jour, les difficultés et les controverses qu'on lui avait opposées, celles qu'il avait résolues et celles qu'il avait laissées sans réponse. Chose rare dans les discussions, il avait assez de bonne foi, quel que fût son entraînement, pour avouer son ignorance devant une objection spécieuse. Il protestait alors de sa foi et disait souvent : — « Je ne suis point seul au monde à faire profession de la doctrine catholique ; les objections que l'on m'oppose sont connues des grands hommes, qui ont les mêmes croyances que moi ; cependant tout cela ne les a point ébranlés. Puisque d'autres plus éclairés que moi, plus avancés dans la science et dans la vie, gardent leurs convictions malgré toutes les attaques, c'est qu'ils ont de bonnes raisons. Sans connaître ces raisons, je les adopte, et je crois aussi, envers et contre tous. Les arguments des adversaires pèchent par quelque côté, je ne sais au juste par où, mais je suis certain qu'ils sont faux. »

Ses contradicteurs ne se lassaient pas. « Si Rialan ne cherchait jamais ces discussions, il ne les évitait pas non plus, » dit M. J.

Grange, et jamais elles ne lui manquaient. Chacun a connu ces « philosophes en jaquette, » pour parler comme Châteaubriand, qui n'ont point encore l'âge d'homme et veulent à toute force discuter des questions qu'ils ne saisissent souvent pas. Pleins de leurs propres mérites, ils comprennent à grand'peine qu'on ne baisse point pavillon devant leurs plaisanteries, et j'en connais plus d'un que la fermeté de Rialan offusquait singulièrement comme une outrecuidance intolérable.

A l'entrée et à la sortie des cours, avant et après la réunion d'étudiants que nous nommions *la basoche, le clérical* Rialan défendait presque continuellement, contre les attaques de deux ou trois sceptiques, le christianisme et la société. Il semblait que quelques étudiants ne crussent pas d'autre sujet de conversation possible avec lui. C'était encore un apostolat qu'il exerçait.

Un jour, entre autres, à propos de l'Encyclique du 8 décembre, qui venait de paraître, poussé à bout et irrité aussi par les injures polies que, faute d'arguments, ses adversaires commençaient à introduire dans le débat, sa grande tête se releva fièrement; sa parole, ordinairement embarrassée, devint, en s'animant par degrés, merveilleusement éloquente, et il affirma sa foi avec une ardeur si belliqueuse, que ses contradicteurs baissèrent la tête et le quittèrent précipitamment.

Un autre jour, il était resté court, ou à peu près. — En venant, au retour de l'école, comme il en avait l'habitude, « causer un brin, » et me chercher pour dîner, il me dit qu'on lui avait posé cet argument : — « La généalogie de Jésus-Christ n'est pas rapportée de la même manière par les évangélistes saint Luc et saint Matthieu. L'un ou l'autre s'est donc trompé. Comment alors osez-vous parler de vos Livres saints et de leur infaillibilité ? » Les Evangiles en main, nous travaillâmes ensemble durant plusieurs heures pour trouver une réponse à cette objection, et je dois avouer que nos méditations n'aboutirent à rien de satisfaisant. J'ignore si jamais Joseph Rialan a su la solution de cette difficulté, solution très-simple..., quand on la connaît.

Chose assez étonnante, ces discussions qui d'habitude divisent profondément les hommes, ne faisaient perdre à notre ami l'amitié

de personne. La franchise de son caractère, la fermeté de ses principes, la régularité de ses mœurs, son travail et ses succès lui valaient l'estime de tous et l'affection de plusieurs. Et je ne serai point démenti dans mon affirmation en disant que tous ceux qui l'ont connu, fussent-ils séparés de lui par les différences de conduite et d'opinion les plus marquées, ont conservé de son caractère le plus durable et le plus affectueux souvenir.

J'ai tout à l'heure nommé *la Basoche :* j'y reviens, sans en vouloir trop parler, car elle est toujours vivante, je n'aurais pas que des louanges à donner à son ancien esprit et je lui dois beaucoup de reconnaissance : trois bonnes raisons pour n'en rien dire. Pour ceux qui ne la connaissent pas, la Basoche est une réunion d'étudiants où se plaident les questions de droit pur ; pour les membres, c'est une assemblée aux formes parlementaires où l'occasion de mal parler des *cléricaux* (je parle de l'ancienne Basoche et déclare ne pas connaître celle d'aujourd'hui), n'est jamais perdue. Rialan y fit son entrée, si je ne me trompe, dans l'année scolaire 1864-1865. Entré avec lui, l'élément *clérical*, ou plutôt s'affirmant comme tel, devint une force avec laquelle, plus tard, il fallut sérieusement compter.

Ceux qui l'ont vu dans cette assemblée n'ont point oublié son attitude et ses débuts. Je ne sais plus quelles questions il soutint, s'il gagna ses causes ou les perdit. Je me souviens seulement que ses plaidoyers avaient plus de fond que de forme et qu'il parvenait à convaincre plutôt qu'à persuader. Dans la discussion du règlement et des motions, il prenait souvent la parole avec vivacité, mais avec politesse, toujours fortement et sans phrases. J'ai trouvé dans sa correspondance un fragment relatif à ces débuts :

A Mlles DE LAVILLE-LEROULX.

« Samedi [février 1865].

» Mes chères tantes,

» ..... Je vous annonce, si cela peut vous intéresser, que je donne dans l'éloquence : j'ai plaidé deux fois à la Basoche. Il faut dire qu'à la première j'ai lu tout le temps ; mais la seconde, (c'était hier soir,) j'ai parlé bravement sans regarder mes feuilles, je n'ai pas lu un seul ins-

tant. Il est vrai que j'avais bien préparé et que les expressions me venaient assez facilement, si je ne m'abuse moi-même, ce qui est bien possible. D'ailleurs, je n'ai pas été long, j'ai dû parler pendant un quart d'heure ; il faut avouer que c'est court, car, il faut bien le reconnaître, ce sont les idées qui me manquent. Je crois que, comme dit Boileau, « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement... ; » malheureusement je conçois peu de chose, et je crois que, vu le peu de ressources que j'ai dans l'esprit, je ne ferai jamais qu'un mauvais avocat. Aussi *adhuc sub judice lis est;* en bon français : je ne sais encore ce que je ferai. Il commence pourtant à être temps de se décider, car au mois d'août prochain il faudra bien que je sache ce que je voudrai définitivement : or, je puis bien dire que jamais je n'ai été aussi irrésolu que dans ce moment-ci. Je compte, mes chères tantes, sur vos prières, pour m'aider à sortir de là, et je crois pouvoir espérer qu'elles ne me manqueront pas... »

Par ailleurs, Rialan demeurait laborieux comme par le passé, plus encore peut-être. Non-seulement il aimait le travail nécessaire, mais aussi le travail volontaire, encore plus méritoire, puisqu'il se fit recevoir bachelier-ès-sciences sans retarder ses autres examens. Quand j'arrivai moi-même à Rennes, au mois d'août 1863, pour subir l'épreuve universitaire, je le trouvai dans une petite chambre silencieuse et retirée tout au fond d'un jardin, chez les Frères de l'Instruction chrétienne, laborieusement occupé à l'étude du Code Napoléon. Dans les trois années voulues, il passa cinq examens et arriva au grade de licencié en droit, sans qu'aucune boule rouge vînt ternir l'éclat de ses succès.

Voilà l'étudiant. Comme chrétien, Rialan était encore certainement le meilleur modèle que l'on pût suivre. La simplicité et la modestie de sa piété l'empêchèrent de jamais parvenir aux fonctions honorifiques de la Congrégation de la sainte Vierge, dont il était cependant l'honneur : à mon sens, c'est un éloge de plus. — Il communiait tous les quinze jours, au moins, et avait choisi pour confesseur un religieux carme. Il lui fallait de la sévérité, disait-il, ajoutant toutefois que l'habitude des confessions fréquentes ne faisait point qu'il n'y trouvât une grande mortification. Rialan comprenait toute la grandeur de cet acte et s'y préparait avec un soin minutieux.

Je dois citer ici un fait qui, fût-il seul, prouverait deux choses : son amour du devoir, — même du devoir facultatif, — et son in-

fluence. Nous mangions tous deux à une table qui nous était commune avec quelques autres jeunes gens, venus, pour la plupart, du collége de Redon ; nous dînions à cinq heures et déjeunions à dix. Quand j'arrivai à Rennes et demandai les heures de repas, un samedi soir, le chef de l'établissement me dit : — « Monsieur, le déjeuner aura lieu demain à neuf heures et demie, et tous les dimanches c'est la même chose, parce que M. Rialan veut pouvoir aller à la grand'-messe de la métropole à dix heures et demie. »

Rigoureux en tout, il jeûnait avec une ardeur digne des temps apostoliques, et jamais ses commensaux n'oublieront sur ce point sa stricte rigidité : il tâchait même de n'arriver aux repas que le plus tard possible. — Sur un autre point, assez peu considéré de la jeunesse, il avait toujours soin de s'informer, avant de lire un ouvrage, si l'*Index* ne l'avait point censuré. Il me souvient qu'après avoir entamé un roman célèbre et en avoir lu assez pour s'y intéresser fortement, Rialan le mit tout à coup de côté, sans l'achever, sur l'avis que cet ouvrage était condamné par la congrégation de l'*Index*. D'ailleurs, il lisait peu, et je ne crois pas que, dans les deux dernières années de son séjour à Rennes, il ait lu autre chose que l'*Histoire de l'Orléanisme* de M. Crétineau-Joly.

L'un des premiers, Joseph Rialan répondit à l'appel des hommes pieux qui restaurèrent à Rennes les conférences de Saint-Vincent-de-Paul. La famille pauvre la plus éloignée de la ville lui fut confiée : il la visitait avec une régularité exemplaire et une charité touchante. Après son départ, on eut bien de la peine à trouver un membre qui consentît à le remplacer : lui seul ne s'était pas aperçu qu'il fallait faire une grande lieue pour porter aux pauvres deux livres de pain et de bonnes paroles.

Il ignorait presque le chemin du théâtre, où je ne l'ai jamais vu aller que deux fois, à deux représentations de *Charles VI*. Notre ami s'y rendait uniquement pour s'enivrer de patriotisme et applaudir le fameux air national : *Guerre aux tyrans !*

Je sais cependant qu'il parut une troisième fois au théâtre, pour siffler *le Fils de Giboyer*, de M. Émile Augier. Joseph Rialan s'était joint à plusieurs jeunes gens, dont quelques-uns furent arrêtés pour

avoir osé condamner, de la seule façon qui fût digne d'elle, une pièce dont le but avoué est de ridiculiser les hommes et les œuvres du catholicisme.

Si, quittant ce double point de vue, nous cherchons dans la physionomie de ce chrétien fervent et de cet étudiant modèle les traits et les vertus de l'homme, nous ne trouverons rien d'inférieur aux caractères que je viens d'esquisser.

Je n'ai jamais connu de patience égale à celle de Rialan. Nous ne le savions que trop, et tous, ses compagnons et ses amis, nous abusions de sa longanimité. Quelques-uns avaient encore assez de tact pour sentir qu'il est une limite extrême passée laquelle une raillerie devient injure; mais d'autres ne savaient point comprendre cette grande loi de délicatesse, et Rialan en a souffert. Je l'ai vu, dans l'espace de deux années, au milieu d'une patience perpétuellement mise à l'épreuve, réclamer deux ou trois fois la paix avec quelque vivacité. Mais ces éclairs ne laissaient aucune trace, et la rancune était inconnue à Joseph Rialan. Il reprenait, — la leçon donnée, — cette sérénité qui devenait, dans l'intimité, une gaîté communicative et de bon aloi : elle faisait le fond de son caractère, et ne le quittait jamais. Ce sérieux travailleur, cette intelligence dénuée de poésie, rigide et presque austère, avait des heures d'enfantillage que la joie transportait. Ami des plaisirs nautiques, il était le centre d'un petit groupe de trois ou quatre canotiers qui nous réunissions, le dimanche ou quelquefois les soirs d'été, pour descendre le cours de la Vilaine ou le remonter entre les quais de la ville, à la recherche de rivages inconnus. Toujours prêt à payer de sa personne, Rialan ramait souvent seul et presque tout le temps, animant de sa franche cordialité ces courses aux mille aventures. Son labeur assidu était, en grande partie, la cause de cette gaîté ; à l'heure du délassement la réaction se produisait d'autant plus vive que la tension d'esprit avait été plus forte et que le besoin de repos se faisait plus impérieusement sentir.

J'éprouve un douloureux plaisir à retracer ces souvenirs, qui seront peut-être pour le lecteur un sujet d'ennui. Pourtant le récit n'en est pas, ce me semble, inutile, car ils prouvent assez quelle était la candeur de cette âme virile, si forte, si vaillante, si grande,

et qui savait se faire si simple et si joyeuse. D'ailleurs, ces jours de réjouissances et de distractions étaient rares; notre ami s'accordait peu de repos.

Le dimanche, après l'accomplissement sévère de ses devoirs religieux, il consacrait la plus grande partie du jour à la promenade. Combien de fois sommes-nous allés ensemble faire de longues courses à travers champs, devisant follement et faisant pour l'avenir ces rêves éveillés auxquels nous appliquions la parole célèbre : « C'est comme la torture, ça fait toujours passer une heure ou deux. » — Autrement, pas de jours de congés. Seulement, après chaque repas, une heure de promenade tout au plus; les soirs d'hiver, quelquefois une causerie au coin du feu, quand sa tâche du jour était finie, ou bien quand, depuis des heures déjà, il travaillait assidûment et que son esprit fatigué exigeait quelque repos. Il retournait ensuite à la besogne, sans feu, pour ne pas perdre de temps à « tisonner, » et se couchait aux heures les plus indues; ce qui ne l'empêchait pas d'être souvent au travail à quatre heures du matin, muni d'une tasse de fort café noir qu'il s'administrait pour chasser le sommeil.

Préparés de la sorte, il était difficile que ses examens ne fussent pas pleinement satisfaisants, quoiqu'il eût le travail difficile et que sa parole embarrassée, en dehors de la conversation intime ou des grandes émotions, lui ait toujours nui. Il redoutait cependant beaucoup, comme tous les jeunes gens modestes, ces épreuves scientifiques auxquelles on ne s'accoutume jamais. Il se recommandait aux prières de ses amis et, au moment de se rendre au palais universitaire, — comme le dit la lettre précitée, — il allait allumer un cierge devant l'autel de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Indépendamment de son culte spécial et de ses motifs de confiance en la Mère de Dieu, cet autel avait pour lui des souvenirs de famille qui le lui rendaient doublement cher.

Le mot qui résume tout cela est donc celui-ci : Rialan aimait avant tout *le devoir*. Et il mettait, dans l'accomplissement de ce devoir, un discernement profond. Ainsi, pendant l'Avent de 1864, qui fut prêché à Rennes, dans l'église métropolitaine, par le R. P. Félix, Rialan, si ami des offices de l'Église, si grand admirateur

de la parole chrétienne, s'imposait le devoir de n'aller qu'une fois par semaine aux conférences, parce qu'il avait son examen de licence romaine à préparer.

Il était inévitable, avec ce caractère, que Joseph Rialan ne fût pas profondément estimé de tous, même de ceux que l'inflexibilité de ses principes ou de ses opinions éloignaient de lui. Mais il se liait difficilement. Voyant et fréquentant à peu près tout le monde, il avait une foule de connaissances et très-peu d'amis intimes, quoique nombre de sympathies très-honorables lui fussent acquises. Il me semble que cette prudence ajoute encore un trait bien saillant à sa physionomie. Mais ceux qu'il a honorés de sa franche et cordiale affection savent jusqu'à quel point il savait la porter.

Voilà Rialan tel qu'il a été à Rennes pendant trois années, du 15 novembre 1862 au 15 août 1865. Le voilà tel que tous l'ont connu, tel que je l'ai vu, et de bien près, doué d'une perfection que je n'aurais jamais supposée en un homme de cet âge, si je n'en avais été le témoin. C'est là que je l'ai apprécié, alors que, libre et maître de ses actes, il vivait comme un saint et faisait, pour ainsi dire, le noviciat de cette autre vie plus pénible et plus glorieuse dont il m'avait souvent entretenu, à ses heures sérieuses, et qu'il avait déjà voulu embrasser ; elle le sollicitait comme un besoin de dévouement : c'était le fond de son cœur.

Je n'oublierai jamais le dernier jour où je le vis. Je quittais Rennes quelques jours avant lui : il voulut me conduire jusqu'à la gare. A la dernière étreinte de cette chère et vaillante main, la tristesse de son regard me saisit, et j'eus le pressentiment que, pour la dernière fois, je voyais mon ami sur cette terre. Trois de mes plus belles années venaient de me quitter avec lui.....

...Le 10 août 1865, Joseph Rialan soutint sa thèse de licence, et conquit le dernier grade de son titre de licencié en droit. Cette thèse, plus longue et plus complète que la plupart des travaux de ce genre, avait pour titre : *Du gage et de l'hypothèque à Rome. — Des priviléges et des hypothèques dans notre droit civil et commercial français.* Il l'avait choisie entre tous les sujets proposés, parce qu'elle était difficile à traiter et qu'il dédaignait le devoir facile.

ROBERT OHEIX.

POÉSIE

—

DU PAIN !

—

« J'ai faim ! » — Entendez-vous la voix de l'Algérie ?
Ce peuple d'affamés se redresse et nous crie :
— « Frères, secourez-nous et donnez-nous du pain.
» Nous souffrons, nous mourons ici. Cette souffrance,
» Dans vos pays heureux vous l'ignorez : en France,
» On ne meurt pas de faim ! ».

L'ENFANT ET LE VIEILLARD.

« J'ai faim ! » C'est un enfant abandonné qui pleure.
Le sein dont il vivait est froid, — il faut qu'il meure
Près de ce corps glacé sur lequel il se tord.....
« J'ai faim ! » Entendez-vous cette plainte affaiblie ?
C'est la voix d'un vieillard, — la charité l'oublie ;
Demain..... il sera mort !

LA JEUNE FILLE.

« J'ai faim ! O par pitié, du pain, — du pain pour vivre !
» Un homme me poursuit. Il veut que je lui livre
» Pour un morceau de pain ma vertu de seize ans.
» Femmes, m'entendez-vous ? — Je l'ai dit à voix basse,
» En frissonnant, — j'ai peur ; voilà l'homme qui passe :
» Du pain !... il en est temps ! »

LE JEUNE HOMME.

« Frères, secourez-nous. C'est l'honneur de la France
» De s'émouvoir toujours au cri de la souffrance !
» Donnez un peu de pain à l'Arabe qui meurt,
» Pour qu'on ne dise pas que quand un peuple crie

» Vous dormez, et que, sourds aux râles d'agonie,
» Vous n'avez plus de cœur.

» Du pain! moi j'ai vingt ans et la faim me dévore;
» Ce matin j'avais faim, ce soir... j'ai faim encore.
» Du pain! J'entends partout le même cri dans l'air.
» Soyez bons; jetez-moi les miettes de la table.....
» Vous ne voyez donc pas, — je me tords sur le sable
» Et je mords dans ma chair! »

LA MÈRE.

« J'ai faim! et mes enfants m'attendent sur la porte
» Pour m'arracher le pain, — le pain!... si j'en rapporte,
» Car voilà deux longs jours qu'en vain je tends la main.....
» N'avoir rien à donner à son enfant qui crie!
» Rien... rien que des baisers! — Allah! prenez ma vie,
» Mais donnez-leur du pain.

» Un peu de pain pour eux, chrétiens! je le réclame
» Au nom de votre Christ; et vous damnez votre âme
» Si vous me repoussez quand je prie à genoux!
» Vous qui jetez le pain à vos chiens, à vos bêtes,
» Vous tous qui dépensez votre argent dans les fêtes,
» Ayez pitié de nous!

» Chrétiens, souvenez-vous! Lorsque des fanatiques
» Dans les monts du Liban tuaient les catholiques,
» Qui les a défendus? Un enfant du désert!
» Qui les a recueillis dans sa maison? Un homme,
» Un héros; — et nos fronts s'inclinent quand on nomme
» L'arabe Abd-el-Kader!

» Du pain!... Quand on a faim on crie, on désespère!... »
— Mais on n'entendait pas ces sanglots d'une mère :
Le soir, à ses enfants qui lui disaient : « J'ai faim! »
Elle a jeté le corps de l'un d'eux en pâture!!
C'est qu'on n'écoute plus la voix de la nature
Quand on n'a pas de pain!

LOUIS TIERCELIN.

LA FOLLE DE SUCINIO

RÉÇIT DES GRÈVES DE BRETAGNE

Je retrouve, dans mes esquisses de voyages, le récit oublié d'une visite que je fis à Sucinio, en octobre 1851 ; voici cette simple relation, telle que je la crayonnais rapidement, un soir, sur les feuillets de mon album, au milieu des ruines du vieux château.

— A peine entré dans la cour, j'ai remarqué une pauvre petite fille, de douze à quatorze ans peut-être, pâle, maigre, étrange, au regard atone, à l'air souffrant. Je me suis senti pris de pitié à sa vue. Elle paraissait suivre avec envie les évolutions des oiseaux de proie qui tournent sans cesse au-dessus des murs et des hautes cheminées. Après avoir examiné quelques moments ces majestueux débris, qui ont résisté à la rage des démolisseurs modernes, j'ai éu, je l'avoue, tristesse et froid au cœur, dans cette enceinte, jadis princière, aujourd'hui désolée....

L'enfant, — je dirais la jolie enfant, sans sa misère et sa pâleur, — s'est approchée de moi, et, me montrant les tours par un geste expressif, elle s'est élancée, vive comme un oiseau, pour escalader les ruines. Je l'ai suivie, d'instinct, pour ainsi dire. Elle m'a entraîné aux passages les plus difficiles. Lorsque j'hésitais à avancer, elle poussait un cri, pareil à celui d'une mouette; puis, comme si elle en avait eu les ailes, d'un bond elle gravissait le faîte des tours lézardées.

Enfin, la visite du donjon est achevée. Je rencontre dans la cour une femme inquiète et qui cherche mon étrange cicerone.

— C'est ma fille, me dit-elle; elle vient tous les jours ici pour guider les voyageurs; mais elle aime tant ces ruines, qu'elle y monte seule, courant, glissant, s'accrochant aux pierres ébranlées. La chère petite, c'est son seul bonheur!... bonheur, hélas! qui causera sa mort, si Dieu n'a pitié d'elle!

— Dieu protège tous les infortunés, dis-je à la pauvre femme. Mais que ne faites-vous comprendre le danger à votre enfant!

— Le danger, monsieur, elle ne saurait s'en faire une idée. Vous ne l'avez donc pas interrogée? Janic est *innocente* et la raison ne lui est jamais venue. Je la portais, lorsque son père a fait naufrage : son esprit s'en ressent... Que la volonté de Dieu soit faite!

Nous gardâmes le silence, durant quelques minutes, et j'allais me disposer à quitter ces lieux, quand la petite idiote s'écria en breton : « *Ty ar follez* » (la maison de la folle). — Voyant ma surprise, la veuve crut devoir m'expliquer les paroles de sa fille, qui avait déjà pris sa volée dans la direction de la grève.

— L'enfant veut aller au bord de la mer, du côté de la pointe qui fait face au plateau de *la Recherche...*, où le navire de mon mari s'est perdu... J'y vais souvent avec elle... elle ramasse des galets, et moi je puis du moins y soulager ma peine en pleurant.... Tout auprès, se trouve la maison abandonnée dont vient de parler Janie.

— Mais pourquoi la nomme-t-on *la maison de la folle?*

— Ah! monsieur, c'est une triste histoire, je vous assure. Pourtant, si vous le désirez, je puis vous la raconter en peu de temps. Cela fait tant de bien de voir des gentilshommes (*tuchentil*), qui compatissent aux peines du pauvre monde!....

Nous suivîmes de loin les pas de Janic, que nous perdîmes bientôt de vue au milieu des rochers de la côte et de la brume des vagues. Alors nous nous assîmes sur une dune élevée. Devant nous, la haute mer soulevait de longues houles, sous une brise assez forte, mais sans courroux. Le soleil, qui descendait sur la mer, du côté de Quiberon, donnait aux vagues des teintes changeantes, d'or, d'émeraude et de pourpre; puis, en nous retournant, nous pouvions apercevoir de cet endroit les sombres ruines de Sucinio. La mère de Janic reprit ainsi la parole :

— Je suis veuve, je vous l'ai dit, monsieur, d'un capitaine de navire naufragé, là, en face de nous, il y a treize ans passés, depuis le vendredi saint. Nous avions un peu d'aisance et une petite métairie, que Jean Quéven, mon mari, vendit pour faire construire un jolie brick-goëlette de cent tonneaux. Je me souviendrai toute ma vie du jour de son premier appareillage dans le port de Vannes. J'étais jeune et heureuse alors : mariée depuis deux ans, je n'avais eu que des joies dans la vie. Hélas! Dieu m'en réservait les épreuves, pour mon salut, sans doute, et je ne murmure pas....

J'étais jeune et parée de mes habits de noce. Jean, le nouveau capitaine du *Saint-Gildas* (c'était le nom de notre brick), me conduisit à bord, par une belle matinée de septembre, et me nomma tous ses matelots par leurs noms. Ce fut une vraie fête : les marins chantaient et buvaient à nos santés, tandis que le navire, toutes voiles dehors, descendait, par une faible brise de nord-est, et traversait doucement le passage de Conlo, de l'Ile-aux-Moines et de Cardélan. Inquiète pourtant du long voyage qu'allait faire mon mari, je sentais la tristesse me gagner à mesure que le moment de la séparation approchait, et chaque fois que Jean me quittait pour donner quelques ordres, j'examinais les physionomies de ses compagnons de traversée. Tous me plurent, à l'exception du second. C'était pourtant un homme de notre pays, marié depuis peu à une fille d'Arzon, mon amie d'enfance. Il se nommait Claude Mizan et pouvait avoir alors trente ans, le même âge que mon mari. Sa femme, plus jeune de six ans, petite blonde, aux yeux bleu clair, au sourire doux et triste, enfin bonne et jolie comme un ange, portait le nom de Julie-Marie. Il me sembla que Mizan avait le regard dur et faux. Je voulus, pour diminuer mon inquiétude, causer avec Jean du caractère de son second ; il me répondit en riant que Claude, avec son air *sournois*, était un bon garçon, qu'il avait la main ferme, et que c'était une qualité précieuse à bord.... Hélas ! la chaloupe du passage d'Arzon parut alors, au fond d'une anse voisine. Le bruit des rames était déjà plus fort que la voix de mon mari, qui essayait de me consoler et qui pleurait lui-même autant que moi... Le *jusant* de la mer commandait de faire route; Mizan, ô Dieu! Mizan, dont je lus toute la méchanceté dans un regard, fit

remarquer cela à l'équipage et m'arracha presque des bras de mon mari. On m'entraîna dans la chaloupe, suffoquée de douleur et tout agitée de pressentiments.

Je ne veux point vous parler de tous mes chagrins, ni de la longueur de mes jours d'attente ; mais je dois vous dire combien j'eus de peine auprès de Julie-Marie. Elle demeurait, depuis son mariage, dans une maisonnette blanche, nouvellement bâtie, sur la pointe de Saint-Jacques, à une demi-lieue du village de Kerfontaine, où mon mari et moi nous habitions aussi depuis peu de temps. Si la brume ne commençait pas à couvrir la grève, nous pourrions apercevoir d'ici la maison en ruines de ces malheureux. Personne ne veut y demeurer aujourd'hui ; le souvenir de Mizan est attaché à ce triste foyer comme une malédiction.

Julie-Marie tomba bientôt malade. Etait-ce la douleur causée par le départ de Claude? Etait-ce l'inquiétude au sujet de leur situation de fortune, que l'on disait embarrassée ? ou n'était-ce pas plutôt, hélas ! je le crains davantage, d'amères pensées, des regrets peut-être, relativement à son union avec Mizan, qui venaient accabler cette faible créature? Malgré la position dans laquelle je me trouvais moi-même, je donnais tous mes soins à mon amie. J'essayais surtout de relever son courage ; je lui parlais de tout ce qu'elle aimait : de ses chères grèves du Morbihan, où nous avions tant couru toutes petites, où Jean Quéven nous dénichait des œufs de goëland ; de l'Ile-aux-Moines, où restaient ses meilleures amies, qu'elle reverrait sans tarder. Mes paroles semblaient lui faire du bien ; elle souriait et pleurait à la fois. Puis je croyais devoir lui parler de Claude, de Jean, du *Saint-Gildas*, du retour de nos marins. Ah ! cette pensée, si douce pour moi, paraissait (j'ose à peine le dire), lui étreindre le cœur, contracter son sourire, tarir ses larmes... Pauvre créature ! elle dépérissait à vue d'œil, et moi-même bientôt, abattue par des rêves cruels ou des nuits sans sommeil, je ne trouvai plus de bonnes paroles pour consoler la malheureuse Julie.

Trois mois s'étaient déjà presque écoulés depuis le départ du *Saint-Gildas;* nous étions à la fin de novembre, et le retour du navire, après avoir touché aux Açores en revenant de Marseille,

avait été annoncé pour les derniers jours d'octobre. La saison des tempêtes était venue. Le soleil ne se montrait plus au-dessus de la mer. Le vent du large faisait rouler les vagues sur la pointe de Saint-Jacques, avec un bruit dont les femmes de marins connaissent seules l'horreur... Quel hiver nous passâmes dans de telles transes! La mer fut affreuse pendant tout le mois de janvier; je priais Dieu, chaque nuit, de garder mon mari loin de ces côtes couvertes d'écueils. En février, *l'embellie* de la mer parut s'annoncer un peu et me rendit espoir et courage; puis, enfin, une lettre, timbrée de Lisbonne, me fut remise un soir. Je reconnus l'écriture de Jean : il vivait; c'était assez, c'était trop de bonheur! Je ne pouvais lire à travers mes larmes. Je voulus courir chez Julie Mizan, malgré la nuit, qui rendait le chemin dangereux. J'arrivai pourtant à la maison blanche : j'embrassai Julie, que je n'avais pas vue depuis quatre ou cinq jours; je lui montrai ma lettre; elle détourna les yeux. Je lui lus, oui, je lus, pour ainsi dire, la preuve de l'existence de Claude et de Jean; elle ne fit paraître aucune émotion, si ce n'est qu'elle devint plus triste tout à coup... Ne pouvant faire mieux, je communiquai les bonnes nouvelles à une vieille femme qui servait Julie, et je m'éloignai, partagée entre la joie, l'étonnement et la douleur.

La lettre de mon mari m'informait qu'un coup de vent, suivi de fortes avaries, l'avait forcé de relâcher à Lisbonne; que, du reste, le voyage était heureux; que tout allait bien et qu'il espérait revenir au pays dans trois ou quatre semaines. Je relus cent fois la lettre de Jean et je finis par y trouver je ne sais quelle vague tristesse. Les lignes où il était question de Claude me semblèrent surtout avoir été écrites sous l'impression de quelque peine secrète dont il ne voulait point parler. Mais le cœur d'une femme, d'une femme qui attend dans l'angoisse, pénètre, devine, pressent tout ce qui pourrait la séparer encore d'un époux absent et bien-aimé.

Les quatre semaines s'écoulèrent et le *Saint-Gildas* n'avait été signalé nulle part. J'étais presque folle d'anxiété. Chaque jour je souffrais de plus en plus. Non, tant de peines ne peuvent se comprendre... J'abrège, car la nuit va bientôt venir, et j'arrive au jour fatal.

Je rentrais, bien triste, de l'office du vendredi saint. Le temps était en rapport avec mes sombres pensées. Mon âme brisée était comme pleine de l'agonie du Sauveur. Un voile de deuil couvrait la mer. Le vent pleurait sur la falaise et les vagues grossissaient de minute en minute ; tout annonçait une grande tempête. Je me dirigeais vers la maison de Julie, lorsqu'un matelot, revenant de la pointe, me dit que l'on signalait, par le travers du plateau de *la Recherche*, un navire qui paraissait déjà *s'affaler* à la côte; que c'était un grand brick de plus de cent cinquante tonneaux; qu'il avait l'air de gouverner encore un peu, mais que si le vent ne *mollissait* pas, il serait jeté sur les brisants, bien avant la nuit, sans qu'il fût possible de lui porter secours. — C'est le *Saint-Gildas!* m'écriai-je; c'est Jean, c'est mon mari! Mon Dieu! mon Dieu, ayez pitié de nous!

Le matelot, voyant mon état de souffrance, essaya de m'empêcher d'aller plus loin, en m'assurant que ce ne pouvait être le *Saint-Gildas*. Je ne le croyais pas, j'aurais voulu courir et je n'avançais qu'avec beaucoup de peine sur le sable. Le marin me suivait et m'aidait parfois à lutter contre la pluie et l'ouragan. Il était près de trois heures, quand nous arrivâmes à la pointe, où quelques pêcheurs nous avaient précédés. A mon arrivée, ils firent silence et, lorsqu'après avoir jeté les yeux sur la mer, je m'écriai : — C'est le *Saint-Gildas*, je le reconnais! Est-il en perdition? Répondez-moi, pour l'amour de Dieu! — Personne n'osa mentir pour me rassurer.

Que vous dire, monsieur, pour achever ce tableau de ma douleur? Pendant deux heures, j'assistai à la lutte du *Saint-Gildas* contre une mer affreuse, tantôt l'apercevant, tantôt le croyant englouti, puis le voyant se relever, sans voiles, sans mâts... Deux fois les matelots, excités par mes cris, avaient mis à flot des embarcations; les lames les avaient brisées. Il ne restait plus d'espoir... O Seigneur, quelle épreuve! Vous ne voulûtes pas me la faire subir tout entière. Un coup de vent me renversa et l'on m'emporta sans connaissance.

Trois jours après, ma petite Janic vint au monde et je demeurai deux semaines entre la vie et la mort. Au bout de ce temps, je

connus toute l'étendue de mes malheurs : le *Saint-Gildas* avait péri, corps et biens, sauf un seul homme. Jean, sur le point de se sauver à la nage, avait disparu tout à coup auprès des grands rochers de la pointe, et celui qui se sauva fut le second du navire, Claude Mizan.

Hélas! l'histoire de Claude et de Julie est plus triste encore que la nôtre : ils sont morts tous les deux : lui, soupçonné, méprisé, accablé de remords; elle, folle! Et moi, du moins, je vis pour ma fille, j'ai conservé la résignation et je puis prier pour eux.....

Le retour de Claude ne parut pas diminuer, comme on devait l'espérer, l'étrange faiblesse de corps et d'esprit de sa pauvre femme. Cependant elle me voyait encore avec plaisir, et les pleurs que nous répandions ensemble, calmaient ses peines secrètes et les miennes. Mais peu à peu mes visites auprès de Julie durent être plus rares, à mon grand regret; Mizan, que troublait ma présence, finit par me faire comprendre que ma vue lui était insupportable.

Ce fut surtout un an après le naufrage que tout devint extraordinaire dans la maison blanche. La perte du *Saint-Gildas* m'avait réduite à la misère ; je n'avais et je n'ai pour vivre qu'un modique secours de la Caisse de la Marine. Mizan, au contraire, acheta quelques terres autour de sa maison. Il était relativement riche et l'on prétendait (dois-je le répéter?) qu'il avait dû trouver un trésor..., dans la cabine du *Saint-Gildas*.

Du vivant de ce misérable, je n'en sus, je n'en voulus jamais savoir davantage. Il devenait sauvage, sombre, maladif. Sa maison était fermée à tout le monde, fermée à moi-même. On disait que, la nuit, des cris, des gémissements lugubres s'en échappaient bien souvent. J'avais la mort dans l'âme en songeant à Julie, et je ne reprenais courage qu'aux caresses de ma petite fille, si délicate, si faible, que j'osais à peine la presser sur mon sein.

Tout à coup j'appris que Mizan venait de mourir. Sa mort, je l'avoue, ne me causa ni surprise, ni chagrin. Je sentais d'instinct qu'il était l'auteur de ma ruine, et ce ne fut pas sans peine que je retournai à sa demeure pour assister sa veuve infortunée. Oh! pourquoi Dieu me permit-il de franchir ce seuil de désolation!

J'aurais versé, toute ma vie, des larmes moins amères, et le souvenir des derniers moments de mon mari eût été moins déchirant pour mon cœur!

Je me rendis seule, un soir, à la maison de Julie. Dieu! dans quel état je la retrouvai! Elle était assise sur sa couche. La vieille femme, dont j'ai parlé, Catherine, filait dans un coin obscur. La malade, pâle et amaigrie, murmurait, joignait les mains, priait et gémissait tour à tour. Elle ne me reconnut pas, sans doute, car, s'adressant à des ombres invisibles, et au milieu des discours les plus incohérents, elle disait : — Claude, Claude, rends-lui son argent! — Puis elle ajoutait en se débattant : — A moi, Claude, sauve ton capitaine! à moi, je vais périr!...

La vieille femme vint auprès du lit pour arranger les couvertures et supplia Julie de garder le silence. — Elle est tout à fait folle à présent, je le crains, me dit Catherine; mais cela ne peut durer longtemps, dans l'état où elle se trouve. Ces accès ont commencé presque subitement, la veille de la mort de son mari. Il était au plus mal; alors j'ai entendu l'homme appeler doucement, par son nom, la pauvre créature, qui grelottait auprès du foyer. Cela m'a bien étonnée, car il ne pouvait guère la souffrir depuis son retour. Elle a eu de la peine à se rendre auprès de lui, et Claude s'est mis à parler tout bas... Tout d'un coup, Jésus! Julie a poussé un grand cri et elle est tombée à la renverse. Je l'ai portée dans son lit, de l'autre côté; et, depuis, elle divague à faire trembler.

Ah! quelles angoisses je ressentais à de tels récits! Les plaintes de Julie-Marie me navraient; ses paroles étranges et revenant toujours à la même idée, me faisaient frémir, tant je redoutais d'en saisir le sens mystérieux.

Une autre fois, comme sa gardienne venait de sortir, Julie, sans me reconnaître, s'écria en me voyant approcher : — Je sais tout! Claude me l'a révélé avant de mourir. Je vais te le confier, Catherine; tu ne nous trahiras pas; et puis, je compte lui rendre son argent... Le *Saint-Gildas*, tu sais bien? s'est perdu le jour du vendredi saint. Claude et Jean se sont jetés à la mer pour se sauver, mais le capitaine...

A ces mots, j'essayai d'interrompre cette confidence qui ne me

promettait que d'affreuses révélations. Ce fut en vain ; ma malheureuse amie me tenait le bras fortement serré et je ne pus ni m'éloigner, ni la réduire au silence. Elle continua ainsi : — Le capitaine avait attaché autour de ses reins une ceinture pleine d'or et d'argent, dont le poids le fatiguait beaucoup. Alors, se sentant couler à fond, il dit à Claude : — A moi ! je vais périr ; tiens, prends ma ceinture... sauve ton capitaine !... Oh ! Claude a été bien coupable !... Ensuite... Je ne me souviens plus... Je souffre encore davantage... Rends-lui son argent, Catherine... Laisse-moi en repos.

Ainsi ont été dissipés les doutes que je conservais encore ; j'ai tout appris, — du moins je l'espère, — et Dieu veuille que Mizan, s'il était en état de sauver son patron, ne lui ait pas refusé son aide, au dernier moment ! Oh ! non, non ! son crime est assez grand, sans y ajouter. Seigneur, faites-lui miséricorde !...

Un mois plus tard, à peine, la pauvre Julie est trépassée entre mes bras. A son dernier soupir, on eût dit que sa piété lui rendait quelque raison, car elle répétait attentivement les prières du prêtre qui l'assistait ; pourtant, elle délirait de temps à autre et murmurait tout bas à mon oreille : — Rends-lui son argent ; Claude, rends-lui son argent !

Notre argent, que m'importe ! Il est passé dans les mains de leurs héritiers. Ah ! qu'ils le gardent, ce fatal argent, puisqu'il ne saurait me rendre mon mari !...

La veuve du capitaine a cessé de parler pour essuyer ses larmes ; puis, voyant revenir l'innocente Janic, les mains pleines de coquillages, et presque joyeuse malgré son air de mélancolie, elle est allée au-devant de la petite fille et s'est éloignée rapidement du côté des ruines du vieux château.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

ARMORIAL DES ÉVÊQUES DE NANTES, par M. Stéphane de la Nicollière. — Nantes, Charpentier.

S'il est un labeur ingrat, c'est assurément celui qu'entreprend l'homme érudit et consciencieux qui dresse un armorial et des généalogies. Que de difficultés pour porter la lumière sur les points obscurs! et, quand ces points l'ont reçue, quel art pour rester vrai! Ceux-là le peuvent dire qui l'ont osé. Je ne sais si l'historiette n'est pas embellie, mais on raconte qu'un de nos généalogistes les plus connus, n'ayant point accordé à certaine personne tout ce qu'elle demandait, pour sa race, de lustre et d'antiquité, vit ce client, ou cette cliente, débarquer en sa retraite, prendre d'assaut sa maison, et le forcer de dévorer à nouveau des parchemins déjà lus, et toujours trouvés apocryphes ou insuffisants... Il faillit en mourir!

M. de la Nicollière n'a point à redouter ces emportements : les évêques de Nantes jouissent d'une béatitude qui ne leur permet plus ces soins, et, les eussent-ils, ils ont été et ils sont trop amis de la vérité pour avoir sujet de sortir de leurs tombes. Pour ceux, en effet, qui liront l'*Armorial des Évêques de Nantes*, tout sera plaisir loyal et vrai; plaisir que donne la suite de documents bien étudiés, agréablement analysés ou reproduits en un style simple et clair, comme il convient; recueillis et présentés au public dans un but plus élevé que celui, trop souvent poursuivi, de flatter la vanité personnelle des gens, ou de les dénigrer. J'ajouterai : plaisir des yeux, puisque M. de la Nicollière, non content de tenir la plume,

a voulu y joindre le burin, et s'est mis à graver une suite de signatures, d'écussons, de cachets et de sceaux des plus intéressants, extraits en majeure partie des cartons les moins explorés.

L'auteur débute naturellement par des considérations générales ; il accepte les traditions constantes de l'Eglise nantaise sur ses origines, et il nomme, en tête de nos évêques, l'envoyé du pontife romain, à la fin du premier siècle et au commencement du second, l'illustre saint Clair, patriarche des chétientés de l'Ouest ; il montre, en un tableau rapide, la glorieuse lignée de l'évêque missionnaire, et il prouve, en peu de mots, « qu'aucune sorte d'illustration, aucun genre de gloire, n'a manqué à l'antique siége de Nantes. »

Entrant ensuite dans ce qui doit faire plus particulièrement l'objet de son livre, l'auteur nous initie à la science qu'il cultive ; il nous parle de l'origine de l'anneau, des sceaux, des armoiries et des insignes dont on les orne et les entoure : — la mitre, le bâton pastoral, devenu la crosse, le chapeau et les houpes ou *floculi*. — Les documents arrivent à l'appui, et souvent sont donnés *in extenso*. Je signalerai, parmi les plus instructifs, l'acte authentique énonçant les droits des évêques de Nantes, et, au rang des plus curieux, le récit de la première entrée de ces prélats dans leur ville épiscopale.

La deuxième partie renferme des notices héraldiques et sigillographiques, particulières à chaque évêque, depuis l'an 1052 jusqu'en 1868. Quiriac ou Guerech II, fils d'Alain Caignart, comte de Cornouaille, ouvre cette liste, que clôt Mgr l'évêque actuel, Antoine-Matthias-Alexandre Jaquemet, à qui le livre est gracieusement présenté, par une dédicace placée aux premières pages. — Ces notices sont des plus instructives et piquent vivement l'intérêt, malgré la brièveté, parfois trop grande, à laquelle l'auteur a cru devoir les réduire; il a craint, sans doute, en donnant de plus amples développements, d'être moins fidèle à son titre. Combien de courage, alors, ne lui a-t-il pas fallu ? Quels noms, en effet, et quelles vies mêlées aux événements les plus intéressants de l'histoire locale et de l'histoire plus générale de la Bretagne et de la France, que les noms et les vies des saints Clair, Similien, Félix,

Pasquier, Emilien, Gohard, et de tant d'autres évêques après eux : Salvius, par exemple, Geoffroi, Robert, Quiriac, Brice, Daniel Vigier, Jean et Guillaume de Malestroit, Amauri d'Acigné, Pierre du Chaffault, Guillaume Guéguen, le protégé de la reine Anne, Robert Guibé, le neveu de Landais, l'illustré cardinal de Nantes, mort à Rome dépouillé de ses biens, pour n'avoir pas voulu, infidèle à ses devoirs envers l'Eglise romaine, partager les querelles et augmenter les embarras que la pauvre politique du roi Louis XII suscitait au pape, et qui fut inhumé à Saint-Yves-des-Bretons, où l'on cherche en vain sa tombe parmi toutes celles qui ornent encore le charmant pavé en *opus alexandrinum* de notre curieuse petite église nationale, mais où « tous les ans, nous dit M. de la Nicollière, qui tient ce détail de bonne source, on célèbre un service anniversaire pour le repos de son âme [1]. » — Les grands noms de Lorraine, de Bourbon-Vendôme, de Créquy se succèdent; puis, c'est Philippe du Bec, fidèle conseiller des rois Henri III et Henri IV pendant les temps troublés de la Ligue ; — Philippe Cospeau, qui prononcera l'oraison funèbre du dernier de ces princes, et, pour ne les pas nommer tous, Jean-Baptiste Duvoisin, au commencement de ce siècle, prélat dont le nom serait moins ballotté entre le blâme et la louange, s'il eût été moins distingué par le pouvoir, et surtout s'il se fût souvenu davantage des exemples que le cardinal de Nantes, son illustre prédécesseur, lui avait laissés.

M. de la Nicollière, quoique n'ayant pas voulu aborder les questions historiques autrement que d'une manière très-succincte, — trop succincte à mon goût, — en a dit assez cependant pour donner à son livre une très-réelle valeur ; les indications abondent, et il sera toujours facile, grâce aux nombreuses notes indiquant les sources où l'auteur a puisé et qu'il a mises au bas de chaque page, de savoir où chercher les détails dont on aurait besoin.

Je ne puis donc qu'insister sur l'importance véritable de ce livre, près de tous ceux qui se plaisent à l'étude de nos monuments ; là, se trouveront pour beaucoup les révélations les plus

[1] M. l'abbé Guillotin de Corson m'a assuré que ce fait lui avait été attesté par un chapelain de Saint-Louis-des-Français, lors du voyage qu'il fit à Rome, en 1865. *(Note de l'Auteur.)*

inattendues. Combien y a-t-il de Nantais, par exemple (et, à plus forte raison, de personnes étrangères à nos murs), même parmi ceux qui s'occupent le plus d'art et d'histoire, qui sachent que la cathédrale de notre ville, si fière de posséder l'admirable tombeau du dernier duc de Bretagne, sculpté par l'illustre artiste du commencement du XVIe siècle, Michel Colomb, peut encore s'enorgueillir d'une autre œuvre très-authentique de ce même maître?... C'est pourtant ce qui existe, ce que peu de nos concitoyens savaient jusqu'à présent, ce dont tous maintenant seront convaincus. Tous voudront voir cette belle œuvre du grand sculpteur, — le tombeau de Guillaume Guéguen, — traitée avec les égards auxquels elle a droit, et offerte aux regards avides des Nantais et des touristes. — Je laisse la parole à M. de la Nicollière. Aussi bien, le lecteur sera-t-il satisfait de voir et de juger sa manière :

GUILLAUME GUÉGUEN (1500-1506). — Armes : *D'argent à l'olivier de sinople*, qui est Guéguen ; *au franc quartier d'hermines, à deux haches d'armes ou hallebardes de gueules, mises en pals*, qui est de la Soraye. — Ces armes sont placées au-dessus de l'autel de la chapelle Saint-Clair, dans la cathédrale, et sur la tourelle de l'évêché du côté du Cours.

Le sceau de cet évêque a été publié par Dom Morice. Il est rond et représente dans le champ un écu aux armes que nous venons de décrire, mais sans aucun ornement épiscopal. La légende porte : ✝ SIGILLUM. ...P. D. GUILLERMI. EPI. NANNET.

Guillaume Guéguen naquit à Lamballe, d'une famille que nous voyons figurer aux anciennes réformations de la noblesse de Bretagne, dans la personne de Guillaume Guéguen (probablement le père de l'évêque), cité parmi les nobles de la paroisse de Ruca, en Saint-Brieuc, 1449, et de Guillaume Guéguen, seigneur du Clos (neveu de l'évêque), cité parmi les nobles de la paroisse d'Hélion, même évêché, en 1535.

Second président de la Chambre des Comptes, archidiacre de Penthièvre, archidiacre de la Mée, chanoine de Nantes, notaire impérial et apostolique, Guillaume était de plus secrétaire du duc, depuis quinze ans, lorsque, du consentement de ce prince, il fut élu par le chapitre, le 14 novembre 1487, pour succéder à Pierre du Chaffault. Mais ses bulles ne furent point expédiées immédiatement. A la mort du duc François II, Charles VIII, roi de France, fit nommer au siége de Nantes Robert d'Epinay, malgré les protestations de la duchesse Anne, qui éleva Guillaume Guéguen à la dignité de vice-chancelier, et lui donna la qualité d'élu de Nantes, jusqu'au moment où, par sa fermeté, elle obtint enfin à son

protégé les bulles de l'Eglise de Nantes. Il fit son entrée le 3 novembre 1500, treize ans après son élection. La ville lui fit présent, en cette circonstance, de « douze poinczons de vin d'Anjou et cleret de Gascogne et du Rhin, s'il sen peult trouver, des meilleurs que être pourra. »

Guillaume Guéguen, qui joignit à ses titres ceux de prieur de Nozay et de Saint-Jacques de Pirmil, mourut à Nantes, le mardi dans la nuit du 23 au 24 novembre 1506, vers minuit. Il fut inhumé en grande pompe, *cum magnâ triumphâ*, devant l'autel de Saint-Clair, cathédrale. Son corps fut peu après transporté dans la chapelle de la Madeleine, qu'il avait fait bâtir, et déposé dans le tombeau que la reine lui avait fait sculpter par Michel Colomb.

Une lettre de Michelle de Saubonne, dame d'honneur de la reine, permet d'avancer avec certitude que ce fut Anne de Bretagne qui en paya les frais. — « Monsr, Madame me commende vous dire fere fere payement des soisente quatre écuz souleil, deuz de la sépulture messire Guillaume Guéguen, à Michel Coulombe de Tours, qui ne sont encore paiez, ce sans nulz retard aulcuns. Monsr de Lespinay, à l'ordre vous contanter de cete somme, et luy donneres quictance dudict ouvrier. De Blois le XXVIIe jour de mars[1]. »

Ce monument, le seul de tous ceux de nos évêques qui ait échappé au temps et aux révolutions, est très-malheureusement dissimulé par des panneaux de chêne qu'il serait facile d'enlever. Lors de la pose, dans la chapelle Saint-Clair, de cette malencontreuse boiserie, qui, outre l'inconvénient signalé ici, présente encore celui de couper en deux, d'une façon fort disgracieuse, le haut du magnifique tableau de Flandrin, on pouvait ignorer que le tombeau était celui de Guillaume Guéguen, et l'œuvre de Michel Colomb. Mais, aujourd'hui, les documents publiés par M. Fillon ne permettent plus aucun doute : c'est une question de haute convenance, un juste devoir pour l'administration ecclésiastique, de rendre à la lumière du jour la tombe et l'image d'un de nos prélats les plus recommandables.....

La statue de l'évêque de Nantes, revêtue des ornements épiscopaux, est couchée, les mains jointes. La tête, évidemment un portrait, repose, coiffée de la mitre, sur un coussin soutenu par un ange agenouillé. Aux pieds, un autre ange dans la même position. Sur la table sont gravées les deux lignes suivantes :

[1] Cette lettre est adressée à « Monsr Olyvier Richar, Nantes; » — peut-être Olivier Richart, qualifié vicaire de Nantes, dans le testament de Philippe de Montauban, chancelier de Bretagne, du 27 juin 1514. (B. Fillon.) — « Monsr de Lespinay » est Jehan de Lespinay, trésorier général de Bretagne.

CY GIST REVEREND PERE EN DIEU MESSIRE GUILLAUME GUEGUEN,
EVESQUE DE NANTES, ABBE DE REDON,
VICE-CHANCELIER ET PREMIER PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES COMPTES,
MORT LE 23 NOVEMBRE 1506.

La face extérieure du tombeau est décorée de six colonnes corinthiennes, entre lesquelles cinq guirlandes liées par des rubans entourent l'écusson du prélat, timbré d'une crosse tournée à gauche. Au fond de l'arcature, en anse de panier, se voient les mêmes armes tenues par deux anges issants d'un nuage. Au dessus de l'arcature, règne une large frise ornementée, où se retrouvent les armes de Guéguen.

L'abbé Travers n'a point oublié ce tombeau, ni la « figure sculptée de la main de Michel Colomb, le plus habile sculpteur de son siècle. » Albert de Morlaix dit qu'il était orné d'épitaphes, en vers latins et français, gravées sur des lames de cuivre. Un dessin, assez grossièrement fait, de la collection Gaignières, nous a servi pour décrire cette œuvre, sortie du même ciseau que le tombeau des Carmes.

La statue est entière. La décoration extérieure, quoique très-mutilée, présente encore de délicates moulures et un ensemble gracieux, qu'il est utile de dégager et de conserver avec soin, au point de vue du culte des souvenirs et de l'archéologie... Espérons donc que bientôt chacun pourra voir ce monument, le seul qui ait échappé aux dévastations de notre cathédrale, aujourd'hui si pauvre, et jadis si richement décorée qu'en juillet et août 1793, il ne fallut pas moins de soixante-dix journées d'ouvriers pour abattre et effacer les armoiries, les hermines et les fleurs de lis qui en ornaient les voûtes et les piliers.

Je le répète, il n'est personne à Nantes, parmi ceux qui sont au courant de la question, et tous vont y être désormais, qui ne s'associe à ces regrets et à nos espérances; tous seront d'autant plus impatients de voir réaliser ces dernières, qu'ils connaîtront davantage la valeur de ce monument. — Sait-on, en effet, combien il reste d'œuvres authentiques de Michel Colomb? Il en reste trois. — De ces trois, le musée du Louvre en possède une : « Un bas relief de marbre blanc, venant de Gaillon, où est figuré saint Georges à cheval tuant le dragon. » — La cathédrale de Nantes a les deux autres : « Le monument funéraire de François II de Bretagne et de Marguerite de Foix; — monument commencé, suivant M. Benjamin Fillon, à qui j'emprunte ces détails, en 1502, fini en 1507 et ayant coûté cinq années de travail, comme en fait foi la

lettre de Jean Perreal, successivement valet de chambre et peintre ordinaire des rois Charles VIII, Louis XII et François Ier; » — et « le tombeau, en marbre blanc, de Guillaume Guéguen, évêque de Nantes, fait pour la cathédrale de cette ville (1509-1510). » — Ces deux œuvres sont, assurément, les chefs-d'œuvre du maître, par l'importance et le fini de l'exécution, et par l'intérêt historique qui s'y attache.

Vte EDOUARD DE KERSABIEC.

LE MOIS DE MARIE.

NOTRE-DAME DE MAI. Réflexions et prières pour le mois de Marie. Offert aux Enfants de Marie, par Mlle P. de F*** (Mlle Paule de Fabrias), in-32, de 172 p., 1867. Paris, librairie du *Rosier de Marie*, passage Colbert, no 16. — LEVR BUGALE MARI (Livre des Enfants de Marie), par M. l'abbé Chatton, curé de Guingamp. — Lannion, ve Le Goffic.

Voici un tout petit livre, qui se fait remarquer, de la façon la plus heureuse, au milieu de cette foule d'ouvrages pieux qui naissent, chaque année, de plus en plus nombreux, aux doux rayons du soleil du *Mois de Marie*. Nous n'en avons pas encore lu qui renferme, sous un si faible volume, autant de pensées propres à toucher les cœurs. Si le vase est petit, le parfum de vraie piété qu'il renferme n'en est que plus concentré, et ne perd rien, loin de là, de son efficacité. Ajoutons que la forme du vase est des plus gracieuses; je veux dire que le style en est très-littéraire et du meilleur ton; éloge qu'on est loin, hélas! de pouvoir donner à tous les opuscules de ce genre. Le plan de celui-ci est fort ingénieux. Après avoir établi que nous devons chercher à aimer notre modèle, avant même de nous appliquer à l'imiter, le pieux auteur propose la sainte Vierge à notre amour, à notre filiale confiance, en nous la présentant, chaque jour, sous un nouveau et poétique aspect. Elle est *la mère qui nous chérit*, elle est *l'étoile qui nous guide, le manteau qui nous couvre*, etc., etc. Citons, entre autres, deux chapitres, particulièrement dignes d'attention : *Elle est l'amie qui nous écoute* (7e jour); *elle est le feu qui nous réchauffe* (10e jour).

Le livre est dédié aux *Enfants de Marie*. Nous le sommes tous, depuis le Calvaire, et qui de nous n'a besoin d'invoquer ce titre si encourageant et si doux? Le livre de Mlle de F*** s'adresse donc à tous. Nul ne le fermera sans y avoir trouvé édification et consolation; nul aussi, j'en suis sûr, sans un sentiment de gratitude et de respectueuse sympathie pour l'auteur.

Par une lettre, datée du 12 mars de cette année, et postérieure, par conséquent, à la publication du volume, Mgr Donnet, cardinal-archevêque de Bordeaux, a accordé une précieuse approbation à *Notre-Dame de Mai*, dont il loue le dessein et l'exécution.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici aux familles, bretonnes de langue aussi bien que de cœur, l'excellent *Levr bugale Mari*, de M. l'abbé Chatton, aujourd'hui recteur de Guingamp. Il en a été rendu compte dans la *Revue* (en août 1866). Le mois prochain, il sera, j'espère, dans toutes les mains en *Breiz-Izel*.

CHARLES DE GAULLE.

LES RUINES MORALES ET INTELLECTUELLES, par M. Alfred Nettement. — Nouvelle édition. Paris, 1868, Lecoffre fils et Cie, un volume in-18.

La première édition des *Ruines* a paru en 1836, à une époque d'enivrement intellectuel et philosophique. L'éclectisme estimait que la succession du catholicisme était ouverte et se berçait de l'espoir de la recueillir; la poésie, le roman, le théâtre, multipliaient leurs tentatives et prétendaient, eux aussi, au gouvernement de la société; dans la sphère politique, les esprits les plus nobles et les plus élevés se flattaient que l'heure allait sonner où l'ordre et la liberté, trop longtemps séparés, s'uniraient enfin dans la lumière et dans la paix.

C'est au milieu de ces espérances et de ces rêves que M. Alfred Nettement publia, sous ce titre : *Les Ruines morales et intellectuelles*, un livre énergique, vigoureux, plein d'imagination et d'éclat, où il rappelait les hommes de son temps au sentiment de la réalité, où il suivait, dans une série de *Méditations* éloquentes, la marche

de l'histoire depuis le XVIe siècle, et montrait la Révolution s'opérant successivement dans les *Croyances*, dans les *Idées* et dans les *Faits*.

L'éminent écrivain nous donne aujourd'hui une deuxième édition de son ouvrage, soigneusement corrigée, augmentée d'une préface, de plusieurs notes d'un grand intérêt et d'une méditation nouvelle, où sont passés en revue les utopies et les systèmes philosophiques de ces trente dernières années.

Voici les titres des chapitres : *Luther*, — *Calvin*, — *Le Dix-septième siècle*, — *Le Roi*, — *La Vision*, — *Le Dix-huitième siècle*, — *Bossuet*, — *Le Génie de la Révolution de 89*, — *Une Satire de Gilbert contre Mirabeau*, — *Châtiments et Expiations*, — *Louis XVI*, — *Sursum corda*. Cette simple table des matières suffit, si je ne me trompe, pour révéler tout l'intérêt du sujet et pour indiquer la forme dont l'a revêtu l'auteur : il a cédé, en le composant, aux séductions de la poésie et du drame ; il assiste et fait assister son lecteur à des scènes où Luther, Calvin, Bossuet, Voltaire, Mirabeau prennent tour à tour la parole. Certes, l'audace était grande de faire parler de tels hommes, et je n'assurerais pas que M. Nettement ait toujours réussi ; il était également difficile que, côtoyant, pendant tout son livre, la *prose poétique*, il n'y tombât pas quelquefois. Mais, ces réserves faites, comment méconnaître que ses efforts, pour se tenir toujours à une grande hauteur, n'aient été souvent couronnés de succès ? La corde est peut-être un peu trop tendue, mais aussi le trait porte plus haut et plus loin. Il est de mode aujourd'hui de ne goûter que le style du XVIIIe siècle, net et clair, mais froid et sec. Le style à images a bien aussi son prix, et M. Alfred Nettement a eu raison de respecter, dans cette édition nouvelle, sa première manière. « A plus de trente années de dis-
» tance, dit-il dans sa *Préface*, la touche des écrivains change
» comme celle des peintres, et il est à craindre que les nouveaux
» coups de pinceau ne fassent tache dans l'ensemble de l'ancien
» coloris. »

C'est au mois d'octobre 1836 que fut publiée la première édition des *Ruines*, et, comme on le voit, elles sont encore debout : *Etiam non periere Ruinæ*. Combien d'œuvres ont marqué pour M. Nette-

ment les trente-deux années écoulées depuis lors : la *Vie de Suger*, les *Études critiques sur le feuilleton-roman*, la *Vie de Marie-Thérèse de France*, les *Mémoires de Madame, duchesse de Berry*, les *Études critiques sur les Girondins*, l'*Histoire de la littérature française sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet*, les *Poètes et Artistes contemporains*, l'*Histoire de la conquête d'Alger*, les *Souvenirs de la Restauration*, le *Roman contemporain*, les cinq premiers volumes de l'*Histoire de la Restauration*, sans parler de nombreuses brochures et d'innombrables articles de journaux ! Et dans tout cela, pas une ligne, pas un mot à effacer, pas un seul qui ne témoigne d'une inébranlable fidélité aux mêmes convictions, d'un amour sincère et profond pour le vrai et le bien, pour l'honneur et la liberté ! Oui, sans doute, notre époque est une époque de transition, et le sol, autour de nous, est jonché de débris ; mais, pour avoir foi dans l'avenir, ne suffit-il pas de contempler quelques-uns de ces hommes qui ont su, comme M. Nettement, au milieu de tant de défaillances, maintenir leur caractère à la hauteur de leur talent et, au milieu de tant de *ruines intellectuelles et morales*, rester debout ?

EDMOND BIRÉ.

ANN DIOU VREIZ (Les deux Bretagnes), cantate composée pour le Congrès celtique international, sur des motifs gallois et bretons, par M. P. Thielemans ; paroles françaises de M. S. Ropartz, paroles bretonnes de M. Le Jean. — Paris, Schott, éditeur, rue Auber, 1.

On n'a pas oublié les belles strophes de la cantate des *Deux Bretagnes*, reproduites dans la chronique de novembre dernier. Sur notre proposition, le Congrès celtique avait bien voulu décider que la réduction au piano de ce remarquable chant serait comprise dans les publications qu'il se réservait de faire paraître. Nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer que cet engagement vient d'être gracieusement tenu, et nul doute qu'avant peu, tous les pianos de Bretagne retentiront de ces airs si mélancoliques et si doux aux cœurs armoricains.

EMILE GRIMAUD.

CHRONIQUE

—

SOMMAIRE. — Le Père Gratry à l'Académie française et ces messieurs du Boulevard. — Une silhouette du nouvel immortel. — M. de Barante et ses liens avec la Bretagne et la Vendée. — Les exploits de Stofflet racontés par un de ses neveux. — Livres nouveaux. — Une caresse au *Prince-Caniche*. — M. le comte de la Riboisière. — Le *Stabat* de M. Bourgault-Ducoudray à Saint-Eustache. — Une eau-forte de M. de Rochebrune. — Un Vendéen, lauréat des Jeux floraux.

Parmi les rares institutions de l'ancien régime qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, ou, pour être plus exact, dont on a renoué la tradition, nulle n'a, autant que l'Académie française, conservé de son prestige. Quoi qu'en disent certains gens de lettres pour la décrier, les hommes les plus considérables par leurs talents, sous quelque drapeau qu'ils se rangent, croient avoir obtenu de leurs travaux une suffisante récompense, s'ils ont conquis le droit d'ajouter à leur nom cette courte phrase : *l'un des quarante de l'Académie française.*

Cependant, lorsqu'un vaudevilliste franchit le seuil de l'illustre maison, ces messieurs du Boulevard, ces marchands d'esprit, qui en ont souvent beaucoup, mais qui en vendent trop pour qu'il leur en reste toujours, sont assez disposés à lui chanter en chœur le *Dignus intrare*. Il leur semble un peu qu'on va les couronner, dans la personne de l'un d'eux; le renard a bondi jusqu'aux raisins, et parce qu'il a pu les atteindre, ils ne sont plus trop verts et bons pour les goujats. — Mais qu'un penseur profond, écrivain original, ayant consacré ses veilles à résoudre les plus grands problèmes de l'âme humaine, peu connu de la foule, qui n'admire que les flons-flons de la médiocrité, ait été distingué par les esprits d'élite du palais Mazarin, et que les portes de ce palais lui soient ouvertes, les petits journaux crient au scandale ! Si, de plus, ce penseur est un prêtre, on conviéra la littérature à se mettre en deuil, comme si l'abomination de la désolation venait de l'envahir.

Voilà ce qu'on a vu, quand le Père Gratry a été appelé à s'asseoir dans le fauteuil de M. de Barante. C'est en vain qu'au même instant, M. Jules Favre, le plus éloquent diseur du barreau, sortait triomphant du scrutin; l'on n'avait d'yeux que pour la robe du prêtre, et celle de l'avocat ne pou-

vait faire oublier l'autre. Laissons dire les journaux; ils ne sont, après tout, que la postérité de la journée, et la collection de leurs diatribes sera complétement introuvable, en un temps où les œuvres du Père Gratry auront une place d'honneur dans toutes les bibliothèques sérieuses.

Je viens bien tard, pour apporter mon tribut d'hommages au nouvel immortel. Tant de plumes bien taillées ont dessiné, ces jours-ci, sa figure originale, la mienne est si maladroite aux portraits, que j'ose à peine essayer de vous donner sa silhouette.

Le Père Gratry est, à la fois, philosophe, poète, mathématicien et écrivain; et, s'il ne s'était consacré à Dieu, on aurait peine à trouver un homme voué d'une façon plus exclusive aux sciences et aux lettres. Il a entrepris, à l'exemple des sages de l'antiquité, de parcourir le cycle presque entier des connaissances humaines. Décidé, dès sa jeunesse, à embrasser la carrière ecclésiastique, il a passé par l'École polytechnique, uniquement pour s'astreindre à étudier d'une manière suivie les sciences exactes. Puis, pour être mieux en état de parler du monde des âmes, il s'est longtemps plongé dans la contemplation de la nature. Trempé de la sorte, et devenu maître des principaux idiomes philosophiques, il a médité sur Dieu et sur l'homme, et il a cru, avec quelque raison, ce semble, qu'il avait acquis le droit de défendre la vérité.

Comme bien d'autres, il devint docteur-ès-lettres et docteur en théologie. Son premier ouvrage fut son étude sur *la Sophistique contemporaine*. A lui revient l'honneur d'avoir, le premier, signalé la sophistique comme le plus dangereux de tous les ennemis de l'ordre moral. Toutes les erreurs, en effet, attaquent et détruisent quelque chose de l'éternel symbole de la vérité; mais la sophistique a cela de particulier, qu'elle fausse la raison, l'instrument lui-même qui nous a été donné pour discerner le vrai du faux. Depuis que cette ennemie a jeté son masque, et qu'appuyée sur le bras du matérialisme, elle hante nos écoles, nous la connaissons bien; mais quand le Père Gratry poussa son cri d'alarme, il montra que, pour la bonne cause, il s'était levé plus matin que les autres. Depuis, on sait avec quel éclat Mgr Dupanloup est descendu dans l'arène, où il ne se lasse pas de combattre.

La Connaissance de Dieu, la Logique et *la Connaissance de l'âme*, trois ouvrages de deux volumes chacun, rangèrent définitivement le Père Gratry au nombre des philosophes les plus profonds, et lui firent en même temps sa réputation d'écrivain.

Il fut, dans la polémique que suscita M. Renan, l'un de ses plus brillants adversaires. Cette fois, son livre était une nouvelle étude sur les sophistes, et il s'en prenait moins à l'œuvre de M. Renan qu'à ses procédés. Tout le monde a lu le chapitre qu'il en avait détaché, sous ce

simple titre : *Jésus,* et dans lequel il opposait la figure resplendissante et véritable du Christ aux contours mous et indécis du romancier.

Si l'on veut connaître toute la tendresse de son âme, il faut lire la ravissante biographie qu'il a faite d'Henri Perreyve, son ami, son disciple préféré, celui-là même qui fut aussi l'une des affections les plus vives du Père Lacordaire. On ne peut, sans émotion, ouvrir ce petit volume; personne ne peindra mieux la suave figure d'Henri Perreyve, et ne montrera mieux l'étendue de la perte que la jeunesse française a faite, à la mort de ce jeune prêtre, qui avait su conquérir de l'ascendant sur elle, et qui ne sera jamais assez pleuré des catholiques aux cœurs desquels gît encore l'espérance de voir la foi donner un nouveau lustre à la liberté.

Vous avez lu le discours du Père Gratry, et vous avez pu constater que, cette espérance, le maître la partageait avec son disciple. De là quelques réticences dans les éloges de ceux qui, par leurs idées, semblaient les mieux disposés à lui faire bon accueil. Quoi qu'il en soit, le récipiendaire a obtenu un grand succès, et il était bien digne des chaleureux applaudissements qui, à la séance, ont salué l'entrée de MM. Berryer, Montalembert et Thiers. — Si vous me demandez de vous montrer le poète, je vous dirai : Ouvrez un des livres du Père Gratry; vous y verrez que la science, loin d'éteindre son imagination, l'a plutôt fortifiée. — Je n'ai rien dit de *la Loi de l'histoire,* ce livre que, par une coquetterie bien permise, le nouvel académicien n'a publié que le jour de sa réception.

M. Vitet, chargé de lui répondre, s'est attaché à retracer ses titres à l'Académie, et il l'a fait avec la perfection de forme et l'élévation de pensées qui sont le caractère de son talent. M. Vitet triomphe en plus d'un genre; mais à lire ses discours académiques, où la louange a toujours des allures nouvelles, on dirait qu'il se retrouve là sur son véritable terrain. Rien n'est fade ni maniéré, et pourtant c'est le style académique.

Le Père Gratry, succédant à M. de Barante, n'avait point à entreprendre de raconter sa vie. Une biographie complète eût été interminable. Quelques lignes lui ont suffi pour laisser pénétrer le regard sur les plus nobles côtés de cette longue existence, couronnée par plusieurs années de bonnes œuvres.

Nous autres, Bretons et Vendéens, nous ne saurions oublier que l'auteur des *Ducs de Bourgogne* a été, tour à tour, sous-préfet de Bressuire, en 1807, préfet de la Vendée, en 1809, préfet de la Loire-Inférieure, en 1813, et qu'en ces temps, où il y avait bien des ruines à relever, bien des plaies à panser et bien des froissements à éviter, il a passé en laissant derrière lui les meilleurs souvenirs.

M. de Barante n'est-il pas aussi devenu un peu l'un des nôtres, en col-

laborant aux *Mémoires de Mme de la Rochejaquelein*, ce livre presque classique, où les érudits pourront sans doute relever des erreurs, mais qui restera l'œuvre la plus littéraire qu'ait inspirée la guerre de la Vendée ?

Pour ma part, je n'en connais aucune autre qui puisse lui être comparée ; mais il ne faudrait pas s'imaginer que le sujet ait été épuisé. Mme de la Rochejaquelein ne s'occupe guère que de la grande armée, et si vaste a été le théâtre de cette lutte, si longue sa durée, si variés les hommes qui y ont été mêlés, qu'elle offre encore un immense champ aux recherches des amateurs de la vérité vraie.

Qu'on ne se décourage pas : il y a de la besogne pour tous. Voici que, du fond de la Lorraine, un neveu de Stofflet, M. Edmond Stofflet, nous envoie l'introduction, imprimée à Pont-à-Mousson, d'une nouvelle histoire de la Vendée, spécialement faite en vue des exploits de son oncle. Nous ne pouvons que féliciter l'auteur de son idée : Stofflet n'a point eu encore de biographe spécial, et, comme tant d'autres hommes de son parti, je suis convaincu que Stofflet ne peut que gagner à être soigneusement étudié. Cette introduction est écrite avec beaucoup de verve et de chaleur ; on dirait que l'auteur a passé son enfance sur les genoux de quelque officier de son oncle, échappé aux balles républicaines, et que, plus d'une fois, la brise lui a porté, à l'autre bout de la France, le parfum des genêts de la Vendée. Rien ne vaut cette disposition pour donner de la chaleur au style. Néanmoins, — je le dirai avec franchise, — les tendances, nettement accusées dans cette introduction, me font craindre que l'impartialité ne préside pas toujours aux jugements de l'auteur. La Révolution, dès 89, lui paraît une œuvre satanique, et il trace de l'état des populations de la Vendée, sous l'ancien régime, un tableau qui mènerait à conclure que les réformes en chassèrent le bonheur, comme le péché du paradis terrestre. Je veux bien qu'on ait fort exagéré les souffrances des paysans avant la Révolution ; mais, à moins de supposer que les cahiers rustiques, rédigés pour les délégués des paroisses, soient mensongers, il faut savoir reconnaître que ces mêmes paysans avaient plus d'un grief à faire valoir.

Je crains aussi que l'auteur ne soit pas parfaitement placé, pour se procurer les renseignements dont il aura besoin ; car je ne suppose pas qu'il veuille simplement se contenter de donner une forme nouvelle à des faits qui, pour la plupart, ont besoin d'être passés au crible d'une sévère critique. Ce n'est pas par des exagérations, empruntées aux traditions royalistes, qu'il faut répondre aux exagérations révolutionnaires ; ce serait les payer de leur monnaie ; et je crois qu'on a mieux à faire, quand il est possible de les convaincre de mensonge. Si la Révolution avait appliqué à la Vendée les principes qu'elle arborait sur son drapeau ; si le culte avait

été respecté, si les assignats n'avaient ruiné les paysans ; si les administrations avaient été composées d'hommes tolérants, respectueux des opinions et de la liberté d'autrui, la guerre contre la République n'aurait point été populaire. Elle ne le devint que parce que le nouveau régime mentit à toutes ses promesses. En privant les habitants de leur culte par mille tracasseries, il leur fit haïr, non pas la liberté, mais bien le despotisme.

Je sais que, dans une introduction, on doit avoir un peu ses coudées franches, et il y aurait mauvaise grâce à se montrer pointilleux sur les détails. Mais l'auteur me permettra de lui faire remarquer que le marquis de la Rouërie ne fut point le chef de la confédération poitevine, mais bien le chef de la confédération bretonne. Est-il certain, d'ailleurs, qu'il ait existé jamais une confédération poitevine ? Partout on vit les paysans s'armer sans organisation dans le Poitou, et s'il y avait eu une confédération entre les nobles de cette province, qui émigrèrent beaucoup moins que ceux de la Bretagne et se trouvèrent prêts dès que la guerre éclata, les choses auraient pu prendre une tout autre tournure. Tant que la guerre de la Vendée continuera d'être un sujet de polémique, il sera plus nécessaire de serrer de près les faits que de chanter ses héros.

C'est en suivant ce système que M. d'Haussonville a composé les deux premiers volumes de son bel ouvrage sur *l'Eglise et le premier Empire*, qu'il est plus aisé de traiter de pamphlet que de réfuter. Je vous conseille cette lecture ; elle vous donnera patience pour attendre le troisième volume de l'*Histoire de Napoléon*, par M. Lanfrey.

Le sixième volume de l'*Histoire de la Restauration*, de M. Alfred Nettement, sera bientôt, dans la *Revue*, l'objet d'une étude spéciale, et je me bornerai à vous signaler son apparition. Il contient le premier ministère de M. de Villèle, le congrès de Vérone, la guerre d'Espagne, et conduit jusqu'au règne de Charles X. La communication que M. Nettement a eue des papiers de M. de Villèle lui a fourni, pour l'étude de cette nouvelle phase, des lumières plus vives encore que pour les autres.

Une toute petite caresse, en finissant, au *Prince-Caniche*. Ainsi se nomme le dernier ouvrage de M. Laboulaye, qui se vend à merveille. Jamais caniche ne fut plus célèbre que celui-là ; jamais histoire de chien n'obtint plus de succès. C'est à rendre jaloux celui de Montargis, de très-illustre mémoire. L'action se passe dans le royaume des Gobe-Mouches, pays que vous chercheriez en vain sur la carte, mais de l'existence duquel M. Laboulaye a réussi à me convaincre.

LOUIS DE KERJEAN.

MÉLANGES.

— M. le Cte Charles-Honoré Baston de la Riboisière, qui vient de mourir à Paris, était né à Fougères, en 1788. Entré en 1807 à l'Ecole polytechnique, il assistait, en qualité de lieutenant d'artillerie, à la bataille de Wagram. Il fit, comme aide de camp de son père, général de cette arme, la campagne de Russie. Après les Cent-Jours, il se retira en Bretagne; fut, en 1828, député de Fougères; pair de France en 1835; colonel de la 5e légion de la garde nationale de Paris, de 1830 à 1848; représentant de Fougères en 1849, et, enfin, sénateur en 1852. La comtesse de la Riboisière (Elisa Roy), sa première femme, légua, en mourant, tous ses biens à la Ville de Paris, pour créer ce grand hôpital, qu'on a appelé le Louvre des pauvres.

— M. Paul Foucher a écrit, dans l'*Epoque :* « Un *Stabat*, (celui-là même qui a été apprécié ici), un *Stabat* de M. Bourgault-Ducoudray a été exécuté à Saint-Eustache (le dimanche des Rameaux). Il y avait là Gounod, qui fait grand cas de ce jeune compositeur. Cette musique est large, sans emphase; les parties de chant sont admirablement écrites pour les voix. Ce *Stabat* résume toutes les expressions de la douleur. Aux deux versets *Quis est homo, O quam tristis,* il y a eu des effets de trombones grandioses, et à la fin du dernier verset, *Paradisi gloria,* l'âme s'élève avec l'harmonie. J'en dirais davantage si l'espace ne me manquait. J'ajoute seulement que l'exécution a été complète. M. Ducoudray a l'avenir d'un maître. »

MM. Théophile Gautier et Sain-d'Arod, dans le *Moniteur,* ne disent pas moins de bien de l'œuvre de notre compatriote.

— Au Salon qui va s'ouvrir, sera exposée une nouvelle eau-forte de M. Octave de Rochebrune, que l'on peut admirer à Nantes, dans la vitrine de la papeterie Montagne. C'est la *Façade de Henri II,* dans la cour du Louvre. Sur le premier plan, on voit la fameuse tour du Louvre et son enceinte, mises au jour dans la fouille qui fut faite en janvier 1866. — Nous n'en dirons que ceci pour le moment : c'est une page magistrale et qui suffirait à la réputation d'un artiste.

— M. l'abbé Lamontagne, curé de Sainte-Foi (Vendée), a remporté un œillet au concours des Jeux floraux de Toulouse, pour une fable intitulée : *Le Loup renvoyé absous.*

— M. Coutand, peintre et professeur de dessin à Nantes, a été nommé conservateur de notre Musée de peinture et de sculpture, en remplacement de M. Baudoux.

— Le samedi 9 mai, la statue de Laënnec sera inaugurée à Quimper.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE.

ALMANACH de la Société industrielle de Nantes, pour 1868; in-18, 108 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

BATAILLES NAVALES DE LA FRANCE; par O. Troude, ancien officier de marine. Publié par P. Levot, conservateur de la bibliothèque du port de Brest. Tome 3. In-8o, 536 p. et 2 plans. — Paris, lib. Challamel aîné ..... 6 fr.

ENQUÊTE SUR LES SELS. Tome 2. Dépositions (suite). Région du midi, de l'est et du sud-ouest. Enquête supplémentaire. Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. In-4o, 516 p. — Paris, impr. impériale.

EPHÉMÉRIDES MARITIMES, à l'usage des marins du commerce et des candidats aux grades de capitaine au long cours, de maître au cabotage, pour l'année 1868; rédigées par Dubus, professeur de navigation. 32e année. In-12, 121 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme; Paris, lib. Robiquet..... .... 1 fr. 50

MANUEL BRETON-FRANÇAIS, contenant des exercices élémentaires, des dialogues gradués et des morceaux choisis, par M. A. Guyot-Jomard, 2e édition, in-18, x-170 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle.

MIS MERH pé Mis sant Jojeb eit goulen e brotection épad er vuhé hag én aer ag er marhue, in-18, 183 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

NOTIONS D'AGRICULTURE pour les écoles primaires du département d'Ille-et-Vilaine, par Emile Jamet, ancien représentant; in-18, 36 p. — Rennes, imp. et lib. Hauvespre.

OUVRIERS ET PAYSANS LE DIMANCHE. Grande scène populaire pour orphéons à deux chœurs et en cinq numéros; musique de J.-B. Lelogeais; in-8o, 4 p. — Nantes, imp. veuve Mellinet.

PETITE GÉOGRAPHIE DU MORBIHAN, contenant la description des monuments celtiques, les opinions des archéologues, des notices biographiques, les chemins de fer de Bretagne et une carte du département; par A. Guyot-Jomard. 2e édit, in-18, XIX-328 p. — Vannes, imp. Galles... 2 fr.

PHÉNOMÈNE DE DÉNUDATION ET DE DÉSAGRÉGATION. Recherches sur la provenance des granites qui ont servi à élever les monuments dits celtiques, par M. Geoffroy d'Ault-Dumesnil; in-8o, 11 p. — Vannes, imp. Galles.

TELENN REMENGOL (La Harpe de Remengol), par J.-P.-M. Lescour; in-18 jésus, XIX-180 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier.

UNE MÈRE ET SON ENFANT, par M. Lescour, barde de N.-D. de Rumengol; in-8o 7 p. — Saint-Brieuc, imp. Guyon.

M. AMPÈRE ET ROME CHRÉTIENNE

—

M. Ampère a laissé, dans le monde, le souvenir d'un esprit vif et bienveillant, et, dans la science, celui d'un érudit curieux et infatigable. La nature sympathique de son caractère le mettait au-dessus des haines de partis; j'étais même porté à croire que les préventions ne l'atteignaient pas; mais la lecture de son dernier ouvrage, l'*Histoire romaine écrite à Rome,* m'a, sous ce rapport, péniblement détrompé. Trop souvent, en effet, dans ce livre, se trouvent des comparaisons et des allusions qui ne sont rien moins que bienveillantes pour l'Église. Chose étrange! M. Ampère, qui courait en Danemark et en Norwège pour mieux comprendre l'Edda; en Egypte pour se familiariser avec la langue des hiéroglyphes; en Grèce, pour lire Pausanias en face du Parthénon; en Amérique même, pour se rendre compte de cette civilisation d'outre-mer que M. de la Fayette et Tocqueville s'étaient plu à lui dépeindre sous ses plus belles couleurs; M. Ampère, qui passa plusieurs années à Rome, étudiant, devinant la ville des Césars, ne songea pas, un instant, à connaître la ville des Pontifes! Le fait peut paraître incroyable, mais il est vrai. Autant l'écrivain est savant lorsqu'il démêle les origines sabines du Quirinal, du Janicule, de l'Aventin, etc., autant il se montre ignorant, tranchons le mot, lorsqu'à chaque pas il prétend voir dans les plus pieuses coutumes chrétiennes, soit un affaiblissement de l'ancienne poésie, soit des réminiscences du paganisme. Le reproche est grave, mais enfin, recommandant souvent, et à bon droit, l'ouvrage de M. Ampère à

ceux qui veulent connaître Rome antique, on pourrait très-légitimement s'étonner que je ne fisse aucune réserve. J'en fais et j'ai hâte de les justifier.

Supposons-nous d'abord sur le Forum; nous voici en face de l'église des saints Cosme et Damien, dont le vestibule est un édifice antique. La plupart des archéologues voient dans cette rotonde, parfaitement conservée, le temple de Romulus et de Rémus; et la découverte, en ce lieu, du plan de Rome gravé sur marbre blanc, qui orne aujourd'hui l'escalier du Capitole, ne peut que fortifier cette opinion. Quel temple, en effet, mieux que celui de Romulus, devait avoir pour pavé le plan monumental de Rome? M. Ampère, néanmoins, prétend faire du vestibule des saints Cosme et Damien un temple des Pénates. « A Rome, écrit-il, au-dessous de la Velia [1], à l'entrée d'une rue qui conduisait aux Carines, était un petit temple dédié aux Pénates. La partie inférieure de l'église de saint Cosme et saint Damien est, *à ce que l'on croit*, un reste de l'antique sanctuaire. Saint Cosme et saint Damien étaient deux médecins arabes, lesquels, à cause de leur profession, furent substitués, *sans doute*, aux Pénates protecteurs. L'église des saints Cosme et Damien appartient aujourd'hui à la confrérie des apothicaires, tant la poésie des origines va s'effaçant à travers les siècles [2] ! »

Voici notre réponse : l'église des saints Cosme et Damien appartient aux frères du tiers-ordre de saint François, et n'a jamais appartenu aux apothicaires [3]. Sans bien voir, d'ailleurs, l'affinité qui peut exister entre des pénates et des médecins, disons bien haut que ce n'est nullement cette affinité qui a valu à l'église le double vocable qu'elle porte. Cosme et Damien étaient jumeaux comme Romulus et Rémus, réputés généralement les anciens dieux du temple. Tel fut le motif réel de la nouvelle dédicace. Aux frères

[1] Monticule que surmonte l'arc de Titus.

[2] *L'Histoire romaine écrite à Rome*, t. Ier, p. 217.

[3] Tout le monde sait que l'église des apothicaires est Saint-Laurent *in Mirandâ*, très-voisine, il est vrai, de saints Cosme et Damien, mais qui n'a d'autre rapport avec cette célèbre diaconie que d'avoir, comme elle, pour frontispice un monument antique.

ennemis on substitua les frères unis dans la foi, dans la science et dans la mort. C'est ainsi que les chrétiens comprenaient la poésie des origines !

Traversons maintenant le Forum. En face de nous se présente un modeste sanctuaire, inconnu des touristes et que ne mentionne aucun livret de voyage. C'est *Sainte-Marie-Libératrice*, nom qui se lie à des souvenirs de plus d'un genre. En avant de cette église, s'étendaient le marais du Forum avec ses exhalaisons méphitiques et le lac dans lequel s'engloutit Curtius. Un oratoire fut d'abord construit, en ce lieu, sous le titre de Saint-Sauveur *in lacû*, puis s'éleva Sainte-Marie-Libératrice dont l'invocation complète est : *Sancta Maria, libera nos a peste et a pœnis inferni.* « Sainte Marie, délivrez-nous de la peste et des peines de l'enfer. » Quels rapprochements ! Curtius et les deux grandes victimes de la Croix ! le gouffre du Forum et le gouffre de l'Enfer ! Il me semble que ceci ne peut que frapper ceux qui aiment *la poésie des origines.*

M. Ampère place à l'angle du Palatin, qu'occupe Sainte-Marie-*Libératrice*, le temple de Vesta ou, tout au moins, l'*Atrium* des Vestales qui était contigu au temple. Cette opinion me paraît d'autant mieux fondée que je la trouve à peu près clairement dans Stace. Ce poète, s'adressant à la statue de Domitien qui venait d'être érigée près du gouffre sacré, *sacrata vorago*, lui dit : « Tu as l'air d'examiner si le feu troyen veille toujours dans son foyer silencieux et si Vesta se loue *enfin* de la vertu de ses prêtresses.

» *Atque exploratas jam laudet Vesta ministras*[1]. »

M. Ampère et moi nous sommes donc du même avis, sauf lorsque M. Ampère semble voir dans les Vestales des religieuses à peu près comme les nôtres[2] ; « une fois par an, ajoute-t-il, on célébrait la fête de Vesta. Ovide y avait assisté ; en rentrant chez lui, car il demeurait de ce côté, il fut retenu peut-être par un genre de curiosité qui eût plus flatté qu'édifié celles qui en étaient l'objet, et

[1] Stace, *Silv.*, I, v. 36.

[2] « Au temple était attachée une sorte de couvent, où les Vestales, auxquelles on coupait les cheveux comme à nos religieuses, vivaient dans des cellules, sous la direction d'une supérieure. » (T. Ier, p. 359.)

assez semblable à celui qui conduit les jeunes Romains dans les églises, à l'heure du beau monde. En sortant du temple, à l'endroit, on peut le reconnaître exactement, où la voie neuve communiquait avec le Forum par un bout de rue qu'on venait d'ouvrir au temps d'Ovide et qu'on a retrouvé dans le nôtre, il aperçut une *procession* de matrones romaines qui, pieds nus, descendaient la voie neuve. Ce spectacle frappa le léger poète, assez du moins pour qu'il en ait consacré le souvenir dans son poème des *Fastes*. Beaucoup de voyageurs ont été frappés, presque au même endroit, de la rencontre d'une procession de femmes romaines allant faire les stations du chemin de croix au Colysée [1]. »

Qu'est-ce à dire ? M. Ampère s'imagine-t-il avoir découvert que nous avons des temples, un culte et des réunions ou processions, comme les païens eux-mêmes en avaient ? La candeur serait un peu naïve ; mais veut-il dire que nos cultes se ressemblent ? Oh ! alors, je l'arrête et me permets, sans façon, de discuter Ovide avec lui. J'ouvre donc les *Fastes* de ce grand liturgiste, à l'endroit même que M. Ampère m'indique, c'est-à-dire au vers 389 du vie livre. Mais que vois-je, bon Dieu ! M. Ampère nous parle d'une *procession ;* il n'y en a pas trace. Comme on pourrait cependant ne pas me croire sur parole, je cite textuellement :

Fortè revertebar festis Vestalibus illâ
Quâ Nova Romano nunc Foro juncta est :
Huic pede matronam *vidi descendere nudo.*
Obstupui tacitus sustinuique gradum.

« Un jour, pendant les fêtes de Vesta, comme je revenais par l'endroit où la rue Neuve débouche aujourd'hui sur le Forum romain, je vis *une matrone* descendre pieds nus. Ma surprise fut extrême et je m'arrêtai sans dire mot. »

Ainsi, pas l'ombre de procession ! Au lieu de plusieurs matrones, il n'y en a qu'une, laquelle, voyant l'étonnement du poète, le fait asseoir près d'elle et lui fait, d'une voix chevrotante, un long récit. Ce récit a-t-il du moins trait aux fêtes de Vesta ? Nullement. La vieille raconte simplement l'histoire du lac de Curtius ; elle fait le

[1] *L'Histoire romaine écrite à Rome*, t. ier, p. 361.

tableau du Vélabre que parcourent maintenant, dit-elle, les pompes triomphales, et dans lequel on ne rencontrait jadis que des saules et des roseaux. Aujourd'hui, poursuit-elle, les eaux se sont retirées, les monuments ont succédé aux saules, mais l'ancienne coutume de passer nu-pieds subsiste toujours.

Siccaque nunc tellus, mos tamen indè manet.

Je le demande : quel rapport y a-t-il entre cette vieille et ses pieds nus et les pieuses processions, non pas seulement de femmes, mais d'hommes, mais de vieillards, mais d'enfants, qui, chaque vendredi, suivent la *voie sacrée* pour aller méditer le douloureux mystère de la Rédemption sur la terre ensanglantée des martyrs ?

Mais M. Ampère tenait à sa comparaison; il y tenait même tellement qu'il y revient ailleurs, à propos de la fameuse pierre coulante, *lapis manalis.* « C'était, dit-il, du temple de Mars qu'on traînait et roulait la pierre *manalis,* dans les temps de sécheresse, pour avoir de la pluie ; les matrones suivaient pieds nus. Cette procession, *très-pareille* à celle qu'on fait à Rome, en pareil cas, devait remonter aux Sabins, etc. [1] »

Très-pareille! J'avais cru, jusqu'à présent, que *pareil* était un de ces termes de comparaison, comme *meilleur,* qui n'admettaient pas de superlatif. Quelle raison M. Ampère avait-il de faire violence, ici, à la grammaire? Voulait-il dire qu'il y avait plus que parité, qu'il y avait identité ? Mais alors, il fallait au moins nous faire connaître le cérémonial et les prières de cette singulière Rogation. Il ne suffisait pas de dire que les matrones marchaient pieds nus, chose d'ailleurs qui n'est point d'usage à Rome dans la circonstance indiquée; il fallait nous décrire ce peuple se pressant derrière une pierre comme nous derrière la croix, implorant cette pierre comme nous, nous implorons le Sauveur du monde : *Seigneur, ayez pitié de nous ; Christ, exaucez-nous* ; *nous vous demandons de nous donner et de nous conserver les fruits de la terre, écoutez-nous!* Puisque la cérémonie païenne était *très-pareille,* pourquoi ne pas nous mettre à même d'apprécier l'analogie? Les processions

[1] L'*Histoire romaine écrite à Rome,* t. Ier, p. 431.

de Rome antique nous sont suspectes. Nous connaissons celles des Corybantes, qu'animait le bruit des tambours et des crotales, et qui finissaient par les plus étranges fureurs, souvent même par des mutilations [1] ; nous connaissons celles des Luperques, qui parcouraient la ville complétement nus, frappant les femmes à coups de lanières de peaux de bouc, afin de les rendre fécondes ; nous connaissons les Bacchanales, édifiant sujet, dans la représentation duquel s'est complue l'imagination échauffée des artistes. Ovide, au IVe chant des *Fastes*, nous fait assister à une procession qui rappelle celle de la Pierre coulante. « Un matin, dit-il, comme je revenais de Nomentum, j'aperçus, au milieu de la route, une blanche procession, *candida pompa*. Elle était conduite par un flamine vers le bois de l'antique Rouille. Je suivis aussitôt, pour ne rien perdre de la cérémonie, et le flamine fit ainsi sa prière : « O Rouille cruelle, » épargne les blés et que leur tige délicate soit doucement agitée sur » nos champs... Ta puissance est tellement à craindre que le labou- » reur tient pour perdus les épis qui portent ta marque. Moins » funestes sont les vents, sont les pluies ; et la gelée elle-même, lors- » qu'elle s'étend comme un linceul de marbre sur nos récoltes, les » brûle moins fortement... » Il dit et versa sur un brasier de l'encens et du vin, puis exposa à la flamme les entrailles d'une brebis, et, nous l'avons vu, les intestins honteux d'une chienne lascive. »

Turpiaque obscenæ vidimus exta canis [2].

Voilà comment les processions païennes et les nôtres sont *pareilles*, même lorsque leur but semble identique.

[1] Croirait-on que M. Ampère compare plus ou moins les excès des Corybantes aux pieux exercices qui ont lieu dans l'oratoire du P. Caravita, et non pas des *Caravite*, comme il dit très-inexactement. Je cite : « Un vieux prêtre de Cybèle, vêtu de pourpre, lavait, chaque année (dans l'Almo), la pierre sacrée de Pessinunte, tandis que d'autres prêtres poussaient des hurlements, frappaient sur le tambour de basque... soufflaient avec fureur dans les flûtes phrygiennes et qu'on se donnait la discipline — ni plus ni moins qu'on le fait encore dans l'église des *Caravite* — avec des fouets garnis de petits cailloux ou d'osselets. » T. III, p. 145. M. Ampère omet, et pour cause, le dernier trait. Je l'emprunte à Ovide (*Fast.* IV, 243).

Mollesque ministri
Cædunt jactatis vilia membra comis.

[2] Ovid. *Fast.*, l. IV, v, 936.

M. Ampère parle toujours de *pieds nus*. On dirait qu'il attache une importance extrême à cette similitude, laquelle, le plus souvent, je l'ai dit, n'existe pas. Mais, enfin, lors même qu'elle se présente, l'analogie est très-loin d'être complète. Ainsi, voyez la vieille de la rue Neuve : elle se déchausse, parce qu'autrefois le terrain était humide et que les coutumes sont bonnes à garder. Voyez, au contraire, le pape, lorsqu'il s'avance pieds nus, comme saint Grégoire, pendant la peste de 590, ou, comme Etienne II, sous le coup des invasions des Lombards; tout révèle, dans cet acte, et le deuil, et l'humiliation, et la prière.

Parlant du Capitole, M. Ampère fait la remarque que ce nom vient de *caput* (tête), comme celui de Golgotha d'un mot hébreu qui signifie *crâne*. « Il est remarquable, ajoute-t-il, que ces deux collines aient le même nom. Un autre rapprochement, bien que fortuit, m'a frappé ; comme je rôdais autour du Capitole, en songeant à la tête d'Olus, je me suis trouvé en face de la porte d'une église, et j'ai vu, au-dessus d'une porte, l'image d'une tête coupée. C'était l'église de Saint-Jean *décollé*, dans laquelle on conduit les condamnés avant le supplice[1]. »

Je le demande : en quoi cette tête de saint Jean, figurée au-devant d'une église qui n'est nullement sur le mont *capitolin*[2], a-t-elle pu *frapper* M. Ampère, et lui rappeler la tête d'Olus, *caput Oli*, d'où vint à la colline de Saturne le nom de Capitole? Voudrait-il voir un mystère dans cette coïncidence de têtes coupées? Le mystère, à coup sûr, est très-explicable, et il suffit de connaître tant soit peu l'histoire de Rome chrétienne, pour en avoir le dernier mot. « Au temps d'Innocent VIII, lisons-nous dans une vieille description de Rome, quelques pieux Florentins résolurent, par un vif sentiment de piété chrétienne, de former à Rome une confrérie sous le titre de la *Miséricorde*, pour apporter quelque soulagement aux coupables qui étaient condamnés à mort. Et lesdits confrères prirent pour patron saint Jean-Baptiste, et, pour costume, lorsqu'ils assistaient les condamnés, un sac noir avec la

[1] L'*Histoire romaine écrite à Rome*, t. II, pp. 55 et 56.

[2] L'église de *San Giovani decollato* est au pied du Capitole, entre la place de la *Consolation* et celle de Sainte-Marie *in Cosmedin*.

figure de *la tête coupée du saint précurseur*. Lors donc qu'ils recevaient avis de la condamnation de quelque pauvre coupable, deux d'entre eux partaient à pied, quoique souvent ils fussent gentilshommes, et se rendaient, vers le milieu de la nuit qui précédait l'exécution, de leur église aux prisons neuves, pour consoler le prisonnier; et, le matin, toute la confrérie venait à son tour; elle accompagnait le patient jusqu'à l'échafaud et l'assistait pieusement jusqu'à la mort; puis, le soir, elle revenait, avec grande charité, prendre son cadavre et le portait au cimetière de ladite église, dans laquelle il y a un autel privilégié pour tels et semblables défunts; et les confrères y font célébrer des messes et récitent pour eux, dans l'oratoire, l'office des morts [1]. »

Voilà, en deux mots l'histoire de Saint-Jean *décollé*. Si elle n'a aucun rapport avec la tête du Capitole, elle a bien, je crois, son intérêt. Jamais, d'ailleurs, on ne *conduit les condamnés dans cette église, avant le supplice*, comme le raconte M. Ampère, on ne les y conduit qu'après.

Cette manie de rapprochements et de comparaisons ne respecte pas même les images les plus sacrées. Ainsi, qui croirait que la *Vierge, tenant l'enfant Jésus*, rappelle à M. Ampère cette *Fortune créatrice et féconde, qui était la mère de Jupiter et de Junon, comme la grande mère de l'Ida* [2]?

« On la figurait, ajoute-t-il, tenant l'un et l'autre dans son giron, tandis que le Jupiter enfant se tournait vers le sein maternel, *mammam appetens*. La Fortune nourrice, avec son divin fils, était singulièrement un objet de dévotion pour les mères. Elle devait, en effet, exciter dans leurs cœurs *un peu de cette dévotion tendre que la vue assez semblable de la Vierge et du petit Jésus y fait naître aujourd'hui*. »

On dirait, en vérité, que la vue d'une nourrice est pour quelque chose dans l'émotion que nous éprouvons devant la Vierge mère et son divin Fils. Les artistes chrétiens, et Raphaël, entre tous, comprenaient la chose bien autrement. Au lieu d'une Fortune *créatrice et féconde*, comme celle de M. Ampère, ils ne voulaient, pour la

[1] *Discrezione di Roma moderna. Roma*, M. DC. XCVII.
[2] *L'Histoire romaine écrite à Rome*, t. II, p. 95.

mère de Dieu, qu'une jeune fille, même lorsqu'ils représentaient sur ses genoux son Fils crucifié ; « il ne faut pas s'étonner, disait Condivi, de l'air de jeunesse de la Vierge par rapport à l'âge de son Fils, car la virginité, en gardant l'imagination, préserve des injures du temps. » Voilà ce que ne sut jamais la Fortune.

Ce qui est vrai, c'est qu'avec une femme et un enfant, deux types si communs qu'on pourrait presque les dire vulgaires, l'art chrétien a fait un groupe sans précédent et sans comparaison possible, pour la grâce, la dignité, la modestie, pour cette beauté douce, mais sérieuse, qui, à travers les joies de la maternité et de l'enfance, laisse entrevoir les douleurs du Calvaire.

M. Ampère en veut à ce qu'il nomme les superstitions romaines. A l'entendre même, les Romains d'aujourd'hui seraient *plus crédules*[1] que les Romains d'autrefois, ces Romains philosophes, qui faisaient naître Minerve du cerveau de Jupiter, Bacchus de sa cuisse, Pollux d'un œuf, qui transformaient le dieu des dieux en un cygne, en un taureau, et qui, chaque matin, s'imaginaient trouver l'avenir dans le vol des oiseaux ou dans les entrailles d'une victime. Est-ce que les *bonnes femmes de Rome*, dont parle M. Ampère, ont jamais eu de ces prétentions-là ? Mais leurs saints, dit-il, elles en font autant de petits dieux ! Puis il ajoute : « Il y avait (dans Rome antique) des dieux pour tous les détails de la naissance, pour toutes les périodes de la végétation, pour toutes les parties de la demeure. On peut les voir dans la *Cité de Dieu*, énumérés par saint Augustin avec une maligne complaisance. Ces petits dieux sont les seuls qui, dans la religion romaine, appartiennent en propre aux Romains. Ils convenaient merveilleusement au caractère pratique et prosaïque de ce peuple, et ne sont pas sans analogie avec certains cultes superstitieux des Romains modernes, qui ont aussi une madone, un saint ou une sainte pour chaque circonstance et chaque besoin de la vie : la *Madonna delle partorienti* pour les femmes en couches, sainte Lucie pour les maux d'yeux, un saint, j'ai oublié lequel, pour les maux de dents, etc.[2] »

[1] L'*Histoire romaine écrite à Rome*, t. II, p. 189.
[2] L'*Histoire romaine*, t. Ier, p. 252.

M. Ampère eût pu ajouter qu'on portait les enfants scrofuleux à Saint-Théodore, qu'on conduisait les malheureux atteints de la rage à Saint-Guy. Il aurait pu dire que cette dernière église (Saints-Guy et Modeste) a été complétement renouvelée en 1620 par Frédéric Colonna, duc de Pagliano, qui, par l'intercession desdits saints, avait échappé à cette terrible maladie [1]. Quant à la madone *delle partorienti*, ou, plus exactement, *del parto* [2], il est incontestable qu'elle est invoquée avec confiance par les femmes en couches, comme le *Dieu des armées* par les soldats, comme le Dieu *de toute miséricorde* par les pécheurs et par les faibles. En quoi donc cette prière et cette confiance sont-elles superstitieuses? Oh! si, en priant devant une statue ou un tableau, on s'imaginait, comme les dévots antiques, que c'est le bois ou la peinture qui vous entend, je comprendrais la superstition et je la flétrirais de grand cœur. Si même il venait à l'esprit que le saint auquel on a recours est, dans sa sphère, maître absolu des événements, je serais le premier à signaler, dans une pareille croyance, la pluralité des dieux et la superstition idolâtrique; mais, à part de rares exceptions, est-ce là, je le demande, la foi romaine? Qu'on s'adresse à tel saint pour obtenir telle vertu qu'il pratiqua plus spécialement, ou telle faveur qu'il a déjà obtenue pour d'autres, quoi de plus simple! Qu'on se sente une dévotion plus vive devant telle image, aux pieds de laquelle des vœux comme les nôtres ont déjà été exaucés, quoi de plus naturel au cœur le plus chrétien!

Les saints du christianisme ne sont, en définitive, que des intercesseurs puissants et bienveillants auprès de Dieu. Était-ce là le rôle des petits dieux du paganisme: le rôle de la Fièvre, le rôle de la

[1] Le fait est constaté par l'inscription suivante qu'on lit dans l'église: *Federicus Columna, Paliani princeps, a rabido cane admorsus beato Vito, liberatori suo, ædem restauravit.*

[2] La *Madonna del Parto* ou de la *Maternité* se trouve dans l'église Saint-Augustin, où elle est l'objet d'une vénération qu'attestent les pierreries sans nombre dont elle est ornée. Sa fête est célébrée le deuxième dimanche d'octobre. La statue elle-même est une œuvre d'art remarquable de *Giovanni da Sansovino*. Qu'eût dit M. Ampère s'il avait su, ce qui n'est point, après tout, un mystère, que la *Madonna del Parto* a été solennellement couronnée par le chapitre de Saint-Pierre, le 2 juillet 1851?

Peur, le rôle du Mauvais Air, *Mephytis*, le rôle de la Fortune dont on rencontrait les autels à tous les coins de Rome? Demandez à Varron et à saint Augustin les fonctions diverses de Liber, de Libera, de Diespiter, de Mena, fonctions que nous aurions honte de décrire, celles d'Opis, le dieu des nouveaux-nés, de Vaticanus, qui présidait à leurs cris, de Rumina qui leur présentait la mamelle, de Cunina qui gardait leurs berceaux, d'Éduca qui veillait à leur bouillie, de Levana qui les aidait à marcher, d'Ageronia qui les faisait agir, de Volupia qui les poussait plus tard à la volupté, ou de ce dieu Mutinus sur lequel on avait fait asseoir leurs mères!

Parmi ces innombrables divinités *plébéiennes*, comme dit saint Augustin, il en est une qui intéresse particulièrement M. Ampère, c'est Vénus *Cloacine*. *Cloacina*, suivant lui, vient du vieux mot sabin *cluana*, d'où *cluere*, *cloare*, c'est-à-dire laver, nettoyer, purifier; d'où *cloaca*, égoût. Puis l'auteur ajoute : « Les écrivains chrétiens, méconnaissant le vrai sens de *cloacina* et pensant à un *cloaque*, ont reproché aux Romains comme impur un culte qui ne rappelait que des idées de pureté. *On injurie parfois, faute de comprendre*[1]. »

La leçon est à l'adresse de saint Augustin, qui évidemment connaissait beaucoup moins Rome antique où il avait demeuré et professé, que ne la connaissait M. Ampère. Mais, au moins, M. Ampère aurait dû nous dire de quelle manière Vénus, qui ne passa jamais pour prude, se faisait *purifiante*. Était-ce à la manière des égoûts, comme il semble l'insinuer? A ce compte, vraiment, je ne vois pas que saint Augustin eût si grand tort. On reprend souvent les plus doctes, faute de se comprendre soi-même.

M. Ampère conteste, avec plus d'apparence de raison, la phrase célèbre de saint Justin sur Simon le magicien, « qui, disait à Antonin l'illustre apologiste, a été tenu pour dieu dans votre ville impériale de Rome, et honoré d'une statue au milieu de vous, laquelle statue a été érigée dans l'île du Tibre, entre les deux ponts, avec cette inscription latine : « *Simoni deo sancto.* » — « Il est bien

[1] Notez bien que saint Augustin se borne à dire, en faisant l'énumération des dieux du paganisme : *Inter quos etiam deam Cloacinam* (*D. C. D.* IV, 23). Il faut être un bien grand admirateur de Cloacina, pour trouver là rien à reprendre.

reconnu aujourd'hui, répond M. Ampère, que *Semoni sancto* veut dire au *Semon sancus*, et que la statue n'était point celle d'un magicien, mais celle d'un personnage divin, honoré par les Sabins. S'il y a *sancto* dans l'inscription, c'est qu'on disait également *sancus* et *sanctus*[1]. »

Je sais que, sous le pontificat de Grégoire XIII, on trouva, précisément dans l'île du Tibre, une inscription ainsi conçue : *Semoni Sango Deo Fidio sacrvm Sex. Pompeivs S. P. F. col. Mvssianvs qvenqvennalis decvr. Bidentalis donvm fecit.* Cette inscription était sur un piédestal. Elle voulait dire que la statue avait été élevée *au dieu Semon Sangus Fidius* par Sextus Pompée, etc. De là l'opinion que saint Justin s'était trompé, opinion qui, je le reconnais, prévaut généralement aujourd'hui.

Et cependant, les différences ne sont-elles pas nombreuses entre les deux textes? et comment saint Justin qui habitait Rome, eût-il pu écrire *Simoni sancto Deo,* si l'épigraphe dont il voulait parler était bien celle que nous connaissons : *Semoni Sango Deo Fidio?* Saint Justin vint à Rome, moins de cent ans après Simon; il adressait son apologie aux païens eux-mêmes et à l'empereur. Le fait qu'il signalait était un fait public; pouvait-il être trompé et pouvait-il tromper ? L'erreur, si elle existe, ne pourrait s'expliquer que par l'oubli de l'ancien dieu et par une sorte de consécration populaire de sa statue au dieu nouveau.

A propos de la célèbre statue de l'hermaphrodite, M. Ampère conte une historiette, assez piquante, sans doute, mais qui, depuis deux siècles et demi, court les rues. Il a le tort seulement de vouloir la rendre plus piquante qu'elle n'a droit de l'être. « Le plus beau des hermaphrodites, dit-il, a passé de la villa Borghèse au Louvre, mais il en reste à Rome une réplique fort belle aussi et un souvenir assez piquant, la façade d'une église. La statue avait été trouvée dans le jardin des *religieuses de Sainte-Susanne,* sur l'emplacement des jardins de Salluste. Le cardinal Scipion Borghèse offrit *aux bonnes sœurs* de réparer leur église, si elles vou-

[1] *L'Histoire romaine*, t. I, p. 437.

laient lui abandonner leur hermaphrodite dont elles ne savaient que faire et qui ne scandalisait point le cardinal[1]. »

Pourquoi faut-il que je sois obligé de dire que l'histoire vraie ne parle ni de *bonnes sœurs*, ni de *Sainte-Susanne?* L'hermaphrodite fut trouvé dans le jardin des pères carmes de Sainte-Marie *de la Victoire*, et la façade construite fut celle de cette dernière église.

A l'époque où écrivait M. Ampère, M. de Cavour était, dans un certain parti, le héros, le lion du jour. On ne prévoyait pas encore sa mort si prompte, et M. Ampère, rappelant la chute d'Annius sur les marches du temple de Jupiter capitolin, chute qui fut réputée une *punition divine*, ajoutait gravement : « Pendant que j'écris, il y a des gens à Rome et ailleurs qui verraient une justice évidente du ciel à ce que M. de Cavour, ayant amené Victor-Emmanuel au Capitole, le pied lui glissât sur les marches de l'escalier d'Ara-Cœli et qu'il se cassât la tête[2]. »

J'avoue bonnement que j'aurais été de ces gens-là. Le doigt de Dieu n'est pas toujours visible dans les événements humains; mais qui oserait dire qu'il n'y est pas toujours? Autant vaudrait croire au destin, à la fortune, à la fatalité, autant vaudrait être Turc.

A la page 53 du quatrième volume, je lis cette phrase : « Le soupçon d'un intérêt particulier dans les décisions d'un tribunal ecclésiastique est un soupçon qui vient fatalement à Rome. » Chose étrange! ce que les libéraux, comme M. Ampère, reprochent le plus habituellement à la justice romaine, c'est son inflexibilité vis-à-vis des grands, des princes, des empereurs, c'est-à-dire vis-à-vis de tous ceux qu'elle aurait le plus d'intérêt à ménager. On lui reproche sa sévérité pour Lothaire qui faisait trôner une concubine; pour Henri d'Allemagne qui vendait les dignités de l'Église; pour Frédéric Barberousse qui entretenait un harem dans son palais; pour Henri VIII qui ne demandait très-humblement qu'à quitter sa femme et à en prendre une autre; pour Napoléon, auquel aurait fait tant de plaisir une signature au bas de l'acte qui annulait le premier mariage de son frère Jérôme! Et Rome refuse impitoyablement. Elle s'expose à tout, à la ruine, à l'invasion, à la souffrance, plutôt que de

[1] *L'Histoire romaine*, t. III, p. 379.
[2] *L'Histoire romaine*, t. III, p. 14.

trahir son devoir par un sentiment d'intérêt. Quel est donc le pays où l'on trouverait une semblable histoire?

Est ce à dire d'ailleurs qu'il n'y a pas eu parfois des Teste à Rome, comme cela s'est vu en d'autres villes? Non sans doute, et par une raison bien simple : c'est qu'il faut toujours revenir au vieux dicton : *Partout où il y a des hommes, il y a des abus.*

M. Ampère rappelle la douloureuse histoire des Cenci, à propos de la mort du jeune fils de Fulvius, l'un des complices des Gracques. « A Rome, dit-il, si l'on veut trouver une atrocité pareille, il faut franchir vingt siècles et arriver du fils de Fulvius au petit frère de la Cenci, malgré sa parfaite innocence, sauvé à grand'peine du supplice par un avocat généreux, et condamné à assister, au pied de l'échafaud, à la mort de sa mère, de sa sœur et de son frère. *On savait ce qu'on faisait en le grâciant ainsi; car il survécut peu à l'horreur d'un tel spectacle, et les biens des Cenci passèrent aux Aldobrandini*[1]. »

Il survécut si bien qu'il se maria et que c'est de cet enfant, dernier rejeton de sa race, que descendent les Cenci Bolognetti[2]. Si donc la condamnation prononcée contre Bernardin fut une spéculation des Aldobrandini, c'est-à-dire du pape Clément VIII et de ses neveux, cette spéculation manqua complétement son effet. Mais la seule pensée d'un si odieux calcul est-elle même possible? L'arrêt qui avait frappé la famille Cenci, avait, suivant une législation générale alors et qui n'a été abolie en France que par la charte de 1814, confisqué ses biens. Quel intérêt, puisqu'on parle d'intérêt, offrait donc la mort de cet enfant? Si les Aldobrandini profitèrent des dépouilles des Cenci, ce fut uniquement par suite de la confiscation qui les réunit au domaine pontifical. La magnifique villa de la Porte du Peuple, l'une des plus belles possessions des condamnés, faisait encore partie de ce domaine en 1606, époque où elle fut donnée par Paul V à son neveu Scipion Borghèse.

Mais pourquoi, dira-t-on, cette barbarie de faire assister un enfant, un innocent, au supplice de sa famille? Je pose la question nettement, car il faut être vrai, et il faut l'être jusqu'au bout.

[1] *L'Histoire romaine*, t. IV, p. 318.

[2] Voir la nouvelle édition de la *Biographie universelle*, v° *Cenci*.

L'histoire des Cenci est passée à l'état de légende et la figure de Béatrix, cette figure où la jeunesse, la passion et la beauté sont comme fondues dans une expression de douloureuse angoisse, est certainement une des plus populaires de Rome; on l'y trouve partout. Tout le monde sait que Béatrix était fille d'un père qui joignait à une avarice sordide la plus honteuse immoralité[1]. Suivant la légende, il aurait outragé sa fille; c'est une erreur; mais, ce qui est peu connu, il avait outragé ses deux plus jeunes fils. Sa tyrannie était donc pesante et dégoûtante. Les aînés de ses enfants, une fille et trois fils, eurent recours à Clément VIII, qui les délivra de l'autorité paternelle, et leur attribua, sur la fortune du vieux Cenci, de convenables pensions[2]. Peu de jours après, deux de ces fils tombaient sous les coups d'assassins que la justice se montra impuissante à découvrir. L'opinion publique accusait leur père.

Cependant, la seconde femme de Cenci et Béatrix, la plus jeune de ses filles, supportaient impatiemment le joug qui continuait de peser sur elles. Elles finirent, elles aussi, par s'adresser au pape; mais leurs lettres furent interceptées, et elles ne reçurent pas de réponse. Cenci, d'ailleurs, vieux, usé, ne pouvait vivre longtemps; mais Béatrix était éprise du jeune Guerra[3], et sa passion n'hésita pas à hâter la catastrophe. De concert avec sa belle-mère, Lucrèce Petroni, ou peut-être même poussée par elle, elle fit marché avec deux brigands, et le meurtre fut fixé au 8 septembre 1598. Le 8 était la fête de la Nativité de la Vierge; Béatrix s'en aperçoit tout à

[1] Francesco de' Cenci appartenait à une des familles romaines qui avaient le plus marqué aux époques agitées du moyen âge. L'audacieux Cencius, qui arrêta Grégoire VII, pendant la messe de minuit, à Sainte-Marie-Majeure, figurait parmi ses célébrités. Cette famille possédait plusieurs palais à Rome. L'un d'eux, aujourd'hui Maccarani, près de Saint-Eustache, avait été construit, pour elle, par Jules Romain; un autre, sur la place Cenci, près du Ghetto, était voisin de l'église Saint-Thomas de' Cenci que Francesco lui-même *orna et enrichit de toutes choses nécessaires au culte, l'an du jubilé* 1575. — (*Inscription du temps.*)

[2] Les fils de Cenci s'étaient d'abord adressés aux tribunaux qui repoussèrent leurs requêtes, et Cenci ne craignait pas de dire qu'il viendrait à bout de toutes les oppositions, avec son or. Mais le pape intervint et rendit lui-même justice.

[3] Guerra est nommé dans les pièces du procès, avec le titre de prélat. Il l'était, en effet, comme le sont divers membres des hautes administrations romaines, sans être pour cela dans les ordres.

coup et remet le crime d'un jour, afin, dit-elle, de ne pas avoir un double péché sur la conscience. Le 9, Lucrèce verse à Cenci un breuvage assoupissant et donne deux clous aux assassins, en leur disant de les enfoncer dans les yeux de son époux. Mais, à la vue du vieillard endormi, ces hommes, habitués à braver la mort, reculent. Béatrix alors les pousse, les excite, et les deux clous sont enfoncés. Elle va chercher ensuite 4,000 écus qu'elle partage entre les deux sicaires.

Il était difficile qu'un assassinat auquel six personnes avaient plus ou moins participé, restât toujours secret. Un des brigands ayant été pris, au royaume de Naples, laissa percer des soupçons, et Lucrèce Petroni, Béatrix, Giacomo et Bernardino de' Cenci furent arrêtés. Tous, à la seule exception de Béatrix, finirent par s'avouer coupables. Mais Béatrix, quoique ayant été soumise à la question comme les autres, demeura impassible. Le juge ordonne alors de couper ses beaux cheveux blonds. A ce mot, la jeune fille pâlit et demande à voir ses coaccusés. L'entrevue est permise et Béatrix apprend ce que jusqu'alors elle avait refusé de croire, que tout le monde a avoué, mais que tout le monde, en même temps, a nié qu'elle eût participé au crime. « Chère Béatrix, lui disent sa belle-mère et ses frères, bientôt, nous l'espérons, tu seras libre. » Mais la fière Romaine repousse la pensée de survivre aux siens. Elle leur reproche amèrement leur faiblesse, puis se reconnaît elle-même coupable. L'arrêt ne pouvait être douteux. Les quatre accusés furent condamnés à mort.

Clément VIII, cependant, était disposé à commuer la peine, lorsqu'on apprend tout à coup qu'un membre de la plus haute aristocratie de Rome, un Massimo, vient d'empoisonner son père. Le pontife se contente alors de permettre que l'affaire de Cenci soit plaidée par un avocat, en sa présence. L'avocat, Farinacci, fut habile et entraînant. Il réussit surtout à démontrer combien était peu vraisemblable la culpabilité de Bernardino, auquel on ne pouvait opposer que ses aveux dans la question. Peu à peu les pensées de clémence se faisaient jour de nouveau dans l'esprit du pape, lorsqu'on apprend qu'un Santa-Croce vient de tuer sa

mère[1]. Clément, épouvanté de cette invasion du parricide, confirme aussitôt l'arrêt des juges, ne faisant grâce qu'à Bernardino, mais ordonnant qu'il assistera au supplice comme à une terrible leçon.

Puis il part pour Frascati, afin de ne pas être sur les lieux pendant l'exécution de la sentence. Un coup de canon doit l'avertir du moment où les condamnés monteront à l'échafaud, et le pape promet de leur accorder sa bénédiction avec indulgence plénière, à cette dernière heure. Lorsque le canon retentit, Clément étendit le bras vers Rome, prononça les paroles de la bénédiction et tomba presque évanoui.

Tels sont les faits dans leur précise et complète vérité. On les commentera comme on voudra ; mais notre devoir était de les faire connaître. Libre après cela à M. Ampère de comparer la conduite de Clément VIII à celle du consul Opimius, faisant massacrer froidement, à la suite de la sédition des Gracques, le plus jeune des fils de Fulvius, leur complice, charmant enfant, auquel on ne pouvait reprocher d'autre crime que d'être venu au Sénat apporter des paroles de paix.

Dans un autre endroit de son livre[2], M. Ampère oppose à la mort des neuf tribuns brûlés vivants dans le cirque, pour avoir trempé dans les menées de Spurius Cassius, celle du *philosophe* Giordano Bruno, brûlé au Champ-de-Fleurs, non point au XVe siècle, comme il le dit, mais en l'année 1600. Ce même fait lui fournit ailleurs une autre comparaison. Voulant indiquer l'emplacement du champ scélérat, qui était près de la porte Colline : « il faut chercher, dit-il, le *champ scélérat* à droite de la rue Pia, cette promenade chère aux cardinaux, dont les prédécesseurs ne faisaient point enterrer vivantes les religieuses qui avaient violé leurs vœux de chasteté, mais *quelquefois* brûler vifs *les* philosophes, et qui, aujourd'hui, ne font brûler personne[3].

[1] Par une singulière coïncidence, le palais des Santa-Croce, situé près de *San-Carlo a Catinari*, était dans le proche voisinage de celui des Cenci, sur la place de ce nom.

[2] *L'Histoire romaine*, t. II, p. 418.

[3] *L'Histoire romaine*, t. I, p. 356.

Je ne veux point sonder les intentions diverses que peut comporter cette phrase, et je vais droit, suivant ma coutume, à ce qui est exprimé nettement. Il paraît donc que les cardinaux faisaient quelquefois brûler vifs *les* philosophes. Je regrette que M. Ampère n'ait pas daigné au moins justifier son pluriel, car je ne connais, pour mon compte, d'autre *philosophe* brûlé à Rome que Giordano Bruno, puisqu'on tient à honorer de ce titre un déserteur du cloître et un renégat de toutes les religions. Moine dominicain en Italie, calviniste à Genève, luthérien à Wittemberg, panthéiste à Paris, attaquant partout les idées sociales et fuyant de partout la vindicte publique, voilà ce qu'était Giordano Bruno. Il mit le comble à son audace par la publication de son *Spaccio della bestia trionfante*, « Expulsion de la bête triomphante, » un livre qui, en tout pays et en tout temps, l'eût rendu justiciable des tribunaux. Il était impossible, en effet, de nier plus hautement toutes les croyances sur lesquelles la société repose. La bête! c'était la superstition, disait-il; mais la superstition, pour lui, c'était le pape, c'était l'Église, c'était l'Évangile, c'était Dieu! La peine fut celle que portaient les lois du temps. Je le répète, d'ailleurs, on ne trouverait guère que ce seul exemple d'un châtiment semblable à Rome, tandis qu'on sait ce qu'était Genève sous Calvin, Londres sous Henri VIII, et l'Allemagne sous Luther, ce grand prédicateur du libre examen, qui criait aux princes gagnés par lui : *Point de miséricorde!*

Un dernier mot : l'auteur de l'*Histoire romaine écrite à Rome* dit, à propos de Marforio et de *Pasquino*, et de leur vieux dialogue, l'un pour le gouvernement, l'autre contre : « La presse de l'opposition a-t-elle la vie plus dure que la presse officieuse? L'opposition est-elle, à Rome, sans réplique? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que Marforio ne dit plus rien, et que Pasquino parle toujours [1]. »

Si M. Ampère a voulu dire que, depuis que la lutte est devenue violente, Marforio ne parle plus comme à l'époque où elle était surtout une lutte d'esprit, je n'ai aucun motif de nier sa remarque. Il y a moins de placards affichés sur la base de la statue du Capi-

[1] L'*Histoire romaine*, t. III, p. 441.

tole [1], je le veux bien; mais si M. Ampère avait tant soit peu fait attention au mouvement qui pousse vers Rome, aujourd'hui plus que jamais, de jeunes et vaillants défenseurs; s'il s'était souvenu des livres sans nombre dont Rome est le sujet depuis trente ans, des *Études statistiques* de M. de Tournon, un préfet de l'Empire; des appréciations curieuses de M. Fulchiron, un pair de France de Louis-Philippe; de l'exposé si complet de l'administration pontificale, par M. de Rayneval, un ambassadeur de Napoléon III; du tableau, enfin, de la législation romaine, par M. Sauzet, un ancien président du Corps législatif, un ancien garde-des-sceaux de France; s'il avait prêté l'oreille aux voix de nos plus grands orateurs et de tous nos évêques, il se serait vite convaincu que si Pasquin parle plus haut que jamais, jamais aussi Marforio ne lui a répondu avec plus de précision et d'éloquence.

Arrêtons-nous. Jusqu'ici nous n'avons vu en M. Ampère que l'habitué du *Globe* et le lecteur assidu du *Journal des Débats:* ce qui suffit pour expliquer bien des faiblesses et bien des ignorances; il nous tarde de voir en lui l'ami dévoué d'Ozanam et le commensal affectueux de la famille Lenormant. M. Ampère, après avoir décrit la prison Mamertine, ajoute : « Ni la république, ni l'empire, ne répudièrent cette affreuse prison. Jugurtha y mourut de faim; Cicéron y fit étrangler les complices de Catilina; César mettre à mort son héroïque adversaire, le Gaulois Vercingétorix. Plus tard, la prison d'Ancus reçut les chrétiens persécutés. Que de douleurs ont vues ces sombres murailles pendant des siècles!...

» Heureusement, le christianisme y a attaché de touchants souvenirs; car, chose remarquable, le plus ancien monument de l'histoire romaine est aussi le plus ancien monument de l'histoire chrétienne à Rome. Suivant la tradition, saint Pierre, enfermé dans la prison Mamertine, fit jaillir une eau limpide pour baptiser ses

[1] Marforio est une statue de l'Océan, qui est au fond de la cour du musée du Capitole. Quant à Pasquino, c'est une statue mutilée de Ménélas, qui se trouve, au-dessous du palais Braschi, à l'angle de deux rues qui vont, l'une à Saint-Pantaléon, l'autre à la place Navone. Le nom de *Pasquino* était celui d'un tailleur du voisinage, qui avait coutume d'afficher sur sa base ses épigrammes et quolibets.

geôliers convertis. L'un d'eux était Processus (progrès), symbole fortuit, mais expressif, du changement qui s'accomplissait. L'idée de la charité se faisait jour dans ces ténèbres où elle n'avait jamais pénétré. Aujourd'hui, au-dessus de la prison Mamertine est une petite église dédiée à saint Joseph, patron de l'humble corporation des charpentiers, *San-Giuseppe de' Falegnani.* Le peuple a une grande dévotion à cette église; je l'ai presque toujours vue remplie; la foule agenouillée me semblait prier pour les âmes de tous ceux qui sont morts ici de mort violente, et, par le spectacle de son recueillement, adoucir un peu l'horreur que fait éprouver ce lieu, l'un des plus tragiques de Rome [1]. »

Tout ici est vrai, sinon complétement de pensée, du moins de sentiment. Nous aimons à voir, dans cette belle page, le testament de M. Ampère. Le reste n'est plus, pour nous, que souvenirs d'école.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] L'*Histoire romaine écrite à Rome*, t. II, p. 32.

POÉSIE.

LA LÉGENDE D'OLIVIER

A MA COUSINE, Mme LA Vtesse DE MONTI, NÉE DE SAINT-PERN

« ..... Et estoit ledict convent masle de Bon-Espoir dreit en hault d'un » roc, le plus aspre qui se pust treuver. Les moines d'icelui convent estoient secou- » rables à tous gens en peril de mer, par oraison et mesmement par service de » leur corps. En la chapelle dudict lieu, se veoient deux tombeaux entre autres. » D'aulcuns disent que ce sont ceulx de deux abbés lesquels estoient de bonne » maison et, par la grâce de Dieu, de gens d'armes temporels en ce monde, » estoient devenus de bons et valeureux capitaines de ceste abbaye, en Notre » Seigneur..... » — *Ancien manuscrit.*

I

Quand les seigneurs bretons suivirent, en Espagne,
L'aigle de Bertrand du Guesclin [1],
Beaucoup versaient des pleurs, en quittant leur compagne,
Leur fils qu'ils laissaient orphelin.

Beaucoup pensaient ne plus revoir les deux tourelles
Du vieux château de leurs aïeux,
Et leur noble épervier que bien des jouvencelles
Avaient caressé, sous leurs yeux.

L'un d'eux partit content : les courses vagabondes
Plaisaient à sa naïve ardeur ;
La gloire lui montrait des batailles fécondes
En lauriers rêvés par son cœur.

[1] Un aigle figure dans les armes de du Guesclin.

Il quitta son château, sans détourner la tête
Pour le voir encore une fois :
On eût dit qu'il allait danser à quelque fête,
Ou jouter à quelques tournois.

Il est vrai que, pour lui, prolongeant sa prière,
Une épouse, au deuil éternel,
Ne devait point user ses genoux sur la pierre,
Et de pleurs fatiguer le ciel.

Il est vrai qu'Olivier était si jeune encore :
Savait-il qu'aimer c'est souffrir,
Et que vivre bien loin de celle qu'on adore,
C'est mourir.... mille fois mourir ?....

Non..., son bonheur, c'était la chasse aventureuse ;
C'était sa meute aux trente voix,
Quand son cheval suivait quelque biche peureuse,
Quelque sanglier dans les bois.

Il avait au manoir une vieille nourrice,
Mais il lui cacha son départ :
Il se disait : S'il faut qu'elle souffre et gémisse,
Ah ! du moins, que ce soit plus tard !

Cependant il sentit une vague tristesse,
Lorsque Bévis, son lévrier,
Vint humblement à lui, quêtant une caresse,
D'un œil qui semblait supplier.

Pauvre chien, que veut-il ?... partir avec son maître,
Veiller et combattre pour lui ;
Mourir à ses côtés,... sur son tombeau peut-être,
Quant tous les autres auront fui....

— « Adieu, Bévis, adieu ! que l'espoir te soutienne !
» Je veux te donner, quelque jour,
» Si Dieu permet jamais que ton maître revienne,
» Bonne curée à mon retour. »

Il était tout ému.... sa peine fut légère,
Elle ne dura qu'un instant ;

Car il sauta, d'un bond, sur son cheval de guerre
Et partit bien vite en chantant !

II

Le voilà guerroyant au fond de la Castille,
Attaquant places et châteaux ;
Souriant au danger, comme à la jeune fille,
Ou comme aux doux vins des coteaux.

Plus d'un guerrier vanta sa grâce et sa vaillance,
Comme la force de son bras ;
Plus d'un guerrier maudit la pointe de sa lance,
Qu'un bouclier n'arrêtait pas.

Mais la fortune rit quelquefois du courage :
A Navera, — jour de malheur ! —
Olivier succombant, sur le champ du carnage,
Devint prisonnier du vainqueur.

Les comtes de Medros ont, sous leurs tours hautaines,
Des prisons aux sombres arceaux ;
Les prisons des piliers, et les piliers des chaînes,
Et les chaînes de lourds anneaux.

Là, longtemps Olivier put pleurer sa patrie
Et le manoir de ses aïeux,
Et sa vieille nourrice, et sa meute chérie,
Et tout ce qu'il aimait le mieux.

Mais à quoi bon gémir ? ses larmes étaient vaines ;
Elles ne le soulageaient pas....
Il secouait ses fers : ... mais le poids de ses chaînes
Bravait les efforts de son bras.

Las de désespérer, il reprenait courage,
Et pensait à des jours meilleurs ;
Il rêvait et chantait, car l'oiseau, dans sa cage,
Oublie en chantant ses douleurs :

— « A d'autres ton ciel pur et ta brise embaumée,
» Espagne, beau pays d'amour ;
» Pour le captif, il rêve à sa Bretagne aimée....
» Ah ! la reverra-t-il un jour ?

» Le pays qu'il regrette a d'immenses bruyères,
» Des étangs profonds, de grands bois ;
» Le chevreuil, en bramant, bondit dans les clairières ;
» Les loups aux vents mêlent leurs voix !

» Ces sauvages accords ont pour moi plus de charmes
» Que tes accents mélodieux ;
» Ta guitare excitant le sourire et les larmes
» Des Castillanes aux grands yeux.

» Hélas ! qui me dira ce que fait, à cette heure,
» La nourrice du prisonnier ?
« Elle attend, en pleurant, au seuil de ma demeure,
» Le retour de son Olivier.

» Bévis est auprès d'elle : il soulève la tête,
» Son nez interroge le vent ;
» La vieille le regarde et lui dit : — Pauvre bête,
» S'il revient, nous mourrons avant ! » —

Quand il chantait ainsi, parmi les lauriers roses,
La belle Elvira de Medros,
Avec les autres fleurs dans la verdure écloses,
Se mirait au cristal des flots.

Elle entendit la voix ; elle écouta, pensive,
La mélancolique chanson,
Et, pour mieux en saisir la note fugitive,
Elle approcha de la prison...

Elle répéta l'air de la triste romance,
En rêvant sous un oranger :
Son jeune cœur souffrit de l'amère souffrance
Et des plaintes de l'étranger.

D'où viennent, Elvira, ces pensers pleins de charme ?
Et ces soupirs, d'où viennent-ils ?

Et cette émotion, et cette douce larme,
Qui tremble au bord de tes longs cils?

Qui sait d'où vient l'amour? ... Celui-là seul peut-être
Qui sait comment il disparaît,
Peut, par sa volonté, le dominer en maître,
Ou résister à son attrait.

La pauvre enfant jamais, depuis qu'elle était née,
N'avait rien senti de pareil :
Pour la première fois, dans son âme étonnée,
L'amour brillait comme un soleil!

III

Amour, que ne peux-tu? Que ne peut sur un père
La fille, idole de son cœur?
Près d'Èlvira, Medros, si terrible à la guerre,
N'est qu'un agneau plein de douceur.

Elle avoue, en tremblant, le sujet de ses peines,
Et parle pour le prisonnier;
Et bientôt du captif tombent les lourdes chaînes :
Plus de prison pour Olivier.

A la chasse, aux festins, accompagnant le comte,
Gai, brave, aimable, insoucieux,
Avec un rude orgueil quelquefois il raconte
Les beaux exploits de ses aïeux.

Medros avec plaisir écoutait ces faits d'armes,
Il encourageait son ardeur:
Elvira d'un sourire éclairait tous ses charmes,
Et dans ses yeux parlait son cœur.

« Ce jeune chevalier est d'un noble lignage,
» Dit Medros à sa fille, un jour,
» Il est d'une âme altière et d'un ferme courage;
» Il est digne de votre amour!

» J'aime Olivier moi-même et je vois, sans tristesse,
» Ce que vous éprouvez pour lui :
» Mais, Elvira, je dois rappeler la promesse
» Qui pèse sur nous aujourd'hui...

» Je promis à Lara, pour apaiser la haine
» Qui régnait entre nos maisons,
» Que l'amour et l'hymen par une double chaîne
» Réuniraient nos écussons.

» Or Lara n'eut qu'un fils, Medros n'eut qu'une fille...
» — Elvira, pourquoi tremblez-vous ?
» Pourquoi, dans vos grands yeux, cette larme qui brille ?
» Venez, plus près, sur mes genoux. —

» Je promis, il est vrai, mais je promis en père :
» Du cœur je réservai les droits :
» Il fallait que ce fils à ma fille eût su plaire,
» Et qu'il eût mérité son choix.

» Et Medros et Lara, dès votre plus bas âge,
» — Elvira, vous le savez bien, —
» Firent tous leurs efforts pour que du mariage
» L'amour devançât le lien.

» Vos jeux furent communs et la même nourrice
» Vous abreuva du même lait :
» Mais du sort imprévu le bizarre caprice
» Changea ce que nous avions fait.

» Lara vous aime-t-il ? Je n'oserais le dire,
» Car je doute de son amour. » —
— » Il me hait, cria-t-elle, et plutôt le martyre
» Que d'être son épouse un jour !

» Il me hait, je le hais... Cent fois plutôt le voile,
» Et le couvent au sombre mur,
» Où la jeune beauté, mélancolique étoile,
» S'éteint au fond du cloître obscur ! » —

» Est-ce ainsi ?... dit Medros... eh bien ! soyez heureuse. —
» De tous ces Lara le courroux

» N'a jamais effrayé ma race valeureuse,
» Je saurai le braver pour vous :

» Et, dût recommencer la terrible querelle
» Qui jadis arma nos aïeux,
» J'aime mieux que mon sang soit répandu pour elle,
» Qu'une larme de vos beaux yeux !

» Non, non ! mon Elvira ne sera point unie
» A celui qu'elle n'aime pas :
» Aime, épouse Olivier, ma fille, et sois bénie !
» Sèche tes pleurs ; viens dans mes bras ! » —

IV

La guitare se mêle au bruit des castagnettes;
Le hautbois charme les échos ;
Du tambourin joyeux tintent les cent clochettes ;
Le vin doré coule à longs flots.

Jamais on n'avait vu, dans la vieille Castille,
Plus de danse et plus de bonheur :
Le comte de Medros a marié sa fille ;
Le peuple aime ce fier seigneur.

Il admire sa force et sa froide vaillance,
Surtout il admire Elvira,
Et plus d'un Castillan gémissait en silence
De la voir promise à Lara,

A Lara, détesté des châteaux, du village,
Indigne de sa noble main,
D'un père vénéré rejeton sans courage,
Insolent, méprisable et vain.

Que peut-il devenir, quand l'amour et la joie
Remplissent de généreux cœurs?...
Le lâche à l'avarice, à la haine est en proie :
Il verse des pleurs... Mais quels pleurs !...

L'avarice lui dit : — « Plus riche encor que belle,
» Elle a d'innombrables vassaux;
» Le soleil, à l'entour, ne mûrit que pour elle
» L'or des blés, le vin des coteaux.

» A qui la vaste plaine et la forêt profonde?...
» C'est au vieux père d'Elvira...
» Les prés que vingt ruisseaux abreuvent de leur onde?
» A lui... Mais bientôt il mourra.

» Qui jamais connaîtra les sommes merveilleuses
» Qu'amassa le puissant vieillard,
» Et tous les lingots d'or, les pierres précieuses,
» Qu'il cache loin de tout regard?

» Plaines, forêts, châteaux, cette immense richesse,
» Tout, Lara, devrait être à toi.
» Medros te l'a promis; mais vaine est sa promesse,
» Medros est parjure à sa foi. »

Et la haine lui dit : — « L'heure de la vengeance
» Sonnera, dès que tu voudras;
» Tu trembles... Que crains-tu? Qu'importent sa vaillance,
» Toute la force de son bras?

» N'as-tu pas le poignard dont se servaient tes pères,
» Pour abattre un rival plus fort?
» Les Indiens l'ont trempé dans des sucs délétères,
» Dès qu'il blesse, il donne la mort.

» Frappe! » — Et Lara suivit les conseils de la haine :
Il est là, tout près du sentier,
Attentif, l'œil en feu, retenant son haleine,
De peur d'avertir Olivier...

Olivier, ce soir-là, se promenait près d'elle,
Et, les yeux fixés sur ses yeux,
Plein d'ivresse, il parlait d'une joie éternelle,...
— Eternelle... oui... plus tard... aux cieux! —

Lara soudain sur lui fond, comme une panthère,
Et plonge le fer dans son sein.

Le Breton pousse un cri... son sang rougit la terre;
Il voudrait parler... mais en vain.

En vain, vers Elvira, palpitante, éplorée,
Il lève ses bras alourdis;
Car le poison mortel suit sa route assurée,
Le poison des Indiens maudits!

Elvira le soutient; mais son regard rapide
A reconnu le meurtrier;
Elle sait ce qu'on doit attendre du perfide
Et quel sort menace Olivier.

Elle n'hésite pas, et sa bouche si pure,
Par un tendre et sublime effort,
Aspire avidement, du fond de la blessure,
Le poison, le sang et la mort.

Héroïne au bonheur par son amour ravie,
Lys qui ne brilla qu'un instant,
Elle tombe; elle meurt... mais rappelle à la vie
Son Olivier qu'elle aimait tant!

V

Quand le triste Olivier vint revoir les tourelles
Du vieux château de ses aïeux,
Ses anciens compagnons, ses serviteurs fidèles
Ne pouvaient en croire leurs yeux.

Qui donc eût reconnu, dans ce pâle visage,
Celui du chasseur d'autrefois
Qu'ils voyaient si gaîment, sur son cheval sauvage,
Franchir les flots, courir les bois?

Trois ans étaient passés, mais il portait leur trace
Bien profondément dans son cœur,
Et, sur le front, un sceau que jamais rien n'efface,
Le sceau gravé par le malheur.

Il traînait après lui, comme une lourde chaîne,
Son amour au long souvenir :
Car pour lui désormais toute espérance est vaine,
Tout est passé... plus d'avenir!

Quand il parut si morne au seuil de sa demeure,
Sa nourrice hésita longtemps,
Et dit : Ce n'est point là le maître que je pleure :
C'est l'hiver; l'autre est le printemps.

Bévis fut le premier qui put le reconnaître :
Dès qu'il eut entendu ses pas,
Il courut, il bondit, pour saluer son maître :
Que de sauts, de touchants ébats!

Olivier en versa des larmes de tendresse :
Penché sur le bon animal,
Il rend avec douceur caresse pour caresse;
Il oublie un instant son mal.

Un instant... car bientôt revient à sa mémoire
L'amour de sa noble Elvira,
Et son bonheur si court et la lugubre histoire
De la trahison de Lara;

Et toujours il revoit ce courage héroïque,
Tant de beauté, de dévoûment,
Tout pour lui réuni, dans un moment magique,
Et tout perdu dans un moment!

Son âme ne peut point nourrir d'autre pensée :
C'est en vain qu'on rit à l'entour,
Que de ses compagnons une foule empressée
Veut fêter gaîment son retour.

Il faut à sa douleur les vastes solitudes
De la lande, aux blocs de granit,
Et les sommets déserts des rocs altiers et rudes
Où le faucon place son nid.

Lorsque finit le jour, à travers les ténèbres,
Seul avec son lévrier noir,

Écoutant les corbeaux et les hibous funèbres,
Il marche... il marche tout le soir.

Quelquefois on le voit, sous l'if du cimetière,
Ou près de la croix du chemin,
Ou dans la vieille église, à genoux, sur la pierre,
Un crucifix d'ivoire en main.

Il a cherché longtemps, loin des regards du monde,
Un peu du repos qui le fuit;
Il veut une retraite encore plus profonde,
Où seul le divin Soleil luit.

Sur une côte aride, il est un monastère,
Fondé par des seigneurs pieux;
Aux marins attendris sa cloche solitaire,
Sur les grands flots, parle des cieux.

La mer gronde à l'entour, houleuse, immense et sombre,
Pleine d'écueils et de courants :
Les moines courageux, quand un navire y sombre,
Volent au secours des mourants.

Sur leur barque, du Christ ils ont sculpté la mère;
Les marins aiment à la voir,
Et donnent à l'esquif, comme au saint monastère,
Le nom si doux de Bon-Espoir.

C'est dans ce vieux couvent, dernier, mais sûr asile,
Que s'ensevelit Olivier.
Tout l'invite au repos, et son cœur plus tranquille
S'apaise, mais sans oublier...

Consacrant sa prière à l'épouse fidèle
Qui mourut en sauvant ses jours,
Il fonde à Bon-Espoir cent-vingt messes pour elle,
Cent-vingt par an... et pour toujours.

Quand on entend mugir les vagues blanchissantes,
Le tonnerre et les ouragans;
Qu'un sifflement aigu, sur les eaux frémissantes,
Se mêle aux cris des goëlands,

On le voit, le front calme, à l'appel de l'orage,
Le premier affronter les flots,
Sur la barque bénie, arracher au naufrage
Le navire et les matelots.

Voilà tous ses combats; voilà toute sa gloire :
Mais est-il un plus beau laurier?
Combien de malheureux gardent, dans leur mémoire,
Les bienfaits du Père Olivier!

VI

Voyez-vous, sous le ciel, courir l'épaisse nue?
Que le vent est terrible et fort!
Malheur à ce vaisseau qu'une mer inconnue
Entraîne aujourd'hui loin du port!

Comme le capitaine est inquiet et pâle!...
Arrêtez!... le funeste écueil
Cache, tout près de vous, sa crête sépulcrale
Et noire comme un noir cercueil.

Arrêtez!... C'est trop tard... le vaisseau craque et tremble;
Un long cri s'élève du bord;
Sur le pont ébranlé, l'équipage s'assemble :
De tous côtés il voit la mort.

Il la voit annoncer par la vague profonde,
Qui remplit les flancs du vaisseau,
Par le mât abattu, par l'ouragan qui gronde,
Par les cris du lugubre oiseau.

« A genoux! » crie alors le pâle capitaine,
» Il n'est plus de secours qu'aux cieux;
» A genoux! implorons la Vierge, mère et reine! »
Et des pleurs coulaient de ses yeux.

Marins et passagers, sur le pont du navire,
Priaient, levant au ciel leurs bras :

Tous, sauf un étranger, — mon Dieu, faut-il le dire? —
Dont le genou ne fléchit pas.

Apre était son regard, sombre était son visage,
Comme un cyprès au vent du soir;
C'était bien la fidèle et repoussante image
De l'orgueil et du désespoir!...

La prière montait, inépuisable et tendre,
Sur l'aile des vents en courroux,
Et la Mère de Dieu se pencha pour entendre
Les pauvres marins à genoux.

De la base du roc où le vieux monastère
S'élève et domine les flots,
S'élance tout à coup une barque légère,
Avec ses quatre matelots.

Ses quatre matelots, vêtus de robes brunes,
Sur le cœur portant une croix,
Chantaient : « Reine des mers, secours des infortunes,
» Marie, écoutez notre voix!

» Pitié pour le vaisseau qui sombre sous les lames;
» Pitié pour de pauvres pécheurs :
» Quand nous sauvons leurs corps, daignez sauver leurs âmes :
» Ils souffrent tant! séchez leurs pleurs!

» Ils ont porté les fers d'un trop long esclavage :
» Délivrez ces tristes captifs;
» Que la seconde planche, à l'heure du naufrage,
» Accueille ici les fugitifs! »

Ainsi chantaient, à bord de leur barque rapide,
Les quatre moines du couvent :
Les sons harmonieux de leur voix intrépide
Adoucissaient le bruit du vent.

Le chant consolateur vers les marins s'envole :
Du vaisseau déjà l'on peut voir
S'avancer, le front ceint de sa blanche auréole,
Notre-Dame de Bon-Espoir.

Les deux bras étendus sur la mer bondissante,
Pleine de calme et de candeur,
Elle semble apaiser, gracieuse et puissante,
L'océan, les cieux en fureur.

Les cœurs à son aspect palpitent d'espérance :
Un seul, le lugubre étranger,
Par un blasphème affreux maudit sa délivrance,
Dès qu'il a vu fuir le danger.

— « J'espérais que le ciel eût vengé, sur ma tête,
» La mort d'Elvira de Medros;
» Le désespoir saura remplacer la tempête... » —
Il dit et plonge dans les flots !

La vague, en mugissant, couvre aussitôt sa proie ;
L'écume jaillit dans les airs;
L'essaim des cormorans pousse des cris de joie,
Du sommet des rochers déserts.

Meurs donc, blasphémateur!.. Mais quoi? de sa nacelle,
Un des moines de Bon-Espoir
Se jette dans le gouffre avec son chien fidèle,
Un vieux lévrier au poil noir.

Tous les deux à la fois luttent contre l'abîme,
Dont ils sondent la profondeur,
Et, des flots où voulait s'ensevelir le crime,
Retirent le blasphémateur.

O des desseins du ciel ineffable mystère!
Olivier, l'époux d'Elvira,
L'homme que ce Lara hait le plus sur la terre,
Olivier a sauvé Lara !

VII

Dieu sait ce que le prêtre éprouva dans son âme,
Quand il reconnut l'assassin ;
Mais il veilla sur lui, comme veille une femme
Sur l'enfant que nourrit son sein.

A genoux, l'œil humide, il gémit, il pardonne;
Il appelle Lara son fils,
Et, sur ce cœur souillé que l'espoir abandonne,
Il dépose le crucifix.

Le meurtrier longtemps combattit avec rage;
Sa main repoussait son sauveur :
Mais du moine inspiré grandissait le courage ;
Il devait être..., il fut vainqueur.

La glace enfin se fond... Lara tremble, soupire;
Ses lèvres ont baisé la croix;
Olivier, que ces murs n'ont jamais vu sourire,
Sourit, pour la première fois!

Levant au ciel des yeux baignés de douces larmes :
— « Mon Dieu, je puis bénir mon sort!
» Avec la charité, la prière pour armes,
» D'Elvira j'ai vengé la mort!... »

VIII

Sur l'aride sommet de ce rocher bleuâtre
Où le phare étincelle au soir,
Si jamais vous allez, guidé par quelque pâtre,
Voir le couvent de Bon-Espoir,

Entrez dans la chapelle, hélas! triste ruine,
Et, sous les gothiques arceaux,
A travers les buissons de ronce et d'aubépine,
Vous apercevrez deux tombeaux.

Là, dorment deux abbés de ce saint monastère :
Olivier, à droite du chœur,
A sa gauche, Lara qui fut de ce bon Père
Le disciple et le successeur.

HIPPOLYTE DE LORGERIL.

4 avril 1868.

LETTRES PARISIENNES.

—

XII*

A Madame de Kerlouarnec, en son manoir de Kerlouarnec, paroisse de Plou.....

Paris, 20 avril 1868.

Je vous ai déjà plusieurs fois entretenue, madame, de mes aspirations de villégiature. Voici la saison où ces aspirations se renouvellent chaque année, avec un surcroît de vivacité. J'en suis toujours au même point, n'ayant rien pu découvrir qui réalisât mon programme dans des conditions de prix acceptables. La proximité de Paris étant, pour moi, une condition nécessaire, je ne trouve que des maisons de campagne, entourées d'un parc de quelques milliers de mètres carrés, et numérotées sur une rue. Si une petite terre me séduit par sa situation, je suis obligé de reconnaître, montre en main, que l'affiche est menteuse, et que le déplacement journalier entraînerait une fatigue et une perte de temps intolérables. Je tourne ainsi dans un cercle vicieux, et cependant, le printemps approchant, malgré l'insuccès de bien des recherches précédentes, je n'ai pas su résister à la tentation de chercher encore.

J'ai donc entrepris de nouvelles excursions, qui ont du moins l'avantage de me faire bien connaître les environs de Paris. Il en est une que je veux vous raconter. J'ai senti palpiter tout un drame

* Voir la livraison de mai 1867, pp. 397-413.

intime, et il m'a semblé que l'imagination d'un romancier aurait là un texte facile à développer en plusieurs volumes.

Un matin du mois dernier, affriandé par l'annonce de l'adjudication publique d'un château patrimonial, sur une mise à prix modérée, avec parc clos de deux cents arpents, chasse giboyeuse, rivière poissonneuse, arbres séculaires et le reste, sur une ligne de chemin de fer, qui, assez récemment ouverte, n'est pas encore trop encombrée de Parisiens, je me suis donc mis en route. Je m'arrêtais à la station d'une petite ville qui a eu sa célébrité au moyen âge, qui a été même la capitale d'un ancien apanage. En traversant cette bourgade, en voyant les poteaux monumentaux, demeurés debout, des portes de son enceinte, les beaux clochers de ses deux églises, et ses hôtels de pierres de taille aux larges baies cintrées, j'étais frappé, en effet, de son caractère de capitale provinciale, et je regrettais de n'avoir pas acheté l'histoire et la description de l'endroit, qu'une pauvre crieuse enrouée offrait à la station, concurremment avec le *Petit Journal*. Assurément, j'aurais lu la notice de l'archéologue local avec plus de profit que le canard à un sou. Mais si j'étais destiné à devenir habitant de l'apanage, j'avais tout le loisir de me rendre savant sur son histoire. En moins d'une demi-heure, un cabriolet de louage, descendant rapidement la côte escarpée, puis suivant le cours d'une jolie vallée, me déposait à la grille du parc que j'allais visiter. Là, je mettais pied à terre, et je commençais mon inspection avec un recueillement mêlé de trouble. L'adjudication devait être prononcée huit jours après, et le pays m'était absolument inconnu. J'avais donc fort peu de temps devant moi pour mûrir une résolution, et j'en ressentais une anxiété que vous comprendrez. A supposer que ma première impression ne fût pas défavorable, je pouvais sans doute renouveler deux ou trois fois ma visite, me faire accompagner des membres de ma famille, de mes amis, d'un architecte et d'un expert. Néanmoins, il faudrait toujours décider bien hâtivement si l'ensemble de choses que j'allais avoir sous les yeux serait, dans huit jours, ma propriété et ma résidence.

Le paysage était vraiment agreste. Les arbres étaient beaux et d'une pousse vigoureuse. Une rivière, digne d'avoir un nom, rou-

lait des eaux abondantes à travers des prairies que bordaient des taillis mêlés de futaie. Les deux coteaux abrupts qui resserraient la vallée étaient couronnés, à leur sommet, d'une ceinture de murs en pierre sèche; j'y remarquais çà et là des dégradations et des brèches. Les allées du parc étaient obstruées de ronces et de fragments de roches. Je marchais avec précaution sur des ponts rustiques, dont les solives fléchissaient sous mes pieds; je rencontrais un pavillon de repos presque en ruine. A mesure que j'approchais du château, je constatais, de plus en plus, combien l'entretien de la propriété avait été négligé; je concluais qu'elle devait être inhabitée depuis longtemps. Je ne découvrais ni un potager, ni un parterre, ni le dessin d'un jardin quelconque, pas même une simple corbeille de fleurs. L'herbe de la prairie croissait librement jusque devant un perron aux marches disjointes et gazonnées. Le château, de construction ancienne, mais sans élégance, portait aussi les traces extérieures de bien des injures. Quoique je rôdasse à l'entour depuis au moins dix minutes, personne ne se présentait pour me renseigner ni m'introduire, et le plus profond silence régnait dans cette solitude. Il était environ onze heures du matin; apercevant une cloche, qui avait dû être destinée à signaler les repas, je me décidai, à tout hasard, à la faire résonner; l'écho de la vallée lui répondit d'abord seul; mais je fus surpris de voir deux enfants montrer un moment leurs visages roses derrière la vitre d'une des fenêtres du rez-de-chaussée, puis s'enfuir d'un air effaré. Bientôt une femme âgée, de bonne mine, dont la toilette sombre me laissait indécis sur sa condition sociale, ouvrit la porte à laquelle accédait le perron. Elle avait un trousseau de clefs à la main. Je lui témoignai le désir de visiter les appartements; elle me dit de la suivre, me priant seulement de vouloir bien commencer par les étages supérieurs, la famille étant présentement à table.

— Le château est donc habité? demandai-je avec étonnement.

— Il l'a toujours été, répondit-elle; M. le baron n'opère son déménagement que demain.

Elle exhala un soupir en prononçant ces paroles, et il me sembla qu'une larme brillait sous ses paupières.

— Vous-même, dis-je, habitez-vous ici depuis longtemps?

— Depuis près de cinquante ans, reprit-elle. J'étais la femme de confiance de madame la baronne douairière. Pauvre chère maîtresse! elle a bien fait de mourir avant de voir ceci!

Cette fois, je n'en pouvais douter, ma conductrice était vivement émue, et fut obligée de s'essuyer les yeux.

— C'est cependant, continuai-je, une vente volontaire qui est annoncée.

— Volontaire! volontaire! répéta la vieille en hochant la tête. Sans doute, M. le baron n'a pas pu refuser son consentement, et n'a pas attendu qu'on lui envoyât les huissiers. Mais ce n'est pas de bon cœur qu'il laisse vendre le château où il est né. Il a trois sœurs mariées, trois sœurs que j'ai élevées ici, monsieur. Certes, ce n'est pas elles non plus qui voudraient le chagriner. Mais les beaux-frères! Cela ne sent pas de la même façon. On a bien eu l'air de s'arranger il y a quelques années, on a partagé à l'amiable toutes les terres autour du parc, à la condition qu'elles seraient louées par M. le baron. Pour rester ici, il les a louées bien cher, il s'est fait cultivateur, il est le fermier de ses beaux-frères, et il n'a pas épargné sa peine. Si vous le voyiez, monsieur, il est levé tous les matins avant le soleil, il ne quitte pas ses ouvriers, il est lui-même souvent à la queue de la charrue. Il espérait toujours que sur les bénéfices de la culture, ou à l'aide d'une petite succession qu'il attendait du côté de sa femme, il pourrait acheter, à un prix convenu, le château, qui était en dehors du partage. Mais le délai est passé, et les beaux-frères n'ont pas consenti à le renouveler. Que le bon Dieu leur pardonne! Ensuite, ils ne sont plus d'accord sur le prix. Ils prétendent que, depuis que ce maudit chemin de fer est construit, le parc a doublé de valeur, et que les Parisiens se le disputeront pour tirer des perdreaux et des lapins. M. le baron saura bien, au moins, les empêcher d'en tirer jusqu'à la fin de son bail, car il a le droit de chasse sur toutes les terres louées, et il est d'ailleurs le maire de la commune.

— Son bail a-t-il encore longtemps à courir? demandai-je.

— Encore cinq ans, à compter de la Saint-Martin dernière.

— Et M. le baron a l'intention de demeurer dans le pays?

— Oh! oui, monsieur; il a deux petites maisons dans le village:

il en a cédé une au curé pour faire un presbytère; il se logera dans l'autre avec sa famille. Il a aussi la jouissance de tous les bâtiments de la ferme, qui sont dans le parc, et font partie de sa location.

Vous comprenez, madame, avec quels divers genres d'intérêt j'écoutais ces communications, débitées successivement et interrompues par l'ouverture de portes criardes aux serrures rouillées, de croisées à petits carreaux et de persiennes disloquées, à mesure que je parcourais les chambres. Elles étaient nombreuses, carrelées de briques, à peine meublées, et dans un affligeant état de délabrement. Les papiers de tenture pendaient même çà et là en loques. Quoique je m'abstinsse de toute observation, la vieille ne pouvait pas se méprendre sur la nature de mes impressions.

— Cet étage n'a pas été habité depuis la mort de la baronne douairière, dit-elle; M. le baron n'habite que le rez-de-chaussée, et monsieur verra là de superbes pièces. Les beaux-frères nous reprochent de ne pas avoir mieux entretenu le château. Fallait-il pas que M. le baron se ruinât à leur profit et pour leur faire plaisir? C'est bien assez qu'il ait amélioré leurs terres, et ils ne sont pas à plaindre. Au temps d'autrefois, ce n'eût pas été comme cela, et puisque M. le baron était le seul fils, tout devrait lui appartenir ici.

Je ne relevai pas cette protestation contre le code civil; je me contentai de demander combien M. le baron avait d'enfants.

— Il en a cinq, ce bon monsieur, tous nés ici, et plus gentils que des anges. Le dernier n'aura qu'un an à la Saint-Jean, et madame le nourrit encore. Pauvre petit! c'est le plus heureux : il ne s'apercevra pas du changement. Les autres, qui ont passé leur enfance à courir sur la prairie, trouveront bien triste de ne plus pouvoir y jouer. Nous verrons si les Parisiens auront le courage de les en empêcher.

Ce chiffre de cinq enfants avait de nouveau reporté ma pensée vers le code civil et les problèmes sociaux qu'il pose. La judicieuse remarque de la vieille ne manquait pas non plus de profondeur, et montrait une assez grave difficulté immédiate. Je m'informai s'il venait beaucoup de visiteurs.

— Il en vient presque tous les jours, mais d'ordinaire plus tard, et par le train qui arrive à deux heures. Hier, il y avait trois carrossées de Parisiens à la fois, avec des dames qui avaient des toilettes de toutes les couleurs. J'espère bien qu'elles n'auront pas trouvé le château à leur goût. Dieu merci, ce n'est jamais moi qui le montre; je ne l'ai fait aujourd'hui que parce qu'on sert le déjeuner.

Bien que cette dernière parole fût très-insignifiante en elle-même, j'avouerai que, pour l'honneur de ma conductrice et aussi pour l'honneur du baron, il me fut agréable de l'entendre. L'idée que la digne femme pouvait recommencer devant chaque visiteur, attiré par l'annonce, son homélie sentimentale était pénible. L'apposter dans le but de faire manquer la vente, en éloignant les amateurs, m'eût semblé un procédé d'une loyauté contestable, et, cependant, n'y avait-il pas aussi quelque loyauté à les avertir de la situation qu'ils venaient affronter? Quoi qu'il en soit, je préférais ne devoir qu'à une circonstance fortuite, exclusive de toute préméditation, les confidences précieuses que j'avais recueillies. Les révélations de la vieille m'en semblaient d'autant plus sincères, et les sentiments exprimés par elle d'autant plus respectables à raison de leur spontanéité.

Je redescendis une large cage d'escalier, aux degrés de pierre, à la rampe de fer forgé, et me trouvai dans un assez beau vestibule, garni d'attributs de chasseur. Une hure de sanglier fixée à la muraille faisait face à un bois de cerf dont les branches supportaient en désordre une trompe, des coiffures de diverses formes et la bandoulière d'un fusil. Je m'assurai que la famille était sortie de table, et, remettant ma carte à la vieille, je la priai de demander à M. le baron s'il voudrait bien me faire l'honneur de me recevoir.

— Il ne reçoit jamais les visiteurs, me dit-elle; il a toujours soin d'être à ses champs, mais, s'il n'est pas encore sorti, je pense qu'il sera bien aise de voir monsieur.

Il était évident que la façon dont j'avais écouté la vieille, jointe à l'heure inaccoutumée qui lui donnait à penser que je n'arrivais pas de Paris, m'avait concilié sa bienveillance. Le baron ne lui en sut peut-être pas gré, mais il lui était difficile de refuser de me

recevoir. Je fus donc introduit dans le salon, assez précipitamment pour que j'eusse la confusion de voir se dérober par une porte latérale une jeune fille d'une quinzaine d'années et la baronne, emportant son dernier né. La porte se referma brusquement sur deux autres enfants qui se mirent à loquefer en pleurant. Mon entrée sous de tels auspices ne laissait pas que d'être déconcertante.

Il était trop tard pour reculer. Je m'avançai vers le baron qui était debout, le dos au feu. La matinée était très-fraîche, et la flamme des blocs de hêtre pétillait sur les chenets massifs de fer. Une pipe d'écume, en travers sur la tablette de la cheminée, témoignait, par la spirale de fumée qui s'en échappait, qu'elle venait d'y être déposée à l'instant. Le baron était un homme de haute taille, d'apparence robuste et encore dans la force de l'âge. Quelques filets d'argent commençaient seulement à trancher sur son épaisse barbe noire.

— Monsieur, dis-je, j'éprouve le besoin de m'excuser de m'être présenté à une heure bien inopportune. J'ignorais que le château fût habité.

— Je m'excuse moi-même d'y être, répondit gravement le baron. Vous avez pu penser que je n'y étais pas à ma place.

— Vous êtes chez vous, repris-je — et je réfléchis aussitôt que le mot, sans doute pénible à entendre, n'était pas heureux.

— Pour bien peu de temps, monsieur. Les ouvriers qui m'arrangent un autre domicile m'ont manqué de parole. Dès demain, les visiteurs ne seront plus exposés à me trouver ici.

Le début était médiocrement engageant, et déjà je songeais à effectuer ma retraite. Résolu cependant à être fort indulgent pour un accueil dont j'avais prévu la froideur, je ne voulais pas me considérer comme éconduit.

— Mon nom vous est inconnu, continuai-je, mais j'ai des parents dans votre voisinage, et si j'avais su que je dusse avoir l'honneur de vous rencontrer, j'aurais eu soin de me faire introduire auprès de vous.

Et je citai le nom, qui me revenait à propos en mémoire, d'un cousin éloigné, dont la maison de campagne n'était qu'à quatre ou cinq lieues de là.

La physionomie du baron s'éclaircit un peu; il m'avança un siége, en me priant de m'asseoir, il s'assit lui-même, et après un moment de silence :

— C'est un de mes plus vieux amis, dit-il, un de mes compagnons de chasse, depuis vingt-cinq ans. — Et il dirigea l'entretien vers la famille et la propriété du parent que j'avais cité, comme pour s'assurer du degré de nos relations. Elles avaient été autrefois assez intimes, et, à plusieurs reprises, lorsque j'étais jeune homme, j'avais reçu chez lui l'hospitalité. J'étais donc parfaitement en état de soutenir la conversation qui, s'écartant des préoccupations du moment, prit une tournure de plus en plus dégagée. J'évitais de promener mes regards autour de la salle; tout en causant, cependant, j'en constatais les vastes dimensions, je voyais la grande cheminée patriarcale, les portraits des aïeux, les lambris de boiseries moulées, les tapisseries, les fauteuils de formes antiques, bien des témoignages surannés d'une ancienne aisance. Comme je me levais pour me retirer, le baron parut hésiter en maîtrisant une émotion, et tout à coup me saisissant brusquement la main :

— Achetez cette ruine, monsieur — s'écria-t-il. J'aurai moins de chagrin, si je puis espérer que les traditions de ma famille y seront continuées.

Fort ému moi-même, je serrai à mon tour d'une vive étreinte cette main que je m'attendais si peu à me voir offrir.

— Je n'osais pas vous demander, observai-je, s'il était dans votre pensée de vous présenter à l'enchère. Le plus léger doute à cet égard me ferait un devoir de m'abstenir.

— Je n'en sais rien, reprit le baron, je ne sais pas même s'il m'est permis de vous répondre. Des discussions avec mes beaux-frères ont amené la nécessité de cette vente. Puis-je m'exposer au reproche de leur nuire en éloignant les acheteurs? L'intérêt de mes enfants n'est-il pas d'ailleurs que des spéculateurs, ainsi qu'on paraît s'en flatter, se disputent le domaine pour le dépecer, ou, ce que je redoute encore davantage, qu'un de vos banquiers mécréants, quelque financier d'une des tribus d'Israël, dispensé de compter pour satisfaire une fantaisie de vanité, veuille venir trancher ici du gentil-

homme, bâtir un somptueux château sur l'emplacement de mon pauvre manoir, et appeler Varé à dessiner selon toutes les règles de l'art le fouillis de mon parc? Convenez-en, monsieur, le lieu est tentant, et l'on a fait bien des folies sur des terrains plus ingrats. Franchement, je souffrirais moins de voir la spéculation raser le sol et arracher tous les arbres. Que suis-je pour lutter contre de tels concurrents? S'il y en a seulement deux en présence, la propriété pourra être poussée au double de la valeur que je l'estime.

— Je ne suis pas plus disposé à leur tenir tête, dis-je en m'efforçant de sourire. La mise à prix m'a semblé modérée, et j'aurais pu songer à la couvrir, sans aller plus loin. Je crois comprendre que vous en feriez autant, et cela me suffit. Mon abstention ne risque ainsi de nuire à personne.

— Je vous remercie de ce sentiment, repartit le baron, mais je vous supplie de conserver toute votre liberté. Je vous répète que j'ignore à quoi je me résoudrai. Je vous engage donc à compléter votre inspection, et je vous demanderai même la permission de vous accompagner.

Je fus touché de la courtoisie de ce procédé, auquel il eût été malséant de vouloir me soustraire. Je traversai rapidement la salle à manger et les autres pièces du rez-de-chaussée qui étaient proprement tenues et très-modestement meublées. La baronne était sortie, et je n'eus pas à lui être présenté. Je refusai péremptoirement de visiter sa chambre. L'âtre profond de la cuisine me rappela mes souvenirs d'enfance. J'aurais pu, madame, me croire transporté à Kerlouarnec. Je vis les écuries vides, et les remises où ne se trouvait qu'un char-à-bancs. Le baron m'expliqua simplement qu'il y attelait au besoin un ou deux de ses percherons. De là il me conduisit à la ferme, où je fus frappé du contraste du délabrement extérieur des bâtiments et de la richesse apparente de l'exploitation. Vingt-quatre vaches laitières, huit paires de bœufs de labour, autant de chevaux étaient à la chaîne. Les granges étaient abondamment garnies, et de nombreuses volailles remplissaient la cour. Les ouvriers venaient d'achever leur repas de midi, et le baron leur distribuait çà et là ses ordres.

— Vous voyez ma vie de paysan, me dit-il. Elle a, je vous assure

un vif attrait. J'ai connu l'oisiveté de la jeunesse, j'ai eu des meutes et des chevaux de chasse. Ce n'est pas cela que je regrette.

Puis il me proposa d'aller jusqu'à l'église du village, dont on apercevait la tour romane, pittoresquement située, à un demi-quart de lieue de l'enclos. Sur son passage, tous les habitants saluaient avec un empressement respectueux; dans l'expression de leurs traits, je croyais remarquer quelque mélancolie. Il entra un moment à la mairie, me désigna, mais sans s'y arrêter, le presbytère et en face la petite maison blanchie qu'il devait habiter le lendemain, et franchit la barrière du cimetière. Il se découvrit devant les tombes de plusieurs générations de ses parents, dont je lisais les noms sur la pierre, et pénétra enfin sous le porche cintré de l'église. La nef était fraîchement restaurée; je pensai que le maire avait pu aider le châtelain. — « Voici, me dit-il à voix basse, la chapelle de la famille. Je dois vous prévenir qu'elle m'a été réservée. » Comme nous y entrions, deux femmes agenouillées, qu'un pilier nous avait cachées, apparurent soudain à nos regards. L'une d'elles retourna un moment vers nous son visage, et d'un mouvement brusque le ramena dans une attitude encore plus inclinée. Je reconnus la baronne, dont les traits me semblèrent s'être contractés à mon aspect sous l'impression d'une souffrance morale. Cette impression était légitime et je la pardonnais de grand cœur, mais je ne saurais vous exprimer la confusion que j'éprouvais, madame, à la pensée que ma présence importune, qui avait déjà troublé le repas de famille, puis écarté cette pauvre femme et sa fille du sanctuaire de leur foyer, venait, dans un autre sanctuaire, les poursuivre encore et troubler le recueillement de leur prière.

Le baron parut contrarié lui-même de cette rencontre inattendue. Il n'y fut fait aucune allusion de part ni d'autre quand nous sortîmes de l'église. Il voulut me reconduire jusqu'à la grille du parc. Il était devenu plus taciturne, et agitait peut-être, le moment de la séparation approchant, dans quels termes il prendrait congé de moi. Il prêta l'oreille à un bruit de voitures, vit déboucher, au détour de la route et se diriger au galop vers le château deux carrosses. — Excusez-moi, s'écria-t-il, voici l'invasion de Parisiens du

train de deux heures. — Il m'étreignit la main à la briser, et s'éloigna précipitamment.

Demeuré seul, j'assistai à la descente des deux groupes de visiteurs, parmi lesquels je crus reconnaître un financier d'Israël, et suivant une indication qui m'avait été donnée par le baron, je m'enfonçai, de l'autre côté de la rivière, dans la partie la plus sauvage du parc. C'était un véritable fouillis de rochers, de houx, de chênes et de sapins, qu'avaient traversé des sentiers dont la trace était presque effacée. Je repassai avec précaution la rivière sur un pont vermoulu, et me retrouvai à la grille où j'avais mis pied à terre. Mon cabriolet m'y attendait. Je réveillai le conducteur endormi, et je regagnai la petite ville où je me dispensai de faire au notaire de l'endroit une visite projetée. Tout ce que la prudence de sa profession lui eût permis de me raconter aurait été bien loin de ce que j'avais appris. L'heure du train de retour pressait d'ailleurs. J'avisai un compartiment vide où j'eus le loisir de méditer tout à mon aise, et je rentrai dîner chez moi, en rendant compte à mon gouvernement, je veux dire à ma femme, des incidents de mon voyage.

J'espère que vous avez deviné, madame, que malgré les incitations engageantes du baron, je n'ai pas songé à devenir son successeur dans la possession du château, en même temps que son voisin et son administré. Tandis que le chemin de fer me ramenait à Paris, je me demandais qui oserait affronter cette situation. J'examinais successivement diverses hypothèses. A chacune d'elles correspondait un roman aux péripéties amères et poignantes.

Certes, le baron s'était montré à moi sous des couleurs favorables, comme un homme d'honneur, aux sentiments élevés, aux mœurs antiques, et il était assez curieux de rencontrer, à quinze lieues de Paris, un pareil caractère de gentilhomme laboureur. Donnez-lui, par surcroît, ainsi qu'à la baronne, toutes les vertus chrétiennes, donnez-en autant aux acheteurs du château, composez un idéal de perfection de ces deux familles juxtaposées, rivalisant d'égards et d'attentions l'une pour l'autre, la situation sera encore intolérable. Elle exigerait un effort perpétuel, des prodiges de tact, une sorte de tension constante de l'esprit, les occasions de frotte-

ments et de froissements étant de tous les instants, et, à vrai dire, une effrayante consommation journalière de vertu, à épuiser bientôt les forces du cœur humain. Veuillez me faire un moment la grâce de me supposer capable de prolonger cet héroïsme, je vous avouerai qu'il n'est pas précisément l'objet de mes aspirations champêtres. Les jeunes enfants du baron seraient une difficulté capitale. Dans quelle mesure devrais-je leur permettre de se mêler avec les miens? Pourrais-je interdire aux premiers l'accès du parc où ils ont essayé leurs pas? Pourrais-je les y accueillir sans être exposé à l'abus? Pourrais-je espérer des uns et des autres ce tact merveilleux dont nous venons de gratifier hypothétiquement leurs parents respectifs? N'y aurait-il pas des cris, des querelles, des propos réciproquement blessants, rapportés avec larmes au château ou à la maison blanche, et souvent accompagnés de voies de fait? Faudrait-il attendre un tact plus sûr des domestiques, des ouvriers de la ferme et de ceux que j'emploierais? Et monsieur le curé, et monsieur l'adjoint, et messieurs les membres du conseil municipal et du conseil de fabrique, comment se diviseraient-ils entre deux influences? Concourraient-ils tous à l'harmonie des relations?

Non, cette harmonie est une illusion, une chimère, parce qu'elle est contraire à la nature des choses. Ce qui est conforme à la nature des choses, hélas! et à la nature humaine, c'est la discorde, c'est la jalousie, c'est la malveillance et l'inimitié. Malgré nous, en dépit de nous-mêmes, eussions-nous les plus honnêtes intentions, le baron et moi serions deux rivaux et presque deux ennemis. Il est prudent que j'envisage la question à ce point de vue; je ne sais pas même en vérité s'il ne serait pas plus acceptable que l'autre, et si je n'aimerais pas mieux me préparer à la lutte. Chacun chez soi, chacun pour soi, chacun son droit. Et pourtant, quelle perspective! Pendant cinq ans, jusqu'à l'expiration du bail, je n'aurais pas, à proprement parler, la ressource de dire : chacun chez soi. Le baron a, pour aller à la ferme, le libre accès de l'enclos; quelques arpents de prairie dans le parc font partie de sa location; il peut y envoyer paître ses troupeaux sous mes yeux; il peut se donner le malin plaisir de labourer et d'ensemencer ces prairies. Alors il

aura le droit de me sommer de détruire mes lapins, qui brouteront son blé en herbe ; il me traduira devant le juge de paix, à grand renfort d'expertises. La guerre sera ainsi déclarée. Je suis déjà charitablement averti qu'à l'ouverture de la chasse, je ne pourrai pas me montrer dans la plaine. J'y trouverais le garde champêtre prêt à verbaliser. Et de combien de façons il serait loisible à monsieur le maire de me gêner et de me taquiner ! Les choses en viendraient au point que, pour ma légitime défense, je serais obligé de travailler à le supplanter. Je flatterais les mécontents de la commune, je promettrais de bâtir une école qui lui manque, d'empierrer, à mes frais, une route, ou de construire un lavoir; j'exciterais l'opposition, j'intriguerais à la préfecture et jusqu'au ministère de l'intérieur, où j'ai des amis. Aux prochaines élections municipales, je ne négligerais rien pour écarter mon rival en me mettant à sa place, n'ayant d'autre alternative que la honte d'un échec ou l'odieux d'un succès.

Non, répétai-je, ce n'est pas plus cette lutte à outrance que le déploiement de vertus héroïques que je suis tenté d'aller demander au séjour de la campagne. La spéculation qui détruirait le domaine serait encore la moins mauvaise combinaison pour le baron lui-même; elle lui laisserait sans partage le culte des traditions. A défaut, le financier qu'il redoute, appuyé sur une caisse inépuisable, lui vaudrait cent fois mieux que moi. La puissance de l'argent résoudrait bien des difficultés. L'argent résilierait le bail, et se rendrait maître chez lui. L'argent achèterait les terres de la plaine et reconstituerait en son entier le domaine. L'argent rebâtirait la ferme en dehors de l'enclos. L'argent achèterait même la maison blanche, peut-être le presbytère pour en faire don à la commune ; l'argent expulserait tout doucement un voisin incommode. L'argent alors deviendrait maire sans intrigue et sans contestation. Aussi favorisé qu'un exproprié de M. Haussmann, affranchi des dettes qui l'obsèdent peut-être, le baron, en s'établissant loin de Paris, n'aurait que l'embarras du choix pour acquérir, à beaux deniers comptants, une propriété plus vaste où il se livrerait, avec sécurité, à ses goûts agricoles. Une large aisance succédant à la gêne, une dot réservée pour sa fille, les moyens assurés de subvenir aux frais

d'éducation de ses fils grandissants, ces réalités palpables dédommageraient amplement le père de famille de la stérile poésie des souvenirs. Les jeunes enfants auraient bientôt oublié leur berceau, et tout serait pour le mieux.

Suppose-t-on que le baron pourrait refuser tant d'avantages et s'obstiner à prolonger une lutte inégale contre un voisin détesté? Si c'était un vieillard, cette obstination, qui ferait de lui un personnage de Walter Scott, égaré près d'une gare de chemin de fer, aurait quelque chose de respectable et de touchant. A l'âge du baron, elle serait presque ridicule, en même temps que cruelle pour sa famille. L'hypothèse n'est guère admissible. Je crains bien plutôt que le financier que j'ai entrevu, et dont la baguette magique dénouerait le roman, ne se montre plus. Il sait compter, il aura trop facilement aperçu le danger. Il aura compris que le chiffre, insignifiant pour lui, de la mise à prix, disparaîtrait dans l'immensité des conséquences. Les brèches à réparer, le parc à dessiner, les ponts rustiques à rétablir, ce n'est rien. Le château à reconstruire, c'est peu de chose. Son architecte en dresserait correctement le devis pour trois cent mille francs. Pour cent mille francs de plus, son tapissier s'engagerait à lui fournir un mobilier convenable, sans luxe, avec la simplicité qui sied à la campagne. Encore cent mille francs, et il verrait s'élever les bâtiments d'une assez jolie ferme. Tout cela peut se calculer. Mais les terres du baron et de ses sœurs à rassembler, mais quelques enclaves signalées çà et là par le cadastre, mais la maison blanche, mais le moulin du meunier de Sans-Souci, qui en fixerait d'avance le prix? Le financier jugera prudent de s'abstenir, et il n'aura pas tort.

J'avais beau y réfléchir, je ne voyais pas bien qui pourrait raisonnablement se présenter à l'enchère.

Pendant les jours suivants, je restai préoccupé, non pour moi-même, ma résolution était bien arrêtée, mais pour le baron et sa famille, qui m'avaient vivement intéressé, de l'issue de l'aventure. J'en rêvai la nuit qui précédait l'adjudication, nuit d'insomnie sans doute dans la petite maison blanche, et, le matin venu, je fus pris d'une irrésistible tentation d'aller voir ce qui se passerait. Je me dirigeai

donc de nouveau vers la gare. Je cherchais à deviner, d'après l'attitude des autres voyageurs, s'ils avaient le même but que le mien. Arrivé à la station, je descendis presque seul. Je m'informai de la demeure du notaire. Devant sa porte, je rencontrai le baron, qui tressaillit en m'apercevant.

— Rassurez-vous, m'empressai-je de lui dire; je viens ici en simple spectateur, et, si vous me permettez de l'ajouter, en spectateur sympathique.

— Je n'ai le droit de vous adresser aucune question, répondit simplement le baron.

— Moi, j'ai le droit, repris-je, de ne pas vous laisser d'incertitude sur mes intentions.

Et je protestai de nouveau, sur mon honneur, de mon inflexible résolution de m'abstenir.

La physionomie du baron s'éclaircit un moment, s'assombrit encore, puis, souriant amèrement :

— Excusez, monsieur, dit-il, mon émotion et l'embarras de mon accueil. Je ne sais pas bien ce que je désire, et, je vais vous étonner, je ne sais pas bien encore ce que je viens faire ici. Je ne veux pas me montrer dans la salle de vente, mais il y a au fond un cabinet d'où je verrai sans être vu. Je vous demande d'avoir la complaisance d'y venir avec moi.

Il m'introduisit par un petit escalier en colimaçon, et traversa des appartements particuliers. Le notaire habitait un de ces anciens hôtels, dont j'avais remarqué la bonne apparence ; autrefois, peut-être, le présidial de l'endroit. Il était déjà installé à son poste, en habit noir et cravate blanche, assisté de son confrère en pareille tenue, devant une table chargée de papiers. La salle était vaste, garnie de bancs empruntés à la maison d'école, qui se remplirent successivement d'une assistance pressée, parmi laquelle, à leurs traits hâlés, à leurs poignets calleux, on distinguait beaucoup de cultivateurs. Bientôt il ne fut plus possible d'y trouver place, et une foule supplémentaire se groupa debout, en rangs serrés, sur le palier du grand escalier. L'intérêt qu'excitait dans le pays cette adjudication était manifeste. J'observais par la porte entre-bâillée ; assis à mes côtés, le baron gardait le silence. Une vieille pendule sonna trois

heures, le notaire se leva, tous les murmures se turent, et un clerc, de sa voix la plus nasillarde, donna lecture du cahier des charges et des conditions de la vente. Puis, allumant la bougie, le notaire déclara l'enchère ouverte. La bougie se consuma sans qu'il fût répondu à cet appel. Le notaire le renouvela en allumant une seconde bougie, qui s'éteignit pareillement au milieu d'un profond silence. Il en alluma une troisième; à ce moment, le baron se leva comme en sursaut, et vint se placer derrière moi. D'une main, il élargit un peu l'ouverture de la porte, appuyant fortement l'autre sur mon épaule pour me maintenir dans la position que j'occupais. La bougie était près de s'éteindre, quand le notaire, dont le regard était constamment dirigé vers nous, s'écria : Il y a une enchère de cinq cents francs.

Il se fit dans toute l'assemblée un mouvement acccompagné de nombreux chuchottements, qui bientôt s'apaisèrent. Deux autres bougies se consumèrent successivement. Dès que s'éteignit la flamme de la dernière, le notaire proclama hautement que le domaine était adjugé à M. le baron.....

— Bravo! bravo! s'écria-t-on de toutes parts, et une salve d'applaudissements ébranla la salle. Le baron alors se montra, et les applaudissements redoublèrent. Chacun s'empressait en le congratulant, il devint l'objet d'une véritable ovation. Je vis de vieux paysans s'essuyer les yeux; je vous avoue que je sentis les miens se mouiller; la puissance de la tradition ne m'avait jamais semblé aussi touchante.

La foule s'écoula fort animée. Je pris moi-même congé du baron :

— Vous allez rapporter chez vous une bonne nouvelle, lui dis-je.

— Je suis certain qu'elle sera reçue comme telle, répondit-il, et je me réjouis de l'accueil qui m'attend.

Puis, se penchant à mon oreille, il ajouta bien bas :

— Je suis moins certain, monsieur, de n'avoir point fait une faute.

ALFRED DE COURCY.

NOTES HISTORIQUES SUR LA VENDÉE

—

UNE ERREUR A PROPOS DE SOUCHU*

—

Dès le début de l'insurrection à Machecoul, on rencontre Souchu parmi ceux dont les révoltés reconnaissent l'autorité. Le nom de cet homme est devenu célèbre, et, depuis qu'on écrit sur la Vendée, les historiens se transmettent ce nom l'un à l'autre, en le chargeant de leur exécration. Aucun d'eux, pourtant, n'a encore pris la peine de nous dire avec exactitude le lieu de sa naissance et la position qu'il occupait quand la guerre éclata.

Ouvrons l'*Histoire de la Révolution,* de M. Michelet; nous lirons dans l'un des volumes : « Un receveur de gabelles, Souchu[1], » et, dans le volume suivant : « Souchu n'était pas juge, mais serviteur de la famille Charette[2]. » Et, tandis que plusieurs historiens adoptent la première assertion de M. Michelet[3], M. Louis Blanc, exact en cela, nous apprend que Souchu avait été procureur fiscal de M. Charette de Briord; puis il ajoute : « Ce n'était pas, comme on l'a tant

* Voir la note de la Rédaction, t. XXI, p. 417.

[1] T. V, p. 419.

[2] T. VI, p. 78.

[3] Berthre de Bourniseaux, t. I, p. 349: « Un ancien gabeleur; » — M. Bonnemère, *La Vendée en* 1793, p. 122 : « Souchu, auquel la Révolution avait enlevé une place dans les gabelles. »

dit, un étranger amené là dans un fatal moment par un hasard fatal ; *quand l'insurrection éclata, il vivait depuis longtemps au service de Charette de Briord*, oncle du trop fameux Athanase de Charette.[1] » Pour M. Crétineau-Joly, Souchu est un partisan[2]; il « s'est trouvé à Paris dans les journées du 20 juin, du 10 août, et du 2 septembre 1792; il a vu crouler la royauté, égorger ses défenseurs[3], » et il a résolu d'employer contre la Révolution les moyens que celle-ci a mis en œuvre pour abattre la monarchie.

La vérité est que René-François Souchu naquit à Saint-André-de-Châteaurenaud, non loin de Tours, et qu'en 1787, il avait cessé d'occuper des fonctions dépendant de M. Charette de Briord. Le lieu de sa naissance est indiqué en marge du jugement de la commission militaire qui le condamna à mort le 25 avril 1793, et le détail de ses diverses fonctions se trouve consigné dans les registres du tribunal de Machecoul.

Un décret du 29 janvier 1791, supprimant la vénalité et l'hérédité des offices ministériels pour le contentieux, et statuant sur l'établissement des avoués, portait (article 5) que « les procureurs fiscaux des ci-devant justices seigneuriales, ressortissant nûment aux cours supérieures, et les procureurs en titre d'office, ou en vertu de provisions ayant exercé près lesdites justices, seront admis à remplir les fonctions d'avoués près des nouveaux tribunaux.[4] » Désirant profiter des avantages de ce décret, René-François Souchu se présenta avec plusieurs autres hommes de loi de Machecoul et environs, le 10 mars 1791, à la barre du tribunal du district de cette ville, pour y prêter, en qualité d'avoué, le serment exigé. Lecture fut donnée des mandements qui lui avaient été accordés pour être procureur en diverses juridictions, dont les appels relevaient directement au ci-devant Parlement de Bretagne. Ces mandements sont : 1° celui qui lui fut accordé, le 1er octobre 1783, par le sieur Joseph Charette de Briord; 2° un autre, portant la date du 29 mars 1787,

[1] *Histoire de la Révolution*, t. VIII, p. 193 et 194.
[2] *La Vendée militaire*, t. I, p. 50, 3e édit.
[3] *Ibid.*, p. 106.
[4] Duvergier, *Collection de lois*, t. II, p. 184.

par le sieur Jean-Daniel Guillon; 3° un troisième, du 3 avril 1788, par M. de Juigné[1]. Souchu, qui est désigné, dans le jugement qui le condamna, comme habitant Machecoul depuis deux ans, y remplit, durant cette période, sans interruption notable, ses fonctions d'avoué, ainsi qu'il est facile de le constater, en feuilletant le registre des enrôlements du tribunal de cette ville.

Tout en faisant son métier d'avoué, Souchu, dont la signature est facile à reconnaître, occupait dans l'administration du directoire du district les fonctions de chef de bureau; il signait, en cette qualité, des pièces et des registres, dès le 2 mars 1791, jusqu'aux premiers mois de 1792, et peut-être plus tard[2]. Ces fonctions de Souchu au district sont, en outre, rappelées dans l'interrogatoire de sa veuve, lorsqu'elle comparut à Nantes devant la commission militaire, présidée par Bignon, le 13 floréal an II — 2 mai 1794[3].

L'insinuation de MM. Louis Blanc et Michelet, tendant à présenter Souchu comme un homme à la solde de la famille Charette, n'a donc aucun fondement. Souchu, ancien procureur de justice seigneuriale, devint avoué, comme beaucoup d'autres hommes de loi, dont la plupart embrassèrent la cause de la Révolution, et il n'avait pas plus de raisons qu'un autre de haïr le nouvel ordre de choses. Certains écrivains royalistes, embarrassés du grand bruit que les républicains ont fait des crimes de ce chef, l'ont représenté comme un traître. Cette accusation est dénuée de toute espèce de preuves; il faut savoir être vrai et juste pour tout le monde : Souchu ne fut point un traître, mais sa mémoire a été justement flétrie parce qu'il a joué le rôle de bourreau dans un parti qui s'honore de n'avoir, le plus souvent, fourni que des victimes. Qu'on ne s'y méprenne

[1] Ier registre d'audience du tribunal du district de Machecoul, f° 30, v°. (*Archives du Greffe.*)

[2] Souchu, chef de bureau, 2 mars 1791. — Requête de Souchu, demandant une somme de 500 livres pour 56 mois de traitement, 23 juin 1791. (Tableau résumé des opérations du district.) — Registre des dépenses du district de Machecoul (*passim.*) (*Arch. de la Préfect. Fonds de Machecoul.*)

[3] Dossier de la veuve Souchu. Son interrogatoire par l'accusateur David-Vaugeois, écrit de la main de celui-ci. La veuve Souchu fut condamnée à être détenue comme suspecte. — Registre de la commission Bignon, f° 224. (*Archives du Greffe.*)

point cependant : le grand renom de cruauté qui a immortalisé Souchu est un hommage rendu à la cause vendéenne. Si, magistrat servile aux ordres d'un représentant en mission, il eût prononcé des condamnations capitales dix fois plus nombreuses que celles de Machecoul, Souchu serait aussi inconnu dans l'histoire que les Félix, les Fauvety, les Parein, les Gonchon, les Bignon, et tant d'autres juges de la Terreur, dont M. Berriat-Saint-Prix a récemment exhumé les noms de la poudre des archives [1].

ALFRED LALLIÉ.

[1] Voir les travaux de M. Berriat-Saint-Prix, conseiller à la Cour impériale de Paris, sur *la Justice révolutionnaire à Paris et dans les départements. (Cabinet historique*, t. IX à XIV.)

LA FONTAINE DE BARANTON

—

IV*

Examinons maintenant ses propriétés.

Elle ne tarit jamais, même dans les plus grandes sécheresses. Lorsque partout l'eau est épuisée, elle demeure la constante ressource du village de Folle-Pensée, qui y vient chercher sa provision d'eau. L'on commence à douter, il est vrai, que l'eau de la fontaine, répandue sur le perron, ait, comme au temps des seigneurs de Gaël-Montfort, le don de forcer le ciel à se résoudre en pluie bienfaisante; mais, par une croyance plus épurée, on s'y rend en procession pour faire des prières et obtenir du Maître de toutes choses un temps propice aux biens de la terre; et cela n'est point déraisonnable.

> Des hauteurs d'Héléan, des vallons de Gaël,
> Voyez vers Baranton, à travers les bruyères,
> Avec les croix d'argent s'avancer les bannières,
> Tous y tremper leurs mains, et les processions
> Entonner à l'entour l'air des Rogations! [1]

Le prêtre officiant avait coutume autrefois de plonger le pied de la croix dans l'eau de la fontaine, et d'en asperger le perron, consacrant et perpétuant ainsi, devant la foule, le souvenir des vieilles traditions locales. Il paraît, que depuis environ trente-cinq ans, l'on n'a pas fait de nouvelles processions.

Parmi les paysans, l'eau passe pour guérir la râche des enfants;

* Voir la livraison d'Avril, pp. 276-287.

[1] Brizeux, *les Bretons*, ch. XIV.

on les y apporte et on les y baigne; ou bien on leur met une chemise mouillée dans la fontaine. Elle est bonne aussi contre la gale, mais ne saurait pourtant rivaliser avec le « bain de Sainct-Méen, qui pour certain guérit de la galle, et ce, à raison de l'alun qui y abonde, » ainsi que l'affirme le médecin Le Baillif[1].

Cette croyance à l'efficacité curative de l'eau de Baranton viendrait, dit-on, des druides qui savaient en tirer parti pour le traitement des maladies chroniques en général, et principalement de celles de la peau.

Autrefois, les habitants de Concoret avaient pour la fontaine un culte superstitieux. Non contents de s'appliquer l'eau en topique, ou d'en boire pour se guérir de leurs maladies, ils l'invoquaient dans des prières comme une divinité, à la façon des Gaulois, et délaissaient les Saints de leur église. C'est par cette préférence, peu raisonnable assurément, que s'explique, d'après le chanoine Mahé, l'origine de ce dicton qui subsiste encore : « Les saints de Concoret ne datent de rien. »

Quelques-uns veulent que cette superstition remonte à Éon de l'Étoile. On sait qu'il vouait un culte aux pierres et aux fontaines, et M. de Roujoux va même jusqu'à prétendre que son idée était de rétablir la religion druidique. Cette opinion, qui prend au sérieux les égarements d'esprit d'un pauvre moine et qui leur attribue une importance et un but qu'ils ne pouvaient avoir, nous paraît tout à fait inadmissible. Nous pensons que l'on peut, avec beaucoup plus de raison, reporter l'origine de ces superstitions jusqu'aux druides eux-mêmes. Cette croyance aux vertus de l'eau de Baranton et d'autres fontaines était, à cause de son antiquité, si bien enracinée dans les esprits, qu'elle a persisté pendant des siècles, malgré les avis des conciles. De là ces tentatives pour sanctifier la fontaine, et donner aux dévotions des croyants une autre direction et un but plus noble. De là surtout le petit sanctuaire, la statue et le nom de saint Baranton. Quant à la fontaine druidique de Gaël, dont les eaux étaient réputées surtout contre la rage, on agit contre elle d'une façon plus violente; car on la combla, paraît-il, et l'on

[1] Le Baillif, *Demosterion*, p. 185.

ignore même, aujourd'hui, son véritable emplacement. Mais ce remède trop brusque n'eut pas le résultat désiré. On a persisté à croire à la vertu de l'eau de Gaël, et une autre source en a hérité [1].

Sous le rapport de la potabilité et de son aptitude aux usages domestiques, l'eau de Baranton jouit d'une réputation très-justement méritée; car l'on rencontrera quelquefois des eaux aussi bonnes, à la vérité, mais rarement de meilleures.

On trouve dans la fontaine différents végétaux aquatiques. Les *potamogeton* y abondent au printemps. Quelques *conferves* s'attachent aux parois et aux pierres du fond, et vivent submergées en donnant asile entre leurs filaments à un monde de *clostéries*, de *navicules* et autres êtres microscopiques. Vers le milieu de l'automne, j'y ai récolté un beau pied de *batrachospermum*, dont l'espèce serait peu commune; peut-être est-ce le *keratophytum*. La surface de l'eau est habituellement recouverte d'une couche boursoufflée d'herbages floconneux, dont l'aspect brunâtre est peu attrayant. Ce sont des *bacillariées* filamenteuses, appartenant au genre *fragillaria*, et remarquables par la dimension des frustules rectangulaires dont elles se composent, et qui atteignent presque un dixième de millimètre en longueur; leur largeur n'est guère que le tiers.

Ce tapis épais, qu'il suffit d'écarter pour trouver au-dessous une eau très-belle, contribue beaucoup à entretenir cette fraîcheur, qui fait l'un des mérites de l'eau de Baranton, et que l'on appréciera d'autant mieux si l'on a parcouru, par grand soleil, cette lande dénudée de Concoret, ou les rudes chemins de la forêt. Cette fraîcheur est notée depuis longtemps : Chrestien ne dit-il pas : « *S'est plus froide que marbre* »? — La température de l'eau, mesurée aux mois d'avril, de septembre et de novembre, a toujours été de 9 ½ à 11 degrés, tandis que celle de l'air a varié de 7 à 23 degrés. Sa température peut donc être considérée comme constante : c'est celle des eaux dites fraîches.

La densité de l'eau varie d'un point à un autre de la fontaine, et,

[1] Sur le culte que les Celtes rendaient aux fontaines et sur les moyens par lesquels la religion chrétienne essaya de faire cesser cette idolâtrie, consulter, entre autres, le livre déjà cité du chanoine Mahé, p. 331.

sans qu'il soit nécessaire d'attendre bien longtemps, on voit qu'elle change même dans le même point. J'ai lieu de croire que ces oscillations dépendent moins de différences dans la température, que de la plus ou moins grande quantité de gaz tenue en dissolution. Je me suis servi, pour le constater, d'un densimètre et d'un thermomètre très-sensibles que je plongeais l'un à côté de l'autre, en divers points de la fontaine. Le thermomètre ne variait pas sensiblement, tandis que le densimètre s'enfonçait plus ou moins.

De cette façon, j'ai observé dans la densité un écart de 0,00121. En somme, elle diffère peu de 1,0001.

L'eau rougit fortement le tournesol, ce qui tient à la présence du gaz acide carbonique dissous.

Si l'on abandonne à lui-même un verre rempli d'eau, on ne tarde pas à voir les parois se couvrir d'un nombre infini de petites bulles gazeuses. C'est de l'acide carbonique qui s'échappe spontanément.

Son degré hydrotimétrique est compris entre 15 et 16 degrés. Cependant, à certain voyage (au mois de septembre) je ne l'ai trouvé que de 9 degrés, ce qui prouve que la composition de l'eau est sujette à variation ; mais comme il tombe toujours à 1 $^1/_2$ après que l'eau a été bouillie, il est évident que la différence de composition ne porte que sur la proportion d'acide carbonique dissous. La différence entre ces deux chiffres extrêmes : 1 $^1/_2$ et 16 degrés, c'est-à-dire environ 14 degrés, exprime par conséquent la richesse de l'eau en acide carbonique, laquelle serait égale à près de 70 centimètres cubes par litre, quantité énorme pour une eau douce ne contenant que des traces de matières terreuses ; mais à l'égard de l'acide carbonique, la manière dont on a proposé d'interpréter les résultats fournis par la méthode hydrotimétrique, pourrait bien n'être pas tout à fait exacte ; et des essais plus directs m'ont donné la preuve que, pour l'eau de Baranton, il est impossible d'admettre un pareil chiffre de 70 centimètres cubes par litre : il est bien moitié trop fort.

L'eau est tout à fait limpide et incolore, et, après six cents ans, le moine de Saint-Germain-des-Prés pourrait répéter aujourd'hui :

> En plus clère ewe crestiens
> Ne reçut unques jur baptesme.

Ajoutons enfin qu'elle est sans odeur, et que la saveur en est agréable.

Ces essais ont été faits au lieu même, à différentes époques. Muni d'une assez forte provision d'eau que j'avais rapportée, j'ai pu les continuer et achever l'analyse.

L'eau de Baranton ne contient qu'une quantité extrêmement faible de matière organique en dissolution; aussi le sous-sulfate d'alumine s'y précipite-t-il sans coloration appréciable, et lorsqu'on en évapore même plusieurs litres, elle ne mousse ni ne jaunit, et le résidu, peu abondant, est à peine grisâtre, mais il noircit quand on le chauffe un peu fort.

On n'y trouve que des traces à peine sensibles de chaux et de sulfates, et un peu plus de chlorures. La teinture de campêche n'y dénote point la présence de bicarbonates alcalins ou terreux. Elle ne se trouble point par l'ébullition; elle ne se trouble point non plus par l'eau de chaux.

La silice, relativement aux autres principes minéraux, est en proportion assez forte, ce qui constitue une condition favorable au développement des bacillariées, dont le test est formé de silice. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer probablement l'abondance de ces êtres dans l'eau de Baranton.

Evaporée à sec, elle laisse un résidu peu considérable, lequel ne contient pas de carbonates.

Voici, du reste, les résultats fournis par l'analyse et calculés pour un litre. Mais certains des principes indiqués ci-dessous ont été dosés sur une quantité d'eau dix et vingt fois plus grande.

Les nombres de la colonne N° 1 se rapportent à une analyse faite sur de l'eau puisée en avril, et le N° 2, en novembre.

	N° 1.	N° 2.
Résidu séché à 100 degrés	0, 0520	0, 0470
Le même chauffé assez fort pour carboniser la matière organique	0, 0500	0, 0390
Silice	0, 0065	0, 0060
Chaux	0, 0025	0, 0040
Magnésie	0, 0026	0, 0015
Acide sulfurique	0, 0064	0, 0050
Chlore	0, 0153	0, 0164

	N° 1.	N° 2.
Alcalis pesés à l'état de sulfates.....	0, 0247	0, 0290
Acide sulfurique combiné aux alcalis.	0, 0138	0, 0155
Alcalis (par différence).....	0, 0109	0, 0135

Les alcalis sont presque exclusivement de la soude; il n'y a que des traces de potasse.

L'analyse des gaz dissous dans l'eau offrait beaucoup d'intérêt. J'aurais bien désiré l'exécuter sur le lieu même : elle eût été plus rigoureuse ; mais j'ai dû y renoncer, à cause des appareils nombreux que cette opération exige, et me contenter d'agir avec l'eau que j'avais rapportée. Dans le but d'empêcher la déperdition de l'acide carbonique pendant le voyage, il m'est arrivé plusieurs fois de remplir des ballons à la fontaine, et d'y ajouter un petit excès de soude caustique. Cette précaution était assez utile : car des essais faits comparativement m'ont donné la preuve que la proportion d'acide carbonique était notablement plus forte quand j'avais ajouté de la soude ; ce que l'on pourrait prévoir. Mais, dans ce cas, il fallait, bien entendu, déduire la quantité d'acide carbonique que la soude avait apportée.

Les gaz ont été extraits par ébullition, environ vingt heures après puisage. L'eau était acidulée par de l'acide sulfurique, mais en quantité suffisante.

Le tableau suivant indique en centimètres cubes la quantité de gaz calculée pour un litre d'eau, la pression de 760 millimètres, et la température de 15°.

	12 Octob.	5 Nov.	31 Mars. avec soude	31 Mars.	5 Avril. avec soude	5 Avril.	Moyenne avec soude	Composit^n en 100es.
Acide carbon.	24.1	23.4	32.0	26.7	33.0	24.7	35.5	61.5
Oxygène....	3.7	5.4	4.2	4.5	4.2	4.1	4.2	7.7
Azote.....	15.5	17.7	17.4	18.2	16.0	17.4	16.7	30.8
Volume total.	43.3	46.5	53.6	49.4	55.2	46.2	54.4	100.0

En se basant, comme plus exactes, sur celles des analyses qui ont été faites avec de l'eau additionnée de soude à la fontaine même, on voit que la moyenne du gaz dissous est de 54^cc 4 par litre, et que l'acide carbonique ne dépasse guère 33^cc 0. Si l'on adoptait au con-

traire le chiffre de 65 à 70 auquel conduit l'essai hydrotimétrique, on commettrait certainement une erreur. La méthode me semble donc peu sûre dans les cas analogues à celui-ci ; et il est prudent de ne pas adopter sans contrôle l'interprétation trop absolue que l'on a faite des résultats qu'elle fournit.

L'observation a démontré que les eaux réputées bonnes contiennent par litre de 28 à 30 cent. cub. de gaz. On voit que celle-ci en possède presque moitié en plus. C'est donc une eau très-aérée ; comme telle, elle doit posséder au plus haut degré les qualités des eaux dites légères, et les estomacs délicats ou fatigués devraient se trouver très-bien de son usage ; et même, vu la proportion assez considérable d'acide carbonique libre, on pourrait la considérer comme une eau gazeuse, mais à un très-faible degré. En résumé, cette eau est remarquable par la petite quantité de principes fixes minéraux et organiques qu'elle renferme ; et elle se distingue des eaux douces ordinaires par sa richesse en acide carbonique dissous.

Il se pourrait qu'autrefois la proportion d'acide carbonique y fût encore plus grande, et que les propriétés de l'eau, par suite, eussent été plus marquées. Telle est l'opinion de quelques personnes. Cela donnerait peut-être raison de son emploi et de son efficacité dans le traitement de certaines maladies, ainsi que j'en ai déjà parlé.

Si nous considérons isolément le mélange d'oxygène et d'azote, nous trouvons que la proportion d'oxygène ne s'élève en moyenne, comme dans l'air, à peu près qu'à 20 °/o. C'est peu, car dans l'eau de bonne qualité, elle atteint d'ordinaire plus de 30 °/o. On pourrait donc objecter que, sous ce rapport, l'eau de Baranton laisse à désirer. Je me bornerai à répondre que ce serait accorder à la présence de l'oxygène une importance exagérée. Par lui-même il n'apporte aucune vertu à l'eau ; ce qui rend celle-ci légère et digestive, c'est le gaz carbonique. La présence de l'oxygène ne constitue pas une qualité, mais un indice que la matière organique est en minime proportion ou qu'elle n'est pas encore travaillée par la putréfaction ; et quand, par un moyen quelconque, l'on est parvenu à se convaincre que, par sa nature ou sa proportion, la matière organique d'une eau ne saurait être nuisible, il est inutile

de se préoccuper de l'oxygène. Ailleurs, je me propose de revenir plus amplement sur cette question.

Notre fontaine présente une particularité digne de fixer quelques instants notre attention, parce qu'elle est probablement l'origine des prétendus prodiges; M. de la Villemarqué a lui-même émis cette idée. Il s'agit d'un dégagement spontané et intermittent de bulles gazeuses. Le phénomène est peu apparent et peu bruyant, et bien des personnes ont dû passer à Baranton sans le remarquer. Cependant, il est fort connu dans le pays. Voici donc ce que l'on peut observer à Baranton : les bulles ne se dégagent ni continuellement ni à intervalles réguliers. A certains moments, un grand nombre viennent en tous points éclater en pétillant à la surface, puis il faut attendre deux, cinq minutes, une demi-heure et plus, pour qu'il en parte de nouvelles. Leur nombre, comme leur volume, est fort variable. Quelquefois petites et isolées, elles sont le plus souvent assez nombreuses et même assez grosses pour remplir la moitié d'un verre et produire çà et là un véritable bouillonnement. Elles semblent partir indifféremment de toute l'étendue du fond, et narguer la patience et la prévision de ceux qui cherchent à les emprisonner. Cependant certaines parties en laissent dégager davantage. Tel est surtout l'angle à votre gauche, lorsque, regardant le bas de la vallée, vous avez la fontaine devant vous. Dans cet angle existe, entre les pierres, un trou où l'on peut enfoncer un bâton assez profondément, et par lequel on voit le gaz arriver. Il s'en dégage encore beaucoup le long du bord gauche et vers l'origine du ruisseau. Vient-on, avec une canne, à *ragaler* le fond, les bulles emprisonnées dans les anfractuosités des pierres et les canalicules que laissent entre eux les graviers, se dégagent plus abondamment, et tout s'arrête pour quelque temps. La surface de l'eau est-elle recouverte de son tapis herbacé, celui-ci, comme une membrane imperméable, forme cloche et retient entre ses innombrables filaments les bulles parties du fond, jusqu'à ce qu'elles soient assez fortes pour se trouver ou se faire une fissure. Voilà ce qui donne à cette couche herbacée une surface inégale et boursouflée. On conçoit donc aisément qu'une petite pierre, un objet pesant quelconque, une épingle même, que l'on jette dans la fon-

taine, en perçant la couche surnageante, ou bien en tombant au fond, excite dans un point ou dans l'autre le dégagement du gaz.

Dans cette contrée déserte, silencieuse et inanimée, où rien ne répond à votre voix, la fontaine seule réagit et parle, lorsque vous lui avez signifié votre présence et qu'elle vous sait près d'elle. Les bulles cristallines arrivent nombreuses et produisent à la surface une crépitation d'heureux angure, qui retentit sonore contre les parois de l'antre. L'onde s'élargit en cercle; c'est comme le rire qui s'épanouit tranquillement sur un visage placide et serein et vous réjouit vous-même; c'est le rire de la fontaine, c'est le rire de la Fée. Aussi, a-t-on coutume de l'exciter; on y jette des épingles en disant : Ris, ris, fontaine de Baranton. Les enfants d'alentour forment sa compagnie la moins rare, et plus d'un devenu grand se rappelle, non sans plaisir, les longues heures qu'il a passées à rêver devant la fontaine et à converser avec elle.

Cet usage de jeter des épingles dans les fontaines n'existe pas qu'à Baranton. Ainsi, dans les Côtes-du-Nord, on voit à Morieux la fontaine Sainte-Eugénie, pèlerinage fréquenté. Là aussi l'on jette des épingles dans l'eau. Mais je ne sais si la fontaine rit [1]. Dans le Morbihan, cet usage se retrouve encore en quelques lieux, et les jeunes filles surtout viennent consulter avec des épingles l'oracle de la fontaine [2].

(La fin à la prochaine livraison.)

[1] Habasque, *Notices histor. sur le littoral des Côtes-du-Nord*, t. III, p. 7, et Ogée, art. Morieux.

[2] Fouquet, *Légendes du Morbihan*, Vannes, 1859.

POÉSIE

—

Nos lecteurs aimeront à trouver ici la fable de notre compatriote, M. l'abbé Lamontagne, curé de Sainte-Foy (Vendée), à laquelle l'Académie des Jeux-Floraux vient de décerner un œillet d'argent, et que son secrétaire perpétuel a appréciée en ces termes : — « *Le Loup renvoyé absous* est un tableau fidèle et mordant de nos cours d'assises. Certains avocats et beaucoup de jurys s'y reconnaîtront sans peine; car, plaider l'inévitable fatalité du crime et vilipender la victime par dessus le marché, sont des procédés devant lesquels ne recule pas toujours la liberté de la défense, et des arguments qui démoralisent souvent nos jurys débonnaires. — La scène est, du reste, rendue avec naturel, les rôles distribués avec esprit, et le dénoûment bien amené. »

Nous attendons M. l'abbé Lamontagne au printemps prochain : il est bien capable d'y cueillir de nouvelles fleurs, justes *prix* d'ingénieuses inspirations, que nous nous hâterons encore de répandre.

EMILE GRIMAUD.

—

LE LOUP RENVOYÉ ABSOUS

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.
LA FONTAINE.

Un Loup, pour contenter son appétit glouton,
Avait assassiné, certain jour, un mouton
Qui seul, au coin d'un bois, paissait sans défiance.
— C'était dans l'âge d'or, je pense ;
Temps heureux, où le tigre et la brebis, dit-on,
Vivaient en bonne intelligence. —
Le meurtrier était sous le coup de la loi ;
Car des témoins dignes de foi
L'avaient vu dévorer la chair de sa victime.
En vain, pour effacer la trace de son crime,

Il avait au prochain ruisseau
Lavé sa patte et son museau
Et s'était rendu jusqu'à l'eau
Par un sentier à pic suspendu sur l'abîme.
Du pied du roc jusqu'à sa cime,
Le sang avait marqué l'empreinte de ses pas.
Il ne pouvait non plus s'abriter dans le cas
D'une défense légitime;
C'eût été par trop fort. Le loup n'y pensa pas.
— Bien des hommes n'ont point une pudeur pareille. —
Ajoutons que, pour preuve à porter aux débats,
Restait du mort la queue et le bout d'une oreille.
Afin que le procès devînt plus solennel,
On nomma tout exprès un jury criminel.
La foule au tribunal se pressait palpitante,
Et, mourant d'une longue attente,
L'accusé sur son banc était pâle d'effroi.
Les témoins entendus, et l'avocat du roi,
— Sire Lion régnait; au moins je le suppose —
Ayant longtemps péroré sur la cause
Et conclu fortement en faveur de la loi,
Maître Renard eut la parole :
C'était le défenseur. Comprenant bien son rôle,
Il n'eut garde, orateur prudent,
De nier un fait évident;
Mais il prit un détour, et, d'un ton pathétique,
Comme eût fait défunt Gall, sans broncher, entamant
Une thèse phrénologique,
Il prouva par maint argument
Que le Loup — on pouvait s'en convaincre aisément —
Du meurtre ayant la bosse prononcée,
Avait dû nécessairement
Egorger le mouton; qu'en ce fatal moment,
Sa volonté fut tout à fait forcée,
Et qu'il n'eut pas, en vérité,
Même une ombre de liberté.

— « A ce défaut de libre arbitre
Je n'ai pas encore ajouté,
Messieurs, que le défunt, véritable bélître,
Animal arrogant, querelleur, entêté,
Pétri de sotte vanité,
— Que la terre lui soit légère ! —
En poussant l'accusé jusques à la colère,
Aura donné l'essor à son penchant fatal ;
Une fois entraîné sur la pente du mal,
Qui pourrait s'arrêter ? Le plus doux animal
Malgré lui devient sanguinaire.
Mon client fut toujours un loup fort débonnaire,
Et je puis vous prouver par vingt certificats
Que ses voisins, messieurs, en faisaient fort grand cas.
D'ailleurs, ce qui milite en faveur de ma cause,
— J'insiste à dessein sur la chose —
D'après tous les témoins, que j'estime beaucoup,
Mon client au mouton n'a porté qu'un seul coup.
Et l'a-t-il dévoré ? Non, voyez ce qui reste !
Fallait-il le laisser pour répandre la peste ?
L'accusé n'a pas peur, il mourra sans remord,
Car il est innocent. Le condamner à mort,
C'est appeler sur vous la vengeance céleste ! »

Après ce plaidoyer, diversement goûté,
Par le président consulté,
Le jury se mit en séance.
Tout pesé mûrement, en âme et conscience,
Et les débats et la défense,
L'assassin était acquitté ;
Et cela, devinez !.... à l'unanimité !....

A dater de cette sentence,
Les loups, sûrs de l'impunité,
Aux dépens des moutons partout firent bombance.

L'ABBÉ LAMONTAGNE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LETTRES D'UN PASSANT, deuxième édition, par M. Arthur de Boissieu. -- Paris, Maillet, rue Tronchet, 15. Un vol. in-12.

Chaque samedi, la *Gazette de France* sert à ses heureux lecteurs — et cela, sans interruption depuis trois ou quatre ans — un régal que nous estimons des plus délicats. Nous l'appellerions volontiers le couronnement de l'édifice... de la semaine. Après les plats de digestion difficile : ragoûts ou rôtis de la politique, *canards* — et quel journal, hélas ! n'en couve sous ses ailes ! — canards de toutes couleurs et de toutes provenances, c'est le pur et fin moka, servi dans une tasse de porcelaine de vieux sèvres, que le gourmet déguste à petits coups, et savoure avec le recueillement que commande la suave liqueur.

Telle est, du moins, l'impression que produisent sur nous ces charmantes, amusantes, piquantes *Lettres d'un Passant.*

L'auteur a été fortement sollicité de réunir en livres ces pages, où viennent tour à tour se refléter les hommes et les choses, — qui n'y apparaissent pas, je vous prie de le croire, toujours très-beaux ni très-belles. M. de Boissieu a consenti de bonne grâce à essayer d'un premier volume ; et, comme les exemplaires de ces *Lettres d'un Passant.... passent,* des rayons du libraire aux mains des acheteurs, avec la même facilité que d'autres lettres à la poste, nous sommes assurés, Dieu merci, de voir toutes ces vives causeries s'envoler, par essaims, du rez-de-chaussée de la *Gazette*, pour le plus grand plaisir des lecteurs, le plus grand bien de la vérité, et le plus grand renom de l'homme d'esprit et de cœur qui les signe.

LOUIS DE KERJEAN.

COURS ÉLÉMENTAIRE DE LITTÉRATURE, A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION, par Mlle Amélie Hubans. — Un vol. in-12. — Paris, Jules Delalain, rue des Écoles; Nantes, chez les principaux libraires. — Prix : 3 fr.

Le meilleur moyen, pensons-nous, de recommander cette publication, c'est d'en reproduire la préface, où se trouve expliqué le but que l'auteur s'est proposé d'atteindre.

« Ce cours, dit Mlle Hubans, se divise en trois parties : PRINCIPES GÉNÉRAUX, POÉSIE, PROSE.

» La *première partie* renferme les préceptes de la rhétorique et de la versification pouvant s'appliquer à toute espèce de composition.

» La *seconde*, les règles et l'histoire de chaque genre de poésie.

» La *troisième*, les principes des différents genres en prose et l'histoire des prosateurs célèbres.

» Pour éviter l'inconvénient qu'aurait peut-être la méthode que j'ai suivie, de grouper les auteurs d'après le genre de leurs œuvres, plutôt que considérés au milieu des littérateurs contemporains, j'ai placé, à la fin de l'ouvrage, les tableaux des poètes, des prosateurs, des savants de chaque siècle.

» En présentant, en abrégé, tant de matières qui pourraient fournir de longs développements, d'intéressantes critiques, de judicieuses analyses, je ne prétends remplacer aucun de nos excellents cours de littérature, je désire seulement faciliter les études littéraires, et offrir, aux jeunes gens qui ne peuvent consacrer à l'étude des lettres que peu de temps, le vaste et magnifique ensemble de ce que l'esprit humain a produit dans tous les genres, suivant le degré de civilisation et le caractère particulier des peuples, intimement persuadée que ce résumé laissera dans l'esprit et dans l'imagination un plus puissant, plus profond et plus salutaire souvenir que l'étude isolée de quelques grandes époques ou de quelques écrivains célèbres. Ceux qui, au contraire, doivent approfondir ces importantes questions, trouveront dans cet ouvrage, que je me suis efforcée de rendre simple et clair, un traité préparatoire

aux savantes leçons des La Harpe, des Villemain, des Patin, des Magnin, des Gérusez, etc.

» Quoi qu'il en soit et quoi qu'il advienne, il est certain que, pour mener à bonne fin le modeste travail choisi de préférence à tant d'autres, plus séduisants pour l'imagination, il m'a fallu l'espoir d'inspirer le goût des lettres et des études sérieuses, d'où découle nécessairement l'amour du beau, du bien, du vrai, qui élève l'âme et nous rend meilleurs. »

—

HISTOIRE DE LA TERREUR, d'après des documents inédits (tome VI), par M. Mortimer-Ternaux, de l'Institut. — Michel Lévy, 1 vol. Paris, in-8°.

Voilà déjà plusieurs mois que l'éditeur de M. Ternaux a mis en vente le VIe volume de l'*Histoire de la Terreur*, et j'éprouverais quelque embarras à venir aujourd'hui signaler son apparition, s'il s'agissait d'une de ces œuvres de circonstance, qui ne survivent point au temps qui les a vues naître. Fort heureusement on est en droit, ce me semble, sans impertinence, de ranger M. Ternaux dans la catégorie des auteurs qui peuvent attendre. Les lecteurs de la *Revue* savent à quoi s'en tenir à son sujet, et ils n'ignorent point que l'*Histoire de la Terreur* est une publication de haute valeur, où il fait revivre, en traits désormais ineffaçables, les principales scènes de l'époque sinistre, si justement nommée *la Terreur*.

A cet ouvrage aboutissent les résultats de l'immense enquête à laquelle l'auteur s'est livré sur les hommes et sur les choses de la période la plus tourmentée de notre histoire : entreprise difficile, et qui ne demande pas moins d'ardeur que de patience, car ce n'est plus dans le cabinet de quelques rois et de quelques ministres que l'écrivain peut à point nommé puiser ses renseignements; c'est dans toute la France, à tous les degrés de l'échelle sociale qu'il faut interroger les témoins, et les plus obscurs sont souvent les meilleurs. Le drame ne dure que deux ans, mais jamais action ne fut aussi compliquée, et en réalité plus vaste. Quelques

mois, quelques jours de ce temps-là, c'est souvent plus qu'une vie d'homme, tant est rapide la précipitation des événements. Des partis parfois difficiles à bien déterminer divisent les révolutionnaires les plus exaltés; d'autres partis sont au contraire nettement tranchés, et il en résulte des accusations et des récriminations sans fin. Dans les journaux, les brochures, les discours, les livres contemporains, chacun attaque et se défend; tout le monde plaide, personne ne songe à être juste ou impartial. Les chefs eux-mêmes ont rarement de l'unité dans leur conduite; il en est qui reculent à la vue du sang : la peur en pousse d'autres à se jeter dans le crime.

Il y a aussi le jeu des agents subalternes, dont l'influence a une étonnante portée, et qu'il faut suivre dans leurs menées souterraines. La république est en guerre; on combat ou l'on négocie dans diverses parties de l'Europe; les députés en mission prêchent et pratiquent un nouveau droit des gens. Pour être juste envers tous, il est nécessaire de distinguer les ambitieux, qui ont l'orgueil du pouvoir, de ceux qui ne cherchent dans les discordes qu'un moyen de s'enrichir. Il faut enfin toujours et partout peser les responsabilités qui selon les temps se sont elles-mêmes exagérées ou effacées. C'est donc en fouillant une effroyable quantité de documents, en les étudiant, en les rapprochant, que l'on parvient à briser l'écorce de la vérité officielle pour arriver à la vérité vraie.

On s'aperçoit bien vite, à lire M. Ternaux, que ce dédale inextricable lui est depuis longtemps familier. Il ne se laisse point imposer par les certitudes banales que ses devanciers se sont transmises, sans les avoir contrôlées, et la critique la plus sévère préside à ses affirmations. De là le nombre étonnamment petit des erreurs qu'il a commises, et le bruit avec lequel ses adversaires, silencieux d'ordinaire, les ont relevées, sans prendre garde que, s'il voulait s'amuser à signaler leurs énormités, il grossirait démesurément ses volumes.

L'érudition de première main, et pourrions-nous dire, à pleines mains, l'intérêt soutenu du récit, la discussion serrée dans les questions controversées, ne sont pourtant pas les seuls mérites de l'*Histoire de la Terreur*. Elle aura, nous l'espérons, une influence salutaire sur l'opinion de ceux qui ne veulent apercevoir que des

mesures politiques excusables dans d'abominables crimes. Puissent aussi les gens qui condamnent la révolution en bloc et sans distinguer le bien du mal qu'elle a fait, apprendre de M. Ternaux comment les hommes de la Terreur ont foulé aux pieds les principes de 89. Les uns et les autres ne peuvent se dispenser de reconnaître que le respect de l'auteur pour ces principes, sa foi dans l'efficacité et la justice des réformes accomplies lui donnent une véritable autorité pour stigmatiser les hommes cupides ou pervers qui, dans notre pays, ont fait à la liberté un si triste renom. On ne saurait donc trop le louer d'avoir courageusement réfuté les sophismes de cette école qui, professant la souveraineté du but, n'a jamais assez d'indulgence pour les moyens et arrive, en définitive, à la justification du despotisme. Il n'importait pas moins de montrer aux honnêtes gens, si disposés à voir les principes s'incarner dans les hommes, que la plupart des héros révolutionnaires n'ont versé le sang que par ambition, par peur ou par cupidité. Déjà, dans cet ordre d'idées bien des voiles avaient été levés; mais jamais un tel faisceau de preuves n'avait été réuni, et nous ne pouvons que souhaiter à l'auteur de parcourir, avec le même bonheur qu'il l'a fait dans les six volumes déjà publiés, toute la carrière qu'il s'est tracée. Son livre sera, dans le sens le plus élevé du mot, de la véritable histoire : une leçon tirée du passé au profit du présent et de l'avenir.

Le sixième volume a pour nous un attrait particulier, parce qu'il retrace les débuts de l'insurrection vendéenne. M. Ternaux assurément n'a aucun enthousiasme pour cette levée de boucliers, qui venait compliquer d'une manière si grave les embarras de la République; mais il expose, avec la plus stricte impartialité, les justes griefs que les insurgés avaient à faire valoir. C'est, dit-il en parlant de la guerre civile, à ce résultat que devaient inévitablement aboutir les témérités de l'assemblée constituante, qui avaient enfanté un schisme entretenu et développé par des décrets de plus en plus rigoureux. La Législative s'entêta dans l'erreur commise par sa devancière. Pour soutenir l'œuvre de la Constituante elle eut recours aux procédés les plus draconiens de l'intolérance.

L'idée royaliste eut, selon lui, peu d'influence sur la détermination des paysans à prendre les armes, et il explique parfaite-

mennt que le sentiment religieux était chez eux bien autrement vivace. « C'est la revendication du droit d'adorer Dieu selon sa foi qui a opéré les plus glorieuses révolutions que l'histoire ait enregistrées dans ses annales. » Il trouve la preuve de ce sentiment exclusif dans plusieurs manifestes que lancèrent les insurgés dans trois groupes insurrectionnels différents qui n'avaient aucun rapport entre eux : Challans, Saint-Étienne-de-Mont-Luc et la Roche-Bernard.

Beaucoup mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, il a montré la place que laissait à l'arbitraire le décret du 24 février 1793 sur la levée des 300,000 hommes, et le choquant abus des exemptions accordées à tous ceux qui occupaient des emplois publics. Le fonctionnement de cette loi qui n'ordonnait pas, comme on l'a si souvent répété, un tirage au sort, mais qui laissait aux municipalités le soin de fournir leur contingent, est aussi exposé d'une manière complète. Ce ne sont là que des détails, mais quand on veut scruter les causes d'un fait aussi considérable, rien n'est indifférent.

Plusieurs documents inédits sur l'explosion de la révolte à Machecoul font pressentir que l'opinion accréditée sur les fameux massacres, sans être complétement fausse, a dû, tout au moins, être fort exagérée. L'un de ces documents est la curieuse lettre du comité de Machecoul aux autorités de Nantes, qui se trouve dans les manuscrits de M. Verger, déposés à la Bibliothèque publique de Nantes. Le volume s'arrête à la fin du mois de mars et ne retrace par conséquent que les premiers jours de l'insurrection.

Cinquante pages environ concernent la Vendée, mais chacun des faits recueillis est caractéristique. Le volume est pour la grande partie consacré à la défection de Dumouriez. Pour cet épisode, non moins curieux qu'important, auquel le caractère de l'homme et les circonstances donnent tout l'attrait d'un roman, l'auteur a eu communication des archives particulières de l'archiduc Albert d'Autriche, et son récit, presque entièrement neuf, emprunte aux correspondances inédites une vie et un intérêt qui se trouvent rarement à un pareil degré sous la plume des meilleurs historiens.

Plusieurs chapitres retracent la formation du comité de sûreté

générale, la coalition européenne, l'invasion de la Hollande, la conjuration du 9 mars, où se trouvent les pages dont la *Revue* a offert la primeur dans son numéro du mois d'octobre dernier.

Si la période de la Terreur est relativement une période historique de courte durée, le tableau comporte tant de détails, que notre seule inquiétude est de voir M. Ternaux amené par la force des choses à lui donner une trop grande étendue. Il serait dommage qu'un pareil livre, composé en vue du public, atteignît des proportions de nature à effrayer ceux-là mêmes qui ont le plus besoin d'être instruits. Les longs ouvrages me font peur, disait La Fontaine, en un temps où l'on savait mieux qu'aujourd'hui se faire des loisirs pour les longues lectures. Quoi qu'il arrive cependant, quels que soient les développements auxquels M. Ternaux se laisse entraîner, les gens studieux trouveront à le lire plaisir et profit, et ne lui reprocheront jamais d'en dire trop. Quant aux autres, pour peu qu'ils soient amis de la vérité, ils ne pourront se dispenser de placer l'*Histoire de la Terreur* dans leurs bibliothèques pour la consulter au besoin.

ALFRED LALLIÉ.

— L'inauguration de la statue de Laënnec, qui devait avoir lieu, à Quimper le 9 de ce mois, a été, nous ne savons pour quelle cause, remise au quinze août prochain.

— L'Académie Française a élu, à la place de M. Ponsard, M. Joseph Autran, et M. Claude Bernard, à celle de M. Flourens. Nous avons, ces jours-ci, vu se produire, dans quelques feuilles, à l'endroit de l'auteur de *la Fille d'Eschyle*, certaines allégations qui tendraient à faire passer M. Autran pour un poète sans aucune espèce de mérite, si ce n'est celui des écus. Nous ne serions, quant à nous, nullement en peine de soutenir la thèse contraire, et d'apporter des *pièces* à l'appui. L. DE K.

CHRONIQUE

—

M. CHARLES DU CHALARD

Nous venons, le cœur navré de tristesse, rendre un dernier et public hommage à notre collaborateur, notre ami, notre frère et notre modèle dans la foi, M. Charles du Chalard, tombé, en accomplissant son devoir, victime du plus lamentable des accidents.

Interprète fidèle de la douleur de tous, la *Semaine religieuse de Nantes* publie, à ce sujet, des pages trop touchantes, et où sont peints trop au vif l'homme et le chrétien, pour ne pas les recueillir ici avec un soin pieux. Notre affliction, du reste, n'eût pas trouvé de pareils accents.

« Nous n'apprendrons rien à la plupart de nos lecteurs en rapportant la catastrophe qui a si profondément ému notre ville, le samedi 9 mai; mais l'homme distingué et vraiment sympathique qu'elle a frappé, était si dévoué à la cause que nous servons, sa mort renferme de tels enseignements et de tels exemples, que nous manquerions à la fois à ce que nous devons à sa mémoire et aux personnes qui nous lisent, si nous omettions d'enregistrer le douloureux événement qui nous l'a enlevé, et les circonstances consolantes qui s'y rattachent.

» M. Charles du Chalard, ingénieur de première classe de la marine impériale, et officier de la Légion d'honneur, présidait, avec trois autres membres d'une commission désignée par le ministre, à l'essai de deux canots à vapeur, construits dans les ateliers de M. Oriolle, pour le compte de l'État. Ces deux embarcations, parties des quais de Nantes vers midi, avaient poussé jusqu'à Indret et opéraient leur retour, lorsque, à la hauteur de Roche-Maurice, la chaudière de celle que montait M. du Chalard, avec un de ses collègues et cinq autres personnes, fit tout à coup explosion par le fond, et défonça le canot qui sombra instantanément. On était tout près de la rive, six des naufragés l'atteignirent à la nage, à trente mètres environ du point de l'accident. Mais en touchant la terre, ils s'aperçurent que M. du Chalard n'était pas parmi eux. Il ne reparut point. Les recherches furent longtemps infructueuses; on ne retrouva le corps que cinq heures plus tard, à l'endroit même où le canot s'était abîmé.

» M. de Broca, capitaine du port, qui s'était aussitôt fait conduire à Roche-Maurice, rapporta le corps de celui qui était son ami, et le remit, vers neuf heures du soir, à sa famille.

» Lundi, à la suite des funérailles, auxquelles assistait une foule considérable et vivement impressionnée, un ami de M. du Chalard nous écrivait la lettre suivante :

« Lundi soir, 11 mai.

» Monsieur le Rédacteur,

» Nous venons de confier à la terre la dépouille mortelle de notre cher et si aimable M. du Chalard. Nous sommes encore tout ému de l'événement soudain et terrible qui l'a enlevé à notre affection. Après de tels coups, on ne peut, d'ordinaire, qu'incliner la tête sous la main de Dieu et pleurer en silence; mais, ici, la douleur est accompagnée de telles consolations, que le cœur ressent le besoin de s'épancher. Permettez-moi, monsieur, de le faire en présence de vos lecteurs; ils ont tous la foi et l'espérance chrétiennes, ils comprendront et partageront le sentiment qui adoucit nos larmes.

» M. du Chalard possédait toutes les qualités qui attirent : une intelligence élevée, une imagination vive et brillante, une élocution toujours simple, mais facile et se prêtant avec une grande souplesse à toutes les nuances de sa pensée. Sa conversation était variée, pleine de charme et à la disposition de tous, car personne n'était plus abordable et n'avait une bienveillance plus générale; c'était une de ces âmes ouvertes et expansives, à l'intimité de laquelle on arrivait vite, mais à laquelle on demeurait fidèle, parce qu'on y trouvait tout ce qui fait aimer.

» Ce sont là, assurément, des dons précieux; mais s'ils n'avaient été accompagnés d'autres dons, d'un ordre plus élevé; si M. du Chalard, qui avait si bien le secret de se faire aimer des hommes, n'avait pas su aussi se faire aimer de Dieu; s'il n'avait pas été du nombre de ceux qui ont compris le sens de la vie; s'il n'avait pas rempli la sienne d'œuvres chrétiennes; s'il n'avait eu soin de tenir son âme prête à l'appel de Dieu, qu'importeraient les qualités brillantes de sa belle et riche nature! Elles lui auraient servi de peu au tribunal où il a comparu; elles ne seraient pour nous que le souvenir amer d'un bien perdu.

» Mais il n'en a point été ainsi : M. du Chalard était chrétien, dans toute l'étendue du mot : chrétien par la foi et par les œuvres. A Nantes comme à Lorient, il avait été l'un des membres les plus actifs et les plus persévérants de toutes les associations charitables. Il apportait à toutes son esprit d'initiative et son inépuisable entrain. Il était bon à tout et prêt à tout. Les devoirs de sa profession étaient nombreux et il n'en négligeait aucun; sa santé était déplorable, mais ses occupations et ses souffrances ne lui servaient jamais d'excuse; il acceptait toutes les tâches et tous les fardeaux; il remplissait les unes et portait les autres gaiement et jusqu'au bout.

» Cette activité charitable ne se serait pas soutenue, si elle ne s'était

constamment alimentée aux sources qui seules la suscitent et peuvent la faire durer. M. du Chalard assistait tous les jours à la messe, se confessait chaque semaine, et communiait souvent. C'était une âme droite, humble, d'une admirable sincérité. Pauvre ami! la veille même du jour où il devait mourir, il avait reçu le sacrement de pénitence et avait paru, cette fois, plus pénétré qu'à l'ordinaire de l'importance de cette grâce, car il était resté ensuite pendant plus de cinq quarts d'heure comme absorbé dans une profonde prière. Le lendemain il avait fait la sainte communion, et le prêtre qui la lui donnait avait remarqué la piété singulière avec laquelle il avait accompli cette grande action. Il avait ensuite visité ses pauvres, puis il était parti.

» C'est dans ces dispositions que la mort l'a trouvé. Peut-on douter qu'au moment où l'affreuse étreinte de l'embarcation submergée l'a retenu au fond du fleuve, il n'ait achevé de purifier son âme par le sacrifice volontaire de sa vie? Le soir, lorsqu'en l'ensevelissant, nous aperçûmes sur sa poitrine le scapulaire du Carmel, cette vue nous apparut comme le gage de sa prédestination, et lorsqu'après avoir déposé sur lui le chapelet qu'il portait toujours, nous nous agenouillâmes autour de sa couche pour réciter le *De profundis* avant de le quitter, nous sentions, en contemplant son visage si calme et si doux, qu'il était bien près des éternelles joies, s'il ne les goûtait pas déjà.

» Votre très-humble et dévoué serviteur, X. »

— Charles-Louis-Eugène du Chalard était né, le 14 novembre 1817, à Rochefort-sur-Mer, où son père, chevalier de Saint-Louis, comme ses aïeux depuis trois générations, remplissait les fonctions de commandant de la gendarmerie maritime, après avoir été, pendant l'émigration, aide de camp du prince de Hohenlohe. — Sa mère, Mlle de Berthou, était Bretonne, et cousine de M. de la Bourdonnaye-Montluc, député d'Ille-et-Vilaine sous la Restauration, ainsi que de l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen.

La famille du Chalard, originaire de Saint-Léonard, petite ville de la Haute-Vienne, sur la limite du Limousin et de la Marche, a donné un grand nombre d'officiers à l'armée, et surtout à la marine : un de ses membres prenait part au siége de la Rochelle, comme chef d'escadre, sous les ordres du cardinal de Richelieu.

Charles du Chalard était le troisième de quatre fils. Il n'est pas douteux que, si les biens de ses ancêtres avaient été respectés par la Révolution et lui avaient permis de suivre son penchant, il eût embrassé une carrière où son goût inné pour les lettres eût trouvé à se satisfaire pleinement. Le *res angusta domi* lui interdisant d'y songer, il s'arma, pour la première fois, de cette rare énergie dont il était doué, fit taire la voix de l'imagination, qui parlait si haut chez lui, et s'imposa le devoir d'étu-

dier les sciences exactes, qui lui inspiraient une répugnance que comprendront tous les hommes épris des attraits de l'idéal. Pour se créer par lui-même une position honorable, il voulait, en dépit des obstacles que lui opposait sa nature, « dût-il même succomber à la peine, » arriver à l'École polytechnique; et il y arriva, en 1837; mais tout juste, il est vrai, puisqu'il ne laissait que quatre élus après lui. Une fois entré, il ambitionna de conquérir un meilleur rang, et, à l'examen semestriel qui suivit, il avait l'honneur d'avoir franchi l'espace qui sépare le cent trente-unième du trente-huitième numéro!

Par malheur, de si intrépides efforts avaient profondément ébranlé la constitution du jeune élève : bientôt une fièvre typhoïde des plus intenses le mettait aux portes du tombeau, et la science désespérait de l'en rappeler. — Charles du Chalard n'était pas encore mûr pour le ciel : il triompha de ce rude assaut, mais, pendant toute son existence, il ressentit — *mens sana in corpore* non *sano* — les effets de cette crise violente, qui le força de prolonger d'une année son séjour à l'École polytechnique.

Il en sortit, le quinzième, en 1840. Ayant opté pour les constructions navales, il passa deux années, comme élève-ingénieur, à l'Ecole d'application, que Lorient possédait à cette époque ; puis, il fut attaché, en qualité de sous-ingénieur, au port de sa ville natale.

C'est ce moment que M. du Chalard choisit pour remplir l'obligation, imposée à tous les ingénieurs, de naviguer pendant deux ans. Il fit partie de l'escadre de la Méditerranée, et fut embarqué sur *le Descartes*. Le prince de Joinville, qui commandait ce vaisseau, distingua bien vite le jeune officier : il lui montra un vif attachement, et l'emmena à Rome, quand il s'y rendit pour assister aux fêtes de la Semaine-Sainte.

Nous trouvons M. du Chalard, en 1848, à Lorient, en 1849, à Nantes, en 1850, à Indret, et, en 1853, de nouveau à Lorient, où il devait rester dix années. Pendant cette période, il se dévoua, comme président de la Société de saint Vincent-de-Paul, à toute sorte d'œuvres de charité. C'est alors qu'il reçut la croix de la Légion d'honneur, dont il était digne, assurément, mais dont il devait bientôt se montrer plus digne encore, en construisant l'un des plus beaux vaisseaux de notre flotte cuirassée, *le Solférino;* œuvre où se déploya tout son mérite, et qui fut très-appréciée de ses chefs et de ses collègues. Constatons, en passant, qu'avec cette modestie, qui était un des traits saillants de sa physionomie morale, M. du Chalard ne se préoccupa jamais de s'en vanter, ni de s'en prévaloir.

Enfin, au mois de février 1863, nous eûmes la joie de voir notre dévoué collaborateur [1] attaché au service du port de Nantes et chargé de

[1] Voici la liste des articles de M. du Chalard, qui ont paru dans la *Revue de Bretagne et de Vendée :*

Traditions populaires des Bretons : I. Le Poupon Archan. II. Légende de saint Chris-

surveiller les constructions faites sur nos chantiers et dans nos ateliers, pour le compte de l'Etat. — Au mois d'octobre, il avait l'honneur d'être adjoint à la commission d'essai de la flotte cuirassée, qui, sous les ordres du vice amiral Penaud, se rendait de Brest à Madère, et il nous adressait, du *Solférino*, des *Notes de voyage* que les lecteurs de la *Revue* n'ont sans doute pas oubliées. — Nous applaudîmes, lorsque, en 1866, on promut notre ami à la première classe de son arme, et nous applaudîmes encore, quand le ministre de la marine, M. l'amiral Rigault de Genouilly, eut la bonne pensée de lui envoyer, comme étrennes, au premier de l'an dernier, le brevet d'officier de la Légion d'honneur... Trop tôt, hélas! Son Excellence devait manifester publiquement la haute estime qu'elle professait pour lui, en arrêtant que ses funérailles seraient faites aux frais de l'État, et en envoyant de Paris l'inspecteur général du génie maritime, pour témoigner à Mme du Chalard, à ses enfants et à sa famille, la profonde et douloureuse sympathie que lui faisait éprouver cet irréparable malheur !...

Qu'ajouter maintenant? Nous avons, durant cinq années, — écoulées si rapidement! — connu le charme de son intimité; et voilà pourquoi, au point de vue humain, sa perte, « ce grand et terrible coup de surprise, » comme parle Bossuet, nous a trouvé sans force et sans consolation; car il faut avoir pratiqué cette âme d'élite, pour pouvoir mesurer l'étendue des regrets qu'elle nous laisse.

« Doux et cher ami » lui dirons-nous, en empruntant l'éloquent adieu d'un jeune prêtre à un jeune martyr de la charité chrétienne, « noble et cher ami, oui, vous reviendrez souvent parmi nous! Vous y reviendrez pour réveiller et affermir dans nos âmes le souvenir des choses que vous avez aimées et servies! vous y reviendrez pour relever nos courages, pour soutenir nos défaillances, pour sanctifier nos victoires, pour consoler nos revers; vous y serez encore ce que vous fûtes pour nous durant les jours de votre passage mortel : l'ange des bons conseils, le confident des tentations dangereuses, l'exemple des sacrifices difficiles, l'inspirateur des généreuses pensées, la parole qui relève, le regard qui enflamme, un reproche sauveur, la bénédiction de la main d'un ami![2] »

EMILE GRIMAUD.

tophe. (Mai 1860.) — *III. La Quittance en enfer. IV. Le Pont de Rosporden.* (Juillet 1860.)

Le Siége de Lorient et la procession de la Victoire, documents inédits. (Septre 1863.)

A bord de l'escadre cuirassée, notes de voyage. (Déc. 1863, fév., mai et nov. 1864.)

De Nantes à Brest. Les bords du canal de Bretagne. (Juillet et novembre 1865; janvier et février 1866.)

Les Poètes bretons. — M. le Vte Jules de Francheville. (Avril 1866.)

L'Inauguration des chemins de fer vendéens; chronique de janvier 1867.

Le Rétablissement du culte de saint Convoïon à Redon; chronique de février 1868.

[2] *Discours prononcé au service funèbre du vicomte Herman de Joufroy*, par M. l'abbé Henri Perreyve. — BIOGRAPHIES ET PANÉGYRIQUES, pp. 134-135.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE.

FLORE DE L'OUEST DE LA FRANCE, ou description des plantes qui croissent spontanément dans les départements de : Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine; par M. James Lloyd. Deuxième édition. 1 vol. in-18, 860 p. — Nantes, imp. Merson; — librairie Th. Veloppé, rue J.-J.-Rousseau, 1..... 6 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL. — Chants populaires de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits par F.-M. Luzel. — Première partie : Gwerz. — Paris, lib. Franck. 1 vol. in-8o..... 8 fr.

Trois livraisons sont en vente; l'ouvrage se composera de huit; il en paraît une par mois.

LA SEMAINE RELIGIEUSE du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier. Première année. No 1, 21 novembre 1867. In-8o, 16 p. Saint-Brieuc, imp. Hillion.

Paraît le jeudi. — 6 fr. par an. 10 c. le numéro.

LE CAPITAINE PAUL, comédie en un acte, par Ludovic Hamon. In-16, 53 p. — Rennes, Lib. générale de l'Ouest.

LES ETATS DE BRETAGNE et l'administration de cette province jusqu'en 1789, par M. le comte de Carné, de l'Académie française. 2 vol. in-8o. — Paris, lib. Didier..... 12 fr.

LES FRANCS-MAÇONS de Mgr de Ségur, commentés par un franc-maçon; par Goron. In-18, 34 p. — Nantes, imp. Mangin..... 50 c.

LOIS USUELLES ANNOTÉES. La chasse, suivie de la louvéterie, le droit sur le gibier, la responsabilité des chasseurs, des propriétaires de bois et forêts, etc.; par MM. Ad. Giraudeau et J.-M. Lelièvre. In-4o à 2 col., 96 p. — Nantes, imp. Charpentier; Paris, lib. Retaux; P. Dupont.

MARINE FRANÇAISE. Histoire des brûlots de l'île d'Aix; par Julien Lafon, petit-fils de J.-B. Lafon, capitaine de vaisseau en 1809. 2 vol. in-8o, 672 p. et 2 plans. — Nantes, imp. Charpentier; Paris, lib. Amyot.

NOTICE SUR LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES LUCS (Vendée). In-8o, 26 p. — Nantes, imp. Charpentier.

PAROISSIEN ROMAIN à l'usage du diocèse de Nantes, contenant les offices de tous les dimanches et de toutes les fêtes de l'année qui peuvent se célébrer le dimanche, notés en musique par L. Hervouët, vicaire à la cathédrale de Nantes. In-18, 1080 p. — Nantes, imp. Charpentier; tous les libraires.

PETITE BELLE; par Mlle Zenaïde Fleuriot. Grand in-18, 306 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris et Lyon, lib. Lecoffre fils et Cie.

PLUME ET BLASON, comédie-proverbe en deux actes; par Louis Foucqueron. In-8o, 80 p. — Rennes, imp. Leroy fils.

Représentée pour la première fois, le 23 janvier 1868, sur le théâtre de Rennes.

SAINT CONWOION, premier abbé de Redon; par A. Kalvez. In-8o, 32 p. — Redon, imp. et lib. Guillet..... 50 c.

LES MÉMOIRES DE MALOUET

—

LES MÉMOIRES DE MALOUET, PUBLIÉS PAR SON PETIT-FILS, LE BARON MALOUET. — Paris, Didier. 2 beaux vol. in-8°.

—

Grâce à de nombreux travaux, inspirés par l'amour de la vérité, il s'est produit, depuis quelques années, un mouvement d'idées favorable à une juste appréciation de la Révolution. Sans doute, il y aura toujours des fanatiques pour mettre l'égalité au premier rang de ses conquêtes, et pour trouver qu'au prix qu'elle a coûté, elle n'a point été payée trop cher ; mais ceux qui pensent que l'égalité toute seule ne suffit point à la dignité humaine, ne peuvent s'empêcher de déplorer que de si grands sacrifices aient abouti à de si minces résultats. M. Quinet, au grand scandale de ses amis, le proclamait naguère dans son livre sur *la Révolution,* où il ne craignait pas de dire que, « pour faire passer dans la loi des vœux à peu près unanimes, il n'était pas besoin de si grands efforts et d'une si grande effusion de sang [1]. » Etait-il en effet si nécessaire que, des deux partis en présence, l'un cédât de bonne grâce, pour que l'autre conquît sans violences? Beaucoup de gens aujourd'hui se posent cette question, et, les yeux tournés vers cette aurore de la liberté, qui donnait de si belles espérances, ils se montrent curieux de savoir comment une société, dont toutes les classes n'avaient

[1] Tome I, p. 34.

qu'un vœu pour les réformes, en est venue à se déchirer elle-même de mille manières, puis s'est fractionnée en vainqueurs et en vaincus, le tout pour le profit d'un maître, qui devait, peu après, ramener le pouvoir aux traditions du bon plaisir.

Plusieurs bons ouvrages, connus certainement de nos lecteurs, ont déjà été écrits sur ce sujet; mais aucun ne l'a éclairé de plus vives lumières que les *Mémoires de Malouet*, récemment publiés et dont je voudrais donner ici une rapide analyse. Le nom de l'auteur dit assez de quelle importance peuvent être ces mémoires pour l'étude des premières années de la Révolution. Le grand rôle que joua Malouet à l'Assemblée Constituante a immortalisé son nom, et il siérait mal à notre temps d'oublier que nul, plus que lui, ne respecta la liberté naissante, et ne fit davantage pour la préserver des atteintes de ceux qui la voulaient sans bornes, et de ceux qui combattaient son avénement. On sait qu'il ne réussit pas dans cette noble entreprise, et que la popularité qui ne s'attache qu'aux partis extrêmes l'abandonna bientôt; mais l'honneur lui reste d'avoir attendu que tout fût perdu pour commencer à désespérer. Il eut cette sorte de courage que les déceptions n'ébranlent point, et l'impossibilité où il fut de suivre jusqu'au bout la voie qu'il s'était tracée, ne le porta point à rebrousser chemin pour devenir un complaisant de réaction. Bien qu'étranger aux classes privilégiées, il n'avait point eu à souffrir de l'ancien état social; d'une naissance obscure, il était parvenu, par ses talents, aux emplois les plus élevés de l'administration de la marine, et, s'il laissa un libre cours à son enthousiasme pour les réformes, on ne peut le soupçonner d'avoir compté qu'elles lui donneraient le moyen de se grandir. Modéré au milieu du déchaînement de toutes les passions contraires, le dernier de son parti peut-être qui soit demeuré sur la brèche, peu d'hommes furent mieux placés que lui pour voir les choses, et plus exempt des rancunes qui empêchent de les bien juger. Louis XVI malheureux l'honora de sa confiance et de son amitié, et c'est en le montrant au jeune prince, dont la mort fut un des plus grands crimes de la Révolution, que la reine disait, peu après le retour de Varennes : « Mon fils, connaissez-vous Monsieur ? — Non, ma mère, répondit

l'enfant. — C'est M. Malouet, reprit la reine; n'oubliez jamais son nom. »

Ces *Mémoires* furent rédigés vers 1807, et, s'ils viennent aujourd'hui nous surprendre comme une révélation du passé, c'est qu'aux termes d'une volonté formellement exprimée par l'auteur, mort en 1814, ministre de la marine, un délai de soixante ans devait s'écouler avant qu'il ne fussent livrés à la publicité. La franchise des jugements portés sur la conduite du parti royaliste durant la Révolution, pouvait fournir des armes aux adversaires de la Restauration, et, au moment où la société revenait aux traditions monarchiques, l'auteur n'eût voulu pour rien au monde contrister des hommes qu'il aimait, et dont il admirait la fidélité. Il est permis néanmoins de regretter ce silence prolongé, car les bons conseils ne viennent jamais trop tôt. Consolons-nous en songeant que, s'il fallait beaucoup de temps pour assurer la perfection de l'édition qui vient de paraître, ce temps n'a pas été perdu. Un soin extrême, et tel qu'on pouvait l'attendre de la piété filiale, a présidé à tous les arrangements capables de contribuer au succès de l'œuvre. Des notes nombreuses, des appendices développés ne laissent jamais au lecteur l'embarras de chercher ailleurs qu'au bas de la page, ou à la fin des volumes, les dates ou les renseignements nécessaires à la parfaite intelligence du texte. En outre, la plupart des écrits importants où il est parlé des événements racontés par Malouet, ont été dépouillés, et les passages qui s'y rapportent signalés, au moyen d'indications précises. On a ainsi sous la main une véritable concordance, qui permet de juger et de contrôler aisément la valeur des assertions de l'auteur.

Les *Mémoires de Malouet* se divisent en deux parties distinctes : la première est consacrée aux divers emplois qu'il remplit sous l'ancien régime; la seconde, de beaucoup la plus importante, a pour objet la période révolutionnaire, et ne s'étend pas beaucoup au-delà du 10 août 1792. Sur ses divers emplois ou missions, Malouet a noté des particularités intéressantes, mais pour m'y arrêter ici il me faudrait franchir de beaucoup les limites qui me sont imposées. Je ne le suivrai donc ni à Lisbonne, où il eut

occasion de voir de près le fameux marquis de Pombal; ni à Saint-Domingue, où il sentit naître en lui la répugnance qu'il professa toujours pour l'état d'esclavage; ni à Cayenne, colonie qui dut à l'exécution de ses projets une partie de sa prospérité. Je ne parlerai pas davantage de son intendance à Toulon. Une sèche analyse d'ailleurs ne rendrait point le charme de récits, où les impressions du voyageur et les descriptions pittoresques se mêlent aux observations et à l'exposé des vues de l'administrateur en mission.

Ses discours et opinions ayant été imprimés de son vivant, sa vie parlementaire était assez connue pour qu'il se dispensât d'en retracer les détails et les péripéties sans nombre. En ne s'attachant, comme il a fait, qu'aux points principaux, aux premiers rôles, aux grandes lignes, il a évité l'inconvénient de se mettre toujours en scène, et il s'est donné le moyen de réduire à quelques centaines de pages le saisissant tableau des événements et l'analyse raisonnée de leurs causes.

En effet, rien ici-bas n'est fatal; c'est toujours d'un ensemble de causes produites par de libres volontés que découlent les événements, et bien qu'il ne soit pas donné aux calculs de la prudence humaine de conjurer tous les dangers, chaque jour, on voit l'habileté triompher des circonstances les plus difficiles. Malouet estime que celles où succomba la royauté n'étaient point insurmontables, et, en cherchant l'origine de la déviation dont les suites furent si funestes, il s'en prend surtout au défaut d'un plan arrêté par les ministres, lors de la convocation des Etats-Généraux. L'ancien régime était à bout de ses forces; il était discrédité, même parmi le grand nombre de ceux qui vivaient de ses abus; tout le monde sentait le besoin de certaines garanties; on était fatigué de l'arbitraire et des expédients, et, bien que les opinions fussent diverses sur les moyens de l'effectuer, le désir d'une régénération était universel. Ce qui manquait pour réaliser toutes ces aspirations, c'était une initiative; or, il appartenait aux ministres de la prendre, et de s'y tenir après l'avoir prise. Le caractère de Louis XVI n'est point une excuse suffisante de leur imprévoyance, « car ce prince avait un esprit juste, qui lui aurait fait adopter les combinaisons sages qu'on lui

aurait proposées. » Il est de fait qu'on ne réunit pas douze cents personnes, après les avoir laissé investir par une nation ardente des pouvoirs les plus divers et les plus étendus, sans savoir au préalable de quelle façon et sur quelles bases on les fera délibérer.

Quinze jours avant l'ouverture des Etats, Malouet, inquiet déjà des dangers de cette marche à l'aventure, insistait auprès de Necker et de Montmorin, pour que l'on commençât par constater la majorité des vœux uniformes; on eût obtenu ainsi des bases solides sur les points principaux, et ceux-ci étant proclamés dans une déclaration franche et nette comme le but auquel on se proposait de marcher résolûment, l'opinion publique se serait calmée, et la grosse question du vote par tête résolue peut être, puisque le tiers-état n'avait d'autre raison d'y tenir que l'espoir d'assurer par ce moyen la réalisation de ses vœux. Mais c'était l'opinion générale que le roi ne devait proposer aucun plan, ni adopter aucune mesure impérative, qu'il fallait voir, attendre les premières délibérations des Etats, et que c'était à eux qu'il appartenait de prononcer constitutionnellement. Cette manière de voir explique qu'on ne se soit point arrêté à un plan très-prudemment imaginé, proposé par M. de la Luzerne, évêque de Langres, pour conjurer les inconvénients du vote par tête, système dont l'adoption paraissait inévitable. Ce plan, que Malouet approuvait, surtout parce qu'il ne trouvait rien de pire que de n'en avoir point, consistait à réduire les trois ordres à deux, le premier réunissant tous les nobles qui se trouvaient répandus dans les trois, et le second composé des non-nobles. Les partisans des ordres eux-mêmes le combattirent par la raison que la constitution des trois ordres était inviolable et sacrée, qu'il fallait bien se garder d'y toucher et que le roi n'en avait pas plus le pouvoir que les Etats.

On n'avait donc pourvu à rien quand la session s'ouvrit. Tout de suite se dressa la question de la vérification des pouvoirs, qui, en réalité, n'était rien autre chose que celle du vote par tête. Les négociations durèrent longtemps entre les trois ordres, et elles eurent le déplorable résultat de semer la défiance; on s'emparait des moindres indices pour accréditer dans toutes les classes du

peuple que la cour et les ministres ne voulaient pas que le peuple fût libre et se réunissaient au clergé et à la noblesse pour l'en empêcher. J'ai quelque peine à bien comprendre toute l'étendue de la faute que le roi aurait commise, en ne revendiquant pas pour lui-même le droit de procéder à la vérification des pouvoirs; sans doute, il était fâcheux qu'on fît de cet abandon une sorte d'aveu de sa part qu'il n'était plus roi en présence des Etats-Généraux; on aperçoit bien que cette conduite ait pu le rendre impuissant à prendre plus tard le parti conseillé par Malouet de renvoyer dans leurs bailliages, y recevoir un nouveau mandat, les députés qui avaient outre-passé le leur; mais, lors même que le roi eût vérifié lui-même les pouvoirs, il n'eût point tranché la difficulté de la réunion des trois ordres. L'auteur, à mon sens, entre beaucoup mieux dans le vif de la question, quand il regrette que les ministres ne se soient pas ostensiblement prononcés pour la réunion; bien des défiances eussent été ainsi écartées, et la réunion qui eut lieu par la violence aurait pu se faire à l'amiable, en maintenant celles des prérogatives de la noblesse et du clergé que l'immense majorité des cahiers enjoignait aux députés de respecter. Il restait toujours aux ministres la ressource de faire un éclatant appel à la volonté générale, qui s'était si bien manifestée, si les deux premiers ordres se prononçaient contre les réformes voulues par la nation.

Mais la confiance est un sentiment délicat, qu'un rien effarouche et qui souvent disparaît d'autant plus vite qu'on le sollicite davantage. Les 19 et 20 mai, le clergé et la noblesse avaient en vain annoncé qu'ils renonçaient à leurs priviléges pécuniaires : la discorde ne fut point apaisée. Tandis que le parti populaire se présentant en masse réduisait la question à ce simple terme : Nous voulons la liberté, « parole qui fut bientôt consacrée et à laquelle des millions de voix répondirent : Nous la voulons ! les royalistes courtisans se déclaraient à la fois contre les ministres et contre le peuple. « Ils semblaient dire au peuple : Tout ce qui peut vous plaire nous est odieux : ce ne sont pas seulement nos démagogues, les factieux, les démocrates que nous détestons, nous en voulons autant et plus encore à tous ceux qui parlent de liberté, quelque

modération, quelques conditions qu'ils y mettent[1]. » C'est ainsi qu'ils se seraient créé un nombre considérable d'ennemis parmi des gens honnêtes et éclairés, qui appelaient les réformes et désiraient qu'elles s'opérassent par des voies légitimes.

On sait que cette première période finit par le serment du Jeu de Paume, signe avant-coureur de l'insurrection. Sous prétexte de préparatifs pour une séance royale, qui devait avoir lieu le 22 juin, et sur laquelle on comptait pour rétablir l'harmonie entre les ordres, on avait fait fermer la salle où se réunissait le tiers-état. Il courut au Jeu de Paume, où fut prêté le fameux serment de ne se séparer qu'après l'achèvement de la constitution. C'est dans les jours qui précédèrent, au moment où le tiers-état, excédant son mandat, venait de se déclarer assemblée nationale, que Malouet eût voulu que les députés fussent renvoyés dans leurs bailliages. Peut-être déjà n'était-il plus temps, mais, en tout cas, cela valait mieux que de résister ouvertement à plusieurs centaines de députés qui se sentaient soutenus par toutes les voix bruyantes qui disposaient alors de l'opinion publique.

L'insuccès de la séance royale, tenue le 23 juin, le lendemain du jour où, dans l'église Saint-Louis, la grande majorité du clergé avait opéré sa réunion au tiers, séance où fut donnée lecture d'une déclaration qui maintenait la division des trois ordres, le renvoi de Necker et quelques mouvements de troupes conduisirent rapidement à l'insurrection du 14 juillet. Toutefois, ces causes ne furent pas les seules; il en est une autre que Malouet place au premier rang, et sur laquelle il fournit les détails les plus curieux.

Mirabeau, comme à beaucoup d'autres, lui causait une certaine répugnance, à cause de ses désordres, qui avaient dépassé les bornes communes. Il avait vu ce gentilhomme, à défaut de la considération qui lui manquait et par besoin de renommée, se jeter ardemment dans le parti populaire. Aussi, son étonnement fut grand, lorsque, au milieu d'un entretien qu'il eut avec lui dans les premiers jours du mois de juin, il vit en Mirabeau l'un des hommes

[1] Tome I, pp. 285 et 286.

avec lesquels il était le plus près de s'entendre. Le fameux orateur, avec son bon sens d'homme de génie, avait déjà mesuré les abîmes où la démocratie allait entraîner la société, et, malgré son antipathie contre Necker et Montmorin, il s'offrait pour les aider à endiguer le torrent, pourvu que ceux-ci se montrassent décidés à travailler à l'établissement d'un gouvernement libre. Par malheur, il se trouvait que Mirabeau avait fourni à Montmorin, dans une occasion récente, un motif de douter de sa bonne foi et de le soupçonner de vénalité. Une entrevue lui fut, néanmoins, ménagée avec Necker; ce dernier commença l'entretien en disant : « Monsieur, M. Malouet m'a dit que vous aviez des propositions à me faire : quelles sont-elles? » Mirabeau, blessé du ton froid et interrogatif du ministre et du sens qu'il attachait au mot *propositions*, se lève en colère et lui dit : « Ma proposition est de vous souhaiter le bonjour, » et il s'en alla. Quelques jours après, il passait auprès de Malouet, à l'Assemblée, et lui jetait ces seules paroles : « Votre homme est un sot ; il aura de mes nouvelles. » L'occasion de les donner ne tarda point. Mirabeau, le 23 juin, à la suite de la séance royale, lançait sa fameuse apostrophe au marquis de Brezé, et la contenance de l'Assemblée, les principes qu'elle décrétait aussitôt témoignaient de son irritation et portaient un coup mortel à l'autorité royale. Quand on comprendra de quel poids était Mirabeau dans la balance des partis, il n'aura plus que quelques jours à vivre et les efforts qu'il fera, pour soulever le plateau qu'il aura lui-même rendu si pesant, contribueront à le tuer.

Malouet, qui s'étend un peu sur la prise de la Bastille, ne dit rien de la nuit du 4 août, de cette séance fameuse, où les privilégiés montrèrent un désintéressement sublime, mais il peint à merveille l'état des esprits à cette époque troublée. « Lorsque la multitude commence à s'agiter, dit-il, le mal devient épidémique : l'inquiétude des gens simples, celle même des gens éclairés qui manquent de courage, les place naturellement dans la foule craintive qui devient bientôt agissante; la raison, la modération ne trouvent plus à qui parler; les plus circonspects se taisent; ceux qui ne le sont pas se dévouent inutilement. »

Ailleurs, il montre le roi et la reine étourdis par le bourdonnement de vains conseils et des projets d'exécution impossible : « C'en était assez pour exaspérer les patriotes ; c'en était trop peu pour leur en imposer. Le dédain avec lequel on parlait à la cour du parti populaire, persuadait aux princes qu'il n'y avait qu'à enfoncer son chapeau pour le disperser, et, le moment venu, on ne savait pas même enfoncer son chapeau. »

La situation de Malouet, jusqu'alors, avait été des plus ingrates ; signalé à l'Assemblée comme le complaisant de la cour, qui ne voulait pas être servie de la façon que Malouet eût voulu la servir, il était honni par les masses comme un aristocrate. Son crédit était nul sur la foule des honnêtes gens, que leur éloignement pour la cour avait poussés dans le parti populaire. Il en était à regretter de n'avoir pas entretenu avec leurs chefs de meilleures relations, lorsque plusieurs d'entre eux se rapprochèrent de lui. Dans le nombre se trouvait Mounier, le bon Mounier, comme il l'appelle, qui déplorait la tournure violente des affaires ; une sorte de comité fut formé, ayant à sa tête l'évêque de Langres, Lally, Virieu ; le parti modéré avait bientôt regagné assez de terrain pour obtenir la majorité dans plusieurs élections de présidents, et tout promettait qu'on pourrait rallier un nombre suffisant de voix pour faire passer la proposition de transférer le roi et l'Assemblée à vingt lieues de Paris, loin des excitations de la populace. Le roi ne goûta pas ce projet : il ne voulait pas quitter Versailles. Peu de temps après, il devait le quitter, au milieu du plus triste appareil, pour venir à Paris, où l'Assemblée allait se trouver au centre de toutes les agitations et de toutes les violences.

Les journées des 5 et 6 octobre sont une date véritablement funèbre ; le rôle odieux prêté à tort à Lafayette, selon Malouet, était peu fait pour arrêter les divisions, et il s'élève à ce propos contre les accusations dont on flétrit les membres de l'Assemblée qui tenaient au parti populaire ; parmi ceux-ci, plus de cent, dit-il, avaient des intentions aussi pures que les siennes. Il en résulta qu'un très-grand nombre de membres de la majorité, tout à fait étrangers aux attentats du 5 octobre, se gardèrent bien de favoriser

dans leurs provinces le soulèvement qu'ils auraient excité, s'ils avaient dit la vérité tout entière.

Au mois de novembre, Mirabeau essaie de nouveau, mais vainement, d'offrir ses services; il voulait être ministre, et ce fut pour l'en empêcher qu'on fit décréter que nul député ne pourrait accepter une place de la cour. Malouet, néanmoins, ne considérait pas que tout fût encore perdu, et il cite plusieurs circonstances dans lesquelles la majorité montra des sentiments modérés. Un projet de démission en masse avait été agité avec ses amis; mais on y avait renoncé par cette considération que l'abstention n'est une force qu'à la condition de réunir une minorité puissante. Peu après, Malouet s'occupa de la fondation du club des *Impartiaux*, qui devait devenir le club monarchique, fondation qui avait pour objet de mettre au service des modérés une partie des moyens dont usait celui des *Amis de la Constitution*, et que Grégoire a si bien exposés[1]. Mais cette partie du peuple qui, selon l'expression de Rivarol, croit aller plus vite à la liberté en violant celle d'autrui, devait bientôt dissiper par la violence une réunion qui n'avait pour elle que le texte et l'esprit de la loi.

« A l'époque où nous sommes, on dit encore, comme à la fin de 1789 : Point de terme moyen; point d'accommodement! C'est le vœu commun aux deux partis opposés. » Et pourtant, Malouet soutient « qu'aucun homme de bonne foi ne peut se dissimuler qu'il y avait une impulsion générale pour la liberté, une horreur universelle de l'ancien régime; » et il se demande si un homme raisonnable pouvait y rester attaché avec l'espoir de le maintenir, et ne donnait pas ainsi de nouvelles forces à ceux qui l'attaquaient?

Ce fut avec un profond chagrin que Malouet vit les démissions individuelles de plusieurs députés du parti modéré, et le système adopté par un plus grand nombre de s'abstenir des délibérations. Il ne doute pas que beaucoup de questions, perdues à 20, 30, 40 voix de minorité, eussent été votées, si tous les députés étaient restés à leur poste, et n'avaient pas été remplacés par des hommes

[1] Voy. *Mémoires de Grégoire*, t. I, p. 387.

gagnés d'avance à l'idée d'une subversion totale. Les voix de ces nouveaux arrivants faisaient un énorme déplacement dans la majorité, qui, sans cela, se serait rallié les hommes faibles et incertains. Nulle part ailleurs que dans ces mémoires n'apparaît mieux la vanité de cette maxime du *tout ou rien*, qui conduit à rendre les armes avant la défaite. Le marin s'exposerait à ne jamais toucher le port, s'il ne voulait marcher qu'avec le vent en poupe; il en est de même en politique, où l'on s'use promptement à attendre la brise de son choix; aux mieux avisés d'imiter le marin, et de se servir du vent qui souffle pour marcher contre lui.

Je m'imagine qu'on ferait un gros livre si l'on rapprochait toutes les circonstances de cette époque, où la désertion de la vie publique par les royalistes leur a été funeste. Pour peu que l'on étudie la constitution promulguée en 1791, et dont les principales dispositions étaient en vigueur dès le commencement de 1790, on y aperçoit bien, il est vrai, le pouvoir royal déprimé, au point d'en rendre l'exercice inefficace; mais, en revanche, on est frappé de la part considérable laissée à l'initiative des citoyens. Presque toutes les fonctions étaient électives; les départements, les districts, les municipalités nommaient leurs administrateurs, et on ne peut qu'imputer à la négligence du parti modéré d'avoir, en fuyant les assemblées primaires, laissé quelques électeurs exaltés disposer de toutes les situations au profit de leurs amis. Dans ce pays-ci, par exemple, où, à l'exception de quelques centres, l'opinion royaliste était souveraine, il n'y eut qu'une fraction insignifiante de ses représentants qui, dans le courant de 1790, prirent place dans les administrations. Ceux-là mêmes, effrayés de leur excessive minorité, qui les rendait impuissants, se retirèrent bientôt, et, au lieu de chercher à regagner le terrain perdu, eux et les leurs l'abandonnèrent sans conteste à des gens qui d'abord étaient si peu nombreux, qu'ils n'auraient pu se compter sans trembler. « Les grands ne nous paraissent tels, que parce que nous sommes à genoux; levons-nous! » écrivait Loustalot en tête de son journal. La phrase retournée eût été plus vraie, car longtemps les révolutionnaires ont été surtout forts de la faiblesse des modérés,

Un long chapitre des *Mémoires*, intitulé : *la Mort de Mirabeau*, est consacré à l'exposé des plans que le grand orateur se proposait de mettre en œuvre pour arracher la monarchie à sa ruine. Ses services avaient enfin été acceptés, et l'on pouvait espérer que son influence ne s'exercerait pas en vain. L'auteur nous fait assister à ses derniers efforts, et sa disparition de la scène politique lui inspire cette belle phrase : « Sa mort fut, comme sa vie, un malheur public. » L'Assemblée elle-même demeura, paraît-il, quelque temps comme éperdue en présence de cette place vide ; si grands que fussent les soupçons sur la récente évolution de Mirabeau, la majorité subissait son ascendant et eût accepté sa direction, à défaut d'une autre volonté puissante.

Mirabeau était mort dans les premiers jours d'avril 1791 ; le roi ne pouvait compter sur Lafayette, et d'ailleurs, il avait une extrême répugnance à l'employer. Ce fut alors que, pour se tirer d'embarras, il combina avec M. de Bouillé sa retraite sur Montmédy, plus connue sous le nom de voyage de Varennes. Il était loin de sa pensée de reconquérir l'autorité à main armée, quoiqu'on ait ainsi interprété sa démarche ; il voulait par-dessus tout un arrangement prompt, qui pût convenir à tous les gens sensés. « Si mes opinions, dit Malouet en propres termes, paraissent aujourd'hui raisonnables, il reste encore quelques témoins qui ont entendu dire souvent à Louis XVI qu'il les adoptait complétement, et ce bon prince m'en avait parlé lui-même avec l'accent de la conviction. »

Tout n'avait pas été malheur dans cette triste aventure ; le spectacle des infortunes royales si noblement supportées avait ému l'un des commissaires chargés de ramener le roi, et ce commissaire était Barnave, membre très-influent du parti constitutionnel. Déjà, antérieurement à l'évasion du roi, le parti constitutionnel s'était séparé presque entièrement des Jacobins, et avait formé le club des Feuillants. Malouet estimait qu'il était sage de leur savoir gré de ce qu'ils abandonnaient en mauvais principes et en mauvais compagnons ; mais le côté droit ne voyait que ce qu'ils en avaient conservé, et il détestait les Feuillants autant que les Jacobins. En vain, l'arrestation du roi et la conversion de Barnave avaient changé les

dispositions de la cour à leur égard : le côté droit persévéra dans les siennes, et résolut d'assister aux séances sans prendre part aux délibérations, sous prétexte que le défaut de liberté du roi et de l'opposition annulait tous les décrets. En théorie, ce point de vue avait sa valeur; l'illégalité des décrets votés en violation de tous les mandats était facile à démontrer, mais, pour le peuple, c'étaient des décrets, c'était une constitution, et toute son absurdité n'empêchait pas qu'on ne pût pendre et égorger, lorsque le texte ou le commentaire le permettait. Cette attitude de la droite ne devait pas moins faire échouer un projet très-habilement conçu, duquel on espérait voir sortir une révision de la constitution. On savait déjà, par une lettre adressée à M. de Bouillé, publiée dans ses mémoires [1], reproduite notamment par M. Thiers [2], comment cette affaire avait été négociée, comment Chapelier manqua à la parole donnée; mais on trouvera dans le livre de Malouet une foule de détails inédits, qui feront pénétrer plus avant dans cette affaire.

L'Assemblée législative, qui se réunit au mois de septembre 1791, était, en grande partie, composée de constitutionnels; seuls, les Girondins et les Brissotins tendaient au républicanisme, mais tous les membres étaient des hommes nouveaux, auxquels manquait l'expérience, et qui étaient disposés à ne voir la nation que dans ceux qui les avaient nommés. L'unique ressource était alors de suivre le drapeau constitutionnel, mais ce drapeau, il fallait l'enlever à ceux qui le compromettaient, et non en planter un de couleurs différentes au-delà du Rhin. Cette époque fut celle de la grande faveur de Malouet auprès du roi; admis, avec quelques autres, à ses conseils secrets, il vit de près toutes les hésitations qui devaient précipiter sa ruine. Il ne put le décider à user de l'offre de Lafayette, parfaitement disposé à employer son ascendant sur des troupes fidèles pour sauver la famille royale. Cependant, les projets des émigrés, leurs rassemblements portaient à son comble l'irritation populaire; Louis XVI, tout le premier, déplorait le mal qu'ils

[1] Lettre du 26 août 1791. *Mémoires de Bouillé*, p. 282.
[2] *Histoire de la Révolution*, t. I. Notes.

faisaient à sa cause en se rangeant sous les drapeaux de l'étranger; ce fut de son aveu que Malouet leur adressa un manifeste, où les idées les plus sages étaient exprimées de manière à produire la meilleure impression. Rien ne fit, et le succès des négociations entamées par l'entremise de Mallet du Pan, porteur d'une lettre de créance royale, se réduisit à obtenir que les princes formeraient un corps séparé de celui des étrangers, et ne prendraient aucune part ostensible au manifeste du duc de Brunswick; mince résultat, puisque l'opinion le leur attribua.

Politiquement, le roi était perdu; avant le 10 août, on pouvait encore espérer sauver sa personne; plusieurs s'y employèrent, et notamment Mme de Staël, sans faire agréer leurs services. La famille royale comptait beaucoup sur l'appui de certains démagogues, qui s'étaient en apparence laissés gagner à prix d'or. Une partie de ces sommes servit à payer le 10 août. Je ne puis qu'indiquer les pages que l'auteur consacre à cette journée néfaste, de même que la partie des mémoires où il raconte les journées de septembre, sa fuite en Angleterre, ses relations dans l'émigration, et la tentative qu'il fit de venir à la Convention plaider pour le roi. Dans ces divers chapitres, on trouve la même netteté, la même franchise à signaler les fautes, le même respect et la même compassion pour l'infortune. L'indignation contre le crime y atteint souvent la plus haute éloquence, et je doute fort que l'histoire impartiale change grand'chose à ce jugement porté par Malouet sur la France durant la période révolutionnaire : « Personne ne doute que le plus grand nombre est au désespoir de ce qui s'est passé en 1792 et dans les années suivantes. Nous verrons bientôt les fiers républicains passer presque subitement de l'enthousiasme de la démocratie à la plus abjecte adulation du pouvoir; une vanité féroce les avait faits des tyrans, une vanité avide en fera des esclaves. Mais ce n'est point dans cette classe d'hommes qu'il faut chercher la nation; elle ne fut point, à cette époque, aussi dégradée qu'on l'a cru; elle a plutôt manqué de chefs que de vertus. »

ALFRED LALLIÉ.

POÉSIE

Nos lecteurs vont pouvoir juger si notre collaborateur M. Joseph Rousse s'avançait trop, quand il leur disait, il y a trois mois, à propos du poème de *Jeanne de Clisson*, auquel il les conviait de souscrire : « Le moyen âge chrétien et chevaleresque y revit dans d'immenses tableaux, peints avec un éclat et une vigueur superbes. » — Par malheur, le fragment que le poète nous a obligeamment laissé détacher de son premier volume, a le désavantage de s'offrir à eux fortement mutilé : nous avons dû sacrifier maints beaux passages, et, sans nous attacher aux transitions et aux nuances, nous borner aux grandes lignes, pour arriver à mettre sous leurs yeux une plus large et plus dramatique vue d'ensemble. Elle suffira certainement pour prouver que notre Bretagne « aura lieu de s'enorgueillir de cette œuvre[1]. »

(Note de la Rédaction.)

LA DÉGRADATION D'UN CHEVALIER

I. — La Place du Grand-Châtelet.

C'est un de ces matins si beaux, où tout flamboie,
Dans les cieux le soleil et dans les cœurs la joie;
Le vent est doux et frais, l'air est d'un bleu profond;
Il semble qu'on va voir passer Dieu dans le fond.

[1] Les 250 adhésions nécessaires ont été si promptement recueillies, que l'on a cru devoir tenir la liste de souscription ouverte jusqu'à la mise en vente de l'ouvrage, dont le prix sera alors augmenté. (Voir les conditions sur la couverture du numéro d'avril.)

Sa bonté se répand partout : pas un coin sombre ;
Tout prend un air de fête et sourit, même l'ombre,
Et l'horrible prison, le Grand-Châtelet noir
A ces rayons s'égaie et laisse entrer l'espoir...

Hommes, femmes, enfants accourent sur la place,
Où deux échafauds sont dressés et se font face.
La foule incessamment s'accumule et s'accroît...

Sur un des échafauds, qu'un riche dais protége,
Montent d'un pas égal et lent, vingt chevaliers,
Tous richements vêtus et fiers de leurs colliers...

Sur l'autre échafaud, grimpe, à l'aide d'une échelle,
Un homme grand et fort, et qui pourtant chancelle,
Comme si quelque chaîne alourdissait son pied,
Ou que dans la torture on l'eût estropié.

Cet homme est revêtu d'armes éblouissantes,
Et le soleil y met des flammes jaillissantes.
L'armure est au complet : du heaume à l'éperon,
Rien n'y manque ; on voit bien que c'est un haut baron.
Et voici son écu que sur l'échelle on hisse :
L'écu déshonoré suit son maître au supplice...

Par un large escalier, où s'étend le drap noir
De l'infâme échafaud, qu'hélas ! le désespoir
Et la honte ont trempé trop souvent de leurs larmes,
Sont montés un héraut et trois poursuivants d'armes,
Ornés de leurs émaux et richement parés.
Ils vont s'asseoir au fond, sur des bancs séparés...

Un des poursuivants tient un grand bassin qui fume :
Beau sujet pour causer et rire, car pourquoi
Cette eau bouillante aux mains d'un officier du roi ?

On en rit sur la place, on en rit aux fenêtres.

Mais les rires bientôt se glacent ; douze prêtres,

Pâles, en surplis blancs, tenant en croix leurs mains,
Gravissent, front baissé, les lugubres gradins.
Tous sont silencieux ; plusieurs versent des larmes.
Au signe que du doigt leur fait le héraut d'armes,
Ces fantômes muets vont lentement s'asseoir
Autour de l'inconnu debout sur le drap noir...

II. — L'Accusation.

Aux bancs des chevaliers, le premier par son grade
Fait un signe ; un héraut s'avance sur l'estrade.
De son clairon de cuivre il sonne par trois fois,
Puis dans ce grand silence il élève la voix,
Menaçant de la hart, de la geôle ou des verges,
Serfs, manants et bourgeois, soit mariés, soit vierges,
Quiconque, par émeute ou propos sonnant mal,
Troublerait dans ses faits le noble tribunal.
Il se tait et s'assied. Sur l'échafaud infâme,
L'autre héraut s'avance à son tour et proclame,
Après avoir trois fois sonné de son clairon,
Que les hommes et Dieu vont juger le félon.

Alors, au nom du Roi, son seigneur et son maître,
Il accuse tout haut l'homme que voilà, d'être
Noble faux, déloyal, foi-mentie, à la fois
Vers Philippe de France et vers Charles de Blois...
« ..... La mission qui vous est confiée,
C'est de voir si la foi lâchement oubliée
Permet que ce faux noble, en mourant, laisse ou non
Son blason sans souillure et sans tache son nom.
En un mot, s'il est là, tremblant sur cette estrade,
C'est pour que vous jugiez s'il faut qu'on le dégrade. »

— « Oui, je tremble, c'est vrai ! mais ce n'est pas de peur,
C'est d'indignation, héraut lâche et trompeur !
Tu tortures les faits sans honte ni vergogne ;

Mais, puisqu'on t'a payé, remplis donc ta besogne.
Seulement je le crie à tous : Cet homme ment! »
— « Baron, défendez-vous, mais pas d'emportement...
Sinon le tribunal ne saurait vous entendre. »

— « Chevalier, vous raillez ! A quoi bon me défendre?
Vous croyez-vous le droit de rendre un jugement?
Ce héraut vous l'a dit pourtant bien clairement :
Cette cérémonie est tout extérieure.
Le Roi m'a condamné, le Roi veut que je meure ;
Je mourrai. Nul ne peut rien pour ou contre moi.
Vous êtes une hache entre les mains du Roi :
Frappez, sans recourir à de vains subterfuges,
Et qu'au moins les bourreaux ne se disent pas juges ! »

Dans la foule à ces mots courut comme un frisson,
Et quelqu'un s'écria : « Très-bien, brave Clisson ! »

Les juges à leur front sentent monter la honte ;
Mais leur chef plus adroit ou la cache ou la dompte :
— « Sergents d'armes, veillez, et, s'il crie à nouveau,
Saisissez le coupable et livrez-le au bourreau.
Quant à vous, accusé, le tribunal pardonne
Les mots durs échappés d'une tête bretonne ;
Mais en nous respectant faites-vous respecter :
On voit bien rarement l'innocent s'emporter... »

— « O mes nobles aïeux, dont l'origine antique
Se perd dans les splendeurs de la fable héroïque ;
Quand, aux bords de l'Escaut, vous vous faisiez des rois
D'un de vos compagnons porté sur le pavois ;
Quand vous veniez chasser les Romains de la Gaule;
Quand l'Empire croulait au choc de votre épaule ;
Quand vous vous partagiez le pays en vainqueurs
Et que vous mesuriez votre part à vos cœurs ;
Quand, imposant à tous le droit de votre épée,
Vous brisiez d'un bras fort toute force usurpée ;

Quand votre gloire était le prix de cent combats :
O mes nobles aïeux, vous ne prévoyiez pas
Qu'un jour un tribunal aurait la hardiesse
De venir marchander à vos fils la noblesse !

» Chevaliers, votre espoir est vraiment peu sensé.
Dieu même est impuissant, oui, contre le passé.
Il peut à tout jamais en effacer la trace ;
Le fait survit, et seul le souvenir s'efface :
Sous l'oubli, ce qui fut n'en a pas moins été.
Mais vous ! la force manque à votre volonté,
Et vous n'effacez rien !... L'arbre de ma noblesse,
Vous pouvez le couper, si sa grandeur vous blesse ;
Contre son souvenir vous êtes impuissants :
La gloire a des rameaux sans cesse renaissants.
Quand vous m'enlèveriez et mes fiefs et mes titres,
Du renom qui m'attend vous n'êtes pas arbitres :
Malgré tous vos arrêts, puisqu'il a lui, mon nom
Est un astre éternel promis à l'horizon,
Et tous mes descendants, jusqu'à ce que tout croule,
Brilleront d'un reflet que n'aura pas la foule. »

— « Non ! quand un noble aux lois de l'honneur a forfait,
Il efface ou salit ce que sa race a fait. »

III. — La Défense.

— « Je laisserai tomber à mes pieds cette injure.
Je me dis innocent et le suis, je le jure.
Oui, soyez mes témoins, soleil brillant, ciel bleu...
Mon serment va plus haut et j'en atteste Dieu... »
— « Oui, vos discours publics ont été magnanimes :
Ce n'est pas au grand jour que poussent les grands crimes.
Mais si l'ombre a couvert le traité déloyal
Où, faussant les devoirs d'un fidèle vassal,
Vous vendiez aux Anglais, pour de l'or, l'espérance

De vaincre un jour, par vous, la Bretagne et la France,
Vous ne pouvez nier ce dessein criminel,
Car voici votre pacte et voici votre scel. »
— « Mais cette pièce est fausse, et tu le sais, parjure!
On a, contre moi noble, employé la torture;
L'infâme brodequin, oui! m'a broyé le pied;
Le bourreau, moi baron! m'a tout estropié;
Et, dans tous ces tourments qu'ordonnait votre maître,
J'ai renié ce scel. Pour me le faire admettre,
L'on m'a promis pardon, l'on m'a promis merci;
Eh bien! j'ai dit là-bas, comme je fais ici,
Et je dirais encor sur le bord de ma fosse,
Et je dirai toujours que cette pièce est fausse.

» Je ne sais pas pourquoi le Roi veut mon trépas;
Mais enfin qu'il me tue et ne m'outrage pas...

» Laissez-moi!... Je n'ai plus que quelques mots à dire.
Sur le bord du tombeau je ne veux pas maudire,
Mais Dieu remplit mes yeux d'une étrange clarté :
De l'avenir pour moi le voile est écarté.
Philippe de Valois, roi de France, prends garde...

» Et vous, beaux chevaliers, plus prudents que hardis,
Qui, courbant sous le joug des fronts abâtardis,
Vous laissez atteler aux fonctions de juges,
Hâtez-vous de chercher quelques secrets refuges.

» Je laisserai deux fils, orphelins de par vous;
Leur mère leur dira : Si je n'ai plus d'époux,
Si vous êtes privés des caresses d'un père,
Si tous nous n'avons plus que honte et que misère,
C'est que vingt chevaliers ont, pour plaire à leur roi,
Pris ses désirs pour règle et ses ordres pour loi;
Et notre unique ami, leur lâche complaisance
L'a tué, sans pitié, malgré son innocence.

» Tremblez, beaux chevaliers, car mes fils ont grandi :

Leur corps est vigoureux et leur cœur est hardi.
Vous leur appartenez! oui, tous tant que vous êtes!
Sous leur glaive vengeur tomberont vos vingt têtes.
Vous vous cachez en vain : ils vous reconnaîtront
Aux taches de mon sang qui marquent votre front.

» Jouissez de ma honte et n'en soyez pas sobres;
Car votre mort à vous sera pleine d'opprobres
A ce point, que vos fils, honnis et dépouillés,
Rougiront de porter des blasons trop souillés.
Ne pouvant les laver, malgré toutes leurs larmes,
Ils quitteront vos noms, ils quitteront vos armes.
Personne ne saura quels vous avez été;
L'on ne connaîtra plus que votre lâcheté... »

Et cet homme avait pris une pose si fière,
Que ses juges n'osaient relever leur paupière.
Ils avaient peur de voir, s'ils entr'ouvraient les yeux,
L'Ange exterminateur planant au-dessus d'eux...

Et l'accusé sur eux fixait son regard calme!
On eût dit un martyr assuré de sa palme.

La foule palpitante avait comme un frisson,
Et l'inconnu cria : « Très-bien, brave Clisson!... »

IV. — La Condamnation.

(Un héraut lit le jugement qui condamne Clisson à la dégradation et à la mort, saisit ses biens et déclare ses enfants déchus de noblesse.)

Quelques cœurs généreux bondissaient indignés;
Un grand nombre attendaient, doutants ou résignés...

Sur l'ordre de son chef, un des poursuivants d'armes,
Prenant l'écu qui brille au bout de l'échafaud,
Le renverse et le pend au pal la pointe en haut.
Le maître de l'écu sous cette flétrissure

Frémit, mais cache à tous sa profonde blessure.

Le clairon du héraut de nouveau retentit;
On se tait. De la cour le chef se lève et dit :
« Condamné, je vous dois un avis. Votre crime
Vient d'être constaté, d'une voix unanime ;
Cet arrêt, sans appel, ne peut se discuter :
Vous n'avez pas le droit même de protester...
Mais, condamné, la cour consent à vous entendre
Sur le genre de mort que vous devez attendre.
A crime avilissant châtiment vil est dû,
Et la loi stricte veut que vous soyez pendu;
Toutefois, par égard pour votre noble épée,
Vous ne serez pendu que la tête coupée. »

— « Vraiment, beaux chevaliers, vous êtes indulgents!
Veuillez me pardonner mes propos outrageants;
Quand on le connaît bien, le tribunal y gagne.

» Un des plus hauts barons qu'honore la Bretagne,
Un acte déloyal le livre entre vos mains;
Ce noble est innocent; vous en êtes certains :
Et vous dites lui faire une faveur bien grande
De lui trancher la tête avant qu'on ne le pende!
Une épée! un champ-clos! et contre tous je tiens
Que c'est vous qu'on devrait pendre comme des chiens!

» Pardonnez-moi, mon Dieu, je crois que je m'emporte. »

Et tombant à genoux, il dit d'une voix forte :

« Jésus-Christ, mon Sauveur, vous qu'on vit autrefois
Mourir déshonoré sur une infâme croix,
Et mourir innocent, pour les péchés des hommes,
Pour nous plaindre après vous, qu'est-ce donc que nous sommes?

» A Charles, à Philippe ayant promis ma foi,
Je n'ai jamais trahi ni ce duc ni ce roi;
Pour la dernière fois, devant tous je le jure :

Que l'enfer, si je mens, punisse mon parjure!
Mais, si je fus toujours un fidèle vassal,
Un soldat courageux, un chevalier loyal;
Si mon bras défendit partout, fier et robuste,
Ce qui me semblait vrai, ce qui me semblait juste;
Si je puis défier les jugements humains :
Je dépose, en tremblant, mon âme entre vos mains,
O mon Dieu; car, hélas! en actes, en pensées,
Vos lois furent par moi trop souvent offensées.
Frappez; j'ai mérité toute punition :
Ma mort infâme n'est qu'une expiation.
» Que je doive périr par le glaive ou la corde,
Jésus, je me confie en ta miséricorde.
Où pourraient nos péchés trouver juge plus doux
Qu'un Dieu qui nous aima jusqu'à mourir pour nous?
Intercédez pour moi, douce Vierge Marie!
Mais pour d'autres encor souffrez que je vous prie.
Ma femme, mes enfants, mes uniques amours,
Ma mort va les laisser aujourd'hui sans secours :
Quand chacun pleurera soit l'époux, soit le père,
Que votre douce voix leur dise encore : Espère! »

Et l'homme agenouillé se relevant alors :
— « Chevaliers, j'ai fini; je vous livre mon corps.

» Lorsqu'au prêtre hier soir j'ai confessé mes fautes,
Mon âme a pris son vol vers des cimes si hautes,
Que j'avais en mépris tous les honneurs humains;
Rois, ducs et chevaliers, tous me semblaient des nains,
Ou plutôt des cirons disputant un atome :
La gloire n'était plus, pour moi, même un fantôme;
Et je fis sans regret à mon saint confesseur
Le serment que, malgré tout propos agresseur,
Tout traitement inique... et même tout outrage,
Je saurais mettre un frein à mon ancien courage
Et supporterais tout, en souvenir de Dieu.

Ce matin, malgré moi, j'ai violé mon vœu;
Me taire m'a paru la plus lourde des tâches,
Quand je vous ai trouvés si menteurs et si lâches.

» Vous ne me verrez plus m'emporter désormais :
Baron, j'ai protesté; chrétien, je me soumets... »

V. — La Dégradation.

Les vingt juges restaient cloués sur leur estrade;
Leur chef balbutia tout bas : « Qu'on le dégrade! »
Et dans l'affreux silence on entendit alors
Les prêtres qui chantaient les vigiles des morts...

Le chœur fit une pause après le premier psaume.
Le héraut, se haussant, dépouille de son heaume
Le condamné muet, qui ne se défend pas.
Son front nu reste haut; ceux des juges sont bas,
Et leur chef seul emprunte à l'audace son masque.

Le héraut montre à tous, par son cimier, le casque,
Et crie à pleine voix : « Peuple loyal et bon,
Ce casque, c'est celui d'un chevalier félon,
Le casque d'un soldat lâche et traître à son maître. »

Sur la place des voix crièrent : « Honte au traître! »
Les juges à ces cris levèrent leurs regards,
Mais leurs yeux effrayés demeurèrent hagards;
Ils avaient espéré voir enfin, sous sa honte,
Le condamné rougir; mais rien, rien ne le dompte :
Sous ses beaux cheveux gris son grand front détesté
Se dresse toujours calme et plein de majesté.

Alors sous le marteau l'on fit briser le heaume;
Et le lugubre chœur chanta le second psaume.

Un silence se fit, dès qu'il fut terminé.
Le héraut, s'avançant, enlève au condamné,

Muet sous le dédain qui gonfle sa narine,
Le riche collier d'or flottant sur sa poitrine...

Quelques voix seulement crièrent : « Mort au traître... ! »
L'austère condamné, de son œil fier et doux
Glaçait les spectateurs ou les dominait tous.

Les juges s'indignaient de sa pose si grave;
Mais comment triompher du dédain qui les brave?...
Leur arrêt est formel : cet homme, on ne peut pas,
Sans qu'il soit dégradé, le livrer au trépas.

Juges, soyez heureux! sous son air froid et calme,
Croyez-moi, le martyr a bien gagné sa palme;
Car le supplice est grand, pour le cœur d'un Breton,
De s'entendre appeler déloyal et félon.
Juges, si vous osiez le regarder en face,
De son âpre douleur, oui, vous verriez la trace.
Que ce soit patience ou que ce soit orgueil,
Sa mâle volonté cache à tous son grand deuil;
Mais sous ses cheveux gris, le long de chaque tempe,
D'une froide sueur son front brûlant se trempe,
L'orage gronde au cœur et souvent monte aux yeux :
Cet homme souffre bien, quoique silencieux!...

La dégradation lentement se poursuit.

Le héraut, sans pitié, pièce à pièce dépouille
Le glorieux baron, que le déshonneur souille
Et sur qui sont fixés mille avides regards.
Ce sont les gantelets, puis ce sont les brassards,
Puis c'est le baudrier et la riche ceinture;
Maintenant c'est la dague et l'épée... O torture!
En les voyant ainsi flétrir aux yeux de tous,
Le fier Breton ne peut réprimer son courroux :
Il arrache au héraut son épée, et la baise;
Puis, regardant le ciel, il la rend et s'apaise.
Et le héraut la brise en deux sous son talon...

Cet orgueilleux baron est donc enfin vaincu !
Plus rien à lui briser, si ce n'est son écu.
Le chef, le désignant du doigt, dit : « Qu'on le rompe ! »

VI. — Un Ouragan.

Le héraut a sonné par trois fois de sa trompe,
Et, marchant lentement vers le pal abhorré,
Où pend, la pointe en haut, l'écu déshonoré,
Remet la pointe en bas, puis à deux bras l'enlève
Et, faisant un effort, sur sa tête l'élève.

Cet écu, qu'aux combats portait le chevalier,
Serait pour le héraut un trop lourd bouclier,
Car ses deux mains ont peine à le soutenir seules.
Le grand lion d'argent s'y dresse au champ de gueules,
De triomphe et d'orgueil tout palpitant encor,
Langue ardente, ongle aigu, le front couronné d'or.
Le soleil sur l'écu reluit, comme un symbole,
Et de sa gloire antique on croit voir l'auréole.

Le héraut crie à tous : « Peuple loyal et bon,
Cet écu, c'est celui d'un chevalier félon,
C'est l'écu d'un baron lâche et traître à son maître.
Puisse être châtié comme lui chaque traître ! »
Alors, faisant le tour du sinistre échafaud
Et ployant sous le poids de l'écu qu'il tient haut,
A tous les spectateurs lentement il le montre.

Tout à coup il pâlit. C'est que son œil rencontre,
Immobile et fixé sur lui, l'ardent regard
Du condamné, qui s'est redressé tout hagard.
Bien qu'il soit désarmé, cet homme-là vous glace :
En lui tout est colère, en lui tout est menace.
Dans sa haute stature il se tient là debout ;
La sueur de son front vous dit que son sang bout ;
Ses cheveux tout mouillés se dressent sur sa tête ;

De sa gorge s'exhale un souffle de tempête ;
Sous ses sourcils froncés ses yeux sont pleins d'éclairs
Et l'ongle de ses poings s'enfonce dans les chairs.

Un indicible effroi plane sur l'assemblée ;
Jusqu'en ses profondeurs l'âme se sent troublée...

Immobile de peur, le héraut, qui frissonne,
Laisse glisser l'écu, qui lugubrement sonne.
Clisson a fait un pas : le héraut terrassé
Tombe à genoux, de crainte et de respect glacé...

Et le spectacle est beau de voir, sur cette estrade,
Le dégradé courbant celui qui le dégrade.

Sur les juges alors le sombre condamné
Fixe ses yeux brûlants, et leur chef consterné,
Le cœur gros des terreurs que son front dissimule,
Crie au héraut : « Poltron, répète la formule.
Cet homme à moitié nu peut-il te faire peur ?
Ne sais-tu pas qu'il est lâche autant que trompeur ? »

Le patient bondit sous le trait qui le blesse :
— « Pardonnez-moi, mon Dieu, d'oublier ma promesse.
J'ai besoin de crier... Cet homme en a menti ! »

Ce cri dans tous les cœurs terrible a retenti.
Les regards anxieux attendent une lutte
Et pour un siècle entier comptent chaque minute.
Les juges sont tout près d'appeler le bourreau,
Pour leur venir en aide et dompter ce taureau...

VII. — Un Rayon de soleil.

Parfois, quand l'ouragan bouleverse les mers,
Dont les flots affolés vont défier les airs,
S'il éclate soudain quelque grand coup de foudre,
Vous voyez la tempête aussitôt se dissoudre,

Tout se calme, et ces flots, naguère furieux,
Offrent leur clair miroir au pur azur des cieux.

Tel le noble Breton sent tomber sa colère ;
Son visage crispé s'adoucit et s'éclaire.
Si quelque long soupir, quelque tressaillement,
Vous rappellent encor son grand rugissement,
Ne vous effrayez pas de ce reste de houle :
Son indignation s'est fait jour et s'écoule.

Un terrible combat s'est livré dans son cœur ;
Mais la lutte a cessé : le chrétien est vainqueur.
Il tombe à deux genoux, et là, du sacrifice,
A l'exemple du Christ, acceptant le calice,
Malgré son amertume, il le boit tout entier.

S'il nous conduit à Dieu, qu'importe le sentier ?
Quand de l'église au loin la cloche nous invite,
On coupe à travers champs pour arriver plus vite :
Et cette douce image éveille en son esprit
Maint souvenir charmant qui gazouille et qui rit;
Et son âme se fait de plus en plus sereine.
Ainsi le cerf blessé, s'il trouve une fontaine,
De la meute cruelle oubliant les abois,
S'abreuve, et fuit heureux sous la fraîcheur des bois.

Pour le récompenser de la volonté saine
Qui dompte en lui l'orgueil et chasse enfin la haine,
Dieu verse au condamné cette divine paix
Qui fait tout accepter comme autant de bienfaits...

ÉMILE PÉHANT.

LA FONTAINE DE BARANTON *

—

A l'aide d'un large entonnoir en toile de 45 à 50 centimètres de diamètre, j'ai pu, à différents voyages, recueillir dans des flacons une assez grande quantité de gaz. Il fallait moins d'une heure pour en obtenir presque un litre. Ce gaz ne brûle pas et éteint les corps allumés. L'analyse faite sur les gaz récoltés en avril, septembre et novembre, a fourni des résultats peu différents entre eux; sur 100 volumes on y trouve :

	5 avril.	4 sept.	5 nov.	Moyenne.
Acide carbonique.....	3.0	4.4	2.0	3.1
Oxygène.....	6.0	1.1	4.1	3.7
Azote.....	91.0	94.5	93.9	93.2
	100.0	100.0	100.0	100.0

C'est donc de l'azote à peu près pur. On voit que cette composition est bien différente de celle du gaz qui reste dissous dans l'eau, puisque dans celui-ci c'est l'acide carbonique qui prédomine. Mais on doit remarquer que dans l'une et l'autre il n'entre qu'une faible quantité d'oxygène.

Bien des sources présentent ce phénomène d'un dégagement d'azote plus ou moins impur. Mais ce sont d'ordinaire des sources minérales sulfureuses. Dans les eaux douces, cela est plus rare, à moins qu'elles ne soient stagnantes, vaseuses et encombrées de débris organiques en décomposition. Cependant, même alors, le mélange n'a pas la composition que nous lui trouvons ici : il contient des quantités plus ou moins grandes d'un gaz qui brûle, appelé le gaz des marais. A Baranton, nous n'avons rien de tel; le fond n'est guère que de pur gravier. Ce n'est donc pas dans la fon-

* Voir la livraison de mai, pp. 392-400.

taine que se produisent les gaz; d'ailleurs, on les voit se dégager par les interstices de la maçonnerie; et puis, ce grand nombre de bulles qui, toutes à la fois, s'élèvent périodiquement du fond dans des points différents, la régularité du phénomène lui-même, prouvent que la cause n'en est pas accidentelle et fortuite, et qu'il faut la chercher, non dans la fontaine, mais dans une disposition spéciale des canaux souterrains qui l'alimentent. Cette disposition nous est assez bien représentée dans sa partie essentielle, par le tube en S des chimistes, et le voisinage d'une colline élevée rend admissible, probable même, l'explication suivante : supposons qu'une source intermittente, située vers le haut de la butte, déverse son contenu dans un long conduit vertical, où l'air aussi trouve accès, et qu'après s'être recourbé plusieurs fois en siphon, ce conduit anfractueux, dilaté dans quelques-unes de ses parties, vienne s'aboucher au-dessous de la fontaine par plusieurs orifices étroits; et nous aurons le secret du dégagement gazeux intermittent, et de la pression qui force les bulles à sortir des conduits qni les amènent.

Tel est le phénomène, aujourd'hui bien calme et bien modeste, du bouillonnement gazeux. En a-t-il toujours été ainsi? Jadis se faisait-il avec plus de fracas, était-il même assez violent pour projeter l'eau en gouttelettes, et réaliser dans le bassin de la fontaine le spectacle et le désordre d'une tempête? C'est ce que personne ne saurait dire, mais ces suppositions ne sont nullement inadmissibles.

A Baranton, le contraste de cette ébullition perpétuelle d'une eau qui n'en restait pas moins très-froide était peut-être un objet d'étonnement pour les anciens. Chrestien semble en avoir été frappé, et il ne manque pas de mettre en relief l'opposition de ces deux faits :

De la fontaine poez croire
Qu'elle bolait comme ève chaude....
La fontaine verras qui bout.
S'est-elle plus froide que marbre.

On trouve dans des ouvrages anciens l'indication d'un certain nombre de fontaines ayant la propriété de former ainsi un bouillonne-

ment tumultueux accompagné d'un bruit plus ou moins fort. Astruc, dans un mémoire sur les fontaines intermittentes, a rassemblé quelques faits de ce genre. Il cite la fontaine des Merveilles, près Haute-Combe, en Savoie; l'écoulement qui est intermittent est toujours précédé d'un grand bruit; — la fontaine de Bolderborn ou Bolderbrun près de Paderborn, en Westphalie; elle est intermittente également, et, avant de couler, elle fait un grand bruit : *Erumpit cum ingenti strepitu, — incredibili fragore;* — la fontaine de Colmars, au diocèse de Senez, en Provence, ne donne qu'un léger murmure; — sur le chemin de Pontarlier, au village de Touillon, existe aussi une fontaine, appelée la Fontaine-Ronde, qui fait entendre au-dedans comme un bouillonnement; — la fontaine de Montmerveille, située au milieu d'une montagne, à peu de distance de Rimanow, dans le palatinat de Cracovie, en Pologne, est la plus curieuse; l'eau en est claire et fort belle, et comme elle sort de terre avec impétuosité et par des secousses continuelles, elle forme quantité de bouillons dont le bruit se fait entendre à plus de deux cents pas. Elle émet un gaz ayant la propriété d'être inflammable.

A Baranton, l'on n'entend point de bruit souterrain : ce sont les bulles qui pétillent en crevant à la surface de l'eau. Mais quelque chose de tel pouvait se passer primitivement et fournir ample matière à l'exagération et à la crédulité. « Ces phénomènes, dit Astruc, dont les physiciens ignoraient autrefois la cause et que le peuple ignore encore aujourd'hui, ont donné lieu aux croyances superstitieuses qu'on a eues et qu'on a encore sur ce sujet [1]. »

M. l'abbé Piéderrière m'a renseigné sur un phénomène de météorologie locale assez singulier, et qui par cela même a pu contribuer au merveilleux de la fontaine; c'est le phénomène connu dans le pays sous le nom de *Serein*. « C'est un vent froid et fort qui naît presque tous les soirs, à Baranton, par les grandes sécheresses et les grandes chaleurs. A la nuit tombante, au milieu d'un calme parfait, vous entendez subitement, parfois tout près de vous, un bruit étrange : vous croiriez que des chevaux arrivent trottant

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Languedoc*, par Astruc, MDCCXXXVII, p. 393 et suiv.

sur une terre dure et résonnante; ce sont les sauts et les bonds d'un vent qui s'élève, saute et court, qu'on nomme le *serein*. Ce vent n'ira guère plus loin que le bas de la lande, et le matin il se taira aussi brusquement qu'il s'est élevé le soir. Le serein ne s'écarte jamais guère d'une demi-lieue de la forêt; alors les moulins à vent de la Chapelle et du Maret font force farine sur le bord de la lande, quand tout autre moulin n'a aucune brise. » Ce bruit du vent imitant le trot des chevaux, c'est la chasse du roi Arthur, vous dira quelque vieux conteur.

Quant à la composition du mélange gazeux de Baranton, on peut s'en rendre compte en admettant que l'air circule à travers des couches composées de débris végétaux. L'oxygène s'y transforme en acide carbonique par une combustion lente, et ce nouveau composé se dissout dans l'eau et avec d'autant plus de facilité qu'il est soumis à une pression plus considérable. Ainsi s'expliqueraient enfin la richesse en azote, la pauvreté en oxygène et en acide carbonique du gaz qui sort en bouillons, et la présence dans l'eau d'une grande quantité d'acide carbonique en dissolution.

V

On ne parle pas de Baranton sans parler aussi de son *perron;* ce sont deux choses inséparables. Le perron, c'était l'autel, la pierre consacrée sur laquelle l'eau répandue de la fontaine évoquait, par un mystérieux pouvoir, les prodiges et la colère des redoutables génies de la forêt.

A quatre-vingts centimètres environ, sur le haut et à droite de la fontaine, quand on regarde le bas de la vallée, existe une grosse pierre brute et plate. Sa surface représente assez bien un trapèze dont la base aurait un mètre; le petit côté parallèle mesure $0^{m}65$, et la distance de l'un à l'autre $1^{m}10$; l'épaisseur est d'environ $0^{m}35$. Les bords obliques sont un peu ondulés, et la plus grande largeur de la pierre se trouve à douze centimètres au-dessus de la base; là elle atteint $1^{m}15$. Elle est recouverte de lichens grisâtres; mais une cassure récente m'a permis de reconnaître sa nature. Les poètes les plus maîtres de leurs sens y ont vu quelque marbre

précieux : erreur. Ce n'est pas même du granit, ainsi qu'on l'a dit : il eût fallu l'amener de trop loin. C'est tout simplement du grès, roche assez commune autour de la fontaine. Tel est le *perron de Baranton*, appelé encore *perron de Merlin*.

Actuellement, cette pierre est placée de travers, un angle relevé sur le bord d'une fosse où elle reposait à plat, il y a quelques années. On croit qu'elle recouvre un trésor et il s'y rattache encore quelque vague idée de sorcellerie. Un paysan voisin, dont je me garderai bien de dire le nom, pour réparer une fortune qu'il n'aurait tenu qu'à lui de ne pas perdre, ne craignit point de venir la soulever, essayant, mais en vain, de cacher sa tentative dans les ténèbres de la nuit. Il ne s'en retourna pas plus riche, et depuis, loin de passer pour un saint, il fut regardé d'un air suspect et défiant, comme s'il avait eu commerce avec les gens de l'autre monde, et les bonnes femmes qui s'aventurent à le nommer sont presque tentées de se signer.

Autrefois, une croix de bois, plantée près du perron, dominait la fontaine. Elle marquait probablement la place de la petite chapelle à laquelle elle avait succédé, et la chapelle elle-même aurait remplacé quelque cromlech ou dolmen renversé, témoignant ainsi du triomphe de la religion nouvelle sur l'ancien culte. Telle est du moins une opinion que j'ai entendu émettre à quelques personnes, et elle ne serait peut-être pas sans fondement. Cette croix a tombé de vétusté, il y a environ quarante ans; et, dans le fol espoir d'y trouver un trésor, les mêmes gens qui sondèrent sous le perron, firent également des fouilles dans son emplacement et à l'entour. Il paraît que, dans le même but, on en a fait aussi vers le sommet de la colline, au château de Ponthus.

L'abbé Oresve[1] rapporte, mais sans y ajouter grande foi lui-même, que le perron aurait été enlevé par des Anglais. Cela est peu vraisemblable, et pour bien des motifs. Quelques personnes, après une longue absence, prétendent ne l'avoir point reconnu; il leur a semblé moins gros, etc.: c'est un effet de l'âge, une désillusion. Aussi, malgré de telles assertions, malgré les soupçons que

[1] *Histoire de Montfort*, p. 50.

peut faire naître la convoitise dont la pierre d'aujourd'hui est l'objet, aimons-nous mieux penser que l'on a confondu la margelle avec le perron, et, jusqu'à preuves plus positives, persisterons-nous à voir dans le bloc actuel le véritable et authentique perron de Merlin, tel qu'il était au temps où il possédait le don des miracles, et occupant encore la même place; car l'on ne prendra point pour un caractère réel et un signe de reconnaissance ce détail que Chrestien mêle à d'incontestables fictions : *ainsi perciez comme un bohors;* la surface tournée à l'air aujourd'hui n'est aucunement percée. — Quel a pu être l'usage de cette pierre? — Moins longue que la fontaine n'est large, elle ne pouvait recouvrir celle-ci. D'ailleurs, le témoignage de tous les auteurs prouve qu'elle était placée à côté. Elle ne formait pas non plus la margelle, puisque celle-ci a été enlevée de nos jours. M. de la Villemarqué semble la considérer comme l'autel de quelque divinité païenne, et il retrouve son analogue dans l'*autel rouge* des légendes des montagnards du Snowdon au pays de Galles [1]; le Dictionnaire d'Ogée la compare à *l'autel de la sorcière* au Brocken dans le Hartz; d'autres, avec plus de raison, y voient le dernier vestige de quelque monument druidique. Ceux-ci, du reste, sont nombreux dans la contrée, et, sans parcourir les vallons et les collines de Tréhorenteuc, on aperçoit, de la fontaine même, à droite et un peu au-delà du village de Follepensée, dans la lande, trois grosses pierres de schiste rouge dont une est debout, et les deux autres renversées : c'est évidemment un monument druidique. On l'appelle *les Trois Roches.*

Enfin, une opinion peu répandue, et qui ne mérite pas grande faveur, je crois, fait du perron de Belenton le tombeau de l'enchanteur Merlin. Le tombeau de Merlin se trouve à quelques pas plus loin dans le *Champ de Bataille.* Là, on vous montre une fosse ignoble, encombrée d'herbages, profonde d'un mètre à peu près, ayant davantage en largeur; on la nomme *le Précipice :* c'est le tombeau de Merlin. Le *Magasin pittoresque* (année 1846) en a donné le dessin. Il paraît qu'à cette époque, on voyait encore des pierres rangées à l'entour et formant un cromlech en ruines. Aujourd'hui, l'on en retrouverait difficilement les vestiges. Voilà le

[1] *Les Romans de la Table-Ronde,* p. 231.

lieu où l'on m'a certifié que la tradition la plus constante du pays place le tombeau de Merlin.

Les traditions, du reste, sont loin de s'accorder à propos du tombeau de l'enchanteur; et, de même que plusieurs pays revendiquent l'honneur d'avoir vu naître le roi-barde, un grand nombre de lieux veulent avoir son tombeau. — Les uns le placent aux environs de Quintin ou de Pontrieux; d'autres désignent la forêt d'Arnantes, en Cornouailles, ou bien encore celle de Marlboroug, dans le comté de Wilts, en Angleterre; l'Écosse prétend aussi le posséder, de même que la petite île surnommée Bardisque (Bardicia), au nord du pays de Galles. « *Elle est habitée par des moines qui vivent fort vieux, et l'on assure que Merlin le sauvage y est enterré*[1]. »

Au commencement, j'ai parlé du monument druidique de Saint-Mâlon, aujourd'hui détruit et que l'on dit encore être le tombeau de Merlin. A peu de distance, il y en avait un autre semblable, appelé le tombeau de Viviane. Pour y arriver, il faut, de Saint-Mâlon, se rendre au moulin de la Marette, qui en est éloigné de deux kilomètres, et qui borde lui-même la forêt de Paimpont. Le moulin est resserré entre deux collines. Or, voici ce qu'à la fin du siècle dernier on trouvait sur la colline occidentale (les détails suivants sont extraits des notes de M. Poignant) :

« A la distance d'une portée de fusil l'un de l'autre, se voient deux vieux tombeaux druidiques. Les pierres de ces deux tombeaux que j'ai encore vues debout, il y a moins de quarante ans, formaient des espèces de cellules en carré long, entourées de pierres colossales, plantées verticalement et recouvertes de pareilles pierres transversalement couchées sur le haut. Elles ont été renversées pendant la révolution, et cela, pour chercher dessous des trésors, d'après les explications que j'ai obtenues dans une nouvelle visite que j'ai faite, il y a quelques années. Toutefois, l'on n'a pas pu les enlever, à cause de leur énorme volume, et il est encore possible de les voir dans leur emplacement. »

M. Blanchard de la Musse indique d'une façon plus précise encore la nature de ces deux monuments. « Les deux tombeaux de

[1] *Roman du Brut*, par Pluquet, t. II, p. 135 de l'analyse.

Merlin et de son épouse Viviane, dit-il, en 1826, n'étaient que de simples dolmens ; ils ont été abattus dans les trente ans derniers, et leurs matériaux restent encore presque tous ensevelis sur le lieu. » (*Lycée armoricain,* t. VIII, 1826, p. 347.)

Aujourd'hui, le tombeau de Viviane est complétement détruit, et l'on n'en voit plus de débris, à moins qu'il ne faille prendre pour tels quelques blocs de pierre qui pourraient bien être le roc lui-même, émergeant à la surface du sol. Le tombeau de Merlin est encore représenté par neuf grosses pierres de schiste rouge, plantées debout sur la lande stérile, et marquant deux lignes parallèles. La seule inspection de ces ruines prouve que c'était en effet un dolmen, dont quelques pierres gisant dans l'intervalle servaient à former l'entablement. A l'une et à l'autre extrémité du monument croît un beau pied de houx.

La fontaine de *Jouvence*, située à deux cents pas du tombeau de Merlin, n'est qu'un trou dépourvu de tout intérêt. L'eau en est claire et bonne, comme dans tous les terrains de roc et incultes. Le *Dictionnaire de Giraud de Saint-Fargeau* est, à ma connaissance, le seul ouvrage à en faire mention (art. Montfort). « Vers le ruisseau était la fameuse fontaine de Jouvence, entourée de pierres colossales et d'une plantation de chênes. Cette fontaine a été fort dégradée. Ce qu'elle offre aujourd'hui de plus remarquable est un petit escalier tournant taillé dans le roc pour y descendre du sommet de la montagne. » Les chênes ont disparu, et les pierres colossales, pas plus que l'escalier taillé dans le roc, n'ont laissé beaucoup de traces de leur existence.

Si l'on en croit certaines explications, le *val sans retour* où s'aventura Lancelot devait être un peu plus loin, en continuant de remonter le ruisseau jusqu'à l'étang du Pont Dom Jean, et, de là marchant à travers bois jusqu'au château de Comper[1]. Du reste, toute cette contrée, de Saint-Mâlon à Tréhorenteuc, est remplie des souvenirs de la Table-Ronde. N'y trouve-t-on pas le Val périlleux, le val des Faux-Amants, le champ de la fée Morgan, sœur d'Arthur? Et par-dessus tout domine le souvenir de Merlin, dont le nom a laissé plus d'une trace en notre pays.

[1] Creuzé de Lesser, *Table-Ronde,* ch. IX, p. 168.

Choisissons donc tel lieu qu'il nous plaira pour y déposer les cendres du barde, mais conservons pour la pierre de Baranton les souvenirs moins funèbres qui s'y rattachent et lui forment son poétique ornement. N'est-ce pas là que Viviane venait s'asseoir, interrogeant le rire de la mystérieuse fontaine? — N'est-ce pas là que, pour la première fois, elle apparut à Merlin, lorsque, sous la figure d'un jeune écolier, le devin infaillible, à la volonté duquel la nature et les éléments étaient forcés d'obéir, cheminait, insouciant et léger, par les frais sentiers de Brocéliande? — La pierre fut témoin de leurs doux entretiens, et c'est là que l'enchanteresse apprit de lui-même le secret de fixer son fugitif amant et de le retenir désormais près d'elle, dans les liens d'une inaltérable félicité. Immortels tous les deux et toujours jeunes, ils reposent sous le buisson d'aubépine fleurie, au travers duquel le sage Gauvain pourra peut-être entendre la voix du captif volontaire, mais sans parvenir à le voir ni à rompre le charme magique.

Tel est le dénoûment du *Roman de Merlin,* composé par Robert de Borron, et l'une des plus heureuses idées de l'œuvre. Les détails de l'épisode de Viviane sont gracieux et touchants. M. de la Villemarqué en ayant inséré les plus intéressants passages dans son livre de *Myrdhinn,* je ne puis mieux faire que d'y renvoyer le lecteur [1]. A défaut du roman lui-même, on en trouvera l'analyse dans la *Bibliothèque universelle des romans* [2], et un fragment, mais quelque peu différent, dans le livre de *Brocéliande* déjà cité. Enfin, les *Mélanges de Paulmy,* H (tome VIII), p. 144, donnent un résumé assez étendu du roman intitulé : *Les amours de Merlin et de Viviane,* ou *La Dame du lac* [3].

Viviane, pas plus que Merlin, n'est tout à fait oubliée à Baranton; et vous rencontrerez des gens peu disposés à croire que la niche de la fontaine ait jamais été faite pour y loger des saints à la mine austère, tels que saint Belenton, saint Joseph ou saint Mathurin. L'aimable figure d'une fée leur sourit davantage, et ils aiment à

[1] *Myrdhinn*, in-8°, p. 200.

[2] Juillet 1775, vol. I, p. 133.

[3] *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque,* par d'Argenson, marquis de Paulmy et Contant d'Orville. Paris, 1779-1788.

penser que, du fond de sa grotte, Viviane présidait à sa fontaine, Viviane, que, par une confusion de vagues souvenirs, ils appellent la *demoiselle de Ponthus*. Viviane et Ponthus, héros de deux romans célèbres, sont des personnages entre lesquels n'existe aucun rapport; seulement la fontaine de Baranton est le théâtre des principales aventures de l'un et de l'autre. Voici ce que l'auteur de *la Dame du lac* nous apprend sur la généalogie de son héroïne. « Au temps que le roi Ban régnait sur le pays de Benoist, qui faisait partie de la Petite-Bretagne, la fée Diane se plaisait à faire du bien au charmant Lionas, un des hauts barons du royaume de Benoist et seigneur de la forêt de Brocéliande. Il bâtit un superbe château sur le bord d'un beau lac. Il épousa la nièce du duc de Bretagne. Sa fille Viviane douée par Diane séduisit Merlin. » *(Paulmy, abrégé par Du Taya.)*

Quant au bon chevalier Ponthus, dont le nom paraît si étrange au milieu de cette réunion de Gallois qui s'agitent autour de Baranton[1], d'après le roman, il était fils du roi de Galice. Chassé de son royaume par Broadas, fils du soudan de Babylone, il aborde dans la Petite-Bretagne. Après maints exploits, il est jugé digne d'épouser la belle Sidoyne, fille du roi qui résidait à Rennes. A sa mort, il devient roi de Bretagne et reconquiert ensuite son royaume de Galice. Il eut deux fils, dont l'un porta avec gloire la couronne de Galice, « et le deuxième, nommé Conan Mériadec, est la tige des rois et ducs de Bretagne, dont tant de puissants souverains et de princes se font honneur de descendre[2]. »

De nos jours, l'on se rend encore à Baranton. C'est un lieu de promenade pour les habitants des bourgs voisins. Aujourd'hui, comme autrefois, le chasseur s'y arrête pour se reposer et se rafraîchir, et personne de ceux qui respectent et cultivent les souvenirs poétiques de notre pays, n'a omis de la visiter, comme pour rendre un patriotique hommage à la source féconde dont nos aïeux se complaisaient tant à *fabler*[3]. « Pieux et sincère Breton, »

[1] Owenn, Gwalhmaï, Myrdhinn, Chwyblian, etc., devenus en français : Yvain, Gauvain, Merlin, Viviane.

[2] *Mélanges de Paulmy*, K (tome x), *le Livre de Ponthus*.

[3] Bréchéliant
Dont Brelons vont souvent fablant.
Wace. *Roman de Rou*.

Châteaubriand a bu ses eaux[1]; Souvestre l'a saluée; Brizeux est venu s'inspirer du lieu même; rien n'est mieux empreint à la fois de vérité et d'un sentiment de tristesse appropriée que les vers où il l'a chantée :

Est-ce vous Baranton? Sur la pelouse verte,
Que la fontaine sainte est aujourd'hui déserte!
Les plantes ont fendu les pierres de ses murs,
Et l'ajonc, le glaïeul et les chardons impurs,
Entouré son bassin, d'où ses eaux étouffées,
De ravins en ravins, coulent au Val des Fées...
Est-ce vous Baranton? Terre morne et sans voix,
Qui vous reconnaîtrait sous vos noms d'autrefois[2]?

Voilà ce que l'on trouve à Baranton, aujourd'hui : la solitude et une fontaine ravagée. Il n'est plus besoin d'être un Kénon, un Owenn, un Kaï, pour oser y tremper sa main; les pâtres et les lavandières ne se font pas faute de la dégrader impunément. La croix de bois, dont M. de la Villemarqué et quelques autres se souviennent d'avoir vu les débris, n'a pas été remplacée. Quant à la chaîne et au bassin

Del plus fin or qui fust à vendre
Oncques encore en nule foire,

est-il nécessaire de dire qu'ils ont depuis longtemps disparu avec les autres merveilles, peut-être même auparavant, s'ils ont jamais existé[3]? -- Et toi, perron de Merlin, perron de *rubis* et *d'esmeraude*,

[1] Châteaubriand, *Essai sur la littérature anglaise*, p. 49 et 50.

[2] Brizeux. *Les Bretons*. Chant XIV.

[3] De tous les auteurs qui ont parlé de Baranton, Chrestien me semble bien celui qui a le mieux connu la fontaine, et s'il ne l'a pas visitée lui-même pour s'enquérir de ses qualités et des légendes qui s'y rapportent, il faut reconnaître qu'il ne l'a décrite que sur des indications parfaitement exactes, dont quelques-unes peuvent encore être constatées. Il se pourrait bien que le vase de fer, retenu par une chaîne de fer, ne fût, pas plus que la petite chapelle, une pure invention de Chrestien. Si l'on a jamais cru réellement à l'efficacité des eaux de Baranton, dans certaines maladies, il ne répugnerait nullement d'admettre qu'on eût placé à demeure un vase pour faciliter le puisage. Ce serait peut-être à ce détail que notre auteur, après le conteur cambrien, aurait voulu faire allusion. Certaines villes imitent une telle munificence en plaçant aux fontaines publiques un gobelet de fer retenu par une chaîne de fer.

Plus flamboyant et plus vermeil
Que n'est au matin le soleil,

l'esprit du siècle a soufflé jusqu'à toi ; la forêt, ta vieille et inséparable compagne, n'a su t'en préserver : tremble. Déjà, des mains avides n'ont pas craint de troubler ton sommeil et t'ont arraché de ton lit vingt fois séculaire. Un jour, des étrangers sans doute achèveront l'œuvre de destruction. Sans respect pour des merveilles au récit desquelles ils riront de pitié, ils te priseront à ta masse ; et, triste destinée ! condamné à contribuer au progrès moderne, ils te disperseront en menus fragments anguleux sur le premier chemin qui viendra civiliser ces contrées ; à moins, salut lamentable ! que tu ne sois trouvé digne de former, toi aussi, le seuil ou le foyer de quelque chaumière voisine.

.... *Habent sua fata... lapilli.*

Et vous, qui recherchez les impressions calmes que fait naître la solitude au milieu d'une vaste contrée inculte, n'ayant d'autre ornement que son horizon sans fin, ses rocs couverts de lichens, sa forêt aussi vieille que le monde, et les souvenirs qu'elle rappelle, hâtez-vous d'accomplir le pèlerinage de Baranton. Bientôt la lande, séjour des Fées amies, n'existera plus ; bientôt, morcelée, coupée de talus et de fossés, avec ses masures et ses maigres moissons, elle deviendra une terre vulgaire. Invincible Owen, que n'accours-tu défendre la *Dame de la Fontaine* et la clairière de ta forêt ! Aujourd'hui, la chaîne de l'arpenteur inflige à cette terre libre les premières hontes de la servitude. Bientôt le soc de la charrue enfouira la trace des pas d'Arthur, de Merlin, de Viviane, et fera disparaître jusqu'au nom du Val des Fées.

FÉLIX BELLAMY.

ÉTUDES SUR LA RESTAURATION

—

HISTOIRE DE LA RESTAURATION, par M. Alfred Nettement, tome VIe *.
Ministère Villèle, du 14 décembre 1821 au 16 septembre 1824.

—

I

Défigurée par les passions, dénaturée par l'esprit de parti, l'histoire contemporaine est celle que nous connaissons le moins. Chaque jour, la presse, la tribune, l'Académie elle-même, nous apportent la confirmation de cette triste mais incontestable vérité. Le 23 avril dernier, — pour ne citer qu'un exemple, — M. Jules Favre est venu prendre séance à la place de M. Victor Cousin; ayant à parler de l'un des principaux épisodes de la vie de son prédécesseur, d'un événement qu'il devait connaître mieux que personne au monde, car si ce que Petit-Jean savait le mieux c'était son commencement, ce qu'un académicien doit le mieux savoir, c'est la vie de l'*immortel* qu'il remplace, le récipiendiaire s'est exprimé en ces termes : « Dans un de ses voyages en Allemagne, le 14 octobre 1824, M. Cousin fut inopinément arrêté à Dresde, sur une » dénonciation de la police prussienne. Mis au secret, malade, il » invoqua vainement l'intervention du chargé d'affaires français, » qui probablement reçut l'ordre de demeurer sourd à ses plaintes. » Il put alors réfléchir à la petitesse des gouvernements qu'une » vaine frayeur pousse à de si criminels excès, et, plus libre dans » ses fers que ses tristes persécuteurs dans leurs palais, il se consola par le commerce du divin Platon, dont il traduisit le » *Banquet.* »

* Paris, 1868. Un volume de 796 pages. Chez Lecoffre fils et Cie.

Si M. Jules Favre avait pris la peine d'ouvrir le *Moniteur* de 1824, il se serait épargné le tort de lancer contre le gouvernement de la Restauration une attaque sans fondement, et il ne nous eût pas montré, dans une phrase qui frise le voisin du sublime, M. Cousin *dans les fers !*

Le *Moniteur* du 3 novembre 1824, en annonçant l'arrestation de M. Cousin, prend hautement sa défense. « Il se peut, dit-il, que, dans sa jeunesse et avant d'avoir acquis l'expérience de l'âge mûr, cet estimable écrivain ait formé en Allemagne, où l'appelait son amour pour la science, quelques liaisons avec des professeurs et des étudiants capables de trames dangereuses ; mais tous les amis de M. Cousin, et il en compte un grand nombre parmi les royalistes les plus prononcés, estiment son caractère et honorent son talent sans partager toutes ses convictions.... Sa vie a été constamment vouée aux études les plus graves et les plus étendues, et irréprochable quant à la morale et à la probité. La haute impartialité et la grande justice du gouvernement de S. M. Prussienne, nous donnent l'espoir de la prochaine justification de M. Cousin. Ses amis n'ont aucune appréhension à cet égard.... M. Cousin n'est pas de ces hommes dont le sort ne trouve que de l'indifférence ; il est destiné à marquer, et voilà ce qui explique le vif intérêt que lui portent des personnages dont les sentiments monarchiques ne sont pas équivoques. »

Le gouvernement royal ne s'en tint pas là ; il ne se borna pas vis-à-vis du jeune philosophe à un appui *platonique;* le *Moniteur* du 14 novembre nous apprend que, « sur la demande de l'ambassade de France à Berlin, on a donné à M. Victor Cousin un logement dans une maison particulière, sous la surveillance des gendarmes. » Le journal officiel ajoute : « La légation française a envoyé M. Billecoq à Paris, au sujet de cette affaire. » M. Billecoq était l'un des secrétaires de l'ambassade de France en Prusse.

« On nous écrit de Berlin, lit-on dans le *Moniteur* du 28 décembre, que M. Cousin a été interrogé en présence de l'un des secrétaires de l'ambassade française. »

Lorsque M. Cousin eut été mis en liberté et revint à Paris, le *Moniteur* annonça que sa justification avait été complète et qu'il

avait montré dans tous ses actes autant de dignité que de mesure.

On voit qu'il y a loin de cette conduite du gouvernement de la Restauration à celle que lui prête M. Jules Favre, quand il nous le montre refusant d'intervenir en faveur de M. Cousin et donnant l'ordre à ses représentants de demeurer sourd à ses plaintes. Il y a loin également de cette maison particulière où il était logé et recevait ses amis, *aux fers* dont l'a gratifié la main trop libérale de son successeur. « *Ces fers,* a dit avec autant d'esprit que de raison l'un des meilleurs disciples de M. Cousin, M. Caro, *ces fers* sont vraiment du luxe, un vrai luxe oratoire. La vive imagination de l'orateur lui a présenté Thraséas ou Helvidius Priscus, à propos de cette captivité de M. Cousin. M. Hegel racontait d'un ton moins tragique la mésaventure de son jeune ami. »

Je n'assistais pas à la séance de réception du 23 avril, mais je soupçonne qu'en entendant la singulière phrase du récipiendaire, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Villemain, n'aura pu se défendre de sourire. Comment, en effet, pourrait-il avoir oublié les détails de l'arrestation de M. Cousin, et la protection dont le couvrit le gouvernement royal, lui qui rendit à cette occasion à Charles X et à ses ministres un si éloquent et si chaleureux hommage? Le 22 novembre 1824, il ouvrait son cours d'éloquence à la Sorbonne ; sa première leçon, consacrée à retracer le caractère et l'influence de la littérature française sous le règne de Louis XIV, se termina par un éloge de Charles X, dont je ne veux détacher que ce passage : « Sa haute faveur accueille et ranime nos savants; *sa justice, et nous lui en rendons grâces, les suit et les protège sur la terre étrangère.* » Cette allusion à la conduite du gouvernement, en présence de l'arrestation de M. Cousin, fut reçue par les auditeurs de M. Villemain avec des transports d'enthousiasme.

II

On voit, par l'exemple que nous venons de donner, — et il serait aisé d'en citer beaucoup d'autres non moins éclatants, — combien

il est utile que des œuvres consciencieuses, impartiales, étudiées aux sources, viennent apprendre l'histoire contemporaine aux académiciens et aux simples mortels. C'est ce qu'ont entrepris, pour la seule période de la Restauration, trois écrivains éminents, placés à des points de vue divers, mais tous les trois amis de la vérité et sincèrement libéraux, M. Duvergier de Hauranne, M. Louis de Vielcastel et M. Alfred Nettement. De semblables travaux, poursuivis pendant plusieurs années, avec une énergie que rien ne lasse et une ardeur croissante, méritent d'être encouragés, et, pour notre part, dans notre modeste sphère, nous nous faisons un devoir de les recommander à l'attention et à la sympathie de tous nos lecteurs.

Nous voudrions aujourd'hui les entretenir plus spécialement du sixième volume de l'*Histoire de la Restauration*, de M. Nettement, qui vient de paraître et qui raconte la période comprise entre l'avénement du ministère Villèle (14 décembre 1821) et la mort de Louis XVIII (16 septembre 1824).

On retrouve dans ce nouveau volume les qualités que nous avons eu déjà l'occasion de signaler dans ceux qui ont précédé : un style sobre, ferme, élevé ; un sens historique d'une justesse frappante ; une impartialité qui prend sa source non dans l'indifférence et le scepticisme, mais dans un sentiment profond d'équité ; un grand talent de composition, une ordonnance parfaite, les grands faits sur le premier plan, les faits secondaires sur le deuxième.

Si rares qu'elles soient, ces qualités seraient frappées de stérilité, si l'historien n'en possédait une autre, s'il n'y joignait des informations étendues, complètes, s'il n'avait, pour servir de base à ses récits, des documents authentiques, des pièces originales émanées des principaux personnages qui ont pris part aux événements qu'il expose.

A ce point de vue, le dernier volume de M. Nettement est plus riche encore que ses aînés.

Il est consacré tout entier à la première phase du ministère de M. de Villèle. L'auteur a eu à sa disposition tous les papiers de cet homme d'Etat, son carnet, ses notes politiques et sa correspondance.

M. de Villèle avait l'habitude, qu'il conserva pendant tout le temps qu'il fut ministre, d'inscrire chaque soir sur son *Carnet* les incidents de la journée. On comprend toute l'importance d'un pareil document, quelles garanties d'exactitude et de sincérité il présente, et combien ces *Mémoires* au jour le jour, et, si j'ose ainsi parler, ces *Mémoires en robe de chambre* l'emportent, au point de vue de la valeur et de l'autorité historiques, sur les *Mémoires en manchettes* rédigés par nos hommes d'Etat en vue du public.

Comme pièces justificatives à l'appui des notes quotidiennes de son carnet, M. de Villèle avait réuni toute sa correspondance politique, toutes les lettres qu'il avait écrites ou reçues, soit comme député, soit comme ministre : pour permettre d'apprécier l'intérêt de cette collection, il suffira de rappeler qu'au moment de partir pour la guerre d'Espagne, le duc d'Angoulême avait déclaré qu'il ne correspondrait qu'avec le président du Conseil ; l'histoire de la campagne, écrite presque jour par jour par le duc d'Angoulême lui-même, se trouve donc dans les papiers de M. de Villèle.

J'ajouterai que ces papiers renferment également les lettres adressées par M. de Villèle, député et ministre, soit à sa femme, lorsqu'elle était retenue à Toulouse, soit à son fils : cette correspondance intime, qui côtoie la correspondance politique, est pour l'historien un précieux élément de contrôle.

Enfin, pendant les longues années qu'il passa dans la retraite, depuis sa sortie du ministère jusqu'à sa mort, arrivée le 13 mars 1854, M. de Villèle rédigea des *Notes politiques* sur les principaux actes de sa carrière ministérielle. Tous ces documents forment un ensemble de renseignements vraiment incomparable. Ils ont été mis à la disposition de M. Nettement par le fils de M. de Villèle et par son gendre, M. le comte de Neuville.

Ce ne sont pas les seules pièces inédites qu'il ait eues entre les mains en écrivant son sixième volume.

Déjà, Châteaubriand et M. de Marcellus avaient jeté, par leurs publications[1], une vive lumière sur le Congrès de Vérone. M. Net-

[1] *Le Congrès de Vérone*, par Châteaubriand, 1838. — *La Politique de la Restauration*, par M. de Marcellus, 1853.

tement a pu consulter sur cet épisode le récit même du duc Mathieu de Montmorency. Après avoir quitté le ministère où il fut remplacé par Châteaubriand (décembre 1822), Mathieu de Montmorency écrivit un récit complet de tous les événements auxquels il avait pris part comme ministre des affaires étrangères, et principalement comme représentant de la France au Congrès de Vérone. Avant de livrer son ouvrage au public, il crut devoir le mettre sous les yeux de *Monsieur*, frère du roi. Quelques jours après, ce prince rendit le manuscrit au duc Mathieu, et lui en demanda le sacrifice, au nom de l'union du parti royaliste qu'il importait si essentiellement de maintenir dans les circonstances où l'on se trouvait. Mathieu de Montmorency jeta son manuscrit au feu. Heureusement, il existait une copie de ce précieux document, qui emprunte à la situation de son auteur et à son inattaquable sincérité une importance considérable : M. Nettement en doit la communication à M. le duc de la Bisaccia et à M. le vicomte de la Rochefoucauld-Doudeauville, petits-fils de M. Mathieu de Montmorency, et il a pu, grâce à ce manuscrit inédit, écrire, même après Châteaubriand, une histoire du *Congrès de Vérone*, neuve et originale.

Au mois de février 1823, le prince de Polignac fut nommé ambassadeur à Londres; il entretint avec Châteaubriand, ministre des affaires étrangères, une correspondance presque quotidienne. Cette correspondance, ainsi que les autres papiers politiques du prince de Polignac, ont été remis par son fils aîné à M. Nettement.

Nous n'insisterons pas sur la valeur de tels documents; d'autres encore, d'une importance moindre, ont permis à l'éminent historien d'éclairer des points demeurés obscurs. Il n'est pas un détail vraiment intéressant de la période dont traite son dernier volume (décembre 1821 à septembre 1824), sur lequel il n'ait jeté une vive lumière.

III

On comprend que je n'ai pas le dessein, dans les bornes étroites de cet article, d'analyser ce volume, ni même d'aborder quelques-uns des nombreux épisodes dont il contient le récit, quelques-unes

des graves questions de diplomatie, de guerre, ou de finances qui y sont traitées.

Je n'indiquerai le livre consacré à la guerre d'Espagne (livre XIVe) que pour en recommander la lecture et pour signaler à M. Nettement deux témoignages qui mériteraient peut-être de trouver place dans son ouvrage, ceux de Benjamin Constant et du général Foy. « Loin de contester ce que notre honorable collègue (M. de Martignac), a dit sur le passé, j'aime à reconnaître avec lui que l'ensemble de cette expédition mémorable a été glorieux pour notre armée, et je dirai que cette gloire est d'autant plus belle qu'elle ne se compose pas seulement de succès militaires. La générosité française animant jusqu'à nos simples soldats a travaillé toujours et heureusement réussi quelquefois à faire prévaloir l'humanité contre la vengeance, la pitié contre la fureur, et à protéger l'ennemi désarmé contre l'auxiliaire aigri par de longs revers [1]. » Ainsi s'exprima Benjamin Constant à la tribune de la Chambre des députés dans la séance du 28 juin 1824. Le général Foy, dans la même séance, ajouta ces paroles : « La rapidité des opérations en Espagne et la plénitude du succès militaire ont trompé les prévisions de ceux qui ne voulaient pas la guerre et ont surpassé les espérances de ceux qui l'avaient appelée de leurs vœux [2]. » — Si l'on veut bien se rappeler qu'à cette époque, déjà si loin de nous, l'opposition, au lieu d'être parlementaire et modérée, poussait la violence jusqu'à l'outrage et l'injustice jusqu'à ses plus extrêmes limites, on reconnaîtra qu'un tel langage, dans la bouche de ses deux principaux chefs, a une irrécusable valeur.

M. Alfred Nettement constate que, pendant toute la campagne de 1823, il n'y eut pas un seul fait de maraudage. Il aurait pu reproduire, à cette occasion, ce passage d'un discours de M. de Villèle, qui ne souleva aucune réclamation et ne rencontra aucun contradicteur sur les bancs de la gauche : « Messieurs, les trente années de guerre dont on nous parle n'offrent pas d'exemple d'une pareille campagne; ces trente années de guerre ont été faites aux dépens des pays qu'on parcourait. Le succès de

[1] *Moniteur* du 29 juin 1824.
[2] Op. cit.

la campagne d'Espagne dépendait de la discipline de l'armée et par conséquent de la fourniture exacte de tout ce qui pouvait être nécessaire au soldat. On s'est récrié sur ce que des marchés avaient été passés pour le chauffage de l'armée. Vous voyez par là jusqu'à quel point a été poussée la discipline, et que ce n'est pas, comme dans les guerres précédentes, avec les meubles des habitants que nos troupes préparaient leurs repas, mais avec du bois acheté dans le pays. En un mot, le système de la campagne a été tel que les Français ont été en Espagne des auxiliaires payant tout, n'imposant rien, ne prenant rien[1]... »

Je l'avoue, les récits militaires ont pour moi un médiocre attrait, et je ne cache pas que les longues batailles de M. Thiers me font peur. Le grand intérêt du nouveau volume de M. Nettement n'est donc pas, à mes yeux, dans l'histoire de la guerre d'Espagne; il est surtout dans le tableau des mémorables discussions qui eurent lieu, à la Chambre des députés et à la Chambre des pairs, pendant les années 1822, 1823 et 1824. Quelle bataille, si sanglante qu'elle puisse être, si horrible qu'elle soit (puisque les plus belles sont celles où il y a le plus de morts et de mourants), pourrait égaler en intérêt une discussion telle que celle de la loi sur la conversion des rentes, par exemple!

J'engage le lecteur à lire dans M. Thiers Austerlitz ou Wagram, Friedland ou Eylau, la Moskowa ou Leipsick, et à lire ensuite, dans le sixième volume de M. Nettement, les cinquante pages qu'il a consacrées à la discussion de la loi sur la conversion des rentes, et je ne doute pas que cette dernière bataille, où les combattants s'appelaient Villèle, Casimir Périer, Roy, Humann, Mollien, Talleyrand, Pasquier, Foy, de Broglie, — j'en passe et des plus célèbres; où la lutte, avec ses péripéties et ses chances diverses, se prolongea pendant plusieurs semaines, ne paraisse plus digne d'intérêt et plus véritablement émouvante que ces luttes brutales où, même quand le général est un homme de génie, la force et le hasard jouent un rôle prépondérant!

[1] *Moniteur* de 1824, p. 875. Séance du 28 juin 1824 : discussion sur les comptes de la guerre d'Espagne.

Pendant près d'un mois et demi (du 24 avril au 3 juin), M. de Villèle fut presque constamment sur la brèche, soit à la tribune de la Chambre des députés, soit à celle de la Chambre des pairs, déployant chaque jour de nouvelles ressources d'intelligence et de dialectique, disputant pied à pied le terrain à des adversaires nombreux, ardents et habiles, et succombant enfin, mais non sans avoir mis de son côté la justice, le bon droit et les vrais intérêts du pays. « M. de Villèle, — a dit un de ses adversaires, mort quelques années avant lui, en décembre 1851, feu *Timon*[1], — ne fut jamais plus brillant que lorsqu'il soumit à la discussion son fameux projet sur la conversion des rentes. Il fit, dans cette mémorable campagne qui dura dix jours[2], des prodiges de valeur parlementaire. Il tint la Chambre captive sur ses bancs par la hauteur de ses vues et le nerf de sa raison. Assailli en queue et en flanc par les gens de l'opposition, abandonné des siens dont la phalange commençait à se rompre, mal servi par ses collègues, il soutint seul tout l'effort du combat. Il fit tête à Casimir Périer, tête à Humann, ces deux lions de la finance qui le harcelaient par leurs morsures et leurs rugissements. Après les fatigues du jour, il se retrouvait le lendemain plus ferme et plus dispos. Il improvisait, il répliquait à l'instant même avec ce sang-froid imperturbable qui ne se laisse démonter par aucune objection, avec cette perspicacité qui voit de loin les pièges et qui les évite, avec cette souple dialectique qui se resserre pour mieux se défendre et qui se développe pour mieux attaquer, avec cette facilité d'élocution qui ne prête à la virilité de la pensée que ce qu'il lui faut pour la vêtir et non pour la cacher.

[1] *Livre des Orateurs*, t. II, p. 39. On me fait observer que *Timon* et M. de Cormenin ne faisaient qu'un, et on ajoute que M. de Cormenin est mort au mois d'avril 1868 seulement. Je réponds que *Timon*, le républicain incorruptible, l'austère adversaire des gros budgets et des grosses listes civiles, et que M. de Cormenin, membre du Conseil d'État impérial, faisaient deux, et que si le second a vécu jusqu'à ces derniers temps, le premier est bien réellement mort aux alentours de l'année 1852.

[2] La discussion dura beaucoup plus de dix jours dans les deux Chambres. Sans parler des escarmouches, elle remplit les séances de la Chambre des députés, du 24 avril au 5 mai, et celles de la Chambre des pairs, du 24 mai au 3 juin.

» Dans la mêlée des amendements, le choc redoubla. Chacun des adversaires de M. de Villèle le prit au corps, essayant de l'abattre. Mais lui, soldat à la fois et capitaine, paraissait se multiplier sous leurs coups. Il monta onze fois à la tribune dans la même séance sans que ses forces s'épuisassent et sans que sa logique bronchât, et victorieux par la puissance toujours croissante de son argumentation et par la vérité de ses principes, il resta maître du champ de bataille.

» Pourtant, chose triste à dire ! après avoir triomphé dans la Chambre des Députés, il succomba devant la Chambre des Pairs, dans cette cause excellente et incomprise de la Conversion, dont l'adoption eût fait baisser le taux de l'intérêt, ouvert à l'industrie et au commerce une source de richesses nouvelles, relevé l'agriculture de sa stérilité et de sa dégradation, et amélioré le sort des travailleurs et des prolétaires.....

» Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire aujourd'hui qu'en posant le doigt sur la question des rentes, M. de Villèle, meilleur financier que Casimir Périer et à l'égal de M. Laffitte, a touché juste et devancé son époque.

» Il savait que la bonne comptabilité des finances veut de l'unité dans l'ensemble et de l'exactitude dans les détails. Il y avait mis un ordre admirable.

» Doué d'un merveilleux génie pour toutes les affaires, il traitait les grandes avec la décision d'un homme d'Etat, et les petites avec la ponctualité d'un commis. Il les saisissait à la première vue, sur une seule lecture et comme en se jouant. »

Il m'en coûte de ne pas reproduire en entier ce portrait de M. de Villèle, tracé par la main d'un adversaire, et qui ne fait pas moins d'honneur au peintre qu'au modèle. Je ne puis qu'y renvoyer le lecteur ; je le renvoie surtout au volume de M. Nettement, où il retrouvera, non plus seulement la physionomie, le profil de l'illustre homme d'Etat, mais M. de Villèle lui-même, vivant, agissant, parlant. Il le verra à l'œuvre, dans son cabinet, au conseil des ministres, à la chambre, homme d'Etat moins énergique que Casimir Périer, orateur bien moins éloquent que M. Guizot, mais financier incomparable, tacticien parlementaire de premier ordre, et,

comme ses deux glorieux successeurs, honnête, probe et désintéressé.

Je veux citer ici quelques marques de son désintéressement, non que je l'en veuille louer : des hommes tels que Villèle, Casimir Périer ou Guizot sont, grâce à Dieu, au-dessus de pareils éloges ; mais parce que la probité et le désintéressement se rencontrent également chez tous ses collègues, chez tous les hommes d'Etat de la Restauration, comme ils devaient se rencontrer plus tard, à de rares exceptions près, chez les ministres du gouvernement de Juillet.

Au mois de novembre 1820, M. de Villèle avait été appelé à prendre part, comme ministre secrétaire d'Etat, aux délibérations du conseil des ministres : il mit pour condition à son acceptation qu'il ne recevrait aucun traitement.

Nommé ministre des finances, en décembre 1821, il avait droit à une somme de 25,000 francs pour frais d'installation : il la refusa.

Louis XVIII l'éleva, le 4 septembre 1822, à la dignité de président du conseil. Un supplément de 50,000 francs de traitement annuel était attaché à ces fonctions : il le refusa.

Lorsqu'il sortit du ministère, en 1828, Charles X exigea de lui qu'il acceptât la pension de ministre d'Etat; cette pension fut inscrite au grand-livre. Il s'empressa d'y renoncer aussitôt après la révolution de 1830.

Un petit fait que M. Nettement a eu raison de citer peint, mieux encore que ces actes, la simplicité des mœurs de ce temps et le désintéressement modeste des hommes qui jouaient alors le principal rôle politique. Le 15 novembre 1821, à la veille d'être appelé au ministère des finances, M. de Villèle écrivait à sa femme, à Toulouse : « Vends toujours du maïs, de manière à avoir devant toi un millier de francs [1]. »

Les hommes d'Etat de la Restauration ont été, pendant qu'ils étaient au pouvoir et après leur chute, méconnus et outragés; la calomnie s'est attachée à leurs noms; l'esprit de parti a dénaturé leurs caractères et leurs actes. L'heure de la réparation et de la justice est enfin venue, et leurs adversaires d'autrefois les saluent

[1] *Histoire de la Restauration*, t. v, p. 661.

aujourd'hui avec respect. C'est avec une vive satisfaction que tous les amis de la vérité ont lu, il y a quelque temps, dans le premier numéro d'une Revue dirigée par M. de Kératry, fils de l'un des chefs de la gauche dans les Chambres de la Restauration, ces fermes et nobles paroles : « On attaquera tant qu'on voudra la Restauration..... Mais quand on aura relevé tous ses défauts, il faudra bien lui décerner un éloge qui la sauvera dans l'histoire : c'est que la Restauration fut un gouvernement honnête et servi par d'honnêtes gens..... Ses serviteurs se montraient sincères, même dans leurs erreurs, loyaux jusque dans leur violence, et dans la vie publique comme dans la vie privée, ils eurent tous, pour caractère, la probité. On pouvait les haïr, mais non les mépriser; on pouvait se battre avec eux, mais, après le combat, on leur devait de leur tendre la main [1]. »

Nul n'aura plus contribué que M. Alfred Nettement à préparer ce retour des esprits vers une appréciation plus équitable d'un gouvernement qui a reçu la France épuisée, amoindrie, écrasée sous les charges de deux invasions, sans finances, sans marine, sans agriculture et sans commerce, et qui, après quinze années seulement, l'a laissée relevée, agrandie, en pleine prospérité industrielle et commerciale, avec une marine et une armée victorieuses, avec des finances excellentes et de gros excédants de recettes sur de petits budgets.

Nous espérons que M. Nettement, lorsqu'il sera arrivé à la fin de sa tâche, mettra en regard ces deux dates : 1815 et 1830, et, sous chacune d'elles, le tableau détaillé, complet, de la situation léguée à la Restauration par le premier Empire, et de celle que la Restauration a léguée à ses successeurs. Dans ce tableau en partie double, dans ce bilan politique, financier, industriel, littéraire et artistique, on verra ce qu'a été vraiment le gouvernement de la Restauration, et s'il est, dans toute notre histoire, une autre période de quinze ans qui puisse sans injustice lui être comparée, qui ait répandu plus de bienfaits sur la France et qui lui ait donné plus de véritable grandeur.

EDMOND BIRÉ.

[1] *Revue moderne*, 1re livraison, 25 février 1868.

LE DERNIER ÉVÊQUE DE TRÉGUIER.

—

Il y a juste un an, dans notre chronique de juin, après avoir parlé du retour solennel des restes de Mgr de la Marche, dernier évêque de Saint-Pol-de-Léon, nous émettions le vœu que le diocèse de Saint-Brieuc ne fît pas moins que celui de Quimper, et rendît bientôt de semblables honneurs au dernier évêque de Tréguier, Mgr Le Mintier de Saint-André, frère d'exil de Mgr de la Marche. Notre vœu va être exaucé, et nous nous empressons de reproduire la plus grande partie de la lettre circulaire que Mgr David vient de publier à cette occasion. C'est un éloquent, un touchant appel, et qui mérite de rester dans les annales de cette Bretagne, qui se plaît à entourer toujours d'un culte pieux ses ancêtres suivant la nature ou suivant la foi.

(Note de la Rédaction.)

Bientôt une grande cérémonie réjouira notre diocèse : notre vieille cité épiscopale de Tréguier va retrouver pour un instant la gloire de ses souvenirs.

Le 8 juillet prochain, aura lieu la translation des restes de Mgr Le Mintier, comte de Saint-André, dans la tombe que la piété des prêtres et des fidèles bretons lui a ménagée.

Monseigneur Augustin-René Le Mintier a été le dernier évêque de Tréguier. Avant d'émigrer à Jersey devant les menaces de la révolution triomphante, il a honoré son siége par ses lumières et ses vertus. Une de ses lettres pastorales, sur les maux de la situation, atteste la sûreté de son coup d'œil et la fermeté de son âme. Traduit pour cet acte de courage devant le tribunal du Châtelet, à Paris, par l'Assemblée nationale, il se défendit avec autant de calme que d'énergie, et fut renvoyé absous. C'est lui qui dit alors à ses juges ce mot remarquable, à propos de la vente des biens ecclésiastiques : « Si aujourd'hui on s'empare de nos biens, pourquoi demain ne s'emparera-t-on pas des vôtres? »

Mgr Le Mintier se rattache à notre diocèse par les liens de sa vie entière. Il naquit à Sévignac, en 1729. Devenu docteur en théologie à vingt-huit ans, il fut nommé grand vicaire de Saint-Brieuc par

Mgr de Girac, qui l'emmena plus tard en la même qualité à Rennes, où ce prélat fut transféré vers 1769. Promu à l'évêché de Tréguier en 1780, il eut pour assistant à son sacre Mgr de la Marche, évêque de Léon, dont les restes ont été transférés récemment dans son diocèse : touchante communauté de destinées entre ces deux nobles âmes, qui les a unies dans leur épiscopat d'une sainte amitié, les a consolées dans les tristesses d'un exil commun, a placé leurs tombes fraternelles à côté l'une de l'autre, au cimetière de Saint-Pancrace à Londres, et ramène aujourd'hui leurs cendres vénérées dans leurs antiques cathédrales, si voisines l'une de l'autre! *In morte quoque non sunt divisi.*

L'épiscopat de Mgr Le Mintier fut plein d'édification pour son diocèse. Le fidèle souvenir qui vit encore dans les cœurs bretons, en est la preuve glorieuse. Sa vie était un modèle de régularité et de dévouement à tous, aux petits et aux grands. Personne ne l'approchait sans emporter la reconnaissance de son bon accueil. Il était universellement vénéré et aimé, et lorsque quelques communes insurgées le dénoncèrent à l'Assemblée nationale, presque toutes les autres paroisses se levèrent pour le défendre contre ses tristes accusateurs. Quelques vieillards encore vivants ont été confirmés par lui. Il a consacré les églises de Langoat et de Pleudaniel. C'est lui qui a donné au diocèse le catéchisme aujourd'hui en usage dans la partie bretonne.

Pourtant l'orage révolutionnaire grossissait autour de lui ; il allait bientôt éclater et, comme un torrent déchaîné, emporter les institutions, les monuments, les lois, le trône de France. Mgr Le Mintier, sentant l'impossibilité de lutter contre cette force aveugle, prit le parti de s'éloigner momentanément du diocèse. Un jour que l'émeute grondait autour de son palais, il en sortit à la faveur de la nuit par une porte qu'on montre. Un jeune serviteur, aujourd'hui vivant, portait le modeste bagage de l'illustre fugitif. Une barque l'attendait cachée sous les ombrages de ce beau parc, deux fois chaque jour visité par la mer, et qui appartient encore aux évêques, ses successeurs. Après quelques jours secrètement passés au château de Bois-Riou, un navire vint le prendre pour le conduire à Jersey. Quand il vit fuir ces chers rivages qu'il avait

parcourus et bénis pendant onze ans, et où il laissait tant de cœurs simples et dévoués, il dut éprouver une bien douloureuse émotion. Hélas! il ne pouvait penser que ce long regard dont il suivait les contours de ce littoral si riche et si pittoresque fût le dernier adieu du père à ses enfants! Mais la Providence avait résolu une grande expiation : tout allait crouler dans les larmes et dans le sang. La justice divine voulait promener ses vengeances sur une société *qui songeait à réformer ses lois, lorsqu'elle aurait dû avant tout réformer ses mœurs,* selon une autre belle parole de Mgr Le Mintier lui-même, dans son célèbre mandement.

De Jersey, Mgr Le Mintier dirigea son diocèse par son grand vicaire, M. l'abbé de Saint-Priest, qui resta à Tréguier pendant les plus mauvais jours, protégé par son mépris de la mort et la foi du pays. De l'île anglaise, à certains moments où le ciel se rassérène, on voit se dessiner vaguement les falaises Trécoroises. Plus d'une fois, l'exilé dut y attacher son regard mouillé de larmes, et s'écrier avec le Prophète : *Quando veniam et apparebo? Quand sonnera l'heure du retour?* Car deux forces toutes puissantes sur sa belle âme l'y attiraient, celle du devoir, et celle des pures affections pour son troupeau. Dieu ne lui permit pas cette joie suprême : il allait recevoir une place meilleure dans les palais éternels.

Obligé de quitter Jersey en 1796, pour se fixer à Londres, il continua d'être la providence des pauvres prêtres émigrés. Jusqu'à la fin, il partagea généreusement avec eux le pain amer de l'exil. Le 21 avril 1801, la mort vient frapper à sa porte, sans le surprendre, dans l'asile que le dévouement d'une de ses diocésaines, Madame la marquise de Catuélan, avait ouvert à sa vieillesse. Il pouvait dire, en mourant, avec un pape héroïque : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité; voilà pourquoi je meurs dans l'exil. *Dilexi justitiam et odivi iniquitatem; propterea in exilio morior.* » Le lendemain, un témoin de sa vie écrivait ces paroles : « La France vient » de perdre une de ses lumières, le clergé un modèle de perfection » évangélique, ses frères d'émigration un consolateur et un ami, » et son diocèse un évêque toujours prêt à donner sa vie à ses » ouailles. » Bel éloge qu'on pourrait graver sur sa tombe comme le jugement de l'histoire.

L'initiative du retour des cendres de Mgr Le Mintier revient à son arrière-neveu, M. le capitaine Le Mintier, comte de Saint-André. C'est par ses soins pieux et des dépenses considérables, et grâce au zèle de M. l'abbé Mahé, aumônier catholique de l'armée anglaise, qu'il a pu rentrer en possession de ces restes précieux. Nous les avons acceptés de ses mains avec respect et reconnaissance ; ils reposent depuis quelques mois dans notre église de Guingamp, sous le regard de Notre-Dame-de-Bon-Secours. La ville entière est allée à leur rencontre, soulevée par un sentiment de foi chrétienne : nous sentons le besoin d'en remercier ici tout haut les autorités et les notabilités de Guingamp, qui ont su entourer des plus touchants honneurs cette chère et noble dépouille.

C'est à nous maintenant, Messieurs et chers Coopérateurs, de lui préparer un tombeau dans sa cathédrale, et de faire, de ce retour d'un père au milieu de ses enfants, une fête nationale.

Ce jour a été fixé au 8 juillet prochain. Nous y convoquons nos prêtres et nos fidèles, non-seulement de la partie bretonne, mais aussi de la partie française. Mgr Le Mintier, né dans l'une, a gouverné l'autre, et un même sentiment unit les membres d'une même famille.

Mgr David espère que plusieurs prélats honoreront cette cérémonie de leur présence ; entre autres : Mgr l'archevêque de Rennes, NN. SS. de Quimper, de Vannes, d'Aire et du Puy, qui ont déjà promis d'y assister ; puis Sa Grandeur ajoute :

... Nous pensions d'abord renfermer les restes de Mgr Le Mintier dans un des *enfeus* de la cathédrale, en y faisant pratiquer les restaurations convenables. Cette tombe a paru trop modeste aux prêtres bretons ; ils ont voulu, le vénérable doyen de Lannion en tête, qu'un monument entièrement nouveau perpétuât la sainte mémoire du dernier évêque de Tréguier. Nous avons été heureux de nous mettre à la tête de la souscription, à laquelle prendront part tous ceux à qui ce grand souvenir est cher. Elle sera adressée à M. l'abbé Guichet, archiprêtre de Tréguier, qui en tiendra la liste exacte.

Un ciseau aimé, celui de M. Yves Hernot, notre vaillant artiste breton, fils de ses œuvres, qui a créé tant de belles croix en granit où respirent la foi et le talent, a été chargé d'exécuter le tombeau. Il a voulu associer à ce travail son fils Jean-Baptiste, jeune homme

qui promet à notre diocèse un grand talent chrétien de plus. L'œuvre du père et du fils ne fera pas défaut à la beauté du sujet...

Mgr de Saint-Brieuc énumère ensuite les principales dispositions de la solennité du 8 juillet, dispositions qu'il serait inutile de rapporter, puisqu'on les retrouvera dans notre relation du mois prochain; mais la dernière demande à être consignée ici :

... Le soir, à cinq heures, dans la plus vaste salle de notre Petit-Séminaire, aura lieu une séance de poésie bretonne, dont la fête sera le sujet. La lecture de chaque pièce en *brezonec*, avec sa traduction, ne pourra dépasser dix minutes. Les bardes ne manqueront pas à cette lutte pieuse, et le vieux génie celtique aura sa part dans le triomphe d'un évêque qui comprit et aima tout ce qui appartient à l'Armorique.

On lit dans la légende du *Retour des reliques de saint Brieuc*, que, lorsqu'elles touchèrent le seuil de la cathédrale de Saint-Etienne, le comte Alain, qui les portait avec respect, les sentit tout à coup tressaillir :

Limen ut templi tetigêre membra,
Gaudium motu tremulo loquentur.

Si les restes de Mgr Augustin Le Mintier ne tressaillent pas en franchissant le porche vénérable de sa cathédrale, Saint-Tugdual, chaque cœur breton sera ému, et du sein de Dieu où ses vertus l'ont placé, — ayons-en la douce confiance, — l'illustre défunt arrêtera un regard chargé de bénédictions sur cette foule attendrie, accourue pour vénérer son souvenir.

Quant à Nous, nos bien-aimés Coopérateurs, nous sommes heureux, en donnant une marque de plus de notre tendre affection à la partie bretonne de notre diocèse, déshéritée de son antique siége, d'accomplir un devoir de justice et de piété envers un de nos prédécesseurs qui confessa sa foi au prix de la souffrance et de la mort dans l'exil.

Que la tombe élevée par la piété de ses enfants garde toujours ses cendres glorieuses !

L'Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier,

† AUGUSTIN.

En visite pastorale, à Tréguier, 20 mai 1868.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LA CHASSE, suivie de *la Louveterie*, — *le Droit sur le gibier*, — *la Responsabilité des chasseurs*, *des propriétaires de bois et forêts*, *etc.*, — *les Gardes particuliers*, — *Formules diverses*; par MM. Giraudeau, avocat à Nantes, et Lelièvre, avoué à Mamers. Un vol. in-12. Paris, Paul Dupont, 45, rue Grenelle-Saint-Honoré; Nantes, chez les principaux libraires. 3 fr. 50 c.

Parmi les lecteurs de la *Revue*, il est sans doute un certain nombre de chasseurs et un nombre plus grand de propriétaires. Le livre dont nous venons d'écrire le titre serait fort utile aux uns et aux autres, car tous ont intérêt à connaître les lois et règlements sur la chasse, et l'interprétation que leur donnent les tribunaux. Ils trouveraient un guide très-sûr dans le volume publié par MM. Giraudeau et Lelièvre. Nous empruntons à l'*Union de l'Ouest* quelques extraits d'un article où cet ouvrage est apprécié ainsi :

« La méthode des auteurs est excellente et le plan qu'ils ont adopté met immédiatement sous les yeux du lecteur la solution dont il a besoin. C'est à la fois un commentaire de la loi sur la chasse, rédigé dans l'ordre des articles, et un dictionnaire contenant environ mille mots et comprenant par conséquent tous les termes de chasse et toutes les hypothèses qui peuvent faire naître une question de vénerie. Grâce à cette double division, ou plutôt à ce double aspect du livre, il est impossible au lecteur d'hésiter un instant, et, soit en parcourant le commentaire de la loi de 1844, soit en se servant du dictionnaire analytique placé à la fin du volume, il trouve immédiatement le renseignement dont il a besoin. Les auteurs ont lu et annoté tous ceux qui les ont précédés, ils ont recueilli les arrêts et les documents administratifs concernant la

chasse, en sorte que sur chaque question ils ont pu en quelques lignes accumuler des trésors d'informations, à la suite de l'opinion qu'ils ont cru devoir préférer.

» Nous n'avons que des éloges à adresser au livre de MM. Giraudeau et Lelièvre. C'est un traité essentiellement usuel et pratique, dont la place est marquée d'avance dans la bibliothèque de tous ceux qui habitent la campagne ou seulement se préoccupent de leurs propriétés rurales au point de vue de la destruction ou de la conservation du gibier, des droits ou des devoirs de leurs voisins, de leurs fermiers ou de leurs gardes, etc. — Quant aux jurisconsultes, ce volume constitue pour eux une monographie pleine d'érudition qui facilite leurs recherches, et ajoutons, qui les rendra souvent inutiles, car il est si précis et si complet que ceux qui l'auront consulté avec soin n'auront plus besoin des lumières d'autrui pour s'éclairer. »

Cette appréciation, émanée d'un homme compétent, ne fait que rendre justice aux auteurs, et on doit leur souhaiter le même succès pour les ouvrages qu'ils préparent encore sur quelques lois usuelles.

LOUIS DE KERJEAN.

VIE DE MATTHIEU DE GRUCHY, par M. l'abbé du Tressay, chanoine honoraire de Luçon. — Nantes, Mazeau et Libaros; Paris, Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Un vol. in-12. — Prix : 2 fr. 50.

Il est quelques diocèses où un prêtre, qui s'est fait remarquer par son goût et son aptitude pour les recherches et les travaux historiques, reçoit de son évêque le titre d'historiographe de l'Eglise à laquelle il appartient. Ces fonctions n'existent point officiellement dans le diocèse de Luçon, mais voilà qu'elles y sont remplies, en réalité, et avec un zèle infatigable, par M. l'abbé du Tressay. Il n'y a guère que deux ou trois ans qu'il s'est donné cette utile mission, et déjà des ouvrages importants ont été publiés par lui ou vont l'être incessamment : l'*Histoire des Moines et des Evêques de Luçon*, qui a paru, en grande partie, dans le journal

le Luçonnais, sous le titre d'*Histoire populaire de l'Eglise de Luçon*, la *Vie de Matthieu de Gruchy*, que nous avons sous les yeux, et la *Vie de Mgr Soyer, évêque de Luçon*, qui ne tardera pas à être mise au jour. Tout catholique vendéen doit donc une vive reconnaissance au prêtre dévoué qui s'est imposé et qui exécute avec une telle ardeur cette tâche, si bien faite pour procurer la plus grande gloire de Dieu et la plus grande édification des âmes.

Dans la *Vie de Matthieu de Gruchy*, il n'a pas été difficile à M. l'abbé du Tressay d'obtenir ce double et précieux résultat. Il n'a eu, pour cela, qu'à raconter simplement, fidèlement, les phases de cette existence *mouvementée*, comme on dit aujourd'hui. « C'est une existence à part, — ainsi s'exprime Mgr l'Evêque de Luçon, dans l'approbation qu'il a adressée au pieux auteur de ce livre, — c'est une existence à part qui méritait d'être racontée avec détails. Elle présente un côté dramatique dont vous n'avez pas négligé de faire ressortir l'intérêt. Mais vous vous êtes surtout attaché à mettre en relief le beau caractère, l'âme généreuse et aimante, surtout les éclatantes et solides vertus de votre héros..... En composant la vie de M. de Gruchy, vous avez répondu, pour votre part, au vœu que j'ai exprimé, d'arracher à l'oubli les noms des membres du clergé vendéen qui se sont distingués par leur fidélité à l'Eglise pendant la tourmente révolutionnaire; car ce digne ecclésiastique nous appartient par son sacerdoce. »

Nous n'entreprendrons point de suivre, avec M. l'abbé du Tressay, le saint confesseur de la foi dans les péripéties de sa carrière si agitée, si romanesque même, et qui fait si bien ressortir « l'action de la Providence et l'attention paternelle avec laquelle Dieu forme ses élus. » Ce serait nous répéter nous-mêmes, car la *Revue* a donné en 1863 (N° de janvier), le récit, laissé par M. Gergaud, ancien curé de Beauvoir, des derniers jours du jeune prêtre et de son exécution sur la place Viarme. Ce document étant accompagné d'une note que nous avait fournie M. le curé actuel de Beauvoir et qui renfermait plusieurs inexactitudes, M. Henri Merland, docteur-médecin à Luçon, nous adressa une lettre rectificative (voir le N° de février 1863), où il résuma brièvement les trente-six années que vécut Matthieu de Gruchy. Il s'appuyait sur des papiers authen-

tiques, qu'il avait trouvés au fond d'une bibliothèque, appartenant anciennement à un de ses parents, chanoine de Luçon. Or, c'est ce même manuscrit qui a été confié à M. l'abbé du Tressay, et nous ne pouvons trop engager à aller voir avec quel succès il a su remettre en lumière cette douce, noble et héroïque figure de martyr vendéen.

EMILE GRIMAUD.

JOSEPH RIALAN, SERGENT AUX ZOUAVES PONTIFICAUX, par M. Robert Oheix. — Un beau vol in-8°, avec un portrait de J. Rialan. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, J. Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Prix : 5 fr.

Des plumes habiles et pieuses ont raconté les gloires de Castelfidardo et de Mentana, et leurs récits émus ont agité les âmes et fait naître de nouveaux dévouements. Voici un de ces récits qui vient de paraître. Il est consacré à la mémoire de Joseph Rialan, l'un des martyrs de Mentana.

Il semble que la Providence ait aimé à choisir, dans le corps des zouaves pontificaux, des êtres privilégiés dont elle a fait le type de ces nouveaux croisés. A Castelfidardo, c'était Guérin; dans les derniers combats, ç'a été Rialan. Ils furent Bretons tous les deux, tous deux jeunes et intrépides, pieux et enthousiastes, l'un revêtu déjà de la robe du lévite, l'autre ambitieux de se consacrer au service de l'autel après avoir déposé les armes; tous les deux tombés sous les balles, et devenus après leur mort l'objet d'un respect unanime et d'un culte pieux. En eux, Dieu a déjà glorifié sur la terre et la cause qu'ils ont embrassée et ceux qui, à leurs côtés, ont combattu et sont morts.

Ce qui distingue Rialan, c'est l'amour, la passion du devoir. Dès que la vérité lui apparaît, il la suit, coûte que coûte, sans hésitation, sans retard. Il ne craint pas de sacrifier ce qui lui plaît davantage; ainsi, on le voit, au moment où il prépare ses examens de licence, s'interdire d'entendre plus d'une fois par semaine les conférences du P. Félix, qui prêchait à Rennes à cette époque.

Presque tout son temps est pris par ses études de droit, et seules la charité et la religion se disputent ses autres instants. Au milieu de ses camarades, Rialan se fait le champion de sa foi; il la défend avec chaleur, souvent avec succès; toujours il fait respecter ses convictions, même par ceux qui ne les partagent pas. Le pape a besoin de défenseurs, il veut aussitôt voler près de lui. Avant Castelfidardo, son père l'en empêche, ne voulant pas qu'il interrompe ses études; aussitôt son diplôme obtenu, rien ne le retient, et il part.

Alors commence pour lui une vie nouvelle, ou plutôt les qualités de son esprit et de son cœur se manifestent d'une nouvelle manière. Dans une série de lettres, heureusement livrées au public, on le suit pas à pas dans cette existence de soldat, dans cette vie de garnison à laquelle il s'est soumis de bon cœur, et il y apparaît tout entier. Dans l'admiration légitime qu'inspirent la lutte sur le champ de bataille, la mort brillamment affrontée et noblement reçue, on oublie trop souvent cette série de privations et de souffrances, cette obéissance continuelle et passive du soldat, qui sont comme une immolation de chaque jour, non moins méritoire quoique moins éclatante que le martyre. Et pourtant ceux qui ont embrassé cette vie étaient pour la plupart en état de se donner tous les plaisirs du monde; riches, instruits, placés dans des positions libérales, ils pouvaient vivre dans une douce et honorable indépendance. Ils ont préféré le devoir au repos. En lisant ces lettres, on comprend comment les martyrs des combats sont préparés quand ils tombent; on comprend leur abnégation, leur mépris de la vie et leur désir du ciel.

En même temps qu'il donne à Rome l'exemple des vertus militaires et chrétiennes, Rialan continue avec ses amis de France l'apostolat qu'il exerçait à Rennes. Il les appelle, il voudrait les voir à ses côtés, combattant sous le même drapeau. Il veut des Français, des Bretons surtout; dans son patriotisme chrétien, il regrette de voir les Belges et les Hollandais former la majeure partie du bataillon des zouaves. Il les rappelle aux grands principes; il les met en garde contre les ardeurs de l'imagination, contre les tempéraments de la raison humaine, qui cherche à concilier les

intérêts les plus opposés. « Le libéralisme est un chemin large, commode, mais glissant, où l'on risque à passer à côté de la vérité. Il faut prendre garde de se lancer, d'avancer de ces propositions hasardées qu'il faut retirer ensuite. Il en est qui refusent de se soumettre. Il en est d'autres qui se soumettent, mais se soumettent à moitié. C'est là un bien grand mal. » Rester ferme dans ses convictions, mais sans esprit de système, tel est son principe. « Je ne suis, quoi que tu veuilles bien en dire, ni ci, ni ça, je suis catholique et cela me suffit; de l'esprit de système, je n'en veux pas; il amène par une pente rapide à l'esprit de parti, qui est ce qu'on peut trouver de plus déplorable. Soyons catholiques et que cela nous suffise. »

Enfin, vient l'heure des combats. Pendant de longs mois, Rialan a séjourné dans les montagnes, attendant les brigands, mais sans pouvoir tirer un coup de fusil. Les frontières pontificales sont envahies, les bandes garibaldiennes se forment de tous côtés; les zouaves font leur devoir. Rialan est à Nérola; quelques jours après, il rentre à Rome et marche sur Mentana avec le bataillon. La mort l'y attendait. — « Les accidents de terrain, nécessitant l'attaque de positions formidables, notre ami toujours en avant essuya des grêles de balles sans ralentir sa course. Au plus fort du combat, M. Lénas le rencontra; ils se serrèrent la main et marchèrent ensemble pendant un certain temps. Dans les taillis, M. Lénas, avec sa baïonnette, montrait les garibaldiens à Rialan, qui tirait. Un moment après, la chaleur de l'action les sépara; Rialan prit à droite et son ami à gauche. Il était quatre heures de l'après-midi : la nuit approchant, une tentative fut faite pour tourner la ville. Rialan poussa environ jusqu'à cinquante pas des maisons, et s'arrêta un instant derrière une meule de foin. Au moment où il s'élançait vers une barricade fermant une des entrées de la ville, une balle partie d'une fenêtre l'atteignit au front; il tomba, pour expirer sans souffrances quelques instants après. »

Après le martyre, le triomphe. Dieu fait aussitôt éclater sa puissance. Tout le monde appelle du nom de saint l'héroïque soldat. La foule entoure son cercueil, on se dispute, comme des reliques, ses scapulaires, ses cheveux, les morceaux de ses vêtements. Le corps

est merveilleusement conservé; cinq jours après la mort, il est encore souple, le sang est vermeil, le travail de la décomposition n'a pas commencé. Puis vient le retour dans la patrie. A Questembert, à Malestroit, à Ploërmel, la Bretagne catholique se presse. Le chef de l'Eglise, les prêtres et les laïques de toutes conditions réunissent leurs hommages; les églises disparaissent sous les riches tentures. Ce n'est pas un convoi funèbre, c'est un cortége triomphal.

Telle est cette vie si noble et si bien remplie, quoiqu'elle ait été promptement terminée. Qu'on ne s'étonne pas de ces vertus : elles avaient été puisées dans les enseignements de la famille, développées par de magnifiques exemples. Au moment du départ de son fils pour Rome, un ecclésiastique de Nantes félicitait le père de Rialan : « Monsieur, répondit celui-ci, je ne regrette qu'une chose, les vingt-deux ans de mon fils, car je serais parti avec lui. » Après la mort, la mère du héros écrivait ces lignes admirables : « Je ne suis point une chrétienne assez généreuse pour pouvoir donner mon fils à Dieu sans que mon pauvre cœur en saigne cruellement; cependant qui voudrait lui enlever la couronne qu'il a reçue? Personne assurément, même sa mère, ne voudrait le revoir à ce prix. Il la gardera, cette couronne qu'il a payée de son sang, et, comme vous voulez bien me le dire, monsieur, il n'oubliera pas sa mère, qui ne fut jamais digne d'avoir un tel fils, mais qui reconnût ses vertus et qui ne pouvait, dans tous ses rêves, ambitionner pour lui un sort plus glorieux. » Non, les familles chrétiennes ne sont pas encore éteintes; non, ceux qui veulent découronner la femme, sous prétexte de l'émanciper, ne sont pas près d'arriver à leurs fins.

En retraçant cette vie, dont nous avons donné un résumé bien imparfait, M. Oheix a fait une bonne œuvre, œuvre de chrétien et œuvre d'ami. Chrétien, il a élevé un monument au martyr de la foi; ami, il a payé la dette de l'amitié d'enfance, la plus forte des affections après celles de la famille, quand elle ne les surpasse pas. Ce travail, dans lequel il a fait passer toute l'émotion de son cœur, il l'a rendu intéressant pour tous, et il a de la sorte ajouté une belle page aux annales des zouaves pontificaux et de l'Église contemporaine. Son livre est un recueil de lettres plutôt qu'une histoire

proprement dite. L'enfance et la jeunesse de Rialan (les lecteurs de la *Revue* en connaissent le récit), les gloires du triomphe à Mentana et en Bretagne appartiennent seules à l'auteur, partout ailleurs il s'efface. Ce qu'il veut, c'est que son ami revive, comme il l'a connu, comme il l'a aimé. Qui pourrait le trouver étrange? Ces lettres dont il multiplie les citations ne sont-elles pas destinées à produire une impression profonde sur les âmes bien disposées? Ne susciteront-elles pas d'autres héros? La modestie de la famille de Rialan aurait voulu en supprimer le plus grand nombre; merci à M. Oheix d'avoir résisté à ce désir. Chrétiens, nous formons une grande famille étroitement unie; tous nous voulons savoir ce que nos frères ont fait de vertueux, afin de nous encourager par leurs exemples et de nous sentir meilleurs en vivant auprès d'eux.

« Un jour, raconte M. Oheix, que nous nous promenions en causant des devises, Rialan me dit combien il regrettait la perte de cet usage d'après lequel chacun se traçait à l'avance, pour ainsi dire, un programme pour sa vie et une épitaphe pour sa tombe. Nous nous mîmes à chercher quelles devises pourraient nous convenir, et chacun ne trouva rien de mieux pour soi-même que le *Pro aris et focis.* — La devise cependant n'est pas complète, me dit Rialan, car il y a bien des moyens de servir la France et l'Église : le sang d'abord. Rien n'est plus utile à une cause que de mourir pour elle, et d'ailleurs, quoi de plus beau pour celui qui meurt? Il y a aussi la parole et la plume, et je crois que nous pouvons tous deux, chacun avec nos goûts, nos aptitudes et la probabilité de nos vies, inscrire sur notre bouclier : « *Pro aris et focis, sanguine, voce, stylo.* Au moins tout y est. »

Les deux amis sont restés fidèles à leur devise : elle était bien choisie. Oui, dans les circonstances actuelles, il n'est permis à personne de se retirer du combat. Lâche est le guerrier qui déserte le champ de bataille; malheureux serait celui qui, ayant reçu du ciel les dons de l'intelligence, n'en saurait pas faire usage pour le triomphe de la grande cause. Il est des cas où l'indifférence est criminelle, où personne n'a le droit de se croire dispensé de prendre part à la lutte, parce qu'il y en a d'autres qui se dévouent; bien

plus, à ceux qui, une fois, ont fait un effort, il n'est pas permis de se croire déchargés de toute obligation : le devoir du soldat ne cesse qu'avec les besoins de la patrie.

ABBÉ P. TEULÉ.

LES ETATS DE BRETAGNE *et l'administration de cette province jusqu'en 1789*, par M. le comte de Carné, de l'Académie française. — Paris, 1868, Didier et Cie, libraires. — Deux vol. in-8o.

Le désir d'annoncer tout de suite à nos lecteurs l'intéressant ouvrage de M. de Carné nous a fait admettre sans hésiter l'article qu'on va lire; mais nous ne pouvons le publier sans exprimer quelques réserves. Tout en reconnaissant, nous le répétons, l'intérêt considérable du livre de M. de Carné, nous avons le déplaisir de nous trouver en désaccord avec lui sur plusieurs points importants, par exemple — pour n'en noter ici que deux — sur le rôle de Pierre Landais dans le règne de notre dernier duc breton François II, et sur la curieuse conjuration bretonne de 1719 connue (à tort ou raison) sous le nom de conspiration de Pontcallec. — Nous ne tarderons pas à développer, justifier et compléter ces réserves. — En attendant, on nous permettra de rendre hommage ici au beau talent littéraire de M. de Carné, et en même temps de regretter que ce talent ne soit peut-être pas toujours assez complétement breton; que même dans ce nouveau livre, écrit certainement pour honorer les luttes de notre vieille province contre les iniques entreprises d'une centralisation despotique, l'esprit général soit, à tout prendre, plutôt centralisateur que provincialiste. — Pour nous, nous ne le cachons pas, dans le passé comme dans le présent, la décentralisation est notre drapeau, car plus nous étudions le présent et le passé, plus nous restons convaincus qu'en France — surtout depuis Louis XIV jusqu'à nos jours — centralisation et despotisme sont parfaitement synonymes. (*Note de la Direction.*)

Le titre de l'ouvrage, le talent incontesté de son auteur disent déjà suffisamment ce qu'un pareil sujet, traité par une plume aussi compétente, peut offrir à la fois d'instructif et d'intéressant : d'instructif pour l'historien et le philosophe, préoccupés de connaître la corrélation des événements et de rechercher leurs causes; d'intéressant pour le lecteur plus modeste, qui, sans aborder les hauteurs de la philosophie de l'histoire, se borne à la simple étude des faits

concernant l'histoire particulière de sa province. A ces divers titres, personne n'était plus à même que M. de Carné de remplir la tâche qu'il s'était imposée.

Le sujet que l'éminent écrivain a traité avec une si haute autorité littéraire, dans l'ouvrage dont nous nous occupons, est en effet bien digne de la sérieuse méditation des hommes d'Etat, et plus d'un peut-être pourra y puiser de grands enseignements, en y trouvant développée la vie parlementaire certainement la plus perfectionnée qui ait été adaptée à l'ancien régime. « Entre » toutes les provinces de la monarchie, » comme le fait si bien ressortir dans son avant-propos notre savant compatriote, « la » Bretagne, en effet, pouvait seule se prévaloir de l'existence de » droits politiques parfaitement définis, et d'une législation civile » tout entière, » en un mot « d'une charte constitutionnelle. » Elle jouissait du gouvernement le mieux réglé de l'Europe, » et d'une somme de libertés si sagement réparties, que le plus illustre de nos historiens contemporains n'a pas craint d'avancer que, de toutes les provinces, la Bretagne était la seule qui n'eût presque rien à gagner, sous ce rapport, à la Révolution.

C'est qu'en effet, le régime féodal y était établi sur de tout autres bases que dans le reste de la France. S'il y existait, comme ailleurs, des seigneurs et des vassaux, ici du moins cette vassalité était le plus souvent tempérée par le souvenir vivace d'une même origine, par un grand esprit d'union entre les diverses classes, et, pourquoi ne le dirais-je pas? par cette invincible communauté de sentiments, qui réunissait nobles et vilains sous le même drapeau, toutes les fois qu'il s'agissait de combattre l'absorption par l'élément français, tenu longtemps pour ennemi, accepté peut-être enfin, mais toujours à titre d'étranger.

Une noblesse plus nombreuse, et partant moins fortunée que dans la plupart des autres provinces, vivant modestement dans ses terres de la même vie que ses tenanciers, en rapport continuel et journalier avec eux, avait d'autant moins de peine à se faire accepter sans jalousie, qu'elle n'usait, la plupart du temps, de ses prérogatives, que contre ceux qui prétendaient les lui contester, et qu'économe avant tout des deniers publics, elle ne surchargeait

point le peuple de dépenses et d'impôts, lorsque, dans ses tenues d'Etats, elle était appelée à les voter.

Comme garantie d'une bonne administration et d'une économie bien entendue, on peut citer à l'honneur de la constitution bretonne cette règle inviolable des Etats, qui voulait qu'un impôt, pour devenir définitif, que toute décision importante, pour avoir force de loi, devaient obtenir la sanction séparée des trois ordres, mesure sagement politique, qui rétablissait en partie, dans la vie parlementaire, le niveau entre les diverses classes, et ôtait toute possibilité à une domination trop exclusive de l'une par les autres.

Nous regrettons peut-être à ce propos que M. de Carné n'ait pas cru devoir expliquer plus amplement ce mécanisme des délibérations des Etats, qu'il n'ait pas développé davantage le rôle joué par chacun des trois ordres dans ces assemblées, leurs droits respectifs, les devoirs corrélatifs qui s'y joignaient. Nous aurions désiré que, non content de reproduire textuellement en appendice le célèbre règlement de 1687, avec ses diverses modifications subséquentes, il eût, dans le corps de son ouvrage, fait ressortir la sagesse de cette réglementation, et les garanties offertes à la province, aussi bien par l'institution elle-même, que par la manière dont elle était appliquée. Ces divers sujets, traités avec l'autorité qui s'attache aux travaux de notre éminent compatriote, auraient certainement été pour lui une source d'aperçus nouveaux et intéressants, au double point de vue politique et philosophique.

Quoi qu'il en soit, dès le début de l'ouvrage qui nous occupe, nous trouverons réunis des détails nombreux, destinés à faire connaître l'organisation sociale toute particulière de la Bretagne, laquelle a si souvent frappé les historiens. Ils feront comprendre, en partie, la vivacité avec laquelle les populations rurales, restées attachées à leurs seigneurs, et tenant en suspicion les populations urbaines, la plupart mélangées d'éléments français, ont si violemment réagi contre l'impulsion révolutionnaire venue surtout de ces dernières.

Combien un Breton, chez qui n'est pas complétement éteint le souvenir d'une autonomie si longtemps respectée et si vivace encore dans les souvenirs, doit sentir renaître sa fierté en lisant

l'*Histoire des Etats de Bretagne !* Il y verra successivement retracées les différentes phases par lesquelles a passé, vaincue par des circonstances de voisinage et des nécessités de situation géographique, « cette nationalité plus puissante par son esprit que par le nombre » de ses enfants. »

Et d'abord, dans son introduction intitulée : *la Bretagne sous ses ducs,* M. de Carné lui montrera les efforts constants de la cour de France, premièrement pour accaparer l'alliance de la Bretagne, et ensuite pour l'absorber peu à peu dans la puissante unité qu'elle a entrepris de fonder. Il lui fera voir, par contre, sans cesse renouvelés, mais « souvent annulés par la force des choses ou les nécessités » du moment, » les efforts de la nationalité bretonne pour s'appartenir à elle-même, se prêtant, mais ne se donnant jamais, et sachant, au milieu de la lutte des influences qui se la disputent, se faire craindre et désirer des uns et des autres, grâce à la vigueur des coups qu'elle sait porter, toutes les fois qu'elle est appelée à la lutte.

C'est surtout aux XIVe et XVe siècles, que cet état de choses fut plus frappant peut-être ; c'est aussi la partie la plus militante et la plus glorieuse des annales bretonnes. Elle tiendrait certainement une plus grande place dans l'histoire, si une situation géographique plus centrale eût permis à la Bretagne de se trouver plus intimement mêlée aux événements généraux de l'époque, et d'étendre encore le rôle brillant joué dans les guerres du moyen âge par sa chevalerie, alors une des plus solides de l'Europe.

L'historien nous fait voir ensuite, dans des pages d'un réel intérêt, combien la bonne duchesse Anne, dont le souvenir est resté si vivant parmi les Bretons, avait pris à cœur, en apportant la Bretagne à la France, de conserver à sa chère patrie une indépendance aussi entière que possible, une autonomie réelle, des lois et une existence politique distinctes, des droits, en un mot, imprescriptibles, mais comment, de proche en proche, les agents de la centralisation française s'efforcèrent d'abord de les entamer, de les miner sourdement, et même de les annuler, toutefois sans jamais en venir à bout, grâce à l'indomptable résistance du patriotisme breton.

L'histoire de la province, après l'extinction de la famille ducale,

se résume tout entière dans l'histoire des Etats eux-mêmes. En y suivant toujours notre guide, nous y verrons avec lui l'édit d'Union de 1532 former le premier lien destiné à rattacher la Bretagne à la France; voilà désormais l'œuvre commencée, la trame va s'accroître sans relâche, la chaîne se resserrer toujours.

Les guerres de la ligue eurent en Bretagne, comme ailleurs, un caractère plutôt religieux que politique. Il faut lire dans notre historien la peinture saisissante des ravages et des cruautés qui affligèrent notre province pendant cette période troublée, laquelle, du reste, ne menaça jamais sérieusement l'existence de la domination française.

Sous Henri IV et Louis XIII, la Bretagne put respirer et se reposer enfin de ces agitations, — non sans avoir cependant parfois à combattre les empiètements de l'autorité royale. Mais le sort en était jeté; trop profondément attachée désormais à la fortune de la France pour tenter de s'en séparer, trop faible d'ailleurs pour y réussir, bientôt, comme le reste du monde, éblouie par l'éclat du roi-soleil, la Bretagne ne défendit plus que mollement ce qui lui restait encore de ses anciennes institutions. C'était le moment d'ailleurs où sa vaillante noblesse, restée, pour la majeure partie, depuis longtemps en dehors du mouvement politique de la nation française, allait s'y mêler de nouveau, subjuguée par l'ascendant du grand roi, et entraînée par le prestige des combats et des victoires qui marquèrent la plus grande partie de son règne. Là, comme ailleurs, la gloire apportait un puissant dérivatif aux désirs d'indépendance.

La révolte du Papier timbré, éclatant comme une bombe au milieu de cette période, éclaira d'une lueur sinistre les misères et les souffrances cachées sous ces splendeurs. Elle fut d'ailleurs, à tout prendre, plus funeste qu'utile à la cause des libertés bretonnes; et dans la nouvelle voie où notre province paraissait entrée, on put la croire alors disposée à faire bon marché de ses droits séculaires, qu'elle allait bientôt, tout au contraire, revendiquer avec une énergie nouvelle.

En effet bientôt, lorsque Louis XIV fut descendu dans la tombe, quand son prestige ne fut plus là pour en imposer et pour demander

les mêmes subsides excessifs qui avaient ruiné la province, alors, comme le dit si bien l'historien breton, « la Bretagne passa, sous la » Régence, de la prostration profonde où l'avait conduite le règne de » Louis XIV, à la soudaine et audacieuse revendication de toutes » ses libertés méconnues. »

Ici l'auteur nous retrace les causes et les suites de la conspiration dite de Pontcallec, il enrichit même de quelques documents nouveaux le récit de cet épisode tragique, dont M. de la Borderie a, dans cette même *Revue*, donné il y a quelques années[1] une histoire détaillée si intéressante.

Il ne nous appartient pas ici de nous prononcer sur le jugement qu'a porté M. de Carné au sujet de cette tentative susceptible peut-être d'être diversement appréciée, nous craindrions de nous voir suspecter d'une partialité à coup sûr bien explicable; nous préférons donc le silence, nous contentant d'indiquer qu'après les quatre exécutions capitales qui furent la suite de la conjuration, la nationalité bretonne, profondément blessée au cœur par cette cruauté pour le moins inutile, se résigna silencieusement, et que « la vie politique fut pendant quinze ans à peu près interrompue en Bretagne. »

Cependant quelques velléités d'opposition ne tardèrent pas à se manifester de nouveau dans les États au sujet des procédés financiers que la Royauté voulut leur imposer, et plus d'une fois à ce sujet ils eurent à revendiquer le faible reste, encore debout, de leurs libertés publiques.

Le gouvernement du duc d'Aiguillon, notamment, fut marqué par des résistances qui se produisirent généralement, plutôt sur le terrain administratif et financier que sur le terrain politique. Cette partie de l'ouvrage de M. de Carné nous paraît tout à fait neuve et plus complète que dans tout autre écrivain. On sent qu'il a puisé ses renseignements aux sources les plus autorisées, et que les papiers du duc d'Aiguillon lui-même, mis à sa disposition par leur possesseur actuel (le marquis de Chabrillan), lui ont permis de réussir pleinement un travail qui restait à faire, et de remplir une lacune importante dans l'histoire bretonne.

[1] Voir la *Revue de Bretagne et de Vendée*, tomes I, II, III, IV et VI.

Le procès de la Chalotais vint raviver une émotion, toujours facile à entretenir dans une province qu'on n'avait jamais satisfaite, et s'il fit beaucoup de bruit en France, ce ne fut rien toutefois à côté de l'effet qu'il produisit en Bretagne. Mais bientôt des événements plus graves, dont il n'était que l'avant-coureur, vinrent changer la nature des préoccupations et donner une autre direction à l'esprit public.

Il faut lire dans M. de Carné les préludes de l'évolution sociale commencée en Bretagne, et qui devint bientôt le signal de la plus grande révolution de l'histoire. Nous lui verrons expliquer, avec l'autorité de l'historien, avec la profondeur du philosophe, les causes qui firent de cette bourgeoisie bretonne, naguère l'auxiliaire fidèle de la noblesse dans sa lutte pour l'indépendance commune, la plus implacable ennemie de son ancienne alliée. Après avoir appuyé d'abord le parlement de Bretagne dans son impassible résistance aux ordres de la Cour et dans les émeutes qui en résultèrent, la bourgeoisie bretonne ne tarda pas à « respirer aussi le souffle » puissant qui agitait les esprits dans le reste de la France, » et, devançant les autres provinces, donna l'exemple de la revendication des droits qu'elle prétendait devoir lui être concédés. Entrée dans cette voie, elle y apporta la fougue et la ténacité du caractère breton, tandis que, par une malheureuse fatalité, la noblesse, plus fougueuse et plus tenace encore, se crut obligée de refuser ce qu'on lui réclamait, et qu'elle aurait peut-être accordé d'elle-même, si on n'avait pas prétendu le lui arracher.

Dans une pareille disposition des esprits, si nous y joignons l'extrême impressionnabilité et l'exaltation des convictions, que l'auteur nous montre à si juste titre comme un trait distinctif de la race bretonne, un éclat allait devenir inévitable. Les rues de Rennes, les 26 et 27 janvier 1789, furent en effet le théâtre d'une véritable guerre civile, et de même que la Bretagne avait été la première en date dans la liberté, elle fut aussi la première dans les excès dont cette même liberté devint le prétexte. On ne peut songer sans une pénible et patriotique émotion à ces événements tragiques, qui tracèrent une barrière sanglante entre deux classes d'une nation restées toujours d'accord jusque-là, et que sépara de

plus en plus, pendant la Révolution, l'exagération que chacune d'elles apportait dans ses idées comme dans ses actes.

Rien n'était encore perdu toutefois, si, dans les États de Saint-Brieuc (avril 1789), par un entêtement regrettable, devenu cette fois de l'aveuglement, la noblesse bretonne, fidèle mais maladroite gardienne de la constitution de la province, n'avait refusé d'élire des députés aux États-Généraux. Ennemie des compromis, voulant vivre sans mutilation ou préférant disparaître tout entière au risque d'entraîner la Bretagne elle-même dans sa chute, l'aristocratie bretonne consommait à jamais son propre suicide, par cette attitude si peu politique, mais qui ne manque ni de fierté ni de grandeur. Elle ne s'apercevait pas que c'était laisser sans représentants légaux la cause qu'elle avait mission de défendre, et consacrer une scission, que les faits postérieurs ne tardèrent pas à rendre plus profonde encore et à confirmer par bien du sang répandu.

Nous ne ferons que rendre justice à M. de Carné en signalant la manière émouvante dont il a décrit cette période si agitée et si intéressante de l'histoire de notre province. Mais avouons également en terminant que, si nous ne partageons pas complétement certaines appréciations toutes personnelles émises par l'auteur dans d'autres parties de son travail, nous nous sommes cru trop peu autorisé pour les contredire et avons préféré laisser le lecteur seul juge à leur égard.

Quoi qu'il en soit, il faut savoir gré à notre éminent compatriote d'avoir entrepris une œuvre à un si haut degré bretonne, et d'y avoir apporté la consécration de son talent. Après nous avoir peint la vie politique de notre province dans un brillant tableau digne de l'académicien, de l'historien et du philosophe, il nous fait assister au dernier soupir de la nationalité bretonne expirante, et lui ferme les yeux avec les sentiments que tout fils respectueux doit à une mère profondément regrettée. FINIS BRITANNIÆ ! pouvons-nous dire, mais du moins la Bretagne reste vivante dans le cœur de ses enfants.

Cte H. DE LAMBILLY.

CHRONIQUE

—

SOMMAIRE. — Un souvenir du quartier latin. — De l'effet d'une porte bourrée dans un cours de poésie latine. — Les deux morales. — Plus de morale. — Avez-vous lu *Pernette?* — La double richesse de M. Joseph Autran. — Comment M. Jules Regnault et M. Jules de Prémaray ne faisaient qu'un.

On lisait récemment dans tous les journaux que M. Sainte-Beuve venait de recevoir une ovation d'un groupe d'étudiants nombreux, qui s'étaient portés à son domicile de la rue Montparnasse, et que le sénateur-académicien avait serré ces jeunes mains, au nom du matérialisme. Ces journaux, soi-disant libéraux, ont applaudi, et, dans tout ce qui se passe, ils n'ont eu que des sifflets pour les adversaires de M. Sainte-Beuve. — On dira du progrès ce que l'on voudra; mais ce trait-là nous effraie, car il est impossible de ne pas se rappeler ce que faisaient les étudiants, il y a une douzaine d'années.

M. Sainte-Beuve, l'ami de Victor Hugo, le flatteur de Châteaubriand vivant, venait d'écrire, sur le plus grand homme de lettres de notre siècle, des pages que, seul, il n'avait pas le droit de publier. Un décret l'avait appelé à la chaire de poésie latine du Collége de France, et les étudiants, indignés, se portaient en foule à son cours pour le huer. J'étais du nombre. Je vois encore la salle, au fond de laquelle M. Sainte-Beuve, assis dans sa chaire, le front chauve, le nez incliné, l'air embarrassé, essayait de lire son discours d'ouverture. Les cris d'oiseaux, les miaulements, les mille bruits d'un charivari couvraient la voix, qui vainement s'essoufflait à parler de Tityre, des *Bucoliques* et du vieil Anchise. L'orateur suait à grosses gouttes; sans jamais répliquer, sans se plaindre,

il essayait, à chaque instant, de reprendre sa phrase interrompue; au bout d'une demi-heure, un incident se produisit : on avait dévissé les gonds d'une porte bourrée, et on se la passait de main en main, depuis le haut de la salle jusqu'en bas. Arrivée au pied de la chaire, elle y resta. Les cris avaient redoublé, et M. Sainte-Beuve s'esquiva. Je sortis, pénétré d'une profonde pitié : il me semble encore que jamais je n'ai tant vu souffrir !

Quelque temps après, les étudiants sifflaient M. Nisard à son cours, parce qu'ils l'accusaient d'avoir, à l'occasion de la thèse de M. Duruy, professé la théorie des deux morales. Tout cela faisait grand bruit dans le quartier latin, et j'ai souvenir d'une bande innombrable qui se porta jusqu'à la rue de Courcelles pour vociférer : *Les deux Morales !* sous les fenêtres de M. Nisard.

Que les temps sont changés ! Les professeurs de l'École de Médecine sont hardiment matérialistes, dans leurs conversations, dans leur enseignement privé; — en public, ils jurent qu'ils ne le sont point, et on les applaudit. On faisait reproche à M. Nisard de ses *deux Morales;* on se fait gloire de n'en avoir aucune, et M. Sainte-Beuve, le nouveau pontife du *diocèse de la libre-pensée,* — de ce diocèse dont on a spirituellement dit qu'il était situé *in partibus infidelium*, — M. Sainte-Beuve est porté en triomphe.... Et l'on oserait nier le progrès !

Le nom de l'académicien-sénateur et les tristes causes qu'il défend nous font, par antithèse, penser à un de ses frères... en Institut, qui ne siége point au Luxembourg et ne demande pas précisément ses inspirations aux mêmes *Muses;* car M. de Laprade n'avait pas attendu jusqu'aux récentes discussions sur l'enseignement supérieur, pour juger le *Causeur du Lundi,* puisque, dès 1861, il lui faisait tenir ce langage, dans une pièce de vers qui a valu des loisirs à son auteur :

> Supprimons Dieu, poète, et que ton œuvre entière
> Chante, sur tous les tons, un hymne à la matière.

Eh bien ! non, le poète n'a supprimé ni Dieu, ni l'âme; tout au contraire, et chaque jour nous en apporte une preuve nouvelle. Naguère c'était ce beau livre du *Sentiment de la nature*, que couronne une profession de foi si spiritualiste; hier, c'était la seconde édition de cet éloquent plaidoyer de *l'Education homicide,* « cri de la sollicitude paternelle, expression d'un amour ardent pour l'enfance et la jeunesse, pour ces générations en fleur, de qui dépend l'avenir du pays. » C'est, enfin, aujourd'hui, et tous les quinze jours depuis deux mois, cette vaillante épopée rustique de *Pernette,* que le *Correspondant* apporte, fragments par fragments, à ses lecteurs charmés et d'autant plus impatients de posséder l'ensemble. De même que La Fontaine s'en allait demandant à

chacun : « Connaissez-vous Baruch ? » nous interrogeons volontiers nos amis : — « Si vous n'avez pas encore lu les premiers chants de *Pernette*, leur disons-nous, donnez-vous donc bien vite le plaisir de savourer cette riante et mâle et religieuse poésie. »

Non, non, la plume à qui l'on doit les *Poèmes évangéliques* ne préconisera jamais la matière, dont tant d'autres se vantent d'être épris. Viens, dit-il,

Muse de mon pays, mais fille aussi du ciel,...
Viens ! et donne à mes vers, à mes sobres images,
Un solide support fait de maximes sages ;
Que le parfum en fasse oublier les couleurs ;
Qu'on devine le roc sous le velours des fleurs ;
Que dans l'érable ou l'or, selon ta fantaisie,
De l'antique sagesse ils cachent l'ambroisie ;
Qu'enfin, dans tout ce livre honnête et bienfaisant,
L'âme éclate immortelle et que Dieu soit présent !

Hélas ! je le crains bien, voilà un dernier vers qui ne contribuera point à reconcilier le sénateur-critique et le poète, qui fut professeur. Il s'en consolera, j'espère, et nous avec lui. Grâce au ciel, M. de Laprade appartient à cette noble école, qui a vu son drapeau tour à tour porté par Châteaubriand, par Lamartine, par Victor Hugo, et par notre Brizeux, qui s'écriait, dans un admirable élan :

Chanter, c'est prier Dieu ; peindre, c'est rendre hommage
A celui qui forma l'homme à sa propre image ;
Le poète inspiré, le peintre, le sculpteur,
L'artiste, enfant du ciel, après Dieu créateur,
Qui jeta dans le monde une œuvre harmonieuse,
Peut se dire : J'ai fait une œuvre vertueuse !

Quand on a écrit *Pernette*, c'est là une justice que l'on a parfaitement le droit de se rendre, et une vérité que nul homme de goût et de cœur ne refusera d'admettre.

Puisque j'en suis aux citations de vers, l'appétit me vient en mangeant, et je veux me donner la satisfaction d'en transcrire quelques-uns qui suffiront peut-être à prouver ce que j'avançais le mois dernier, à savoir, que le nouvel immortel, M. Joseph Autran — encore un spiritualiste — ne s'en tire pas bien mal pour un pauvre diable d'écrivain millionnaire, et que, s'il y a de la richesse dans ses coffres, elle ne fait pas non plus par trop défaut dans ses poésies.— L'année même où M. de Laprade cessa d'enseigner la littérature à la faculté de Lyon, son ami Autran lui adressait une de ses *Epîtres rustiques*, dont j'analyse le début. — L'auteur des *Poèmes de la mer* se promenait, un soir de printemps, sous les chênes antiques qui

ombragent le chemin de sa maison des champs. Il lisait un livre de Victor de Laprade.

L'heure était solennelle : un demi-jour pieux
Sur le volume ouvert tombait d'un pli des cieux.
Empourprant d'un rayon la montagne et la nue,
Le soleil se couchait au fond de l'avenue.

Voilà que tout à coup les vieux chênes prennent une voix et lui demandent qui retient ainsi loin d'eux l'harmonieux poète, qu'ils aimaient tant à voir errer sous leurs arceaux? Que fait-il?

— Ce qu'il fait? répondis-je, ô vieux arbres sacrés,
Augustes fils des monts qu'il a tant célébrés!
Cédant aux lois d'airain de l'époque où nous sommes,
Il a quitté les bois pour se mêler aux hommes;
Et, liberté virile, orgueil sévère et doux,
Il va leur enseignant ce qu'il apprit de vous.
Endormi dans la honte et dans la servitude,
Ce siècle avait besoin qu'un appel mâle et rude
Vînt de son vil sommeil l'arracher en sursaut.
C'est lui qui fut choisi pour lui parler de haut!

— Qu'il aille donc, hélas! puisqu'ainsi Dieu l'ordonne,
Dirent-ils, d'une voix qui rappelait Dodone;
Négligeant pour un jour nos labyrinthes verts,
Qu'il aille faire entendre aux repus, aux pervers,
Un de ces chants profonds et d'un éclat suprême
Dont la lyre des bois fut jalouse elle-même.
Ce n'est pas nous, rameaux dont, aux siècles anciens,
Rome ceignait le front de ses grands citoyens,
Qu'on verra maintenant, à l'exemple des lâches,
Accuser un poète épris des nobles tâches!
Oui, certe, aux bas niveaux ces temps sont descendus.
Pour les tirer du gouffre où tu les vois perdus,
Il faut une main d'ange, une main pure et forte!
Qu'il tente le combat, puisque son cœur l'y porte!
Poète et citoyen, qu'il aborde à la fois
Deux âpres missions; — puis, quand viendront les mois,
Les mois de clair soleil, de loisirs et de fêtes,
Qu'il revienne avec eux, — nos couronnes sont prêtes!

— A ses débuts dans les lettres, il avait, aussi lui, publié des vers, — nous confessons n'en avoir jamais lu, — le malheureux écrivain qui s'est dernièrement éteint à la maison municipale de santé du faubourg Saint-Denis, où il languissait depuis quatre ou cinq années. Jules-Martial Re-

gnault était Breton de naissance, ayant vu le jour, en 1809, dans un petit coin de la Loire-Inférieure, à Pont-d'Armes, en Avessac, un pays de *prés-marais*, qui produit du foin, des huîtres et du sel. De ce dernier ingrédient le jeune Regnault n'était apparemment pas mal pourvu, puisqu'il a réussi, pendant assez longtemps, à faire une certaine figure dans le monde littéraire, sous le pseudonyme, — qui sentait son Pont-d'Armes d'une lieue à la ronde, — de Jules *de Prémaray*, le seul héritage, sans doute, qu'il eût emporté de son modeste hameau. Le *Dictionnaire des Contemporains* nous apprend qu'il s'était fait connaître par quelques odes de circonstance (*les Cendres de Napoléon*, 1840, *le Drapeau de la République*, 1848), et par des vaudevilles, lorsqu'à la suite de la mise en interdit du Gymnase, en 1844, il devint, pendant trois ans, le fournisseur principal de cette scène. Après la révolution de février, M. Delamarre confia la rédaction en chef de la *Patrie* à M. Jules de Prémaray. Celui-ci, après avoir transformé le journal en organe contre-révolutionnaire, se démit de la direction politique, à la fin de 1849, et se renferma dans le feuilleton littéraire qu'il a conservé depuis. Lorsqu'il y a quelques années, la maladie lui fit tomber la plume des mains, il fut remplacé par son ami, M. Edouard Fournier, qui, par un noble désintéressement, se contenta de *l'honneur* et ne cessa pas de remettre *l'argent* au pauvre Jules de Prémaray, dont c'était à peu près l'unique ressource. — Nous citerons, parmi les pièces de théâtre de celui-ci, les *Droits de l'homme*, comédie en deux actes, jouée à l'Odéon en 1849, les *Cœurs d'or*, écrits en collaboration avec M. Léon Laya (Gymnase, 1854), *Donnez aux pauvres*, en un acte (Odéon, 1854), et *la Boulangère a des écus*, drame en cinq actes (Porte-Saint-Martin 1855).

Des journaux ont avancé que, nonobstant sa maladresse à manier les cartes et autres engins de ruine, et trop oublieux de ses obligations de père de famille, M. de Prémaray s'adonnait au jeu avec frénésie. Si cela est vrai, il a bien expié cette déplorable passion, et je m'imagine que, plus d'une fois, en songeant, sur son lit d'hospice, aux jours de son enfance et aux grèves natales, il aura regretté avec amertume de n'avoir pas suivi le sage conseil du poète, son compatriote :

> Oh ! ne quittez jamais le seuil de votre porte !
> Mourez dans la maison où votre mère est morte !

LOUIS DE KERJEAN.

MÉLANGES.

— M. le comte de Boispéan, ancien sous-préfet d'Ancenis et de Châteaubriant sous la Restauration, membre de la Légion-d'Honneur et chevalier de Malte, est décédé en son château de la Trinité, près de Châteaubriant, le 16 du mois dernier, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

— Le 11 juin, Rennes perdait, en sa quatre-vingtième année, M. Alexandre Guérin de la Grasserie, qui publia, dans cette ville, en 1848, un *Armorial* illustré de la noblesse de Bretagne.

— M. Louis de Kerjégu, directeur de la Ferme-École de Kergouazec (Finistère) et président de la Société d'agriculture de Brest, vient d'être nommé officier de la Légion-d'Honneur. Agriculteur distingué, juge très-compétent, M. de Kerjégu avait été chargé de présenter le rapport de la Commission choisie pour décerner la prime d'honneur dans le département de la Seine-Inférieure, au dernier concours régional. (*Océan.*)

— M. Lucien Dubois examinera, le mois prochain, les œuvres de nos artistes au *Salon;* constatons, en attendant, que des médailles ont été décernées à MM. Le Bourg, sculpteur, Caillé, sculpteur, et Dubois, peintre, tous trois de Nantes, ainsi qu'à notre ami, M. Octave de Rochebrune, dont huit votants sur neuf ont jugé les eaux-fortes dignes de cette haute récompense.

— La *Revue* parlera prochainement des peintures de M. Gouëzou, au foyer du théâtre de la Renaissance de Nantes, et des toiles de M. Élie Delaunay, dans les chapelles du Sacré-Cœur et de Saint-Vincent de Paul de notre église Saint-Nicolas. Ce dernier tableau, que l'artiste achève en ce moment, sera, sous peu, livré aux regards du public.

— Le 28 mai, la cantate des *Deux Bretagnes*, de MM. Thielemans et Ropartz, a été exécutée à grand orchestre, à l'institution Saint-Vincent, de Rennes. Le succès a été si complet, que l'on a décidé de la reprendre le 29 de ce mois. Pourquoi n'en ferait-on pas autant à Nantes et dans nos autres villes de Bretagne?

— Le Congrès celtique international se tiendra, cette année, à Brest, dans le courant de septembre.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE.

ANALYSE CRITIQUE, par M. Biou, de la *Légende rustique*, poème de M. Robinot-Bertrand. In-8°, 24 p. — Nantes, imp. v^e Mellinet.

BONCHAMPS ET LES PRISONNIERS RÉPUBLICAINS de Saint-Florent-le-Vieil; par Albert Lemarchand, conservateur-adjoint de la Bibliothèque d'Angers. In-8°, 18 p. — Angers, imp. Barassé.
(Extrait de la *Revue d'Anjou.*)

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. Département de la Loire-Inférieure. 1re année. N° 1, 1868. In-8°, 28 p. — Nantes, imp. v^e Mellinet.

CARTE NUMISMATIQUE DE LA PÉNINSULE ARMORICAINE; par M. Lecoq-Kerneven. In-8°, 30 p. et carte. — Paris, à la Société de Numismatique, rue de Lille, 30.

CATALOGUE RAISONNÉ du Musée d'archéologie de la ville de Rennes; par M. André, conseiller à la Cour impériale de Rennes. In-8°, 315 p. — Rennes, imp. Catel et Cie.

CATÉCHISME, ou abrégé de la foi, pour le diocèse de Quimper. In-18, 107 p. — Quimper, imp. de Kerangal..... 50 c.

CATEKIS pe abrege euz ar feiz eus escopti Kemper. In-18, 96 p. — Quimper, imp. de Kerangal..... 50 c.

CATEKISMOU LEON. In-18, 86 p.— Quimper, imp. de Kerangal. .50 c.

DISCOURS SUR L'EGLISE, prononcé dans la cathédrale de Nantes, par Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, le 13 juillet 1865, à l'occasion de la clôture de la retraite ecclésiastique. In-8°, 15 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; lib. Libaros.

DISCOURS PRONONCÉS DE 1838 A 1858; par M. du Bodan, ancien procureur général à Alger et à Rennes. Précédés d'une lettre à ses fils. In-8°, 391 p. — Corbeil, imp. Crété et fils.

ESSAI SUR LA VOIRIE RURALE; par D. Gagon, conseiller honoraire à la cour impériale de Rennes. In-8°, 42 p. — Rennes, imp. Leroy fils.

LA TRANCHE (Vendée) ET SES BAINS DE MER. Notice par X***. In-16, 55 p. — Luçon, imp. Cochard-Tremblay.

LES PERSPECTIVES DE LA SCIENCE. Discours prononcé, le 15 décembre 1867, en séance solennelle de la Société académique de la Loire-Inférieure; par le président M. Edouard Dufour. In-8°, 31 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

ORDO DIVINI OFFICII RECITANDI et missæ celebrandæ ad usum diœcesis Nannetensis, pro anno 1868. In-12, 240 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

ORDO SEU CALENDARIUM DIVINI OFFICII RECITANDI missæque celebrandæ in diœcesi Rhedonensi, pro anno 1868. In-12, 140 p. — Rennes, imp. Vatar.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME VINGT-TROISIÈME

ANNÉE 1868. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

La grande Armée vendéenne et les prisonniers de Saint-Florent-le-Vieil, par M. *Alfred Lallié*..... 5
Le vieux Marinier, récit breton en vers, par M. *Hippolyte de Lorgeril*..... 20
Un Vendéen, martyr en Corée, par M. *Amédée Gallet*..... 35
Trois bonnes récoltes, par M. *le Vte H. de la Villemarqué*, de l'Institut..... 45
Notices et comptes rendus. — *Les Surprises de la vie*, de M. Hippolyte Violeau, par M. *le Vte Gouzillon de Bélizal*. — *Le Martyr du Golgotha*, traduction de l'espagnol, de M. l'abbé H. Rivalland, par M. *Amédée Gallet*. — *Une Année de la vie d'une femme*, de Mlle Zénaïde Fleuriot, par Mlle *Amélie Hubans*. — *Les Maternelles*, poésies, de Mme Sophie Hüe, par M. *Emile Grimaud*..... 73
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 80
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 88

FÉVRIER.

La Fontaine de Baranton, par M. *Félix Bellamy*..... 89
La grande Armée vendéenne et les prisonniers de Saint-Florent-le-Vieil (*suite*), par M. *Alfred Lallié*..... 108
Le Secret de Marthe, esquisse en deux tableaux, par M. Js *de l'Aunay*..... 130
Notices et comptes rendus. — *Le Roi s'ennuie*, drame en trois actes, en vers, de M. Le Guyader, par M. *Louis Tiercelin*. — *Petite Belle*, de Mlle Zénaïde Fleuriot, par M. *Edmond Biré*... 148
Une Promenade au Chatelier, en Erbray. — Découverte de débris romains, par M. *l'abbé C. Goudé*..... 153
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 160
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 168

MARS.

Etudes sur la Restauration. — Le Ministère de M. de Villèle, par M. *Alfred Nettement*..... 169
Le Secret de Marthe, esquisse en deux tableaux (*fin*), par M. *Js de l'Aunay*..... 178
La grande Armée vendéenne et les prisonniers de Saint-Florent-le-Vieil (*fin*), par M. *Alfred Lallié*..... 193
Poésie. — En passant dans la rue Laffitte, par Mme *Sophie Hüe*. — Deux âmes devant Dieu, par M. *Hippolyte Minier*..... 224
Souvenirs bretons à l'étranger. — L'Église et le tombeau de sainte Ursule, à Cologne, par M. *l'abbé Guillotin de Corson*..... 228
Notices et comptes rendus. — *Suger et son temps*, de M. Alfred Nettement, par M. *le Vte Edouard de Kersabiec*. — *La Divinité du Christianisme démontrée par un fait*, du P. V. Alet, de la Compagnie de Jésus. — *Jeanne de Clisson*, poème historique, de M. Émile Péhant, par M. *Joseph Rousse*..... 242
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 249
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 255

AVRIL.

Galerie des poètes bretons. — Édouard Turquety, par M. *Loïc Petit*..... 257
La Fontaine de Baranton (*suite*), par M. *Félix Bellamy*..... 276
M. de Laprade, critique littéraire, par M. *Edmond Biré*..... 288
Les Bretons à Rome. — Joseph Rialan, sergent aux zouaves pontificaux, par M. *Robert Oheix*..... 298
Poésie. — Du Pain! par M. *Louis Tiercelin*..... 309
La Folle de Sucinio, récit des grèves de Bretagne, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 311
Notices et comptes rendus. — *Armorial des Évêques de Nantes*, de M. Stéphane de la Nicollière, par M. *le Vte Édouard de Kersabiec*. — Le Mois de Marie : *Notre-Dame de Mai*, de Mlle Pauline de Fabrias; *Levr Bugale Mari*, de M. l'abbé Chatton, par M. *Charles de Gaulle*. — *Les Ruines morales et intellectuelles*, de M. Alfred Nettement, par M. *Edmond Biré*. — *Ann diou Vreiz* (les deux Bretagnes), cantate, de MM. Thielemans, Ropartz et Le Jean, par M. *Émile Grimaud*. 320
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 330

Mélanges..... 335
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 336

MAI.

M. Ampère et Rome chrétienne, par M. *Eugène de la Gournerie*.. 337
La Légende d'Olivier, par M. *Hippolyte de Lorgeril*..... 357
Lettres parisiennes — XIIe lettre, — par M. *Alfred de Courcy* ... 372
Notes historiques sur la Vendée.— Une Erreur à propos de Souchu, par M. *Alfred Lallié*..... 388
La Fontaine de Baranton (*suite*), par M. *Félix Bellamy*..... 392
Le Loup renvoyé absous, fable, par M. *l'abbé Lamontagne*..... 401
Notices et comptes rendus. — *Lettres d'un Passant*, de M. Arthur de Boissieu, par *M Louis de Kerjean*. — *Cours élémentaire de littérature*, par Mlle *Amélie Hubans*. — *Histoire de la Terreur* (tome VI), de M. Mortimer-Ternaux, par M. *Alfred Lallié*. 404
Chronique. — M. Charles du Chalard, par M. *Émile Grimaud*..... 411
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 416

JUIN.

Les Mémoires de Malouet, par M. *Alfred Lallié*..... 417
Poésie. — La Dégradation d'un chevalier, par M. *Emile Péhant*... 431
La Fontaine de Baranton (*fin*), par M. *Félix Bellamy*..... 445
Etudes sur la Restauration, par M. *Edmond Biré*..... 457
Le dernier Evêque de Tréguier, par Mgr *David*, évêque de Saint-Brieuc..... 469
Notices et comptes rendus. — *La Chasse*, de MM. Giraudeau et Lelièvre, par M. *Louis de Kerjean*. — *Vie de Matthieu de Gruchy*, de M. l'abbé du Tressay, par *M. Emile Grimaud*. — *Joseph Rialan, sergent aux zouaves pontificaux*, de M. Robert Oheix, par *M. l'abbé P. Teulé*. — *Les Etats de Bretagne*, de M. le comte de Carné, de l'Académie française, par *M. le comte H. de Lambilly*..... 474
Chronique, par *M. Louis de Kerjean*..... 490
Mélanges..... 495
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 496

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION.

Un Vendéen, martyr en Corée, par M. *Amédée Gallet*, 35-44. — Les Bretons à Rome. Joseph Rialan, sergent aux zouaves pontificaux, par M. *Robert Oheix*, 298-308. — M. Ampère et Rome chrétienne, par M. *Eugène de la Gournerie*, 337-356.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — La grande Armée vendéenne et les prisonniers de Saint-Florent-le-Vieil, par M. *Alfred Lallié*, 5-19, 108-129, 193-223. — Le Ministère de M. de Villèle, par M. *Alfred Nettement*, 169-177. — L'Eglise et le tombeau de sainte Ursule, à Cologne, par M. *l'abbé Guillotin de Corson*, 228-241. — Une Erreur à propos de Souchu, par M. *Alfred Lallié*, 388-391.

BIOGRAPHIE. — Le P. Henri Dorie, par M. *Amédée Gallet*, 35-44. — MM. Bodin, 82-83; Ogé, 83-84; Piet, 84; Joseph Rialan, 84-86; Hilaire Charrier, 86-87; l'abbé Le Hir, 164-167, par M. *Louis de Kerjean*. - M. Henry Baudoux, 254. — Edouard Turquety, par M. *Loïc Petit*, 257-275. — M. le Cte de la Riboisière, 335. — M. Charles du Chalard, par *M. Emile Grimaud*, 411-415. — Le dernier Evêque de Tréguier, par *Mgr David*, évêque de Saint-Brieuc, 469-473.

ARCHÉOLOGIE. — Une Découverte au Jardin-des-Plantes de Nantes, 87. — La Fontaine de Baranton, par M. *Félix Bellamy*, 89-107, 276-287, 392-400, 445-456. — Une Promenade au Chatelier, en Erbray. Découverte de débris romains, par M. *l'abbé C. Goudé*, 153-159.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Suger et son temps*, de M. Alfred Nettement, par M. *le Vte Edouard de Kersabiec*, 242-245. — *La Divinité du Christianisme démontrée par un fait*, du P. V Alet, par M. *Louis de Kerjean*, 245-247. — *Armorial des Evêques de Nantes*, de *M.* de la Nicollière, par *M. le Vte Edouard de Kersabiec*, 320-326. — *Introduction* à une histoire de la Vendée, de M. Edmond Stofflet, par *M. Louis de Kerjean*, 333-334. — *L'Histoire romaine écrite à Rome*, de M. Ampère, par M. *Eugène de la Gournerie*, 337-356. — *Histoire de la Terreur* (tome VI), de M. Mortimer-Ternaux, par M. *Alfred Lallié*, 406-410. — *Les Mémoires de Malouet*, par *M. Alfred Lallié*, 417-430. — *Histoire de la Restauration*, (tome VI), de M. Alfred Nettement, par *M. Edmond Biré*, 457-468. — *Vie de Matthieu de Gruchy*, de M. l'abbé du Tressay, par *M. Emile Grimaud*, 475-477. — *Joseph Rialan, sergent aux zouaves pontificaux*, de M. Robert Oheix, par *M. l'abbé P. Teulé*, 477-481. — *Les Etats de Bretagne*, de M. le comte de Carné, par *M. le comte H. de Lambilly*, 482-489.

FAITS CONTEMPORAINS. — Le rétablissement du culte de saint Convoïon

à Redon, par M. *Charles du Chalard*, 160-164. — Chronique mensuelle : janvier, 80-87; février, 160-167; mars, 249-254; avril, 330-335; mai, 411-415; juin, 490-494, par M. *Louis de Kerjean*.

LITTÉRATURE.

ETUDES LITTÉRAIRES. — Trois bonnes récoltes, par M. *le Vte H. de la Villemarqué*, 45-72. — M. de Laprade, critique littéraire, par M. *Edmond Biré*, 288-297.

RÉCITS, NOUVELLES ET PROVERBES. — Le Secret de Marthe, proverbe, par M. *Js de l'Aunay*, 130-147, 178-192. — La Folle de Sucinio, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 311-319. — Lettres parisiennes — XIIe lettre — par M. *Alfred de Courcy*, 372-387.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Bepred-Breizad*, de M. Luzel; *Bombard Kerné*, de M. Prosper Proux; *Marvaillou Grac'h koz*, de M. Gabriel Milin; *Telenn Remengol*, de M. Lescour, par M. *le Vte H. de la Villemarqué*, 45-72. — *Les Surprises de la vie*, de M. Hippolyte Violeau, par M. *le Vte Gouzillon de Bélizal*, 73-75. — *Le Martyr du Golgotha*, de M. l'abbé H. Rivalland, par M. *Amédée Gallet*, 76. — *Une Année de la vie d'une femme*, de Mlle Z. Fleuriot, par Mlle *Amélie Hubans*, 77. — *Les Maternelles*, poésie de Mme Sophie Hüe, par M. *Emile Grimaud*, 78-79. — *Le Roi s'ennuie*, drame en vers, de M. Le Guyader, par M. *Louis Tiercelin*, 148-151. — *Petite-Belle*, de Mlle Z. Fleuriot, par M. *Edmond Biré*, 151-152. — *Jeanne de Clisson*, poème historique de M. Emile Péhant, par M. *Joseph Rousse*, 247. — *Cadio*, de Mme George Sand, par M. *Armand de Pontmartin*, 249-252. — *Notre-Dame de Mai*, de Mlle Pauline de Fabrias, *Levr Bugale Mari*, de M. l'abbé Chatton, par M. *Charles de Gaulle*, 326-327. — *Les Ruines morales et intellectuelles*, de M. Alfred Nettement, par M. *Edmond Biré*, 327-329. — *Le Prince-Caniche*, de M. Edouard Laboulaye, par M. *Louis de Kerjean*, 334. — *Lettres d'un Passant*, de M. Arthur de Boissieu, par M. *Louis de Kerjean*, 404. — *Cours élémentaire de littérature*, de Mlle Amélie Hubans, 405-406. — *La Chasse*, de MM. Giraudeau et Lelièvre, par M. *Louis de Kerjean*, 474-475.

POÉSIE. — Le vieux Marinier, par M. *Hippolyte de Lorgeril*, 20-34. — En passant dans la rue Laffitte, par Mme *Sophie Hüe*, 224-225. — Deux Ames devant Dieu, par M. *Hippolyte Minier*, 226-227. — Aux Canadiens français, soldats de Pie IX, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française, 253-254. — Du Pain ! par M. *Louis Tiercelin*, 309-310. — La Légende d'Olivier, par M. *Hippolyte de Lorgeril*, 357-371. — Le Loup renvoyé absous, fable, par M. *l'abbé Lamontagne*, 401-403. — La Dégradation d'un chevalier, par M. *Emile Péhant*, 431-444.

BIBLIOGRAPHIE. — Bibliographie bretonne et vendéenne, 88, 168, 255-256, 336, 416, 496.

BEAUX-ARTS.

Les Musiciens au Palais, par M. *Louis de Kerjean*, 80-82. — *Ann diou Vreiz* (les deux Bretagnes), cantate de MM. Thielemans, Ropartz et Le Jean, par M. *Emile Grimaud*, 329. — Le *Stabat* de M. Bourgault-Ducoudray à Saint-Eustache, 335. — Une eau-forte de M. Octave de Rochebrune, 335.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

De l'Aunay (Je). — Le Secret de Marthe, proverbe, 130-147, 178-192.

Bellamy (Félix). — La Fontaine de Baranton, 89-107, 276-287, 392-400, 445-456.

Biré (Edmond). — *Petite Belle*, par Mlle Z. Fleuriot, 151-152. — M. de Laprade, critique littéraire, 288-297. — *Les Ruines morales et intellectuelles*, par M. Alfred Nettement, 327-329. — *Histoire de la Restauration* (tome VI), par M. Alfred Nettement, 457-468.

Du Chalard (Charles). — Le Rétablissement du culte de saint Convoïon à Redon, 160-164.

De Courcy (Alfred). — Lettres parisiennes (XIIe lettre), 372-387.

David (Mgr), évêque de Saint-Brieuc. — Le dernier Evêque de Tréguier, 469-473.

Gallet (Amédée). — Un Vendéen, martyr en Corée, 35-44. — *Le Martyr du Golgotha*, par M. l'abbé H. Rivalland, 76.

De Gaulle (Charles). — Notre-Dame de mai, par Mlle Pauline de Fabrias; *Levr Bugale Mari*, par M. l'abbé Chatton, 326-327.

Goudé (Abbé C.). — Une Promenade au Châtelier, en Erbray. Découverte de débris romains, 153-159.

De la Gournerie (Eugène). — M. Ampère et Rome chrétienne, 337-356.

Gouzillon de Bélizal (Vte). — *Les Surprises de la vie*, par M. Hippolyte Violeau, 73-75.

Grimaud (Émile). — *Les Maternelles*, poésies, par Mme Sophie Hüe, 78-79. — *Ann diou Vreiz* (les deux Bretagnes), cantate, par MM. Thielemans, Ropartz et Le Jean, 329. — M. Charles du Chalard, 411-415. — *Vie de Matthieu de Grucky*, par M. l'abbé du Tressay, 475-477.

Guillotin de Corson (Abbé). — L'Église et le tombeau de sainte Ursule, à Cologne, 228-241.

Hubans (Mlle Amélie). — *Une Année de la vie d'une femme*, par Mlle Z. Fleuriot, 77. — Préface de son *Cours élémentaire de littérature*, 405-406.

Hue (Mme Sophie). — En passant dans la rue Laffitte, poésie, 224-225.

De Kerjean (Louis). — Chronique de janvier, 80-87; février, 160-167;

mars, 249-254 ; avril, 330-335 ; mai, 411-415 ; juin, 490-494. — Les Musiciens au Palais, 80-82. — MM. Bodin, 82-83 ; Ogé, 83-84 ; Piet, 84 ; Joseph Rialan, 84-86 ; Hilaire Charrier, 86-87 ; l'abbé Le Hir, 164-167 ; Henry Baudoux, 254. — *La Divinité du Christianisme démontrée par un fait*, par le R. P. V. Alet, 245-247. — *Introduction* d'une Histoire de la Vendée, par M. Edmond Stofflet, 333-334. — *Le Prince-Caniche*, par M. Édouard Laboulaye, 334. — *Lettres d'un Passant*, par M. Arthur de Boissieu, 404. — *La Chasse*, de MM. Giraudeau et Lelièvre, 474-475.

De Kersabiec (Vte Édouard). — *Suger et son temps*, par M. Alfred Nettement, 242-245. — *Armorial des Évêques de Nantes*, par M. S. de la Nicollière, 320-326.

Lallié (Alfred). — La Grande Armée vendéenne et les prisonniers de Saint-Florent-le-Vieil, 5-19, 108-129, 193-223. — Une Erreur à propos de Souchu, 388-391. — *Histoire de la Terreur* (tome VI), par M. Mortimer-Ternaux, 406-410. — *Les Mémoires de Malouet*, 417-430.

De Lambilly (Comte H.). — *Les Etats de Bretagne*, par M. le comte de Carné, de l'Académie française, 482-489.

Lamontagne (Abbé). — Le Loup renvoyé absous, fable, 401-403.

De Laprade (Victor), de l'Académie française. — Aux Canadiens français, soldats de Pie IX, poésie, 253-254.

Du Laurens de la Barre (E.). — La Folle de Sucinio, 311-319.

De Lorgeril (Hippolyte). — Le Vieux Marinier, poésie, 20-34. — La Légende d'Olivier, poésie, 357-371.

Minier (Hippolyte). — Deux Ames devant Dieu, poésie, 226-227.

Nettement (Alfred). — Le Ministère de M. de Villèle, 169-177.

Oheix (Robert). — Les Bretons à Rome. Joseph Rialan, sergent aux zouaves pontificaux, 298-308.

Péhant (Emile). — La Dégradation d'un chevalier, poésie, 431-444.

Petit (Loïc). — Édouard Turquety, 257-275.

De Pontmartin (Armand). — *Cadio*, par Mme George Sand, 249-252.

Rousse (Joseph). — *Jeanne de Clisson*, poème historique, par M. Émile Péhant, 247.

Teulé (Abbé P.). — *Joseph Rialan, sergent aux zouaves pontificaux*, par M. Robert Oheix, 477-481.

Tiercelin (Louis). — *Le Roi s'ennuie*, drame en vers, par M. Le Guyader, 148-151. — Du Pain ! poésie, 309-310.

De la Villemarqué (Vte H.). — Trois bonnes récoltes, 45-72.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Armorial des Évêques de Nantes, par M. S. de la Nicollière, 320-326.
Bepred Breizad, par M. F.-M. Luzel, 45-51.
Bombard Kerné, par M. Prosper Proux, 51-58.
Cadio, par Mme George Sand, 249-252.
Cours élémentaire de littérature, par Mlle Amélie Hubans, 405-406.
La Chasse, par MM. Giraudeau et Lelièvre, 474-475.
La Divinité du Christianisme démontrée par un fait, par le R. P. V. Alet, 245-247.
Les Etats de Bretagne, par M. le comte de Carné, 482-489.
Histoire de la Restauration (tome VI), par M. Alfred Nettement, 169-177, 457-468.
Histoire de la Terreur (tome VI), par M. Mortimer-Ternaux, 406-410.
L'Histoire romaine écrite à Rome, par M. Ampère, 334-356.
Joseph Rialan, sergent aux zouaves pontificaux, par M. Robert Oheix, 477-481.
Lettres d'un Passant, par M. Arthur de Boissieu, 404.
Levr Bugale Mari, par M. l'abbé Chatton, 327.
Le Martyr du Golgotha, par M. l'abbé H. Rivalland, 76.
Marvaillou grac'h koz, par M. Gabriel Milin, 59-64.
Les Maternelles, poésies, par Mme Sophie Hüe, 78-79.
Les Mémoires de Malouet, 417-430.
Notre-Dame de Mai, par Mlle Pauline de Fabrias, 326-327.
Petite Belle, par Mlle Z. Fleuriot, 151-152.
Le Prince-Caniche, par M. Édouard Laboulaye, 334.
Le Roi s'ennuie, drame en vers, par M. Le Guyader, 148-151.
Les Ruines morales et intellectuelles, par M. Alfred Nettement, 327-329.
Le Sentiment de la nature chez les modernes, par M. Victor de Laprade, 288-297.
Suger et son temps, par M. Alfred Nettement, 242-245.
Les Surprises de la vie, par M. Hippolyte Violeau, 73-75.
Telenn Remengol, par M. J.-P.-M. Lescour, 64-72.
Une Année de la vie d'une femme, par Mlle Z. Fleuriot, 77.
Vie de Henri Dorie, par M. l'abbé F. Baudry, 35-44.
Vie de Matthieu de Gruchy, par M. l'abbé du Tressay, 475-477.

FIN DU TOME VINGT-TROISIÈME.

Nantes, imp. VINCENT FOREST ET EMILE GRIMAUD, place du Commerce, 4.

32-

6.

P. V.

168-

110.

ai.